This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 473 289

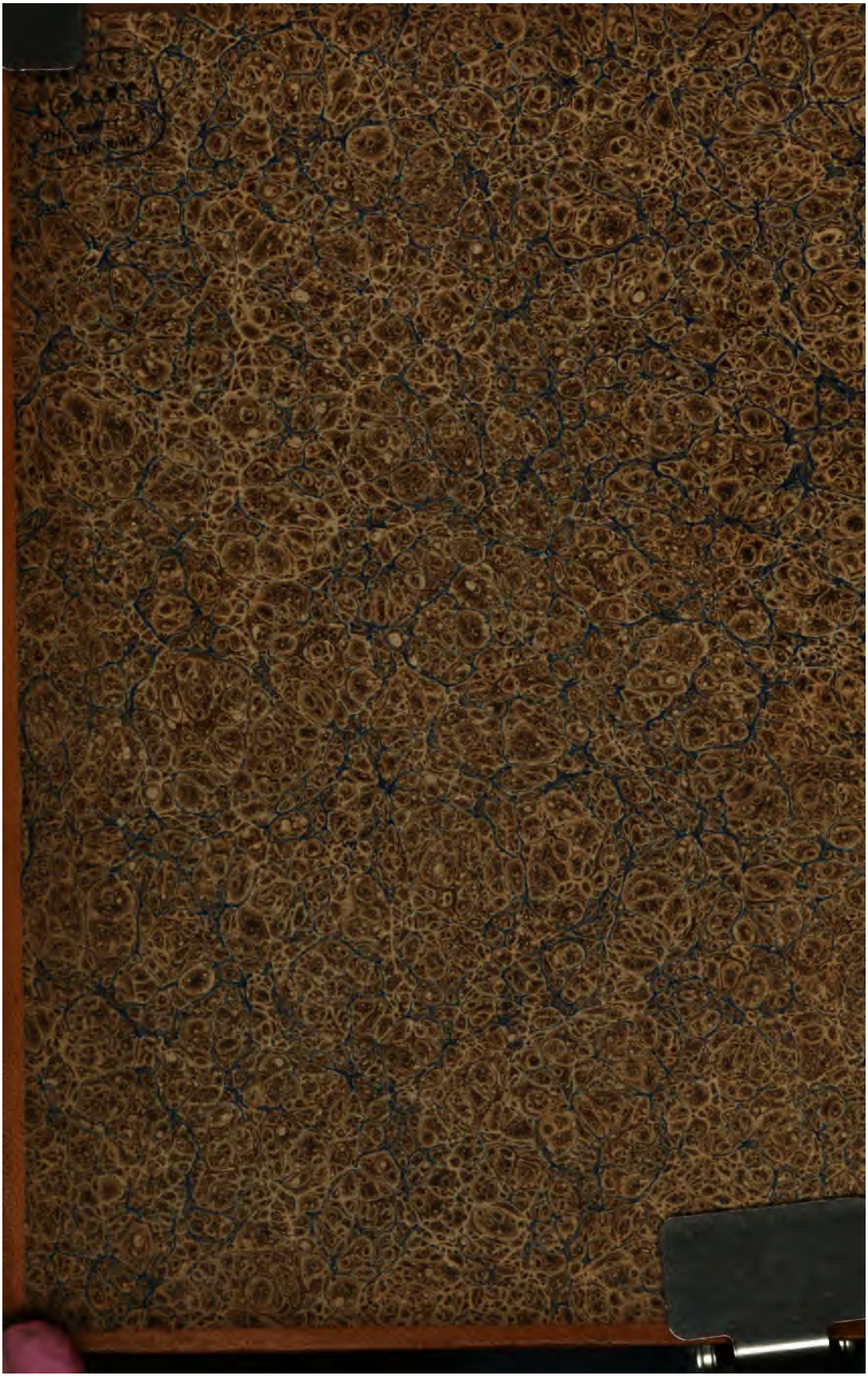

0#

6310

RECON

SERMONS D'ACTUALITÉ

SUR L'ÉGLISE

EMPRUNTÉS A NOS CÉLÈBRES PRÉDICATEURS CONTEMPORAINS

CHOISIS ET COORDONNÉS

AVEC PRÉFACE, PLANS DÉTACHÉS, TABLE

PAR

M. L'ABBÉ C. MARTIN

Chanoine, Officier d'Académie, Membre de plusieurs Sociétés savantes
et auteur de la BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS

BATZ MEMORIAL LIBRARY,
THE ABBEY OF
GETHSEMANI, KY.

PARIS

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET ECCLÉSIASTIQUE

DE MARTIN NEVEU ET AUDIER

Rue du Cherche-Midi, 87.

1867

52594282

LOAN STACK
X99
472 A

Paris. — Imprimerie PILLET FILS AINÉ, rue des Grands-Augustins, 5.

BX1756
A2M328
1867
MAN

PRÉFACE

La science, la littérature, la politique, l'économie sociale abordent aujourd'hui dans tous leurs écrits les questions qui touchent à l'Église. Le peuple s'en préoccupe avec autant d'intérêt. Les événements du temps entretiennent du reste ces tendances. Le Prédicateur ne doit pas y demeurer étranger. C'est au Pasteur des âmes à étudier leurs besoins, à leur exposer les points de doctrine sur lesquels leur attention se porte, pour qu'ils demeurent fermes dans leur foi.

Nous connaissons des Curés qui, depuis quelques années, prêchent régulièrement sur l'Église une fois par mois. « La matière est importante, nous disaient-ils ; on n'y revient jamais assez. Que de nuages à dissiper, que de préjugés à combattre, que d'erreurs à confondre, que de vérités à manifester ? quel bien à faire ? Il est nécessaire que le peuple connaisse à fond l'Église, cette Mère qui l'a tiré des ténèbres du paganisme, des chaînes de l'esclavage, des abîmes de la barbarie ; qui, lui tendant la main, l'a relevé de l'oppression, l'a civilisé ; qui, de misérable et avili, l'a fait grand et libre. Une série de Sermons sur les questions les plus vitales produira, entre plusieurs résultats, celui surtout de faire *aimer* l'Église. Or, l'amour de l'Église, c'est l'amour de Jésus-Christ, c'est l'amour de la Religion, c'est le désir du salut. La prédication peut-elle produire de meilleurs fruits ? »

Ce sont ces motifs qui nous ont engagé à publier ce *Recueil*, où on trouvera réunis des Sermons éparpillés en cent endroits différents, qui

feront ainsi corps de doctrine, et, se trouvant sous la main, peuvent être de la plus grande utilité.

Nous n'avons choisi que des Sermons des contemporains; les anciens sont suffisamment connus. Au reste, pour demeurer dans l'*actualité*, on doit prendre dans les orateurs du jour, qui se sont appliqués spécialement aux questions du moment.

Cette série de Sermons, coordonnés sur le plan du *Traité théologique de l'Église*, formera une réserve précieuse pour une partie de DOMINICALES, pour des sujets de FÊTES SOLENNELLES.

C. MARTIN.

Paris, janvier 1867.

SERMONS D'ACTUALITÉ

SUR L'ÉGLISE

SERMON

SUR

LA NOTION ET L'ORIGINE DE L'ÉGLISE

Par Mgr BAUDRY, évêque de Périgueux et de Serlat.

PLAN

1er POINT. — Notion de l'Église. | 2e POINT. — Origine de l'Église.

TEXTE : *Ecclesia columna et firmamentum veritatis.* (I Tim., III, 15.)

Entre tous les dogmes que Dieu a révélés au monde, il n'en est pas de plus utile à connaître que le dogme de l'Église. Formulé dès le temps des apôtres, il a été accepté avec joie et proclamé avec amour par tous les chrétiens: *Credo sanctam Ecclesiam catholicam;* tel a été le cri de tous les siècles. Oui, nous croyons à l'Église, nous croyons l'Église, nous croyons en l'Église; c'est-à-dire, selon la pensée de saint Augnstin, nous admettons l'existence de l'Église, nous acceptons ses enseignements, et nous allons à elle par amour, pour être par elle conduits à Dieu.

Credo sanctam Ecclesiam catholicam. Nous croyons à l'Église. Mais notre croyance est une croyance pratique, qui nous fait accepter son autorité et obéir à ses préceptes. Pourquoi, en effet, pendant la sainte Quarantaine, acceptons-nous l'œuvre pénible mais salutaire de la pénitence? N'est-ce pas parce que l'Église nous le prescrit pour la sanctification de nos âmes? Pourquoi, ranimant notre foi et notre amour, nous préparons-nous à la communion pascale? N'est-ce pas parce que tel est le précepte de l'Église et le moyen principal qu'elle emploie pour nous unir à Dieu?

Le dogme de l'Église, spéculatif et pratique à la fois, est donc un des éléments essentiels du christianisme. Repousser l'Église, nier son autorité, c'est abjurer la dignité de chrétien.

Mais cette foi, cette soumission à l'Église, sont-elles, dans tous les enfants de l'Église, ce qu'elles devraient être? Sont-elles éclairées par une connaissance

approfondie? sont-elles vivifiées par l'amour? Qui le pourrait dire? et qui ne voit, au contraire, que tant de désordres qui affligent le monde ont leur source dans l'ignorance et le mépris de l'Église, dont se rendent coupables un si grand nombre de chrétiens. Catholique, trop souvent, hélas! on oublie sa mère; hérétique, on la renie pour transporter à des marâtres les stériles apparences d'un respect auquel seule elle a droit; incrédule, on conteste à l'Église sa mission divine, son titre sacré d'Épouse de Jésus-Christ, ses droits inaliénables; on en arrive bientôt à cet excès incroyable de nier son existence même.

Et pourtant, quel changement dans le monde! quel rajeunissement de toutes choses! quelle joie profonde dans les cœurs! quel calme dans les intelligences, si tous les hommes, appelés à la connaissance de la vérité, accouraient à cette cité de la paix et de la vision, venaient s'appuyer sur cette colonne de la vérité, et, confondus dans un même amour pour l'Église, chantaient avec le Psalmiste : « Qu'il est bon, qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble! »

C'est à nous qu'il appartient de vous répéter les tendres invitations du Seigneur; et voilà pourquoi nous venons en ce jour vous rappeler à tous vos devoirs envers son Épouse! Oui, à tous! A vous d'abord, qui êtes restés les enfants soumis de cette sainte Église; à vous aussi, frères séparés qui, après l'avoir méconnue là où elle est, la cherchez où elle n'est point; à vous enfin qui ne la cherchez pas, parce que vous ne croyez pas en elle, ou plutôt parce que vous ne vous avouez pas à vous-mêmes la croyance que recèle votre cœur; à vous tous, nous disons aujourd'hui : Venez, et montons ensemble à la maison du Seigneur!

O mon Dieu! bénissez le troupeau, bénissez le pasteur! Donnez à l'un la lumière, à l'autre la docilité; et tandis que votre ministre parle aux fidèles que vous lui avez confiés, parlez à leurs cœurs, ô Seigneur Jésus! afin que sa parole soit efficace.

PREMIER POINT.

NOTION DE L'ÉGLISE.

On confond quelquefois l'Église fondée par Jésus-Christ avec la religion que ce divin Maître est venu enseigner au monde. C'est une erreur. Étroitement unies par leur nature et par la volonté de Celui qui en est l'auteur, la religion et l'Église sont néanmoins distinctes.

La religion est l'ensemble des dogmes que nous devons croire, des lois que nous devons observer pour plaire à Dieu, le glorifier et atteindre notre félicité suprême. L'Église est la société qui professe cette religion, l'institution qui la conserve, l'instrument qui la propage. Le nom de religion indique quelque chose de plus spirituel; le mot d'Église a un sens plus concret. Sans doute, cette société que nous nommons l'*Église* est surtout la société des âmes qui sont spirituelles; mais comme l'homme y entre tout entier avec les besoins de sa double nature, l'Église doit être à la fois spirituelle et corporelle. C'est ainsi qu'elle porte en elle l'image non-seulement de l'homme, mais de l'Homme-Dieu son auteur, de Jésus-Christ, sauveur spirituel et corporel, comme l'appelle saint Ignace d'Antioche.

L'Église ! que de nobles et grandes choses renfermées dans ce seul mot. Il signifie la *convocation*, ou, si vous aimez mieux, ceux qui sont appelés et réunis par la parole. Plus glorieuse que la synagogue, dont le nom peut convenir à une réunion, l'Église se fait reconnaître, au nom qu'elle porte, pour l'assemblée des êtres raisonnables qui ont subi l'action de la parole, l'influence du Verbe : et cette parole, ce verbe, c'est la parole substantielle du Père, son Verbe coéternel, le Seigneur Jésus ! Ainsi le nom seul de l'Église exprime déjà ses divines origines dans le Verbe, la félicité qu'elle possédera en lui comme en sa fin, la loi qu'elle doit suivre, et qui se réduit toute à obéir au Verbe, au Verbe tel qu'il s'est fait connaître à nous, au Verbe incarné. Mais, qu'est-ce donc que l'Église ?

L'Église est la société des fidèles qui, sous la conduite de N. S. P. le pape, des évêques et des prêtres envoyés par eux, ne forment qu'un même corps, dont Jésus-Christ est le fondateur et le chef.

L'Église est *une société :* Ce nom n'est-il pas bien cher à vos âmes ? ne dit-il pas ce à quoi tout cœur noble et généreux aspire ? La société, c'est-à-dire la famille, les arts, les sciences, la justice et la paix ; la société, c'est-à-dire l'ordre et la beauté, le nombre dans l'unité, l'harmonie et la perfection des êtres ! La société, ah ! ce nom dit plus encore : il dit Dieu et sa nature !

Oui, il dit Dieu ! car Dieu n'est pas un être solitaire, il est vraiment une société. En lui, il y a pluralité de personnes ; et ces personnes distinctes s'aiment d'un même amour dans l'unité d'une même substance. Fécond en lui-même, Dieu n'est pas réduit à chercher hors de soi un terme à son amour. Ce terme, qui est nécessaire à sa perfection, il le trouve en lui, car Dieu est Père, Fils et Saint-Esprit. C'est ainsi que toute société trouve en Dieu non-seulement son origine, mais encore le type sur lequel elle a été formée.

L'Église est donc faite à l'image de Dieu ; mais plus qu'aucune société, elle en présente au regard attentif les traits admirablement conservés. Comme Dieu, elle est vivante ; comme lui, elle est féconde ; comme lui, elle engendre ses enfants dans son sein. Sa génération n'altère ni ne divise. Elle s'accomplit dans l'unité, dans la sainteté de la vie divine qu'elle communique ; et le moyen de cette communication mystérieuse, c'est la parole, c'est le Verbe : « Nous sommes nés d'une semence incorruptible par la parole du Dieu vivant qui demeure éternellement : » *Renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per Verbum Dei vivi et permanentis in æternum.* (I Petr., I, 23.)

Image de la vie divine, l'Église reproduit ainsi la perfection de son Dieu. Invisible quant au principe divin qui la vivifie en son fond, elle est visible dans les œuvres merveilleuses qu'elle accomplit sous nos yeux. Une, parce qu'elle est le principe des choses terrestres, elle exprime l'unité de

Dieu, principe de toute créature! Immense par sa catholicité, elle imite par sa durée, qui n'a pas de terme, l'éternité même. Infaillible, elle participe à la toute science de Dieu. Sainte, immuable, indépendante, douée d'une puissance qui n'en connaît point de supérieure sur la terre, elle est l'organe visible de la Providence invisible, et son action a pour loi les deux attributs admirables que Dieu a imprimés comme un cachet sur toutes ses œuvres, la justice et la miséricorde : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.* (Psalm. LXXXIV, 11.)

DEUXIÈME POINT.

ORIGINE DE L'ÉGLISE.

Mais cette société, que nous appelons l'Église, n'est l'image véritable de Dieu que parce que Dieu est lui-même son principe. Les traits de divinité qui brillent sur son front fussent-ils moins éclatants, il serait toujours vrai qu'elle a reçu immédiatement de Dieu ses pouvoirs, sa mission, et qu'à ce titre elle est digne de tous nos respects. Ne l'oublions jamais! Quelquefois, nous la montrerons, cette Église, privée de l'éclat du rayonnement divin que nous venons d'admirer en elle. Pauvre, humiliée, opprimée, persécutée, elle ressemble à une exilée, à une captive qui arrose la voie de ses larmes, et consume ses jours dans la douleur. Gardons-nous alors d'oublier le respect que lui doivent ses enfants. Pour être méprisée par les hommes, elle n'a pas cessé d'être la société des dieux de la terre : *Ego dixi : Dii estis.* (Ps. LXXXI, 6.) Mais elle attend, elle cherche la société du Dieu du ciel, et elle remonte péniblement, à travers les siècles, jusqu'à ses célestes origines, jusqu'à Celui qui est son principe et sa fin.

Enfants de l'Église, vous entendrez peut-être alors les méchants vous dire : « Où est votre Dieu, où est le Dieu de votre mère? » *Dicunt mihi per singulos dies : ubi est Deus tuus?* (Ps. XLI, 11.) Votre Dieu! le Dieu de votre mère! vous le trouverez et vous pourrez le montrer visible, palpable, en remontant à vos origines. Vous existez aujourd'hui, société des enfants de Dieu, car vous couvrez la surface du monde entier. Vous existiez hier, j'entends au siècle dernier, lorsque l'impiété faisait trembler la terre sous vos pas et menaçait de vous engloutir. Vous existiez, car vous avez vaincu l'impiété, parée du faux nom de philosophie. Vous existiez il y a trois siècles, lorsque le protestantisme, corrompant les âmes qu'il allait séduire, vous suscitait la plus effroyable lutte dont la pensée puisse être le théâtre. C'étaient le chaos et la nuit qui voulaient absorber l'ordre et la beauté du jour. Enfants de la lumière, vous avez vaincu la nuit, car le protestantisme se débat aujourd'hui sous vos yeux dans les étreintes de l'agonie. Sans sacrifice, sans ministère, sans mission de pasteurs, sans dogmes définis, réduit à la stérile négation que son nom même indique, il ne sera bientôt plus rien qu'une protestation contre la vérité. Vous existiez, sainte Église,

pendant ces longs siècles où la civilisation, dont vous portiez les principes dans votre sein, triomphait de la barbarie et fondait en Europe l'ordre dans lequel se déploient ces sociétés modernes dont la gloire nous est si chère. Vous existiez aux VIe, Ve et IVe siècles de l'ère chrétienne, à laquelle vous avez imposé votre nom ; car vos docteurs triomphaient alors de toutes les hérésies dans lesquelles l'esprit d'erreur est de nos jours encore réduit à se mouvoir, réfuté ainsi plus de quinze siècles à l'avance. Vous existiez et vous triomphiez pendant ces trois siècles de sang et de carnage, où vos martyrs, versant un sang fécond, faisaient la conquête du monde païen et gagnaient à eux les bourreaux qui les égorgeaient. Vous existiez enfin, lorsque, sous les pas de douze pauvres pêcheurs sortis du cénacle, vous marchiez à la conquête de l'univers entier.

Où donc est votre origine? où avez-vous pris naissance? où s'est formé le lien qui vous unit à Dieu, à Dieu votre principe, votre modèle et votre fin? Cette origine, elle est au cénacle, elle est au Calvaire, elle était déjà à la crèche : là, sont concentrés et réunis les souvenirs de l'ancienne alliance, des patriarches de l'Éden. Là, le mystère du temps se relie au mystère de l'éternité! C'est Jésus-Christ naissant parmi nous et en nous, homme semblable à nous, lui qui naît dans l'éternité, semblable et consubstantiel à Dieu son Père.

Demander qui a fondé l'Église, qui la soutient, qui la vivifie encore par sa présence, c'est demander quel est l'Être qui fait la beauté du jour, qui répand la lumière dans le monde et la vie dans toute la création. Le fondateur de l'Église, c'est Jésus-Christ. C'est lui qui l'a fondée par sa parole, par ses miracles, par son sang, par sa vie, par sa mort, par sa résurrection et sa gloire. C'est lui qui la vivifie et la vivifiera jusqu'à la consommation des siècles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

Aussi, avec quel amour Jésus-Christ parle de son Église! quelle grâce touchante, quelle lumière, quelle paix dans les paraboles à l'aide desquelles il a mis à la portée de tous sa doctrine sur l'Église! C'est un champ où croissent le bon et le mauvais grain; mais le bon grain seul est destiné aux greniers du Père de famille. (Matth., XIII, 24-38.) C'est un pâturage où se mêlent les brebis et les boucs; mais les brebis seules seront un jour à la droite du Pasteur. (Matth., XXV, 32-33.) C'est un filet qui, jeté à la mer, en retire les poissons choisis. (Matth., XIII, 47.) C'est l'aire où est battu le bon grain, mais où il est aussi séparé de sa paille. (Matth., XIII, 12; — Luc., III, 17.) C'est enfin le banquet nuptial où Jésus-Christ, l'Époux des âmes, s'unit à elles. (Matth., XXII; — Luc., XIV.) Dans ses discours, dans ses œuvres, partout Jésus-Christ paraît préoccupé d'une ineffable tendresse, de cette grande pensée, la fondation de son Église, ses destinées, ses besoins, les secours qu'il lui prépare.

Mais ce n'est pas assez dire : pour trouver les origines de l'Église, il faut remonter plus haut encore. Avant même que Jésus-Christ, son fondateur, ne paraisse, déjà elle est annoncée, figurée, glorifiée avec lui; et la loi ancienne, que saint Augustin, après saint Paul, nous montre pleine de Jésus-Christ, nous apparaît également pleine de son Église.

L'Église ! elle est figurée par la nation juive tout entière avec ses institutions, ses lois, son culte, ses mystères : *Magnus quidam propheta fuit Christi, christianique regni.*

L'Église, c'est la pierre séparée de la montagne sans le secours d'aucune main humaine, et qui, sous le regard pénétrant du prophète, devient bientôt elle-même une montagne immense. (Daniel, II, 34-35.)

L'Église, c'est le temple avec tous ses ordres de ministres, ses autels, son encens, ses purifications, ses sacrifices.

L'Église, c'est la pierre qu'érigea Jacob, et sur laquelle il versa l'huile mystérieuse. (Gen., XXXV, 20.)

L'Église ! c'est la fécondité que figurent les épouses des patriarches, Sara, Rebecca, Rachel. Ce sont les douleurs de son veuvage que marquaient à l'avance Noémi, Debora, Judith, et la pieuse veuve de Sarepta. Ce sont les gloires de sa virginité qu'Ève, vierge avant son péché, portait dans sa chair !

L'Église ! comment ne pas la voir sortant vierge du cœur de Jésus-Christ endormi sur la croix, lorsque nous voyons la première Ève sortir en quelque sorte, pendant un sommeil mystique, du corps du premier Adam ? vierge elle aussi jusqu'au moment où Dieu chassa du paradis nos premiers parents coupables; et le paradis lui-même, où fut placé le premier homme, le paradis avec l'arbre de vie, avec les fleuves qui l'arrosent, avec sa ravissante et virginale parure, qu'est-il autre chose qu'une image de l'Église, véritable paradis de délices, où coulent les fleuves de la grâce, où sont plantés, non plus pour la ruine, mais pour le salut de l'homme, l'arbre de vie, l'arbre de la science du bien et du mal. (S. Aug., *lib.* IV, *contr. Donat.*, c. 1.)

Montons encore, M. F., et ne craignons pas de le dire après nos saints docteurs, la création elle-même est une vaste et imposante figure de l'Église. Unie dans la pensée de Dieu à Jésus-Christ, dont elle doit être l'épouse, l'Église se montre à nous partout où paraît Jésus-Christ. A ces clartés que projette sur le monde le rapprochement des mystères de l'Église et des mystères de Jésus-Christ, la création entière s'illumine et s'explique. Elle devient un livre écrit en caractères substantiels et vivants, et l'âme en qui la foi domine retrouve à chaque page de ce livre sublime de la nature, les vérités qu'elle croit. En elle retrouve Jésus-Christ et son Église, c'est-à-dire ses espérances et sa gloire !

L'Église ! tout devrait donc la rappeler à notre souvenir. C'est une de-

meure où se trouve la nourriture, le repos et l'abri; c'est un fleuve qui réfléchit dans ses ondes pures les clartés du ciel; c'est un arbre qui, plongeant sa racine dans les eaux vives, porte haut sa tête et donne ses fruits en son temps; c'est l'astre des nuits qui emprunte au soleil sa lumière pour l'épancher sur le monde lorsque celui-ci semble le quitter; c'est le firmament et l'armée brillante des étoiles. L'Église, c'est un corps, dont le corps humain, avec son admirable structure, avec ses membres harmonisés dans la paix, avec ses fonctions si sagement diversifiées, est un vivant symbole.

Ces pensées, nos Écritures nous les fournissent, nos saints docteurs les développent; les fidèles, en des jours meilleurs, en faisaient l'aliment de leur piété. Pourquoi faut-il que la science humaine, déviant vers les basses régions du plus grossier matérialisme, ait perdu le sens traditionnel de ces grandes et consolantes vérités!

Arrivés aux premières heures du monde, nous faudra-t-il monter plus haut encore pour trouver les origines de l'Église? Oui, M. F., car il faut remonter jusqu'au sein de Dieu, pénétrer dans ses conseils et le voir préparer son Église de toute éternité : *Ante constitutionem mundi* (Joan., XVII, 24), nous dit Jésus-Christ; *Ante tempora secularia* (II Tim., I, 9), répète saint Paul. Mais écoutez, c'est l'évangéliste qui parle, celui-là même dont le regard virginal a pénétré jusque dans le sein de Dieu pour y lire ses conseils. Ravi en extase, il a contemplé dans sa gloire la génération éternelle du Verbe : il a vu, au milieu de toutes les humiliations, le Verbe abaissé dans la chair. Mais aussitôt, avec le Verbe incarné, il contempla son Église. « J'ai vu, s'écrie-t-il, la cité sainte descendant du ciel, venant de Dieu, parée comme une épouse ornée pour son époux! » *Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo a Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo.* (Apoc., XXI, 2.)

Vous l'entendez! elle aussi, elle est descendue du ciel, et c'est parce qu'elle en est descendue qu'elle y remonte, car il est écrit : « Qui est-ce qui monte au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel? » Elle est descendue avec Jésus-Christ; elle remonte avec lui.

Car elle est sa demeure, *Domus Dei*, la demeure de toute une famille, de tout un peuple, une cité, *civitatem*. Une cité sainte, parce que ceux qui l'habitent sont saints, parce qu'elle est le temple du Saint des saints, du Seigneur Jésus! Une cité vivante, parce qu'elle a pour maître le Dieu des vivants. Une cité qui se bâtit sans cesse, parce que chaque jour de nouvelles pierres viennent se poser à la place qui leur est éternellement marquée, *ædificabatur*. Une cité qui marche, *ambulans*, qui s'avance, qui progresse, qui porte ses enfants jusqu'au sein de l'éternel repos et du souverain bonheur.

Mais, si belle que soit cette image, elle ne suffit pas pour peindre ce qu'est l'Église; elle ne marque pas assez son éternelle et indissoluble union

avec Jésus-Christ ! Voilà pourquoi, perdant ce semble la suite de sa pensée et le fil de son discours, l'évangéliste ne nous parle plus d'une cité, mais d'une fiancée ornée pour celui qu'elle aime, d'une épouse parée pour son époux : *Paratam sicut sponsam ornatam viro suo.* (Apoc., XXI, 2.)

Sainte Église, je vous salue ! Je vous reconnais pour l'Épouse de mon Dieu ! En l'épousant, vous épousez sa gloire. Le Père éternel, engendrant son Verbe, en fait son image et la splendeur de sa gloire. Le Verbe, en vous recevant comme Épouse, vous communique à son tour sa gloire et sa beauté ; cette gloire, il s'en revêt comme d'un manteau royal, et les saints lui disent : « Élevez-vous, ô Christ, au-dessus de la terre et des cieux, élevez avec vous votre gloire, votre épouse bien-aimée. »

Jésus-Christ, répondant à leur appel, s'adresse à son Épouse et lui dit : Lève-toi, ma gloire ! *Exurge, gloria mea !* Sainte Église, vous avez écouté la voix du bien-aimé, vous vous êtes levée, vous êtes venue. Vous l'avez épousé, et maintenant vous êtes reine, car votre époux est roi. Vous êtes prêtre, car votre époux est pontife. Vous êtes divinisée, car votre époux est Dieu !

Ajouterons-nous que l'Église est aussi le corps de Jésus-Christ, sa plénitude, qu'elle ne forme en quelque sorte avec lui qu'un seul et même Christ. Mais si sublime que soit cette prérogative, peut-elle ajouter à ce que nous avons dit du titre d'épouse ? N'est-ce pas plutôt enlever quelque chose à son éclat ? Car l'Église comme corps est subordonnée à son chef, tandis que l'Église comme épouse participe à sa majesté. (Bossuet...)

Ainsi, M. F., les origines de l'Église, nous les trouverons en Jésus-Christ, non pas seulement parce que Jésus-Christ en est l'auteur, mais parce qu'unie à Jésus-Christ, elle est inséparable de lui dans la pensée de Dieu.

SERMON

SUR

L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

D'après M. l'abbé COMBALOT.

PLAN

1er POINT. — L'Église catholique seule possède l'unité :	2e POINT. — Point d'unité hors de l'Église romaine :
1° De dogme;	1° Ni dans les fausses religions;
2° De morale;	2° Ni dans les sectes chrétiennes.
3° De culte.	—

TEXTE : *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania?* (Ps. II, 1.)

Quel est donc, M. F., le motif qui portait le prophète à faire ces interpellations : « Pourquoi les nations ont-elles frémi? Pourquoi les peuples ont-ils médité de noirs complots contre le Seigneur? » David considérait les ennemis de Jésus-Christ ourdissant leur trame odieuse et s'enhardissant dans leur déicide dessein. Il contemplait cette grande victime qui, pour racheter le monde, avait voulu être immolée. Il admirait ce nouveau Samson sortant victorieux du tombeau et enlevant les barrières de la mort. Et alors il s'écrie : Pourquoi les nations ont-elles frémi, pourquoi les peuples ont-ils médité de noirs complots? *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania?* Les rois de la terre se sont élevés contre Dieu, ses princes se sont rassemblés contre le Seigneur et contre son Christ : *Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus*; mais celui qui habite dans les cieux a insulté à leur faiblesse; *qui habitat in cœlis irridebit eos*, et il entend dire à Dieu le Père : Dans toute la durée des âges vous êtes mon fils bien-aimé : *Filius meus es tu, ego hodie genui te*. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai votre empire jusqu'aux extrémités de la terre? *Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam*. A la vue des conquêtes de l'Eglise, à la vue de ses éclatantes victoires, ne pouvons-nous pas aussi proclamer les mêmes paroles : Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils formé de vains desseins contre cette fille du Ciel? L'Eglise, cette grande manifestation de la vérité de Dieu, est éternelle, elle demeure immobile au milieu de l'océan des âges; tout passe, tout tombe autour d'elle, institutions humaines, hommes et choses. Elle a vu creuser le tombeau des empires; le temps et les générations, en passant depuis dix-huit siècles sur son front toujours jeune, n'y ont imprimé aucune

ride; elle leur a survécu, elle a la terre pour empire et les nations pour héritage. Tous les orages se sont en vain élevés contre elle. C'est une enclume divine qui a brisé tous les marteaux de l'enfer : les persécutions, les hérésies, les schismes, tout s'est usé sur sa force éternelle. Elle ne manque pas de preuves pour subjuguer tous les esprits, et son existence même, si miraculeuse, est l'argument le plus invincible en faveur de sa divinité, car elle est debout, droite, Dieu la porte. Prouver sa divinité, c'est prouver la lumière. Toutefois, plusieurs d'entre vous ont chancelé; vous avez abjuré la foi de vos pères : je vais essayer de dissiper le doute et les sophismes amassés dans votre intelligence, et faire resplendir l'Eglise de son divin éclat.

Céleste Vierge, mettez sur mes lèvres des paroles dignes de mon sujet, des paroles qui dissipent les ténèbres et qui fassent aimer la vérité et l'Eglise, qui en est la manifestation. *Ave, Maria !*

PREMIER POINT.

L'ÉGLISE POSSÈDE L'UNITÉ.

Je me propose de vous développer trois propositions : la première, que l'Église catholique possède un caractère incommunicable d'unité; la seconde, que cette unité lui appartient exclusivement; enfin la troisième, que par elle-même elle a des faits attestant cette vérité et qui entraînent la conviction.

D'abord l'Église catholique possède seule l'unité. Voilà son plus grand caractère de divinité. Dieu est un, ou il n'est pas, car l'unité est tellement essentielle à la nature de Dieu, que sans elle il ne peut exister ni être conçu. Ses autres attributs, son immensité, son indépendance, son omnipotence, ne sont que des marques de son unité. Si Dieu est un, la vraie religion doit être une comme lui un; tout ouvrage porte le cachet de son auteur. Toute religion qui ne serait pas une ne serait pas divine. Saint Augustin l'a dit : « L'unité est la forme du vrai et du beau. » Quand nous sentons en nous l'unité, nous avons la vérité; aussi on lit sur le frontispice de l'Église immortelle de Jésus-Christ : *Unus Deus, una fides, unum baptisma,* un seul Dieu, une seule foi, un seul baptême. La religion catholique est une dans ses dogmes, une dans sa morale, une dans son culte. Aucune dissonance dans cette Église, tout se lie, tout s'enchaîne dans l'unité éternelle qui est Dieu. Unité dans la trinité, trinité dans l'unité. Ce nombre trois se trouve presque partout, tant Dieu a voulu, pour ainsi dire, rendre ce mystère accessible à la faible humanité. Tous les ouvrages du Créateur portent avec eux ces caractères. C'est ainsi que l'homme, formé à l'image de Dieu, résume en lui une ombre de la trinité, unité dans notre être, trinité dans nos facultés. Force, intelligence, amour. La même chose se retrouve dans la famille, le père, la mère, l'enfant; dans la nature : cause, moyen, effet. Ainsi, tout dans l'unité par la trinité. Or, pour que l'Eglise

soit divine, elle doit avoir ces marques infaillibles. Eh bien, la voilà: L'Église a l'unité dans ses dogmes, l'unité dans sa morale, l'unité dans son culte.

1° *Unité de dogme.* — Et ici je porte le défi à tous les sectaires de signaler la plus légère dissonance dans le symbole catholique. Il n'en sera pas détaché un seul *iota*, un seul point, car la vérité éternelle l'a déclaré : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. » Le symbole catholique est le résumé, la manifestation complète de toutes les croyances de soixante siècles, la promulgation des traditions primordiales : l'unité de Dieu, la création, les anges, l'innocence primitive de l'homme, sa chute, la promesse d'un Rédempteur, la nécessité des sacrifices, les expiations par le sang, les prophéties qui convergent à Jésus-Christ, les prodiges de la naissance, de la vie et de la mort du Sauveur, ses miracles, les sacrements, en un mot, toutes les croyances qui, malgré des altérations nombreuses, se sont conservées au sein de l'humanité. Voilà notre dogme; nous vous l'enseignons.

2° *Unité de morale.* — Deux préceptes résument la morale du catholicisme : l'amour de Dieu et l'amour du prochain; et ces deux amours, puisés dans le cœur de Jésus-Christ, s'élèvent à la plus haute puissance qu'il soit possible d'atteindre. Nous aimons Dieu par son Fils, qui échauffe et purifie notre amour. Nous aimons notre prochain, en qui nous voyons Jésus-Christ lui-même. C'est là le plus grand motif qui dilate notre cœur. J'ai, par ma foi catholique, un motif de m'immoler pour mes frères, puisque mon Sauveur m'en a donné le précepte et l'exemple.

3° *Unité de culte.* — Le culte est la manifestation des symboles, des sacrements de l'ancienne loi. Les cérémonies catholiques sont pleines de Jésus-Christ. Depuis le sacrifice du Golgotha, qui se renouvelle chaque jour, jusqu'à la pratique la plus minutieuse en apparence, tout relève de Jésus-Christ. Il en est du culte comme de la morale et du dogme, on ne peut en détacher un anneau sans rompre la chaîne. Mais sur qui repose cette unité? Quel en est le point central? Car on ne peut concevoir un cercle sans un centre commun à tous ses rayons. Ce centre, c'est le pontife de Rome. Jésus-Christ l'a prononcé : *Tu es Petrus...* Le pape est assis sur la chaire éternelle depuis dix-huit cents ans, et de là il règne sur l'univers, qu'il bénit avec Rome, *urbi et orbi*. Voilà la base inébranlable, impérissable de l'Église catholique, voilà cette pierre angulaire sur laquelle elle est fondée, et qui écrase tous ceux qui veulent la mettre en poudre. La foi s'est toujours conservée pure à ce centre d'unité, de là elle s'étend comme par ruisseaux sur tout l'univers, pour y porter la fécondité des vertus, l'amour de Dieu et du prochain. Ici encore je défie tous les sectaires du monde de me citer une seule des bulles pontificales qui contienne, je ne dis pas la plus petite erreur, mais la plus légère variation. Nous avons les

statuts des conciles, depuis celui de Jérusalem jusqu'à celui de Trente; et on ne réussira jamais à y découvrir la moindre dissemblance. Est-ce un signe que Dieu gouverne son Église? Comptez, si vous le pouvez, cette multitude d'évêques qui, pendant la période écoulée depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, ont régi sous l'autorité du pontife romain toutes les Églises particulières du monde catholique; eh bien! tous ces pontifes vénérables ont enseigné aux nations de la terre un même Dieu, un même symbole, une même foi. Dans chaque diocèse, combien de prélats depuis le troisième siècle se sont succédé; tous ont enseigné la vérité; s'il s'est trouvé un apostat, il a été chassé aussitôt de son siége, couvert de l'infamie qu'il s'était attirée. Et ces myriades de prêtres, et ces innombrables lévites tirés du milieu de la gentilité qui forment une chaîne grande comme le monde, et ces hommes apostoliques dont la parole a parcouru et consolé l'univers, quel Dieu ont-ils prêché à la terre? Quel symbole ont-ils enseigné? Le symbole d'unité catholique. Mais ce n'est pas tout. Poussière des nations régénérées par le Christ, ranimez-vous, sortez de vos tombeaux; catholiques de vingt siècles, ranimez-vous, sortez de vos tombeaux, venez des quatre vents, venez dire à l'incrédule quelle a été votre foi. Entendez leurs voix tonnantes comme celles des grandes eaux, et leur parole plus retentissante que les roulements du tonnerre : elles vous répètent sous la voûte des cieux le symbole catholique. Aujourd'hui, cent vingt-cinq millions de catholiques professent la même foi, et vous ne voyez pas ici le doigt de Dieu. Pour moi, je suis stupéfait d'admiration en considérant cette immutabilité des croyances dans le monde, où tout change. Un vieillard lie les consciences, les pensées de tant d'hommes, et vous ne voyez pas là un prodige! Quelques lignes écrites par le pontife commandent le respect et suffisent pour soumettre cent vingt-cinq millions d'intelligences. Quand un prêtre, ayant forfait à sa mission et à ses serments, vient à scandaliser l'Église, le pape, gardien de la foi, prononce, et tous de s'écrier : Pierre a parlé par la bouche du Saint-Père; il a anathématisé un prêtre; séparons-nous de l'impie. Voilà le centre d'où partent les rayons de la vérité : *Tu es Petrus*... L'Église catholique est une, donc elle est divine.

DEUXIÈME POINT.

LES FAUSSES RELIGIONS NI LES SECTES N'ONT PAS D'UNITÉ.

Point d'*unité* dans : 1° *les religions idolâtres*. Il y avait autant de symboles que de familles; chacune avait ses dieux domestiques, comme chaque ville et chaque nationalité; tous les rêves individuels usurpaient les adorations; il n'y avait pas plus d'unité qu'il y en a en enfer, c'était l'anarchie la plus complète.

2° Il est un peuple qui joue un grand rôle sur la scène du monde dans

les fins providentielles de Dieu, c'est le *juif*. Il a assisté au berceau du monde, à l'élévation et à la chute des empires, et son existence est un double prodige. Il avait une synagogue, figure de l'Église, un sanhédrin, une chaire, tout s'est dispersé comme la poussière au vent. Dès lors, tout change, désormais plus d'unité. Aujourd'hui les douze tribus répandues sur la surface du globe sont dans la dernière confusion, et pas un rabbin ne peut dire qu'il descend de la famille sacerdotale. Un autre pontificat a succédé à celui de Lévi. Il est vrai que la grande famille d'Israël exilée tient dans ses mains un grand livre, mais elle ne le comprend plus, le livre que le juif est fier de porter depuis tant de siècles le condamne : *Fiat mensa eorum in laqueum.* C'est un filet où il s'est embarrassé; l'exégèse biblique ne trouve plus dans le livre que des mythes, ils ont perdu la clef qui leur en donnait l'intelligence chez eux. C'est l'unité d'un cadavre vivant, debout pour attester leur déicide et la justice de Dieu.

3° Mais avançons dans les siècles du christianisme. J'aperçois un autre peuple avec une nouvelle forme de religion; ses dogmes ne sont autre chose qu'un impur mélange de paganisme, de judaïsme et de christianisme. L'*islamisme* est encore une Église nationale divisée à l'infini. On compte jusqu'à cent soixante sectes. Est-ce là l'unité? Non certes, ou plutôt je me trompe, c'est l'unité de la barbarie. Le cimeterre du musulman, voilà le symbole de la religion du prophète. Elle a pour morale le sérail, et pour lien d'unité le cordon des janissaires.

4° Entrons dans les sectes séparées de l'Église, dans ces peuplades éparses que l'on appelle Église d'Orient. Que voyons-nous? des peuples courbés, rampant devant le patriarche de Constantinople, à genoux lui-même devant le grand-seigneur qui lui permet de vivre? Est-ce là un centre d'unité? Où sont ces promesses données à ce maître d'un coin de la terre? Il est une autre branche de religion, en Orient, l'Église schismatique russe; ici encore point de centre d'unité, c'est un amalgame du pouvoir religieux et politique qui n'a d'unité que les ukases de l'empereur régnant, et de fondement que le sabre moscovite. Voilà le principe déterminant de la foi. C'est un flot immense de population suspendu peut-être pour châtier les nations quand la patience de Dieu sera poussée à bout.

Examinons maintenant l'unité du protestantisme, le fait et le droit. 1° Le droit. L'unité chez eux est-elle possible? Non, le protestant admettant pour principe fondamental que la raison est juge des croyances, chaque individu se fait à lui-même son symbole. L'unité, peut-on conclure logiquement, n'est pas chez eux, à moins qu'on n'accorde à chacun l'infaillibilité; supposition absurde. 2° Le fait démontre qu'en effet il y a autant de sentiments que d'individus; les sectes pullulent à l'infini et semblent fourmiller comme les vers dans un tombeau. Chacun forme sa foi comme il l'entend et accommode sa morale à son tempérament. Aussi pas

deux des Églises réformées n'ont la même croyance. Celle de Genève n'est pas celle des autres cantons suisses; les protestants de Nîmes et de Montpellier ne s'accordent pas avec ceux de La Rochelle, et jamais ils ne se sont entendus. Ceux du Danemark ne croient pas ce que croient ceux de Suède. L'unité n'est donc pas dans le protestantisme, fait colossal des temps modernes. Partout il y a scission, division : voilà ce que l'on rencontre quand on abandonne l'Église de Jésus-Christ. La réforme protestante n'est donc pas une religion, puisqu'elle manque du caractère essentiel, l'unité. Voyez un prince d'Angleterre, plaçant ses bâtards sur les trônes de Londres, de Cantorbéry et de Glocester, voilà ce qui arrive quand on a brisé le lien de l'Église catholique. Ainsi, c'est un phénomène introuvable que celui d'une religion qui possède le caractère d'unité, excepté le catholicisme. Et on ose lui comparer le protestantisme ! c'est comparer un cadavre à un corps plein de vie. Croire ce que l'on veut, faire ce que l'on veut, tel est le principe protestant; croire le symbole, accomplir le symbole de Jésus-Christ, tel est le principe de la religion catholique. Vous ne voudrez pas sans doute retrouver l'unité dans le culte de la déesse Raison, ni dans ces cultes bâtards rêvés par les philanthropes, prônés par les philosophes. Ces sectes physico-religieuses ne s'entendent pas même entre elles, leurs opinions sont aussi mobiles que les vagues de la mer, que les sables du désert, quand souffle un vent rapide. Ainsi, point d'unité, pas plus que mille millions de négations ne forment une affirmation, qu'une myriade de zéros ne forment un nombre. Concluons donc que l'unité n'existe que dans le catholicisme. Point de religion vraie sans unité, et point d'unité hors du catholicisme. Donc il est à lui seul la vraie, unique religion. Maintenant apprécions ce grand fait d'unité.

Quand Jésus-Christ parut sur la terre, il donna aux juifs, pour preuve de sa mission, son témoignage et ses œuvres. Son témoignage, rien ne pouvait lui être égal : c'était le témoignage du Fils de Dieu, la vérité même. Mais comme la synagogue ne voulait pas recevoir le témoignage de Jésus-Christ, il dit à ces hommes endurcis : Si vous ne me croyez pas, croyez du moins à mes œuvres. *Si mihi non vultis credere, operibus meis credite.* Alors disposant en maître de la nature, il multipliait les miracles, arrachait à la mort ses victimes, ouvrait l'œil à l'aveugle, affermissait les pieds du paralytique. L'Eglise catholique vous adresse aujourd'hui les mêmes paroles pour preuve de sa divinité, et elle vous dit : Si vous ne voulez pas croire à mon témoignage, croyez à mes œuvres. Son témoignage est l'unité, il est grand comme le monde, large comme l'humanité; son œuvre, c'est encore l'unité. Parfois vous dites : Nous ne voyons point de miracles; s'il s'en opérait un sous nos yeux nous croirions. Eh bien ! voilà le plus grand miracle qui se renouvelle chaque jour. Qu'est-ce qu'un miracle? Une dérogation aux lois du monde physique. Ainsi, qu'un homme mort depuis quatre jours, en-

veloppé d'un suaire, couché dans une bière, se réveille à la voix d'un homme, c'est un miracle ! Eh bien ! l'unité de l'Église est un miraccle, une dérogation morale. Tous les cultes hétérodoxes portent l'empreinte de leur déchéance, ils varient incessamment. Le lendemain du jour où Luther eut protesté contre sa foi, sa doctrine fut transformée, mutilée, coupée en pièces. L'Église catholique compte cent vingt-cinq millions d'enfants, et tous ont la même foi, et tous lui sont constamment, uniformément, universellement soumis. Voici un miracle du premier ordre. Supposez qu'un homme placé sur un rocher au milieu du vaste océan, tout en laissant subsister l'action puissante des vents et des tempêtes, imprime aux flots et aux vagues une direction harmonique, vous crierez au prodige : c'est là pourtant ce que fait le pontife assis sur son rocher éternel. Placé au milieu de l'océan des âges, il gouverne chaque pensée, chaque vague mobile de l'esprit de l'homme malgré tous les orages des ennemis de l'Église. Il en serait de même d'un homme qui, de la cime la plus haute des pyramides, commanderait à ces nuées de sables mouvants que les vents soulèvent du désert, amoncellent en un instant, et roulent au pied de ce monument. Cet homme, c'est le pape. Il soumet les intelligences aussi légères que le grain de sable, que le vent des passions agite et fait tourbillonner sans cesse. Il parle, et tout obéit. C'est là, vraiment une œuvre divine : le doigt de Dieu est là. Soyez fiers, ô vous qui obéissez à un homme qui n'a que sa raison d'un jour, rampez devant un Luther ! Obéissez aux caprices, aux passions ou à la déraison d'un homme !... Celui qui au contraire se soumet à l'Église, se soumet à la seule autorité divine.

La conclusion à tirer, c'est qu'il faut croire et se soumettre à l'Église, ou bien nous serons punis comme les pharisiens qui refusèrent d'ajouter foi à la résurrection de Lazare. Revenez donc à l'Église, serrez-vous autour de cette tendre mère, non pour lui déchirer le sein, mais pour vous nourrir du lait de sa sainte doctrine. Venez goûter les douceurs de l'espérance ; déclarez-vous disciples de Jésus-Christ, et ne gémissez plus sous le joug de fer de l'incrédulité. Rentrez dans la barque de l'Église, vous serez à couvert dans cette arche de la délivrance, elle brave toutes les vagues des passions ; elle seule vous conduira au port de l'éternité. Souvenez-vous que celui qui n'a pas l'Église pour mère n'aura pas Dieu pour père, et soyons à tout jamais des enfants dociles.

SERMON

SUR

LA SAINTETÉ DE L'ÉGLISE

PLAN

1er POINT. — L'Église romaine est sainte : 1° Dans ses dogmes; 2° dans sa morale; 3° dans son culte; 4° dans ses membres.

2e POINT. — En dehors de l'Église romaine il n'y a point de sainteté.

TEXTE : *Lex Domini immaculata, convertens animas.* (Ps. XVIII, 8.)

Seule dépositaire de la sainteté, comme elle l'est de l'unité et de l'universalité, l'Église sainte poursuit ici-bas l'erreur, l'égoïsme et le mal ; elle donne à notre intelligence le pain de la vérité, et à notre cœur une vie presque céleste. Elle relève notre âme flétrie aux sublimes hauteurs de la vertu, et, quelque lourde que soit notre chaîne, elle la brise d'une main puissante. Voilà l'attribut incommunicable de l'Église : elle seule fait des saints. Cette bienfaisante mission de l'Église au sein de l'humanité, le divin Psalmiste l'a saluée à travers les âges quand il s'écriait : Dieu est admirable dans ses saints : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

Dieu est saint : sans la sainteté, on ne saurait le concevoir, car sans cet attribut la béatitude, la bonté, la pureté infinies manqueraient à son être ; il n'y aurait pas en lui union harmonique de la puissance, de la sagesse et de l'amour des trois personnes divines.

Or, l'Église catholique, manifestation la plus haute de la force, de la vérité, de l'amour infini, est aussi la plus haute expression de la sainteté de Dieu ; elle est *sainte dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte* et *dans ses membres.*

PREMIER POINT.

L'ÉGLISE ROMAINE EST SAINTE DANS SES DOGMES, DANS SA MORALE, DANS SON CULTE.

1° *Sainte dans ses dogmes.* Le Dieu qu'elle nous révèle est saint par essence. Saint, saint, trois fois saint le Seigneur : *Sanctus, sanctus Dominus.* Qu'est devenue cette notion si pure dans la théologie païenne?... Qu'en ont fait le panthéisme, le dualiste, toutes les sectes avant et depuis Jésus-Christ? Qu'en ont-ils fait? ils l'ont flétrie, dénaturée, en l'associant aux imperfections et aux vices de la terre. Qu'est-ce que toutes les divinités du paganisme, sinon l'apothéose de la volupté?

Qu'y a-t-il de comparable à Jésus-Christ envisagé au point de vue de la sainteté et de la pensée catholique? La raison de l'homme, le génie du séraphin inspiré n'auraient jamais conçu un idéal de sainteté comparable à celui que le divin fils de Marie réalise au sein de la création. « Le saint qui naîtra de vous, » dit un glorieux archange à la vierge immaculée de Nazareth, « sera appelé le fils de Dieu. » Quelle sublime perfection! Et quel autre que lui put jamais défier ses semblables de « le convaincre de péché? » *Qui ex vobis arguet me de peccato?* O vous, que la haine n'a pas encore aveuglés, lisez la vie adorable du Sauveur; suivez-le pas à pas de la crèche à l'autel du grand sacrifice, des langes de Bethléem au linceul du Calvaire; si vous trouvez un seul trait, une seule parole où ne respire une sainteté ineffable, oh! pour lors, je vous adjure, brûlez ce livre, brûlez-le sans remords. Mais, en parcourant ces pages divines, vous vous écrirez comme un philosophe : « La majesté des Écritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. »

Et cette fleur de beauté, cette gracieuse fille d'Ève, ce lis d'Israël, dont la blancheur efface celle des autres lis... oh! si tout cœur la bénit, si chaque génération qui passe la salue de son amour, c'est qu'elle resplendit d'une auréole de sainteté. Si les nations l'appellent bienheureuse, c'est que le Seigneur a fait en elle de grandes choses, des prodiges de sainteté.

Un messager céleste lui apprend les desseins providentiels; elle tremble, elle hésite; elle consent enfin à la divine maternité, parce qu'elle a reçu la certitude de rester vierge en devenant mère. Puis, comme pour se mettre en garde contre les séductions de l'orgueil, elle s'enfonce dans son néant, d'où elle s'écrie avec l'accent de l'humilité la plus profonde : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. »

Est-il rien de plus saint que le ciel tel qu'il apparaît à nos immortelles espérances, à travers le voile radieux de la foi? L'erreur des anciens peuples est d'avoir imaginé des récompenses solennelles dans le monde à venir.

Nous dirions des choses affreuses, vous fuiriez ce temple, si nous voulions décrire le *souerga* des Indiens, le *goratman* des Perses, l'*élysée* des Grecs et des Romains, le *valhalla* des guerriers scandinaves, les révoltantes scènes du paradis musulman. Quoi! avec des danses voluptueuses, avec de sales plaisirs!... quoi! avec une goutte d'eau fétide apaiser une âme qui a soif d'un fleuve immense, et dont toutes les facultés rayonnent vers Dieu!... Le christianisme seul permet des joies intellectuelles, joies pures et ravissantes, puisqu'elles ont pour objet la sainteté même de Jésus-Christ.

2° *Sainte dans sa morale.* Cette question a été résolue par les philosophes du dix-huitième siècle; sarcasmes, pamphlets, sophismes, parodies abjectes, rien ne leur a coûté contre nos saints mystères, la majesté de nos pontifes, de nos augustes cérémonies. Mais s'agit-il d'attaquer la morale de

l'Évangile? ils s'arrêtent muets, interdits d'admiration, pareils au vainqueur d'Issus, qui sent tomber sa colère en face du grand-prêtre d'Israël, ou bien à cet Attila qui se courbe de respect devant le successeur de Pierre. Rien dans les législations païennes n'approche du Décalogue mosaïque : ce code surpasse les autres codes humains de toute la hauteur d'une chose éternelle sur une chose du temps. Et pourtant l'œil mesure encore une distance immense entre le Sinaï et le Thabor, la loi figurative et la loi des divines réalités, entre la loi d'attente et la loi d'amour. Moïse s'adresse à l'extériorité de l'homme; Jésus-Christ va droit au sanctuaire de la conscience, règle nos pensées les plus intimes, nos plus secrètes affections. Quelle voix avant la sienne avait dit au monde : « Bienheureux ceux qui pleurent; bienheureux ceux qui ont soif de la justice... Aimez vos ennemis; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient... Si on vous arrache votre manteau, donnez votre tunique... Si on vous frappe sur la joue droite, présentez la joue gauche?... »

Vit-on jamais une morale aussi sublime?

En parcourant le livre des Évangiles, si simple et si sublime à la fois, on se sent comme ravi par quelque chose de surhumain; en parcourant ces pages divines, il me semble qu'il serait impossible de se laisser aller à une mauvaise action; il faut auparavant que l'impression reçue s'efface; il faut que la parole de grâce et de vérité, dont le charme indéfinissable suspendait la puissance du mal, cesse de résonner dans l'âme encore toute vibrante d'émotions célestes.

3° *Sainte dans son culte.* L'adoration d'un seul Dieu par un seul médiateur, tel est le fondement du culte chrétien. Nos frères ennemis nous ont attaqués et nous attaquent encore sur notre culte. Ils ont vu d'un œil inquiet et jaloux nos belles églises où tout prie. Car ils ont beau faire, ils ont beau dire, quatre murailles ne forment pas un temple; une table n'est pas un autel, pas plus qu'un fauteuil n'est une chaire, et un homme payé pour faire un discours, un prêtre. Le protestant, avec sa froide raison, a tout glacé dans son culte, et l'on sent que Dieu n'habite pas chez eux.

Voyez, au contraire, nos vieilles cathédrales gothiques; tout en elles respire la divinité; les vitraux, les saints dans leurs niches, les pierres elles-mêmes qui semblent prier. La religion chrétienne a spiritualisé, en quelque sorte, la pierre insensible employée dans la maison du Seigneur. Voyez-vous cette flèche, symbole de l'espérance, et que l'on aime à apercevoir dans le lointain? Le voyageur qui a marché pendant de longues heures, sous les rayons brûlants du soleil, l'apercevant à l'extrémité de sa route, ne sent plus la lassitude et le découragement qui l'accablaient tout à l'heure; il se dit : Là-bas, est la maison de l'espérance et du repos. Puis, il semble que les vœux des fidèles, en s'élevant par la flèche, ont moins de chemin pour arriver au ciel. Et ces longues avenues qui conduisent au

sanctuaire, elles sont l'image de la vie; il faut la traverser pour arriver dans la profondeur du ciel, tabernacle immortel du même Dieu qui est ici-bas dans nos tabernacles terrestres.

Que dirons-nous des cloches, cette création du christianisme? Qui ne sent son cœur s'émouvoir quand, au milieu des lueurs naissantes du crépuscule, elles tintent l'*Angelus*. Et lorsque la lumière s'éteint, et que les ombres du soir descendent dans la plaine, qui ne les aime, redisant, dans le même langage, l'hymne de la reine des cieux? Qui n'est saisi d'admiration dans nos grandes solennités, en entendant s'échapper de nos beffrois ces belles et majestueuses volées, ces sonneries harmonieuses qui nous appellent au pied des autels? Et l'orgue, cet océan d'harmonie qui passe et repasse à flots sur les dalles sacrées : que sont tous les orchestres de la terre auprès de ces milles voix qui semblent se mêler aux chants des cieux?

Voilà un faible aperçu, sans doute, du culte chrétien; nous en avons dit assez, toutefois, pour faire entrevoir tout ce qu'il renferme de grand, de sublime. Et l'on a osé nous calomnier; on a osé nous jeter le reproche absurde d'idolâtrie. On a dit que nous adorions la pierre, que nous adorions les saints! Nous n'adorons que Dieu seul. Nous honorons les saints comme nos intercesseurs auprès de Dieu et nos modèles dans la foi et la morale. Ils ont vaillamment combattu; nous ne leur refusons pas les palmes de la victoire; nous marchons sur leurs traces, afin d'arriver un jour auprès du Dieu qui distribue les récompenses, et à qui seul appartient la gloire et la divinité.

Les sacrements de l'Église sont étroitement liés au culte et sont une autre preuve de sa sainteté. Voyez ce que fait l'amour infini sous la nouvelle alliance pour sanctifier sa créature déchue. Il n'est pas une époque, pas un acte important de la vie, auquel Jésus-Christ n'ait attaché des grâces particulières par l'institution d'un rite sacré. Quand nous arrivons dans la cité du temps, l'onde régénératrice nous réhabilite dans la justice originelle. Le penchant au vice vient-il à se développer, un nouveau secours est préparé contre la bruyante tempête des passions. A la voix du pontife, le divin Esprit descend en nous avec ses pures traditions, ses enivrantes ardeurs. Bientôt nous sommes conviés au banquet céleste, où l'auteur de la vie se fait lui-même notre aliment incompréhensible. Sommes-nous tombés dans le chemin de la vie, avons-nous violé la loi du Seigneur? la pitié divine élève un tribunal de miséricorde, où le pardon attend incessamment le repentir; et quand s'approche le moment qui décidera de notre sort pour jamais, quand le pèlerin arrive au terme de son voyage, l'onction des infirmes le console, le fortifie dans le dernier combat.

La société, comme l'individu, a ses sacrements. Le mariage consacre l'union des époux, introduit dans la famille un principe de sainteté, de vie surnaturelle. Le sacrement de l'ordre investit le jeune lévite d'une sorte de

paternité divine en l'élevant au sacerdoce. Le prêtre priera pour ses frères; il lèvera les mains au ciel, il consolera l'infortune, sera le père de tous les délaissés; il sera la providence de la terre, l'ami de tous les malheureux. Voilà le prêtre; non pas comme un beau idéal, mais tel qu'il est, tel que vous le connaissez, tel que vous le voyez parmi vous.

Revenons à notre sujet, M. F., et disons que dans nos temples tout est saint; tout, depuis la grande victime jusqu'aux dalles où la piété s'agenouille, où la componction vient gémir, se frapper la poitrine; et la cloche, qui sonne la naissance spirituelle de l'enfant, la douce agonie du chrétien prêt à s'envoler au ciel; et nos chaires sacrées d'où le pauvre curé de village laisse tomber plus de vraies vertus que n'en inspirent jamais tous les philosophes, et la pierre sacrée sur laquelle la voix du prêtre fait descendre Dieu, et le tabernacle couvert de chérubins.

Sainte dans ses dogmes, dans sa morale et dans son culte, l'Église ne l'est pas moins par les prodiges de sainteté qu'elle enfante.

Comment dire l'avilissement de l'empire romain au moment où la religion parut pour le régénérer? Comment dire ses excès que nulle langue ne saurait traduire? Toute chair, comme aux temps diluviens, avait corrompu sa voie. L'arbre du mal, grandi dans la vase impure de l'idolâtrie, avait porte ses fruits. D'un côté, une caste orgueilleuse, despote, qui se crée des généalogies célestes, achète au poids de l'or de honteuses apothéoses; de l'autre, un immense troupeau d'esclaves à qui il ne faut qu'un morceau de pain trempé dans le sang du cirque, puis destinés à engraisser les murènes. D'un côté, les deux tiers de la race humaine, abrutis de dépravation, traînant de lourdes chaînes; de l'autre, quelques monstres, qui les torturent et qui, après cela, vont s'asseoir sur l'autel pour y recevoir des adoratiens. Oui, sous Tibère, le monde était un bagne, un bagne immense; Jésus-Christ seul pouvait rendre la vie à un cadavre de soixante siècles.

Reportons-nous à l'heure solennelle où les apôtres se dispersent pour opérer ce miracle. Ils partent, n'ayant avec eux qu'une croix de bois et le bâton de voyageur. Que leur conseillait la prudence? de voiler un peu les dures obscurités de la morale évangélique, et de ne pas écraser la raison mourante du poids de nos redoutables mystères. Voyez-les plutôt.

Quand ils arrivent aux cités païennes devenues la patrie de toutes les oppressions, de toutes les immoralités, de tous les scandales; quand ils arrivent à la grande Éphèse, à la voluptueuse Corinthe, à Rome la courtisane, on entend d'eux des paroles étranges : « Ceux qui sont au Christ, disent-ils, ont crucifié leur chair... Que la fornication, que toute impureté, que l'avarice ne soient plus nommées parmi vous... le juste vit de la foi... »

Eh bien! qu'arrive-t-il? A cet appel, qui affronte toutes les passions, de toutes parts surgissent des prosélytes, impatients de marcher dans la nou-

velle carrière hérissée de croix, de souffrances, d'abnégations. Les rangs chrétiens se grossissent de vieillards, de femmes, d'enfants, de pauvres et de riches, d'ignorants et de savants. S'il est possible, comptez ces légions magnanimes qui, pendant trois siècles, fatiguent le fer du bourreau, les bûchers, les dents du tigre et du léopard... comptez ces anges terrestres qui montent au ciel avec la couronne des vierges et du martyre. Là commence le fleuve de sainteté, dont les eaux pures et limpides, après avoir coulé dans la plaine du temps, iront se perdre dans les espaces sans fin du monde éternel. Il faut suivre son cours à travers les siècles; admirer, chemin faisant, les chérubins du désert, les Antoine, les Paul, tous les anachorètes de la Thébaïde occupés sans cesse à expier les plaisirs de Rome sous la haire et le cilice.

Oh! de nos jours encore, la sainteté la plus étonnante rayonne de toutes parts sur l'Église de Jésus-Christ; et il n'est personne d'entre vous dont l'âme n'ait été quelquefois attendrie au divin spectacle de la vertu. Celle aux pieds si légers pour franchir le triste seuil de la misère, pour arriver au grabat avec des secours et des consolations, c'est la femme chrétienne; ses mains délicates remuent la couche du malade, pansent les plaies du vieillard, tandis qu'une douce voix lui dit de ravissantes choses : c'est la fille de saint Vincent de Paul, c'est la vierge chrétienne!... Et ce petit enfant, ramassé au coin d'une borne, qui l'emmaillote? qui réchauffe ses membres glacés? c'est encore la fille de saint Vincent de Paul, devenue mère par une attendrissante charité, sans cesser d'être vierge. Ces lèvres, purifiées le matin par la sainte hostie, ces lèvres d'où tombent des paroles du ciel sur le râle de l'agonie, sur les difficultés du dernier passage : c'est la sœur hospitalière, c'est la vierge chrétienne. Ce solitaire, toujours debout aux cimes inaccessibles des Alpes, pour disputer aux neiges, aux frimats, à la mort, la proie qu'ils attendent sous un ciel de fer? c'est le religieux du Saint-Bernard, c'est un disciple du Christ. Cet intrépide voyageur, qui s'en va bien loin, au milieu des hordes sauvages, n'ayant qu'un bréviaire sous le bras, l'amour de Dieu et du prochain dans le cœur : c'est un prêtre de Jésus-Christ. Voyez encore cet homme de devouement immolé par la loi du sacrifice au bonheur de la terre : c'est le prêtre de Jésus-Christ. Le prêtre! ah! puisqu'on le calomnie, je suis bien aise de le dire dans cette chaire; le prêtre! vous le trouverez partout où gémit l'humanité souffrante, partout où coule une larme dans l'urne des douleurs, sur les mers, sur les continents, à la Chine altérée de son sang, dans les épaisses forêts de l'Amérique, où le sauvage doit un jour le percer de ses flèches empoisonnées. Le prêtre! vous le trouverez avocat intrépide du pauvre, de la veuve, de l'orphelin, ardent tribun du malheur; vous le trouverez au milieu de vous, sur le champ de bataille, auprès des blessés, dans le cachot où la justice humaine fait expier le crime, sur la charrette du coupable, et

jusque sur l'échafaud du parricide, pour jeter son âme dans le sein de Dieu.

On ne peut donc le contester, l'Église est sainte dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte; et cette sainteté n'appartient qu'à elle seule.

DEUXIÈME POINT.

EN DEHORS DE L'ÉGLISE ROMAINE IL N'Y A POINT DE SAINTETÉ.

Point de sainteté dans le *panthéisme*. En effet, si tout est Dieu; si tous les êtres ne sont que des fractions de la Divinité; si toutes les modifications du moi contingent s'identifient à la substance de l'être absolu, il en résulte la divinisation de tous les vices, de tous les crimes; ou plutôt il n'y a plus de crimes, il n'y a plus de vertus.

Point de sainteté dans le *fatalisme*. Tout ce qui arrive, arrive par une volonté inflexible, sous laquelle, faibles roseaux, nous nous courbons sans le vouloir, sans le savoir. Il n'y a plus alors de liberté, et sans liberté point de bien.

Point de sainteté dans le *paganisme*. Quoi! de la sainteté là où le plus grand des dieux ne fut jamais un honnête homme. Quoi! de la sainteté là où les temples ne sont que des écoles d'impudicité! là où apparaissent je ne sais quelles déesses hideuses à voir, près desquelles les courtisanes de nos vieilles cités seraient encore des modèles de vertu.

Le *protestantisme* lui-même, avec son principe de l'examen privé, de l'inspiration immédiate, peut conduire à tous les excès.

Demanderons-nous la sainteté au *matérialisme?* Tantôt rationaliste, tantôt phrénologue, il enseigne que la pensée, la liberté, le génie, la loi morale, sont le produit final de l'irritabilité nerveuse, ou des protubérances de l'organe cérébral.

Non! pas un système, pas une religion à qui appartienne la sainteté. C'est le privilége de la doctrine catholique; la sainteté est ici : elle est dans cette religion de votre enfance, cette religion qui vous accompagne du berceau à la tombe, qui fait votre bonheur pendant la vie, et qui sera votre récompense dans l'éternité.

SERMON

SUR

LA CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE

PLAN

1er POINT. — L'Église romaine possède la catholicité.

2e POINT. — Les sectes n'ont pas la catholicité.

TEXTE : *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ.* (Marc., XVI, 15.)

L'Église est *une* : *une* dans ses dogmes, *une* dans sa morale, *une* dans son culte ; et cette unité repose sur les traditions, le pontificat romain, les oracles des conciles œcuméniques, l'enseignement de l'épiscopat, les écrits des docteurs.

Cette unité n'appartenait à nulle autre société religieuse ; on l'a demandée en vain au polythéisme, aux enfants d'Israël, aux disciples de Mahomet, aux schismatiques orientaux, aux protestants d'Europe, et telle est la conséquence ; l'unité est un privilége exclusif de la doctrine catholique, et ce privilége prouve jusqu'à l'évidence la divinité de l'Église romaine. Saluons en elle la reine de l'universalité. Semblable à un fleuve qui prend sa source dans une montagne élevée, l'Église descend des profondeurs célestes, verse au loin, à travers l'espace et les siècles, des flots de vie, jusqu'au jour où, s'épanchant au sein de l'éternité, ses rives disparaîtront pour se perdre dans un océan de lumière et d'amour.

Dieu est immense ; son essence adorable se dilate à jamais sans mesure ; rien ne la circonscrit, rien ne peut la circonscrire. Or, la religion, manifestant ses propriétés au dehors, doit être universelle comme Dieu est lui-même infini. Après avoir prouvé que l'universalité est *un caractère exclusif de la doctrine catholique*, nous en déduirons *une seconde preuve de sa divinité*.

PREMIER POINT.

L'ÉGLISE ROMAINE POSSÈDE LA CATHOLICITÉ.

Deux choses constatent l'universalité : la totalité des saintes traditions et une loi de dévouement progressif, de dilatation permanente ; or, l'Église possède ces deux éléments.

Qu'elle possède la totalité des traditions, que, depuis son berceau, elle ait professé la même foi, cela ressort de l'unité, sa marque distinctive, inal-

térable. En effet, admettons un vide, un manque d'éléments divers dans son symbole, dans sa législation évangélique; on ne conçoit plus, dès lors, l'unité de dogme, de morale et de culte.

Elle a aussi un principe de dévouement expansif, dont aucune force humaine ne saurait comprimer la divine énergie : c'est ce fait immense qui domine, remplit les oracles de l'antiquité. Avec quel délirant enthousiasme, avec quels transports d'ivresse les prophètes célébraient cette incroyable expansion de l'épouse de Jésus-Christ. Écoutons d'abord les accents du roi-prophète : « Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage et les confins de la terre pour empire. Les filles de Tyr vous apporteront des présents, et les maîtres des peuples imploreront vos regards. Sa race sera éternelle, et son trône sera comme le soleil en ma présence. Elle étendra son empire d'une mer à l'autre, et des bords du fleuve jusqu'aux extrémités du monde. Les Éthiopiens se prosterneront devant lui, et ses ennemis morderont la poussière. Tous le rois de la terre l'adoreront; toutes les nations se courberont sous son sceptre... En lui seront bénies toutes les tribus de la terre. »

Écoutons les accents du fils d'Amos : « Qu'ils sont beaux, s'écrie Isaïe, qu'ils sont beaux sur la montagne les pieds de celui qui annonce la paix, qui prêche le salut, disant : « Sion, ton Dieu règnera; le Seigneur a déployé son bras aux yeux de tous les peuples, et toutes les contrées de la terre verront le salut de notre Dieu! Je viens, dit-il lui-même, je viens rassembler toutes les nations et toutes les langues; elles viendront et verront ma gloire; j'élèverai un signe au milieu d'elles, et j'enverrai ceux qui auront été sauvés, en Afrique et en Lydie, aux peuples armés de flèches. »

Est-ce là une pure vision, un regard prophétique sur le lointain horizon de l'avenir? Ne dirait-on pas plutôt la narration d'un fait accompli?

Et dans les ravissements de Daniel, que signifie cette pierre qui couche dans la poudre un gigantesque simulacre? Là se révèlent les hautes destinées de l'Église. Oui, elle verra passer et mourir, elle sera le témoin éternel de toutes les décadences, de toutes les ruines, de toutes les funérailles; elle verra passer, mourir les vieilles monarchies des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains, et son empire ira toujours grandissant au milieu de cet immense naufrage des siècles.

Mais comment s'accompliront de si étonnantes merveilles? Voici : Il enverra le Saint-Esprit, le divin Paraclet, et la face de la terre sera renouvelée comme par une seconde création. L'Église deviendra semblable à ce grand arbre où les oiseaux du ciel viennent faire leur nid. Éprouvée dans les premiers jours, elle subira des persécutions aussi violentes que vaines; ses enfants seront mis à mort; les rois et les peuples se ligueront contre le Seigneur et contre son Christ. Mais celui qui habite aux cieux se rira de

leurs vains projets, et, selon sa promesse, il donnera à son Fils les nations pour héritage.

Lorsque la plénitude des temps est venue, le Fils de Dieu descend parmi nous, et il imprime à la société divine, dont il est le chef, le magnifique caractère du progrès universel. Voyez-vous ce levain qui fait fermenter la pâte? ce banquet ouvert à tous les passants? ce grain de sénevé qui devient un grand arbre? Grandes images qui figurent la prodigieuse expansion de la foi catholique : immense bercail; on y viendra de l'Orient, de l'Occident, du Nord et du Midi. « Car, dit Jésus-Christ, j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce troupeau, et celles-là il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il n'y aura plus qu'un pasteur et qu'un troupeau. » Jamais la philsôphie ne parla ainsi à ses adeptes, parce que jamais ils ne sentirent les divines ardeurs de la charité expansive.

Écoutez comment il investit ses premiers disciples de leur haute mission : « Allez, enseignez toutes les nations, prêchez l'Évangile à toute créature. » L'avez-vous entendu, pauvres bateliers de Génézareth? jetez maintenant votre filet sur le genre humain. L'Esprit saint descend sur eux; la grâce de l'apostolat opère une révolution complète dans leur âme, et ils s'en vont, une croix de bois à la main, conquérir l'univers. Dès lors, plus de Grecs, plus de barbares, plus de Romains; dès lors, plus de barrières nationales pour l'Église, plus de limites qui bornent son action régénératrice; elle devient universelle dans sa prédication, dans sa hiérarchie, dans son signe rédempteur.

Universelle dans sa prédication. — Les échos du monde entier ont répété les purs accents de la parole catholique : *In omnem terram exivit sonus eorum.* Suivez ces voix inspirées à travers les ruines du temps : pareilles aux vagues de l'Océan, elles élargissent leur cercle radieux à mesure qu'elles s'avancent.

A l'heure qu'il est, elles couvrent de leur bruit retentissant et les plages civilisées et les îles lointaines où errent çà et là des tribus vagabondes.

Universelle dans sa hiérarchie. — La Rome des Césars régnait par l'épée, par la force brutale : ses aigles, aux serres sanglantes, semaient partout l'épouvante et la terreur. La Rome des pontifes règne, elle, par la mansuétude, par les étreintes d'une charité divine; là où est arboré son radieux étendard, apparaissent soudain l'ordre, la paix et le bonheur. Et où n'est-il pas arboré cet étendard? Qui pourrait dire le nombre d'évêques envoyés du Capitole chrétien sur tous les points du globe?

Qui pourrait énumérer les conquêtes de ces ardents propagateurs de *la bonne nouvelle;* elles sont plus rapides, plus étendues que les conquêtes d'Alexandre et de César? Quand les fils des apôtres arrivent dans un pays, ils chassent devant eux l'égoïsme, et le remplacent par la charité. A leur approche, le cœur se dilate et l'on respire dans une atmosphère nouvelle.

Oui, Rome seule a une propagande, propagande de lumière, de vie, de charité fraternelle; propagande de civilisation, de progrès, d'avancement social dans la carrière de la perfectibilité. Oh! s'il lui était donné de réaliser ses vœux, celle-là ne ferait bientôt de l'univers qu'une seule et même famille.

Et l'universalité du signe rédempteur, qui oserait la nier? Sous Tibère, la croix était le supplice ignominieux des sociétés idolâtres, des hommes stigmatisés par la justice humaine, le honteux gibet des esclaves.

Eh bien! parce que le monde était esclave, Jésus-Christ voulut mourir sur le gibet des esclaves; et l'arbre patibulaire, l'arbre d'opprobre, divinisé par lui, est devenu un signe glorieux, la bannière civilisatrice des peuples. Il s'est élevé sur le trône des Césars; il brille au haut de nos flèches gothiques et sur le diadème des rois. Le brave le porte sur sa poitrine; et sa plus belle récompense, son vrai titre d'honneur, est d'en être décoré sur le champ de bataille. Savez-vous ce qu'il advint, quand le bras révolutionnaire l'arracha des coupoles de nos basiliques pour le briser? Hélas! l'affreuse image de cette lave de sang qui couvrait notre patrie est encore présente à tous les souvenirs..

L'universalité expansive est donc encore la note distinctive, la propriété incommunicable de l'Église catholique, les autres sectes ne peuvent y prétendre; car elle est l'expression, le développement de l'unité de dogme, de culte et de morale; unité dont ces mêmes sectes, nous l'avons démontré, ne sauraient s'attribuer la sublime prérogative.

DEUXIÈME POINT.

LES SECTES N'ONT PAS LA CATHOLICITÉ.

Le paganisme ne rêva jamais le progrès universel. Et comment l'eût-il osé, circonscrit qu'il était dans le cercle étroit de la famille, de la cité; tremblant sans cesse devant les caprices de l'homme et les intérêts de la politique?

Le judaïsme n'a fait aucun pas depuis deux mille ans. Il est aujourd'hui ce qu'il était au temps de Vespasien. Point d'autre loi que celle d'un dur égoïsme, point d'autre vie que celle des intérêts matériels. On rencontre les juifs partout où il y a une pièce d'or à ramasser, partout où gît un aliment à la cupidité; ils ont ramassé de l'or, beaucoup d'or; et aujourd'hui ils ont un roi de la finance dont l'or pèse d'un plus grand poids dans la balance européenne que la lourde épée de Napoléon. Mais l'or ne donne pas l'universalité. Est-ce sous le croissant, par hasard, qu'il faudrait chercher l'universalité? Mais y a-t-il là plénitude des vérités révélées? un principe de dilatation progessive qui agisse, qui se développe dans la sphère d'une

hiérarchie centrale? y a-t-il un chef suprême, avec puissance absolue dans l'ordre divin? Que penseriez-vous d'une croisade turque, entreprise pour soumettre au Koran toutes les nations de la terre? qu'en penseriez-vous? Oh! l'islamisme n'est vraiment qu'un muet, qu'un dégradant simulacre de religion élevé sur un piédestal de boue. Son heure dernière n'est pas loin, et nul bras humain, fût-ce le bras de Mahomet, ne pourra l'empêcher de se briser contre l'inévitable écueil de la civilisation européenne.

Quant aux sectes schismatiques de l'Orient, elles sont morcelées, fractionnées, divisées à l'infini par l'inéxorable loi de l'individualisme. Laissons ces Églises bâtardes et sans élément d'unité. Ont-elles songé à s'étendre par un prosélytisme universel, elles qui n'ont jamais pu réussir à formuler un symbole commun? elles, immobiles, monotones comme ces pierres tumulaires qui couvrent des cadavres? Si on annonçait tout à coup qu'il a pris fantaisie au czar moscovite de soumettre tous les fils de l'Europe catholique à la pensée politico-divine de l'autocratie, on rirait, tant il y aurait d'étrangeté dans cette nouvelle.

L'anglicanisme lui-même, avec sa société biblique, ne résoudra jamais le problème de l'universalité. Est-ce aux commis-voyageurs de Londres qu'il a été dit : *Allez, enseignez les nations?...* Tout le monde est fixé aujourd'hui snr le zèle de ces propagandistes, sacriléges instruments de la politique égoïste et matérielle de la Grande-Bretagne. Ces apôtres, on les soudoie, on les solde tant par tête, voilà tout.

Disons un mot en passant des cultes nés de la Réforme. Ces cultes portent un cachet indélébile de nationalité. Le besoin de vivre un seul jour les réduit à se courber devant le pouvoir temporel. Or, l'inertie de la servitude n'est pas la force spontanée qui engendre le zèle propagateur. Aussi, loin d'eux le dessein de franchir le mur de fer où le glaive les retient prisonniers. Ils sont là, tremblants sous la tiare du souverain dont quelquefois ils ont canonisé l'orgueil, le despotisme, le libertinage... Et puis, toute Église nationale est une Église athée. La raison en est simple. Ses croyances, mobiles, douteuses, varient selon les caprices d'un homme. Il faut croire ce que ce dernier, reconnu pour représentant de Dieu, veut faire croire. La vie sociale, morale, suit les intérêts de son ambition. Alors tout s'ébranle, tout dépérit. Voyez l'Angleterre, elle s'efforce d'éteindre l'anarchie religieuse qui la dévore, et l'Irlande, qui est restée forte dans sa foi, demande chaque jour compte à ses tyrans. La grande voix d'O'Connell ne sera pas stérile, c'est la voix de la religion et de la patrie. La loi de la charité universelle doit s'accomplir. Le catholicisme renversera tôt ou tard les impuissantes barrières de la force brutale.

Ce moment est-il bien éloigné? je ne sais; mais partout, dans la conscience protestante, se manifeste une tendance, un mouvement de retour vers le centre de l'unité, vers l'Église de Jésus-Christ. Et il faut qu'il en

soit ainsi, car en elle seule est le palladium du pouvoir et de l'obéissance; seule elle peut fonder l'ordre et sauver la liberté.

Ah! si les enfants prodigues de la famille européenne, dont l'essor chrétien se trouve comprimé, ouvraient enfin les yeux à la lumière! ah! s'ils revenaient des plages désolées par le mensonge et la servitude! s'ils revenaient à la maison paternelle où les attend un vêtement de gloire! ce jour-là serait un jour de délivrance et de bonheur, ce jour-là il n'y aurait plus qu'un seul bercail et un seul pasteur : *Erit unum ovile, et unus pastor.* Nous sommes à une époque où une inquiétude vague, immense, un frémissement secret agite le monde jusque dans ses entrailles. On entend des bruits sourds, des rumeurs lointaines qui se croisent comme les vents du ciel. Ce sont là des signes avant-coureurs, et les penseurs de nos jours avouent que quelque chose de grand se prépare. Nous, pour qui le nom de Dieu n'est pas une lettre morte dans l'histoire, la main de la Providence nous apparaît dans ces commotions lointaines. Non, ce n'est point à son insu qu'on travaille avec tant d'ardeur à aplanir devant les créations du génie les obstacles du temps et de l'espace, à rapprocher les peuples, à effacer les distances qui les séparent, pendant que l'édifice de Luther, de Calvin, de Henri VIII craque de toutes parts, pour s'abîmer dans une ruine éternelle. Savez-vous de quoi vous serez témoins, quand un jour suffira pour aller à Saint-Pétersbourg; quand, en moins d'une semaine, vous arriverez à Pékin, à la capitale de l'empire céleste? Alors l'élément catholique fera le tour du monde en peu de jours; poussé par les vapeurs, il volera prompt et léger comme l'éclair.

Enfants de l'industrialisme, allez! la religion vous bénit. Alignez ces bandes de fer; le char de la vérité universelle y montera aussi à côté du char de la cupidité; la foi, la charité, glissant sur ces lames rapides, s'en iront régénérer, civiliser les hordes sauvages. Pourquoi, il y a près de deux mille ans, les Romains hâtaient-ils des voies en Italie, dans les Gaules, en Espagne, sur les plages de l'Afrique et de l'Asie?... pourquoi, quelques siècles plus tôt, Alexandre, avait-il fait ouvrir une route jusqu'au Gange? Quel était le but ultérieur du peuple-roi et du vainqueur de Darius? d'affermir leurs conquêtes, d'enrichir la métropole des produits des colonies, de créer des rapports, des communications promptes et faciles : sans le vouloir, ils servaient les vues providentielles; car la grâce devait passer là où les phalanges et les légions avaient soulevé la poussière.

Concluons que l'universalité appartient exclusivement à la doctrine catholique, et que ce privilége exclusif constitue un fait d'un ordre surnaturel. Dieu étant immense, la religion qui manifeste ses propriétés doit être universelle, et toute religion qui ne produira pas cette manifestation de l'infini, succombera tôt ou tard, car elle n'est qu'une pensée individuelle, un système religieux d'invention humaine. L'histoire de quatre mille ans

est une preuve incontestable de cette conséquence. Un autre enseignement, d'une vérité non moins frappante, c'est que toute secte se divise, se fractionne, en raison des efforts qu'elle fait pour s'étendre.

Cette loi d'instabilité atteint-elle également l'œuvre de Jésus-Christ? Non : Il dit un jour à ses disciples : « Allez, évangélisez les nations, ma parole ne subira jamais la moindre altération. » Eh bien! dix-huit siècles sont passés là-dessus, et pas un *iota* n'est changé, et l'Église devient chaque jour plus compacte en s'universalisant. Voilà le prodige; voilà le miracle éternel.

SERMON

SUR

L'APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE

PLAN

1er POINT. — Apostolicité de doctrine et de ministère.	2e POINT. — L'Église romaine est apostolique.

TEXTE : *Superædificati, super fundamentum apostolorum.* (Eph., II, 1.)

« Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres, » disait saint Paul aux premiers fidèles. Telle est la gloire de l'Église. Les cités du monde, les royaumes de la terre se font honneur d'avoir une origine illustre; ils citent avec orgueil les noms de leurs fondateurs; le privilége de l'Église est d'avoir été fondée par les apôtres de l'Agneau, d'avoir, dans la foi et la sainteté de ses pères, une gloire céleste infiniment au-dessus de toute la gloire et de toute la splendeur des plus puissants empires. Aussi les conciles de Nicée et de Constantinople ont-ils ajouté au Symbole des apôtres le mot *Apostolique*, comme étant un des titres les plus glorieux de l'Église, et comme une marque à laquelle on pourrait facilement la reconnaître. Car son antiquité seule, opposée à la nouveauté des sectes hérétiques, est une preuve évidente de sa divinité.

PREMIER POINT.

APOSTOLICITÉ DE DOCTRINE ET DE MINISTÈRE.

On peut distinguer deux sortes d'apostolicités : l'apostolicité de doctrine et l'apostolicité de ministère :

1° L'Église est apostolique dans sa doctrine, parce qu'elle doit toujours

enseigner les mêmes choses que les apôtres ont enseignées, les mêmes articles de foi, le même Symbole, les mêmes commandements, les mêmes conseils, la même perfection dogmatique et morale. Jamais elle n'a pu et elle ne pourra jamais s'écarter de la doctrine que les apôtres lui ont léguée, et qu'ils avaient eux-mêmes apprise de Jésus-Christ, car Jésus-Christ a dit que le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront point. Si donc elle pouvait un instant altérer la doctrine divine, y ajouter ou en retrancher la moindre chose, elle ne serait plus l'Église de Jésus-Christ, elle cesserait d'exister, et les promesses de Notre-Seigneur seraient sans effet; ce qui est horrible à penser.

2° L'Église est apostolique dans son ministère, parce qu'elle a été fondée par les apôtres. Nous voyons, en effet, dans le saint Évangile, qu'ils ont été établis princes et pasteurs de l'Église, sous la conduite de Pierre, qui occupe le premier rang parmi eux, et dont le siége a retenu par excellence le nom de Siége apostolique. Pierre a été le premier dans le grand ouvrage de la fondation de l'Église; mais il n'en a pas été le seul fondement; les autres apôtres ont travaillé aussi de toutes leurs forces à la construction de ce tabernacle divin. Ainsi toutes les Églises, qui ont été fondées par saint Pierre et les successeurs légitimes de saint Pierre, ou par d'autres évêques, successeurs des apôtres, et soumis eux-mêmes à l'autorité du Pape, sont vraiment apostoliques, comme celle de Rome dont elles font partie. On peut les comparer à une multitude de branches, dont l'une porte l'autre et qui vont se réunir à un tronc commun, qui les porte toutes et avec lequel elles ne font qu'un même arbre. Celle de ces branches, qui est la plus récente, la plus faible et la plus éloignée du tronc, n'appartient pas moins à l'arbre que celle qui est la plus ancienne, la plus forte et qui sort immédiatement du tronc.

L'Église est encore apostolique dans son ministère, parce qu'elle a duré depuis les apôtres, par une succession continuelle et non interrompue de pasteurs légitimes. Car Jésus-Christ n'a pas établi son Église pour un temps passager, mais pour durer jusqu'à la consommation des siècles. Et voilà pourquoi, en envoyant ses apôtres, il leur a donné le pouvoir de se choisir des successeurs, qui seraient les héritiers de leur puissance. De même qu'au commencement, lorsque Dieu créa le monde, il donna à ses diverses créatures sa bénédiction, afin qu'elles pussent se propager et se multiplier chacune selon son espèce, de même aussi Jésus-Christ a voulu que les apôtres, pères de ce nouveau monde qu'il est venu former, eussent le droit de transmettre leur ministère à des successeurs, qui continueraient leur ouvrage, ou plutôt l'ouvrage de Dieu, jusqu'à la fin des temps. « Je suis avec vous, leur a-t-il dit, jusqu'à la consommation des siècles. » Or, l'Église devant subsister jusqu'à la consommation des siècles, il faut nécessairement qu'il y ait toujours des pasteurs pour la gouverner.

Et, en effet, elle n'en a jamais manqué et n'en manquera jamais. Nous voyons même, dès les premiers temps, que les apôtres se sont empressés de se donner des coadjuteurs, des successeurs, à mesure que le troupeau de Jésus-Christ augmentait. Dans le cénacle, ils élurent Mathias et se l'associèrent, en remplacement du traître Judas. Plus tard, saint Pierre établit Évode à Antioche et Marc à Alexandrie; saint Paul établit Timothée à Éphèse, Tite dans l'île de Crète. Ceux-ci ont légué leur pouvoir à d'autres, qui l'ont eux-mêmes transmis à leurs successeurs, et ainsi de suite.

Quoique cette succession de pasteurs légitimes ne puisse jamais être interrompue dans l'Église, ce n'est pas à dire pour cela que quelques siéges particuliers ne puissent s'éteindre ou être transférés ailleurs. Car nous avons déjà remarqué plusieurs fois que Dieu peut ôter la lumière évangélique à un peuple, pour le punir de ses prévarications, et la donner à un autre qui en profitera mieux. Ce qui n'empêche pas que l'Église, qui doit durer toujours, d'après la promesse de Jésus-Christ, n'ait toujours pour la gouverner des évêques successeurs des apôtres. Il faut aussi nécessairement qu'elle ait toujours un Pape, successeur de saint Pierre; car le siége de Pierre étant le fondement de l'Église, s'il venait à manquer, toute l'Église par là même s'écroulerait aussitôt.

L'apostolicité est une des marques les plus certaines et les plus claires, à laquelle Jésus-Christ a voulu qu'on reconnût son Église. Désirez-vous savoir si telle ou telle communion chrétienne est la véritable épouse du Sauveur, examinez un instant : remonte-t-elle aux apôtres? est-elle unie à Pierre? Dans ce cas, vous pouvez y entrer en sûreté. Mais elle ne date que de telle époque; elle ne peut remonter jusqu'aux apôtres; elle ne tient pas à cette ancienne et auguste société, qui reconnaît les apôtres pour ses chefs et ses fondateurs; elle n'est pas en communion avec la chaire de Pierre; ah! méfiez-vous-en, fuyez-la; c'est une Église fausse; c'est évidemment une société d'hérétiques ou de schismatiques.

DEUXIÈME POINT.

L'ÉGLISE ROMAINE EST APOSTOLIQUE.

Appliquons maintenant à l'Église romaine les caractères d'apostolicité que nous venons d'exposer. Elle est apostolique.

1° *Par sa doctrine;* c'est dans les écrits des apôtres ou dans les traditions venues des apôtres, qu'elle va puiser les enseignements qu'elle nous donne sur la foi et sur les mœurs. Fidèle gardienne des dogmes qui lui ont été confiés, elle n'a eu d'autre soin dans ses conciles que d'expliquer, plus longuement et avec plus de précision, ce qu'on croyait d'abord en toute simplicité. Toujours ferme et invariable, on n'a pu jamais la prendre sur le fait de l'innovation; jamais on n'a pu lui dire : « Vous changez de

doctrine; votre foi n'est plus la même; vous n'enseignez pas aujourd'hui ce que vous enseigniez hier. » A chaque fois, au contraire, que les hérétiques se sont mis à dogmatiser, elle s'est aussitôt élevée avec force contre eux; elle leur a dit : « Vous corrompez l'ancienne croyance; ce n'est pas là la doctrine de nos pères; ce n'est pas là ce que nous avons appris. » Et elle les a forcés à se rétracter, ou bien elle les a chassés impitoyablement de son sein. On peut compulser tous les monuments de l'histoire; et il ne sera pas difficile de reconnaître la perpétuelle uniformité de sa doctrine, en remontant de concile en concile et de siècle en siècle, jusqu'aux temps apostoliques.

2° *Parce qu'elle a été fondée par les apôtres;* on ne peut, en effet, lui assigner d'autres pères, d'autres instituteurs, d'autres fondateurs que les apôtres. A la différence des sectes hérétiques, qui tirent leur nom de leurs auteurs, comme, par exemple, les marcionites de Marcion, les luthériens de Luther, les calvinistes de Calvin, elle a toujours porté le glorieux titre de catholique et d'apostolique. Toujours elle s'est montrée inviolablement attachée au siége de Pierre, qui est le centre de l'unité; et c'est de cette chaire de Pierre qu'elle tire sa force et sa stabilité.

3° *Parce qu'elle remonte, par une succession continuelle et non interrompue de pasteurs légitimes, jusqu'aux apôtres*, et, par eux, jusqu'à Jésus-Christ. C'est un fait si évident que ses ennemis eux-mêmes sont forcés d'en convenir. Tous les écrivains ecclésiastiques déduisent la succession des souverains pontifes, évêques de Rome, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, qui occupe aujourd'hui la chaire apostolique; de sorte que nous pouvons remonter de Pape en Pape jusqu'à Jésus-Christ, sans trouver aucune interruption. L'histoire nous montre une pareille succession de pasteurs dans tous les évêchés fondés par les apôtres, ou par leurs successeurs, et qui ont continué, depuis leur origine, d'être unis à l'Église catholique. Ainsi, les évêques de Paris remontent jusqu'à saint Denis, envoyé par le Saint-Siége, en 250; ceux de Toulouse, jusqu'à saint Sernin; ceux de Limoges jusqu'à saint Martial, qui vint aussi prêcher la foi dans notre pays; ceux de Rodez jusqu'à saint Amans. Et, par ces évêques, qui vivaient dans la communion de l'Église catholique et étaient fidèlement attachés à la chaire de saint Pierre, nous remontons jusqu'à saint Pierre lui-même et jusqu'à Jésus-Christ. C'est cette continuité de succession, qui touchait singulièrement saint Augustin, et lui faisait dire : « Ce qui me retient dans l'Église, c'est la succession non interrompue des évêques depuis saint Pierre, à qui le Seigneur a confié le soin de ses brebis, jusqu'à celui qui est assis aujourd'hui dans la chaire de cet apôtre. »

Quelle autre société peut nous présenter une succession si claire et si imposante? Que les hérétiques nous montrent quelque chose de pareil; c'est le défi que Tertullien portait à tous les ennemis de l'Église, lorsqu'elle

n'avait encore que deux siècles d'existence; qu'eût-il dit, s'il avait vu une succession non interrompue de dix-huit siècles? Comment les protestants peuvent-ils soutenir le poids accablant de cette longue chaîne de pasteurs, qui tous se sont légitimement succédé les uns aux autres? Ils ont beau prétendre qu'ils professent la véritable doctrine des apôtres, qu'ils sont la véritable Église de Jésus-Christ, nous leur répondrons avec Tertullien : « Montrez-nous donc l'origine de vos églises; faites-nous voir la liste de vos évêques jusqu'aux apôtres... Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Depuis quand êtes-vous nés? » Qui est-ce qui était luthérien, avant que Luther eût paru? calviniste avant Calvin? et anglican avant Henri VIII? Comment Luther, Calvin et Henri VIII remontent-ils de siècle en siècle jusqu'aux apôtres? A qui ont-ils succédé? De quels pasteurs ont-ils tenu la place et enseigné la doctrine? Ils se sont ingérés d'eux-mêmes; ils ne viennent que d'eux-mêmes et non des apôtres; ils ne sont donc pas apostoliques. C'est là un argument sans réplique, avec lequel on peut confondre, en un moment, toutes les sociétés hérétiques et schismatiques. Il n'y a qu'à leur rappeler ce fait si malheureux pour elles, ce fait public et notoire de leur nouveauté, de leur scission avec l'Église catholique. Toutes, sans exception, s'en sont séparées comme la partie du tout, comme les branches du tronc, et, « la plaie que forme cette scission, a dit Bossuet, ne se ferme pas par le temps, et, pour peu qu'on y regarde de près, la rupture paraît toujours fraîche et sanglante. » Il n'est donc pas nécessaire d'entrer dans de longues discussions pour fermer la bouche aux hérétiques; il suffit de ce seul mot de saint Augustin : « Vous n'étiez pas hier; vous n'étiez pas hier, ni vous ni votre doctrine. » Et, tandis que l'Église catholique, en publiant sa doctrine, a pu toujours dire avec confiance : « Nous annonçons, touchant le Verbe de vie, ce qui était dès le commencement, ce que nous avons ouï de nos oreilles, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons considéré avec attention et touché de nos mains; » vous, au contraire, que pouvez-vous dire, sinon que vous annoncez ce que vous n'avez ni vu ni entendu, mais ce que vous avez imaginé? La doctrine que vous prêchez, vous l'avez inventée; personne ne la connaissait avant vous; elle est née de vous; et elle serait encore inconnue, si vous ne vous fussiez jamais montrés au monde. Et vos pasteurs, d'où viennent-ils? de qui tiennent-ils leur mission? à qui ont-ils succédé? Il vous est impossible de répondre à ces questions. « Mais, dit saint Cyprien, peut-il être tenu pour pasteur celui qui, ne succédant lui-même à personne et commençant par lui, se montre l'ennemi de la paix du Seigneur et de l'unité divine? » Donc vous êtes des gens sortis hors de la droite ligne, hors de la chaîne de succession, hors de la tige de l'unité. Les vrais enfants de l'Église, la vraie postérité de Jésus-Christ va, sans discontinuer, jusqu'à l'origine de sa race.

A ces titres de catholique et d'apostolique, l'Église joint encore celui de

romaine, parce que c'est à Rome que réside le Souverain Pontife, son chef visible sur la terre. Saint Pierre, en établissant son siége dans cette fameuse ville, qui était alors la capitale de l'empire romain, en a fait la capitale de l'empire de Jésus-Christ sur la terre. Quelle merveille que le trône d'un pauvre pêcheur, que ce trône si faible, si obscur en apparence, se soit conservé ferme et inébranlable, pendant tant de siècles, au milieu des révolutions qui ont renversé le trône des Césars! Mais c'est la main de Dieu qui le soutient, pour être le rempart de la foi et une colonne de lumière, qui éclaire à jamais tous les fidèles, afin de les rappeler à l'unité. Quiconque tient à cette Église romaine, mère et maîtresse des autres Églises, est sûr d'appartenir au bercail de Jésus-Christ; quiconque s'en écarte n'est plus qu'un étranger et un profane.

Quelques protestants ont osé nier que saint Pierre ait été jamais à Rome. Mais c'est un fait constant, attesté par toute l'antiquité chrétienne, que ce prince des apôtres s'est rendu dans cette capitale du monde, pour y prêcher l'Évangile, qu'il y a subi le martyre, et qu'il y a fondé un siége, dont il a été le premier évêque. Les historiens nous assurent qu'il y a siégé vingt-cinq ans, ce qui toutefois ne l'empêcha pas de s'absenter de temps en temps, pour aller porter, dans d'autres contrées, la lumière de la foi. Il est honteux aux sectes protestantes d'avoir produit des hommes capables de contester un fait d'une aussi grande certitude.

En se fixant à Rome, saint Pierre y a établi le trône de la religion chrétienne. De là, ses légitimes successeurs, héritiers de sa puissance, étendent leur sollicitude sur l'Église universelle; et leur voix doit être écoutée avec vénération, comme la voix de Pierre lui-même. Mais nous avons traité assez longuement ce sujet.

Quel bonheur pour nous d'être membres de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, d'être les vrais enfants de Jésus-Christ! Oh! demeurons invinciblement attachés à la chaire de saint Pierre, d'où découle si abondamment la grâce et la parole de Dieu. Désormais, quand nous réciterons le Symbole, ou que nous chanterons, pendant le saint sacrifice, ces paroles : Je crois la sainte Église catholique et apostolique, *unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*, prononçons-les avec une vive foi, un entier dévouement et une parfaite soumission à tout ce qu'elle a bien voulu nous prescrire pour notre sanctification. *Amen.*

ÉGLISE

I. — NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE.

II. — AUTORITÉ DE L'ÉGLISE.

III. — INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

INDICATIONS

Ce Recueil devant être un *Traité oratoire* sur l'Église, aussi complet que possible, nous ne pouvons suivre de meilleure méthode pour l'ordre des sujets que celle des *Traités théologiques*. Donc, après avoir commencé par les questions de : 1° *Notion et origine de l'Église;* 2° *ses notes* ou *caractères qui sont :* l'*Unité*, la *Sainteté*, la *Catholicité*, l'*Apostolicité*, nous continuons, comme les théologiens, par celles de : *Nécessité, Autorité, Infaillibilité,* perpétuité, combats et triomphes, et les autres qui en découlent.

Les trois sermons qui vont suivre sur, 1° la *Nécessité;* 2° l'*Autorité;* 3° l'*Infaillibilité de l'Église,* sont du meilleur choix.

Le célèbre M. Deplace, qui en est l'auteur, est regardé généralement, sinon comme le premier prédicateur de l'époque, au moins comme un des premiers : plan net, clair, naturel, précis; argumentation ferme, soutenue, théologique et oratoire en même temps; style noble, harmonieux, classique; — excellent modèle pour la chaire.

A ceux qui désireraient encore plus d'étendue sur ces matières, nous indiquons les *Conférences* de Mgr Plantier, évêque de Nîmes, sur l'Église, prêchées à Notre-Dame de Paris, en 1847 et 1848.

Les mêmes questions y sont traitées avec la supériorité de talent de l'éloquent évêque.

SERMON

SUR

LA NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE

Par M. l'abbé DEPLACE,

Archiprêtre de Notre-Dame de Paris, chanoine, doyen de la métropole
Prédicateur ordinaire de S. M. l'Empereur Napoléon III.

PLAN

1er POINT. — Nécessité de l'Église pour interpréter l'Écriture.

2e POINT. — Nécessité de l'Église pour le salut de la multitude.

3e POINT. — Nécessité de l'Église pour le salut des savants et des grands.

TEXTE : *Euntes, docete omnes gentes.* (Matth., XXVIII, 19.)

Je viens, M. F., examiner devant vous trois questions importantes : 1° la nécessité de l'Église; 2° son autorité; 3° son infaillibilité. J'établirai d'abord que la foi demande l'Église; ensuite que l'Église appelle l'autorité; et enfin que l'autorité ne saurait se passer de l'infaillibilité, c'est-à-dire en trois mots : 1. point d'Église, point de christianisme; 2. point d'autorité, point d'Église; 3. point d'infaillibilité, point d'autorité.

PREMIER POINT.

NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE POUR INTERPRÉTER L'ÉVANGILE.

Écoutez les communions séparées de l'Église catholique : Le christianisme, vous disent-elles, n'est-il pas tout entier dans l'Évangile, et dès-lors est-il besoin d'autre enseignement et d'autres maîtres? Par malheur, dès le premier mot, une objection s'élève, qui renverse un système si flatteur pour la vanité humaine. Le christianisme, dites-vous, n'est-il pas tout entier dans l'Évangile? Je le veux. Mais cet Évangile, qui le possède? Vous me montrez bien un livre appelé de ce nom, écrit, dites-vous, par les Apôtres, qui contient la doctrine recueillie des lèvres même du Fils de Dieu. Mais ce livre, qui vous en garantit l'authenticité et l'intégrité, ce livre qui a passé par tant de mains, qui a traversé tant de siècles de révolutions et d'ignorance pour arriver jusqu'à vous? Est-ce que vous êtes con-

temporains du Christ, pour affirmer que la doctrine de ce livre, c'est sa doctrine, toute sa doctrine, rien que sa doctrine? Eh bien! ces pages, qui sont déjà vieilles de dix-huit siècles, ont-elles une voix pour se rendre témoignage? Vous disent-elles si elles sont vierges d'altérations, lorsqu'ici-bas, l'homme et le temps ont altéré toutes choses... et tant de livres autour de vous?

Et ainsi, d'abord, une question préalable vous arrête. Quand vous avez bien examiné, discuté, raisonné sans fin, vous ne faites que vous envelopper de difficultés nouvelles et à jamais insolubles. Vous, vous voulez vous faire à vous-mêmes votre crhistianisme, et voilà que, sans la tradition de l'Église, l'authenticité et l'intégrité du livre sacré vous échappent; vous voulez vous faire votre christianisme par votre examen personnel, et voici, architectes malheureux, que le sol tremble sous vos pieds, et vous ne trouvez pas même à asseoir la première pierre de cet édifice, que, dans votre orgueil, vous prétendiez pousser jusqu'aux cieux. Mais ce n'est pas tout. L'Église vous a attesté l'authenticité et l'intégrité du livre divin; vous possédez en main l'Évangile, livre certainement inspiré de Dieu? Eh bien, je soutiens que vous ne pouvez encore, par les seules forces de votre raison, par votre examen personnel, tirer votre christianisme de ce livre, assurément et infailliblement divin. Je soutiens que l'Église, qui vous a donné l'Évangile, doit encore vous interpréter l'Évangile. Je soutiens que, seuls et livrés à vous-mêmes, logiquement, vous n'aboutirez qu'au doute, qu'à l'indifférence universelle en matière de religion.

DEUXIÈME POINT.

NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE POUR LE SALUT DE LA MULTITUDE.

Et d'abord, en effet, M. F., la voie qui conduit au christianisme doit être une voie universelle et à la portée de tous, car, de quelque côté qu'on le prenne, le christianisme appartient à tous, comme besoin, comme espérance, comme devoir et comme loi. Or, est-ce que vous ferez à tous une obligation de cette recherche personnelle de la vérité révélée? Une religion qu'on se fait à soi-même, par l'examen, cette religion-là demande de longues et de pénibles réflexions. Exigerez-vous donc de la multitude ces recherches, cet examen? Ne pourra-t-elle prononcer cette parole suprême : *Je crois*, qu'après avoir longuement consulté sa raison? Car l'examen demande de patientes et longues réflexions; il veut, et à un rare degré, la science, la force et la pénétration de l'esprit. Est-ce que le peuple en est capable? La multitude peut-elle comprendre la Bible? Est-ce qu'elle peut seulement la lire? Surtout, l'examen personnel demande du temps, et par conséquent des loisirs. Où la multitude trouvera-t-elle tout cela? Quoi donc! ce pauvre paysan, qui se nourrit et vous nourrit tous les jours de

ses sueurs, devra laisser le soc sur les sillons pour aller discuter sur les saintes Écritures ! Un ouvrier, que vos besoins factices ou réels condamnent à un travail que le soleil commence en se levant et qu'il ne finit pas toujours en se couchant, devra prendre apparemment sur le sommeil de ses nuits pour aller rêver sur un texte, inspiré sans doute, mais qu'il ne comprend pas !... Il le faut bien ; il le faut, si chacun doit se créer sa religion à soi-même, s'il n'y a pas une Église pour conduire l'homme au christianisme, s'il faut se faire à soi-même ses propres croyances ou ne rien croire. Ainsi donc, le christianisme qu'on se fait à soi-même par voie d'examen est un christianisme impossible à la multitude, impossible au peuple ; et je dirai aux partisans du libre examen : C'en est assez ; votre système est faux, votre système est cruel, votre système est certainement réprouvé de Dieu, par cela seul qu'il place la religion sur un autel inaccessible à la multitude. En effet, qui a plus besoin de la religion que le peuple ? Quand il se sent avili par nos dédains, la religion le relève ; quand il succombe au travail qui use toutes les forces de sa vie, est-ce que ce n'est pas la religion qui l'encourage ? Lorsque tout lui manque et qu'on le délaisse, n'est-ce pas la religion qui l'adopte et le console ? Lorsqu'il prend en dégoût et en haine cette société où il ne trouve pour sa part que labeurs, c'est encore la religion qui le réconcilie avec la terre par l'espérance. Eh bien, encore une fois, par cela seul que votre système place la religion hors du peuple, votre système est réprouvé de Dieu.

Mais Dieu est juste, Dieu est sage ; il n'a pu imposer toutes les privations à la fois à la multitude, et si sa main droite a été avare pour elle, il faut certainement que sa main gauche soit libérale et protectrice ; s'il a refusé au plus grand nombre ce qu'on appelle la fortune, le pouvoir, toutes les jouissances, les biens de la terre, c'est qu'il doit donner comme privilége, l'espérance, la vérité, l'amour, tous les biens du ciel à cette même classe qu'il semble avoir déshéritée. Aussi, écoutez le Maître, celui qui s'appelle le père de tous et surtout le père des petits et des pauvres ; lorsque les disciples de Jean viennent à lui et lui demandent s'il est bien le véritable Christ, que répond-il ? « Dites à Jean : Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques marchent, les morts ressuscitent. » Est-ce tout ? Non ; il y a une preuve de sa divinité, plus éclatante que les miracles ; il y a quelque chose de plus surhumain que toutes les lois de la nature renversées. Quoi donc ? *Pauperes evangelizantur ;* les pauvres sont évangélisés. C'est la lumière qui, de préférence, est donnée aux petits ; c'est l'Évangile porté avant tout aux pauvres, aux désolés, à ceux que la société ne regarde même pas.

Pauperes evangelizantur. Voilà la véritable voie du christianisme, celle où se rencontre le peuple ; voilà la religion véritable, celle qu'entend la multitude, celle où il n'y a pas de privilége : c'est la religion des petits, des

ignorants, des fidèles, du peuple, et cette religion est la voie du christianisme, c'est l'Église, oui c'est l'Église qui se livre à tous; l'Église qui parle tous les langages; l'Église qui touche à toutes les classes, aux plus infimes comme aux plus hautes, car elle ne fait point acception de personnes, et qui reconnaît à tous l'égalité des mêmes besoins, et par conséquent des mêmes droits devant Dieu; l'Église qui n'admet de priviléges que pour les petits et les pauvres; l'Église qui se fait tellement leur apôtre que vos sages lui en font un reproche, qu'ils la prennent en pitié, qu'ils l'accusent de n'avoir autour d'elle que des gens de rien, en un mot la multitude. Eh bien! oui, mon Dieu, votre cœur m'en répond : voilà le seul système qui conduise à la vérité, qui conduise à vous. Tout autre théorie qui ne donnera la vérité qu'aux savants n'est qu'une théorie maudite; tout autre voie dans laquelle le peuple ne pourra entrer, cette voie ne conduit point à vous; jamais elle ne saurait aboutir au ciel et à Dieu, elle ne peut que descendre à l'enfer, à l'abîme, à Satan.

TROISIÈME POINT.

NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE POUR LE SALUT DES SAVANTS ET DES GRANDS.

Ainsi, vous me direz : eh bien, soit : la multitude ira à la foi par l'enseignement de l'Église; mais nous qui avons la science, nous qui avons le loisir, nous qui avons le pouvoir de réfléchir et de raisonner, nous prendrons notre chemin de plus haut; nous irons par l'examen à la religion. Eh bien! je dis que vous ne le pouvez pas. Non, M. F., la vérité n'a pas créé deux voies pour conduire à son temple; l'une en bas pour la multitude, l'autre en haut pour ceux qui sont éclairés ou du moins qui s'imaginent l'être. Ce serait là une distinction humiliante pour les petits, pour les pauvres; et jamais Dieu ne voudra humilier la portion la plus nombreuse, et par conséquent la portion la plus chère de sa famille. Afin que nul ne puisse se plaindre, il a fait une voie égale pour tous, une voie large, facile, une voie où tous puissent marcher; la multitude n'est pas capable du christianisme tel que vous l'entendez; jamais elle ne pourra monter à votre hauteur; mais vous, vous êtes capables de sa religion, vous pouvez descendre... Eh bien! descendez!

Et je suppose (ce qui n'est pas), je suppose un instant que l'homme puisse se faire sa religion à lui-même. Je n'en soutiendrai pas moins que jamais il n'arrivera à la vérité par cette voie de la recherche, par l'examen personnel. Vous dites : Le christianisme tout entier est dans l'Évangile. Soit; mais encore il faut l'y trouver. Ce monde que cherchait autrefois Colomb était bien au milieu de l'Océan, mais encore fallait-il l'y découvrir. Eh bien, votre barque, cette barque de la raison humaine, est trop fragile pour vous conduire au port sur une mer si orageuse : elle va toucher au

premier écueil, elle va sombrer à la première lame. Il faut un navire, l'Église catholique, avec son pilote divin qui connaît les sentiers de la mer, *semitas maris*, comme parle le prophète, qui tient entre ses mains les vents et les tempêtes, et qui seul peut vous conduire au port de la céleste et divine vérité. Et enfin, je vous supposerai tout ce que vous voudrez de science, de lumières, de droiture dans l'esprit et dans le cœur; vous avez entre les mains l'Évangile, texte certainement divin, mais, remarquez-le, qui participe de l'infirmité de la parole humaine, qui cache des sens multiples sous le même mot, qui est susceptible dès-lors d'interprétations diverses, contradictoires; vous prononcez d'après votre seule raison; vous dites : Ceci est le sens divin, et ceci ne l'est pas. Eh! je vous le demande, quel est donc, en dernière analyse, le motif de votre choix. Mais c'est l'infaillibilité de votre raison individuelle. Ce que vous appelez la pensée de Dieu, ce que vous appelez la vérité, c'est ce que vous croyez apercevoir dans l'Évangile. Ce que vous appelez erreur, c'est ce que votre raison n'y aperçoit pas. Et ce sera là une foi, ce sera là une croyance religieuse! vous devriez être les fils de votre croyance, et vous vous trouveriez en être les pères! Vous devriez dépendre d'elle, et c'est elle qui dépendrait de vous! Vous devez dire : Je crois en Dieu, et, avec votre raison, vous ne savez dire autre chose, sinon : Je crois en moi-même. Mais, que dis-je! vous croyez en vous-mêmes, vous ne pouvez pas y croire. En effet, M. F., pour prononcer entre les sens divers que vous présentent les textes de l'Évangile, il vous faut une règle sûre, infaillible; où la prendrez-vous? en dehors de vous, il n'y a que l'Église, et vous la récusez; au dedans de vous il n'y a que votre raison, et c'est votre raison qui précisément demande une règle. Donc, avec votre raison seule, vous ne pouvez aller plus loin qu'une conjecture. Vous aurez beau supposer comme nos frères des communions séparées un secours d'en haut, des illuminations de l'intelligence, des goûts intérieurs qui viennent de vous; ces appétits intérieurs qui ne dépendent que de vous, ne prouvent par conséquent rien, ne font qu'embarrasser la question de difficultés nouvelles sans la résoudre jamais. Je dis que vous n'irez jamais au-delà d'une conjecture, d'un peut-être. Vous ne pourrez dire autre chose que : Il me semble que c'est le sens rationnel, peut-être divin... il me semble... Mais il faut dire ici : oui, et là : non! Et je dis, moi, qu'avec votre raison seule, vous ne pouvez vous décider qu'au hasard; et, pour me servir d'une expression de Pascal, que vous devrez jouer votre foi à *croix ou pile*. Des conjectures, un peut-être, voilà donc votre religion; ce n'est plus même l'idolâtrie de votre raison, c'est l'idolâtrie de votre imagination et de vos rêves.

Et encore, si vous pouviez vous prendre à ces chimères! et encore, si vous pouviez vous en tenir à ces conjectures!... Mais non, voilà que votre raison, cette raison que vous invoquez, va vous contraindre à lâcher prise.

Car, remarquez-le bien, aujourd'hui, vous vous faites un symbole; mais c'est la foi du jour présent, et qui vous dit que ce sera la foi du jour suivant. Qu'en savez-vous? Est-ce que le droit d'examen n'est pas inaliénable? Est-ce que l'indépendance de l'esprit humain n'est pas illimitée? Demain, vous aurez le même droit d'examiner qu'aujourd'hui, et par conséquent, qui vous répond que des réflexions nouvelles n'amèneront pas des conjectures nouvelles? Qui vous dit qu'en regardant l'Évangile par un autre endroit et, si j'ose parler ainsi, par une autre lumière de votre raison, vous n'y découvrirez pas des apparences qui démentiront les apparences d'aujourd'hui? Est-ce donc la première fois que votre raison aurait varié? Et pouvez-vous vous flatter d'être plus constant dans l'avenir que dans le passé? Et que sera-ce si, non contents de vous considérer vous-mêmes, vous jetez les regards autour de vous? Vous ne pouvez ignorer, M. F., qu'autour de vous, des milliers d'êtres humains, en vertu des mêmes principes et du même droit d'examen, raisonnent sur les Écritures et tirent par l'examen leur religion de l'Évangile. Or, entre tant d'intelligences qui sont toutes en travail de leur religion, combien d'opinions contradictoires et sur le même point, et qui chacune se justifient par les Écritures? Qui prononcera donc entre vous? Vous ne pouvez admettre le système de votre voisin, mais il ne saurait admettre le vôtre. Vous avez pour vous l'examen de l'Évangile; mais il a examiné comme vous. La raison est de votre côté; il soutient que la raison est pour lui. D'où il suit que, lui ne pouvant admettre sans réserves votre système parce qu'il contredit le sien; et vous, ne pouvant admettre le sien parce qu'il contredit le vôtre (ayant tous deux d'ailleurs la même autorité, la même infaillibilité), vous êtes obligés l'un et l'autre de rester suspendus à un doute universel. Espérez-vous, ô hommes de l'examen privé! qu'il vous sera permis de vivre ainsi éternellement d'un doute ou d'un peut-être! Non, vous n'y resterez pas dans ce doute : la nature vous le défend. Il est contre nature de retourner sans cesse dans la plaie saignante le fer qu'on n'en peut retirer, de prolonger à plaisir ses convulsions et de se faire un jeu horrible de sa propre agonie. Alors, que ferez-vous? Vous sentirez la nécessité d'en finir, et vous irez demander la fin de vos tourments à l'oubli, à l'indifférence; vous ferez comme le malheureux qui ne peut plus lutter contre le courant d'un fleuve et qui abandonne aux eaux sa barque, et s'enveloppe la tête de son manteau, évitant de prévoir à quelle pierre de la rive le flot va le briser. Vous aussi vous livrez votre vie au hasard, vous aussi vous vous laissez aller au courant de l'existence, et, sur toutes choses, vous évitez de prévoir à quel écueil le flot suprême doit vous briser.

Et maintenant, soyez fiers de votre religion! Et maintenant, parlez-nous de cette voie de l'examen comme de la voie qui conduit au christianisme! Vanterez-vous vos réflexions, lesquelles, en dernière analyse, n'ont abouti

qu'à ne point trouver et à ne chercher plus? Maintenant, dites-nous que c'est là la voie qui conduit à la vérité, à Jésus-Christ, vous qui, par cette voie, n'avez abouti définitivement qu'à l'indifférence en matière de religion. Certes, si Dieu ne nous avait donné d'autres moyens pour parvenir à la vérité, il aurait été envers nous bien cruel et bien injuste tout ensemble. Mais, Dieu merci! l'Évangile et l'humanité n'ont pas été trahis de la sorte par Jésus-Christ. Non, il n'a pas abandonné ses enfants seuls et sans guide dans ce labyrinthe homicide d'une science funeste, laquelle tue et dévore ses disciples; mais il a mis au milieu du monde et conserve à travers les siècles son Église. Écoutez-la qui vous appelle et qui vous dit : « C'est moi qui suis l'épouse du Christ, depuis qu'il ma dit : Va et enseigne; depuis dix-huit siècles, je ne cesse de prêcher sa parole. Venez, voici son Évangile que je vous présente, tel que je l'ai reçu des Apôtres et tel qu'eux-mêmes l'ont reçu de Jésus-Christ. Mais ce livre seul, c'est un texte mort qui ne vous dira rien. C'est la parole obscure : elle aveuglerait votre intelligence au lieu de l'éclairer; c'est-à-dire c'est une parole homicide, un écueil; au lieu de la vie, vous n'y trouveriez que la mort. Eh bien, voilà le saint Évangile, voilà ce qu'ont entendu et cru avant vous tous les siècles. Écoutez et ne raisonnez plus; croyez et ne discutez plus : voilà la vérité, acceptez-la et reposez-vous dans sa possession; voilà le devoir, accomplissez-le; laissez là les raisonnements, les théories, les systèmes, mais venez trouver enfin dans la loi le repos, la paix et la béatitude : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi.* »

SERMON

SUR

L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE

Par M. l'abbé DEPLACE,
Archiprêtre, doyen de Notre-Dame de Paris.

PLAN

1er POINT. — Nécessité d'une autorité dans l'Église.

2e POINT. — Impuissance de l'Église sans cette autorité.

3e POINT. — Autorité séculière des dissidents.

POINT D'AUTORITÉ, POINT D'ÉGLISE

TEXTE : *Omnis potestas data est mihi in cœlo et super terram.* (Matth., XXVIII, 18.)

PREMIER POINT.

NÉCESSITÉ D'UNE AUTORITÉ DANS L'ÉGLISE.

1° Que le christianisme, M. F., en tant qu'il a été constitué dans la société par Jésus-Christ, en un mot l'Église, ne puisse se passer de l'autorité, c'est ce que le bon sens ne saurait nier. L'autorité, en effet, c'est pour toute association humaine la première condition de vie. Que l'autorité n'existe pas, et ce corps moral qui a été appelé la société ne se formera jamais; que l'autorité n'existe pas, à l'instant il se décompose et se dissout. L'autorité est donc à la société ce que le ciment est aux matériaux, à l'édifice, ce que le cœur est à l'organisme du corps humain; c'est le lien des éléments qui le composent; c'est le principe régulateur du mouvement et de la vie. Et aussi, M. F., les hommes ont-ils toujours admis l'autorité : ils ont pu discuter sur ses formes, jamais ils n'en contestèrent sérieusement la nécessité. Ses ennemis les plus acharnés songent bien plus à la déplacer qu'à la détruire. C'est un drapeau qu'on ne menace que la veille du combat, mais qu'on relève toujours, et à son profit, le lendemain de la victoire. Il est dans la force des choses, il est nécessaire que les hommes veuillent la société, et à cause d'elle, l'autorité.

2° Cela posé, se pourrait-il que Jésus-Christ eût refusé à son Église ce qui est la condition essentielle de vie pour toute société humaine? Et le dire, le penser, ce serait absurdité et blasphème : ce serait dire ou penser, ou qu'un Dieu a voulu l'anarchie dans son Église, ou que, voulant l'ordre, il aurait été impuissant à le réaliser. Aussi, écoutez-le lui-même : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; donc, allez et enseignez; voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Après le maître, entendez le disciple : « C'est lui, dit saint Paul aux Éphésiens, c'est lui qui nous a donné des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des docteurs, des pasteurs; » et vous entendez ici tous les ordres divers et tous les ministères de la hiérarchie catholique; et pourquoi? « Afin, ajoute le saint Apôtre, qu'ils travaillent tous à ne former qu'un seul corps, le corps mystique du Christ, jusqu'à ce que tous nous parvenions à l'unité de la foi et à la connaissance du Fils de Dieu, à notre parfaite maturité en Jésus-Christ. » L'entendez-vous, M. F., le pouvoir de Jésus-Christ dans son Église, il a été confié aux Apôtres, et, par les Apôtres, aux évêques, qui sont leurs successeurs. Et il leur a été donné afin qu'ils ne fissent de nous tous que le corps mystique de l'Homme-Dieu, de Jésus-Christ.

3° Ainsi l'Église a été comprise dès l'origine; ses premiers chefs, les Apôtres, réclament pour eux les pouvoirs du Christ et les exercent sans interruption. L'Église grandit avec les siècles, partout au milieu d'elle apparaît la hiérarchie avec ses évêques, ses juges de la foi attestant le sens des Écritures, dépositaires des traditions, réprimant les novateurs ou confirmant les fidèles. Les fidèles rendent hommage à l'autorité par leur soumission et par leur obéissance. Les novateurs, alors même qu'ils altèrent le dogme, ne contestent point le principe de l'autorité; seulement, ils prétendent former à eux seuls l'Église et en posséder exclusivement les droits et le pouvoir. Ainsi, l'autorité traverse les âges, toujours combattue en fait, toujours admise et acceptée en droit.

Mais voici que, quinze siècles écoulés, un homme se lève du sanctuaire, jette un défi insolent au passé et vient contester à l'Église du Christ sa divine autorité. L'humanité, M. F., en était alors à une de ces époques redoutables d'où sortent toujours les grandes révolutions. Le travail des hérésies pendant quatorze cents ans, le mouvement imprimé à l'esprit humain par les découvertes du génie moderne, la corruption descendue dans toutes les classes, et, ce qui l'accompagne toujours, c'est-à-dire la passion des nouveautés et l'impatience de tout frein, tout, en un mot, dans l'Europe, était mûr pour une de ces crises qui renouvellent la race humaine ou qui l'emportent. Luther parut : il trouva les peuples sur une pente attendant la main qui devait arrêter leur chute ou lui donner l'impulsion. Il eût été beau de se placer devant eux, de les faire reculer au risque de périr sous

leurs pieds. Cet homme aima mieux les pousser en avant, les entraîner avec lui dans l'abîme. Comme il sentait qu'il avait derrière lui la force et les passions de la multitude, il franchit hardiment les degrés du temple, monta jusqu'à l'autel, prit le livre divin et le jeta à toutes les interprétations, à toutes les profanations de la foule. Il dit à l'ignorance : « Examine, sois ton juge et décide. » Il dit à la curiosité de l'esprit humain : « Pour toi, il n'y a point de limites, Dieu a fait la religion comme il a fait l'espace, il n'a posé de limites ni devant l'aile de l'oiseau, ni devant l'esprit de l'homme. » Il dit à toutes les passions ensemble : « C'est vous qui êtes l'arbitre de la loi; à vous de définir ce qui est bien, à vous de définir ce qui est le mal. » La multitude lui répondit par un long cri de guerre contre l'Église; des peuples entiers se détachèrent de l'orthodoxie. Trois siècles ont passé : le drapeau du novateur rallie encore des sectes innombrables, toutes divisées entre elles, mais qu'unit toujours la haine commune de l'autorité spirituelle. Les autres hérésiarques s'étaient abattus sur l'Église comme ces tempêtes qui obscurcissent le ciel quelques heures, qui dévastent tout dans leur course, mais qui bientôt laissent après elles un horizon plus pur de toutes les vapeurs emportées par l'orage. Luther éclata au sein de l'Église comme un de ces volcans annoncés par de longues secousses, qui s'ouvrent un cratère qui ne se ferme plus, ne cessent d'obscurcir le ciel par quelque endroit et de menacer la terre par des laves... Mais l'autorité était assise sur des fondements trop inébranlables et tenue d'une main trop puissante pour qu'elle pût fléchir sous l'effort d'un homme; elle a survécu, elle survit encore à son persécuteur, et l'expérience n'a servi qu'à démontrer à tous sa force surhumaine et son impérieuse nécessité.

DEUXIÈME POINT.

IMPUISSANCE DE L'ÉGLISE SANS CETTE AUTORITÉ.

Et de fait, que serait l'Église, que serait-elle sans l'autorité? Quel est, en effet, son but ici-bas? quelle est sa fin? et quel est le rôle de sa hiérarchie qui a commencé par les Apôtres et qui se perpétue sous nos yeux encore dans la succession de l'épiscopat? L'Église, vous le savez, existe avant tout comme dépositaire, comme gardienne de la foi; ôtez-lui l'autorité : que peut-elle pour la conservation de la foi et pour sa perpétuité? Lorsque l'Église attestera la vérité divine, on sera donc maître de lui répondre que c'est l'erreur? Lorsqu'elle dira : ceci a été cru partout et toujours, *semper et ubique;* on sera donc maître de lui donner un démenti! Lorsqu'elle attestera le sens des saintes Écritures, on restera donc toujours maître de décider contre elle! Et alors, M. F., je vous le demande, qu'est-ce donc que cette hiérarchie qui permet à tous un appel ouvert contre elle? Qu'est-ce donc que cet enseignement qui laisse à chacun sa liberté de juger et par

conséquent de contredire? Qu'est-ce donc que ce titre d'évêque qui nous laisse toute l'indépendance et la liberté de nos pensées? Qu'est-ce donc que cette mission de régir et de gouverner, laquelle n'entraîne aucune nécessité et aucun devoir d'obéissance? Et puis, qu'est-ce que la fin de l'Église? C'est bien d'unir tous les enfants du Christ dans l'unité de la même foi. Otez l'autorité, et que devient parmi nous cette unité de croyance? Ah! demandez-le aux communions qui ont rejeté le principe d'autorité : là, l'Évangile, qui a été donné aux hommes pour n'en faire qu'une seule et même famille, les divise en plus de camps que jamais les systèmes des philosophes ne divisèrent en sectes les écoles de l'antiquité profane. Chacun, devenu l'arbitre de sa foi, ajoute ou retranche à son gré. La raison rejette tout ce qu'elle ne comprend pas; le préjugé, tout ce qui le choque; les passions, tout ce qui les enchaîne et les condamne. Ce ne sont que symboles nouveaux succédant au symbole de la veille pour se retirer à leur tour devant le symbole du lendemain. La foi erre à l'aventure, de doctrine en doctrine, semblable à ces peuples nomades qui jamais ne plantent deux fois leurs tentes au même point du désert. C'est peu : la mobilité des croyances passe des sectes aux individus. Chacun a son Évangile, et cet Évangile n'est pas l'Évangile de son voisin. Ce que celui-ci admet, l'autre le rejette; ce que celui-ci adore, l'autre le blasphème. N'essayez pas de compter toutes les erreurs qui passent par chaque intelligence : vous auriez plus tôt fait de compter les nuées qui se jouent à l'horizon dans un jour d'orage.

Et ce serait là le terme de l'œuvre divine, et ce que Jésus-Christ a mis dans son Église! Ainsi, ses souffrances en tant qu'il est homme, et sa sagesse en tant qu'il est Dieu, tout cela aurait abouti à constituer le chaos dans le monde spirituel, et à réaliser l'anarchie dans l'Église! Ah! loin de nous un tel blasphème! nions plutôt l'Église, l'Évangile, l'histoire, tout, plutôt que de prêter jamais l'impuissance et l'ineptie à un Dieu.

Donc, point d'Église, ou l'autorité. Oui, M. F., l'autorité, et les sectes séparées en sentent tellement le besoin, que nous les voyons sous nos yeux, la retenir en pratique, alors même qu'elles la rejettent en théorie. Écoutez-les; elles vous diront superbement qu'elles ont conquis l'indépendance de la pensée, affranchi la raison de la tutelle de l'homme. Oui, c'est la théorie; mais vous démentirez la théorie par les faits. Eh quoi! vous protestez contre l'autorité, mais au milieu de vous il y a des catéchismes, des symboles, des confessions de foi, un ministère enseignant. Et pourquoi ces catéchismes? La religion, n'est-ce pas ce que j'ai découvert moi-même par mes recherches personnelles? Et pourquoi donc ces confessions de foi? Pourquoi serais-je obligé d'admettre tel dogme par cela seul qu'il a été admis autour de moi? Pourquoi ces instructions dans vos temples, du haut de vos chaires? Votre pasteur peut bien m'apprendre ce qu'il croit, peut-il

m'apprendre ce que je dois croire? Et pourquoi un ministre enseignant? Si votre ministre a reçu sa mission d'en haut, sa parole n'est qu'une contradiction, puisqu'il renie l'autorité; s'il n'a pas reçu mission, alors sa parole n'est qu'une usurpation. Ainsi, vous avez beau protester contre nos doctrines : vos doctrines, elles nous vengent en protestant contre vous. Vous ne pouvez ouvrir la bouche sans ramener ainsi l'autorité. C'est nous qui vous faisons vivre de notre propre existence, comme ce chêne qui nourrit des plantes parasites de sa propre substance et de sa séve; et le jour où vous nierez en fait cette autorité que vous reniez en principe, ce jour-là, vous aurez cessé de vivre pour ne revivre jamais.

TROISIÈME POINT.

AUTORITÉ SÉCULIÈRE DES DISSIDENTS.

Et ce qu'il y a de plus remarquable, M. F., c'est que ces communions qui ont rejeté le principe de l'autorité, lorsque parmi elles, des esprits plus logiques veulent être conséquents avec leur doctrine et avec eux-mêmes, lorsqu'ils prétendent faire sortir du principe tout ce qu'il renferme, eh bien, on les voit s'émouvoir des négations, cependant les plus rationnelles, de leurs libres penseurs. On les a vues abriter la contradiction de leur existence derrière le despotisme d'un parlement ou d'un roi; elles qui avaient proclamé l'autorité spirituelle attentat à la conscience humaine, on les a vues se réfugier dans les bras de l'autorité temporelle et faire décréter la foi par le vote d'un corps politique ou par l'édit d'un souverain. Certes, c'était un grave attentat contre la conscience; sans doute c'était connaître bien peu la religion que d'en faire la pupille de la force. C'est qu'il y avait un intérêt plus impérieux et plus dominant; avant tout, il fallait vivre; la société spirituelle ne pouvait leur garantir l'existence parce qu'elle n'existait que par la négation de son principe... Alors on s'est jeté dans les bras de la société temporelle; on lui a demandé une existence honteuse; il fallait être serf ou n'être plus : on s'est fait esclave pour ne pas mourir. Voilà la nécessité de l'autorité.

Permettez-moi de vous demander, M. F., comment il se fait que, même parmi nous, même au sein du catholicisme, il y a tant d'hommes qui repoussent cette autorité de l'Église, et qui ne veulent point souffrir dans la société religieuse, ce que tous les jours ils admettent dans la société temporelle. Ainsi, par exemple, dirai-je à ces hommes, lorsque vous envoyez vos mandataires à la représentation nationale, lorsque vous leur confiez ce droit que la Constitution vous a créé, d'intervenir dans le affaires publiques, est-ce que jamais vous vous êtes avisés de mettre à leur mandat cette condition que la loi ne sortira pas de leurs votes, et que, par respect pour l'indépendance individuelle, ils devront abdiquer l'autorité?

Non, sans doute, car vous savez trop que ce serait une dérision que leur imposer pour mission de ne réaliser que le désordre et l'anarchie.

Et pourquoi donc ne voulez-vous pas dans l'Église ce que vous voulez dans l'État? Je vais vous le dire. C'est que vous voulez fortement la sécurité de vos personnes, la sûreté de vos biens, l'exercice de la liberté et de tous vos droits; et vous avez raison : voilà pourquoi vous voulez l'ordre, et, ce qui en est la condition, la loi respectée et obéie, c'est-à-dire l'autorité. Mais vous ne voulez pas, avec la même énergie, les intérêts de la vie future; mais vous avez décidé qu'il serait toujours assez temps de s'occuper de cet avenir qui commence de l'autre côté de la tombe. Mais, jusque-là, vous voulez user du monde, jusqu'à ce que vous jugiez à propos d'en finir, de jeter de côté les affaires et les plaisirs, comme on jette le fruit pressé et dont il ne reste plus que l'écorce aride. Jusque-là, vous prétendez être indifférents, c'est-à-dire dormir, rêver, et que nul ne vous trouble, car vous avez peur que Dieu n'intervienne trop tôt dans le gouvernement de vos actions. Voilà pourquoi vous ne voulez pas de l'Église et de l'autorité de l'Église : c'est que, à vous, il vous faudrait une religion qui jamais ne menaçât; à vous, il faudrait une religion discrète, complaisante, façonnée à vos caprices, une religion qui ne parût que quand on l'appelle, une religion qui ne parlât que quand vous daignez lui ouvrir la bouche, une servante qui fût à vos ordres et non pas cette reine qui vous veut aux siens.

Eh bien, c'est ce que Jésus-Christ ne veut pas. Jésus-Christ veut vous spiritualiser malgré vous, vous sauver malgré vous; et c'est pour cela qu'il a créé l'Église, et, dans l'Église, l'autorité. Et si vous vous jetez dans les passions, eh bien, l'autorité viendra vous troubler; si vous fermez l'oreille, elle parlera plus haut; si vous fuyez, l'autorité vous poursuivra; si vous dormez, l'autorité viendra vous secouer; si vous résistez, si vous blasphémez, elle s'attachera avec plus de zèle à votre suite pour vous sauver. En un mot, Jésus-Christ a voulu défendre avec l'autorité, protéger, malgré vous, votre conscience, votre âme, votre avenir. Oui, bon gré mal gré, Jésus-Christ veut vous sauver, et il vous sauve par l'Église, par l'autorité.

SERMON

SUR

L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

D'après M. l'abbé DEPLACE,

Archiprêtre de Notre-Dame de Paris, chanoine, doyen de la métropole
Prédicateur ordinaire de S. M. l'Empereur Napoléon III.

PLAN

1er POINT. — Nécessité de l'infaillibilité pour l'Église.

2e POINT. — Concession de cette infaillibilité par Jésus-Christ à l'Église.

POINT D'INFAILLIBILITÉ, POINT D'AUTORITÉ

TEXTE : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

Je sais, M. F., qu'au premier énoncé, cette seule idée d'une autorité infaillible nous révolte. Cependant, quoi de plus simple et de plus naturel? Est-ce que, dans toute société humaine, ce n'est pas la première condition de la durée? Est-ce que le pouvoir, partout où il existe, ne suppose pas une sorte d'infaillibilité? L'État, la famille, les écoles, ne subsistent que par ce principe. Oui, il faut que le père ait raison devant son enfant, ou bien le lien domestique est rompu. Il faut que le maître ait raison devant son élève, ou bien l'enseignement devient impossible, et l'école est dissoute. Il faut que l'État, que le pouvoir, dans chacune de ses branches, ait raison devant l'individu, ou bien le peuple va périr. Comprenez bien ceci, M. F., je ne dis pas que le pouvoir, quel qu'il soit, peuple ou roi, corps ou individu, ne se trompe jamais, je ne dis pas que jamais ni la justice ne manque à sa volonté, ni la vérité à ses pensées; je sais que trop souvent, soit passion, soit faiblesse humaine, soit par une autre cause, il en est tout autrement. Mais ce que je dis, c'est que, sous peine de dissoudre la société, toujours la volonté publique doit l'emporter sur la volonté particulière. Et qu'est-ce donc que cela, si ce n'est supposer une véritable infaillibilité, une infaillibilité de fait?

PREMIER POINT.

NÉCESSITÉ DE L'INFAILLIBILITÉ POUR L'ÉGLISE.

Maintenant, je viens à l'Église catholique. La société temporelle peut bien se contenter de cette infaillibilité factice qui consiste en ce que, dans les grands intérêts publics, les individus agissent toujours comme si le

pouvoir ne se trompait pas. C'est que la société temporelle n'est que quelque chose d'extérieur et qui ne touche dans l'homme que ce qui est matériel. Cette société-là ne passe pas le seuil de l'âme; elle n'entre pas dans mon intelligence pour s'enquérir de ce que je crois, de ce que je pense, de ce que je veux; ce n'est pas là sa sphère, et si elle osait y mettre les pieds, nous devrions lui dire résolument : Sortez d'ici. ce n'est pas votre domaine; je suis chez moi; respectez ce qui est plus haut que vous, ce qui n'appartient qu'à la conscience, ce qui n'appartient qu'à Dieu. Mais il ne peut en être ainsi de l'Église. L'Église a pour sphère de son action, elle a pour théâtre de son empire, l'âme. L'Église, elle entre dans mon intelligence pour m'intimer ma foi; elle entre dans mon cœur pour m'imposer sa règle; elle entre dans ma conscience pour me dicter le devoir. Par conséquent, l'Église ne peut se contenter d'une infaillibilité matérielle. Car, M. F., réfléchissez-y, il n'y a pas de milieu : si l'Église peut se tromper, de toute nécessité je ne dois pas, vous ne devez pas lui obéir; si je dois obéir à l'Église, elle ne peut pas se tromper, et si elle ne peut se tromper, c'est qu'elle a reçu la vérité et l'autorité d'en haut. Elle me présente l'Évangile et me dit : Voici la pensée du Christ, croyez. Si je ne veux pas cesser un instant d'être catholique, je dois répondre : Je crois. Elle me présente un code et me dit : Voilà la loi révélée de Jésus-Christ, obéissez et croyez... Et si je ne veux renier ma foi, je dois croire et obéir. Ici, il ne suffit plus, comme dans la société temporelle, d'une soumission purement extérieure, d'une obéissance qui ne serait que sur les lèvres, mais que refuseraient l'esprit et le cœur. Non, M. F., ce ne serait là qu'un mensonge hypocrite, et l'autorité spirituelle ne peut reposer sur le mensonge et sur l'hypocrisie. Non, si je ne crois pas l'Évangile, et tout l'Évangile, je ne peux dire : Je crois. Non, si je n'accepte pas la loi et toute la loi, je ne peux dire : J'obéis. Ainsi, M. F., il faut que l'Église aille plus loin, qu'elle obtienne de moi l'hommage intime de la pensée, l'engagement sincère de l'esprit, la soumission cordiale de l'âme. Si elle ne demande pas cela, l'Église n'est rien. Si elle ne peut obtenir cela (et elle ne peut demander moins) elle ne peut rien; elle n'est pas infaillible. Oui, M. F., lorsque l'Église catholique vous propose la foi, il faut que vous soyez certains qu'elle ne vous propose pas l'erreur; lorsqu'elle vous dit : Voilà le texte de l'Écriture, il faut que vous soyez certains que c'est bien là le livre de la parole inspirée. Lorsqu'elle vous dit : Voici la tradition, il faut que vous soyez certains que c'est en effet la tradition de tous les âges, ce qu'ont cru tous les siècles avant vous. Autrement, l'Église ne jugerait pas, ou elle jugerait sans but, puisqu'il resterait toujours un appel ouvert contre ses jugements; autrement, l'Église ne finirait aucune dispute, puisque, au contraire, elle en élargirait le cercle, présentant matière à d'interminables débats. N'est-il pas évident que l'Église ne sauverait d'aucune chute puisque, sur sa voie, on trouverait les

mêmes pentes, et, par conséquent, les mêmes abîmes que sur les voies de l'examen privé, puisqu'il y aurait toujours le même péril de s'égarer : en effet, l'Église n'aurait le droit de condamner aucune erreur, puisque, toujours, on pourrait se demander si ce qu'elle a condamné est véritablement condamnable. Ainsi, de toute nécessité, l'Église est infaillible ou elle est inutile ; elle est infaillible ou elle est funeste ; l'Église est infaillible, ou bien elle prouve contre Jésus-Christ qui nous a abandonnés sans guide dans ce dédale obscur de toutes les erreurs; ou l'Église est infaillible, ou elle prouve contre Dieu qui s'est révélé si malheureusement à nous que, au lieu de nous éclairer, il n'a fait que nous jeter dans des ténèbres plus profondes; ou l'Église est infaillible, ou elle prouve contre toute religion, tout dogme, tout précepte, toute loi, parce qu'il serait absurde qu'il y eût obligation d'accepter une loi inconnue et de lui obéir.

Ainsi, tout s'enchaîne dans une rigoureuse et invincible logique : point d'Église, point de foi; point de foi, point de religion, et par conséquent, l'athéisme. Et, je vous le demande, comment donc démontrer plus invinciblement, — je ne dirai pas : plus à propos, la convenance de l'autorité; — mais je dirai : la nécessité impérieuse de l'autorité, et d'une autorité infaillible?

DEUXIÈME POINT.

CONCESSION DE CETTE INFAILLIBILITÉ PAR JÉSUS-CHRIST A L'ÉGLISE.

Jésus-Christ se devait donc à lui-même de mettre dans l'Église une autorité divinement défendue de toute erreur et de tout péril d'erreur. Eh bien, M. F., c'est ce qu'il a fait. Écoutez, dans son Évangile : « Tout pouvoir pouvoir m'a été donné, allez et enseignez. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des temps. » Oh ! magnifique promesse, sublime prérogative ! Et comprenez-vous : Toute puissance m'a été donnée, donc, allez... Car, en vertu de cette puissance, l'humanité m'appartient, et je vous confie sur elle mes pouvoirs : *Euntes*. Toute puissance m'a été donnée, et en vertu de cette puissance, je suis le docteur de l'humanité, et je vous transmets ma mission : *Euntes ergo, docete*. Oui, allez et enseignez, car voici que, Moi, je suis avec vous jusqu'à la consommation des temps. Et par conséquent, si l'on vous demande qui vous êtes et en quel nom vous parlez, vous direz que vous parlez en mon nom et que je suis avec vous : *Ecce ego vobiscum sum*. Si l'on vous dit que vous êtes étrangers aux connaissances humaines, vous direz que, Moi, je suis la science souveraine, et que je suis avec vous. Si l'on vous dit que tout homme est pécheur, vous direz que, Moi, je suis la sainteté infinie et que je suis avec vous : *Et ecce ego vobiscum sum*. Les temps mauvais viendront : il y aura des hérésies et elles ne prévaudront pas ; il y aura des dissentiments qui n'altéreront point votre foi; il y aura des défections, elles n'amèneront pas la décadence de

l'autorité que je vous confie, car je suis avec vous, à toute heure, jusqu'à la consommation des temps : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi.* De grands empires tomberont : votre foi restera debout; de grands peuples passeront : votre foi survivra; les siècles succéderont aux siècles : votre foi demeurera vierge de l'erreur et toujours jeune de l'éternelle jeunesse de la vérité, car voici que je suis avec vous, à toute heure et jusqu'à la consommation des siècles.

Voilà nos titres, voilà notre promesse, voilà nos garanties, voilà le fondement de notre mission, voilà le gage de notre apostolat, voilà la preuve de l'infaillibilité de l'Église : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi.* Oui, M. F., l'infaillibilité de l'Église; et ici, quelle preuve nouvelle et combien forte, et combien glorieuse pour le catholicisme! Toute religion, sous peine de se déclarer nulle, doit se proclamer infaillible; et il n'y a qu'une religion dans le monde qui ose se dire infaillible. Voilà les deux affirmations suprêmes de l'histoire : Jésus-Christ s'affirme Dieu, l'Église catholique s'affirme infaillible. Aucune secte, aucune philosophie, aucune puissance enseignante n'a osé encore s'élever jusqu'à cette foi en elle-même, et engager ainsi son passé, son présent, son avenir, devant l'humanité, en disant : Je ne me tromperai jamais. Ah! M. F., si elles l'avaient osé, le soir n'aurait pas achevé le jour que déjà, par d'éclatantes contradictions, elles se seraient donné un démenti à elles-mêmes. Eh bien! ce que nulle secte, nulle philosophie n'a jamais tenté et ne tentera jamais, l'Église l'a fait pendant dix-huit siècles, et le fait tous les jours sous vos yeux.

Réfléchissez-y, M. F.; dire : je suis infaillible! dire cela en naissant, le dire en appelant à soi la science, le dire en présence des rois, dire cela et l'enseigner sans relâche en traitant toutes les questions de l'humanité, le dire en affichant son Symbole sur tous les murs, le proclamer en face de toutes les haines, et dix-huit siècles durant! il y a là quelque chose qui n'est pas naturel, qui n'est pas humain. Car enfin, qu'est-ce que cela? sinon dire : « Quiconque ne pense pas comme moi se trompe, car je suis la vérité; quiconque ne m'obéit pas est rebelle, car j'ai l'autorité et la souveraineté de Dieu même. » Or, je vous le demande, quelle prétention plus assurée d'être contredite, quel mensonge moins soutenable, quelle imposture plus périlleuse; si l'on ment, n'est-ce pas se jouer sans profit avec tous les mépris et avec les justes colères des hommes et de Dieu? Et cependant l'Église s'affirme, et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on prend cette affirmation au sérieux. On la combat, on la poursuit, on la hait; mais cette haine, c'est une preuve nouvelle de sa force et de son esprit de vérité; car, si l'Église ment, que ne passez-vous votre chemin? que ne lui jetez-vous votre mépris, sans vous occuper de son extravagance. Eh! que vous importe ce que l'Église dit, si elle dit faux et qu'elle délire? Mais non, M. F., on la poursuit avec obstination, et, par cette persécution, on l'ab-

sout de toute imposture. Car ce n'est pas une chose inexplicable qu'un mensonge ait besoin d'être combattu à tant de reprises, qu'il reste toujours et triomphe toujours?... Et ainsi en est-il de l'affirmation de l'Église comme de l'affirmation de Jésus-Christ, la plus impie, la plus folle, si elle n'est la plus vraie, et cependant se faisant jour et triomphant enfin, par cela seul qu'elle s'est fait croire pendant dix-huit siècles, et qu'elle est crue encore après dix-huit siècles! *Ecce ego vobiscum sum...*

Jésus-Christ devait son infaillibilité à son Église; il vous la devait aussi, M. F. Il la devait à l'Église, parce que c'est la condition de sa vie; et il la devait à vous, parce que c'est la condition de votre dignité. Que ne puis-je, en finissant, vous faire comprendre ce que c'est que cette infaillibilité de l'Église! Vous croyez qu'elle vous abaisse : elle vous grandit. Vous croyez qu'elle vous outrage : loin de là, elle vous honore. Dieu a eu un tel sentiment de votre raison, qu'il s'est dit : « Quoi! cette raison, le rayon et l'image de ma science, elle pourrait s'égarer en me cherchant! elle pourrait, croyant m'adorer, n'adorer qu'une idole, qu'une erreur! Et c'est moi qui serais déshonoré en ce qui vient de moi! » Et alors, il s'est tourné vers son Église et lui a dit : « A vous qui êtes mon épouse, je vous confie mes âmes; je suis aussi jaloux de leur dignité que de leur béatitude; je ne veux pas plus leur avilissement que leur perte. Donc, ô mon Église, je serai au milieu de vous et vous me représenterez auprès d'elles; c'est par vous que je les instruirai, que je les conduirai; c'est par vous que je les porterai de mes propres mains jusqu'au sein même de la vérité, afin qu'elles jouissent de la félicité éternelle. » Oui, Dieu a tellement estimé votre raison, il s'est montré si jaloux de la dignité de la pensée humaine, qu'il lui a dit : « Pensée de l'homme, qui viens de moi, tu ne relèveras que de moi à tout jamais; tu ne seras à genoux que devant ton Dieu et devant la vérité. »

Aussi, M. F., rapprochez, comparez entre eux ceux qui acceptent l'autorité et ceux qui la renient. Dites de quel côté il y a plus de dignité, de noblesse, de grandeur; dites de quel côté il y a plus de force dans la raison. O vous qui estimez que la soumission est de la faiblesse, et que, adorer l'autorité, même infaillible, c'est s'avilir; écoutez et instruisez-vous par un des plus nobles exemples qui aient honoré votre pays et la religion. Au XVIIe siècle, M. F., un homme a existé, dont le nom est resté cher à tous, capable, si quelqu'un le fut jamais, de se faire à soi-même des doctrines, car c'était un homme de génie, animé des vues les plus droites et les plus pures. Il voulut, dans un livre resté célèbre, glorifier le plus noble sentiment du cœur de l'homme et de la religion : l'amour de Dieu. Il se trompa. Singulière infirmité de notre intelligence, qu'elle s'égare à vouloir trop donner à Dieu, et que, pour elle, il y ait des abîmes sur la route de la charité comme sur la route de l'orgueil! Le pontife suprême parla : L'homme de génie, l'illustre évêque Fénelon fut condamné. Eh bien! que fera-t-il,

ce grand homme? Condamné, va-t-il se dresser de toute la hauteur de son génie? Va-t-il lutter de toute l'énergie de ses facultés puissantes? Ce ne serait rien que résolution vulgaire. Il ramasse toutes les forces de son âme; il recueille toute l'énergie de sa raison et de sa foi... mais c'est pour baisser la tête, pour s'immoler, pour se soumettre. Que dis-je, se soumettre! il fait plus : il prend la pensée de l'Église, il la fait sienne, il la place sur son siége d'évêque, il la proclame devant son peuple; il abat à ses pieds sa doctrine d'autrefois, que l'Église a repoussée, et il lui dit : Maintenant, je ne te connais plus... O défaite plus triomphante que toutes les victoires! O honte plus glorieuse que tous les succès!... Il y a là, en face de cet évêque, un autre évêque, homme de génie aussi, l'une des plus belles gloires de la France et de tous les siècles. Fénelon pouvait tenir en suspens le monde entre son rival et lui-même. Oh! qui fit mieux! Il le vainquit de sa propre défaite; il l'accabla de son humilité, il laissa le génie de Bossuet effacé en quelque sorte devant la grandeur incomparable de sa soumission héroïque.

O pieux et magnanime pontife! si vous n'aviez été qu'un grand homme par vos talents, nous admirerions encore votre intelligence; votre génie parlerait à notre esprit et ne dirait rien à nos cœurs. Mais ce qui subjugue à jamais les âmes, mais ce qui rattache à votre nom les hommages les plus purs de l'humanité, c'est cette générosité de votre obéissance surhumaine. En tombant à genoux, vous vous êtes grandi au-dessus de toutes les gloires de votre siècle, et vous les dominez toutes. Tant que l'on honorera le sacrifice, on parlera du vôtre; tant que la foi catholique aura des disciples, on citera votre exemple. Vous avez fait plus pour l'Église en cédant que vous n'auriez pu faire par mille victoires et mille triomphes. Et la religion a bien pu repousser d'une main votre livre, mais de l'autre elle appelle l'auteur sur sa poitrine sacrée pour le couronner à jamais de tous les respects de la conscience et de toutes les vénérations de la foi.

Voilà l'autorité de l'Église. En résumé donc, il faut l'*Eglise*, parce qu'il faut le christianisme; il faut l'*Autorité*, parce qu'il faut l'Église; il faut l'*Infaillibilité*, parce qu'il faut l'*Autorité*.

Que vous reste-t-il, M. F., à vous tous, tant que vous êtes, que de vous réfugier dans cette autorité tutélaire, arche sacrée de toutes les vérités et de toutes les espérances. Venez donc... ou plutôt, je me trompe, ne venez point: l'Église est là, elle vous poursuit, elle est à côté de vous; laissez-vous saisir, laissez-vous enlever dans ses bras et porter par cette main de mère au sein de la vérité, au sein du bonheur et au sein de Dieu. C'est ce que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

TRIOMPHE DE L'ÉGLISE

SUR

SES CINQ ADVERSAIRES

INDICATIONS

DU SERMON HISTORIQUE. — Ce sermon plaît toujours plus que le sermon doctrinal, moral, liturgique, ascétique, catéchistique, etc. Le peuple aime les récits. La Bruyère a dit : « Les vêpres sont le spectacle des domestiques; » nous pouvons dire avec plus de vérité encore : « L'histoire est la fée enchanteresse du peuple. » Racontons donc devant lui le plus qu'il nous est possible, puisque c'est le charmer et le rendre attentif.

Les sermons sur la *Fondation de l'Église*, sur ses *Combats*, sur ses *Triomphes* à travers les siècles, sont des sermons historiques du plus grand intérêt. Les fidèles les attendent avec anxiété à certains jours où la solennité les commande : l'*Épiphanie*, *Pâques*, la *Pentecôte*. C'est les frustrer que de les omettre pour passer à d'autres sujets, toujours moins à propos et moins saisissants.

MANIÈRE DE LE FAIRE. — Le casuiste, le théologien, le pédagogue, le polémiste, ni le mystique ne savent faire le sermon historique. Le casuiste est trop pointilleux, le théologien trop froid, le pédagogue trop dissertateur, le polémiste trop raisonneur, le mystique trop nuageux. Il ne faut ici ni beaucoup de philosophie, ni beaucoup de littérature, ni un excès d'histoire. Le plan est toujours facile; il a son cadre traditionnel tracé et limité par les faits; le récit est toujours à tire-d'aile, par jalons, et non minutieux et terre-à-terre; les conclusions reviennent à la fin de chaque époque qui précise la division. L'orateur ne discourt pas; il marche comme les événements qu'il rappelle, les marquant d'un mot saillant, d'une phrase pittoresque et vraie. Poussé par l'auditeur haletant, entraîné, qui, une scène évanouie, veut en voir apparaître une autre, toujours aussi animée que la précédente, il ne vous fera grâce que lorsque son imagination aura applaudi à une description saisissante, son cœur aura été émotionné par les parties où doit dominer le pathétique, sa raison, après avoir trouvé les faits bien groupés, aura approuvé une à une vos conclusions.

Dans les sermons savants et élevés, l'auditeur ne s'attache qu'à ce qu'il comprend ou ce qui lui plaît; il s'isole et attend, accueille ou désapprouve, écoute ou s'endort. Dans le sermon historique, il se pend à vos lèvres au début, suit vos

pensées, recueille vos périodes, boit vos paroles. Admirables dispositions! Situation la plus belle que puisse envier un orateur; mais, d'un autre côté, il sera inexorable s'il est frustré.

Comment faut-il donc faire un sermon, en apparence si facile et si peu souvent réussi? A peu près comme vient de faire celui que nous reproduisons ici, M. l'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent, à Paris.

PROPOSITION. — Triomphe de l'Église sur ses cinq adversaires : 1° la synagogue; 2° le paganisme; 3° l'hérésie; 4° le relâchement des mœurs et le scandale; 5° le rationalisme.

Ce plan traditionnel, trouvé trop vaste par plusieurs prédicateurs, a été réduit à trois parties : 1° le paganisme; 2° l'hérésie; 3° le rationalisme; mais alors il est imcomplet. Le mieux n'est-il pas de le garder en entier, de ne pas amoindrir son cadre, et de se reprendre sur la composition par des élagations habiles? C'est justement ce qu'a fait l'orateur : pas une dissertation parasite, pas une phrase inutile tout le long de son discours; mais des énonciations claires, des coups de pinceau vifs, des descriptions rapides, des conclusions fermes.

I. TRIOMPHE SUR LA SYNAGOGUE. — Après un exorde suffisant, tout en étant court, nous voilà au premier tableau par une de ces phrases vibrantes comme il en faut dans les entrées en matière pour attirer l'attention. « Tout à coup un cri de résurrection éclate au sein de la cité déicide... » Ce tableau est trop abrégé, et cependant il renferme ce que d'autres n'ont pas dans plusieurs pages; les points saillants de l'histoire, à savoir : la clameur de la malédiction : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros* (Matth., XXVII, 25); — le récit de Josèphe : « Sortons d'ici! sortons d'ici! » — l'histoire effrayante de la mère affamée qui mange son enfant; — la destruction de Jésusalem, par conséquent de la synagogue, par Titus.

II. TRIOMPHE SUR LE PAGANISME. — Cette partie, longue dans l'histoire, a gardé une étendue excessive dans les sermons. La plupart des prédicateurs, faisant ici du *réalisme* avant qu'il fût inventé, passent en revue les supplices horribles de ces malheureux temps : cachots, poix, huile bouillante, verges, ongles de fer, chevalets, gibets, décollations : ils ne font grâce d'aucuns aux âmes sensibles de l'auditoire, qui ont besoin de se cuirasser à chaque période pour soutenir la fin : c'est l'endroit du sermon toujours redouté.

M. l'abbé Duquesnay y frappe sur l'enclume aussi fort qu'un autre : *Ad leones clamant. — Cæsar, morituri te salutant!* puis, comprenant l'oppression de ses auditeurs au spectacle du sang, il tire le rideau aussi promptement qu'il le peut, et fait de l'*actualité*.

« Ce n'est pas tout, M. F., le génie du mal a encore d'autres moyens pour abattre ces fiers courages. On fait briller à leurs yeux les promesses de la fortune, l'éclat des honneurs..... »

« Puis, les philosophes de ce temps-là, comme ceux d'aujourd'hui, les poëtes, les historiens, les publicistes, qui étaient les *journalistes* d'alors, flétrissaient la religion nouvelle dans leurs écrits. On la fait monter sur les planches du théâtre, on la joue sur les tréteaux, on emploie mille moyens pour l'avilir dans l'esprit

des peuples, et une persécution à outrance se continue pendant trois siècles entiers. »

Le récit s'interrompt par une superbe apostrophe au dernier des persécuteurs, Dioclétien; se continue par la description des progrès du christianisme et son triomphe sous Constantin. Tout cela est bien tracé.

III. TRIOMPHE DE L'ÉGLISE SUR L'HÉRÉSIE. — L'orateur ne suit pas ici la voie battue; il ne met pas en scène les hérésiarques depuis Arius jusqu'à Luther. Cependant il est nécessaire de montrer au moins la tête des coryphées; ce qui peut très-bien se faire sans être trop long. Mais ses considérations sur la nature de l'hérésie, sur le faux masque de ses fauteurs, sur les anathèmes des conciles, sur l'autorité des grands docteurs de l'Église, sont vraies, belles, élevées et d'excellents modèles.

IV. TRIOMPHE DE L'ÉGLISE SUR LE RELACHEMENT ET LE SCANDALE. — Cette époque est l'âge de fer de l'Église, généralement voilée des prédicateurs par le manteau que les fils de Noé jetèrent sur la nudité de leur père. Est-ce d'un bon exemple de découvrir ces hontes et ces scandales? Il y a des auditoires qui en seraient offensés. A chaque pasteur à en faire le discernement.

V. TRIOMPHE SUR LE RATIONALISME. — Ce dernier tableau est incomplet; il y a trois époques ou trois situations : celle des encyclopédistes, celle des conventionnels, celle de Napoléon Ier. Il faut pour chacune un coup de pinceau dans le vif, car nous touchons aux choses actuelles, lesquelles sont les plus difficiles à apprécier.

RÉSUMÉ. — Ce discours, dans son ensemble, est un bon modèle de sermon historique. Les quatre conditions essentielles à la narration oratoire, exigées par tous les rhéteurs : brièveté, clarté, vérité ou vraisemblance, pathétique, y sont vigoureusement appliquées. Voyez, en effet : rien de pesant, de monotone, de vague, mais un grand jour du commencement à la fin. On est sur une montagne, devant un grand horizon; les siècles apparaissent et passent avec leurs titans armés contre l'Église : Anne, Caïphe, c'est la synagogue; Néron, Dioclétien, les dix empereurs persécuteurs, c'est le paganisme; Arius, Nestorius, Eutichès, Photius, Luther, Calvin, c'est l'hérésie et le schisme, puis le scandale et l'échafaud de 93; l'auditeur entend et voit, car il est spectateur sur la plus grande des scènes.

Bossuet fait ainsi dans son admirable *Discours sur l'Histoire universelle;* il vous rend spectateur, déploie sa toile, nomme ses figures et fait devant vous des pas de géant pour arriver à la fin, sans vous lasser.

M. l'abbé DUQUESNAY est un de nos grands prédicateurs, qui en a formé d'autres à son école, lorsqu'il était doyen des Chapelains de Sainte-Geneviève. Outre la rhétorique du prédicateur, il possède l'inspiration de l'apôtre; ses improvisations sont aussi estimées que ses compositions; ses heureux paroissiens s'y pressent et les recueillent avec bonheur. Nous avons cité d'autres sermons de ce maître dans nos publications; les connaisseurs ont su les apprécier et nous sauront gré encore de celui qui va suivre.

C. MARTIN. — 1867.

TRIOMPHE DE L'ÉGLISE

SUR

SES CINQ ADVERSAIRES

1° La synagogue; 2° le paganisme; 3° l'hérésie de chaque siècle; 4° les scandales et le relâchement; 5° le rationalisme.

Sermon par M. l'abbé DUQUESNAY,

ANCIEN DOYEN DE SAINTE-GENEVIÈVE ET CURÉ DE SAINT-LAURENT, A PARIS.

TEXTE : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (Matth., XVI, 18.)

Nous croyons ne pas sortir de la solennité de ce jour, en venant vous parler des triomphes de l'Église. Il y a quelques jours, les voix célestes appelaient les bergers autour du berceau de l'Enfant-Dieu; aujourd'hui, une étoile miraculeuse conduit les mages. Après les petits, les grands, après le peuple, les rois; et, ainsi, l'Église attirera à elle l'univers, poursuivant sa marche glorieuse autour de ses ennemis vaincus, jusqu'au jour où elle ira se reposer dans les cieux.

Donnez à lire à un homme qui ne connaît rien des données de l'Église, donnez-lui à lire les premières pages de l'Évangile, au livre des *Actes des Apôtres;* assurément cet homme, en voyant le petit nombre des disciples du Sauveur, leur pusillanimité, leur unanime défection, en voyant aussi l'unanimité de la nation juive à repousser la doctrine nouvelle, assurément cet homme dira : « Voilà encore un système religieux abandonné. Les Juifs l'ont habilement scellé sous la pierre du tombeau de celui qui en était l'auteur. »

I. — TRIOMPHE SUR LA SYNAGOGUE.

A ne juger des destinées de l'Église que d'après les prévisions de la raison humaine, on est en droit de les apprécier ainsi : il est même impossible de les apprécier autrement. Mais il avait été dit, et il restait écrit que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle.

Tout à coup, un cri de résurrection éclate au sein de la cité déicide. L'Église, qui s'était jusque là tenue renfermée dans le cénacle, paraît au grand jour; elle descend sur la place publique; elle agit, elle parle au nom

de Jésus; puis trois mille prosélytes, puis cinq mille se déclarent, et l'Église s'établit en face de cette synagogue qui l'avait condamnée à périr. Ce n'est pas tout : il faut que la cité déicide périsse dans le délire de sa haine. Il s'était écrié, frémissant de colère, le peuple juif : « Eh bien! oui! que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! » Terribles paroles! Peuple juif, tu as prophétisé ta ruine! Déjà mille signes extraordinaires se laissent apercevoir; ce sont des lueurs sinistres, ce sont des voix inconnues qui partent de divers points du temple, et qui disent : Sortons d'ici! sortons d'ici! « O temple! s'écrie un docteur, témoin de ces merveilles, ô temple! qu'est-ce donc qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même? »

Titus, poussé par la main de Dieu, arrive devant Jérusalem. Il l'entoure de tranchées; il l'environne de murailles, ainsi qu'il avait été prédit. La ville se partage en diverses factions qui se déchirent les unes les autres. Un troisième ennemi vient se joindre à la guerre du dedans et à la guerre du dehors : c'est la faim. Le pain manque; tous les autres aliments manquent à la fois. On fouille dans les égouts et l'on dévore avec avidité ce qu'on en retire. L'histoire rapporte qu'une femme, réduite à la dernière extrémité, prit son enfant encore à la mamelle, et le regardant avec des yeux égarés : Malheureux! lui dit-elle, à quel sort es-tu donc réservé? Ou bien vas-tu mourir de faim, ou bien tu seras la victime des Romains. Eh bien! sers de nourriture à celle qui t'a donné le jour! » De ses deux mains elle l'égorge, et elle assouvit la faim qui la dévore. « Prenez et mangez, dit-elle ensuite à des soldats qui avaient été attirés par l'odeur de cet horrible festin, prenez et mangez; c'est mon fils; vous n'êtes pas plus tendres qu'une mère, ni plus délicats qu'une femme! » L'historien juif qui raconte ce fait, défie qu'on puisse trouver une désolation semblable à celle-ci, et un châtiment plus visiblement marqué au sceau de la colère céleste.

Titus se rend maître de la ville et du temple de Jérusalem; onze mille Juifs sont passés au fil de l'épée, et le reste de la nation est dispersé dans toute l'étendue de l'empire romain. C'est ainsi, M. F., que Dieu se venge des premiers ennemis de son Église, et cette Église, si frêle, si chétive en apparence, cette pauvre Église catholique, condamnée à périr le lendemain de sa naissance par la sagesse humaine, s'établit, s'enracine au pied du Golgotha, au pied du Calvaire, tandis que son adversaire, durement châtié par la main de Dieu, continue, depuis dix-huit siècles, à la face du monde entier, la solennelle expiation de ses sacriléges excès.

II. — TRIOMPHE SUR LE PAGANISME.

Mais ce n'était pas pour le repos que Dieu faisait triompher son Église, car la synagogue était encore debout. Un autre ennemi plus puissant s'était

dressé contre la société chrétienne : c'était Rome païenne. c'était le monde tout entier. Pour bien apprécier tout ce que cette lutte avait de glorieux pour l'Église, considérez d'abord que la haine du monde païen contre la société de Jésus-Christ était une haine religieuse, c'est-à-dire de toutes les haines la plus cruelle et la plus opiniâtre. Il ne s'agissait pas pour le monde antique de la défense de quelques dogmes, de quelqnes points de discipline, comme dans nos dernières guerres de religion. Ici l'attaque était sur tous les points à la fois. Pour le paganisme, pour les sociétés antiques, c'était une question de vie ou de mort. Ainsi, à cette multitude de faux dieux qui formaient toute une hiérarchie où chaque passion trouvait son culte et la glorification de ses excès, l'Église catholique opposa le dogme austère de l'unité divine et l'immatérialité de son essence; à cette licence effrénée des mœurs publiques, une législation angélique, surhumaine, et pour sanction, des châtiments, des supplices éternels; à toutes ces danses, à toutes ces fêtes, à tous ces concerts qui formaient l'ensemble du culte païen, de graves cérémonies, les larmes de la pénitence, tous les symboles de la mortification et d'un renoncement absolu. Ce n'est pas tout, l'Église catholique ne soulève pas seulement contre elle les haines religieuses, mais de plus les haines politiques; car, chez les anciens, la religion et la patrie étaient unies par d'indissolubles liens. Ainsi cette religion soulève tout contre elle ; les princes; les peuples, les préjugés, les armées de la patrie; et tous ces ennemis acharnés, tenant d'une main l'autel de la victoire et de l'autre la statue des ancêtres, jurent l'extermination de la religion nouvelle. O sainte Église catholique! lève-toi donc et viens dans l'arène te mesurer avec le géant énorme que tu as si audacieusement provoqué! Quel spectacle, M. F.! C'est l'histoire de vos pères que je vous raconte, c'est l'histoire des ancêtres de la patrie spirituelle. Voyez-vous cet immense amphithéâtre, où cent mille spectateurs prennent place? On entend les frémissements de la multitude et les rugissements des bêtes féroces; ce sont les apprêts du spectacle. L'empereur arrive; tous se lèvent et battent des mains. Bientôt un cri affreux part de tous les côtés à la fois : « Les chrétiens aux lions! les chrétiens aux lions! » — *Ad leones clamant!* — et l'on voit des hommes, des femmes, des jeunes filles, des enfants qui défilent devant la loge impériale en disant : « César, ceux qui vont mourir te saluent! » — *Cesar, morituri te salutant!* — Il se fait un moment de solennel silence; c'est à peine si l'on respire; tous les regards sont fixés sur le fond de l'arène; le signal est donné, et voilà que des lions de Numidie, que des tigres, des panthères s'élancent, l'œil sanglant et la gueule écumante, et se ruent sur les chrétiens. Ils les déchirent, ils baignent leurs têtes dans leur sang. Bientôt. les bêtes repues se lassent et se fatiguent; mais le peuple, le peuple païen n'est pas fatigué encore : « Les chrétiens aux lions! dit-il, les chrétiens aux lions! »

Ce n'est pas tout, M. F., le génie du mal a encore d'autres moyens pour abattre ces fiers courages. On fait briller à leurs yeux les promesses de la fortune, l'éclat des honneurs. Vous voyez de ces grands empereurs d'alors qui mettent leur couronne aux pieds de timides vierges; puis les pères, les mères, les épouses, les enfants, viennent conjurer les disciples de Jésus-Christ d'avoir pitié d'eux. Puis les philosophes de ce temps-là, comme ceux d'aujourd'hui, les poëtes, les historiens, les publicistes, qui étaient les journalistes d'alors, flétrissaient la religion nouvelle dans leurs écrits. On la fait monter sur les planches du théâtre, on la joue sur les tréteaux; on emploie mille moyens pour l'avilir dans l'esprit des peuples, et une persécution à toute outrance se continue pendant trois siècles entiers. Les générations succèdent aux générations, l'empire change de maître, la persécution dure toujours, et, après trois siècles, Dioclétien et Maximilien sont encore si ardents à la destruction, ils immolent tant de vies chrétiennes, ils accumulent tant de ruines, qu'un moment ils se croient assurés du succès, ils croient que c'en est fait de la religion du Christ, et ils se hâtent, se dépêchent de proclamer la déchéance sans retour du nom chrétien.

Eh bien! oui, empereur Dioclétien! fier empereur Dioclétien! depuis trois siècles tes devanciers et toi vous avez immolé tous les apôtres, tous les évêques, leurs successeurs; vous avez brisé contre la pierre les enfants encore à la mamelle et détruit jusqu'au dernier rejeton de cette race maudite; empereur Dioclétien! tu fais bien. Fais donc élever deux superbes colonnes du plus beau marbre de Paros et écris dessus l'épitaphe de l'Église catholique!

La sagesse divine laisse faire la sagesse humaine, mais c'est pour la convaincre de folie, et aujourd'hui encore, à l'heure où je vous parle, ces deux colonnes dressées par l'empereur Dioclétien, portant encore gravée l'épitaphe du catholicisme, ces deux colonnes sont debout et sont un témoignage de la victoire et du triomphe de la société chrétienne; car, de même que l'arbre devient plus vigoureux à mesure qu'on l'émonde avec le fer, ainsi la religion catholique devenait plus vigoureuse et plus forte à mesure qu'on la mutilait par le glaive et la persécution : elle prenait tant d'accroissement, que les chefs de l'empire furent obligés de ne plus faire tomber leurs coups que sur les pontifes, parce qu'ils craignaient de dépeupler l'empire s'ils persécutaient et poursuivaient tous les chrétiens. Trente-trois pontifes se succédèrent pendant ce temps sur la chaire de saint Pierre, et c'est alors, M. F., qu'ils envoyèrent des apôtres jusque dans nos Gaules; et n'oublions pas que nous autres Français nous sommes les fils de l'Église romaine, n'oublions pas que c'est de la chaire de saint Pierre, que c'est de Rome que nous est arrivée la vérité, et qu'elle nous a enfantés à la vie de la grâce au milieu de ses souffrances.

Mais Rome enivrée du sang de ses martyrs, Rome païenne, devait être châtiée aussi comme l'avait été la synagogue.

A peine Constantin est-il sur le trône, qu'il enlève à Rome le prestige de la cité impériale. Constantinople s'élève, fière rivale de Rome, et finit par la dominer.

Prêtons l'oreille. Quel est ce bruit dans le lointain? On dirait le bruit de la mer, quand, un jour d'orage, elle pousse ses flots vers les rivages; ou plutôt on dirait le bruit d'un peuple immense en marche; qui fait trembler la terre sous ses pas : c'est Genséric, Alaric, Attila accourant avec leurs hordes barbares. « Je ne sais. dit Alaric, quel désir me presse d'aller piller Rome... »

L'herbe ne pousse plus sur la terre que le coursier d'Attila a une fois foulée. Ce féroce vainqueur se fait appeler le marteau de Dieu, le fléau du monde! Rome est livrée à toutes les horreurs du pillage; Dieu épuise sur elle la coupe de ses vengeances, jusqu'à ce que, pleinement satisfait, il la donne à son Église, et, par notre glorieux Charlemagne, père de notre monarchie française, il en fasse l'apanage des souverains pontifes, la capitale des souverains catholiques, la ville vraiment éternelle.

Voilà encore une fois notre mère, notre patrie spirituelle, délivrée de tous ses ennemis; mais nous n'en avons pas fini avec l'histoire de ses triomphes.

III. — TRIOMPHE SUR L'HÉRÉSIE.

La lutte finissait à peine dans le monde matériel, qu'elle recommençait dans le monde de la pensée. Il n'y a pas de siècle dans l'histoire de l'Église qui n'ait vu surgir quelque hérésie; il n'y a pas un point de notre croyance qui n'ait été attaqué et ébranlé par l'hérésie. La puissance de ce nouvel ennemi de la vérité, de cet ennemi de l'Église, est formidable, et si Dieu ne l'avait pas soutenue, l'Église aurait succombé bien plutôt par les hérésies que par les persécutions. Remarquez-le, c'est une guerre du dedans que l'hérésie, et vous savez que rien n'est comparable au désastre des guerres civiles. Le plus souvent ces hérésiarques, ces faux prophètes sont des prêtres, des évêques, des hommes graves qui prêchent le rétablissement de l'antique discipline, qui ont un extérieur austère : on dirait que leur langage est emprunté aux cieux. Les âmes naïves s'abusent, les amis des nouveautés s'enthousiasment; bientôt il se forme entre eux cet esprit de parti qui est le plus opiniâtre et le plus inaccessible à la vérité. Il y a autel contre autel, pasteur contre pasteur, chaire contre chaire. Les véritables conciles foudroient l'hérésie, l'hérésie répond en foudroyant l'Église, et le peuple, le pauvre peuple, est incertain; il ne sait plus de quel côté se trouve la vérité. Oh! mon Dieu! n'aurez-vous pas pitié de notre Église et ne

la ferez-vous pas sortir encore une fois de ce chaos comme autrefois vous en avez fait sortir le monde!... Ne craignez rien, rappelez-vous cette parole : « Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. » L'Église catholique pourrait assister impassible à ces luttes sacriléges el laisser les sectes ennemies se déchirer entre elles. Mais l'amour de la vérité oblige l'Église à entrer en lutte; voyez-la qui s'avance. escortée de ses vaillants et saints docteurs, les Hilaire, les Basile, les Léon le Grand, les Augustin; autant de combats, autant de triomphes, jusqu'à ce que l'Église, réunie en assemblée générale, au milieu de ses vénérables pontifes couronnés de la double auréole de la science et du martyre, prononce l'anathème contre les hérésiarques rebelles et force l'erreur à s'avouer vaincue.

IV. — TRIOMPHE SUR LE RELACHEMENT ET LE SCANDALE.

Mais vous dirai-je, moi, défenseur, apôtre, fils de la sainte Église catholique, vous dirai-je une de ses douleurs, une de ses plus grandes épreuves, vous avouerai-je ici qu'il y a eu des époques dans son histoire où l'on a vu l'iniquité prévaloir, où ceux que Dieu a établis pour la gouverner, donnèrent au monde tous les genres de scandale; ne vais-je pas autoriser les reproches de quelques-uns de ses adversaires, ne vais-je pas renier, M. F., la cause sacrée que j'entreprends de défendre parmi vous. Non, nous pouvons tout avouer, nous avouerons tout publiquement. C'est vrai, il y a des époques fatales dans l'histoire de l'Église, il y a eu sur la chaire de saint Pierre, des pontifes qui ont été des hommes infâmes, des monstres de débauche, c'est vrai : on a vu des évêques flétrir leur caractère sacré et donner au monde tous les genres de scandales; il y a eu des époques dans l'histoire où le prêtre ne valait pas mieux, valait moins que les peuples; et de là je conclus victorieusement à la divinité de la sainte Église catholique; car enfin, dites-moi, si elle n'était qu'une institution humaine enfantée et soutenue par les hommes, n'aurait-elle pas cent fois été détruite, cent fois anéantie même par les excès de ceux qui devaient la maintenir dans le respect des peuples? L'Église est encore debout aujourd'hui, elle n'a jamais perdu son crédit auprès des multitudes, et le Dieu qui l'a soutenue contre les persécutions par les martyrs, contre les hérésies par les docteurs, quand les scandales sont venus, il lui a envoyé des réformateurs : alors ont paru dans le monde saint Grégoire, Pierre Damien et le grand saint Bernard, qui, par sa piété et son éloquence, aurait seul suffi pour purifier un monde. Enfin, lorsque la justice semblait exilée, lorsqu'il semblait qu'il n'y avait plus de foi, plus de piété même dans le sacerdoce, vous retrouviez la vertu, la justice, la foi, la religion, vous retrouviez tous ces trésors au fond du désert : ces moines dont on ne prononce plus le nom

ou'avec dédain, ils n'étaient pas seulement les héritiers de la vertu, ils étaient encore les héritiers de la science, ils perfectionnaient les arts, ils transcrivaient les manuscrits, ils recueillaient en silence tous ces trésors pour les répandre sur le monde.

V. — TRIOMPHE SUR LE RATIONALISME.

L'Église semblait avoir réparé toutes ses pertes; toutes ses blessures étaient guéries; lorsqu'il y a cent ans, au XVIIIe siècle, un cinquième adversaire se dressa contre l'Église. Les novateurs du XVIe siècle, tout en proclamant le principe du libre examen, avaient cependant instinctivement leur reste de foi; mais de variations en variations, de raisonnements en raisonnements, au XVIIIe siècle. on vit des hommes qui, abolissant toutes les idées chrétiennes, proclamèrent le triomphe de la raison humaine. Lorsqu'ils parurent, ces hommes, on les appela du nom de libertins; c'était leur véritable nom. Plus tard, lorsqu'ils furent plus nombreux, on leur donna malheureusement le nom de philosophes, et ce nom menteur a prévalu. Leurs prédications empoisonnées portèrent des fruits de mort, surtout dans notre beau pays de France. La puissance politique fut usurpée; un roi débonnaire mourut sur l'échafaud en priant pour ses bourreaux. Après ce grand crime, la confusion fut plus grande encore; vos prêtres, les pères de notre sacerdoce, furent traqués dans leur pays comme des bêtes malfaisantes, on les poursuivit, on les égorgea dans nos temples, on les noya dans nos fleuves, on proclama l'abolition du culte public. Rome fut prise, le souverain pontife tomba captif entre les mains de ses ennemis, et quelques semaines après sa captivité, le noble vieillard mourut. L'impiété se crut triomphante, elle se hâta de dire que ce pape qui venait de mourir, était le dernier successeur de saint Pierre. O vanité des espérances humaines!

Bientôt se lève un grand capitaine, figure de héros, guerrier au-dessus de César et d'Alexandre; avec sa vaillante épée, il rouvre nos temples, rétablit le culte antique, rattache la France à l'Église par un pacte solennel : c'était merveilleux, tout le monde applaudissait, on lui promettait mille bénédictions : la gloire, la religion l'avaient couronné; mais voilà que cet homme détruit lui-même son ouvrage, il veut se rendre maître de l'Église comme il est le maître du monde. Déjà le décret qui va tout changer est là sur son bureau, et si l'Église fait un mouvement de résistance, il l'étouffera de sa main puissante; mais voilà que, tout à coup, cette immense gloire s'évanouit comme un songe, le grand homme s'achemine tristement vers l'exil, tandis que le pauvre vieillard, le pontife de Jésus-Christ, de la sainte Église, est porté en triomphe des catacombes dans la Rome éternelle,

comme naguère nous l'avons vu revenir aux applaudissements du monde catholique tout entier.

Voilà l'histoire de votre patrie spirituelle, voilà l'histoire de la sainte Église; vous l'avez vu, elle seule est restée debout. Les empires, les générations, les républiques, les monarchies, tout cela a disparu, tout cela s'est écroulé, tous ces monuments glorieux ont passé devant elle et l'ont saluée de ce cri : Nous passons, nous, nous mourons; c'est notre condition; mais vous, vous restez toujours la même et vos années sont immortelles.

Il semble vraiment que tant de gloire devrait désarmer les ennemis de l'Église; mais notre siècle n'est pas meilleur que ses devanciers. Savez-vous ce que l'on dit aujourd'hui? on ne cherche pas à nous persécuter; cela viendra peut-être; mais enfin, pour le moment, on ne cherche pas à nous persécuter; mais que dit-on de la sainte Église catholique? on dit que c'est un système fini, à jamais abandonné; elle est comme ces vieillards d'un autre âge qui ne tiennent plus à la vie, qui vont s'en aller tout à l'heure : voilà l'hérésie contemporaine; l'Église catholique a fait son temps, il faut un autre dogme, une autre religion, et cette attaque ne laisse pas que d'ébranler chez quelques-uns la certitude de la foi.

Eh bien! il y a un moyen bien simple, bien facile et victorieux de répondre à cette attaque de l'impiété moderne : on dit que l'Église s'en va, qu'elle est trop vieille, notre Église catholique, parce qu'elle a dix-huit siècles de triomphes; moi, je veux vous la montrer en lutte avec les nations idolâtres, je vous la montrerai ensuite, en deux mots seulement, en lutte avec la société protestante, et vous me direz ensuite si elle meurt, si elle est défaillante, si elle est languissante, notre sainte Église catholique.

Considérons-la, notre Église, dans les pays idolâtres. Il arrive tous les jours qu'un homme jeune encore, ardent, riche en sensibilité, prend le livre des Évangiles, il l'ouvre presque au hasard et il tombe sur ces mots : « Malheur à moi si je n'évangélise. » Tout à coup un désir surgit et travaille son existence, rien ne peut plus l'arrêter, ni les agréments de la patrie, ni les caresses de sa mère, qui sent qu'avec son fils on va lui enlever la moitié de sa vie : suivons-le, ce conquérant d'une nouvelle espèce, ce jeune missionnaire catholique; il s'en va franchir les mers, traverser les déserts, les montagnes; dans son ardeur, il bénit la tempête parce que la tempête, avec ses vents furieux, hâte le jour de l'apostolat : le voilà, ce jeune homme que vous avez connu peut-être, le voilà à six mille lieues de la patrie, à six mille lieues de Paris, au milieu d'hommes, de femmes qu'il ne connaît pas, qu'il n'entend pas, qu'il ne comprend pas et dont il n'est pas compris lui-même; il les regarde avec bonheur, il leur montre le ciel et puis son cœur, et dans son enthousiasme, dans l'ivresse de ses transports, il s'oublie, et comme s'ils le comprenaient, il leur parle, il leur dit :

« Oh! les fils de mon sacerdoce, que vous me semblez beaux! Pour vous, je suis venu de l'autre bout du monde, j'ai quitté mr vieille mère, mes frères, ma jeune sœur; je viens à vous, je viens vous apporter la paix; et il étend les mains, il les bénit et des larmes d'amour tombent sur eux. »

Ces hommes, ces femmes ont écouté, ont regardé et ils ont compris quelque chose, ils ont compris que cet homme était l'apôtre d'une vérité inconnue, et voilà qu'ils se prosternent à ses genoux, ils baisent ses pieds, ses pieds si beaux qui leur apportent la bonne nouvelle de l'Évangile.

Le missionnaire s'établit au sein de cette contrée idolâtre; il prie, il étudie, il observe, et seulement après quelque temps il peut parler à ce pauvre peuple. A sa voix, les démons fuient épouvantés, les temples des idoles s'écroulent, et les anges apportent la paix à ces hommes de bonne volonté; voilà, M. F., vous qui êtes au courant de l'histoire de l'Église, ce qui se pratique partout, et d'un bout du monde à l'autre; et l'on viendra dire qu'elle est languissante, qu'elle se meurt, notre Église catholique. Dites-moi, M. F., régner d'un pôle à l'autre, n'est-ce pas la vie? n'est-ce pas le mouvement! n'est-ce pas la conquête? n'est-ce pas la fécondité? Eh bien! telle est aujourd'hui encore la vie de notre Église catholique. Si j'en avais le temps, je pourrais vous montrer aujourd'hui la gloire du martyre au sein de l'Église comme dans les premiers siècles; mais considérons-la en lutte avec la société protestante.

Percées à jour par les coups du temps, toutes ces religions faites de main d'homme, tremblent sur leurs bases, comme ces statues vermoulues, et c'est bien d'elles qu'il faut dire qu'elles s'en vont. Voyez ce qui se passe en Allemagne ; toutes les idées reçues au commencement de la *Réforme*, toutes ces idées s'écroulent devant la marche et les victoires du rationalisme. Que reste-t-il de cette réforme qui a coûté tant de larmes et de sang à l'Europe? Qu'en reste-t-il de cette œuvre de Luther, ce géant de la réforme? Une tolérance qui, sous prétexte de paix, tombe dans la plus monstrueuse intolérance. Ainsi, la divinité de Jésus-Christ, la personnalité du Saint-Esprit, l'Incarnation, la Rédemption, la Trinité, tous ces mystères chrétiens, tous ces points élémentaires du christianisme, sont rejetés aujourd'hui par la société protestante comme autant de mythes et de fables. En Angleterre, le protestantisme n'est pas plus solide; seulement là, le retour à la foi se fait d'une manière plus heureuse, l'Angleterre revient au catholicisme, non pas comme l'Allemagne en suivant toutes les phases de l'erreur, mais directement et franchement. Et, chose merveilleuse et consolante, c'est au sein des Universités anglicanes qui étaient les plus fermes soutiens de l'erreur; c'est là que Dieu a été choisir ses élus et ses prédestinés; il s'est déclaré un parti puissant par le talent, puissant par

le nombre, et chaque jour, en France, le prêtre catholique peut enregistrer de nouvelles conquêtes.

Et en France, M. F., quelle est la puissance la plus solide aujourd'hui? Qu'est-ce qu'il y a de plus fort dans notre pauvre pays ébranlé par toutes ses révolutions? Ce n'est pas votre fortune, le vent des révolutions l'a dissipée; ce ne sont pas nos constitutions, nous en changeons tous les jours. Aujourd'hui vous démolissez ce que vous avez fait hier; qu'y a-t-il donc de solide, de fort, de ferme dans notre pays? Il n'y a qu'une seule chose, c'est la religion, c'est l'Église catholique. Sans doute, M. F., vous voyez briller encore au premier rang de la société, vous apercevez encore là quelques impies, quelques incrédules; mais aujourd'hui, dans l'armée, dans la magistrature, dans les administrations publiques, vous trouverez partout des hommes instinctivement chrétiens, et ceux qui ne le sont pas honorent et respectent nos croyances. Sans doute, tout ce qui a du talent ne soutient pas la cause catholique; il y a encore aujourd'hui des plumes impies et licencieuses; mais le nombre des hommes de talent se constituant les défenseurs de la vérité religieuse, est plus considérable que jamais. Sans doute, dans nos villes, dans nos campagnes, dans nos villages, vous rencontrez encore des indifférents, vous rencontrez quelquefois des hommes qui lisent les fades et niaises plaisanteries de Voltaire sur l'Église; mais généralement, cependant, les multitudes sont lasses de l'impiété et de l'indifférence; elles se tournent aujourd'hui du côté de l'Église comme vers l'arche de salut d'où doit venir la rédemption du monde.

Ah! M. F., là est tout notre espoir, l'Église catholique : attachons-nous à elle; attachons-nous à l'Église du fond de nos entrailles, et nous ne périrons pas; comme elle, après avoir lutté, après avoir souffert longtemps sur la terre, nous trouverons dans le ciel le repos et la félicité.

PERPÉTUITÉ

ET

TRIOMPHE DE L'ÉGLISE

INDICATIONS

NOTION. — Les sermons sur, 1° la perpétuité; 2° les triomphes de l'Église, sont deux sermons historiques où l'on marque à grands traits la vie divine de l'Église à travers les siècles, ses luttes et ses perpétuelles victoires. Quelquefois ils demeurent distincts, selon la prédominance de l'idée; très-souvent ils se confondent et peuvent porter les deux titres, comme celui qui va suivre.

PLAN. — M. l'abbé DESTREM, célèbre missionnaire, auquel nous l'empruntons, suit un plan très-naturel et très-intéressant, qui sera toujours goûté d'un auditoire quelconque. Trois parties dictinctes, ayant chacune une exposition différente; à savoir : l'Église : 1° dans le passé; 2° dans le présent; 3° dans l'avenir, c'est-à-dire, 1° exposition historique; 2° considérations actuelles; 3° vues prophétiques sur l'avenir. Quel champ varié! quelles veines d'éloquence belles et fécondes! Il y a là mieux que dans les drames en vogue de nos jours, se composant de trois, ou de cinq, ou de six, ou de huit tableaux; tant de tableaux fatiguent; aussi il n'y en aura qu'un grand dans la première partie; la seconde sera une étude sur les temps actuels; la troisième une comparaison *a fortiori*.

Ces sermons sont toujours à-propos et bien accueillis dans les grandes solennités de Noël, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Saint-Pierre.

MANIÈRE. — Pour la manière de traiter ce sujet, voir ce qui a été dit du *sermon historique*, au sujet qui précède.

C. MARTIN.

PERPÉTUITÉ

ET

TRIOMPHE DE L'ÉGLISE

DANS LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

Par M. l'abbé **A.-M. DESTREM**, Missionnaire

PLAN

1er POINT. — L'Église dans le passé. | 2e POINT. — L'Église dans le présent.
3e POINT. — L'Église dans l'avenir.

TEXTE : *Christus heri, et hodie, ipse et in secula.*
(Hebr., XIII, 8.)

M. F., le Christ est Dieu. Le Christ, c'est la *vie éternelle qui était dans le Père, et qui nous est apparue.* Rien d'étonnant alors si le passé, le présent et l'avenir lui appartiennent. Aussi ce n'est pas seulement de sa vie personnelle que veut parler l'Apôtre dans les paroles de mon texte; mais encore et surtout de sa vie morale dans sa doctrine et dans son Église. Car si le Christ est Dieu, l'Église, qui est son ouvrage et son épouse chérie, doit participer à son immortelle durée; et les paroles qui conviennent à Jésus-Christ, nous pouvons les dire aussi de son Église depuis qu'il lui a promis l'immortalité. L'Église a été, elle est aujourd'hui, elle sera dans tous les siècles, *Heri, et hodie, et in secula.* Mais vivre pour l'Église, ce n'est pas être relégué dans un coin de cet univers pour offrir tout au plus un objet d'étude à quelques savants, comme l'une des sectes philosophiques de l'antiquité. Vivre pour Jésus-Christ, c'est être placé au premier rang, c'est paraître sur les plus belles scènes du monde, c'est occuper d'elle tout l'univers, c'est répandre partout ses bienfaits, c'est établir et conserver ses admirables institutions parmi les peuples, c'est vaincre toutes les puissances de l'enfer et du monde conjurées contre elle. La vie de l'Église de Jésus-Christ n'est enfin que sa marche triomphale à travers tous les siècles passés et les âges futurs; la vie de l'Église n'a été, n'est, et ne doit être qu'une suite non interrompue de combats et d'autant de victoires qui fortifient la foi de ses enfants, en augmentent le nombre, et les rendent tout glorieux de leur mère.

En méditant la *vie et la perpétuité* de l'Église, nous trouverons dans son passé ses luttes glorieuses contre la force brutale, contre la fausse science, contre la volupté, contre toutes les passions révoltées, et son triomphe sur tous ses ennemis.

Dans le présent, nous pourrons contempler ses craintes et ses espérances, son inaltérable jeunesse et son opulente fécondité.

Enfin son admirable constitution, son brillant passé et les promesses indestructibles de son divin époux nous rassureront sur son avenir, et nous le montreront se prolongeant glorieux jusqu'aux bornes de l'éternité.

Vaste et important sujet, M. F., que la *perpétuité* de l'Église, sujet immense et magnifique, capable à lui seul de démontrer sa divinité et de répondre à toutes les calomnies dont on a voulu la noircir, à toutes les prophéties menteuses et décourageantes qu'on a fait retentir dans notre siècle en face du catholicisme. Mais, pour le traiter dignement, nous sentons plus que jamais le besoin du secours d'en haut; nous allons donc invoquer les lumières de l'Esprit saint par l'intervention de la glorieuse vierge Marie. *Ave, Maria!*

PREMIER POINT.

L'ÉGLISE DANS LE PASSÉ.

L'établissement du christianisme est le fait le plus important que nous puissions trouver dans les annales de la terre depuis qu'elle existe. Il est en même temps le plus grand de tous les prodiges et un des plus beaux triomphes de la doctrine de Jésus-Christ, par la faiblesse des moyens employés, par le nombre des obstacles vaincus, par l'importance des résultats qu'il a soudainement amenés. Les douze apôtres du Christ, pêcheurs de Galilée, c'est-à-dire du pays le plus obscur et le plus méprisé de la terre, changés subitement en des hommes nouveaux par l'esprit de Dieu, se partageant l'univers comme un héritage qui leur appartient! Une croix à la main ils le parcourent dans tous les sens. Ils ont la prétention d'abolir l'idolâtrie si profondément enracinée partout, si favorable à tous les penchants de la nature corrompue. Ils ont la prétention d'imposer à la croyance universelle un Dieu crucifié, à l'esprit de l'homme des mystères incompréhensibles, aux sens une morale sévère; de substituer à l'orgueil l'humilité, à l'amour des plaisirs l'amour des souffrances. Et par quels moyens, grand Dieu! ces douze pauvres, ces douze ignorants, ces douze hommes sortis des derniers rangs de la société viendront-ils à bout de leur surhumaine entreprise? Par la seule vertu de la croix, car ils ne savent que Jésus-Christ crucifié. Je me trompe; depuis qu'ils ont reçu la grâce du Saint-Esprit, ils savent quelque chose de plus avec Jésus crucifié. Ils savent croire aux paroles de leur divin Maître et compter sur le secours du ciel; ils savent opérer des prodiges, pratiquer toutes les vertus; ils savent surtout souffrir et répandre leur sang pour rendre témoignage à la vérité. Aussi leurs conquêtes furent rapides,

si rapides que peu d'années après la mort de Jésus-Christ, les apôtres étaient parvenus aux extrémités du monde, plus loin que les aigles romaines, et ils n'avaienl laissé presque à leur successeurs qu'à maintenir leur œuvre étonnante. Les apologistes des premiers siècles ne nous racontent qu'avec enthousiasme ce premier élan de la religion catholique: On trouvait des chrétiens partout, disent-ils, excepté dans les temple des faux dieux.

Eh bien, M. F., au point de dégradation où en était alors le monde, ce changement démontre la divinité de la doctrine de Jésus-Christ. Ce changement serait toujours un des plus beaux triomphes du christianisme, alors même qu'il n'aurait éprouvé aucun obstacle, et qu'il se serait opéré, si c'eût été possible, par des moyens humains; alors même que les empereurs l'auraient soutenu et les sages encouragé et embrassé : tant la morale de cette religion était pure, opposée à la nature corrompue, élevée au-dessus de la faiblesse humaine! En voulez-vous une preuve facile à saisir? Voyez quelle avait été la puissance d'extension, je ne dis pas des religions les plus pures, il n'y en a eu que d'abominables en dehors de la vérité, mais des doctrines les moins corrompues des enseignements de Pythagore, de Zénon, de Socrate, de Platon. Dans quel rayon s'étaient-ils répandus? Avaient-ils fait des peuples de prosélytes? Ils avaient fait à peine un petit nombre de disciples choisis. Et pourtant aucune puissance humaine n'était venue à l'encontre.

Mais le miracle devient plus frappant et le triomphe du christianisme plus glorieux par les persécutions qu'il éprouva dès sa naissance. La Synagogue, au sein de laquelle naquit l'Église qui devait la remplacer, sentit par instinct que son règne allait finir et que le temps était arrivé de faire place à un nouveau développement de la vérité ; mais elle voulut prolonger son agonie. Elle crut d'abord avoir remporté la plus signalée victoire et s'être à jamais délivrée de son terrible adversaire, lorsqu'elle eut obtenu du gouverneur romain des gardes pour tenir la vérité captive dans le tombeau du Christ scellé du sceau de l'empire. Mais le Christ trompa ses espérances: il ressuscita et l'univers le sut. Alors n'ayant pu étouffer la vérité, la Synagogue se mit à la persécuter. Il était juste qu'elle eût l'honneur de l'initiative et qu'elle couronnât le premier martyr. Après la mort de saint Étienne elle immola encore quelques victimes à sa fureur; elle fit distribuer quelques coups de verges aux pêcheurs de Galilée qui, devenus pêcheurs d'hommes, lui enlevèrent huit mille de ses enfants en deux coups de filet. La lutte du christianisme naissant avec la Synagogue ne fut qu'un jeu; car bientôt les Juifs, entêtés de leur souveraineté, se révoltèrent contre les Romains leurs maîtres, et virent périr leur capitale, leur temple et les derniers restes de leur nationalité. Divisés et perdus parmi tous les peuples, ils ac-

compagnent l'Église dans sa marche triomphale comme de fidèles et incorruptibles témoins.

Avec le paganisme ce fut autre chose, car il tenait la monarchie universelle lorsque Jésus parut avec son Église. Il semble d'abord qu'après tout on aurait bien pu laisser en repos cette nouvelle doctrine dans l'empire et même à Rome, où tous les dieux des nations avaient été reçus et tous les cultes tolérés. Qu'avaient donc à faire les empereurs romains et leurs édits des disciples de Jésus de Nazareth? Ils ne s'étaient jamais avisés de s'élever contre les disciples de Pythagore, de Socrate, d'Épicure. Que ne laissaient-ils en paix ces nouveaux arrivants? Les portes du Panthéon étaient assez larges, et pour en finir on aurait bien pu les ouvrir à Jésus-Christ, comme ce singulier empereur qui lui fit un peu de place à son foyer. Il faut l'avouer, M. F., cette fois ce fut bien la faute aux prétentions beaucoup trop ambitieuses du christianisme qui n'aspirait à rien moins qu'à chasser tous les dieux de leur commode empire pour occuper la place tout seul et pour glorifier la douleur au lieu du plaisir. Dès lors le paganisme, comme la Synagogue, sentit l'instinct de sa conservation. Il se crut assez fort au commencement pour écraser sans peine un faible ennemi; mais quand le combat devint sérieux, quand le paganisme s'aperçut qu'il pourrait bien un jour être dépossédé, oh! alors il se souleva de dessus le monde qu'il étouffait nonchalamment de son poids. La sagesse humaine s'indigna, les puissances terrestres et les prêtres des idoles s'animèrent d'un grand zèle pour anéantir la religion nouvelle. Trois siècles durant, l'Église de Jésus-Christ eut à lutter corps à corps contre tout ce que le monde avait de force et de violence, jusqu'à ce qu'enfin le paganisme vît bien qu'il ne pouvait soutenir la lutte. Il laissa tomber de ses mains défaillantes cette forte et glorieuse épée romaine, qui avait vaincu le monde, mais qui s'était ébréchée et avilie à frapper les chrétiens. Constantin, le premier, appela la religion de Jésus-Christ à monter sur le premier trône de l'univers. Elle y monta d'un pied ferme, comme une reine opprimée, qui, longtemps obligée de se cacher sous les haillons de la misère, sait retrouver toute sa noblesse lorsqu'elle est relevée par la main d'un royal époux. Elle porta le sceptre avec aisance, et la couronne n'accabla point son front, pas plus que les fers n'avaient meurtri ses bras et glacé son courage.

Et alors il y eut un moment solennel où la vérité, jusque-là humble et persécutée comme le Christ, se transforma glorieusement aux yeux de l'univers étonné.

L'Église, sortant des catacombes, jouit enfin de quelques jours de paix et de prospérité sous la protection des empereurs. Désormais elle devait veiller sur les destinées de l'univers et attirer les bénédictions du Ciel sur la capitale et le monde, *urbi et orbi*. Aussi, par respect pour la grande ma-

jesté du Vicaire de Jésus-Christ et de Pierre le pêcheur, la majesté de l'empire se divisa et se choisit une seconde capitale, afin qu'il n'y eût ici-bas qu'un seul empire universel, l'empire spirituel des âmes.

Cependant cet état de prospérité ne fut pas long pour l'Église. Dieu avait voulu lui accorder ce moment de calme pour faire constater partout son existence, l'étendue de ses conquêtes et la gloire de son triomphe, pour lui donner le temps de se construire des temples, de recueillir les reliques de ses martyrs et pour préparer l'arène à de nouveaux combats ; car la guerre continua : elle n'avait été suspendue que pour changer de manières. La destinée de l'Église sur la terre est la même que celle de son divin fondateur pendant sa vie mortelle : toujours poursuivi par la haine, il n'eut quelques jours avant sa mort qu'une heure de triomphe. Pour l'Église, après les bourreaux vinrent les sectaires : après les Néron, les Dèce, les Dioclétien, elle eut à subir les Arius, les Eutichès, les Nestoriens et toute cette longue suite d'hérésiarques, qui, se succédant sans interruption, ont livré à l'Église un assaut continuel ; car ils se sont succédé, mais elle, toujours elle a été sur le champ de bataille. Et quelle lutte terrible, M. F., que celle de l'hérésie ! Les enfants révoltés de l'Église ont toujours employé contre leur mère plus que le langage et les arguments de l'école. Ils ont fait usage tour à tour de la plume et du poignard, de la calomnie et de la mort : toute arme leur était bonne dans leur fureur. Ils ont profané les autels, incendié les temples, allumé les bûchers, dressé les échafauds et fait des guerres d'extermination. Cependant l'Église a résisté à toutes leurs attaques, subi tous leurs excès, et quelques années de calme après la tempête lui suffisaient pour réparer ses pertes.

Mais jusqu'ici l'Église n'a été attaquée pour ainsi dire que successivement et dans quelques-uns de ses membres ; maintenant elle est attaquée en corps par les armées fanatiques du conquérant de la Mecque. La chrétienté toute entière et la civilisation du monde sont menacées à la fois et sur le point de périr ; mais le Christ s'est levé pour sauver son Église. Un cri terrible retentit et parcourt l'Europe comme une étincelle électrique, l'enthousiasme s'empare de tous les cœurs ; et l'islamisme est refoulé jusque dans les contrées où il avait pris naissance.

Jusqu'ici l'Église n'a été attaquée pour ainsi dire que successivement dans quelques-uns de ses dogmes, dans quelques points de morale ou de discipline ; maintenant la réforme arrive, et attaque tout à la fois en permettant à chacun de ses adhérents d'interpréter l'Écriture et de se faire une Église à sa façon. Mais, au milieu de toutes les défections qu'entraînait la réforme à sa suite, l'Église catholique réparait ses pertes par de nouvelles conquêtes. Lorsque les tyrans faisaient des martyrs, le sang des martyrs faisait des chrétiens ; lorsque Mahomet et le schisme grec arrêtaient son prosélytisme à l'O-

rient, elle achevait de convertir l'Europe ; et lorsque la réforme déchirant son sein, lui arrachait plusieurs peuples du Nord et lui reprochait la corruption de ses enfants, le génie lui ouvrait un passage aux Indes et lui découvrait un monde pour y convertir les peuples et y faire fleurir dans toute leur beauté son esprit et les vertus des premiers chrétiens.

Voilà, M. F., quelques-uns des triomphes de l'Eglise dans le passé, mais je n'ai pu que toucher en passant les points culminants de son histoire. Elle a eu bien d'autres martyrs que ceux des trois premiers siècles ; elle a remporté beaucoup plus de victoires que je n'en ai comptées. Mais pour tout résumer en quelques mots : dans le passé, l'Église a toujours triomphé de ses ennemis en les comblant de bienfaits et souvent en les convertissant ; elle a triomphé du génie en l'attachant à son char, de la jeunesse en la subjuguant par la chasteté, des richesses en en montrant le véritable usage, des passions en les domptant, du pouvoir des princes en le modérant, de toute l'humanité en la rendant meilleure.

L'Église a donc vécu et triomphé. Faisons un pas de plus, et prouvons que l'Église vit et triomphe.

DEUXIÈME POINT.

L'ÉGLISE DANS LE PRÉSENT.

Maintenant, M. F., jetons un coup d'œil rapide sur cet univers et sur les doctrines qui y sont connues. Voyons un peu où nous en sommes, et si pour notre siècle aussi le Christ aura dit vrai lorsqu'il a promis à son Église l'immortalité. Et d'abord que sont devenues ces grandes puissances qui ont lutté pendant plus de dix-huit siècles contre la religion de Jésus-Christ ? Où trouverons-nous le polythéisme romain autrefois aussi étendu que l'empire et protégé par les maîtres du monde ? Il est tout enseveli dans les livres. Où est l'arianisme, ce grand ennemi de la divinité de Jésus-Christ, qui fut au moment de saisir la prééminence ? Et tant d'autres doctrines où sont-elles ? Que sont devenus aussi tous ces peuples destructeurs : les Perses en Orient, les Vandales en Afrique et toutes ces hordes de barbares qui arrivaient de tous les confins du monde et dont aucun savant ne pourrait assigner l'origine ? Ils venaient pour détruire ; et ils ont bien rempli leur mission, car après leur passage on ne trouva debout que la colonne de la vérité, l'Église qui arrêta leur marche, les soumit à leur tour, ou les repoussa en dehors des bornes de l'empire. Et cette grande conjuration des savants et des rois qui, à la fin du dernier siècle, faisait tant de bruit dans le monde, qui levait jusqu'au ciel sa tête altière, qui se préparait à célébrer avec pompe les funérailles du christianisme vermoulu et le triomphe de la raison sur toutes les religions révélées, qu'est-elle devenue ? Le colosse est tombé, et

s'il en reste encore quelques débris, ce n'est que pour attester son immense ruine. Que sont devenus enfin tant d'ennemis de tout genre qui ont attaqué le catholicisme dans tous les siècles? Dieu et son Christ n'ont fait que se montrer, et ils n'ont plus eu de place sous le soleil.

Je me trompe, il y a bien sur la terre quelques restes du passé, sans compter la partie du monde qui n'est pas encore civilisée ; il y a le mahométisme, le protestantisme, des religions nationales. Mais toutes ces sectes, toutes ces croyances diverses tombent en dissolution de tous côtés, tandis que l'Église catholique, toujours la même, vit et triomphe.

L'empire du croissant voit lui-même arriver sa fin. Tous ses voisins depuis longtemps le menacent, et n'attendent que le moment favorable, c'est-à-dire, entre eux ou assez d'accord ou assez de mésintelligence pour en prendre chacun sa part. Que deviendra la religion de Mahomet qui n'a été fondée et ne s'est soutenue que par le fanatisme et le fer? Elle a déjà beaucoup dégénéré, elle n'est plus la même depuis que les descendants du prophète sont obligés d'avoir des diplomates dans les diverses cours de l'Europe, de traiter avec toutes les nations civilisées, et depuis qu'ils ouvrent leur capitale au culte catholique. Dès l'instant où ils ont cessé de pouvoir intimider par la force et d'empêcher tout rayon de lumière de leur venir du dehors, ils ont commencé d'être envahis. Le temps tout seul suffira pour achever bientôt le mahométisme. Or, dans cette révolution qui se prépare et que tout le monde prévoit, le catholicisme n'a rien à perdre et a tout à gagner. N'a-t-il pas fait déjà sur la secte de Mahomet une magnifique conquête ! Depuis que nos armes victorieuses ont pénétré en Afrique, la croix, céleste étendard, y a été de nouveau dressée. La religion catholique qui avait opéré sur ces plages tant de merveilles et formé tant de saints et tant de grands hommes, vient d'y reprendre son œuvre avec son esprit de douceur et de prosélytisme. Sur ces vastes plages, si longtemps infidèles, elle bâti des temples, elle ouvre des hôpitaux, elle fait connaître ses ministres, et tout ce qu'elle a de plus pur, ses vierges consacrées à Jésus-Christ et au service de l'humanité souffrante. Et pour que rien ne manque à cette Église renaissante, le grand Augustin a aujourd'hui son successeur.

Le protestantisme aussi semble avoir fait son temps. Il n'avait jamais eu d'unité, mais aujourd'hui surtout il se subdivise en un nombre presque infini de sectes qui ne s'entendent plus; et, comme les docteurs catholiques et surtout l'illustre évêque de Meaux le lui avaient prédit, il parcourt le cercle de tous les systèmes et de toutes les erreurs. Aujourd'hui moins que jamais il est en état de faire du prosélytisme; car il nous sera permis, je pense, de ne pas trop compter sur le zèle de ces ministres ou plutôt de ces marchands anglais qui partent de l'Europe avec leurs femmes et toute leur maison, et qui, sans jamais s'éloigner plus que d'une portée de canon de

quelque foyer de la puissance britannique, s'en vont, il est vrai, par-delà l'Océan, mais pour vendre les étoffes et donner les Bibles qu'ils ont fabriquées. Le protestantisme, au lieu de gagner, perd tous les jours ce qu'il a de mieux partout : les professeurs de ses Universités se convertissent au catholicisme ou font des systèmes qui y ramènent. Et l'Angleterre, où régnait, il n'y a pas encore longtemps, une intolérance digne des siècles les plus barbares, possède aujourd'hui un grand nombre d'églises et d'établissements catholiques et la hiérarchie catholique.

Pour les religions nationales, elles peuvent bien affliger l'Église catholique, mais jamais lui inspirer des craintes sérieuses, car tous les lieux lui appartiennent comme tous les temps. Si elle est trop persécutée dans un pays, elle peut se retirer dans un autre, tandis qu'il est de l'essence même des religions nationales d'être locales, bornées et immobiles : elles périraient même par leurs conquêtes, si elles étaient en état d'en faire. Il y a aussi des peuples qui n'en veulent point : la France l'a dit assez haut à la fin du dernier siècle, et l'Irlande, sa jeune sœur, le crie depuis longtemps à toutes les puissances de l'Europe. Il faut d'ailleurs un insigne courage à un monarque pour se faire pape dans ses États ; car avant, il faut qu'il se fasse bourreau, et qu'ensuite il continue de l'être. Et cela se comprend : le vautour qui tient dans ses serres une blanche colombe peut bien lui donner la mort, mais lui communiquer sa nature, jamais.

Nous ne prétendons pas cependant, M. F., que l'Église de Jésus-Christ soit aujourd'hui sans ennemis. Hélas ! non ; elle en a, comme elle en a eu, comme elle en aura toujours. De nouveaux ennemis lui surgiront quand les anciens seront bien morts. Mais nous prétendons que l'Église triomphe aujourd'hui par le seul fait de son existence après tant de combats. Plus encore, l'Église triomphe aujourd'hui d'une manière spéciale à ce siècle. Je veux dire qu'elle sort du combat non encore guérie de toutes ses blessures, mais victorieuse et promettant même une époque de régénération. Oui, l'Église de Jésus-Christ est aujourd'hui dans une phase de triomphe, car elle vient de sortir glorieuse d'une période de son histoire qui a duré plus d'un demi-siècle, et pendant laquelle se sont reproduites à la fois toutes les épreuves qu'elle avait subies pendant les dix-huit siècles de son passé. Elle a tout vaincu, la hache du bourreau, la plume du sophiste, la tempête des passions révolutionnaires, les doctrines athées, le ravage des armées au cœur de son empire. L'Église a tout vaincu à la fois. Sa capitale et son chef étaient au pouvoir de l'ennemi, ses princes captifs, ses prêtres décimés ou dans l'exil ; elle était attaquée dans tous les États qui lui avaient été jusque-là le plus fidèles ; le souverain Pontife mourait dans les fers, et il semblait impossible de lui donner un successeur ; l'Église était à deux doigts de sa perte, et la voix sinistre de l'impie qui avait donné le signal de l'attaque

criait du fond du tombeau : « Allons-nous triompher?... » A-t-elle disparu, M. F.? jetez les yeux sur le monde. C'est l'Église qui triomphe; que ses ennemis soient à jamais confondus. Rome est toujours la capitale du monde catholique, et les États romains toujours soumis au successeur de saint Pierre. L'Autriche est un boulevart contre les erreurs de l'Orient. La Péninsule espagnole se purifie et se régénère dans son vieux catholicisme auquel elle tient par le fond de ses entrailles. En Allemagne le catholicisme fait sentir sa vie et sa force par la lutte et par la science. La magnanime Pologne donne encore des martyrs; et du milieu des mers, l'Irlande fait entendre, plus énergique que jamais, son cri de catholicisme. Et la France, la France qui a fait tant de mal il y a soixante ans, semble disposée à le réparer en reprenant avec son courage et son génie la mission civilisatrice qui lui a été confiée par la Providence.

Mais ce n'est pas en Europe seulement que l'Église catholique est pleine de vie; dans l'Océanie elle enfante tous les jours de nouveaux peuples à la civilisation et à la vérité; elle ressuscite en Afrique; elle gagne tous les jours dans les deux Amériques; elle travaille, péniblement il est vrai, mais avec quelques consolations et de grandes espérances, au midi et à l'orient de l'Asie; elle voit arriver le moment où le Céleste-Empire, qui a tant fait de martyrs depuis trois siècles, sera enfin débordé par les exigences de l'Europe, et forcé de lui ouvrir un large chemin pour ses ouvriers évangéliques. Le catholicisme fait sans cesse le tour du monde. Il est partout, dans les lois, dans les mœurs et dans le langage. Par force il est question de lui, toujours et partout, dans tous les systèmes politiques et sociaux, dans les arts et dans les sciences. Son nom est inscrit sur le frontispice de tous les beaux monuments, dans tous les livres, pour y être loué ou combattu, ce qui toujours démontre la vie; à la tête de toutes les constitutions modernes, même de celles qui disent l'avoir renié, mais où, bon gré malgré, il a fait entrer quelque chose de lui.

Enfin, le catholicisme aujourd'hui triomphe, de l'aveu même de ses ennemis les plus acharnés, qui, par une méprise volontaire, ont pris sa vie, son triomphe, ses espérances, son action et plus vive et plus forte, pour l'approche d'une religion nouvelle. Ils ne se sont trompés que sur le mot : ce n'est pas un catholicisme régénéré, c'est le catholicisme régénérateur qui s'avance. Sans mentir, le temps est mal choisi pour venir dire au catholicisme qu'il s'en va mourir, lorsqu'il vient de triompher de tous les obstacles, de toutes les persécutions à la fois, de la plus vaste conjuration qui eût été jamais ourdie contre lui, et lorsqu'il peut fournir sur l'heure les plus fortes garanties de sa vie et de son triomphe. Que lui demanderez-vous, en effet? un principe de courage et d'énergie, du sang? Le catholicisme vient d'en verser à flots sur le sol de notre patrie. Il a toujours une

veine ouverte, car le sang catholique coule toujours dans les contrées qu'il s'agit de régénérer par l'Évangile, et souvent aussi sur une terre où le catholicisme a vieilli. Que lui demanderez-vous? l'esprit de prosélytisme, le zèle, l'apostolat? Lui seul a des apôtres, et des apôtres courageux, qui partent pour une seconde entreprise, lorsqu'à la première ils ont manqué la couronne du martyre. Qu'exigez-vous encore? qu'il soit à la hauteur du siècle pour la science? Mais il vient de répondre à tous les défis de la science humaine. Il vient d'expliquer et de confondre tout à l'heure les cosmogonies indiennes, les chronologies égyptiennes et chinoises, et tout ce grand épouvantail dont le philosophisme avait voulu lui faire peur; il vient de montrer du doigt, comme une Babel de confusion, l'œuvre de mensonge des philosophistes. Pour l'éloquence, la chaire catholique est aujourd'hui comme elle a toujours été, la plus sainte, la plus féconde, et aussi la plus éloquente de l'univers. Vous demanderez enfin au catholicisme ce qu'il peut pour les beaux-arts? et il vous montrera ses types délicieux et divins du beau et du vrai; ce qu'il peut pour le soulagement de l'humanité? et il vous montrera ses établissements de charité, ses hôpitaux, ses missions, ses enseignements gratuits. Vous devez lui demander aussi ce qu'il peut pour la sainteté; et c'est ici surtout qu'il pourra vous répondre. Il n'y a que lui qui sache maîtriser les passions et inspirer les plus magnanimes vertus religieuses et morales, la charité, la justice, la tempérance, la chasteté. Lui seul possède un sacerdoce chaste; lui seul est assez fort pour conserver chastes des milliers de vierges, même au milieu des écueils du monde. Non, non, l'Église de Jésus-Christ, malgré les persécutions les plus longues et les plus terribles, n'a rien perdu de ses charmes, de sa vérité, de sa gloire. Elle est toujours aussi bonne, aussi puissante, aussi connue dans tout l'univers. Regardez plus d'un point de la terre à la fois, et vous verrez qu'elle a toujours ses apôtres qui la propagent, ses martyrs de charité et de sang jusqu'aux extrémités de l'univers; elle a toujours son admirable sacerdoce, ses illustres et savants docteurs, ses magnanimes pontifes pour garder le dépôt sacré de la foi, pour faire briller la vérité de toute la splendeur de sa lumière, et pour montrer aux puissances du siècle la voie qu'elles doivent tenir, si elles ne veulent point, dans leur vol téméraire, aller briser leurs ailes contre des obstacles invincibles, et trouver leur dernière ruine contre d'inaccessibles écueils. Enfin, l'Église catholique a toujours ses miracles, ses vertus, ses héros de sainteté, son Évangile toujours le même. Ayez donc des yeux pour voir les bienfaits qu'elle répand et les prodiges qu'elle opère, et vous serez forcés de confesser que l'Église aujourd'hui vit et triomphe. Faisons encore un pas et disons : l'Église catholique vivra et triomphera.

M. F., je n'ai pas la prétention d'être prophète; voici pourtant un point

sur lequel il m'est facile de prédire l'avenir : c'est la vie et le triomphe du catholicisme jusqu'à la fin des siècles.

Si en parcourant l'histoire de la terre nous trouvons un peuple qui ait occupé une large place sur ce globe ou, dans les six mille ans de sa durée, qui se soit illustré dans tous les genres de connaissances humaines, qui n'ait pu tenir compte de tous ses grands hommes et de tous leurs exploits, un peuple chez qui les lois aient été longtemps respectées, chez qui les grandes vertus soient devenues communes, un peuple dont l'accroissement ait été rapide, la virilité longue et forte et la décadence insensible, parce qu'il a pu longtemps arrêter les causes de dégénération qui cherchaient à s'introduire dans son sein, nous disons : « La constitution de ce peuple était le chef-d'œuvre de l'esprit humain; c'est un grand homme qui l'a conçue, un Solon, un Licurgue, un Numa. Et pourtant ce peuple n'est plus...

Et si nous trouvons encore vivant au milieu de la société un de ces peuples dont l'existence dans le passé est marquée par des siècles de gloire, dont les armes victorieuses aient été respectées dans le monde entier, dont les vaisseaux légers et triomphants aient sillonné toutes les mers, dont les drapeaux aient flotté avec honneur sur toutes les plages, dont les grands hommes suffiraient pour illustrer dix autres peuples, dont les nombreux exploits aient été célébrés par des plumes immortelles; si d'ailleurs ce peuple a toujours eu le sentiment du beau et du vrai, du saint et du sublime, s'il a su se gouverner, garder son indépendance et se relever des plus grands désastres; si enfin ce peuple, au milieu même des plus grands orages, porte l'instinct de sa conservation au point d'arrêter sa colère et de suspendre les coups de sa force afin que l'intelligence puisse sauver la patrie, nous dirons encore : « Il faut que le caractère de ce peuple, que les plus heureuses circonstances, les génies les plus distingués, les monarques les plus illustres, les Charlemagne, les saint Louis, les Louis XIV, les Napoléon et bien d'autres aient également concouru pour établir sa constitution, pour fonder sa puissance et pour lui imprimer un mouvement magnifique vers l'avenir. » Et pourtant qui oserait, même parmi vous, Français, même avec l'amour le plus vif de la patrie dans le cœur, qui oserait promettre à ce peuple bien-aimé et favorisé du ciel une immortelle durée?...

Mais si nous voyons aussi dans le monde une monarchie universelle, fondée sur une base toute contraire à celle des autres sociétés, formée des éléments les plus hétérogènes, comptant des sujets parmi les nations ennemies les unes des autres et quelquefois les plus éloignées du centre de son gouvernement, n'ayant que des chefs électifs, sans armée, sans autre trésors que des grâces spirituelles, sans autres récompenses et châtiments que ceux qui sont au delà du tombeau, n'ayant à offrir dans cette vie à ses su-

jets que les injures et les calomnies des méchants, et quelquefois la mort pour les services qu'elle en reçoit; si d'ailleurs, avec toutes ces causes de ruine, cette monarchie unique ne laisse pas que d'obtenir les plus brillants succès; si, sans avoir des soldats, elle fait tous les jours de nouvelles conquêtes; si, en retranchant de sa juridiction les peuples qui lui sont rebelles, elle ne laisse pas que d'être toujours florissante; si elle unit les nations les plus diverses, si elle fait observer ses lois dans toute leur perfection par ses sujets les plus éloignés, si elle illustre les peuples et les particuliers qui se confient en elle, si elle ennoblit par les œuvres les plus simples en apparence, si elle fait du martyre un objet d'ambition, si elle inspire pour une couronne après la vie les plus ardents désirs et les plus magnanimes vertus; de plus, si cette monarchie extraordinaire a été établie presque tout à coup et partout, si la force et la plénitude lui ont été données en même temps que l'existence; si, depuis dix-neuf siècles bientôt qu'elle existe, elle n'a donné aucun signe de décadence malgré l'opposition terrible et continuelle dont elle a été l'objet, oh! alors, pour cette société, nous sommes forcés d'avouer qu'il n'est point de causes dépendantes d'une volonté humaine qui puisse jamais l'anéantir.....

Jusqu'à quand, enfin, l'expérience ne pourra-t-elle instruire et convaincre les ennemis de l'Église de ses destinées immortelles? Jusqu'à quand conserveront-ils leur endurcissement et leur trompeuse espérance? Ils se relèvent des plus honteuses défaites, et, croyant être une autre fois plus heureux, ils ont le triste courage de recommencer. Peu s'en est fallu, disent-ils, qu'en un tel siècle n'ait cessé d'être la religion du Christ. Quelques empereurs païens de plus, et c'en était fait. Quelques hommes de moins pour la défendre contre Arius; quelques jours de plus à Julien l'Apostat ou à Mahomet, et c'en était fait. Si un pontife n'avait arrêté les barbares; si les musulmans n'avaient rencontré un Charles-Martel; si le philosophe de Ferney avait été mieux secondé; si...; si...; et c'est justement là le point de la difficulté. Cette particule conditionnelle, c'est justement le grain de sable où sont venus et où viendront toujours se briser les flots tumultueux de toutes les passions. Insensés, qui s'obstinent toujours à comparer les choses divines avec les choses humaines; qui, ayant oublié tout leur passé, n'ont rien appris de leurs défaites, et recommencent sans cesse, espérant qu'un jour les temples catholiques ne seront plus que des ruines, l'Évangile une lettre morte, et tout le catholicisme une forme de religion éteinte à jamais. Mais sur quoi se fondent-ils encore? Qu'espèrent-ils? Des tyrans? Grâce à Dieu, l'Église en a vaincu assez. Des bourreaux? Mais ils savent bien que dans l'Église catholique les femmes et les enfants ne les craignent pas. Des hérésiarques? Il y en a eu de tous les genres. Ce moyen d'ailleurs semble usé depuis l'hérésie universelle du protestan-

tisme. Des sophistes? Oh! de cela, il y en a toujours, et l'Église marche. L'Église a vaincu tous les ennemis connus. Mais se présentât-il dans la suite des siècles des ennemis nouveaux, plus terribles encore que ceux qu'elle a terrassés, plus terribles que tous ceux que nous pourrions imaginer, comme les autres, ils seront vaincus; car l'Église est fondée sur le Christ, la pierre angulaire contre laquelle viendront se briser les portes de l'enfer, l'erreur et le mensonge, la persécution et l'hérésie, la faveur et la disgrâce, toutes les combinaisons de la malice, toutes les puissances du monde; car le Christ, pierre angulaire, est Dieu, et les trois accidents du emps, le passé, le présent et l'avenir lui appartiennent, et il n'a pu vouloir faire une œuvre d'un jour, et il ne suffit pas qu'il ait établi son Église au milieu des prodiges, qu'il ait entouré son berceau de sa protection divine, qu'il l'ait conservée sans tache et sans rides pendant les siècles qui se sont écoulés, il lui doit encore l'avenir, quelque long qu'il puisse être; car l'Église est son œuvre, et son œuvre est la vérité, et la vérité de Dieu demeure éternellement : *Veritas Domini manet in æternum.*

Au reste, le Christ a fait à son Église cette promesse d'immortalité. Il ne s'agit donc plus de preuves de convenance, d'ailleurs si convaincantes, mais de la promesse la plus formelle et la plus irréfragable. Écoutez les paroles prononcées par le Crucifié sorti du tombeau, paroles plus frappantes et plus solennelles que les paroles de tous les sages et de tous les monarques; ce sont des paroles d'outre-tombe, et visiblement les paroles d'un Dieu qui a seul le droit de commander ainsi : « Allez, dit-il à ses apôtres avant de s'élever dans les cieux, allez, enseignez toutes les nations... Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Ainsi l'Église vivra et triomphera jusqu'à la fin des temps. Elle accompagnera l'humanité jusqu'à son dernier jour, jusqu'au jugement de Dieu, comme ses ministres accompagnent l'homme jusqu'à son dernier soupir et à sa dernière demeure. Sans doute, elle aura toujours des persécutions à souffrir, des hérésies à combattre, des pauvres à secourir, des enfants ingrats à convertir et à conduire au ciel, car tel est son travail ici-bas et sa mission divine. Mais aussi elle triomphera de tous les obstacles; nous en avons pour garants la parole impérissable de Jésus-Christ et son sang précieux. Cette épouse chérie du Sauveur conservera toujours sa puissance contre l'erreur, sa jeunesse féconde et son inaltérable beauté. Elle traversera les siècles sans vieillir, marchant toujours à la tête des peuples, laissant toujours ses ennemis loin d'elle, ou les entraînant de sa main puissante dans sa marche rapide. De tous les gouvernements, elle seule sur la terre n'a point à craindre de funeste révolution qui l'anéantisse; et si quelquefois son auréole semble pâlir, au moment le moins attendu, elle éblouit tout à coup les yeux de ses splendeurs divines.

Oh ! que vous m'apparaissez belle, Église de Jésus-Christ! Que je me réjouis de vous appartenir! Vous êtes vraiment le chef-d'œuvre de l'Esprit divin, l'objet des complaisances de la Trinité sainte. La majesté des pontifes siége sur votre front. Votre regard est perçant comme celui des prophètes qui lisent dans l'avenir, et pourtant il y a dans vos yeux quelque chose de doux et de modeste, comme dans le regard des jeunes vierges qui toujours ont vécu à l'ombre des autels. Votre attitude rappelle la contenance des martyrs devant les proconsuls. D'une main, vous pressez sur votre cœur la croix de mon Jésus; de l'autre, vous soutenez cette mystique et délicieuse nourriture qui fait germer les plus belles vertus. Vous m'apparaissez assise comme une reine pleine de majesté sur un trône de gloire; à vos pieds, je vois les diadèmes que les rois y ont déposés, les livres de vos docteurs, les palmes de vos martyrs, enlacés aux roses blanches dont vos vierges sont couronnées, et l'ancre du salut, symbole d'espérance. Les anges aux ailes d'or forment votre cortége, les saints des deux Testaments marchent à votre suite, et toutes les nations se pressent sur vos pas. Votre règne durera autant que les siècles, et lorsque les siècles auront fini leur cours, pour vous un nouveau règne commencera et se prolongera jusqu'au delà de l'éternité. Ainsi soit-il.

SERMON

SUR L'ÉGLISE

FORCE; — LUMIÈRE; — AMOUR; — ELLE EST DE SON TEMPS

Par **Mgr MERMILLOD**, évêque d'Hebron

INDICATIONS

Mgr Mermillod, de Genève, tient un rang élévé parmi nos orateurs contemporains. Vicaire, puis curé de Genève, il est aujourd'hui évêque d'Hébron (*in partibus*), et coadjuteur de l'évêque de Genève. Prédicateur de Retraites ecclésiastiques, de Stations, d'Œuvres, son éloquence est toute de cœur, vive, entraînante. Son discours sur l'*Église*, que nous insérons ici, a été prononcé dans la cathédrale de Nantes, le jeudi 13 juillet 1865, à l'occasion de la clôture de la Retraite ecclésiastique. Il a été si applaudi, qu'on en a fait un tirage pour le reproduire. Ce n'est pas un plan méthodique, une argumentation serrée, une oraison en forme, mais bien plutôt une allocution animée, un cri de l'âme, des accents de l'inspiration catholique, tirés de la situation actuelle. La deuxième partie : l'ÉGLISE EST DE SON TEMPS est une question de la plus saisissante *actualité* qu'i convient de traiter fréquemment de nos jours et sous toutes les formes. Très-souvent, à l'imitation de Mgr Mermillod, les pasteurs pourront adresser à leurs fidèles des allocutions de ce genre, ni trop travaillées, ni trop brillantes, mais vraies, senties, pathétiques et en harmonie avec les sentiments de la circonstance.

C. MARTIN.

SERMON
SUR L'ÉGLISE

Par Mgr MERMILLOD, évêque d'Hebron

PLAN

1er POINT. — L'Église possède : 1° la force; 2° la lumière; 3° l'amour.

2e POINT. — L'Église est de son temps.

TEXTE : *Christus dilexit Ecclesiam et seipsum tradidit pro ea.* (Eph., v, 25.)

Mes Frères, quand je considère dans un religieux recueillement ce qu'est l'Église, elle m'apparaît sous ce triple et admirable aspect : comme le chef-d'œuvre de Dieu, l'Épouse de Jésus-Christ, le tabernacle de l'Esprit saint.

PREMIER POINT.

L'ÉGLISE POSSÈDE LA FORCE, LA LUMIÈRE ET L'AMOUR.

Et d'abord, l'Église est le chef-d'œuvre des mains divines. Après l'humanité sainte de Jésus-Christ, après Marie, la Mère de Jésus, l'Église catholique se présente à nos regards comme l'œuvre de Dieu la plus sublime dans l'ordre naturel; et à ce titre elle doit porter à un très-haut degré l'empreinte de la Trinité sainte, que Dieu a mise dans chacun des ouvrages de la création. Aussi saint Augustin nous apprend-il que, dans l'Église, Dieu a imprimé la Trinité de ses personnes.

1° LA FORCE. — Il est en effet un mystère, le premier de tous : Dieu, être et force, intelligence, amour, la multiplicité des relations personnelles dans l'unité de nature. Dieu, de toute éternité, dit une parole féconde: *Ego hodie genui te.* Eternellement, il engendre son Verbe. Ce fils, lumière incréée, contemple son Père, et le Père contemple son Fils, et de cette mutuelle contemplation naît une relation d'ineffable tendresse, l'amour du Père, l'amour du Fils, l'Esprit saint qui procède de l'un et de l'autre.

Force, intelligence, amour, telle est la vie de Dieu, telle est la vie de l'Église. Nous y trouvons en effet la puissance sans bornes, la lumière sans ombre, le plus noble amour. Oui, l'Église est une force, une force surhumaine, une force victorieuse. Le temps, elle l'a vaincu; l'espace, elle s'en est jouée. Que dis-je? elle a triomphé de l'homme lui-même.

Le temps qui détruit tout ne peut rien sur l'Église. Seule, elle reste debout, au milieu des empires détruits et des trônes renversés. Interrogez nos histoires: aujourd'hui, règne sur nous l'immortel Pie IX; nous remontons de Pie IX à Grégoire XVI, de Grégoire XVI à Pie VIII, à Léon XII, à Pie VII; Pie VII, à travers les siècles, s'unit à Pie V, Pie V à Innocent III, Innocent à Grégoire, à Léon, saint Léon à saint Pierre, saint Pierre à Jésus-Christ, le centre des temps, de l'Église et du monde. Jésus-Christ se rattache à David, David à Moïse, à Abraham, à Noë, à Adam, Adam à Dieu. Voilà notre généalogie. Nous sommes tombés de l'éternité, nous allons à l'éternité. Donnée à la terre avec Adam, ébauchée par les patriarches, instruite par les prophètes, perfectionnée par Jésus-Christ, l'Église s'en va à travers les siècles; et quand le temps ne sera plus, déployant ses ailes, elle s'envolera dans le sein de Dieu, son unique tombeau, comme il fut son berceau.

Qui donc arrêtera ce vol victorieux? Sera-ce l'espace? L'espace, ce je ne sais quoi qui rend vains les efforts de l'homme, ce fleuve qui s'appelle *frontière*, ce grain de sable où vient expirer le flot du rivage et se briser le glaive du conquérant. Tout cela, l'Église ne le connaît pas; elle est vaste comme le monde, elle est universelle. Jésus-Christ a étendu sa doctrine sur le globe entier pour le régénérer. Nous avons vaincu l'espace longtemps avant que la parole rapide comme la pensée courût d'un bout du monde à l'autre sur les fils électriques, sans attendre que les inventions modernes eussent fait des distances un mot qui vole sur vos chars de feu. En descendant du Calvaire, nous nous sommes répandus sur le monde. Toute la terre a entendu la parole de l'Église et reçu la semence de la parole évangélique.

L'Église ne connaît pas les limites de l'espace, elle est indépendante des nationalités. Je n'en veux pas d'autre preuve que ma présence au milieu de vous. Pourquoi, prêtres vénérés, m'avez-vous accueilli comme un docteur, un père, un frère? Pourtant un sol étranger m'a vu naître et des frontières nous séparent. Mais vous avez senti en moi l'évêque catholique, et cela vous suffisait. O merveilleuse union dans la vérité et la charité chrétienne! A l'heure qu'il est, deux cents millions de cœurs tressaillent à l'unisson, et n'ont tous ensemble qu'une même préoccupation, une même pensée: L'Église triomphe-t-elle? Des îles de l'Océanie aux rivages de l'Amérique, de l'Amérique à l'Asie, de l'Asie à l'Afrique, de l'Afrique à l'Europe, tous

les fidèles n'ont qu'un cœur et qu'un cri : O notre Père qui êtes aux cieux, ô notre Père qui êtes au Vatican, bénissez-nous, bénissez-nous!

Victorieuse du temps et de l'espace, l'Église a triomphé d'un ennemi plus difficile à vaincre : elle a subjugé l'esprit de l'homme, vaincu le cœur des individus et des peuples. Elle a appelé les nations; les nations ont répondu : Nous voici; et elles ont courbé leurs erreurs, leurs passions, leurs violences sous l'empire de la vérité, de la mortification et de la douceur chrétiennes. Elle a su faire un sanctuaire de la famille avilie par le paganisme. Elle parle aux princes; elle parle aux sujets; elle seule a donné au monde le double flambeau de la foi et de la civilisation.

Paraissez maintenant, sectes d'un jour, qui osez vous nommer Églises. Avez-vous vaincu le temps? Mais votre front porte le honteux stigmate de votre récente origine; vous traînez avec vous la date de votre illégitime naissance. Que ce soit le seizième ou le dixième siècle, qu'importe? la vérité est éternelle.

Avez-vous vaincu l'espace? Vous portez sur le front un autre stigmate, celui de l'extrême limite. Vous vous glorifiez du nom ignominieux d'Églises nationales. Une montagne, le Balkan, ou les rives de la mer, un fleuve, un ruisseau, un grain de sable vous arrête. Et quant à l'homme, loin d'être subjugé par votre empire, c'est lui qui vous soumet à tous ses vains caprices. Mais je ne veux jeter sur ces tristesses qu'un regard plein de larmes, et une voix tremblante de sollicitude inquiète et d'amour affligé. L'Église toute-puissante possède un second reflet de l'auguste Trinité : c'est la lumière.

2° La Lumière. — Quelles clartés jaillissent de ses enseignements! Comme elle illumine toute obscurité! Ses doctrines dogmatiques, ses enseignements moraux sont des flambeaux étincelants d'où tombe la lumière sur l'humanité, qu'elle le veuille ou qu'elle le nie. Que je plains nos philosophes modernes, qui veulent voir tout sans l'Église, et en dehors d'elle; qui, au sein des plus vives clartés, ferment les yeux à la lumière et croient pouvoir ainsi se passer d'elle. Ils ressemblent à l'aveugle qui, sorti en plein midi, interrogeant de son bâton le sol que foulent ses pieds chancelants, tournerait le dos au soleil et insulterait à l'astre du jour, parce qu'un animal fidèle marche devant lui et guide ses pas incertains. Insensé, qui ne comprend pas que le soleil caché à ses regards l'enveloppe pourtant de sa bienfaisante influence, l'anime, le vivifie, réchauffe son front dépouillé et éclaire le chien qui le dirige! Maintenant, mes bien chers frères, dans cette cathédrale, nous n'apercevons pas le soleil, et pourtant, à travers ces vitraux, ce sont ses splendeurs qui illuminent nos regards. Que savez-vous de Dieu, philosophes arrogants, que vous n'ayez appris dans nos catéchismes? Que savez-vous de l'âme? Ce que vos jeunes enfants connaissent mieux que

vous. Vous vous parez des lambeaux arrachés à notre Symbole. Toutes les prétendues inventions de votre génie ne sont que des emprunts faits à notre Symbole. Toutes les prétendues inventions de votre science ne sont que des emprunts faits à notre divine croyance; que dis-je? c'est un vol que vous croyez ne pouvoir mieux justifier qu'en outrageant l'Église.

3° L'Amour. — Enfin, je vois briller sur le front de l'Église le signe le plus doux, le plus fort, le plus divin, l'amour; l'amour avec cette merveilleuse expansion qui envoie sur toutes les plages et à tous les martyres les missionnaires et les apôtres; l'amour avec cette force de concentration plus merveilleuse encore.

L'Église ouvre ses bras à tous les hommes; elle veut unir toutes les intelligences dans la foi, tous les cœurs dans l'amour. Debout, au sommet du Vatican, le Pontife qui prie, qui souffre et qui bénit, tend une main à l'Orient, l'autre à l'Occident, et voudrait les presser sur son cœur paternel. L'amour dans l'Église; ah! pour vous le faire comprendre, j'aurais voulu écarter le voile qui, pendant ces saints jours, dérobait vos prêtres à vos regards. Vous auriez vu, chaque fois que je leur parlais des joies et des douleurs de l'Église, leur physionomie s'animer, leur yeux se fixer avidement sur mon visage. Qu'ils étaient heureux d'entendre parler de leur père Pie IX, de leur mère la sainte Église romaine! Mais que dis-je? suivez-moi dans une de ces rues où habite la population travailleuse; gravissons cet obscur escalier; frappons à cette humble porte. Dans une chambre dénuée, vous voyez près de l'image du Christ en croix et de la douce figure de Marie, un fragment de buis bénit, et de l'eau également consacrée par les prières de l'Église.

Là est une pauvre ouvrière, qui travaille silencieuse devant son crucifix; ses yeux sont humides de larmes, son cœur gros de soupirs. Pourquoi ces pleurs? Sa vieille mère est-elle malade? ses sœurs manquent-elles de pain? ses frères lui causent-ils de la peine? Non, mais voyez plutôt. A ses pieds est un petit livre bleu qui s'appelle *Annales de la Propagation de la Foi;* elle vient d'y lire qu'à deux mille lieues de distance un prêtre inconnu a souffert et est mort dans les tortures du martyre. Son âme s'est émue en apprenant les douleurs d'un frère en Jésus-Christ; elle s'est prosternée à terre pour y ramasser, dans un baiser brûlant, une goutte de ce sang inconnu qu'a fait couler sur un sol lointain l'amour de Jésus-Christ poussé jusqu'à l'héroïsme; elle l'a recueillie avec son cœur, avec son âme, avec toute l'ardeur de sa foi virginale; et ainsi l'Église à travers l'espace, unit, concentre dans un amour noble, tendre, généreux, et le prêtre martyr et la jeune chrétienne.

Tel est l'amour de l'Eglise, telle est sa lumière, telle est sa puissance, triple trait et auguste ressemblance avec la Trinité du ciel.

O sainte Église de Dieu, vrai chef-d'œuvre de la main divine, vous nous apparaissez encore comme l'épouse de Jésus-Christ, épouse tendre, fidèle, digne de votre divin fiancé. Lorsque Adam, au paradis terrestre, vit la compagne que Dieu lui donna, il s'écria : Voilà l'os de mes os et la chair de ma chair. Ainsi, Seigneur Jésus, au jardin de la douleur, vous vous êtes endormi d'un mystérieux sommeil, et de votre flanc divin que la lance entr'ouvrit, sortit cette tendre épouse de votre cœur et de votre amour. Il me semble qu'après dix-neuf siècles d'épreuves et de combats vous lui demandez, comme à saint Pierre : « Église chérie, m'aimes-tu? » Et l'Église vous montre ses docteurs, ses pontifes, vicaires de Pierre, ses prêtres, ses missionnaires, héritiers de l'œuvre et du zèle des apôtres, et vous répond : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. »

« Encore un coup, Église, mon épouse, m'aimes-tu? » Et l'Église amène aux pieds de l'Agneau les saintes phalanges des vierges immaculées qui entourent ses autels et chantent ses louanges. Elle rappelle à son bien-aimé les brûlants transports, les chastes délicatesses de l'amour divin dans ces âmes pures : « Oui, Seigneur Jésus, vous savez que je vous aime. »

« Une dernière fois, Église acquise au prix de mon sang, m'aimes-tu? » Alors l'Église, rassemblant les restes sanglants de ses légions de martyrs, depuis saint Étienne jusqu'aux glorieux vainqueurs du Japon, présente au divin Crucifié cette armée de héros. « Vous savez, Seigneur, que j'ai donné à votre saint amour le triple témoignage de la doctrine, de la chasteté et du sacrifice ; ah ! Seigneur, vous savez si je vous aime. » Vous seule, ô Église catholique, êtes l'épouse fidèle du Fils de Dieu, jusqu'à la fin sans rides et sans tache, et toujours digne de votre saint époux.

Je ne m'en étonne pas. Seule, en effet, vous êtes à jamais le vivant tabernacle de l'Esprit saint. Saint Jean Chrysostôme nous dit, dans son style suave et figuré, que Dieu construisit d'abord la nacelle de l'Église. Ses agrès étaient disposés, ses voiles étendues, et cependant le vaisseau ne sillonnait pas encore la mer des siècles : un souffle manquait. Mais au jour de la Pentecôte, ce souffle divin fut donné à l'Église, qui depuis lors vogue à pleines voiles vers le port du salut.

Ce souffle, qui est l'Esprit saint, est le principe vital de l'Église. Les philosophes modernes se croient en état d'affirmer que tous les éléments de ces corps si variés qui couvrent notre globe se réduisent à un seul, lequel produit là le diamant, ici le roc de nos montagnes, l'herbe de la prairie et la fleur du vallon. Qu'il en soit ainsi ou non, peu nous importe, si ce n'est à titre d'analogie, car cette unité d'élément, que soupçonne la science, se trouve réellement dans la sainte Église. C'est le souffle divin de l'esprit de Dieu qui fait germer tant de fleurs de sainteté, dont le doux et suave parfum si varié et si pur, embaume le jardin de l'Église. Ici, il fait éclore

l'humble fleur qu'on nomme Agnès; là, il anime d'une séve généreuse un arbre fort et magnifique, comme saint Jérôme et saint Augustin. C'est lui, mes biens chers frères, qui enflammait le cœur de votre vaillant pontife Gohard, lorsque avec une troupe de Nantais, dignes d'un tel pasteur, il tomba égorgé sur l'autel où il offrait la sainte victime. C'est lui qui dirigeait Émilien, livrant sa vie pour sa foi et son peuple à la tête de la croisade dont il avait levé l'étendard. C'est lui enfin qui donne à l'Église cette fécondité admirable et cette sainte maternité des âmes que dix-neuf siècles bientôt écoulés n'ont encore pu épuiser. Chef-d'œuvre du cœur de Dieu, épouse fidèle de Jésus-Christ, tabernacle de l'Esprit saint et, par là, mère féconde des âmes, voilà ce qu'est en elle-même l'Église de Dieu. Voyons maintenant si elle est de son temps.

DEUXIÈME POINT.

L'ÉGLISE EST DE SON TEMPS.

1° On nous demande si l'Église est de son heure et de son temps? La réponse est facile. L'Église est de son heure parce qu'elle est de toutes les heures, et elle est de tous les temps parce qu'elle est de l'éternité. Ce qu'il faut dire, c'est que l'heure, c'est que le temps ne sont pas de l'Église; mais l'heure et le temps passeront et l'Église ne passera pas. Les temps peuvent se séparer de l'Église, et ils en souffrent; mais l'Église ne se sépare jamais des temps.

Qu'on me permette une comparaison. Dans l'arène antique, les gladiateurs qui allaient au combat passaient devant le trône de César, et lui jetaient ce cri : César, ceux qui vont mourir te saluent!

Ainsi, dans l'arène du temps, les siècles passent devant le trône inébranlable de l'Église qui les bénit.

Les trois premiers siècles, avec leurs persécutions et les robes ensanglantées de leurs martyrs, ont passé devant elle en déposant à ses pieds leur suprême adieu : Ceux qui vont mourir te saluent.

Les quatrième, cinquième et sixième siècles, avec l'empire romain qui s'écroule, les jeunes et fiers barbares qui s'avancent, les docteurs et les phalanges de solitaires, ont dit, près d'expirer : Ceux qui vont mourir te saluent.

Le septième siècle, avec ses ordres monastiques, qui devaient régénérer et civiliser l'Europe, ses Colomban, ses Patrice, a salué l'Église qui le bénissait.

Les huitième, neuvième et dixième, avec leurs obscurités et leurs gloires, ont passé : Ceux qui vont mourir te saluent.

Le douzième, avec ses croisades; le treizième, avec ses cathédrales et

ses grands ordres religieux, ont reçu à leur tour les bénédictions de l'Église, et lui ont dit : Ceux qui vont mourir te saluent.

Le quatorzième siècle et ses troubles naissants; le seizième, avec ses déchirements et ses luttes religieuses, disent eux aussi à l'Église immuable, quoique attristée : Ceux qui vont mourir te saluent.

Le dix-septième siècle, avec son auréole de gloire et ses combats; le dix-huitième avec son rire satanique, passent après les autres et jettent le cri de tous les temps : Ceux qui vont mourir te saluent.

Enfin, le dix-neuvième siècle, avec ses grandeurs et ses abaissements, avec son panache de vapeur et la fumée de son industrie, dans trente-cinq ans aura disparu, et près de s'évanouir, il répétera lui aussi : Celui qui va mourir te salue.

Le vingtième et le vingt-cinquième siècles y viendront et passeront à leur tour; mais l'Église est là, immuable, éternelle, de tous les temps, de tous les lieux, parce qu'elle repose sur Jésus-Christ, la pierre angulaire.

2° Oui, l'Église est de tous les temps; oui, elle est de son temps. Elle en comprend les aspirations et les misères. Ce qui est noble et grand, elle l'encourage et le dirige. Mais aussi elle lutte contre les inclinations sensuelles et égoïstes de notre époque. Il y a surtout à cette heure trois tendances funestes qui se partagent les peuples et préparent leur ruine : c'est d'abord la tendance à se séparer de Dieu et à vivre sans lui dans le monde; et parce que l'homme est enfin parvenu à ressaisir quelques éclats du sceptre d'Adam sur le monde matériel, parce que ses inventions modernes lui rendent une puissance inconnue jusque-là, il croit, pense, agit, comme s'il était le maître tout seul; il nie les droits de Dieu et proclame bien haut les droits de l'homme, sans voir que derrière lui se dresse une double menace, l'une des légitimes vengeances d'un Dieu oublié, méconnu, l'autre des injustes prétentions d'en bas, qui s'agitent, et travaillent à renverser le monde. Ah! ils ont mis Dieu à la porte de leurs lois, de leurs constitutions depuis bientôt trois siècles; et depuis trois siècles, la machine du monde laisse entendre d'affreux craquements, sinistres précurseurs d'une plus affreuse catastrophe, si elle n'est conjurée.

Un autre penchant non moins funeste porte à nier les droits exclusifs de la vérité et à soutenir, comme le disent ces modernes philosophes dans leur barbare langage, l'identité des contradictoires, l'identité du bien et du mal, du vrai et du faux; pente fatale, destruction de tout principe, subversion des mœurs, ruine des nations et de la société.

Enfin, une autre dangereuse tendance, c'est la soif de l'enrichissement rapide, des honneurs, des biens, de la jouissance : on veut jouir, jouir promptement, jouir à tout prix.

Or, qui s'opposera à cette invasion qui menace de tout détruire et de renverser la société? L'Église, et l'Église seule.

Par la prière, elle relie Dieu à l'homme, la terre au ciel, le temps à l'éternité; la prière qu'elle confie à ses prêtres d'abord, puis à tous ses autres enfants; la prière qui conjurera la vengeance du ciel, et arrêtera peut-être le torrent dévastateur des passions furieuses.

Un vaisseau, entouré de toutes les horreurs de la tempête, était doublement menacé. Sous lui mugissait la mer déchaînée, et le ciel en feu faisait planer sur sa tête la terreur et la mort. Tout était perdu, quand tout à coup une sublime inspiration éclaire le capitaine. Saisissant dans ses bras un petit enfant qui pleurait sur le sein de sa mère, il le suspend entre le ciel et l'Océan furieux, et s'écrie : « Mon Dieu,! punirez-vous l'innocence? » A l'instant, les vents se calment, le soleil reparaît, les flots se taisent, et le navire vogue à pleines voiles sur la mer apaisée. L'Église est ce capitaine; le vaisseau, c'est le monde; l'enfant, c'est la prière; l'innocence, la victime sainte, qui seule sait conjurer les orages d'en haut et les fureurs d'en bas.

Quant à cette fausse tendance de tout confondre dans l'indifférence, l'Église la combat par l'affirmation de la vérité absolue, sans pacte, sans conciliation avec l'erreur. Vainement on la menace, on la dépouille; elle résiste, elle proteste, ou demeure calme dans l'affirmation énergique de sa doctrine, sachant qu'elle a pour elle l'éternité. Elle, qui ne veut que les âmes, elle ne craindra pas, s'il le faut, de sacrifier une nation, plutôt que de porter la plus légère atteinte aux droits inviolables de la vérité.

Ici, M. C. F., permettez-moi de rappeler un souvenir qui m'est personnel, ou plutôt qui appartient à l'Église ma mère.

Il y a un an, la main de notre bien-aimé père Pie IX allait me consacrer évêque. Nous étions quatre à recevoir cette grâce de la consécration. Déjà, il nous avait revêtus de quelques-uns des vêtements pontificaux, quand tout à coup, il s'assied, et avec une éloquence qui n'appartient qu'à lui : Ce siége, d'où je vous consacre, repose sur un grain de sable; et ce grain de sable, on nous le dispute. Et cependant, la terre est à moi, parce qu'elle est à Jésus-Christ, dont je suis le vicaire. Allez donc, continue Pie IX, allez en mon nom et au nom du Fils de Dieu.

Vous, archevêque de Tarragone, partez vers cette Espagne, fidèle jusqu'à ce jour, mais déjà menacée, si les prières de sa reine et de son clergé ne détournent les maux prêts à fondre sur elle. Il semble que le regard prophétique du noble vieillard, à cinq mois de distance, lisait les événements futurs. Se tournant alors vers un archevêque qu'il allait sacrer pour le Mexique : Apprenez à ces nouveaux fondateurs d'empire que nulle société ne subsiste, si elle ne s'appuie sur les droits de l'Église respectés et main-

tenus. Vous, dit-il au troisième, partez pour cette Écosse si persécutée et si fidèle. Soutenez les faibles, consolez les affligés, et puissiez-vous faire refleurir la foi sur cette vieille terre, si dévouée autrefois à notre sainte religion.

Pour vous, mon fils, et maintenant mon frère, me dit-il, vous que ma main va bientôt consacrer, allez; montez sur le siége de saint François de Sales, allez vers cette Genève qui n'a pas craint de s'appeler la Rome protestante. Portez-lui le trésor de mon amour. Convertissez-la.

Puis s'adressant à tous : Allez, ne craignez rien. Partez en mon nom, au nom de Jésus-Christ !

Quel spectacle ! M. F., Ce vieillard insulté, abreuvé d'opprobres, dans l'intime sentiment de sa force, poussant ce cri sublime : Allez, prenez possession de la terre, elle m'appartient. Ah ! c'est qu'il parle au nom et avec les pouvoirs de Celui qui a dit à douze pêcheurs : Allez, enseignez toutes les nations.

Voilà comment l'Église venge et soutient la vérité.

3° Enfin, au désir insatiable des honneurs et du bien-être, du confortable de la vie, l'Église oppose le sacrifice. Elle sait inspirer l'enthousiasme de la pauvreté et glorifier l'humiliation. Elle donne ses enfants à tous les dévouements, à tous les héroïsmes. Telle est l'Église au monde moderne, son soutien nécessaire, son unique appui. Comme l'Atlas antique elle le porte. Sans elle, il s'abîmerait sans retour dans une mer pleine de honte et de douleur.

Attachez-vous donc à l'Eglise et soyez-lui fidèles. Ah ! je ne vous le dis pas, à vous, vénérés prêtres, car je sais que l'amour de l'Église est intimement gravé dans votre âme. Développez chaque jour en vous l'amour de Jésus-Christ; que vous ne viviez plus, qu'il vive en vous, et que votre vie soit dévouée et livrée aux âmes : *Da mihi animas, cætera tolle tibi.*

L'attachement à l'Église, vous le recommanderai-je à vous, M. T. C. F., à vous qui lui donnez si généreusement le tribut de vos prières, de votre or, de vos enfants ? Attachez-vous à l'Eglise dans ses joies et dans ses douleurs, dans ses humiliations et ses triomphes, à la vie et à la mort. Priez pour elle, priez pour Pie IX, le Vicaire de Jésus-Christ, admirable et chéri sous sa triple couronne d'épines.

Et vous, Seigneur Jésus, bénissez leur évêque vénéré, bénissez les vieillards, bénissez l'âge mûr, bénissez ceux qui pleurent, bénissez ceux qui souffrent ; bénissez les pauvres, les petits, les délaissés, bénissez les magistrats de la cité ; bénissez les industriels, les ouvriers, la ville, le diocèse. Bénissez-les tous sur la terre et au ciel. *Amen.*

L'ÉGLISE

BIENFAITRICE DU PEUPLE

INDICATIONS

OPPORTUNITÉ DE CE SUJET. L'heure est venue pour les catholiques d'aborder hardiment toutes les grandes questions actuelles. Les attermoiements, les concessions, la défense craintive et peureuse de la vérité, ne sont plus de mise devant l'erreur qui se dresse de toutes parts multiforme et menaçante. Il est temps de regagner le terrain que nous a fait perdre cette opinion étroite et anticatholique qui, parquant la foi dans les temples, lui défendait le forum et l'atelier, le champ et la chaumière, comme si le catholicisme ne possédait pas, pour le bonheur temporel des hommes, la puissance la plus efficace et les ressources les plus inépuisables. Il est temps, en un mot, de faire cesser ce malentendu qui règne depuis déjà trop longtemps entre l'Église et les classes populaires. Sur ce point, les membres éminents et intelligents du clergé sont unanimes.

Autrefois, l'Église et le peuple vivaient en parfaite harmonie. « L'Église et le peuple, dit Michelet, étaient sans défiance l'un de l'autre. » Pourquoi cette bonne harmonie ne serait-elle plus rétablie? Est-ce que l'Église a cessé d'aimer le peuple? L'amour des classes populaires n'est-il pas toujours la respiration naturelle de l'Église? L'amour du pauvre, du petit, de l'opprimé, de celui qui travaille et souffre..... Mais n'est-ce point là tout l'Évangile?

Il serait à désirer que des instructions de ce genre se produisissent sur un vaste théâtre. Elles ne pourraient que dissiper de bien injustes préventions chez ces travailleurs que l'on trompe, que l'on égare, que l'on aveugle, mais qui, en définitive, sont peut-être moins à blâmer qu'à plaindre. Le Christ, en effet, pour me servir de la généreuse réflexion d'un penseur contemporain, le Christ n'eût pas dit : Bienheureux ceux qui souffrent! si ceux qui souffrent eussent été les grands coupables.

MANIÈRE. Apprendre à ses ouailles à aimer l'Église, c'est, dit saint Bruno, les mettre d'avance en possession du royaume des cieux : *Regnum cœlorum sancta Ecclesia est.* Un pasteur devrait donc faire chaque année plusieurs sermons sur les bienfaits de l'Église. Pour faire aimer l'Église, il faut la montrer ce qu'elle est, ce qu'elle a toujours été : *protectrice* des faibles, *lumière* des générations ignorantes, *civilisatrice* des barbares, *mère-nourricière* des pauvres, *bienfaitrice* du genre humain.

Les adversaires de l'Église ont pour tactique de la représenter comme l'ennemie du peuple. C'est une manière imitée des hérésiarques et des encyclopédistes. Entendez certains philosophes, certains libres-penseurs, journalistes, économistes, littérateurs ; eux seuls sont les vrais amis des masses. Ces mensonges se répandent et prennent crédit jusque dans les campagnes. Qui les démasquera? qui dira la vérité à ceux qu'on abuse? Le pasteur instruit, qui saura prêcher d'excellents sermons sur les différents bienfaits de l'Église : bienfaits dans l'ordre spirituel, dans l'ordre moral, dans l'ordre matériel; bienfaits envers l'individu, la famille, la société; bienfaits dans la législation, dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, dans le progrès qu'elle a provoqué au moyen âge, qu'elle a encouragé à la renaissance, qu'elle favorise toujours quand il est chrétien.

Il y a plus, quand on va au fond des choses et que l'on jette un regard sur l'histoire du christianisme, on est logiquement amené à conclure que l'Église est la seule amie réelle des classes populaires. « Seule, dit un conférencier de nos jours, elle possède la vérité, la charité et le remède à toutes les douleurs, à toutes les misères humaines. Le monde, ce qu'on appelle le monde, le monde de la richesse, de la finance, de Mammon, ce monde-là, par là même qu'il est contraire à l'esprit de l'Évangile, est, quelles que soient ses bonnes intentions, l'ennemi des classes populaires. Il y a entre lui et le peuple un antagonisme absolu. Au contraire, l'antagonisme entre le peuple et l'Église, quand il existe, constitue une anomalie. La classe des travailleurs est l'assise même, l'alliée naturelle, l'armée nombreuse et invincible de l'Église, l'auxiliaire de son action sur le monde.

« Mais, se demande ce prédicateur, la sympathie profonde de l'Église pour les peuples sur quoi repose-t-elle? D'où découle-t-elle? Quel est son principe? Pour qui a la moindre intelligence des dogmes évangéliques, il est évident que cette sympathie a sa source dans l'essence même du christianisme.

« Le christianisme est avant tout la religion de ceux qui souffrent; il est basé sur le dévouement, l'abnégation et le sacrifice. Or, dans chaque homme qui lutte par le travail contre la misère, qui porte la couronne d'épines de la douleur, qui monte l'âpre calvaire de l'humiliation, l'Église voit l'image de Celui qui naquit dans la pauvreté, qui travailla trente ans dans l'humble échoppe d'un charpentier, et qui versa son sang pour la rédemption de l'humanité.

« Là est le secret de cette haine étrange portée de nos jours au christianisme par ceux qui veulent jouir, opprimer, dominer, absorber au profit de leur ambition ou de leur luxure les sueurs du pauvre. Le christianisme, qui méprise les vaines apparences de l'orgueil, qui prêche l'expiation, qui réprouve tous les désirs malsains propres à ternir ces diamants que l'on appelle des âmes, le christianisme des huit béatitudes est la condamnation vivante des heureux de la terre.

« Oui, tant qu'il y aura une église, un autel, une croix, un prêtre, il y aura un foyer d'amour pour celui qui pâtit, qui pleure et qui travaille.

« De cette sympathie mutuelle entre l'Église et le peuple dépend le bonheur de l'avenir, sans révolution, sans larmes ni catastrophes. Il y a aujourd'hui de grandes souffrances dans le peuple. De là ce malaise inconnu qui tourmente la société; car il en est de la société comme du corps humain : chaque organe a sa fonction; tout y est disposé hiérarchiquement; un membre ne peut absorber toutes les forces de la vie au préjudice d'un autre membre; en un mot, quand un

membre souffre, tout le corps est malade. Ainsi du corps social. Quand un de ses membres est lesé, pas de bonheur possible.

« Il y a donc aujourd'hui de grandes améliorations à faire dans le sort des classes populaires. Mais ces améliorations si désirables ne peuvent avoir une issue heureuse et salutaire qu'autant qu'elles seront faites dans l'esprit de l'Église, du catholicisme, la seule religion vraiment sociale. »

DU SERMON CI-APRÈS. — Le sermon qui suit traite quelques questions toutes d'actualité. Il est bien tracé, bien écrit, annonce un beau talent. Chaque partie, fort étendue, fournirait matière à un discours; défaut qui devient une qualité lorsque, par une réduction faite avec art, l'orateur sait se conformer aux circonstances.

SOURCES. — Si l'on veut traiter à fond la question du travail mis en honneur et recommandé par l'Église, on trouvera de beaux endroits dans : 1° le sermon du cardinal GIRAUD sur la *Loi du travail;* 2° dans les discours sur l'agriculture, par NN. SS. DUBREUIL, archevêque d'Avignon; PLANTIER, évêque de Nîmes; DUPANLOUP, évêque d'Orléans; SIBOUR, évêque de Tripoli, que nous avons insérés dans les *sermons d'actualité.*

La question de propagation des lumières par l'Église est exposée et débattue savamment ci-après au titre : *Solution des Objections contre l'Église.*

C. MARTIN.

SERMON

SUR L'ÉGLISE

BIENFAITRICE DU PEUPLE

Par M. l'abbé ANSAULT, aumônier de Sainte-Barbe

PLAN

1er POINT. — Union fraternelle commandée par l'Église. | 2e POINT. — Honneur rendu au travail par l'Église.

3e POINT. — Propagation des lumières par l'Eglise.

TEXTE : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.* (Philip., IV, 8.)

PREMIER POINT.

UNION FRATERNELLE COMMANDÉE PAR L'ÉGLISE

L'Église commande une union fraternelle entre les hommes par sa doctrine, par ses sacrements, par son gouvernement.

Tout dans la doctrine de l'Église tend à l'unité. Elle nous montre le Seigneur Jésus, s'avançant au milieu des haines fratricides qui divisaient et ensanglantaient la terre, et disant aux hommes : « Vous êtes tous frères ; » vous avez sur la terre le même père, qui est Adam, et dans le ciel le même Père, qui est Dieu : « Aimez-vous donc les uns les autres ; » *Omnes vos fratres estis, ut diligatis invicem.* L'Église nous montre le Seigneur Jésus mourant pour tous les hommes au Calvaire, et consacrant dans le sang de sa croix notre communauté d'origine, de faute et de rédemption. L'Église nous montre le Seigneur Jésus exaltant encore ce besoin d'union, né de sa parole et de sa croix, lorsqu'il nous propose la Trinité divine pour idéal de la société humaine, et dit à tous les siècles éblouis :

Regardez et imitez-nous ; contemplez dans le sein de Dieu trois personnes distinctes, si intimement unies par l'amour, qu'elles n'ont qu'une même essence et ne font qu'un seul Dieu; voilà votre modèle : Aimez-vous comme nous nous aimons ; soyez unis comme nous sommes unis, *soyez un comme nous sommes un ; — ut sint unum sicut et nos* !

Les sacrements de l'Église continuent l'œuvre de l'unité sociale proclamée par sa doctrine. Il n'y a pour tous qu'un Baptême, il n'y a qu'une Eucharistie. Tous ont le même droit aux sacrements et aux bénédictions de l'Église. Devant l'autel et devant la table sainte, tous sont égaux ; le pauvre et le riche, le serviteur et le maître, le noir et le blanc reçoivent le même Dieu, sans présenter aux yeux de l'Église d'autre distinction ni d'autre privilége que l'*état de grâce* offert à tous.

L'union fraternelle que l'Église établit entre les hommes par sa doctrine, qu'elle resserre par ses sacrements, elle la consacre encore par son gouvernement. Elle impose à tous la soumission aux mêmes commandements, le respect de la même autorité ; et Bossuet, faisant trembler sous les foudres de son éloquence la cour de Louis XIV, s'inclinait devant les mêmes lois que le pauvre bûcheron qui coupait alors du bois dans la forêt de Versailles.

Vous devinez assez, chrétiens, l'influence que l'Église avec sa doctrine, ses sacrements et son gouvernement, dut exercer sur l'humanité dans le sens de l'unité sociale. L'étude de cette influence, depuis dix-huit cents ans, est la vraie philosophie de l'histoire ; car ces principes fraternels, jetés comme un levain généreux, selon l'expression même de l'Évangile, dans le sein de la société chrétienne, y fermentèrent, y mûrirent lentement au soleil des siècles, provoquèrent l'abolition du monstrueux scandale de l'esclavage, la transformation du servage, l'affranchissement des communes, la puissance des corporations ouvrières, et préparèrent le grand mouvement moderne qui, malgré des écarts que nous devons regretter et condamner, emporte pourtant les hommes vers des rivages meilleurs, plus fraternels et, par conséquent, plus chrétiens.

Je sais que, s'il fallait en croire certains hommes de nos jours, la doctrine catholique serait étrangère à tous ces progrès, la civilisation moderne serait sortie toute armée du sein du siècle dernier, et ne devrait rien à l'Église. Erreur très-grave, erreur et ingratitude ! Longtemps avant que vous eussiez proclamé les hommes égaux devant la loi, l'Église les avait déclarés égaux devant Dieu, « qui ne fait point acception de personne et qui rendra à chacun selon ses œuvres. » Longtemps avant vous, l'Église avait déclaré que l'homme est le fils de ses œuvres et le père de son avenir, et que ses seules actions personnelles, indépendamment de la naissance et de la fortune, forment sa dot éternelle, et le suivent devant Dieu comme un opprobre ou comme une gloire. Longtemps avant vous, l'Église avait

proclamé les hommes égaux et frères à la porte de ses monastères ; le fils du roi et le fils du serf s'y rencontraient et s'y donnaient la main. Abdiquant sur le seuil le souvenir de leurs aïeux, illustres ou inconnus, et jusqu'à leur nom de famille, ils vivaient courbés sous l'égalité des noms de baptême. La même cellule, la même tonsure, le même sac sur le dos, la même corde autour des reins. Carloman, au mont Cassin, s'estimait honoré de laver les écuelles et de huiler les souliers du dernier des manants devenu son frère et son égal en revêtant le même froc. Et Charles-Quint, après avoir courbé le front sous le poids de toutes ses couronnes, après avoir gouverné cet immense monarchie des Espagnes sur laquelle on a dit que le soleil ne se couchait pas, Charles-Quint, à Saint-Just, balayait les corridors par où devait passer le fils de quelque serf espagnol, et s'inclinait devant lui en lui disant : mon frère !

Longtemps avant que vous eussiez proclamé les hommes admissibles aux mêmes dignités civiles, l'Église les avait déclarés admissibles aux mêmes dignités ecclésiastiques. La couronne sacerdotale, la mitre, la tiare allaient sans rougir, du front du fils des rois au front du fils des pâtres. L'Église mettait la couronne sacerdotale sur le front d'un gardeur de troupeaux, et les rois et les reines venaient s'agenouiller devant cet homme, lui faisaient l'aveu de leurs fautes et lui disaient : Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché. L'Église mettait la tiare sur le front du fils d'un menuisier de Toscane, et saint Grégoire VII, mandataire de la République chrétienne, gardien vigilant des libertés publiques, citait à son tribunal les rois et les empereurs, flagellait les abus de leur puissance, et leur disait, comme naguère le souverain Pontife Pie IX à l'empereur Maximilien : « Les droits des peuples sont grands, il faut les satisfaire. » L'Église met la tiare sur le front du fils d'un bourgeois de Bellune, et le pape Grégoire XVI, défendant les droits imprescriptibles d'un peuple que l'on opprime depuis bientôt un siècle, qui ne veut pas mourir, et qui, par la grâce de Dieu, ne mourra pas, Grégoire XVI, parle de justice au plus puissant de ses bourreaux et le tzar pâlit devant la majesté surhumaine de ce vieillard, et s'enfuit éperdu, comme s'il avait vu luire l'épée flamboyante de l'archange des vengeances divines !

Longtemps avant que vous eussiez proclamé les hommes admissibles aux mêmes dignités civiles, l'Église les avait proclamés admissibles aux mêmes autels. Elle posait la couronne des saints sur le front de Geneviève la bergère, de Zite la servante, d'Alexis le charbonnier, d'Isidore le laboureur, de Benoît Labre le mendiant, de la même main, dont elle présentait au monde les reliques de sainte Élisabeth, duchesse de Thuringe, de sainte Marguerite, reine d'Écosse, de saint Henri, empereur d'Allemagne ou de saint Louis, roi de France.

Ainsi, M. F., quand l'égalité civile des hommes pénètre vos mœurs et

vos lois, quand vous aspirez à descendre vers les petits de ce monde pour les élever jusqu'à vous, vous allez à l'école de l'Église et vous suivez ses leçons.

Lorsque, à la fin du siècle dernier, la France entière, roi et peuple, s'élança avec un indicible enthousiasme vers la justice, elle fut ce jour-là, plus peut-être qu'à aucune autre époque de son histoire, la fille aînée de l'Église.

Lorsque les philosophes du XVIIIe siècle, ou ceux que l'on appelait généralement de ce beau nom, réclamaient l'émancipation des classes laborieuses et l'égalité civile des hommes, sans le savoir et sans le vouloir, ils obéissaient au vœu de l'Évangile et de l'Église. Héritiers ingrats et involontaires de dix-huit siècles de christianisme, des pensées progressives et vraiment libérales naissent dans leur esprit, dévasté d'ailleurs et stérilisé par l'incrédulité, comme des oasis au milieu des sables arides du désert. Ils croyaient inventer, ils ne faisaient que se souvenir de leur éducation chrétienne ; ils ne faisaient qu'aider à l'enfantement de ces grands principes dont l'humanité avait reçu le germe des mains de l'Évangile et de l'Église ; qu'elle portait depuis des siècles dans ses entrailles, et qui, à la fin du siècle dernier, à travers d'effroyables déchirements et malgré les fureurs révolutionnaires, et les crimes dont le souvenir éternellement sinistre nous glace encore d'horreur, firent leur avénement à la lumière de l'histoire. Mais l'histoire ne pardonnera jamais à ces philosophes d'avoir méconnu et calomnié l'Église. Enfants aveugles et rebelles, ils s'étaient retournés contre leur mère, et ils frappaient d'une main parricide le sein qui les avait nourris !

O sainte Église de Dieu, c'est de votre sein que sortent ces trésors de charité fraternelle qui sont la gloire de nos sociétés modernes. Voilà dix-huit cents ans que vous étendez sur les grands et les petits, pour les unir, les ailes de votre maternel amour. O sainte Église, mon cœur ému vous salue avec un filial orgueil ! Vous êtes bien l'épouse du Dieu qui travailla dans un atelier, et qui donna pour signe suprême de sa mission divine ce prodige inouï jusque là : *l'Évangile est annoncé aux pauvres.* Vous êtes l'âme des idées généreuses, vous êtes la tutrice des faibles, l'initiatrice du progrès moral et social parmi les hommes, la mère de tous !

DEUXIÈME POINT.

HONNEUR RENDU AU TRAVAIL PAR L'ÉGLISE

L'amour de la religion et du sacrifice ! Je n'essayerai pas de vous démontrer, M. F., que c'est là une idée chrétienne. On sait assez qu'il n'y a pas de religion en dehors du christianisme. L'auteur de ce roman sur la *Vie de Jésus* avoue lui-même que « Jésus a fondé la religion éternelle de l'huma-

nité, » et que « le christianisme est devenu *presque* synonyme de religion. »

Le sacrifice est comme la religion : il ne jettera qu'une flamme pâle et intermittente s'il ne s'alimente au foyer du christianisme. C'est en méditant aux pieds du Dieu crucifié, c'est en participant au saint sacrifice de nos autels, que l'homme trouvera les forces nécessaires pour étouffer dans son cœur l'hydre de l'égoïsme et se dévouer corps et âme à Dieu et à ses frères.

L'honneur du travail, encore un fruit du christianisme. Qui donc honorait le travail avant Jésus-Christ? Qui donc ne le méprisait pas parmi tous les princes de la sagesse antique? Interrogez Xénophon, le plus fidèle disciple de Socrate; demandez-lui ce qu'il pense des ouvriers, il vous dira qu'il ne voit chez ces gens-là « que désordre et méchanceté. »

Interrogez Aristote ; il ne professe pas un mépris moins profond pour les classes laborieuses : « Leur existence, dit-il, est dépravée, et la vertu n'a rien à faire avec ces foules. (*Polit.*, VI, 6.)

Interrogez Cicéron lui-même ; il vous dira dans son *Traité des devoirs :* « Nous regardons comme sordides et vils tous ceux dont on paye non l'art, mais la peine... Les artisans sont tous, par leur profession, gens méprisables, et il ne peut y avoir rien de noble dans un atelier. (*De Officiis*, I, 4.)

Et si vous voulez ajouter à ces témoignages des philosophes antiques le témoignage du roi des philosophes modernes, demandez à M. de Voltaire ce qu'il pense des ouvriers; il vous déclarera qu'il ne tient pas le moins du monde à ce que ses livres soient lus par de si petites gens : « Je ne me charge pas, dit-il avec un suprême dédain, d'évangéliser les cordonniers et les servantes; c'est le partage des apôtres. » Eh bien! oui, c'est le partage des apôtres d'évangéliser les pauvres, et ils en sont fiers! — M. de Voltaire insiste : « La canaille n'est pas digne d'être éclairée, et tous les jougs lui sont propres. (*Lettre au roi de Prusse*, 1767.)

O Seigneur Jésus, soyez à jamais béni pour avoir relevé le travail de cette injuste déchéance et de ces insolents mépris; soyez béni, mon Dieu, pour avoir rendu l'honneur à ces multitudes d'ouvriers qui couvrent la terre, qui la fécondent et qui ont au moins la gloire d'être utiles!

C'est en Dieu, M. F., que le christianisme nous montre l'activité éternelle, modèle de la nôtre. Même avant de créer les mondes et de les gouverner, Dieu agissait; il produisait éternellement son Verbe, qui lui parle toujours, et l'Esprit saint qui répond à tous les deux, et ce mouvement intérieur de son essence fait à la fois sa perfection, sa béatitude et son repos. « Mon Père travaille toujours, dit le Seigneur Jésus, et moi aussi je travaille » : *Pater meus usquemodo operatur, et ego opero.* (Joan., v, 17.) Nos pères ont vu le Fils de Dieu travailler jusqu'à l'âge de trente ans dans la boutique d'un charpentier; et « l'on montrait encore, dit Bossuet, dans son Église naissante, les charrues qu'il avait faites. » Ce sont des bateliers,

des pêcheurs, des faiseurs de tentes que le Fils de Dieu choisit pour ses apôtres, et le nom qu'il leur donne est encore ce nom sacré d'ouvriers : « La maison est grande, leur dit-il, mais il ya peu d'ouvriers. Priez donc le père de famille d'envoyer des ouvriers dans son champ. » (Matth., IX, 37.)

Si je voulais, M. F., vous dire tout ce que l'Église, fondée par le Seigneur Jésus, a fait, à son exemple, pour honorer le travail, il me faudrait vous raconter toute son histoire depuis ses origines jusqu'à ce saint du sixième siècle qui, célébrant la messe le dimanche, et distribuant au peuple les *Eulogies* qui servaient alors de pain bénit, lorsqu'il apercevait les mains calleuses des laboureurs, s'inclinait pour baiser avec un tendre respect ces marques du travail de la semaine ; jusqu'à ce moine qui, élu abbé de sa communauté, après vingt-deux ans de labourage, vit les habitants du village le plus voisin s'emparer de sa charrue et la suspendre dans leur église comme une relique. Ah ! qui ne s'écrierait ici avec le noble et illustre historien des *Moines d'Occident :* « C'en était une, en effet : noble et sainte relique d'une de ces vies de travail perpétuel et de surnaturelle vertu, dont l'exemple a exercé un plus fécond et plus durable empire que celui des plus fiers conquérants. Il me semble que nous la contemplerions tous avec émotion, si elle existait encore, cette charrue de moine, deux fois sacrée par la religion et par le travail, par l'histoire et par la vertu. Pour moi, je sens que je la baiserais aussi volontiers que l'épée de Charlemagne ou la plume de Bossuet. »

Je viens de nommer Bossuet. Si je voulais vous dire les gloires chrétiennes du travail, il me faudrait vous raconter l'histoire de l'Église depuis l'aurore du moyen âge jusqu'à Bossuet qu'une tradition célèbre nous montre attaché au travail comme le bœuf à son sillon ; jusqu'à Fénelon recommençant dix-huit fois son *Télémaque*. Il me faudrait enfin vous raconter l'histoire de l'Église depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, jusqu'au prélat éminent qui gouverne ce diocèse, dont la vie est remplie d'incessants labeurs, et qui tient à honneur de ne pas séparer dans sa devise ces deux mots glorieux : *Labore fideque :* « Par le travail et par la foi ! »

En glorifiant le travail et les travailleurs, chrétiens, vous glorifiez l'Église, vous êtes les hommes du christianisme et de l'avenir. Oui, j'en ai la confiance, parce que je crois que le monde est jeune encore, et que le christianisme n'a fait jusqu'ici que préluder aux merveilles de civilisation qu'il veut faire éclater sur notre terre ; un jour viendra où la gloire changera d'autels et passera toute entière du côté du travail. Déjà la conscience publique, éclairée par l'Évangile et par l'Église, attache aux hommes oisifs un stigmate de honte ; rien ne peut les sauver de la flétrissure, rien, pas même le trône ; et ceux de nos rois qui ne faisaient rien ne sont plus connus dans l'histoire que sous le nom de rois *fainéants*. Un jour viendra où la renommée sanglante des conquérants s'évanouira devant la renommée

pacifique et plus pure de ceux qui, à la sueur de leur front, s'efforcent de triompher de l'erreur, de l'ignorance et du mal; un jour viendra où le monde, au lieu d'être un champ de bataille toujours imbibé de sang, sera un immense atelier ouvert à tous les nobles travaux de la science, de l'industrie et du dévouement; un jour viendra où, selon la prophétie d'Isaïe, *les peuples changeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en faux* (Is., II, 4); un jour viendra où, bien qu'il y ait toujours une gloire immortelle à combattre pour la justice, ce ne sera plus l'homme du glaive, mais l'homme du travail qui portera le sceptre du monde!

L'Église, loin de refouler la lumière, veut éclairer les ouvriers en leur mettant entre les mains des livres moraux et instructifs et en signalant à leur réprobation les ouvrages de ces malheureux écrivains « qui, non contents de corrompre la créature, s'attaquent audacieusement au Créateur » et qu'un illustre publiciste appelle énergiquement « des malfaiteurs intellectuels. »

TROISIÈME POINT.

PROPAGATION DES LUMIÈRES PAR L'ÉGLISE

Propager la lumière! Vous savez bien, M. F., que ce vœu généreux est chrétien et qu'il a toutes les sympathies de l'Église. Je ne pense pas avoir besoin de réfuter ici cette accusation surannée, que l'Église ne veut pas qu'on lise, que l'Église a peur de l'instruction, que l'Église est *ennemie des lumières*. L'Église n'est pas ennemie de la lumière et ne peut pas l'être, parce que la lumière c'est Dieu lui-même qui a dit dans l'Évangile: Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. (Joan., VIII, 12.) L'Église aime la lumière, parce que la lumière est utile et nécessaire au triomphe de la religion. Les demi-savants peuvent être irréligieux, les vrais savants ne le sont jamais. Vous vous rappelez ce mot célèbre: « Un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de « science y ramène. » L'Église a toujours aimé la science comme son plus puissant auxiliaire. N'est-ce pas à l'ombre de nos cathédrales que se sont élevées les premières écoles publiques et populaires? Ne sont-ce pas nos moines qui, au moyen âge, ont sauvé la science dans les plis de leur robe? N'est-ce pas un de nos papes, Benoît XIII, qui a dit cette parole vraiment apostolique: « La source de tous les maux, c'est l'ignorance?» N'est-ce pas notre éloquent archevêque qui disait l'année dernière: « Ce qui me fait peur, « ce n'est pas la force des esprits, c'est leur faiblesse. Si un livre me dé« plaît, ce n'est point parce qu'il y a de la science, c'est parce qu'il n'y en « a pas. (Mgr Darboy, arch. de Paris.)

Loin donc de l'Église ce reproche étrange d'obscurantisme! La devise constante de l'Église, c'est le cri de Goethe à ses derniers moments: « De

« la lumière ! de la lumière ! encore plus de lumière ! » L'Église se réjouit de voir l'instruction se répandre partout et pénétrer jusque dans la chaumière du dernier paysan de nos derniers hameaux. L'Église se réjouit de voir les ouvriers d'aujourd'hui mille fois plus instruits que les seigneurs d'autrefois; et c'est de grand cœur, c'est avec une reconnaissance profonde, que l'Église vous tend la main, chrétiens, quand vous travaillez à éclairer les ouvriers, dans l'intime persuasion que, plus ils seront instruits, plus vite ils seront avec nous, plus vite ils riront de ces journaux antireligieux dont l'empire fragile ne repose que sur l'ignorance de leurs lecteurs, plus vite ils rendront justice à l'Église et reconnaîtront en elle cette puissance tutélaire et libératrice qui, comme l'a si bien dit Ozanam, « travaille depuis « dix-huit cents ans à émanciper les peuples, en transformant les esclaves « en serfs, les serfs en ouvriers libres, les ouvriers libres en propriétaires, « les propriétaires en bourgeois, et les bourgeois en ce tiers état qui devait « un jour devenir le maître chez les peuples modernes. »

Et c'est par ces principes, qui lui sont propres, que l'Église veut restaurer parmi les classes ouvrières le culte de la famille et l'honneur du foyer. Idée sainte, idée éminemment chrétienne ! car le culte de la famille est intimement lié au culte de la religion. Les anciens ne séparaient pas dans leur cœur ces deux grands amours; et quand leur indépendance nationale était menacée, ils combattaient *pro aris et focis*, pour leurs autels et pour leurs foyers.

Il est impossible, en effet, que l'homme qui a ouvert son âme aux saintes joies de la famille, échappe à la révélation de Dieu. Déjà l'amour, achevant l'éducation de sa vie, lui a donné ici-bas comme une vision de l'infini. Si le jeune homme a oublié le nom béni de Dieu qu'il avait appris sur les genoux de sa mère, il le sent éveillé dans son âme au souffle pur de son premier amour. Il se trouve avec une irrésistible magie sur les lèvres de l'épouse ; et la première fois que son petit enfant, lui jettant autour du cou ses mains pleines de caresses, a murmuré à son oreille ce nom si fort et si doux : « mon père ! » il a senti son cœur se fondre et monter avec une ineffable reconnaissance vers Celui de qui toute paternité procède, et que nous saluons en disant : « Notre Père, qui êtes aux cieux ! »

Mais le sanctuaire de la famille est attaqué dans les classes ouvrières par un ennemi terrible : je veux parler du chômage volontaire du *lundi*. Trop souvent l'ouvrier travaille le dimanche et ne travaille pas le lundi. Le dimanche est le jour de Dieu, de l'âme et de la liberté; le lundi, c'est le jour de l'intempérance et de la débauche : gouffre affreux où s'engloutit en quelques heures le fruit du travail de la semaine, qui dévore la santé, la force, le cœur de l'ouvrier, et détruit la vie de famille. Savez vous ce qu'il boit dans ce verre qui tremble en sa main chancelante d'ivresse ? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants. Pendant qu'il se

dégrade et se ruine dans l'antre de l'orgie, à la maison son vieux père gémit, ses enfants demandent du pain, sa femme pleure en silence. Il est dix heures... il est minuit... il est deux heures... et il ne revient pas ! Pauvre femme ! quelle horrible existence ! Ah ! autrefois, dans ses aspirations au bonheur, elle avait fait de la famille le rêve de sa vie ; elle s'était dit : J'aurai mon mari, mes enfants, je les aimerai, ils m'aimeront ; nous serons heureux ensemble. Et la voilà qui pleure et qui tremble en attendant le retour d'un tyran sauvage, ivre de libertinage et de fureur.

O mes frères, aidez nous à rendre la paix et la vie à la famille de l'ouvrier ; aidez-nous à guérir cette horrible plaie du *lundi ;* aidez-nous à arracher ce jour-là l'ouvrier aux antres de la débauche et à l'enchaîner au travail par le sentiment du devoir et par l'attrait d'une récompense généreuse. Vous surtout, chères sœurs, qui devez aux joies de la famille vos plus doux bonheurs, vous qui ne connaissez pas les angoisses et les horreurs de l'abandon, qui êtes entourées de l'honneur et de l'amour que méritent vos vertus ! oh, mères de famille, venez au secours de tant de pauvres femmes qui ont un cœur comme vous, qui ont besoin comme vous d'être heureuses par les saintes joies de la famille ; rendez un mari à cette épouse, un père à ces enfants ; car cet homme qui rentre au milieu de la nuit, la raison égarée, le blasphème à la bouche, le poing levé, est-ce un époux ? est-ce un père ?

Pitié, M. F., pitié pour ces misères profondes, pitié pour ces malheureuses femmes, pitié pour ces pauvres petits enfants ! Rendez à la famille de l'ouvrier son chef et son modèle ; replacez sur la tête de l'homme la couronne de roi du foyer domestique, et vous aurez bien mérité de Dieu, de l'humanité et de la religion ! Ainsi soit-il.

NOS DEVOIRS
ENVERS L'ÉGLISE

INDICATIONS

Voici le sermon pratique, la conclusion de tous les autres. L'étude de l'Église, la connaissance de ses caractères, de ses propriétés, de ses prérogatives, de ses bienfaits doit avoir pour but de nous porter à remplir envers elle tous nos devoirs.

Le sermon qui suit en signale deux principaux : 1° l'Obéissance ; 2° l'Amour.

On trouvera le même sujet, traité en d'autres termes, par un orateur différent, mais sur le même plan, dans le tome II, page 425, de notre *Vie des Saints à l'usage des Prédicateurs.*

Voir un beau mandement de Mgr de Garsignies, évêque de Soissons et de Laon, sur l'*amour pour l'Église catholique et romaine*, publié dans la *Collection des orateurs*. Migne, t. 85.

C. Martin.

SERMON
SUR NOS DEVOIRS
ENVERS L'ÉGLISE

PAR UN CONTEMPORAIN

TEXTE : *Ne dimittas legem matris tuæ.* (PROV., VI, 20.)

L'Église est notre mère; son enfantement s'est opéré dans les larmes et le sang. Malgré ses luttes, d'où elle sort toujours victorieuse, ni ses forces, ni sa fécondité ne se ralentissent. Elle s'étend d'une extrémité du monde à l'autre pour réconcilier les ennemis, animer les indifférents, montrer la route à ceux qui s'égarent, écouter les cris d'espérance de ceux qui n'ont pas encore goûté les douceurs de sa maternité. Quand l'hérésie, le schisme, le glaive de la persécution lui ravissent ceux qu'elle avait nourris de son lait, soutenus, dirigés pendant des siècles, dans une voie progressive de civilisation et de grandeur, elle verse des larmes, mais elle n'est pas inconsolable. Elle sait qu'il y a toujours des nations qui lui tendent les bras, des ignorants qui désirent s'éclairer à la douce clarté de son visage, des tribus errantes et sans foyer qui attendent la venue du divin Réparateur pour se fixer et s'établir à l'ombre protectrice de la croix.

Mais de ce que l'Église se conserve et triomphe malgré tous les obstacles, il ne faut pas conclure que nous, ses enfants, nous n'ayons aucun devoir à remplir envers elle. Que devons-nous à nos parents? Nous devons leur obéir, les aimer, les respecter, les assister. Nos devoirs envers l'Église se bornent aux deux premiers, l'obéissance et l'amour; car partout où il y a de l'obéissance et de l'amour, il y a du respect. On obéit à sa mère, on l'aime, parce qu'on la respecte et qu'on la vénère comme l'image de Dieu au sein de nos familles. Quant à l'assistance, on ne peut dire que nous la devions à l'Église, si ce n'est dans un sens impropre et éloigné. L'Église n'est pas soumise, comme nos mères, à la caducité de la vieillesse ni aux ravages du temps. Elle est toujours jeune, toujours ancienne, toujours nouvelle; elle a, pour la fortifier, l'assistance du Saint-Esprit, et les solennelles promesses de Jésus-Christ, qui lui assurent une durée glorieuse et indéfectible jusqu'à la fin des temps.

Voyons donc, si toutefois il est besoin de preuves, pourquoi nous devons obéir à l'Église et l'aimer.

PREMIER POINT.

OBÉISSANCE A L'ÉGLISE

En effet, est-il nécessaire de prouver aux enfants qu'ils doivent obéir à leurs mères ? oui. Les enfants, leur âge et leur inexpérience le veulent, ont besoin d'exhortations qui leur montrent le bonheur de l'obéissance et les tristes résultats de la désobéissance. Quand même, pour les amener à ce devoir, vous épuiseriez le plus riche répertoire d'exemples et de maximes, il arrivera que parmi vos jeunes disciples vous en rencontrerez de deux espèces, ceux qui obéissent presque toujours et ceux qui n'obéissent presque jamais. Nous dire les enfants de l'Église, c'est reconnaître que nous avons besoin que notre mère spirituelle nous apprenne l'obéissance, nous en montre les précieux avantages opposés à ce que la révolte produit de douloureux pour les âmes qui en sont les malheureuses victimes. Dans la grande famille de Jésus, comme dans nos familles, on rencontre des caractères indociles, opiniâtres, rebelles à toute persuasion, et dont les écarts, les chutes portent le deuil dans le cœur de leurs mères, et les conduisent eux-mêmes au désespoir, à la misère et à la honte.

Or, l'Église se charge de nous indiquer les raisons pour lesquelles nous lui devons l'obéissance.

L'Église est une mère revêtue d'une autorité divine ; une mère qui a reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'enseigner sa religion à tous les hommes ; celui d'administrer le culte public, et celui de gouverner cette société dont nous sommes les membres, et dont l'Église enseignante est la tête : *Caput Ecclesiæ.*

Or, ce triple pouvoir est nécessaire à l'Église.

La sainte et pure doctrine de Jésus ne peut se conserver et se transmettre que par l'enseignement. L'esprit humain aurait certainement défiguré le Testament du Sauveur si une magistrature n'avait été créée dans le but de le préserver de toutes attaques et de le garder pur de tout alliage. En outre, il faut même communiquer ce pur trésor des vérités de Jésus-Christ, car c'est en vain que sa religion est divine, elle ne rendra pas les hommes meilleurs si elle n'est prêchée, et si ses prédicateurs ne forment une magistrature enseignante pour exhorter les peuples à régler sur l'Évangile leur foi et leurs mœurs. Saint Paul disait : *Quomodo ergo invocabunt in quem non crediderunt ? Aut quomodo credent ei quem non audierunt ? Quomodo autem audient sine prædicante ?... Ergo fides ex auditu.* (Rom., x, 14 et 17.) D'ailleurs, il est nécessaire d'adapter cette institution de l'Église aux besoins constants de l'humanité ; et, par conséquent, il faut pour retenir les fidèles dans l'unité d'une foi commune, créer un culte public et confier à cette même autorité enseignante l'administration du culte public et la dis-

pensation des saints mystères. Enfin, des discordes s'élèvent dans toutes les sociétés. Jésus-Christ a voulu préserver l'Église d'une lamentable ruine, en décidant qu'elle se gouvernât elle-même et en lui donnant un pouvoir indépendant et propre en vertu duquel elle eût le droit de réprimer tous les membres rebelles à son autorité. Par là nous voyons que ce mot : ÉGLISE, comprend trois choses : la *doctrine*, le *culte*, la *société*. La magistrature enseignante conserve et communique la doctrine du Sauveur; les ministres sont administrateurs des sacrements et dispensateurs des saints mystères; enfin, pour se gouverner, cette société a besoin d'une autorité spirituelle et indépendante de toute convention humaine.

Tel est, en effet, le triple pouvoir que Jésus-Christ a donné à son Église.

Le divin Maître n'est pas allé rejoindre son Père dans les cieux sans avoir confié à ses apôtres le ministère de l'enseignement; il leur dit : Allez par tout le monde; prêchez l'Évangile à toute créature : *Euntes in universum mundum, prædicate Evangelium omni creaturæ.* (Marc., XVI, 15.) Allez donc, et enseignez toutes les nations : *Euntes ergo, docete omnes gentes.* (Math., XXVIII, 19.) Quelques instants avant de terminer la dernière cène, le Sauveur leur promet de ne pas les laisser orphelins. Il leur enverra, quand il aura quitté ce monde, de la part de son Père, le Consolateur, l'Esprit de vérité qui viendra en eux et qui leur enseignera toute vérité... *Paracletus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis..... Ille Spiritus veritatis docebit vos omnem veritatem.* (Joan., XV, 26; XVI, 13.) Aussi, après la Pentecôte, que voyons-nous ? Les apôtres, remplis de l'Esprit saint, commencent à prêcher la nouvelle doctrine; ils sont tous empressés de remplir leur mission; ils déclarent que Jésus-Christ les a établis, qu'ils parlent en son nom et en vertu de l'autorité reçue de leur Maître. Lorsque le prince des prêtres attaqua les apôtres dans le conseil des anciens, en disant : Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là ? cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine; les courageux accusés répondirent : Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes : *Præcipiendo præcipimus vobis ne doceretis in nomine isto.* (Act., V, 28.)

A ce premier pouvoir Jésus-Christ a ajouté celui qui concerne l'administration des sacrements et du culte public. En effet, il n'ordonne pas seulement à ses apôtres de prêcher sa religion, mais encore de baptiser les peuples : *Docete omnes gentes, baptizantes eos.* (Matth., XXVIII, 19.) Au cénacle, après les avoir nourris de sa chair et de son sang, il leur dit : Chaque fois que vous ferez ces choses, faites-les en mémoire de moi : *Hæc quotiescumque feceritis, in meî memoriam faciatis.* Tout le monde sait qu'il leur a donné le pouvoir d'absoudre les pécheurs. Or, il résulte des premiers monuments de la tradition catholique que les apôtres remplirent les fonctions de ce ministère, et les remplirent seuls, communiquant toutefois ce pouvoir à d'autres prêtres qu'ils établirent pour travailler ensemble à la con-

version des peuples païens. Dans tous les lieux où ils se sont rendus, ils ont baptisé, réconcilié les pécheurs, célébré l'auguste sacrifice ; ils ont parcouru l'empire romain en réglant tout ce qui avait rapport au culte nouveau. Saint Paul nous apprend que ses collègues et lui sont les ministres de Jésus-Christ, les dispensateurs des mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.* (I Cor., IV, 1.) Dans sa seconde lettre à cette même Église de Corinthe, il assure que tout vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par Jésus-Christ, lequel nous a confié le ministère de cette réconciliation. Puis il ajoute : Nous remplissons la charge d'ambassadeurs pour Jésus-Christ : *Omnia autem ex Deo, qui nos reconciliavit sibi per Christum; et dedit nobis ministerium reconciliationis..... Pro Christo ergo legatione fungimur.* (II Cor., 18-20.) De telles paroles n'étaient pas mensongères, car du haut du ciel Dieu les appuyait d'une autorité irréfragable, de l'autorité des miracles qu'il multipliait à profusion par les mains des apôtres, afin de persuader aux peuples que ces prédicateurs nouveaux étaient ses vrais ministres, ses légitimes représentants.

Comme dernier élément de sa constitution, l'Église a reçu de son fondateur le pouvoir de se gouverner elle-même comme société spirituelle et indépendante. Jésus dit à Pierre seul et aux autres apôtres réunis : Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux. Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel : *Et tibi dabo claves regni cœlorum.* (Matth., XVI, 19.) *Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata et in cœlo.* (Matth., XVIII, 18.) *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* (Joan., XXI, 17.) Il semble superflu de remarquer qu'en parlant ainsi, Jésus-Christ n'avait parmi ses auditeurs aucun représentant des autorités humaines. Or, ces expressions *lier* et *délier*, *paître*, *ouvrir avec les clefs*, sont des figures communément reçues dans la langue hébraïque pour exprimer l'autorité, le gouvernement, le pouvoir.

Or, ce pouvoir gouvernemental doit encore se manifester sous un triple aspect. Une nation ne se gouverne pas sans lois. De là, dans l'Église, le pouvoir législatif. Ce pouvoir a été exercé par les apôtres qui se servent de la formule usitée dans la promulgation des lois par les souverains en rédigeant les décrets du concile de Jérusalem : Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous : *Visum est enim Spiritui sancto et nobis.* (Act., XV, 28.) L'histoire sacrée raconte que saint Paul a parcouru la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres... *Præcipiens custodire præcepta Apostolorum et sacerdotum.* (Act., XVI, 41.) Saint Paul écrit aux Thessaloniciens : Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus : *Scitis quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.* (Thessal., IV, 2.)

Le pouvoir législatif implique la nécessité du pouvoir judiciaire. Sans les

tribunaux, les lois seraient impuissantes et inutiles. Les apôtres ont encore exercé ce pouvoir, en vertu duquel ils ont réuni le concile de Jérusalem, et jugé les rétrogrades qui voulaient revenir à la loi de Moïse. Dans l'affaire de l'incestueux de Corinthe, quoique éloigné de cette ville, saint Paul a prononcé un jugement par écrit comme s'il eût été sur les lieux. En écrivant à Timothée il lui trace les règles à suivre pour l'emploi de ce pouvoir.

Pour que son autorité fût complète, l'Église avait besoin du pouvoir de punir, pouvoir indispensable à tout gouvernement. Il a été indiqué dans ces paroles du Sauveur : S'il n'écoute pas l'Église regardez-le comme un païen et un publicain : *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth., XVIII, 17.) Saint Paul a fait usage de ce pouvoir en livrant à Satan l'incestueux de Corinthe, et en condamnant la conduite de plusieurs chrétiens de la même Église. On sent le feu d'une sainte colère dans ce passage de sa première épître aux Corinthiens : Que voulez-vous que je fasse ? Que je vienne à vous avec une verge, ou bien avec l'esprit de douceur et de charité ? *Quid vultis ? in virga veniam ad vos, an in caritate, et spiritu mansuetudinis ?* (I Cor., IV, 21.) Dans sa seconde lettre il leur annonce qu'il a un châtiment tout prêt pour ceux qui refuseront d'obéir. (II Cor., X, 6.) Quand il donne ses instructions à Tite et à Timothée, il leur dit : Reprenez publiquement les pécheurs, afin que tout le monde ait de la crainte. Reprenez avec une pleine autorité : *Peccantes coram omnibus argue, ut et cœteri timorem habeant.* (I Timoth., V. 20.) *Argue cum omni imperio.* (Tit., II, 15.)

Telle est l'Église avec son autorité, son triple pouvoir. Elle est fondée pour conserver et communiquer aux peuples le testament de Jésus ; elle administre les sacrements, elle se gouverne par son autorité propre ; elle a le pouvoir de faire des lois, de juger d'après ses lois les chrétiens indociles et coupables, et de les condamner aux peines que dans sa sagesse il lui semblera bon de leur infliger.

Mais l'Église ainsi définie et constituée, c'est la continuation, c'est l'extension de l'incarnation. Jésus-Christ a terminé sa mission de Sauveur. Il remonte dans les cieux pour y faire triompher son humanité sainte et nous préparer un trône dans la cour de son Père. Mais il sait que son œuvre n'est qu'ébauchée, qu'il faut des ouvriers pour la continuer, d'autres lui-même pour opérer les merveilles qu'il a annoncées, la ruine absolue du règne de l'erreur, et la conquête de l'univers par l'Évangile. C'est pourquoi il crée le corps des pasteurs, avec un chef suprême; et quand il délègue cette Église enseignante et maîtresse, il lui dit : Toute puissance m'a été donnée. Comme mon Père m'a envoyé, et moi aussi je vous envoie. Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise. Que celui qui n'écoute pas l'Église soit à votre égard comme un païen et un publicain : *Data est mihi omnis potestas.* (Matth., XXVIII, 18.) *Sicut misit me Pater, et*

ego mitto vos. (Joan., xx, 21.) *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit.* (Luc., x, 16.) Ainsi donc, l'Église c'est Jésus-Christ ; c'est Jésus-Christ avec toute son autorité divine qui nous impose l'obéissance ; c'est Jésus-Christ vivant, parlant, jugeant, condamnant, ordonnant par ses ministres, à qui nous devons obéir comme à ses représentants : *Qui in me loquitur Christus.* (II Cor., xiii, 23.)

L'Église est donc une mère revêtue d'une autorité divine.

Mais il nous reste à examiner quelles sont les choses dans lesquelles nous devons obéir à l'Église.

L'Église est gardienne des vérités dogmatiques, et tout ce qu'elle propose à notre foi est vrai, essentiellement et absolument, parce qu'elle est infaillible. La vérité du Christ n'a point été modifiée dans l'Église ; elle n'y a reçu ni agrandissement ni diminution. Les mystères chrétiens ne sont devenus, dans le cours des siècles, ni plus obscurs, ni plus lumineux, ni plus nombreux. De nos jours, comme au temps de saint Augustin, dans le moyen âge comme dans le siècle de Bossuet, les fidèles ont cru fermement que le premier homme est tombé, que sa faute a été transmise à tout le genre humain ; que Dieu nous a envoyé son Fils pour réparer l'outrage du péché et racheter les pécheurs ; que Jésus-Christ a établi une religion plus parfaite que le mosaïsme, et qu'il a créé pour notre usage de mystérieux canaux qui nous communiquent ses grâces, afin que, fortifiés par elles contre les ruses de Satan, nous fussions vainqueurs dans toutes les épreuves de cette vie, et récompensés éternellement dans le ciel, notre vraie patrie. L'Église veut que nous croyions tous ces dogmes, bien qu'ils soient inconcevables à notre raison, et elle nous assure, par la bouche de saint Augustin, que la soumission filiale à son autorité et à ces vérités surnaturelles est récompensée par de salutaires éclaircissements qui illuminent et agrandissent notre esprit : *Intelligentia merces fidei.* (S. August.)

L'Église veut que nous croyions à sa morale, la morale évangélique, et que nous la pratiquions avec une obéissance empressée. Elle nous ordonne d'être justes, charitables, doux, prudents, sobres, résignés, en un mot de faire le bien en toutes circonstances. Elle nous conseille, pour devenir parfaits, d'être pauvres, chastes et obéissants : *Si vis perfectus esse.* (Matth.) Elle condamne tous les vices. Elle nous montre le bonheur d'une âme pure, en paix avec elle-même, dévouée à ceux qui l'entourent, toute brûlante de zèle pour l'extension du royaume de Dieu. Elle nous élève par l'espérance au-dessus des rigueurs, des inquiétudes, des persécutions de ce monde ; elle nous encourage dans nos luttes ; elle nous indique et nous donne le remède à nos misères ; elle panse nos plaies de l'âme et du corps ; elle essuie nos larmes, en portant notre vue sur la croix où le plus saint des justes a rendu le dernier soupir. Elle entr'ouvre le voile qui nous dérobe les splendeurs célestes, et elle nous crie : *Sursum corda !* Levez-vous

jusque-là par le désir et l'espérance; levez votre cœur en haut. C'est ici votre patrie! Athlètes de Jésus-Christ, combattez le bon combat; soutenez-vous; voilà votre couronne, votre récompense! *Merces tua magna nimis.* (Gen., xv, 1.) Telle est la morale que l'Église nous impose; morale divine appuyée sur ses dogmes, et qui se développe avec le cortége des plus sublimes vertus, sans parler de ce genre de vie parfaite réservée aux âmes héroïques et privilégiées.

L'Église a une discipline liée presque généralement aux choses les plus sacrées de la religion. Cette discipline est un ensemble de lois faites par l'Église, et l'Église entend que les fidèles s'y soumettront dans tous les points qui les concernent. Ainsi, l'Église a le droit de nous faire sanctifier les jours de dimanche et de fête par l'assistance à la messe et aux autres offices de la paroisse, et par l'abstention de tous les travaux serviles. Elle a le droit, selon la teneur d'un décret du quatrième concile de Latran, de nous rendre obligatoire la confession annuelle, lorsque nous sommes parvenus à l'âge de discrétion. Elle a le droit, selon la déclaration du concile de Trente, d'obliger tous les fidèles à la réception annuelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Elle a le droit de défendre aux fidèles l'usage des aliments gras à certains jours qu'elle se réserve d'indiquer, et même d'imposer le jeûne aux époques désignées par elle, à tout chrétien âgé de vingt et un ans. Telles sont les principales lois disciplinaires de l'Église et que tous les fidèles doivent observer. On entend dire tous les jours que ces commandements n'ont pas de force législative pour le for de la conscience, parce qu'ils ont été créés par des hommes. C'est là une vieille erreur. Nous l'avons vu, l'Église a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de législatrice, et, dès qu'elle en fait usage, sa législation participe en quelque façon à la nature de son pouvoir. Elle devient, si l'on permet de parler ainsi, une législation presque divine. Il ne suffirait donc pas, pour être un véritable enfant de l'Église, de se soumettre à ses dogmes, de pratiquer sa morale seulement. Il faut nécessairement faire tout ce qu'elle commande, et ne pas s'arrêter à quelques devoirs qui nous sembleraient former à eux seuls tout l'ensemble de ses commandements.

Si vous me demandez encore pourquoi nous devons obéir à l'Église, j'ajouterai ces quelques mots :

Dans leurs mauvais jours, les sociétés civiles, parce qu'elles sont périssables, voient l'autorité brisée par la révolte. C'est l'heure des calamités. Car là où il n'y a plus d'autorité, il n'y a plus de société. « Les factieux, pour rappeler le mot d'un génie superbe, s'en partagent les lambeaux. » Ce qui est vrai de l'autorité, l'est de l'obéissance. L'obéissance est nécessaire dans toute société, parce que toute société ne vit que par l'unité, et c'est l'obéissance aux chefs légitimes qui la produit. Si l'Église n'avait point d'autorité sur les peuples, il manquerait à sa constitution un élément

essentiel. Si les peuples ne voulaient pas lui obéir, elle n'aurait point de disciples, point d'enfants, point de membres. Ce serait une tête isolée du reste du corps ; elle ne serait rien !

Le refus d'obéissance à l'autorité de l'Église contrarierait donc les desseins du Sauveur sur la fondation de cette société qu'il a établie la mère et la maîtresse de tous les peuples, et la révolte ne saurait qu'attirer sur nous les plus effrayantes calamités. Qui de nous n'a pas eu sous les yeux l'exemple d'un malheureux fils révolté contre l'autorité paternelle ? Ce jeune homme brise sans pudeur tous les liens les plus sacrés pour se livrer à la fougue de ses passions qui l'emportent rapidement aux dernières extrémités du vice et de la misère. A qui l'histoire n'a-t-elle pas révélé les durs châtiments sous lesquels ont gémi les peuples révoltés contre l'Église ? Que sont devenus les gouvernements, les souverains les mieux établis, quand ils l'ont persécutée ? Ce qui arrive aux nations, les individus l'éprouvent à leur tour. Plus nous mépriserons l'Église, plus nous nous éloignerons de Dieu, de la pratique du bien, de la paix de l'âme et du vrai bonheur. En multipliant nos désobéissances, nous rendrons plus terribles les jugements de Jésus, qui se vengera de nos insultes à l'Église, comme si elles étaient faites à son auguste majesté : *Ne dimittas legem matris tuæ !*

Il est facile pourtant, et il nous est donné, si tel est notre bon vouloir, aidés de la grâce divine, d'apaiser cette juste et rigoureuse colère de notre aimable Sauveur. Maîtrisons notre orgueil ; brisons l'audace de notre cœur, et jetons-nous dans les bras de l'Église, comme ces enfants pleins d'amour et de faiblesse qui se réfugient dans le sein de leurs mères. Rappelons-nous que l'Église est personnifiée dans ses chefs, et qu'ainsi nous devons obéir au pape, aux évêques, au simple prêtre : *Sacerdos alter Christus !* Quand votre pasteur vous adresse la parole évangélique dans cette chaire, dans les catéchismes, dans le saint tribunal, ce qu'il ordonne, c'est l'Église, c'est Dieu même qui l'ordonne et qui le veut. Accoutumons-nous à vénérer l'Église dans la personne de ses ministres, de ceux-là mêmes qui occupent les derniers rangs de la hiérarchie sacrée, et gardons-nous de mépriser leur caractère, leurs exhortations, car cette désobéissance et ce mépris seraient une offense à la majesté de Jésus-Christ.

DEUXIÈME POINT.

AMOUR POUR L'ÉGLISE.

Non-seulement il faut obéir à l'Église, mais il faut encore l'aimer.

On trouve étrange que l'amour des enfants pour leurs parents ne soit pas égal à l'amour des parents pour leurs enfants. C'est une fausse appréciation. L'amour est une faculté descendante et non ascendante ; il ne remonte pas, il descend : voilà pourquoi le nombre des ingrats est si considérable.

Les enfants n'ont une tendresse ordinaire pour leurs parents; ils n'épuisent pas, en les aimant, le trop-plein de leur cœur, ils le réservent, car un jour ils seront pères à leur tour. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler aux enfants l'amour pour les parents, et de le leur inspirer. Les chrétiens doivent aimer l'Église, leur mère spirituelle, et il est très-important de leur en exposer la raison générale, qui se réduit à cette seule considération : L'Église est notre bienfaitrice; donc il faut l'aimer.

Or, quels sont les bienfaits de l'Église?

L'Église nous a donné la vie; elle nous a enfantés à la vie de la grâce. Nous sommes nés enfants de colère, ennemis de Dieu, esclaves de Satan; l'Eglise nous a rendu la vie surnaturelle qu'Adam avait perdue pour lui et pour sa postérité. Si l'Église ne nous avait pas baptisés, nous n'aurions pas la vie de la grâce. En effet, c'est le baptême qui efface le péché originel, qui nous met en possession de la grâce pour laquelle, selon les desseins de Dieu, nous sommes tous nés, quoique nous naissions sans elle à cause de la faute de nos premiers aïeux. L'Église seule a reçu le pouvoir de baptiser. L'Église nous donne la vie et nous la conserve. Pour soutenir et fortifier les petits enfants, il faut une nourriture substantielle et des soins continus. Ainsi l'âme née à la vie spirituelle, tourmentée par de cruels ennemis qui veulent sa mort à tout prix, a besoin de se nourrir de grâce pour se conserver vivante et se fortifier. L'Église vient à son secours; elle lui confère les autres sacrements établis par Jésus-Christ pour le régime spirituel de ses enfants. Elle seule a le pouvoir de conserver la vie de la grâce, et de nous la faire recouvrer quand nous l'avons perdue. C'est pourquoi en dehors d'elle il est impossible d'être sauvé : *Ego sum vita.*

L'Église ajoute au bienfait de la vie celui de la vérité.

L'extrême science de l'homme *est de savoir qu'il ne sait rien.*

La raison des orgueilleux est loin de l'avouer : elle ne veut point des dogmes de l'Église; elle rejette la vraie lumière pour s'égarer dans des hypothèses absurdes. « Car, le propre de l'incrédulité, dit Voltaire, est de croire tout ce qui est incroyable, contradictoire et impossible. » « La raison seule, dit Montaigne, aussitôt qu'elle perd ce grand et commun chemin de l'Église, se va divisant et dissipant en mille routes diverses. » « L'esprit de l'homme ne supporte pas le vide, écrivait le célèbre Burcke, et je crains en secouant la religion chrétienne, qui a fait jusqu'à présent notre gloire et notre consolation, que quelque superstition grossière, pernicieuse et dégradante, ne vienne en prendre la place. »

Si la raison laissée à elle-même ne peut se conserver dans la vérité, elle ne pourra pas davantage y arriver. Or, l'Église vient à son secours : en lui disant de croire à son enseignement surnaturel, elle ne lui demande que son assentiment, elle ne lui propose qu'une alliance dans laquelle il y a tout à gagner et rien à perdre. Pourquoi? C'est que l'Église veut délivrer

notre esprit des tourments qu'il se donne pour trouver la vérité. C'est ensuite qu'elle veut le rendre participant de ses propres richesses. En effet, la raison des philosophes païens n'avait-elle pas perdu ces vérités religieuses qui composent ce que nous appelons la théologie naturelle? Ces vérités n'étaient plus dans les meilleurs esprits, dit Socrate, « que les rêves d'une femme en délire. » Cicéron et Sénèque les comparent aux songes de ce qu'on désire plutôt que ce qu'on tient : *Somnia sunt non docentis, sed aptantis.* (Cicero.) *Rem gratissimam promittentium magis quam probantium.* (Seneca.) Oui, c'est le christianisme qui nous a rendu la certitude sur ces vérités capitales : l'existence de Dieu, son unité, sa providence et ses principaux attributs; la spiritualité de l'âme, sa liberté, sa responsabilité, son immortalité; un état futur de récompense et de châtiment. « A Dieu ne plaise que je sois ni injuste ni ingrat! s'écriait un illustre philosophe. Je compterai sur mes doigts les bienfaits de la religion, et je reconnaîtrai que la vraie philosophie elle-même lui doit *sa naissance, ses progrès et sa perfection.* »

L'Église, après avoir affermi la raison sur ses véritables bases, lui propose donc de croire ses mystères. Les mystères du christianisme ne combattent pas notre raison; ils sont venus à son secours pour nous expliquer le problème de notre destinée. Quand on a un peu étudié la nature humaine et apprécié ses actes, on trouve qu'il n'y a que deux grands faits dans l'histoire : la chute d'Adam et l'incarnation du Fils de Dieu. Ce sont là deux faits inébranlables que la philosophie incrédule ne peut nier et que l'Église nous propose de croire comme la base de son Symbole. En éclairant cette importante question de notre destinée, elle projette inévitablement ses rayons sur le monde naturel, puis elle élève notre raison jusqu'au monde surnaturel. L'intelligence humaine, depuis dix-huit siècles, s'est sentie emportée sur les bras de l'Église, et, loin de se rapetisser dans les entraves des mystères, elle a acquis de la force, de l'étendue; elle a agrandi son horizon au milieu de ces astres invisibles, impénétrables, qui ont l'étonnant privilége de rendre tout visible et lumineux. Ravi de cette révolution merveilleuse, Bacon a pu écrire : « La foi est l'arome de toutes les connaissances humaines. » « Quand vous voyez, dit Voltaire, la raison faire des progrès si prodigieux, mais seulement au moment de la prédication de l'Évangile, regardez la foi comme une alliée qui doit venir à son secours, et non comme un ennemi qu'il faut attaquer. Osez la chérir, et non la craindre. » L'intelligence de l'homme s'était brisée dans la chute originelle; elle devait donc se refaire dans la restauration générale opérée par le Christ : *Instaurare omnia in Christo.* Aussi les plus grands esprits se sont-ils appuyés sur la doctrine de l'Église comme sur une base inébranlable. « On pourrait produire aisément, dit d'Alembert, la liste des grands hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de Dieu, liste capa-

ble d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs esprits, mais suffisante au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuissants des vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, que Descartes a respectées. »

Les dons de la nature ne furent pas plus éclatants chez nos génies chrétiens que chez les philosophes de l'antiquité, et cependant les modernes ont surpassé les anciens. Pour se rendre compte de cette supériorité, il suffit d'ouvrir les écrits des uns et des autres. « Je voudrais que pour notre plaisir et notre instruction, disait Voltaire, tous les grands philosophes de l'antiquité, les Zoroastre, les Mercure Trismégiste, les Numa même, revinssent aujourd'hui sur la terre, et qu'ils conversassent avec Pascal; que dis-je? avec les hommes les moins savants de nos jours, qui ne sont pas les moins sensés. Je demande pardon à l'antiquité, mais je crois qu'ils feraient une triste figure. » Pourquoi nos moins savants seraient-ils supérieurs à Socrate, à Platon, à Cicéron, à Epictète? « C'est qu'ils sont formés à cette science sublime de l'Évangile, ajoute Voltaire, à laquelle on parvient lors même qu'on n'a pas l'esprit assez étendu pour étudier les hautes sciences. » Telle est donc la vérité que l'Église nous donne : vérité précieuse que les plus grands génies, depuis dix-huit siècles, ont accueillie, adorée, défendue, comme étant la parole infaillible de Dieu; vérité merveilleuse qui se laisse entrevoir par les esprits les moins doués, les moins cultivés, et qui suffit à rassasier les esprits les plus vastes et les plus avides de lumière. L'Église nous donne ce qu'elle est elle-même. Elle est, comme son divin fondateur, la vérité et la lumière du monde; elle éclaire tous les hommes; elle seule peut les conduire sûrement au travers des abîmes, où les aveugles emportés par leur témérité se précipitent : *Ego sum veritas... lux mundi.*

L'Église enfin nous donne la civilisation, la vraie et précieuse civilisation qui a pour bases la vérité et la vertu. Nous connaissons son infaillible doctrine; nous connaissons sa sublime morale, et nous savons tous que son but n'est pas de produire des philosophes, des moralistes diserts, mais de faire de nous tous des hommes de bien, des saints.

Dans le paganisme, il n'y avait plus de vérités; il n'y avait que des lambeaux de vérité; nous l'avons dit plus haut; mais surtout il n'y avait point de vertus. Il est vrai, les lettrés, les poëtes, les philosophes païens ont affecté l'hypocrisie; car, à ne lire que leurs théories sur la vertu, on croirait, tant ils en parlent avec respect, avec amour, qu'ils étaient les plus vertueux des hommes. C'est ce qui a donné lieu à des jugements étranges. « Les esprits chagrins, dit M. de Bonald, ne remarquent que les vices chez les peuples chrétiens, parce que les vertus y sont l'état ordinaire et seul autorisé, comme des enthousiastes ne remarquent chez les païens que les vertus, parce que le vice y était l'état commun et permis par les lois. »

« Ce qu'ils appellent d'un si beau nom, selon le témoignage de Descartes, n'est qu'une insensibilité, ou un orgueil, ou un désespoir, ou un parricide. » La civilisation ancienne, qui n'était ni la civilisation de la vérité ni la civilisation de la vertu, n'était pas donc une civilisation véritable; elle n'était qu'une pâle copie de la civilisation chrétienne.

Chez les anciens, tout était confondu. Les chefs d'État étaient maîtres du spirituel et du temporel. Quand l'Église est venue, elle a dit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Ainsi est née la liberté de conscience, la plus sacrée de toutes les libertés. « L'homme est de Dieu seul, » s'écriait Tertullien, voulant dire qu'il ne doit compte qu'à lui de son âme, de ses actes et de sa liberté. « C'est ce langage que désormais, dit M. Guizot, tout chrétien a été amené à se tenir. » Cette séparation du spirituel et du temporel a engendré des luttes, mais ces luttes ont profité même au développement de la liberté. Les épreuves ne nuisent nullement à la distinction, à l'indépendance de la vérité religieuse, qui se confondrait et se corromprait inévitablement si elle était l'esclave des gouvernements.

Mais l'Église, quoique planant au-dessus du monde terrestre, ne laisse pas d'avoir sur les sociétés humaines la plus grande, la plus heureuse influence. A la chute du monde romain, brisé par les excès du régime impérial, par les folies sanglantes qu'il avait commises sur le christianisme, par la turpitude des mœurs, par l'invasion d'une barbarie farouche, qui est-ce qui est venu au secours de la société? « Les hommes n'y suffisaient pas, dit M. Villemain. » « Mais parmi les chrétiens de cette époque, ajoute M. Guizot, il y avait des hommes qui avaient pensé à tout, à toutes les questions morales, politiques; qui avaient sur toutes choses des opinions arrêtées, des sentiments énergiques, et un vif désir de les propager, de les faire régner; jamais société n'a fait, pour agir autour d'elle et s'assimiler le monde extérieur, de tels efforts que l'Église chrétienne du cinquième au dixième siècle, » et dans tous les siècles. Elle a en quelque sorte attaqué la barbarie par tous les bouts, pour la civiliser en la dominant. Elle a résisté à toutes les factions, à toutes les doctrines perverses; elle a condamné toutes les hérésies sociales; elle n'aura de repos que lorsque toutes les législations humaines respireront ce parfum généreux de la liberté, de l'égalité, de la justice, dont elle veut établir le règne, en dépit de toutes les tyrannies, celles d'en haut, et celles d'en bas.

Voyez autour de vous : ses efforts ne sont-ils pas déjà couronnés d'un prodigieux succès? Un publiciste espagnol, J. Balmès, a exposé dans un rapide tableau les résultats obtenus par l'Église en matière de civilisation. « L'individu enrichi d'un vif sentiment de sa dignité, d'un fonds abondant d'activité, de persévérance, d'énergie, et d'un développement simultané de

toutes ses facultés; — la femme élevée au rang de compagne de l'homme, et pour ainsi dire récompensée du devoir de la soumission par les égards respectueux qu'on lui prodigue; — la douceur et la fermeté des liens de famille protégées par de puissantes garanties de bon ordre et de justice; — une conscience publique admirable, riche de sublimes maximes morales, de règles de justice et d'équité, de sentiments d'honneur et de dignité, conscience qui survit au naufrage de la moralité privée et ne permet pas que l'effronterie de la corruption monte à l'excès où on l'a vue dans l'antiquité; — une certaine douceur générale de mœurs qui, dans la guerre, évite de grandes catastrophes, et dans la paix rend la vie aimable et plus paisible; — un respect profond pour l'homme et pour ce qui lui appartient, ce qui rend très-rares les violences des particuliers, et sert, sous toute espèce de régimes politiques, comme d'un frein salutaire pour contenir les gouvernements; — un désir ardent de perfection dans toutes les branches; — une tendance irrésistible, parfois mal dirigée, mais toujours vive, à améliorer les classes nombreuses; — une impulsion secrète qui commande de protéger la faiblesse, de secourir l'infortune, impulsion qui suit quelquefois son cours avec une ardeur généreuse, et qui, toutes les fois qu'elle ne trouve point à se développer, reste dans le cœur de la société et y produit le malaise et l'inquiétude d'un remords; — un esprit cosmopolite d'universalité, de propagande; — un fonds inépuisable de ressources pour se rajeunir sans périr, et pour se sauver dans les plus grandes crises; — une impatience généreuse qui veut devancer l'avenir, et d'où résultent une agitation et un mouvement incessants, quelquefois dangereux, mais qui sont communément le germe de grands biens et le symptôme d'un puissant principe de vie : tels sont les grands caractères qui distinguent la civilisation européenne, tels sont les traits qui la placent dans un rang immensément supérieur à celui de toutes les autres civilisations anciennes et modernes. »

Mais peut-être êtes-vous peu touchés de ces beaux résultats de la civilisation chrétienne. Ne croyez pas que l'Église épuise son ardeur et sa charité à défendre et à faire triompher ces grands principes de salut public. L'Église est une mère; elle s'occupe de ses enfants, et surtout des plus malheureux. On peut dire de l'Église ce que l'Esprit saint dit de Dieu : « Tous les jours il ouvre la main et nourrit tout ce qui respire. Il est l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, l'ouïe du sourd, l'instituteur de l'enfant, l'appui du vieillard, le gardien du fou, le visiteur du prisonnier, le père des orphelins, le patron des opprimés, le miséricordieux régénérateur de tous les coupables. » Comptez toutes les infirmités de cette vie, énumérez toutes les classes de malheureux, et vous rencontrerez sur tous les théâtres de la souffrance l'Église soignant les malades, pansant leurs blessures, lavant leurs plaies; distribuant du pain, des vêtements, du bois, des re-

mèdes, de bons livres à tous les nécessiteux; visitant, encourageant les cœurs attristés, pénétrant dans le secret des âmes pour adoucir leurs angoisses, et tournant en remèdes nos misères elles-mêmes qu'elle nous fait supporter avec les sentiments de la foi et de l'espérance. Ce sont là les maux de tous les temps et le travail quotidien de l'Église. Quand, à certaines époques, les calamités sociales ont été plus terribles, quand la guerre, la famine, les inondations, la peste, ont fondu sur nous, on a vu le dévouement de l'Église prendre des proportions nouvelles, et son courage se mesurer avec tous les dangers.

Disons bien haut que c'est l'Église seule qui inspire toutes ces bonnes œuvres. Partout où ses mains ne travaillent pas à ce saint labeur de la charité, on veut faire du dévouement, mais on n'obtient aucun succès. En effet, est-ce que les enfants peuvent se passer de l'amour de leur mère? Quand, dans une famille, la mère est morte, tout est mort. Si une autre femme vient prendre la place de la défunte, ce ne sera pas une mère, ce sera presque une étrangère. Il en est de même pour les enfants déshérités de la société civile. Si un jour la charité de l'Église leur manquait, ils n'auraient plus l'amour d'une mère; ils auraient le dévouement factice d'une philanthropie mensongère. Les infirmes, les malades, les ignorants, les petits, ne reconnaîtront jamais dans la main d'un fonctionnaire la main si douce et si pure de leur véritable mère, la sainte Église de Jésus.

L'Église opère toutes ces merveilles par les ministres de sa charité. L'Église, c'est le prêtre, c'est le religieux, c'est le frère des écoles, c'est la sœur de charité; ce sont toutes ces âmes brûlantes d'amour qui vont à la recherche de toutes les misères, qui organisent des sociétés pour les guérir, qui enrôlent les chrétiens généreux dans leur armée bienfaisante, et qui, avec les plus faibles ressources, obtiennent comme par miracle les plus grandes choses. Partout où nous voyons à l'œuvre les ministres de l'Église, les ministres de sa charité maternelle, saluons-les avec respect, avec admiration. Ce sont les ouvriers de la civilisation. Aimons-les, car en les aimant nous aimons l'Église qui nous a donné la vie et la vérité. Prenons part à leurs œuvres. Ils travaillent et combattent pour la ruine de l'ignorance, de l'égoïsme et du vice. La plupart ont renoncé aux douceurs de la famille, de la fortune, au faste des dignités sociales, pour essuyer les larmes de nos frères, pour diminuer les angoisses du pauvre peuple dont l'antiquité païenne n'avait nul souci.

Tels sont les bienfaits de l'Église. Qui d'entre nous oserait lui refuser son amour, ne pas lui rendre amour pour amour?

L'Église qui n'est, matériellement parlant, qu'une grande faiblesse; l'Église, qui ne dispose dans les États ni de la richesse, ni de la force, ni des emplois, tout en étant la colonne des sociétés, l'Église n'inspire que de l'indifférence, du mépris, de la haine à ceux que son autorité froisse, que

ses bienfaits mêmes indisposent. On ne lui pardonne pas la guerre qu'elle a déclarée à toutes les mauvaises passions; surtout on la hait, parce qu'on est jaloux du bien qu'elle fait. Autrefois elle avait des foudres, mais aujourd'hui on ne les craint plus. Le moment de la proscrire est donc arrivé!

Or, dirai-je à ces mauvais fils, c'est cette faiblesse même de l'Église qui fait sa force insurmontable contre vous! Ah! oui, s'écriait l'éloquent comte de Montalembert dans un discours suivi d'applaudissements tels qu'on ne se souvient pas d'en avoir entendu dans les assemblées délibérantes, il n'y a pas dans l'histoire du monde un plus grand spectacle et un plus consolant que les embarras de la force aux prises avec la faiblesse. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément; elle lui dit: Frappez, mais vous vous déshonorerez et vous ne me vaincrez pas. Eh bien! l'Église n'est pas une femme, elle est bien plus qu'une femme, c'est une mère. C'est une mère, c'est la mère de l'Europe, c'est la mère de la société moderne, la mère de l'humanité moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat, on reste toujours fils, et il vient un moment, dans toute lutte contre l'Église, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain, et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti, soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité.

Que ce malheur ne soit jamais le nôtre! Protestons par notre obéissance, par notre amour, contre toutes les violences, contre toutes les injustices que l'on fait à l'Église, et disons-lui avec l'accent et le courage de la piété filiale: O Église du Christ! ô notre mère! que vous êtes belle! Je vois le ciel ouvert qui se penche pour vous admirer. Dieu le Père vous bénit, le Fils vous soutient, l'Esprit saint vous éclaire et vous console.

SOLUTION

DE QUELQUES

OBJECTIONS ACTUELLES CONTRE L'ÉGLISE

INDICATIONS

Les célèbres Conférences de Notre-Dame de Paris, depuis M. FRAYSSINOUS jusqu'au R. P. FÉLIX, ont touché à presque toutes les questions de polémique religieuse. C'est leur principal domaine. Réfutation des erreurs modernes et contemporaines sur le christianisme, sur Jésus-Christ, sur la Révélation, sur l'Histoire, sur le Dogme, sur la Morale, sur l'Église, sur le Culte, tel est leur vaste programme.

Pour ce qui est de l'Église, nous signalons particulièrement les Conférences de Mgr PLANTIER et du R. P. de RAVIGNAN, qui sont des traités fort complets et des réfutations éloquentes des objections que font contre l'Église les hérétiques, les philosophes, les politiques, les économistes, les mauvais chrétiens.

Les objections que nous insérons ici sont les plus actuelles, les plus répandues; le peuple lui-même les répète à force de les avoir entendues d'en haut comme autour de lui par les demi-savants de certaine presse, les docteurs de village, les détracteurs de toutes les institutions.

C. MARTIN.

SOLUTION

DE QUELQUES

OBJECTIONS ACTUELLES CONTRE L'ÉGLISE

PREMIÈRE SÉRIE

L'ÉGLISE ENNEMIE DES LUMIÈRES ET DES SCIENCES.

Dans le dessein de ravir à l'Église l'estime, la croyance et l'amour des hommes, ses ennemis cherchent à la montrer, sous tous les rapports, comme l'ennemie des peuples, l'ennemie de tout progrès. De nos jours surtout ils ont largement usé de ce moyen, le retournant en tous sens, le présentant sous mille formes diverses et cherchant à l'étayer sur des faits soit anciens, soit contemporains. Discutons donc avec eux, sous toutes ses faces principales, cette thèse dans laquelle ils ont placé de si grandes espérances.

On accuse tout d'abord l'Église d'être l'ennemie des lumières et de vouloir fonder son empire sur l'ignorance qu'elle aurait établie et maintenue parmi les hommes. C'est l'éternel cri de nos adversaires; tous les jours ils le poussent avec une colère nouvelle, appelant l'Église des noms injurieux et grossiers d'*éteignoir* et d'*obscurantisme*. Examinons avec sincérité la valeur de cette objection, si capable de faire impression sur l'homme invinciblement épris d'amour pour la science, qu'il regarde, à juste titre, comme le premier de ses biens.

PREMIÈRE OBJECTION.

« L'Église, dit-on, est fille de l'ignorance; ses apôtres sont appelés dans l'Écriture des gens idiots et sans lettres. Elle se recruta, dès son origine, parmi les esclaves, les gens du peuple, les ignorants. C'est saint Paul qui s'en vante lui-même dans ses Épîtres. »

RÉPONSE.

Et nous nous en vantons encore après lui; car une des preuves les plus glorieuses, les plus palpables que l'Église a reçu de Dieu la vraie lumière

et la mission d'éclairer le monde, c'est qu'elle s'adresse tout d'abord à cette classe immense de pauvres, de travailleurs, de gens du peuple, que les savants avaient méprisée jusqu'alors; c'est qu'elle en fait les docteurs de l'univers, leur accordant en quelque sorte le privilége de la parole, afin d'humilier ceux qui avaient fait de la science un monopole injuste. Oui, dirons-nous à nos adversaires : méprisez tant que vous voudrez le peuple; dédaignez un enseignement qui s'adresse à lui comme à vous, et vous rend les égaux du pauvre; vous n'êtes en cela que les successeurs des prétendus savants du paganisme. Quant à nous, catholiques, nous nous glorifions de ce que notre doctrine s'est adressée à tous, comme le soleil de Dieu qui luit pour tous. Nous nous glorifions de ce que notre doctrine ait été accueillie surtout par les instincts si sûrs du peuple, des masses souffrantes, qu'il fallait instruire et consoler. Nous nous glorifions de ces idiots, comme vous dites, de ces apôtres si évidemment remplis d'une science surnaturelle et divine, qu'ils sont devenus tout à coup la lumière des nations, discutant avec les sages de la terre et les réduisant au silence par la supériorité de leur doctrine; fondant des chaires, des écoles d'où s'écoulèrent les flots d'une science intarissable, écrivant des livres devant lesquels ont pâli tous les autres; se montrant enfin avec l'incomparable cortége de tous les génies du monde catholique qui sont devenus leurs humbles disciples. Nous ne rougissons guère de ces hommes du peuple doués d'une aussi savante, d'une aussi puissante ignorance, et nous vous trouvons bien petits en vous comparant à ces géants.

Et comment pouvez-vous nous parler d'ignorance à l'origine de l'Église, lorsque cette Église se pose en face de la synagogue, si habile et si savante; lorsque cette Église envahit Jérusalem, convertit des prêtres, des docteurs, possède des Étienne, des Barnabé, nourris dans toute la science des Juifs, acquiert surtout un saint Paul, ce brillant élève des écoles de Judée, ce prodige d'éloquence, de doctrine, ce vainqueur de la gentilité grecque et romaine, cet homme qui devait amener à la foi des philosophes comme saint Denis l'Aréopagite et tant d'autres? Comment accuser d'ignorance une Église qui forme ses assemblées nombreuses dans les villes d'Athènes, de Corinthe, de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche et d'Éphèse, villes lettrées que le catholicisme envahit bientôt pour en faire ses métropoles les plus illustres et les foyers de sa propagande?

Non, l'Église n'est point fille de l'ignorance, et jamais, au contraire, le monde n'a vu un déploiement de doctrine, un éclat d'enseignement, une puissance de parole, en un mot, une profusion de lumières égale à celle qui brilla sur l'Église naissante.

DEUXIÈME OBJECTION.

« Mais cependant, nous répondent nos adversaires, il est un fait incon-

testable, c'est que l'Église n'atteignit l'apogée de son pouvoir sur les peuples que dans le moyen âge, c'est-à-dire dans les siècles d'ignorance. C'est sur des populations abruties qu'elle établit son empire. »

RÉPONSE.

Comment! selon vous, c'est dans le moyen âge que l'Église déploie sa plus grande puissance sous le rapport de l'enseignement et des luttes doctrinales! Mais c'est une erreur, un mensonge palpable! Sans doute, au moyen âge l'Église agit puissamment sur la civilisation des peuples; elle prend une place immense dans l'ordre politique et dans l'ordre social; elle possède des terres, elle dispose de grandes richesses; elle accepte des honneurs, des dignités, des fonctions civiles; elle surveille les rois, elle intervient dans leurs démêlés, elle prend la parole dans le conseil des nations, et nous aurons à expliquer plus tard toute cette influence qu'on a le courage de lui reprocher avec amertume. Mais, dans le moyen âge, elle n'a point eu à lutter avec une science ennemie régnant sur le monde; ce n'est donc point à cette époque qu'il faut la montrer, déployant sa puissance d'enseignement et d'envahissement scientifique.

Savez-vous à quelle époque l'Église fut merveilleusement grande sous ce rapport? Ce fut lorsqu'elle se produisit au grand jour, dans le siècle d'Auguste, ce siècle des lettres, de la philosophie et de la science humaine, jetant tout son éclat sur le monde romain, et concentrant toute sa force dans les principales villes de l'Asie et de l'Europe pour y briller comme dans de lumineux foyers destinés à éclairer l'univers. L'Église catholique montra toute sa puissance de lumière, toute sa force de doctrine, lorsque, prenant corps à corps la science de Rome, d'Athènes et d'Alexandrie, la forçant à une lutte publique, à une lutte de quatre siècles, elle lui enleva les intelligences et les cœurs, lui ravit les peuples, les grands savants eux-mêmes, et la força de rester muette dans ses chaires abandonnées, voyant le monde civilisé tout entier aux mains de sa rivale. Oui, l'Église catholique fut grande, fut à l'apogée de sa puissance doctrinale, lorsque, traînée dans les cachots, bâillonnée par les tyrans, sans liberté pour tenir ses écoles, ses assemblées, n'ayant que les prétoires et les échafauds où elle pût librement enseigner l'Évangile; cependant elle envahissait le monde, soumettait les intelligences si éclairées qui luttaient contre elle, et produisait cette nombreuse cohorte de puissants génies, d'écrivains et d'orateurs illustres qui, sous le nom de Pères de l'Église, seront à jamais la gloire de cette Église et l'honneur de l'humanité. Ces grands hommes sont restés comme les éclatants trophées des victoires de la science catholique sur la science païenne, et leurs ouvrages, où nous retrouvons les bulletins de ces hautes guerres scientifiques, sont là pour que jamais l'on ne puisse accuser l'Église d'avoir vaincu sans adversaires, et de n'avoir établi son règne le

plus glorieux que sur des peuples ignorants et dans des siècles de grossière barbarie.

TROISIÈME OBJECTION.

« Mais le moyen âge, nous réplique-t-on, le moyen âge, il appartient à l'Église, elle y régnait sans contrôle; et cependant ce fut l'époque de l'ignorance et de la barbarie. Il faut bien que l'Église en accepte la solidarité, puisque cette époque est sa fille et son élève. »

RÉPONSE.

Je veux bien accorder pour un moment cette barbarie, cette ignorance du moyen âge, dont l'ignorance seule, disons-le d'avance, peut avoir une frayeur si grande. Je demanderai seulement à nos adversaires quels étaient donc ces peuples qu'instruisait l'Église. Étaient-ce des peuples qui, après avoir possédé une science, une civilisation remarquable, étaient tombés dans les mains de l'Église qui les avait rendus ignorants et barbares? Dans ce cas, nous n'aurions plus rien à dire, et nous devrions baisser la tête devant ce fait accablant qui serait notre honte éternelle. Mais il n'en est pas ainsi; nos adversaires le savent comme nous, et ils ne sont pas habiles en nous amenant sur ce terrain où l'Église va nous montrer de nouveau qu'elle est une source de lumière.

Tout le monde sait l'origine des peuples que l'Église avait à conduire dans le moyen âge. Ils étaient tous le résultat des invasions barbares. Les ancêtres de ces peuples étaient sortis, pour la plupart, des forêts du Nord ou des déserts de l'Afrique et de l'Asie. Hordes sauvages, sans culture intellectuelle, ayant la science en haine, ne connaissant que la force brutale, se livrant à la fureur de leurs instincts grossiers, s'acharnant avec une sorte de rage contre l'édifice de la civilisation, et y portant, pendant plus de trois siècles, le fer et le feu : tels furent les terribles élèves que la Providence donna tout à coup à l'Église. Et l'Église qui voyait ses églises en cendres, ses cités captives, ses monastères, les centres de son enseignement, ravagés et détruits, son sacerdoce recruté au hasard et instruit à la hâte, l'Église accepta cependant les effroyables élèves que lui envoyait la Providence. Elle apprivoisa peu à peu ces races farouches, elle s'en fit aimer et respecter; elle les fixa sur le sol, elle leur apprit à lire, à écrire, à parler, à chanter; elle leur enseigna le catéchisme, elle les assouplit aux arts et à l'agriculture, et elle coula, dans le moule de la civilisation chrétienne, cette lave brûlante, ce métal bouillonnant de la férocité barbare.

Et ces peuples grossiers, qui n'ont eu que l'Église pour institutrice et pour mère, ils ont fait le monde moderne, ils ont produit votre brillante civilisation, ils sont devenus ce que nous sommes. Entre les barbares du cinquième siècle et nous civilisés des temps modernes, il n'y a que l'Église

pour transition; et nous viendrions reprocher à l'Église une ignorance qu'elle a guérie ! Allons donc, c'est par trop d'ingratitude et de maladresse!

Mais quand on vient nous parler de l'ignorance et de la barbarie du moyen âge, on fait un peu rire de pitié ceux qui ont étudié sérieusement cette époque que calomnient l'irréligion et la mauvaise foi. Sans doute, ces siècles d'enfantement eurent des douleurs, de l'ignorance, des passions fougueuses, des horreurs même. Et quels siècles ne roulent pas dans leurs eaux ce mélange impur, cette scorie sociale? Mais, en revanche, quelle grandeur dans ces temps où l'Europe frémissante, toute remplie d'une séve, d'une vie surabondante, poussait, au grand soleil du catholicisme, ses rameaux vigoureux et couvrait le sol de sa forte et brillante végétation. Les hommes énergiques, les individualités puissantes dans l'ordre religieux, dans l'ordre politique, dans les armes, dans les sciences, dans les arts, se montraient en foule de toutes parts.

Nous aurions à parler ailleurs de ce riche printemps de civilisation catholique, tristement interrompu plus tard par une longue sécheresse de science païenne sans croyance et sans cœur. Mais ce que nous ne pouvons passer ici sous silence, ce sont ces écoles ecclésiastiques semées avec profusion sur cette terre bouleversée par un déluge de barbarie, écoles annexées aux cathédrales, aux collégiales, aux presbytères, aux monastères, ces foyers de vie sociale que l'Église avait jetés avec profusion sur toute la face de l'Europe. Ce que nous ne pouvons passer également sous silence, ce sont ces Universités créées dans toutes les grandes villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, de France; Universités réunissant des corps de savants, des populations d'élèves; Universités fondées par les papes, par les évêques, pour enseigner toutes les sciences, tous les arts, en jetant au loin l'éclat de leurs lumières et le mouvement de leurs paroles. Qui pourrait oublier cette illustre Université de Paris qui, pendant tant de siècles, brilla sur le monde comme un immense flambeau de doctrine, attirant à elle tous les talents pour professeurs, et des milliers d'étudiants de toutes les nations d'Europe. C'est là qu'enseignèrent les Pierre Lombard, les Albert le Grand, les saint Bonaventure, les Guillaume de Champeaux, les Abeilard et tant d'autres à la tête desquels marche saint Thomas d'Aquin, cet homme incomparable, ce génie prodigieux qui ne connaît que quelques égaux dans les génies dont s'honore l'humanité. Elle fut grande la gloire de Paris, lorsque cette ville, par son Université, se trouva comme la capitale du monde intellectuel, comme la patrie de tous les savants, jouissant d'un renom qu'elle n'a pas dépassé depuis ces temps où ses professeurs étaient forcés de placer leurs chaires en plein air, sur les places publiques, tant le concours de leurs auditeurs était immense.

Appeler siècles d'ignorance, d'obscurantisme, ces siècles où tous pouvaient parler, enseigner ! où tous pouvaient, sous l'habit des riches mon-

dains ou sous le pauvre froc des clercs, participer au festin de la science et s'en nourrir à leur gré ! appeler siècle d'ignorance ce douzième siècle, si riche en savants, en écrivains, en artistes, qu'il peut défier les autres siècles littéraires les plus en honneur; appeler époque de barbarie cette époque où des prêtres, des moines, de simples chrétiens, fouillaient l'antiquité, formaient les bibliothèques, conservaient tous les monuments, tous les ouvrages de la littérature ancienne, créaient la sculpture, la peinture, la musique; renouvelaient la poésie, élevaient dans les airs ces châteaux gigantesques, ces cathédrales merveilleuses, devant lesquels nous restons muets d'admiration, n'osant leur comparer les chefs-d'œuvre de notre architecture moderne; appeler époque de barbarie une époque où l'on jeta les fondements de nos sciences modernes, où l'on trouva la poudre à canon, la boussole et l'imprimerie, ces trois puissances qui ont centuplé les forces de l'humanité : c'est trop d'injustice et trop d'audace ! Ce nous serait impardonnable à nous surtout, fils du dix-neuvième siècle, dont la gloire historique, littéraire et artistique, consiste surtout à s'être replié sur le moyen âge, renouant avec lui des relations interrompues, fouillant son histoire, décrivant ses mœurs, chantant ses grandeurs, exaltant sa poésie et ses arts, et les reproduisant avec une sorte de fureur. Toutes nos célébrités littéraires, poëtes, historiens, romanciers, n'ont été souvent que les reflets de ces temps que l'on nomme barbares et n'ont dû leur éclat qu'au prestige de cette imitation d'une époque que l'on insulte.

Nous n'en rougissons donc pas, nous catholiques, de cette époque illustre entre toutes, et nous n'avons certes pas à en rougir devant la faiblesse, l'atonie, la pâleur de nos temps qui, sans doute, ont leur grandeur, mais qui ne l'ont pas telle qu'elle doive leur faire oublier la grandeur d'une époque qui fut leur mère et qu'ils n'ont pas encore égalée dans sa fécondité sociale.

QUATRIÈME OBJECTION.

« Il est un fait éclatant : c'est que depuis environ trois cents ans le monde est partagé comme en deux camps ennemis. D'un côté, c'est l'Église qui exclut la science et devient ainsi le camp de l'ignorance avérée; d'un autre côté, ce sont ceux qui protestent contre l'Église et forment ce que l'on peut appeler le camp de la lumière.

« En effet, vous, catholiques, ne professez-vous pas publiquement dans l'Église la haine de la science à laquelle vous lancez constamment et la malédiction et l'injure ? »

RÉPONSE.

Vraiment ! alors ce serait inexplicable, car une société religieuse doit être nécessairement animée de l'esprit que lui inspirent, et les livres sacrés

qu'elle croit dictés de Dieu même, et les enseignements de l'Esprit saint, et les écrits des docteurs qu'elle vénère comme des maîtres instruits du ciel. Or, cette triple parole exalte la science, la recommande à l'Église, charge l'Église de la conserver, de l'enseigner et de la verser à flots abondants sur le monde. Elle veut, cette parole, que la science soit le noble héritage du sacerdoce, l'objet de ses perpétuelles études, la condition de son existence et de sa mission spéciale sur la terre.

Et d'abord, le Dieu révélé dans nos saintes Écritures, « c'est le Dieu des sciences, c'est le Dieu qui enseigne la science à l'homme, » c'est le Dieu qui envoie l'*Esprit de science* à tous ceux qui le demandent.

D'après ces mêmes Écritures, le Christ doit être un *docteur*, une *lumière;* il doit donner *la science à l'univers;* les chrétiens doivent être *des hommes de science*, ils doivent « être remplis de toute espèce de science; les lèvres de leurs prêtres doivent posséder et verser la science; et Dieu menace ces prêtres de les chasser du sacerdoce, s'ils n'ont pas ou s'ils repoussent la science. » Nous pourrions multiplier à l'infini ces textes pris au hasard dans les pages de nos livres saints.

Quant aux conciles, il n'en est peut-être pas un qui n'ait directement ou indirectement recommandé la science aux prêtres et aux fidèles. Tantôt ils obligent les clercs à l'étude et font de la science la condition de leur avancement dans les dignités ecclésiastiques; tantôt ils fondent des écoles pour les clercs, pour les laïques; tantôt ils déplorent, maudissent, anathématisent l'ignorance, n'importe où elle se trouve; tantôt ils louent la science et rappellent les magnifiques enseignements des livres saints sur cet important sujet. Que dirai-je? depuis l'origine de l'Église, les auteurs inspirés, les conciles, les papes, se faisant écho les uns aux autres, redisent à tous les siècles, à toutes les générations, les éloges de la science et proclament ses grandeurs.

Si nous en venons aux saints, aux docteurs, aux Pères de l'Église, nos citations ne devraient plus avoir de bornes, tant ils ont, à l'envi, célébré la science dans leurs ouvrages, la montrant comme un don de Dieu, comme un patrimoine sacré pour les chrétiens, comme le temple lumineux où la sagesse divine habite, comme le soleil de la vie, comme le trésor de l'Église. Que pourions-nous dire qui égalât ce qu'ils ont écrit sur la science, et qui égalât surtout ce qu'ils ont fait pour l'acquérir, en répandre les richesses sur leurs frères, en progager l'amour parmi les fidèles qui les instruisaient?

Non, il est impossible qu'une société, se fondant sur de telles doctrines, se révélant par de tels actes et se réchauffant sans cesse à une telle parole, soit animée de haine contre la science! Ce serait un phénomène, et dans l'ordre religieux et dans l'ordre moral, également inexplicable.

« Cependant, vous ne pouvez le nier, plusieurs de vos écrivains, de vos

auteurs, ont attaqué et attaquent encore la science et les savants; ils font de ces attaques le sujet ordinaire de leurs déclamations les plus ardentes. »

Expliquons-nous : si nos écrivains, si nos orateurs attaquent l'exagération, et en quelque sorte l'intempérie d'une science effrénée qui se tue elle-même par ses propres excès, pouvez-vous les condamner? N'est-il pas vrai qu'il peut y avoir excès dans la science comme dans les meilleures choses? N'est-il pas vrai que les abus dans la science doivent être attaqués comme tous les autres et même plus que les autres, à cause de leur importance extrême? Si nos écrivains, nos orateurs, se bornent à ces attaques, ne sont-ils pas évidemment dans leur droit?

Et lorsque ces écrivains et ces orateurs catholiques rencontrent devant eux une science qui combat le catholicisme et qui lutte avec la science qui en découle, l'accusant de mensonge et d'erreur, ne leur est-il pas permis d'étudier cette science ennemie, de la combattre, de la convaincre à son tour d'erreur et de mensonge? Quand ils usent de ces justes représailles, vous dites qu'ils attaquent la science! vous le dites parce qu'ils vous attaquent. Mais vous supposez donc modestement que vous êtes la science elle-même! Or, c'est précisément là ce que l'on vous conteste, et les catholiques qui vous combattent prétendent, au contraire, que c'est la science qu'ils arrachent à vos coups meurtriers.

Et lorsque ces écrivains, ces orateurs catholiques contemplent les ravages de votre parole impie, hostile à la morale, portant partout la destruction et les ténèbres de la mort; lorsqu'à cette vue leur zèle s'allume, leur indignation s'exprime avec véhémence, leurs attaques deviennent pressantes, multipliées, ce n'est pas la science qu'ils poursuivent, cette science véritable qui donne la vie, qui relie toutes choses dans l'unité brillante du Dieu de lumière, cette science qui fait épanouir les cœurs, fleurir les âmes, irradier les intelligences, tressaillir d'un saint bonheur les poitrines qui la reçoivent, cette science qui verse la paix, qui établit des rapports d'amour entre les hommes, et soumet la nature à la juste puissance de l'humanité régénérée. Non, ce n'est pas cette science qu'ils poursuivent, mais la fausse science, qui tue, qui corrompt, qui réduit en poussière, et creuse un sombre tombeau à l'univers moral. Quand ils font cette guerre, ne sont-ils pas dans leur droit le plus rigoureux, ne sont-ils pas les amis, les défenseurs de la science, qu'ils sauvent de vos mains?

Si, dans la chaleur du combat, leur ardeur les emporte trop loin; si la vue des maux qu'ils combattent les irrite outre mesure, si parfois des idées fausses, un zèle mal entendu, peu éclairé, leur font attaquer injustement la science véritable, ce sont les erreurs que la saine théologie réprouve, des fautes dont l'Église n'accepte nullement la responsabilité et qu'il serait aussi injuste de lui attribuer qu'il serait injuste d'imputer à une armée les coups maladroits et indisciplinés de quelques soldats trop indociles et trop fougueux.

CINQUIÈME OBJECTION.

« C'est à merveille, répondent nos adversaires; l'Église possède la science, dites-vous, elle doit la propager; mais que fait-elle pour cela depuis trois cents ans? Que fait ce clergé que vous appelez le gardien de la lumière? il la garde en effet, car il ne la donne à personne. S'il était vrai qu'il en fût le dépositaire, ne devrait-il pas faire des efforts continuels, héroïques pour la semer dans le monde, pour en inonder les peuples? Il ne devrait plus laisser d'ignorants sur la terre, sous peine d'être traité de dépositaire infidèle, d'assassin des intelligences et de voleur du bien d'autrui. Or, l'ignorance, vous le dites assez, règne partout : c'est donc votre faute et vous vous condamnez vous-mêmes!

RÉPONSE.

Très-bien! répliquons-nous à nos adversaires, très-bien! Vous parlez comme l'Église et comme ses docteurs les plus illustres. C'est avec ces mêmes considérations et presque avec ces mêmes expressions, que les conciles, les papes, les catholiques intelligents et vertueux gourmandent le zèle des fidèles et surtout du clergé. Vous voyez donc que l'Église est loin d'aimer à voir ses membres endormis propager l'ignorance et laisser éteindre le flambeau de la science qu'elle a mis en leurs mains.

A coup sûr, nous, catholiques, nous, prêtres surtout, nous ne devons penser qu'avec terreur à la mission d'enseigner que nous ont confiée Jésus-Christ et son Église. C'est vrai, nous possédons dans la richesse de nos doctrines tous les trésors de la lumière; nous en sommes responsables devant Dieu et devant les hommes, et si nous sommes des dispensateurs infidèles, si nous captivons dans l'injustice la nourriture des intelligences, notre jugement sera terrible. C'est vrai, nul d'entre nous ne doit croire en avoir assez fait, et tant qu'il y aura des ignorants sur la terre, que le Verbe de Dieu, que la lumière éternelle est venue visiter, nous devons redoubler nos efforts et trembler que cette ignorance ne nous soit imputée.

Mais si nous devons individuellement nous humilier devant les reproches de Dieu, de l'Église, de notre conscience, et de votre sévérité même, avouant que nous ne sommes jamais à la hauteur de notre ministère de science, tant il est sublime; ce n'est pas une raison pour que vous accusiez l'Église qui presse, qui menace tous ses enfants afin de leur faire accomplir le devoir d'enseigner les hommes.

N'est-ce pas l'Église qui a dressé une chaire dans tous les pays du monde où elle a pu bâtir un temple, et cette chaire ne doit-elle pas enseigner la science de toutes les choses, la science universelle? N'est-ce pas l'Église qui convoque ensemble et sans distinction, les savants, les puissants, les

riches ainsi que les pauvres et les ignorants délaissés par tous les philosophes, pour les instruire tous également de la même doctrine, de la même vérité? N'est-ce pas elle qui les oblige à venir l'entendre au moins tous les dimanches, et leur fait un crime de rester dans l'ignorance? N'est-ce pas l'Église qui réunit les enfants, à peine arrivés dans l'âge de raison, pour leur faire bégayer les éléments de la science universelle, leur faire comprendre cette science tous les jours davantage et les faire arriver à la lumière du chrétien instruit, afin de les faire ensuite marcher dans cette lumière jusqu'au jour de leur mort sans les abandonner jamais?

N'est-ce pas l'Église qui a produit tous ces ordres, toutes ces congrégations religieuses si variées de formes et d'objets, mais toutes se proposant pour but l'enseignement des sciences? Là, des foules innombrables d'hommes et de femmes, puisant dans l'Église la passion de la science, le désir ardent de la communiquer aux autres, quittent leurs familles et les espérances du monde, viennent se soumettre dans les cloîtres à tous les dévouements de l'obéissance religieuse, à toutes les fatigues d'une étude continuelle, non pas pour briller dans le siècle, faire fortune, se procurer des jouissances scientifiques, mais pour le seul motif de transmettre aux autres les lumières qu'elles auront acquises. Les uns, comme les Bénédictins et autres ordres savants, transcrivent les anciens livres, amassent péniblement et courageusement les matériaux de la science, et font preuve d'une effrayante érudition; ils corrigent les textes des ouvrages de l'antiquité, en donnent d'admirables éditions, forment des bibliothèques et font ces amas de livres dont nous nous servons aujourd'hui en insultant, en accusant d'ignorance ceux qui les ont rassemblés. D'autres se consacrent aux langues, d'autres à l'histoire, d'autres aux études du droit, d'autres aux travaux de la théologie, de la philosophie, d'autres aux arts, aux sciences exactes. Bénédictins, Dominicains, Franciscains de toutes espèces, et tant d'autres, se sont voués, pendant les siècles du moyen âge, à ces études fatigantes et à leur enseignement dans les colléges, dans les universités et dans les monastères.

TABLE

DES SUJETS CONTENUS DANS CE VOLUME

PRÉFACE. — Par M. l'abbé C. MARTIN I

Sermon sur la notion et l'origine de l'Église; par Mgr BAUDRY, évêque de Périgueux et de Sarlat. — Plan. I. Notion sur l'Église. — II. Origine de l'Église... 1

Sermon sur l'Unité de l'Église; d'après M. l'abbé COMBALOT. — Plan. I. L'Église catholique seule possède l'unité : 1. de dogme; 2. de morale; 3. de culte. — II. Point d'unité hors de l'Église romaine : 1. Ni dans les fausses religions; 2. Ni dans les Sectes chrétiennes 9

Sermon sur la Sainteté de l'Église. — Plan. I. L'Église romaine est sainte : 1. Dans ses dogmes; 2. dans sa morale; 3. dans son culte; 4. dans ses membres. — II. En dehors de l'Église romaine, il n'y a pas de sainteté 16

Sermon sur la Catholicité de l'Église. — Plan. I. L'Église romaine possède la Catholicité. — II. Les Sectes n'ont pas la Catholicité 23

Sermon sur l'Apostolicité de l'Église. — Plan. I. Apostolicité de doctrine et de ministère. — II. L'Église romaine est apostolique 29

NÉCESSITÉ, AUTORITÉ, INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE. — *Indications;* par M. l'abbé C. MARTIN 35

Sermon sur la Nécessité de l'Église; par M. l'abbé DEPLACE. — Plan. I. Nécessité de l'Église pour interpréter l'Écriture. — II. Nécessité de l'Église pour le salut de la multitude. — III. Nécessité de l'Église pour le salut des savants et des grands. 36

Sermon sur l'Autorité de l'Église; par M. l'abbé DEPLACE. — Plan. I. Nécessité d'une autorité dans l'Église. — II. Impuissance de l'Église sans cette autorité. — III. Autorité séculière des dissidents 43

Sermon sur l'Infaillibilité de l'Église; par M. l'abbé DEPLACE. — Plan. I. Nécessité de l'infaillibilité pour l'Église. — II. Concession de cette infaillibilité à l'Église, par Jésus-Christ : Point d'infaillibilité, point d'autorité 49

Triomphe de l'Église sur ses cinq adversaires. — *Indications;* par M. l'abbé C. MARTIN 55

Triomphe de l'Église sur ses cinq adversaires. — Sermon par M. l'abbé DUQUESNAY. — Plan. I. La synagogue. — II. Le paganisme. — III. L'hérésie de chaque siècle. — IV. Les candales et le relâchement. — V. Le rationalisme 58

Perpétuité et triomphe de l'Église. — *Indications;* par M. l'abbé C. MARTIN.. 68

Perpétuité et triomphe de l'Église. Sermon par M. l'abbé DESTREM. — Plan. I. L'Église dans le passé. — II. L'Église dans le présent. — III. L'Église dans l'avenir 69

L'Église possède la force, la lumière et l'amour; elle est de son temps. — *Indications;* par M. l'abbé C. MARTIN 83

Sermon sur l'Église; par Mgr MERMILLOD. — Plan. I. L'Église possède : 1. la force; 2. la lumière; 3. l'amour. — II. L'Église est de son temps 84

L'Église bienfaitrice du peuple. — *Indications;* par M. l'abbé C. MARTIN..... 93

Sermon sur l'Église bienfaitrice du peuple; par M. l'abbé ANSAULT. — Plan. I. Union fraternelle commandée par l'Église. — II. Honneur rendu au travail par l'Église. — III. Propagation des lumières par l'Église..... 96
Nos devoirs envers l'Église. — *Indications*; par M. l'abbé C. MARTIN..... 105
Sermon sur nos devoirs envers l'Église; par un contemporain. — Plan. I. Obéissance à l'Église. — II. Amour pour l'Église..... 106
Solution de quelques objections actuelles contre l'Église. — *Indications;* par M. l'abbé C. MARTIN..... 121
Solution de cinq objections actuelles contre l'Église. — L'Église est l'ennemie des lumières et des sciences..... 122

TABLE GÉNÉRALE

DES

SUJETS PRINCIPAUX SUR L'ÉGLISE

QUE L'ON PEUT TRAITER EN CHAIRE

AVEC LEURS PLANS ET DES INDICATIONS POUR TROUVER CES SUJETS DANS NOS ORATEURS CONTEMPORAINS.

Par M. l'abbé C. MARTIN.

N. B. Les orateurs sacrés anciens et modernes sont suffisamment connus et répandus. Nous nous bornons à donner ici des indications sur les orateurs contemporains, pour deux motifs principaux : 1° parce qu'ils traitent les questions les plus actuelles; 2° parce qu'ils sont trop peu connus et trop peu étudiés.

A

AMIE DU BIEN ET DU VRAI (l'Église). Mgr Landriot, archevêque de Reims — Voir ses œuvres récemment éditées. — PLAN. On accuse l'Église d'être l'ennemie : 1° De ce qu'il y a de vrai; 2° de ce qu'il y a de bien dans l'ordre naturel. Il est facile de réfuter cette objection : 1° Par l'Ecriture; 2° par l'enseignement de l'Église ; 3° par les faits historiques; 4° par la raison.

AMOUR ENVERS L'ÉGLISE. Voir le sermon ci-dessus. — PLAN. Ier Point : Nous devons obéir à l'Église. — IIe Point : Nous devons aimer l'Église. — Voir un autre sermon du même titre au t. II, p. 425 de notre *Vie des Saints à l'usage des Prédicateurs*.

AMOUR POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE; par Mgr de Garsignies, évêque de Soissons et de Laon. — PLAN. Motifs de cet amour : Ier Point : Elle est notre mère. — IIIe Point : Elle est la lumière de ce monde. — IIe Point : Elle est le salut des chrétiens. — Voir ce mandement publié *in extenso* dans la Collection des *Orateurs sacrés*. — Migne, au tome 85.

APOSTOLICITÉ. Voir le sermon ci-dessus et notre *Journal de la Prédication;* sujets suivis t. IV. — PLAN. Ier Point : Apostolicité de doctrine et de ministère dans

l'Église romaine. — IIe Point. Absence de cette note dans les Églises dissidentes. — Voir t. II de nos *Sermons nouveaux sur les Mystères de N.-S. J.-C.*

AUTORITÉ DE L'ÉGLISE. Fraysinous. Voir ses œuvres complètes. (Collection Migne, tome 77.) — PLAN de cette conférence : Première question. J.-C. a-t-il fondé une société religieuse qui dût, sans interruption, se perpétuer jusqu'à la fin des temps? — Deuxième question. J.-C. a-t-il établi dans cette société une autorité qui fût la gardienne et l'interprète de sa doctrine? — Troisième question. Dans quelles mains réside cette autorité? — Quatrième question. Cette autorité est-elle infaillible dans ses jugements sur la doctrine?

AUTORITÉ DE L'ÉGLISE. Mgr Angebault, évêque d'Angers. — PLAN. Exposition des quatre principes relatifs à l'autorité de l'Église. — PREMIER PRINCIPE : L'autorité de l'Église, soit qu'elle enseigne, soit qu'elle commande, réside tout entière dans l'épiscopat; c'est-à-dire, dans les évêques et dans leur chef, et elle ne se trouve nulle part ailleurs. — DEUXIÈME PRINCIPE : L'autorité n'est réelle, légitime, valide dans les évêques, qu'autant qu'ils sont en communion avec le souverain pontife, successeur de Pierre. — TROISIÈME PRINCIPE : L'autorité exercée par un évêque en particulier dans les limites de son diocèse, impose à tous les diocésains l'obligation du respect et de l'obéissance; mais elle est inférieure et subordonnée à celle des évêques réunis en concile particulier, plus inférieure et plus subordonnée encore à celle du pape ou du concile général. — QUATRIÈME PRINCIPE : Pour apprécier convenablement et bien remplir leurs devoirs relativement aux décisions, ordonnances ou décrets, soit des évêques, soit des conciles particuliers, les fidèles doivent distinguer entre la doctrine et la discipline, entre les croyances et les règles de conduite. (Collection Migne, t. 84.)

AUTORITÉ DE L'ÉGLISE. Mgr Plantier, évêque de Nîmes. — PLAN. Il y a dans l'Église un pouvoir : Ier POINT : Incontestable comme droit. — IIe POINT : Nécessaire comme autorité. — IIIe POINT : Irrécusable comme moyen de progrès, de lumière et de liberté (*Conférences sur l'Église*; et dans notre *Panorama des Prédicateurs*, t. I).

AUTORITÉ DE L'ÉGLISE. M. l'abbé Deplace. — Voir ci-dessus ce sermon. — Voir l'important ouvrage : *Divinité de l'Église*, par Mgr. de Salinis, archevêque d'Auch, 5 vol. in-8, 1866, troisième partie, où est traitée *l'Autorité de l'Eglise*.

B

BARQUE. NAVICULA. Mgr Le Courtier. Homélie. Voir le t. I, p. 159 de notre *Année pastorale*.

BIENFAITRICE (l'Église bienfaitrice du peuple). M. l'abbé Ansault, ci-dessus. — PLAN. Ier Point : Elle prescrit la fraternité. — IIe Point : Elle honore le travail. — IIIe Point : Elle favorise la propagation des lumières.

BIENFAITS DE L'ÉGLISE. De Bonnevie (Collection Migne, t. 78). — PLAN. Mère vigilante, courageuse et tendre : Ier Point : Elle protège l'homme dans sa foi et ses mœurs. — IIe Point : Elle est son guide, son amie, son espérance et sa consolation, dans tous les âges de sa vie.

BIENFAITS ou œuvres de l'Église. — 1° Œuvres de justice; elle a donné la liberté à l'esclave, la dignité à la femme, l'éducation à l'enfant. Elle a de plus affranchi la terre, garanti la propriété, diminué l'usure, encouragé partout la communauté des intérêts. — 2° Œuvres de charité passagère : Droit d'asile, paix et trêve de Dieu, chevalerie; Permanentes : monastères, écoles, hospices. (M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Église*, 1866.)

BONA SPIRITUALIA. — I. Quænam bona in Ecclesia invenimus? 1° Verbum Dei;

2° Exemplum Christi ; 3° Sacramenta ; 4° Hierarchiam ; 5° Communionem sanctorum. — II Quomodo his bonis frui debemus ? 1° Cum diligentia ; 2° Cum gratitudine. (Le R. P. Schouppe, S. J. *Adjumenta Oratoris sacri*, publié à Bruxelles en 1865.)

C

CARACTÈRES ou NOTES DE L'ÉGLISE : VÉRITÉ, SAINTETÉ, CATHOLICITÉ, APOSTOLICITÉ. — Voir le cardinal Dupont, archevêque de Bourges. — Collection Migne, t. 81. — Mgr Rivet, évêque de Dijon, *ibid*, t. 84. — M. l'abbé Cirier, *Cours d'instructions familières*, deux instructions. — Notre *Répertoire de la Doctrine chrétienne*, t. I. *Symbole*. — Notre *Journal de la Prédication*. — *Sujets suivis*, t. IV. — M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Eglise*, 1866.

CARACTÈRES (trois). M. l'abbé Freppel, professeur d'Éloquence à la Sorbonne. — PLAN : Ier Point : Force. — IIe Point : Douce. — IIIe Point : Charité.

CATHOLICITÉ : ci-dessus. — *Journal de la Prédication*. — *Sujets suivis*, t. IV. — PLAN : Ier Point : Catholicité de l'Église romaine. — IIe Point : Absence de cette note dans les Églises dissidentes. — Voir nos *Sermons nouveaux sur les Mystères de N.-S. J.-C.*, t. II.

CATHOLICITÉ ou UNIVERSALITÉ DE L'ÉGLISE : 1° Par sa hiérarchie ; 2° par sa législation ; 3° par sa magistrature ; 4° par son administration. (Lacordaire. *Conférences* de 1846.)

CIVILISATRICE (l'Église est) 1° Par son enseignement ; 2° sa législation ; 3° ses institutions ; ses actes. (Le R. P. Félix, *Conférences*.)

COMBATS ET TRIOMPHES DE L'ÉGLISE : 1° Sur le paganisme ; 2° l'hérésie ; 3° le rationalisme. — Le cardinal Giraud, *Œuvres* ; — Mgr. Plantier, *Conférences* ; — Mgr Vibert, évêque de Maurienne, *Mandement*. (Collection Migne t. 86.) — Mgr Thibault, évêque de Montpellier (Collection Migne, t. 85) ; — Le R. P. Félix *Conférences* ; — M. l'abbé Barthe (Collection Migne, t. 83). — M. l'abbé C. Martin, *Journal de la Prédication*, t. IV.

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE. Voir le *Décalogue*, de notre *Répertoire de la Doctrine chrétienne*. — PLAN : Ier Point : Puissance législative de l'Église. — IIe Point : Obligation d'observer ses commandements. — IIIe Point : Raison des commandements de l'Eglise. — IVe Point : Des six commandements de l'Eglise.

COMPATIBILITÉ DE L'ÉGLISE avec l'esprit des sociétés modernes. (Mgr Plantier, *Conférences*.)

CONSTITUTION ET DESTINÉES DE L'ÉGLISE. (Mgr Baudry, évêque de Périgueux.) (Voir *Enseignement catholique*, t. 14.)

D

DEVOIRS ENVERS L'ÉGLISE. — Quid nos Ecclesiæ retribuere debemus ? 1° Amorem ; 2° Reverentiam ; 3° Obedientiam. (Le R. P. Schouppe, *Adjumenta Oratoris sacri*.)

DEVOIRS (nos) ENVERS L'ÉGLISE. Obéissance et amour. Voir le sermon ci-dessus et le sermon qui se trouve au t. II, p. 425 de notre *Vie des Saints à l'usage des Prédicateurs*. — Voir Anot (*Orateurs sacrés*, Collection Migne, t. 72). — PLAN : Nous devons à l'Église : Ier Point : Soumission. — IIe Point : Amour. — IIIe Point : Appui.

DIVINITÉ DE L'ÉGLISE prouvée par son établissement miraculeux (Lacordaire, *Conférences* de 1847) ; — prouvée par l'immutabilité sainte dont elle jouit depuis sa fondation et qui n'a rien de commun avec les autres immutabilités auxquelles on la

compare (Mgr Plantier, *Conférences* de 1867) ; — prouvée par le miracle de sa résistance à tous les genres de persécution, savoir : 1° L'épreuve du glaive ; — 2° la faveur des princes; — 3° l'absence de la persécution et de la protection (le R. P. Félix, *Conférences* de 1852); — prouvée par sa fondation et l'institution de son autorité (Mgr Pavy, évêque d'Alger, Collection Migne, *Orateurs sacrés*, t. 84). Voir surtout l'important ouvrage : *Divinité de l'Eglise*, par Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, 5 vol. in-8 (1866).

DOCTRINE. (Lacordaire, *Conférences* 1848). Supériorité intérieure et intellectuelle de la doctrine de l'Eglise à toute autre doctrine.

E

ÉGLISES FAUSSES. — 1° Eglises hérétiques — 2° Eglises schismatiques (M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Eglise* 1866).

ÉGLISES REPUDIÉES PAR J.-C. M. l'abbé C. Martin, (*Sermons nouveaux sur les Mystères de N.-S. J.-C.*, t. II, p. 452). — PLAN : Répudiation de l'Église grecque : *Subdivisions* : 1° État de ses croyances et de son clergé ; 2° de son avilissement sous le joug musulman ; 3° de son défaut de prosélytisme. — IIe Point : De l'Église réformée ou protestante. — *Subdivisions* : 1° De son irruption violente dans le monde ; 2° nature injurieuse de sa prédication ; 3° désaccord de ses coryphées ; 4° de sa stérilité et de sa décadence.

ENNEMIS DE L'ÉGLISE. M. l'abbé Lenoir. (*Tribune sacrée*, t. XI.) — PLAN. Les ennemis de l'Eglise l'ont attaquée : Ier Point : Par la force matérielle. — IIe Point : Par la force intellectuelle.

ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE. — PLAN : Ier Point : Il est la voie qui conduit à la vérité. — IIe Point : Il est la voie la plus commode à suivre. (Mgr. Garsignies, évêque de Soissons, *Orateurs sacrés*, Collection Migne, t. 85.) Mgr Mabile, évêque de Versailles, id., *ibid.* — Autre Plan : Quatre caractères de l'enseignement divin de l'Église : 1° la force ; 2° l'unité ; 3° la catholicité ; 4° la perpétuité. (Le R. P. Ventura, *Œuvres*.)

ÉPREUVES DE L'ÉGLISE. Voir Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans. — Oraison funèbre des volontaires de l'armée pontificale morts pour la défense du Saint-Siége. (*Enseignement catholique*, t. X, p. 727.) Voir ci-après au titre : *Souffrances de l'Eglise*.

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE. Le R. P. Ambroise, capucin. (*Enseignement catholique*, t. V.) — Ier Point : Établissement de l'Église. — IIe Point : Sa conservation.

F

FONDATION DE L'ÉGLISE. De Genoude. (*Orateurs sacrés*, Collection Migne.) — PLAN : Ier Point : Fondation. — IIe Point : Propagation. — IIIe Point : Destinée de l'Église : M. Besson ; 1° L'Église attendue et prédite ; 2° fondée et établie. — M. l'abbé Ozanam, *Méditations sur l'Église* ; Mgr de Salinis, *Divinité de l'Église*.

FORCE, Lumière, Amour. Sermon ci-dessus de Mgr. Mermillod.

FRATERNITÉ. L'Église el la fraternité. (Le R. P. Félix, *Conférences*.) (Voir ci-dessus. le sermon de M. l'abbé Ansault : *L'Église et le peuple*,)

G

GUERRE DE L'IMPIÉTÉ CONTRE L'ÉGLISE : 1° Par les mauvais livres ; 2° le soulèvement des passions ; 3° l'indifférence pratique. (Mgr Thibault, évêque de Montpellier, *Orateurs sacrés*, Collection Migne, t. 85.)

H

HIÉRARCHIE DE L'ÉGLISE. Mgr Landriot, œuvres publiées. Voir *Ordonnance.* HORS DE L'ÉGLISE POINT DE SALUT. — Mgr Plantier, *Conférences sur l'Église.* — Comment cette question doit être envisagée ? (Mgr Debelay, archevêque d'Avignon ; *Orateurs sacrés,* Collection Migne, t. 85) ; — M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Eglise,* (3e conférence.) 1° Rien de plus certain que cette maxime, d'après l'Écriture, les Pères, la raison ; — 2° Rien de plus mystérieux que son application, car on est arrêté : 1° Par les mystères de la grâce ; 2° de la bonne foi ; 3° de la mort.

I

IMMUTABILITÉ DE L'ÉGLISE. — PLAN : Ier Point : Dans son dogme. — IIe Point : Dans sa morale. (Mgr Debelay, évêque de Troyes. *Tribune sacrée,* t. I.) — L'Église immuable devant : 1° Les peuples divers ; 2° les hérésies ; 3° la critique des sciences ; 4° Le temps. (M. l'abbé Besson, *Conférences* 1866.) — Voir M. l'abbé Ozanam, *Méditations sur l'Église.* — Mgr de Salinis, *Divinité de l'Église.*

INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE. — PLAN : Ier Point : Sa notion et ses garanties. — IIe Point : Ses bienfaits. (Mgr Plantier, *Conférences sur l'Eglise,* 1848.) M. l'abbé Deplace, ci-dessus. — M. l'abbé Mercier ; Collection Migne, t. 90. — Mgr Lavigerie : *Enseignement catholique,* t. VII. — Ventura, *OEuvres.* — M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Église,* 1866.

INDÉPENDANCE. — PLAN : Ier Point : Titres divers qui lui assurent cette prérogative : 1° L'Évangile ; 2° les idées publiques ; 3° la dignité de notre nature ; 4° le bonheur de l'humanité. (Mgr Plantier, *Conférences sur l'Église.*)

INQUISITION. — PLAN : Première QUESTION : Un tribunal d'inquisition a-t-il existé dans l'Église ? — Deuxième QUESTION : Quel a été ce tribunal ? — Troisième QUESTION : Par qui a-t-il été institué ? — Quatrième QUESTION : Quel a été le tribunal de l'inquisition romaine ? (Mgr Plantier, *Conférences.*)

INTOLÉRANCE. Voir le titre : TOLÉRANCE.

L

LIBERTÉ DE L'ÉGLISE. — PLAN : Nécessité de cette liberté : 1° Dans son enseignement ; 2° dans l'exercice de son autorité législative ; 3° dans ses rapports avec le chef visible ; 4° dans l'organisation et l'administration de ses ordres religieux. (Mgr le cardinal de Bonald, *Mandement* ; — Voir *Tribune sacrée,* t. I.) — Autre PLAN : Ier Point : L'Église est favorable à la liberté dans sa doctrine. — IIe Point : Dans son esprit. (M. l'abbé Bautain, Conférences, *Tribune sacrée,* t. 3.)

LOIS. — PLAN : Ier Point : L'Église a le droit de faire des lois. — IIe Point : Obligation pour les fidèles de les observer. (M. l'abbé Cirier, *Cours d'Instruction familières,* t. II.) — Voir aussi notre *Répertoire de Doctrine chrétienne, Décalogue.*

M.

MAUX DE L'ÉGLISE. Voyez *Souffrances.*

N.

NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE. — 1° Comme société ; 2° comme autorité (M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Eglise.* M. l'abbé Deplace, ci-dessus). Autre. PLAN : Ier Point : Il faut une Église pour propager et conserver la révélation. — IIe Point : J.-C. a établi cette Église. (Le même, *Panorama des Prédicateurs,* t. I.)

NOTES DE L'ÉGLISE. M. l'abbé C. Martin, Conférence résumant toutes les notes

de l'Eglise. — PLAN : Des cinq principaux caractères de l'Eglise. Première QUESTION : De sa perpétuelle visibilité. — 1° Les Églises grecques et réformées ont failli à ce caractère ; — 2° l'Église romaine seule la possède. — Deuxième QUESTION : De l'unité dans l'Eglise romaine. — 2° Absence de ce caractère dans les Églises dissidentes. — Quatrième QUESTION : 1° De la catholicité dans l'Église romaine ; 2° absence de ce caractère dans les Églises dissidentes. — Cinquième QUESTION : Apostolicité dans l'Église romaine ; 2° absence de ce caractère dans les Églises dissidentes. (*Sermons nouveaux sur les Mystères de N.-S. J.-C.*, t. II.)

NOTION DE L'ÉGLISE. 1° D'après la langue; 2° d'après l'Écriture ; 3° d'après la Théologie. (M. l'abbé Besson, *Conférences*.)— Quid est Ecclesia ? Nomina ; 2° Symbola. (P. Schouppe, *Adjumenta Oratoris sacri, argumentum* 30.)

O

OBÉISSANCE. M. l'abbé Faudet, curé de Saint-Roch, à Paris: *Orateurs sacrés*, Collection Migne, t. 90.) — PLAN : Nous devons à l'Église : 1° Obéissance ; 2° amour. Voir ci-dessus et au titre : AMOUR.

OBJECTIONS. Voir ci-dessus : OBJECTIONS DOCTRINALES ET HISTORIQUES. — Voir le *Dictionnaire Migne*, des Objections populaires où sont réfutées ces trois objections : 1° L'Église catholique a fait son temps ; 2° à quoi sert-elle aujourd'hui ? 3° il faut bien qu'elle passe comme ont passé toutes les religions qui l'ont précédée et qu'elle fasse place à une religion nouvelle.

ORDONNANCE DE L'ÉGLISE : 1° Dans son ordonnance spirituelle tout se rapporte à l'Homme-Dieu ; en haut : le Pape, l'évêque, le prêtre ; en bas le diacre, l'acolyte, le clerc; — 2° dans son ordonnance matérielle tout se rapporte à l'autel : le chant, la musique, le dessin, la peinture, tous les arts. (M. Besson, *Conférences sur l'Eglise*, 1866.)

ŒUVRES DE L'ÉGLISE (voir BIENFAIT). — Œuvres surnaturelles : 1° Les miracles; 2° les conversions (M. l'abbé Bertrand, *Conférennes*). Voir Mgr de Salinis, *Divinité de l'Église* ; M. l'abbé Ozanam, *Méditations sur l'Église*.

P

PASSION DE L'ÉGLISE. Voir *Souffrances*. M. l'abbé Besson a fait une conférence sur ce PLAN : l'Église : 1° abandonnée; 2° accusée; 3° outragée. (*Conférences sur l'Église*, 1866.)

PAUVRES. — PLAN : Ce que l'Eglise a fait pour les pauvres : Ier Point : Par son enseignement sur la charité. — IIe Point : Par la pratique dans tous les temps. (M. l'abbé C. Martin.)

PERPÉTUITÉ. Voir ci-dessus le sermon de M. l'abbé Destrem. — Notre *Journal de la Prédication*, t. IV. — Voir les titres : IMMUTABILITÉ, TRIOMPHE et DIVINITÉ.

PERSÉCUTIONS. Voir COMBATS ET TRIOMPHES DE L'EGLISE. Mgr Rendu, évêque d'Annecy, a un long discours sur cette matière où il touche un peu à tout, surtout aux persécutions actuelles du rationalisme. Il est inséré au t. 85 des *Orateurs sacrés*, Collection Migne.

POUVOIRS DE L'ÉGLISE. — PLAN : Trois sortes de pouvoirs dans l'Église : 1° *Magisterium*, ou droit d'enseigner avec autorité ; 2° *Ministérium*, ou le droit de sanctifier en conferant la grâce ; 3° *Imperium*, ou le droit de gouverner en imposant des lois et en veillant à leur exécution. Mgr Baudry, évêque de Périgueux. Mandement inséré dans *l'Enseignement Catholique*, t. XIV.)

PRÉROGATIVE DE L'ÉGLISE ou PROPRIÉTÉ. Voir les titres : CARACTÈRES et NOTES.

PRIVILÉGES. — PLAN : Trois privilèges de l'Église. Il y en a trois surtout qui font sa gloire et se lient étroitement entre eux : 1° la chaire ; 2° le tribunal ; 3° l'autel. (M. l'abbé Deplace, Discours prononcés à la chapelle impériale des Tuileries pendant le Carême de 1856.)

PROTECTRICE du monde, contre les maux qui le travaillent : 1° soit individuels ; soit sociaux. (Mgr Plantier, *Conférences*.)

PUISSANCE DE L'ÉGLISE (voir ROYAUTÉ). 1° Puissance spirituelle par essence ; 2° elle se trouve mêlée aux affaires de ce monde ; 3° exercice de cette puissance. (M. l'abbé Besson, *Conférences sur l'Église*, 1866.)

R

ROYAUTÉ ou puissance de l'Église : 1° dans son autorité dogmatique ; 2° dans sa mission patriarcale. (Mgr Plantier, *Confér.*)

S

SAINTETÉ. Sermon ci-dessus. Voir *Journal de la Prédication*, t. IV. — M. Besson, *Conférences*. — Notre *Répertoire de la Doctrine chrétienne*, t. SYMBOLE. — Cirier, *Cours d'instructions*.

SCHISMES. L'Église est innocente des schismes qui l'ont déchirée. (Mgr Plantier, *Conférences*.)

SCIENCES. L'Église amie des sciences. Le R. P. Félix, *Conférences ;* Mgr Landriot : Œuvres publiées. — Voir aux OBJECTIONS.

SOUFFRANCES de l'Église. M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans. — PLAN : Ier Point. Les souffrances de l'Église font resplendir : 1° sa sainteté ; 2° son unité. — IIe Point : La douleur est la condition de l'unité de l'Église. Ce discours inédit ne se trouve que dans notre *Prédication mensuelle*, juin 1865. — Voir les titres : COMBATS, TRIOMPHES DE L'ÉGLISE.

T

TOLÉRANCE. — PLAN : *Première question*. L'Église est étrangère à l'intolérance de prosélytisme, d'examen et de controverse. — *Deuxième question*. Comment et avec quel droit elle a exercé l'intolérance de condamnation et d'anathème. (Mgr Plantier, *Conférences*.)

TRIOMPHES DE L'ÉGLISE (voir COMBATS). — PLAN : Ier Point. Lutte judaïque. — IIe Point. Lutte païenne. — IIIe Point. Lutte intestine. — IVe Point. Lutte rationaliste. (M. l'abbé C. Martin, *Journal de la Prédication*, t. IV.) — Le sacrifice et la lutte sont la condition de l'Église et le principe de ses triomphes. (M. l'abbé David, missionnaire, *Tribune sacrée*, t. VI. — Combats et triomphes de l'Église ; esquisses historiques. Voir ci-dessus M. l'abbé Duquesnay ; M. l'abbé Destrem et Mgr Dupanloup, à notre volume *Symbole*. — Triomphes de l'Église : 1° dans le monde ancien, sur les persécuteurs, les hérétiques, les sophistes, les barbares, les musulmans ; 2° dans le monde moderne, sur les Césars du moyen âge, sur la réforme, sur l'incrédulité, sur la révolution. (M. l'abbé Besson, *Conférences* 1866.)

TRAVAIL. L'Église a mis en honneur le travail et les classes laborieuses. (M. l'abbé Besson, *Conférences*.) Voir dans nos *Sermons d'actualité*, les beaux sermons du cardinal Giraud, sur la loi du travail ; ceux de NN. SS. Dubrueil, Plantier, Sibour, Dupanloup, sur l'agriculture ; celui ci-dessus de M. l'abbé Ansault.

U

UNITÉ DE L'ÉGLISE. — Voir le sermon ci-dessus de M. Combalot; notre *Journal de la Prédication*, t. IV; Mgr Vibert, *Collection Migne, Orateurs sacrés*; Lacordaire, *Conférences;* M. Deplace, dans le t. I de notre *Panorama des Prédicateurs.*

V

VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE. — Voir notre *Journal de la Prédication*, t. IV.
VICTOIRES DE L'ÉGLISE. — Voir les titres : COMBATS, TRIOMPHES.

OUVRAGES SPÉCIAUX SUR L'ÉGLISE

RÉCEMMENT PUBLIÉS.

DIVINITÉ DE L'ÉGLISE; par Mgr de Salinis, archevêque d'Auch. 5 vol. in-8, ouvrage très-important et très-étendu, divisé en quatre parties. *Première partie* : Existence de Dieu, nécessité d'une religion révélée; *deuxième partie* : Mission de Jésus-Christ; *troisième partie* : Autorité de l'Église; du protestantisme et de ses variations; *quatrième partie* : Rapports de l'Église avec les sociétés temporelles.

CONFÉRENCES SUR L'ÉGLISE, PAR MGR PLANTIER, évêque de Nîmes, prêchées à Notre-Dame de Paris en 1847 et 1848. Toutes les questions actuelles y sont traitées avec la supériorité de talent de l'éminent orateur.

CONFÉRENCES SUR L'ÉGLISE, ou L'ÉGLISE ŒUVRE DE L'HOMME-DIEU. Conférences prêchées à la métropole de Besançon; par M. l'abbé Besson, supérieur de Saint-François-Xavier. 1 vol. in-12, 1866. C'est un traité fort complet sur la matière, où les prédicateurs trouveront beaucoup à puiser, soit pour les parties anciennes, soit pour les questions actuelles.

MÉDITATIONS SUR L'ÉGLISE ET SUR LA PAPAUTÉ; par M. l'abbé Ozanam, missionnaire apostolique, chanoine honoraire. Cet ouvrage se compose d'élévations ou méditations simples, courtes, substantielles sur toutes les questions qui se rapportent à l'Église. Elles peuvent être utiles aux curés des campagnes pour en tirer des entretiens, des colloques sur ces diverses matières.

ENTRETIENS SUR L'ÉGLISE; par M. l'abbé Perreyre. 1 vol. in-12. Ouvrage estimé, digne de l'ami du R. P. Lacordaire, comme lui, trop tôt enlevé à l'Église.

PARIS. IMPRIMERIE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

CONFÉRENCES ET SERMONS

SUR

LES CONCILES

PROLOGUE

Bon accueil fait à la Bibliothèque des Prédicateurs de M. l'abbé C. MARTIN.

Cette *Bibliothèque des Prédicateurs* a été marquée, non d'un seul, mais des sept cachets qui signalent le bon livre : 1° *Approbations* de l'autorité; 2° *Témoignages* élogieux du Clergé; 3° *Comptes Rendus* favorables de la presse; 4° *Éditions* rapides et nombreuses; 5° *Traductions;* 6° *Imitations;* 7° *Ventes à l'épreuve.*

1° APPROBATION DE L'AUTORITÉ. — En tête de notre *Panorama des Prédicateurs* figurent les approbations et recommandations de l'ordinaire, Mgr l'évêque de Gap; du métropolitain, Mgr l'archevêque d'Aix; de S. Em. Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux; de Mgr l'archevêque d'Avignon; de NN. SS. les évêques d'Orléans, de Nîmes, de Fréjus, de Grenoble, de Digne; et deux lettres élogieuses, l'une de Mgr SIBOUR, archevêque de Paris, l'autre de Mgr FIORAMONTI, secrétaire de N. S. P. le Pape Pie IX.

2° TÉMOIGNAGES DU CLERGÉ. — On se souvient que nous avons publié successivement dans nos divers prospectus, durant plusieurs années, plus de mille lettres élogieuses qui nous ont été adressées par les différents membres de la hiérarchie : Grands Vicaires, Chanoines, Doyens, Archiprêtres, Curés, Vicaires, Aumôniers, Missionnaires, Religieux. Un grand nombre n'a pu être publié faute d'espace.

3° COMPTES RENDUS DE JOURNAUX. — L'*Univers religieux,* plus tard le *Monde,* l'*Ami de la Religion,* la *Gazette,* l'*Union,* le *Journal des Villes et Campagnes*, le *Journal de Bruxelles,* le *Journal de la Librairie,* la *Bibliographie catholique,* l'*Armonia de Turin,* le *Serto de Naples,* le *Pastoralblatt* de l'Allemagne du Sud et de la Suisse, l'*Indépendant d'Aoste*, etc., ont rendu compte de la manière la plus favorable de plusieurs ouvrages composant notre *Bibliothèque des Prédicateurs.*

4° EDITIONS RAPIDES. — Malgré son prix et son étendue, le *Panorama des Prédicateurs* a atteint en peu de temps sa 8e édition qui est à peu près épuisée; le *Mois de Marie des Prédicateurs,* publié plus tard, est à la 6e édition; le *Journal de la Prédication populaire et contemporaine* est à sa 13e année; les *Mystères;* le *Répertoire de la Doctrine chrétienne;* l'*Année pastorale*; la *Vie des Saints à l'usage des Prédicateurs;* le *Dictionnaire de Prédication;* les *Dominicales;* les *Retraites;* les *Sermons d'actualité sur l'Église*; les *Conférences sur les Conciles;* la *Théologie morale en tableaux;* le *Calendrier des Prédicateurs* obtiennent le même succès.

5° TRADUCTIONS. — A part les ouvrages de circonstance, qui ne font pas règle, parce qu'ils sont poussés et soutenus par l'esprit de parti, quand un livre de fond obtient les honneurs et les risques d'une traduction, c'est qu'il a une valeur intrinsèque. Plusieurs de nos livres ont eu cet honneur et ont réussi dans des traductions italienne, allemande et espagnole.

6° IMITATIONS. — Plusieurs publications contemporaines ont été imitées de notre *Bibliothèque des Prédicateurs.* Si elle est une bonne source d'inspiration pour les auteurs, elle sera meilleure encore pour les Pasteurs.

7° VENTES A L'ÉPREUVE. — Nous sommes les seuls en librairie qui ayons eu la hardiesse d'établir ce genre de vente. C'est la meilleure garantie qu'on puisse offrir à l'acheteur.

PARIS. — IMPRIMERIE DE PILLET FILS AÎNÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

CONFÉRENCES ET SERMONS

SUR

LES CONCILES

PAR

M. L'ABBÉ C. MARTIN

Chanoine, officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de la BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS.

CE RECUEIL CONTIENT :

1° Des Conférences ou Entretiens familiers sur toutes les questions théologiques, historiques, morales, canoniques, relatives aux Conciles;

2° Des Sermons éloquents, empruntés à nos célébrités contemporaines, sur des thèmes élevés, nouveaux, actuels, relatifs aux mêmes matières.

PARIS

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET ECCLÉSIASTIQUE

DE MARTIN NEVEU ET AUDIER

Rue du Cherche-Midi, 87.

M DCCC LXIX

Réserve des droits.

PRÉFACE

Un Recueil spécial de Conférences, de Sermons, d'Instructions sur les Conciles nous a paru très-opportun pour deux motifs : 1° l'ouverture du Concile œcuménique au 8 décembre 1869; 2° l'importance des sujets de prédication que fournit cette matière.

I. Concile œcuménique de 1869. Depuis la publication de la Bulle d'indiction : *Æterni Patris*, par laquelle N. S. P. le pape Pie IX a fixé au 8 décembre 1869 la réunion d'un Concile œcuménique à Rome, les esprits s'occupent de ces augustes assemblées. Les orateurs en parlent à la tribune, les écrivains dans la presse, le public dans ses discours; à meilleur droit qu'aucun, les prêtres doivent en parler dans les chaires. C'est de leur bouche que les fidèles doivent recueillir les notions précises et instructives se rapportant à l'histoire des Conciles, à leur origine, à leur caractère, à leur but, à leurs bienfaits.

Durant l'année présente, et durant l'année de la tenue du Concile, il y aura comme une obligation rigoureuse, imposée par les circonstances à tout pasteur de prêcher, non une seule fois, mais plusieurs fois sur les Conciles, soit pour annoncer la bonne nouvelle de celui qui va s'ouvrir, soit pour en inspirer la vénération, soit pour en marquer le but, soit pour préparer les fidèles à ses décisions.

II. Importance des sujets de prédication que fournit cette matière.

Cette importance ressortira de l'exposition du programme suivi dans ce Recueil.

Nous le divisons en deux parties. La première contient des *Conférences* ou Entretiens familiers sur l'origine des Conciles, leur histoire, leur but, leurs règles ou conditions canoniques, leurs causes, leurs cérémonies, leur objet, leur utilité, leurs bienfaits. — La seconde contient des *Sermons* empruntés à quelques-uns de nos célèbres orateurs contemporains, sur des

thèmes d'une actualité frappante, admirablement appliqués aux dispositions des esprits, ouvrant sur cette matière des vues oratoires profondes, vraies, grandes. Étant d'une haute inspiration, d'une belle éloquence, ils seront d'excellents modèles sur ce sujet si rarement traité en chaire.

On a publié dans tous les temps beaucoup d'ouvrages sur les Conciles. Ce sont d'immenses collections de canons : *Codex canonum Ecclesiæ universæ*, grecques, ou latines ou françaises, qui contiennent l'histoire et les canons de tous les Conciles. Les principales collections générales des Conciles sont : celle dite du Louvre, Paris, 1644, en 37 vol. in-fol.; celle des PP. Labbe et Cossart, Paris, 1672, en 17 vol. in-fol.; celle du P. Hardouin, 1715, en 12 vol. in-fol.; celle du P. Mansi, Venise, 1728 à 1731, en 21 vol. in-fol. Outre ces immenses compilations, on en a fait d'autres qui ne se composent que des Conciles particuliers à un pays, comme celle du P. Sirmond pour la France; on a ensuite fait des Histoires des Conciles, des Sommes, des Chronologies, des Traités, des Dictionnaires, des Abrégés; on n'a oublié qu'un *Cours de sermons*. Nous ne prétendons pas suppléer à cette omission par notre *Recueil*, mais la signaler, afin que l'on ait de l'indulgence pour un *Essai* dans une voie nouvelle, lequel peut rendre de grands services par le fait seul de sa singularité.

Nous le mettons sous les auspices de celle que saint Pierre Chrysologue a appelée : *Collegium sanctitatis* (*Serm.* 146); et S. Ildefonse : *Aula Spiritus sancti.* (*Serm.* 2 *de Nativ. B. M. V.*)

L'ABBÉ C. MARTIN.

Paris, le 8 décembre 1868.

LETTRE APOSTOLIQUE

DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

PIE IX

Convoquant le Concile œcuménique à Rome le jour de l'Immaculée-Conception 1869.

PIE, ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

Ad futuram rei memoriam.

Dans l'excès de l'amour dont il nous a aimés, et pour délivrer, dans la plénitude des temps, tout le genre humain du joug du péché, de la captivité du démon et des ténèbres des erreurs, dont le poids, par la faute de son premier père, l'opprimait si misérablement et depuis si longtemps, le Fils unique du Père Éternel, descendant du siége céleste sans sortir de la gloire du Père, et ayant pris de l'immaculée et très-sainte Vierge Marie la nature mortelle, a révélé une doctrine et une règle de vie apportées du ciel ; il l'a rendue inconstestable par des œuvres merveilleuses sans nombre, et il s'est livré lui-même, pour nous, s'offrant volontairement en victime d'agréable odeur à Dieu. Mais, la mort vaincue, avant de monter triomphant dans le ciel, pour s'asseoir à la droite du Père, il envoya ses apôtres dans tout l'univers, prêcher l'Évangile à toute créature, et il leur donna le pouvoir de régir l'Église acquise par son sang et constituée par lui, qui est *la colonne et le soutien inébranlable de la vérité;* qui, enrichie des trésors célestes, montre à tous les peuples le chemin assuré du salut et la lumière de la vraie doctrine, *voguant comme un navire sur la haute mer de ce siècle, afin de garder sains et saufs tous ceux qu'elle reçoit pendant que le monde périt* (Saint Maxime). Et pour que le gouvernement de cette même Église procédât toujours en toute rectitude et selon l'ordre, pour que tout le peuple chrétien persévérât toujours dans l'unité de la foi, de la doctrine, de la charité et d'une même communion, non-seulement il promit d'être perpétuellement avec elle jusqu'à la consommation des siècles, mais encore il mit à part de tous Pierre seul et le constitua prince des apôtres, son vicaire ici-bas sur la terre, chef, fondement et centre de l'Église, afin que dans cette élévation de rang et d'honneur, et par la plénitude de la principale et souveraine autorité de la puissance et de la juridiction, il pût paître les agneaux et les brebis, confirmer ses frères, gouverner toute l'Église, et qu'il fût *le gardien des portes*

du ciel et le juge de ce qui doit être lié ou délié, la sentence portée par ses jugements devant subsister jusque dans les cieux (Saint Léon). Et parce que l'unité et l'intégrité de l'Église, son gouvernement institué par le Christ lui-même, doivent demeurer stables perpétuellement, ce pouvoir suprême de Pierre sur toute l'Eglise, sa juridiction, sa primauté demeure absolument le même dans toute sa plénitude et toute sa force dans la personne des Pontifes romais ses successeurs, placés sur cette même chaire romaine qui est sa chaire.

C'est pourquoi, usant de la puissance et de la charge de paître tout le troupeau du Seigneur que le Christ lui-même leur a divinement confié dans la personne du bienheureux Pierre, les Pontifes romains n'ont jamais cessé de s'imposer les plus grands travaux, de prendre toutes les mesures possibles pour que, du lever du soleil à son couchant, les peuples, les races, les nations puissent tous connaître la doctrine évangélique, et marchant dans les voies de la vérité et de la justice, arriver à la vie éternelle. Tout le monde sait avec quel zèle et quels soins incessants les mêmes Pontifes romains se sont appliqués à garantir le dépôt de la foi, la discipline du clergé, la sainteté et la science dans l'enseignement qui lui est donné, la sainteté et la dignité du mariage ; à développer chaque jour de plus en plus l'éducation chrétienne de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe ; à maintenir au sein des peuples la religion, la piété, l'honnêteté des mœurs ; à défendre la justice et à veiller aux intérêts, à la tranquillité, au bon ordre, à la prospérité même de la société civile.

Lorsqu'ils l'ont jugé opportun, et surtout dans les temps de grandes perturbations et de calamités pour notre très-sainte religion et pour la société civile, les mêmes Pontifes n'ont pas négligé de convoquer des Conciles généraux afin de constituer avec prudence et sagesse, de concert avec les évêques de tout l'univers catholique, *que le Saint-Esprit a établis pour régir l'Église de Dieu*, et par l'union des conseils et des forces, tout ce qui pouvait faciliter surtout la définition des dogmes de la foi, la défaite des erreurs généralement répandues, la défense, la mise en lumière, le développement de la doctrine catholique, le maintien et le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et la correction des mœurs chez les peuples envahis par la corruption.

Or, depuis longtemps, tout le monde sait et constate quelle horrible tempête subit aujourd'hui l'Église et de quels maux immenses souffre elle-même la société civile. L'Église catholique et sa doctrine salutaire, la puissance vénérable et la suprême autorité de ce siége apostolique sont attaquées et foulées aux pieds par des ennemis acharnés de Dieu et des hommes ; les choses sacrées sont toutes vouées au mépris, et les biens ecclésiastiques dilapidés ; les Pontifes, les hommes les plus recommandables consacrés au divin ministère, les personnages éminents par leurs sentiments catholiques sont attaqués de toutes manières ; on anéantit les communautés religieuses ; des livres impies de toute espèce et des journaux pestilentiels sont répandus de toutes parts ; les associations les plus pernicieuses se multiplient partout et sous toutes les formes ; l'enseignement de la malheureuse jeunesse est presque partout retiré au clergé, et, ce qui est encore pire, confié en beaucoup de lieux, à des maîtres d'erreur et d'iniquité. Par suite de tous ces faits, pour notre désolation et la désolation de tous les gens de bien, pour la perte des âmes, qu'on ne pourra jamais assez pleurer, l'impiété, la cor-

ruption des mœurs, la licence sans frein, la contagion des opinions perverses de tout genre, de tous les vices et de tous les crimes, la violation des lois divines et humaines, se sont partout propagées à ce point que non-seulement notre très-sainte religion, mais encore la société humaine sont misérablement dans le trouble et la confusion.

Dans un tel concours de calamités dont le poids accable Notre cœur, le suprême ministère pastoral à Nous confié divinement exige que nous mettions en action de plus en plus toutes nos forces pour réparer les ruines de l'Église, pour procurer le salut de tout le troupeau du Seigneur, pour repousser les assauts et la furie dévastatrice de ceux qui cherchent à détruire jusque dans leurs fondements l'Église elle-même, si jamais cela pouvait se faire, et la société civile. Remplissant, par le secours de Dieu, ce devoir de notre charge si pesante, depuis le commencement même de Notre souverain pontificat, Nous n'avons jamais cessé par Nos allocutions consistoriales et Nos Lettres apostoliques multipliées, d'élever Notre voix, de défendre virilement, de toutes Nos forces, la cause de Dieu et de sa sainte Église à Nous confiée par le Christ Notre-Seigneur; de combattre pour le maintien des droits de ce siége apostolique, de la justice et de la vérité; de signaler les piéges tendus par les hommes ennemis, de condamner les erreurs et les fausses doctrines, de proscrire les associations de l'impiété, de veiller avec le plus grand soin et de pourvoir par toutes les mesures possibles au salut de tout le troupeau du Seigneur.

Maintenant, suivant les traces glorieuses de Nos prédécesseurs, Nous avons jugé opportun, pour toutes les raisons que Nous venons d'exposer, de réunir en Concile général, ce qui était depuis longtemps l'objet de Nos désirs, tous Nos vénérables frères les évêques de tout l'univers catholique, qui ont été appelés à entrer en partage de Notre sollicitude. Enflammés d'un ardent amour pour l'Eglise catholique, remplis pour Nous et pour ce siége apostolique d'une piété et d'un dévouement connus de tous, pleins de zèle pour le salut des âmes, illustres par leur sagesse, leur doctrine et leur science, et déplorant profondément avec Nous le triste état de la société religieuse et de la société civile, ces vénérables frères désirent par-dessus tout pouvoir, avec Nous, s'entendre et se concerter pour appliquer à tant de maux des remèdes efficaces. Car, dans ce Concile œcuménique, l'examen le plus sérieux devra porter et des résolutions devront être prises sur tout ce qui intéresse, surtout en ces temps si difficiles et si durs, la plus grande gloire de Dieu, l'intégrité de la foi, la dignité du culte divin, le salut éternel des hommes, la discipline du clergé régulier et séculier et son instruction salutaire et solide, l'observance des lois ecclésiastiques, la réformation des mœurs, l'éducation chrétienne de la jeunesse, la paix commune et la concorde universelle,

On devra aussi travailler avec le zèle le plus soutenu, et sous la miséricordieuse assistance de Dieu, à délivrer de tous leurs maux l'Église et la société civile; à ramener dans le droit sentier de la vérité, de la justice et du salut les malheureux qui se sont égarés; afin que les vices et les erreurs se trouvant écartés, notre auguste religion et sa doctrine salutaire acquièrent une vigueur nouvelle dans le monde entier, qu'elle se propage chaque jour de plus en plus, qu'elle reprenne l'empire; et qu'ainsi la piété, l'honnêteté, la probité, la justice, la charité et toutes les vertus chrétiennes se fortifient et fleurissent pour la plus grande utilité de la société humaine. Car

personne ne pourra jamais obscurcir cette vérité, que l'influence de l'Église catholique et de sa doctrine non-seulement a pour objet le salut éternel des hommes, mais encore contribue au bien temporel des peuples, à leur véritable prospérité, au maintien de l'ordre et de la tranquillité, au progrès même et à la solidité des sciences humaines, ainsi que les faits les plus éclatants de l'histoire sacrée et de l'histoire profane le montrent clairement et le prouvent constamment de la manière la plus évidente. Et comme le Christ Notre-Seigneur Nous remplit admirablement de vie, de force et de consolation par ses paroles : *Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, là je suis au milieu d'eux*, Nous ne pouvons pas douter qu'il ne veuille être lui-même avec Nous dans ce Concile par l'abondance de sa grâce divine, afin que Nous puissions établir tout ce qui peut, en quelque manière que ce soit, procurer le plus grand bien de sa sainte Église. Après avoir répandu nuit et jour, dans toute l'humilité de Notre cœur, Nos plus ferventes prières devant Dieu père des lumières, Nous avons donc jugé qu'il était nécessaire de réunir ce Concile.

C'est pourquoi, appuyés sur l'autorité de Dieu même, Père tout-puissant, et Fils et Saint-Esprit, et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, autorité que Nous aussi nous exerçons sur la terre, de l'avis et avec l'assentiment de Nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, par la présente Lettre, Nous indiquons, annonçons, convoquons et décrétons le Concile œcuménique et général qui devra se tenir, en l'année 1869, dans notre bien-aimée ville de Rome et dans la basilique vaticane, et s'ouvrir le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie, mère de Dieu, pour être continué et terminé, avec l'aide du Seigneur, à la gloire de Dieu et pour le salut de tout le peuple chrétien. En conséquence, Nous voulons et ordonnons que, de toutes leurs résidences, tous nos vénérables frères les patriarches, les archevêques, les évêques, ainsi que nos chers fils les abbés, et tous autres appelés par droit ou par privilége à siéger et à donner leur avis dans les Conciles généraux, aient à se rendre à ce Concile œcuménique convoqué par Nous; les requérant, exhortant et avertissant d'être présents et d'assister à ce saint Concile, en vertu du serment qu'ils ont prêté à Nous et à ce saint-siége, et de la sainte obéissance, et sous les peines portées par le droit ou la coutume contre ceux qui ne se rendent pas aux Conciles ; Nous leur ordonnons et leur enjoignons rigoureusement de venir en personne, à moins qu'ils ne soient retenus par quelque juste empêchement, ce qu'ils auront d'ailleurs à prouver au Concile par de légitimes fondés de pouvoir.

Nous nous appuyons d'ailleurs sur cette espérance que Dieu, dans la main duquel sont les cœurs des hommes, accueillant favorablement Nos vœux, fera, par son ineffable miséricorde et sa grâce, que, reconnaissant de plus en plus quels grands biens découlent en abondance de l'Église catholique sur la société humaine, et que cette Église est le plus solide fondement des empires et des royaumes, les souverains et les chefs de tous les peuples, particulièrement les princes catholiques, non-seulement n'empêcheront pas Nos vénérables frères les évêques et les autres personnes ci-dessus mentionnées, de venir au Concile, mais au contraire se plairont à les favoriser, à les aider et à les assister de leur coopération avec le plus grand zèle, comme il convient à des princes catholiques, en tout ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu et au bien de ce Concile.

Et afin que Notre présente Lettre et son contenu parvienne à la connaissance de tous ceux à qui il appartient, de sorte que personne ne puisse prétexter cause d'ignorance, en raison surtout de ce que les voies pourraient ne pas être sûres pour les faire parvenir à tous ceux à qui elle doit être notifiée en personne, Nous voulons et ordonnons que ladite Lettre soit lue publiquement et à haute voix, par les huissiers de Notre cour ou par quelques notaires publics, dans les basiliques patriarcales de Latran, du Vatican et Libérienne, où la multitude du peuple a coutume de se rassembler pour les offices divins, et qu'après cette lecture elle soit affichée aux portes de ces mêmes églises, aux portes de la chancellerie apostolique et dans le champ de Flore, à l'endroit ordinaire, ainsi que dans les autres lieux où cela est d'usage, pour y rester exposée pendant un certain temps, de sorte que tout le monde puisse la lire et en prendre connaissance ; et qu'enfin, lorsqu'on retirera ces affiches, on en laisse un certain nombre en ces divers endroits. En vertu de cette lecture, de cette publication et cet affichage, Nous voulons que tous et chacun de ceux qui sont mentionnés dans Notre présente Lettre soient, après un délai de deux mois à partir de la publication et de l'affichage, liés et obligés comme si elle leur avait été lue et notifiée à eux-mêmes en personne. Nous voulons et ordonnons également que toute copie de cette Lettre, écrite ou signée de la main d'un notaire public, et revêtue du sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité, obtienne la même foi et ait la même valeur que la présente.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette page de Notre indiction, annonce, convocation, statut, décret, ordre, précepte et obsécration, ou d'avoir la téméraire audace de s'y opposer. Si quelqu'un ose le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an 1868 de l'incarnation de Notre-Seigneur, troisième jour des calendes de juillet, et de Notre pontificat la vingt-troisième année.

Moi PIE,
ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Suivent les signatures des éminentissimes cardinaux présents à la cour.

M. card. MATTEI, pro-dataire ; M. card. PARRACIANI CLARELLI.

Le 29 juin dernier, jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, la bulle de convocation du Concile général, dont nous donnons plus haut la traduction attentivement revue, a été solennellement publiée à Rome. Vers huit heures du matin, le collége des protonotaires apostoliques, précédé d'un maître des cérémonies pontificales, s'est rendu à la basilique vaticane ; sous son péristyle, on avait eu le soin de disposer des bancs et de dresser une tribune. Les trompettes du Capitole sonnèrent par trois fois pour convoquer le peuple ; aussitôt après, le sous-doyen des protonotaires, Mgr Colombo, est monté à la tribune et a donné lecture de la bulle. Le souverain Pontife annonce la prochaine tenue d'un Concile œcuménique, et engage tous les évêques du monde entier à se réunir à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre,

le *huit décembre mil huit cent soixante-neuf.* La lecture terminée, les trompettes retentirent de nouveau ; ensuite les huissiers apostoliques affichèrent, en double exemplaire, la bulle sur les colonnes de la principale entrée de la basilique. Après, les mêmes huissiers se rendirent à Saint-Jean de Latran, à Sainte-Marie-Majeure, à la curie Innocentienne, à la chancellerie apostolique et au champ de Flore. Dans ces différents endroits, la bulle fut également affichée en double exemplaire.

On remarquera que Pie IX n'invite pas expressément les souverains catholiques au Concile ; il se contente d'exprimer le vœu qu'ils favorisent, loin de l'empêcher, le voyage des évêques à Rome. Une autre particularité qui mérite aussi d'être remarquée : c'est que la bulle n'a pas été envoyée uniquement aux évêques catholiques, mais qu'elle a été adressée à tous les évêques schismatiques d'Orient, à tous ceux qui sont en Afrique, en Grèce, en Turquie ou dans les différentes provinces de l'empire russe ; pour les évêques protestants d'Europe ou d'Amérique ils n'ont reçu aucune communication. Voici le motif de cette différence de conduite : les évêques schismatiques ont été sacrés selon les règles canoniques ; leur ordination est illégale, mais elle est valide. Tandis que les évêques anglicans, dont l'ordination a été faite irrégulièrement et au mépris de toutes les prescriptions de l'Église, ne peuvent avoir le caractère épiscopal.

PREMIÈRE PARTIE

CONFÉRENCES OU ENTRETIENS FAMILIERS

PREMIÈRE CONFÉRENCE

I. Qu'est-ce qu'un Concile? — II. Des différentes sortes de Conciles. — III. Énumération des Conciles généraux.

I. DÉFINITION. — QU'EST-CE QU'UN CONCILE?

Le mot Concile, qui vient de *concilium* en latin, signifie simplement assemblée. Les anciens l'appliquaient à toute réunion en général : *Concilium deorum*, l'assemblée des dieux; *Concilium hominum* (Cicér.), agrégations d'hommes; *Concilium pastorum* (id.), réunion de bergers.

Depuis le christianisme, l'Église s'est réservé ce mot; il est employé exclusivement à désigner *une assemblée de pasteurs légitimes de l'Église, convoqués canoniquement pour traiter et décider de ce qui a rapport à la foi, aux mœurs et à la discipline soit du clergé, soit des fidèles.*

Il est nécessaire, M. F., de vous expliquer cette définition dans ses quatre termes principaux, afin de vous donner, dès le début, une notion claire sur toute assemblée composant un Concile.

1. Par ces mots : *pasteurs de l'Église*, il faut entendre les évêques et à leur tête le souverain Pontife, qui est le chef et le pasteur des évêques.

En effet, dans le langage rigoureux de la théologie, la qualification de pasteur ne s'applique qu'au souverain Pontife et aux évêques. Les prêtres, les curés, les vicaires, les missionnaires, les prédicateurs ne sont que des pasteurs du second ordre, qui instruisent sous les ordres des évêques, qui reçoivent de la bouche des évêques la doctrine qu'ils transmettent aux fidèles. C'est aux évêques que Jésus-Christ a dit en la personne de Pierre et des apôtres : *Ite, docete omnes gentes* (Matth., XVIII, 19) : Allez et enseignez les nations. Les évêques seuls, dit formellement l'apôtre saint Paul, ont reçu du Saint-Esprit la mission de régir l'Église : *Attendite vobis et universo gregi, in quo Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei* (Act., XX, 28). En un mot, seuls, ils sont les juges de la foi, les gardiens de la morale et les législateurs de l'Église en matière de discipline.

A ces titres il n'appartient qu'à eux de prendre part à ce Concile, d'y avoir, comme disent les canonistes, une voix *délibérative*, *décisive* ou *définitive*.

2. Par ces mots : *pasteurs légitimes*, il faut entendre les évêques qui ont été canoniquement élus et qui sont en communion avec le Saint-Siége. Par conséquent un évêque *intrus*, c'est-à-dire qui occuperait un siége épiscopal sans y avoir été appelé par le souverain Pontife, ne pourrait prendre part au Concile. Un évêque hérétique ou schismatique, c'est-à-dire qui enseignerait une fausse doctrine ou refuserait de se soumettre à la juridiction du Pontife romain, perdrait également tous ses droits à siéger dans l'auguste assemblée.

3. Les mots : *convoqués canoniquement*, indiquent les conditions dans lesquelles se doivent tenir les réunions d'évêques pour mériter le nom de Concile.

« Tout Concile, dit avec raison le cardinal Gousset, dans son *Traité de théologie dogmatique*, est une réunion d'évêques ; mais toute réunion d'évêques n'est pas un Concile. »

Pour que cette réunion puisse avoir et ait en réalité ce caractère, il faut: 1° que les prescriptions de l'Église relatives à sa convocation aient été observées ; 2° que durant toute la tenue du Concile les évêques aient joui de la plus entière liberté et aient été présidés par celui qui en avait l'office et le droit ; 3° que le pape ait confirmé tout ce qui a été réglé et décidé par le évêques.

4. Ces mots : *pour traiter et décider de ce qui a rapport à la foi, aux mœurs et à la discipline*, indiquent les matières et les sujets dont les évêques réunis en Concile doivent s'occuper.

Le pape Benoît XIV l'a formellement déclaré en ces termes : *Concilii nomine hi cœtus significantur, in quibus episcopi intersunt et ecclesiastica negotia potissimum pertractantur* (*De Synodo Diœc.*, l. I, c,) ; ces Conciles ne traitent que de ce qui appartient à la religion ou qui intéresse l'Église.

S'il arrive que dans un Concile les évêques s'occupent des questions qui semblent relever des puissances séculières, c'est parce que ces questions se trouvent avoir quelque rapport intime avec le dogme ou la morale, ou parce que les chefs des États ont demandé à l'auguste assemblée d'y étendre ses délibérations.

II. — DES DIFFÉRENTES SORTES DE CONCILES.

On distingue deux sortes de Conciles : 1° les Conciles généraux ; 2° les Conciles particuliers.

1. CONCILES GÉNÉRAUX. — Le Concile général ou œcuménique, du mot grec οἰκουμένη, qui signifie terre habitable, est celui qui représente le corps de l'Église universelle. Tous les pasteurs de l'Église, patriarches, archevê-

ques, évêques y sont convoqués pour que tous ils puissent s'y trouver s'ils le veulent, quoiqu'il ne soit pas nécessaire pour son œcuménicité qu'ils s'y rencontrent tous, selon l'opinion d'un très-grand nombre de théologiens qui font autorité.

2. CONCILES PARTICULIERS. — Ces Conciles ne représentent qu'une partie de l'Église ; on les divise en *pléniers* ou *nationaux* et en *provinciaux*.

Le Concile national est une assemblée composée des archevêques et des évêques d'un royaume ou d'une nation, à laquelle préside un patriarche ou un primat. Tels sont la plupart des Conciles de Carthage, de Tolède, d'Orléans, de Lyon, de Paris.

Le Concile provincial est une assemblée composée des évêques d'une province ecclésiastique à laquelle préside l'archevêque ou métropolitain.

SYNODES. — Les réunions des curés d'un diocèse présidés par leur évêque dans le but d'examiner ensemble des questions concernant la foi, les mœurs, le discipline, ne doivent pas, selon les meilleurs canonistes, être confondues avec les Conciles. On doit les désigner simplement sous le nom de *Synodes* ou de *Synodes diocésains*.

Quoique ces assemblées aient une grande analogie avec les Conciles, à cause des matières qu'on y traite, « elles en diffèrent essentiellement, dit l'auteur de la *Somme des Conciles*, par le caractère et le rôle des membres qui les composent, simples prêtres qui n'ont que voix consultative, le pouvoir résidant tout entier dans l'évêque. »

Mgr Gousset résume le même enseignement dans ces quelques mots : Il n'y a qu'un évêque dans un synode, on ne peut évidemment l'appeler une assemblée d'évêques comme le suppose la définition du Concile : *Concilium episcoporum est, non clericorum.*

III. — ÉNUMÉRATION DES CONCILES GÉNÉRAUX.

On ne sera pas fâché de trouver ici les inscriptions des Conciles généraux, telles qu'elles se trouvent à la bibliothèque du Vatican à Rome, sous le tableau de chaque Concile, et qui ont été faites par ordre du pape Sixte V. Nous les empruntons à Moréri (*Dict. hist., etc.*, édit. in-fol. de 1702, art. *Concile*), qui les a traduites en français :

Ier Concile, qui est celui de Nicée, en 325, saint Sylvestre étant pape, et Flavius Constantin, surnommé le Grand, empereur. — Jésus-Christ, Fils de Dieu, est déclaré consubstantiel à son Père. L'impiété d'Arius est condamnée; et l'empereur, suivant un décret du Concile, fait brûler les livres des ariens.

IIe Concile, qui est celui de Constantinople, en 381, saint Damase étant pape, et Théodose le Vieux, empereur. La divinité du Saint-Esprit est défendue contre l'impie Macédonius, dont la fausse doctrine est anathématisée.

IIIe Concile, qui est celui d'Éphèse, en 431, saint Célestin étant pape, et Théodose le Jeune, empereur. Nestorius, qui divisait Jésus-Christ (en deux personnes) est condamné, et la sainte Vierge reconnue Mère de Dieu.

IVe Concile, qui est celui de Chalcédoine, en 451, saint Léon étant pape, et Marcien empereur. On prononce anathème contre le malheureux Eutychès, qui ne connaissait qu'une nature en Jésus-Christ.

Ve Concile, qui est le IIe de Constantinople, en 553, Vigilius étant pape, et Justinien empereur. Les contestations touchant les trois chapitres (qui regardaient la doctrine de Théodore, évêque de Mopsueste, d'Ibas, évêque d'Édesse, et de Théodoret, évêque de Cyr) sont assoupies, et les erreurs d'Origène retranchées de la sainte doctrine.

VIe Concile, qui est le IIIe de Constantinople, en 680, saint Agathon étant pape, et Constantin Pogonate empereur. Les hérétiques monothélites, qui n'admettaient qu'une volonté en Jésus-Christ, sont condamnés.

VIIe Concile, qui est le IIe de Nicée, en 784, Adrien étant pape, et Constantin, fils d'Irène, empereur. L'impiété des iconomaques est rejetée, et le culte des saintes images rétabli dans l'Église.

VIIIe Concile, qui est le IVe de Constantinople, en 869, Adrien II étant pape, et Basile empereur. Ignace, patriarche de Constantinople, est rétabli dans son siége, et Photius, l'usurpateur, en est honteusement chassé.

IXe Concile, qui est le Ier de Latran, en 1122; — Xe Concile, qui est le IIe de Latran, en 1139. (On n'a point les canons de ces deux Conciles, et ils n'ont point de tableau ni d'inscription dans le Vatican.)

XIe Concile, qui est le IIIe de Latran, en 1179, Alexandre III étant pape, et Frédéric Ier empereur. Les erreurs des vaudois et des cathares sont condamnées, les tournois défendus, et la discipline rétablie parmi les ecclésiastiques et les laïques.

XIIe Concile, qui est le IVe de Latran, en 1215, Innocent III étant pape, et Frédéric II empereur. Les fausses opinions de l'abbé Joachim sont condamnées, la guerre sainte pour le recouvrement de Jérusalem résolue, et les croisades instituées parmi les chrétiens.

XIIIe Concile, qui est le Ier de Lyon, en 1245, sous le pontificat d'Innocent IV. L'empereur Frédéric II est déclaré ennemi de l'Église et privé du siége impérial. On délibère sur le recouvrement de la terre sainte. Le roi de France saint Louis est déclaré chef de cette expédition. Les cardinaux sont honorés du chapeau rouge.

XIVe Concile, qui est le IIe de Lyon, en 1274, Grégoire X étant souverain Pontife. Les Grecs sont réunis à l'Église romaine. Saint Bonaventure rend de signalés services à l'Église en ce Concile. Frère Jérôme, religieux de Saint-François, fait venir au Concile le roi des Tartares, lequel y reçoit solennellement les eaux salutaires du baptême.

XVe Concile, qui est celui de Vienne, en 1311, sous le pontificat de

Clément V. Le livre des *Décrétales*, appelées *Clémentines*, du nom de ce pape, est reçu et publié. La procession du saint Sacrement instituée dans toute la chrétienté, et des professeurs des langues orientales établis dans les quatre plus célèbres Universités de l'Europe, pour la propagation de la foi chrétienne dans le Levant.

XVIe Concile, qui est celui de Florence, en 1439. Les Grecs, les Arméniens et les Éthiopiens sont réunis à l'Église catholique, sous le pontificat d'Eugène IV.

XVIIe Concile, qui est le ve de Latran, commencé l'an 1512 et fini en 1517. On déclare la guerre aux Turcs, qui se sont emparés de l'île de Chypre et de l'Égypte, par la mort du sultan qui en était roi. L'empereur Maximilien et François, roi de France, sont nommés généraux de cette guerre, sous les papes Jules II et Léon X.

XVIIIe Concile, qui est celui de Trente et le dernier des œcuméniques ou généraux, tenu depuis 1545 jusqu'en 1563, Paul III, Jules III et Pie IV régnant à Rome. Les luthériens et d'autres hérétiques sont condamnés, et l'ancienne discipline de l'Église rétablie dans sa pratique exacte et régulière.

Dans ce tableau sont omis les Conciles de Pise, tenu en 1409, celui de Constance en 1414, celui de Bâle en 1431, dont l'œcuménicité est contestée.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

I. Origine ou institution divine des Conciles. — II. Leur autorité. — III. Vénération due aux Conciles.

I. — ORIGINE OU INSTITUTION DIVINE DES CONCILES.

On peut employer deux sortes de preuves pour montrer que les Conciles sont d'institution divine, à savoir celles tirées : 1° de l'Écriture ; 2° de la tradition.

1. Preuves tirées de l'Écriture. — *Ancienne loi.* Dans l'ancienne loi les Hébreux avaient leur sanhédrin ou grand consistoire, ou Concile, composé de soixante-dix sénateurs, qui avaient le pouvoir souverain d'interpréter la loi et d'en fixer le sens. C'est Dieu lui-même qui avait ordonné à Moïse d'établir ce consistoire : *Dixit Dominus ad Moysen : congregate mihi septuaginta viros de senibus Israel... duces eos ad ostium tabernaculi fœderis, faciesque ibi stare tecum.* (Num., xi, 16.) Ce sanhédrin s'est maintenu jusqu'à la venue du Messie ; toujours il était consulté dans les

cas difficiles, dans les circonstances graves (Deuter., XVII, 8.); Notre-Seigneur y envoya plusieurs fois les lépreux qu'il avait guéris pour faire constater leur nouvel état : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* (Luc., XVII, 14.) On peut dire que les sanhédrins juifs institués par Dieu même, furent les précurseurs des Conciles chrétiens.

Nouvelle loi. Nous trouvons dans le Nouveau Testament plusieurs passages qui établissent l'origine divine des Conciles. Le Sauveur dit un jour à ses apôtres : Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet ou consolateur, afin qu'il demeure avec vous pour toujours : *Et ego rogabo Patrem et alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum.* (Joan., XIV, 16.) Il ajoute : Cet Esprit saint que mon Père enverra en mon nom vous enseignera tout ce que je vous ai dit : *Paraclitus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater, in nomine meo, ille vos docebit omnia quæcumque dixero vobis.* (*Ibid.*, 26.) Un peu plus loin, Jésus-Christ dit encore : Lorsque cet esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité : *Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.* (Id., XVI, 13.)

L'apôtre saint Paul nous apprend que Dieu a donné à son Église des pasteurs et des docteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la malice des hommes et par les ruses de l'erreur qui nous environne : *Ut non circumferamur omni vento doctrinæ.* (Eph., IV, 14.)

Celui qui connaît Dieu, dit saint Jean, nous écoute; celui qui n'est pas de Dieu ne nous écoute point; c'est par là que nous connaissons l'esprit de vérité et l'esprit de l'erreur : *Qui novit Deum, audit nos.* (Joan., IV, 6.)

Je termine ces citations sacrées par un passage très-formel et tout à fait spécial. Encore une fois, je vous le dis, c'est Notre-Seigneur qui parle, si deux d'entre vous s'unissent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux : *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* (Matth., XVIII, 20.) Remarquez ces expressions *deux* ou *trois*; c'est, suivant le langage de l'Écriture, le nombre déterminé pour le nombre indéfini. En cet endroit il désigne le nombre indéterminé des évêques qui représentera le corps enseignant dans l'Église, par conséquent l'Église universelle. Ce nombre indéterminé c'est celui des membres d'un Concile; le mot assemblés, *congregati*, désigne le Concile même; les paroles : *Ibi sum in medio eorum*, je serai au milieu d'eux, au milieu de leur réunion, marquent le caractère essentiel du Concile œcuménique, son infaillibilité.

Ce passage, comme vous le voyez, signale d'une manière particulière l'institution divine des Conciles. C'est Dieu, le Père qui est dans les cieux, qui leur accorde tout ce qu'ils demandent : *Fiet illis a Patre meo qui in cœlis est.* (Matth. XXVIII, 19.) C'est Dieu le Fils qui proclame leur infailli-

bilité, en les présidant invisiblement : *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio corum.* (*Ibid.*, 20.)

Ce remarquable passage a toujours été ainsi entendu dans l'Église d'après les témoignages d'Eusèbe de Césarée (*in Ps.* II); du pape saint Célestin (*Epist. ad Concil. Ephes.*); de saint Cyrille d'Alexandrie (*de Symb. Nicen.*) ; de saint Grégoire le Grand (*Epist.* 106); des Pères du Concile de Chalcédoine (*Epist. ad Leon. pap.*); du troisième Concile général de Constantinople (*act.* XVI.) et de plusieurs autres Conciles.

Mais l'Écriture ne se borne pas à nous fournir des textes établissant l'origine divine des Conciles, elle consacre encore dans ses pages sacrées le récit du premier des Conciles.

Il s'était élevé à Antioche, entre les premiers chrétiens, une dispute sur les cérémonies légales. Il s'agissait de savoir si l'on était obligé de se circoncire et d'observer la loi de Moïse. Les apôtres et les prêtres s'assemblèrent à Jérusalem pour décider cette question. Après avoir délibéré ensemble, ils conclurent qu'il ne fallait pas imposer cette charge aux chrétiens, mais seulement leur enjoindre de s'abstenir de ce qui aurait été immolé aux idoles, du sang des chairs étouffées et de la fornication; et ils voulurent que les fidèles regardassent ce décret comme un oracle du Saint-Esprit, en employant cette formule célèbre, adoptée depuis par tous les Conciles : *Visum est Spiritui sancto et nobis.* (Act., XV, 28-29.)

Ce Concile mentionné dans les saints livres, tenu par les apôtres, présidé par saint Pierre, est évidemment d'institution divine : *Quod ab apostolis a Christo*, et il reporte ce caractère sur tous les autres dont il est le principe, le modèle et la règle.

2. Preuves tirées de la tradition.—Tous les saints Pères depuis saint Clément, Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Athanase jusqu'à saint Bernard, jusqu'à Bossuet, l'oracle de l'Église de France, ont proclamé dans leurs écrits l'origine divine des Conciles. Ces vénérables assemblées elles-mêmes, depuis celle de Nicée jusqu'à celle de Trente, ont affirmé la même vérité. Écoutons quelques témoignages :

« On célèbre en Grèce des Conciles, dit Tertullien, qui se tiennent en certains lieux, où l'on se rassemble de toutes les Églises pour y traiter en commun les choses les plus élevées, et où paraît, avec l'appareil le plus respectable, la représentation la plus digne de tout le nom chrétien. Qu'y a-t-il de plus grand que de se rassembler de toutes parts pour Jésus-Christ et près de lui, sous les auspices et sous les étendards de la foi! Ah! qu'il est bon et avantageux d'habiter ensemble et de se réunir comme des frères ! » (*De jejuniis.*)

Saint Athanase ne fait aucune difficulté, dans sa lettre aux évêques d'Afrique, d'appeler la définition du Concile de Nicée : « La parole de Dieu qui demeure éternellement. »

Saint Augustin déclare que es Conciles sont établis de Dieu et qu'on doit accepter leurs décisions infaillibles.

Le Concile de Chalcédoine, dans sa lettre au pape Léon, et le pape Célestin, dans sa lettre au Concile d'Éphèse, disent expressément que « les Conciles sont d'origine divine. »

Le Concile d'Éphèse affirme que « l'assemblée des évêques est un témoignage de la présence du Saint-Esprit ; qu'on y doit reconnaître l'autorité du Concile apostolique; que celui que les Conciles reçoivent pour Maître ne leur a jamais manqué ; que ce céleste docteur a toujours été avec eux, et que l'assistance qu'il a donnée aux apôtres s'étend à leurs successeurs. (*Concil. Éph.*, p. 11, art. 3.)

Nous nous bornons à ces citations qui résument d'innombrables passages analogues, qu'il serait trop long de rapporter.

II. DE L'AUTORITÉ DES CONCILES.

1. ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE. — L'autorité des Conciles généraux ou œcuméniques est absolue, comme celle de l'Église qu'ils représentent.

Les promesses d'infaillibilité faites à l'Église dispersée ou réunie en Concile sont les mêmes. Notre-Seigneur Jésus-Christ a promis aux évêques, dans la personne des apôtres, d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi.* (Matth., XXVIII, 20.) Il leur a également dit : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel : » *Quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cœlis.* (Matth., XVIII, 18.) Toutes les fois que deux ou trois d'entre vous seront assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux : *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* (*Ibid.*, 20.)

Il est certain, dit le savant Bergier, qu'un Concile, auquel ont été invités tous les pasteurs de l'Église universelle, qui est présidé par le souverain Pontife ou par ses légats, confirmé par son autorité, est la voix de l'Église catholique, à laquelle tous les fidèles, sans exception, sont obligés de se soumettre. L'Église ne peut professer sa croyance d'une manière plus authentique et plus éclatante que par la voix de ses pasteurs, assemblés et réunis à leurs chefs. Quiconque refuse de se conformer à cet enseignement est hérétique et cesse d'être membre de l'Église de Jésus-Christ.

A la vérité, continue le même auteur, avant qu'un dogme n'ait été solennellement décidé par un Concile, un théologien a pu être pardonnable de le méconnaître, il a pu ignorer quel était sur ce point la croyance de l'Église catholique, de laquelle il n'y avait point encore d'attestation solennelle. Il a pu se tromper innocemment sur le sens qu'il donnait aux passage de l'Écriture qui lui paraissaient favoriser son opinion ; mais lorsque l'Église a parlé par la bouche de ses pasteurs, un homme n'est plus par-

donnable de préférer son propre jugement à celui de l'Église ; il est hérétique s'il persévère dans son erreur.

2. Témoignage des Pères. — Saint Augustin, confirmant cette doctrine, regarde comme une témérité d'embrasser un sentiment sur des points qui n'ont point été définis dans aucun Concile, et il soutient qu'on ne doit affirmer avec sûreté que ce qui est appuyé sur le consentement de l'Église universelle. (*De Baptismo.*) Saint Athanase dit que la foi de Nicée a été approuvée par différents Conciles, à Rome, en Espagne, dans les Gaules, et il s'étonne qu'une si grande autorité trouve encore des contradicteurs. (*Epist. ad Epictetum.*) Saint Léon déclare qu'on ne doit point compter parmi les catholiques ceux qui ne suivent pas les définitions du Concile de Nicée, qu'il appelle vénérable, et les règles du saint Conciles de Chalcédoine. (*Epist.* 132.)

III. — Vénération due aux conciles.

La vénération que l'on a toujours eue pour les Conciles est fondée sur ce qu'ils représentent l'Église universelle, qui étant dirigée par le Saint-Esprit, ne peut errer. C'est d'après cette croyance que les Conciles œcuméniques font toujours précéder leurs décisions de cette formule : *Sacrosancta œcumenica Synodus, ex Spiritu sancto legitime congregata definit.....*

Le quatrième Concile de Constantinople reçoit les décrets des Conciles précédents, comme des paroles sorties de la bouche de Dieu : *Quasi divina Dei eloquia.*

Le premier canon du Concile de Sens affirme que l'Église représentée dans les Conciles est infaillible, tant dans la foi que dans les mœurs.

Dans ces paroles : *Visum est Spiritui sancto et nobis* (Act., xv, 29.), les apôtres, dans le Concile de Jérusalem, regardaient leur décision comme un oracle du Saint-Esprit. Telle est l'idée, dit Mgr Gousset, qu'on a toujours eue dans l'Église, des décrets dogmatiques des Conciles œcuméniques. Tout en mettant de la différence entre ces décrets et la parole divine, dont ils sont l'expression, les pasteurs et les simples fidèles de tous les temps, ont vénéré les Conciles généraux comme les Évangiles, suivant la pensée de saint Grégoire le Grand : *Sicut sancti Evangelii quatuor libros, sic quatuor Concilia suscipere et venerari me fateor..... Quinque quoque Concilium pariter veneror.* (*Epist.* 25.)

On vénérait à un si haut point ces saintes assemblées dans l'Orient, qu'on a fait les fêtes des principaux Conciles de l'Église. Ces fêtes ont été peu connues en Occident; mais on voit les six premiers Conciles œcuméniques et même le septième, célébrés solennellement tous les ans dans l'Église grecque et chez tous les peuples qui suivent sont rit.

Cette vénération est bien fondée, dit le P. Richard, dans son *Traité des Conciles*, car, après les Écritures, nous n'avons rien de plus respectable que

les Conciles généraux. Non, la sainteté, la grandeur, la majesté, la sagesse, la force et l'autorité divine de notre Église catholique ne brille nulle part avec tant de pompe et d'éclat, que dans ces grandes et augustes assemblées où l'on voit les premiers pasteurs, animés d'un même esprit, se communiquer leurs lumières, et travailler de concert, pour le bien de leurs troupeaux, par les plus sages règlements sur la foi, les mœurs, la discipline, les cérémonies, les sacrements, les devoirs de la vie chrétienne et tout ce qui peut contribuer au salut.

Nous serons aussi nous-mêmes, M. F., pleins de vénération pour ces augustes assemblées de l'Église qui portent le nom béni et sacré de Concile. Soit celles du passé, soit celles du présent et de l'avenir nous les saluerons avec respect, avec amour, avec une profonde soumission. Nous nous souviendrons de leur origine divine, de leur autorité suprême, et de leurs bienfaits à travers les siècles. Nous respecterons leurs sages décisions et nous nous y soumettrons toujours avec amour.

TROISIÈME CONFÉRENCE

DES CONDITIONS REQUISES POUR LA CÉLÉBRATION DES CONCILES GÉNÉRAUX.

I. De la convocation par le Pape. — II. Du nombre des assistants. — III. De la liberté des délibérations. — IV. De la présidence. — V. De la confirmation des décrets par le souverain Pontife. — VI. Erreurs des protestants sur la composition des Conciles et le droit de suffrage.

I. — DE LA CONVOCATION DU CONCILE PAR LE PAPE.

I. DROIT. — Le droit de convoquer les Conciles généraux appartient au souverain Pontife, comme pasteur de l'Église universelle. Ce point n'a jamais été contesté dans l'Église catholique. Le célèbre canoniste Gratien pose ce principe dans la dix-septième distinction de son décret; de là est venue la formule : *Papæ est generalia Concilia congregare.*

En voici la preuve. L'assemblée de l'Église n'est légitime qu'autant qu'elle est réunie au nom du Christ. Être réuni au nom du Christ n'est autre chose que de l'être par l'autorité du Christ, c'est-à-dire par celui qui tient du Christ le droit de convocation. Or, Jésus-Christ, en montant au ciel, commit le gouvernement et par suite le droit de convocation de son Église à l'apôtre saint Pierre à qui il dit : Paissez mes brebis : *Pasce oves meas.* (Joan., XXI, 17.)

Ceux donc qui sont convoqués par le successeur de saint Pierre, sont convoqués au nom du Christ. Pierre et ceux qui lui succèdent sont les pasteurs de toutes les brebis de Jésus-Christ, eux seuls ont ce privilége à

l'exclusion de tout autre, quelle que puisse être son autorité temporelle. C'est donc aux souverains Pontifes qu'appartient le droit de convoquer un Concile général.

II. MANIÈRE. — Les papes se sont ordinairement servis d'une seule et même formule de lettre pour convoquer tous les évêques d'un même ordre comme les archevêques. On en a un exemple dans le Concile de Latran sous Innocent III, et de Vienne sous Clément V. On peut voir dans le Concile de Trente les bulles par lesquelles les papes Paul III, Jules III, Pie IV convoquèrent cette illustre assemblée.

Ces bulles solennelles d'indiction, qui marquent le temps et le lieu du Concile général, doivent être notifiées aux métropolitains des grandes provinces de la chrétienté. Souvent les papes les ont aussi notifiées aux princes temporels et les ont invités à assister aux Conciles. Quand les métropolitains ont reçu la bulle de convocation, ils invitent leurs suffragants, par des lettres-circulaires, à se rendre au Concile.

II. — DU NOMBRE DES ASSISTANTS.

Pour qu'un Concile soit œcuménique, il faut que tous les évêques catholiques y soient convoqués; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit composé de tous les évêques, ni même du plus grand nombre d'entre eux. Pour représenter l'Église universelle, il suffit que quelques évêques des principales Églises y assistent, les absents étant censés adhérer d'avance à ce qui sera décidé sur les questions qui sont l'objet de la convocation du Concile. Ainsi, un Concile œcuménique peut être moins nombreux que certains Conciles particuliers. Au reste, s'il y avait du doute sur l'œcuménicité d'un Concile, soit à raison du trop petit nombre des assistants, soit pour toute autre cause, toutes les difficultés disparaîtraient par la confirmation du pape, et l'acceptation des évêques qui n'y auraient pas assisté. Ce n'est qu'en vertu d'une approbation générale que les Conciles de Constantinople de 381 et de 553 ont été mis au rang des Conciles œcuméniques.

III. — DE LA LIBERTÉ DES DÉLIBÉRATIONS.

Il est nécessaire pour l'œcuménicité d'un Concile que toutes les délibérations soient libres. Une assemblée où tout se fait sous l'impression de la crainte, où les suffrages sont arrachés par la violence ou les menaces, ne peut plus être regardée comme une assemblée délibérante. En cessant d'être libre, un Concile a cessé d'exister, ou il n'existe plus que de nom. Mais quelque mauvais traitement que l'on se permette soit envers les évêques ou le pape, on ne parviendra jamais à les faire prévariquer, Jésus-Christ l'a dit, et ses paroles ne passeront point : Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Église : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* (Matth., XVI, 18.)

IV. — DE LA PRÉSIDENCE D'UN CONCILE GÉNÉRAL.

C'est au souverain Pontife qu'il appartient de présider aux Conciles généraux par lui ou par ses légats, d'en diriger les délibérations en juge suprême.

Que cette présidence appartienne au pape, c'est ce qui est prouvé : 1° par les paroles de l'Écriture sainte où saint Pierre reçoit de Jésus-Christ l'ordre de paître les agneaux et les brebis : *Pasce agnos meos; pasce oves meas* (Joan., XXI, 15-17), c'est-à-dire les fidèles et les évêques. Ce qui est confirmé par le nom de Père que les Conciles donnent au souverain Pontife, et par ce nom de *fils*, que le pape donne quelquefois aux évêques assemblés en Concile, comme cela se voit dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret (L. V, c, 10), où le pape Damase, répondant aux évêques du deuxième Concile général, commence ainsi : « *Filii carissimi*, Mes très-chers fils, il est bien glorieux pour vous de montrer au siége apostolique le respect qui lui est dû. » On le voit encore par une lettre du Concile d'Antioche à Jules Ier, qui porte à l'adresse : *A notre très-saint et respectable Père Jules.*

2° La seconde preuve se tire du fait de la présidence de saint Pierre au Concile de Jérusalem. En effet, dans ce Concile saint Pierre présida, se leva le premier, parla le premier, dirigea la discussion, et son jugement fut approuvé par tous les assistants. (Act., XV, 7 et seqq.)

3° La troisième preuve se tire de l'usage établi dans l'Église, qui a toujours fait déférer au Pontife romain le droit de présider à tous les Conciles généraux.

V. — DE LA CONFIRMATION DES DÉCRETS D'UN CONCILE GÉNÉRAL PAR LE PAPE.

Il est évident pour tout catholique qui sait que dans l'Église tout doit tendre à l'unité, que la confirmation des Conciles, c'est-à-dire la ratification de leurs actes, appartient au souverain Pontife.

Cette confirmation est-elle nécessaire pour l'infaillibilité du Concile? Distinguons, dit ici le cardinal Gousset. Ou le pape a présidé le Concile par ses légats, ou il l'a présidé en personne. Dans le premier cas, le Concile ne devient infaillible que par la confirmation du pape, soit parce que les légats, quel que soit leur caractère, n'ont pas la même autorité que celui qu'ils représentent en ce qui regarde les définitions dogmatiques; soit parce qu'ils ont pu s'écarter des instructions qu'ils ont reçues du vicaire de Jésus-Christ.

Dans le second cas, la confirmation n'ajoute rien à l'autorité du Concile, puisque les décisions ont été arrêtées par le pape conjointement avec les évêques. Elle n'a pas d'autre objet que d'en constater l'œcuménicité. Et

c'est sans contredit le moyen le plus prompt, le plus simple, le plus facile, de faire connaître l'autorité et le résultat d'un Concile qui s'est tenu comme Concile œcuménique.

VI. — ERREUR DES PROTESTANTS CONCERNANT LA COMPOSITION DES CONCILES ET LE DROIT DE SUFFRAGE.

Les protestants soutiennent, entre autres erreurs sur les Conciles, que ces assemblées doivent être composées de toutes les personnes instruites, et que toutes doivent être juges et avoir le droit de suffrage décisif; mais cette opinion est condamnée :

1° Par l'Écriture sainte. En effet, définir dans un Concile ce qui doit être cru et pratiqué, c'est de la fonction des pasteurs; car être pasteur, c'est enseigner, et enseigner pour être cru. Jérémie montre bien qu'enseigner c'est être pasteur, par ces paroles : *Dabo vobis pastores secundum cor meum, et pascent vos scientia et doctrina.* (Jerem., III, 15.) Or, ni laïques, ni tous les ecclésiastiques, ne sont pasteurs; mais ce sont les seuls évêques. Aussi lisons-nous dans les Actes des apôtres : *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act., XX, 28.) Aussi est-il dit à Pierre : *Pasce oves meas.* (Joan., XXI, 17.)

2° Par le témoignage des anciens. Car nous lisons dans Eusèbe (*Hist.*, L. V, 6, 23) au sujet des premiers Conciles célébrés dans l'Église, qui, pour ne point parler du Concile apostolique, l'ont été du temps du pape Victor sur la question de la Pâque : *Ob quam causam conventus episcoporum seu Concilia per singulos quasque provincias*, etc., d'où on voit que les Conciles étaient composés, non d'érudits quelconques, mais d'évêques. En outre, Théodose le Jeune, dans sa lettre au Concile d'Éphèse, s'exprime ainsi : *Illicitum est eum, qui non sit in ordine sanctissimorum episcoporum ecclesiasticis immisceri tractatibus;* et dans le Concile de Chalcédoine, l'abbé Martin répondit à quelqu'un qui l'engageait à souscrire les Actes, qu'il ne le pouvait pas, parce que ce droit n'appartient qu'aux évêques. Dans ce même Concile, plusieurs moines et laïques étant entrés, à l'occasion de l'affaire de Dioscore, les Pères s'écrièrent plusieurs fois : *Mitte foras superfluos; Concilium episcoporum est.*

3° Par les Conciles célébrés jusqu'ici; car tous leurs décrets sont faits par les seuls évêques, comme on le voit dans les souscriptions où ils ont seuls signé, excepté dans quelques Conciles où l'empereur a souscrit aussi, mais dans une autre forme, et comme se rendant à l'avis des évêques, qui, eux avaient signé comme juges et ayant droit de définir, et excepté encore dans quelques autres, comme ceux de Florence, de Bâle, de Latran et de Trente, dont les décrets ont été souscrits par de savants et éminents abbés et généraux d'Ordre, mais qui d'ailleurs n'avaient eu qu'un suffrage déli-

bératif. On sait d'ailleurs que l'œcuménicité de ce dernier Concile n'est pas reconnue de tous les théologiens.

4° Enfin par la raison elle-même, qui demande que ce soit les pasteurs de l'Église qui traitent les affaires de l'Église. Que si tous les hommes instruits devaient être appelés aux Conciles, il n'y aurait jamais de Concile général; et s'il était possible d'en former un, on ne pourrait diriger ses opérations, à cause de l'affluence des membres; ou si on y parvenait, le prince dans le territoire duquel se tiendrait ce Concile y aurait toute puissance, en y envoyant, ce qui lui serait très-facile, tous les prêtres et tous les hommes savants de ses États.

Ainsi les Conciles peuvent être convoqués par une simple bulle ou lettre d'indiction, et c'est aux évêques seuls qu'il appartient d'y assister; les autres membres du clergé ne s'y trouvent que lorsqu'ils ont été appelés et qu'on a jugé leur présence nécessaire.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

I. Causes ou motifs des Conciles. — II. De leurs cérémonies préliminaires. — III. Des suffrages.

I. — CAUSES OU MOTIFS DES CONCILES.

Bellarmin énumère six causes qui peuvent donner lieu à la convocation des Conciles. (*Disput.*, II, c. 9). Voici ces causes avec la preuve ou l'exemple à l'appui de chacune:

1° L'apparition d'une hérésie nouvelle, c'est-à-dire non encore jugée et condamnée: tel fut l'objet des sept premiers Conciles généraux, dont nous parlerons ci-après, comme de tous ceux que nous allons encore mentionner.

2° L'élection d'un antipape: ce fut le motif des Conciles tenus sous saint Corneille, saint Damase, Symmaque, Innocent II, Alexandre III, et de ceux de Pise et de Constance.

3° L'opposition de toute l'Église à un ennemi commun, qui fit convoquer les Conciles par Urbain II, Calixte II, Eugène III et autres Pontifes contre les Sarrasins; par Grégoire III contre Léon III l'Iconoclaste; par Grégoire VII contre Henri IV d'Allemagne; et par Innocent IV contre Frédéric II.

4° L'accusation d'hérésie portée contre le souverain Pontife, comme cela est arrivé de la part des schismatiques eux-mêmes contre les papes Damase, Symmaque, Léon III, qui n'hésitèrent pas, sûrs de leur vertu, à soumettre

leur conduite à l'examen d'un Concile où elle fut solennellement déclarée irréprochable.

5° Le retard dans l'élection du souverain Pontife, si les cardinaux ne pouvaient ou ne voulaient procéder à l'élection. Alors le Concile pourvoirait à cette élection et empêcherait que l'Église fût privée de son chef.

6° Enfin la dernière cause que Bellarmin assigne pour qu'un Concile puisse être convoqué, c'est la réformation des abus et des vices dans l'Église. Car, quoique le souverain Pontife puisse donner, de son autorité seule, des lois à toute l'Église, les papes aiment cependant mieux, et cela le plus généralement, les faire promulguer par un Concile général. C'est pour cette raison que nous voyons tous les Conciles généraux faire des décrets de réformation, témoin surtout le saint Concile de Trente.

II. — CÉRÉMONIES PRÉLIMINAIRES.

1. Prières. — Quelque temps avant l'ouverture du Concile général, on ordonne des prières spéciales dans toutes les églises de la ville où il doit se tenir. Chacune des églises collégiales doit célébrer en communauté, au moins une fois la semaine, une messe du Saint-Esprit, pour l'heureuse issue du Concile. Les trois derniers jours qui précèdent la première session, les Pères demeurent dans le jeûne et la méditation.

Le jour de l'ouverture arrivé, les prélats se rendent processionnellement à l'église où se célèbre une messe du Saint-Esprit. Le souverain Pontife entre dans le Concile, entouré du clergé avec la plus grande pompe. Arrivé dans l'église, il fait une prière au bas de l'autel, et s'assied sur le siége qui lui est préparé. Ensuite, tandis que les Pères revêtent leurs ornements, deux cardinaux-diacres, les plus âgés, revêtus de la dalmatique, et l'un d'eux portant l'étole et le manipule, parce qu'il doit chanter l'évangile, suivis d'un sous-diacre, s'approchent du pape et lui mettent ses sandales, en récitant un psaume.

Après un moment de silence, le pape et les trois assistants se mettent en prière tournés vers l'autel. Le Pontife, se levant ensuite seul, prononce une *oraison* pour implorer les lumières et la direction du Saint-Esprit. Quand l'assemblée a répondu : *Amen*, elle se lève, après qu'un cardinal-diacre a chanté ces mots : *Erigite vos*. Deux chantres prononcent alors une antienne, à la suite de laquelle, au chant de *Orate* d'un diacre, les Pères se prosternent et prient dans le silence.

Quand ils se sont relevés de nouveau, toujours au chant d'*Erigite vos*, le pape prononce une *oraison*, et ensuite deux chantres récitent une litanie, à laquelle répondent tous les assistants. Après le verset : *Ut domnum apostolicum*, etc., le pape se lève et bénit le Concile, disant trois fois en faisant le signe de la croix : *Ut hanc synodum et omnes gradus ecclesiasticos benedicere digneris*, et l'assemblée répond : *Te rogamus, audi nos.*

Après de nouvelles *oraisons* et le chant de l'évangile, le pape explique au Concile les décrets qui sont à faire dans la session, et ensuite il commence l'hymne : *Veni, Creator Spiritus*, qu'achèvent le chœur et l'assemblée. Puis les assistants prennent leurs places, dont voici l'ordre :

2. Rang des assistants. — Le président qui est le pape, ou les présidents qui sont ses légats, ou d'autres prélats désignés par lui, se placent sur un trône élevé exprès. Dans les Conciles généraux, les ambassadeurs ont des places de distinction selon le rang de leurs princes. Les cardinaux, les archevêques, les évêques occupent le premier rang et forment une espèce de cercle, selon un usage très-ancien dans l'Église. Derrière eux est le clergé du second ordre. Au milieu du cercle de l'assemblée est un trône sur lequel on met le livre des saints Évangiles, selon une coutume très-ancienne. Les Pères du Concile de Chalcédoine mirent sur le même trône, avec l'Évangile, le livre des canons, pour montrer que tout devait être décidé selon la pureté de la parole divine et la sévérité de la règle.

En quelques endroits, comme en Afrique, les premières places étaient occupées par les évêques les plus anciens d'ordination ; ailleurs on se réglait sur la dignité des siéges qu'occupaient les évêques. Dans les Conciles tenus en Orient, les prêtres ou diacres, procureurs des prélats absents, avaient parmi les évêques les mêmes rangs qu'auraient eus ceux dont ils étaient les députés, s'ils eussent été présents; les souscriptions des deux Conciles généraux tenus à Nicée, des deux de Constantinople et de ceux d'Éphèse et de Chalcédoine fournissent des preuves incontestables de ce fait. En Occident, les prêtres, députés des évêques, signaient à part et hors du rang des évêques, comme on le voit dans le premier Concile d'Arles et plusieurs autres. Une des prééminences qu'ont toujours eue les légats du pape, quoique souvent simples prêtres ordinaires, sur les procureurs des évêques absents, et même en Occident, c'est qu'ils ont toujours eu rang parmi les évêques.

Le pape Clément IV, la deuxième année de son pontificat, par une bulle datée de Viterbe, ordonna, afin que l'on pût, dans le Concile, distinguer les évêques des abbés qui avaient le droit de porter la mitre, que celles des abbés exempts, c'est-à-dire qui étaient sous la juridiction immédiate du métropolitain ou du pape, sans dépendre de l'évêque diocésain, seraient brodées d'or, *aurifrigatis*, mais sans perles, pierres précieuses, ni lames d'or ou d'argent; et que celles des abbés non exempts, seraient de simples mitres, de couleur blanche et sans broderie. Clément laissa d'abord aux uns et aux autres le droit de porter, hors du Concile, des mitres telles que les papes les leur auraient accordées dans leurs indults. L'ordre qui fut observé dans un Concile tenu à Rome l'an 313, en la cause de Cécilien, évêque de Carthage, est remarquable, en ce que les trois évêques gaulois qui y assistèrent eurent le premier rang après le pape, qui y présidait, et

qu'entre les Italiens, les évêques d'Ostie et de Préneste, quoique suffragants du pape, n'avaient pas de rang particulier. Mais ce pouvait être ici simplement une déférence volontaire.

III. — DES SUFFRAGES.

SUFFRAGES. — Le pape, ayant expliqué au Concile les décrets qui sont à faire dans la session, entonne l'hymme : *Veni, Creator Spiritus*. Après ce chant et après une nouvelle *oraison* du souverain Pontife, un diacre fait la lecture des *décrets* qui doivent être rendus et demande leur vote aux Pères, qui, en commençant par le pape, donnent successivement leur opinion, pendant que les notaires et les clercs de la chambre prennent leurs notes.

On a du moins compté ainsi individuellement le suffrage de chaque prélat jusqu'au Concile de Constance. Souvent un évêque répondait pour plusieurs, quelquefois pour un très-grand nombre ; c'était un moyen adopté pour éviter la confusion. Il ne pouvait inspirer aucune crainte sur la vérité des suffrages, parce qu'il est évident que les prélats pour qui un autre répond, entendant la demande qui est adressée et la réponse que l'on fait en leur nom, l'approuvent s'ils gardent le silence. Après que les Pères ont donné leur suffrage, les *décrets* sont rédigés sous forme de *bulle*, que l'on munit du sceau apostolique.

Avant le Concile de Constance, dit Salmon, le droit et la coutume étaient de compter les suffrages par tête ; mais, comme à celui-ci le nombre des évêques de l'Italie seule surpassait de beaucoup celui des prélats de toutes les autres nations ensemble, il fut résolu que l'on distinguerait les Pères du Concile en cinq nations : d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Espagne ; que les affaires dont on aurait à délibérer seraient examinées et définies à la pluralité des voix dans chaque nation, et par les cardinaux dans leur collége, et qu'ensuite elles seraient rapportées au Concile pour y être arrêtées à la pluralité des voix dans chaque nation.

Au Concile de Bâle (*Hist. de ce Conc.*, par Jac. Lenfant. in-4°, 1731), on partagea tous les prélats en quatre classes ou députations, égales en nombre, dans lesquelles on mit, autant qu'on le put, un nombre égal de personnes de chaque ordre et de chaque nation. La première était appelée la députation de la *foi;* la deuxième, de la *paix;* la troisième, de la *réformation;* et la quatrième, des *affaires communes*. Chaque députation avait son président, son promoteur et ses officiers. Elles s'assemblaient séparément trois fois la semaine, et délibéraient sur les matières qui leur étaient proposées. Elles avaient chacune trois députés, qui s'assemblaient pour examiner et pour préparer les affaires, et qui les renvoyaient à celle des députations à laquelle la connaissance en devait appartenir. Quand celle-ci en avait délibéré, le sentiment qui avait prévalu était porté aux autres députations ; et, s'il était approuvé par toutes, ou du moins par trois d'entre

elles, il était rapporté dans la congrégation générale, où le président concluait, au nom du Concile, suivant la pluralité des suffrages des députations. On publiait ensuite cette conclusion dans la session solennelle, qui se tenait dans la principale église de Bâle.

Nous trouvons un autre exemple au Concile de Ferrare. Dès le commencement, on agita la question si l'on procéderait par nations ou par députations. Il fut résolu que l'on partagerait le Concile en trois ordres, dont le premier comprendrait les cardinaux, les archevêques et les évêques; le deuxième, les abbés et les autres réguliers; le troisième, les ecclésiastiques, docteurs, et ceux qui auraient des dignités dans les églises cathédrales, aussi bien que les gradués en théologie et en droit canonique et civil; et il fut arrêté que, si deux des trois ordres convenaient de quelque point, il passerait pour conclu.

La manière bien connue dont les décisions ont été rendues dans le saint Concile de Trente ne peut qu'en donner une idée très-avantageuse, et porter à la soumission qui est due à ce que l'on y a réglé ou décidé.

On tirait des livres des hérétiques toutes les propositions qui étaient suspectes. On en faisait des articles qu'on proposait dans les congrégations ou assemblées particulières de docteurs habiles. Nous parlerons tout à l'heure de ces congrégations. Là on discutait sur ces articles; on recueillait tout ce qu'il y avait dans l'Écriture et dans la tradition qui y avait du rapport, ayant bien le soin de ne s'arrêter à aucune question d'école, et de les laisser aux scolastiques pour être sujet de dispute entre eux. Après qu'on avait remarqué quel était et quel avait été le sentiment de l'Église dans les congrégations, les prélats dressaient et examinaient différents projets de décrets, et, quand on avait choisi, on indiquait la session publique où l'acceptation, déjà faite en particulier, se réitérerait publiquement et pourrait passer pour une acceptation de cérémonie.

C'est ainsi que tout s'est passé au Concile de Trente, en sorte que nous n'avons pas proprement les *actes* de ce Concile, comme nous avons ceux des anciens, mais seulement les résultats. Quant aux *actes*, on les conserve à Rome dans le château de Saint-Ange.

Dans les anciens Conciles, les matières étaient discutées dans les sessions, et les notaires écrivaient tout, mot pour mot. Celles de ces réunions d'où l'on sortait sans rien conclure ou décider ne sont pas proprement des sessions; elles sont appelées *conférences, assemblées;* ce sont les *congrégations* préliminaires des derniers Conciles.

Nous voyons que dans les Conciles particuliers, surtout aux époques où ils étaient si fréquents, il était nécessaire de procéder avec plus de célérité que dans les Conciles généraux et c'est ce que l'on faisait; pourtant les deux manières d'agir ont de grandes ressemblances.

Telles sont, en général, les cérémonies qui ont lieu pour la tenue des Conciles.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

I. Organisation et travaux des Conciles. — II. Leur objet. — III. Leurs canons. — IV. Leur clôture.

I. DES TRAVAUX QUI SE FONT EN DEHORS DU CONCILE PROPREMENT DIT.

1 Sessions. — Comme tout ce dont on doit traiter dans un Concile général ne peut se finir en un jour, on a coutume de partager les affaires en différents temps, et de distinguer les diverses assemblées en *actions* ou *sessions*.

Dans ces actions ou sessions, on propose les questions et on prononce les décrets. Avant de porter aucun jugement des écrits que l'on soumet à l'acceptation ou au rejet, on les compare avec les définitions faites par les Conciles généraux. Ainsi le cinquième Concile général fit faire la comparaison de la lettre d'Ibas avec la définition de la foi du Concile de Calcédoine et avec les écrits des Pères, il voulut que l'on considérât aussi ce que les hérétiques Théodore et Nestorius avaient dit de conforme à cette lettre.

2. Congrégations. — Mais le jugement définitif ne se rend qu'après avoir tenu des *congrégations*, c'est-à-dire des assemblées particulières d'évêques. Les Pères du Concile délibèrent d'abord entre eux, dans cette *congrégation*, sur ce qui fait la matière de la question. Ensuite on fait le rapport de ce qui a été agité dans une nouvelle *congrégation* plus générale, où l'on convoque ceux mêmes des évêques qui n'ont point assisté à la première. De cette façon, aucun d'eux n'ignore ce dont il s'agit. On discute de nouveau la question, et on la décide avant que de la porter à la *session* générale. Cela a été introduit afin qu'il y eût plus d'ordre dans les *sessions* publiques. Cette précaution, néanmoins, ne s'est prise que dans les derniers Conciles. On ne trouve rien de semblable dans les anciens, où chaque affaire se discutait dans les sessions publiques. Chaque session commence par la lecture des actes de la session précédente. Cet usage a été pratiqué même dans les premiers Conciles, comme on le voit par ces mots de la XIIe session du VIe Concile : « Jean, patrice et quêteur, était à la porte, chargé de quelques papiers; mais, avant qu'on le fît entrer, on fit lire, *à l'ordinaire*, les actes de la session précédente. » On verra dans l'*Histoire du Concile de Trente*, par le cardinal Pallavicini, les travaux auxquels se livrent les *congrégations* préparatoires aux sessions : nous ne pourrions pas citer un meilleur exemple.

3. Officiers. — Il y a dans les Conciles quatre sortes d'officiers : les *consultores*, qui aident les légats de leur avis et les assistent en toute chose;

les *notarii*, officiers que l'on choisit après la publication de l'acte d'indiction, et qui sont chargés de rédiger par écrit tout ce qui se dit, se propose ou se fait dans le Concile; les *promotores*, qui veillent sur l'observance de la discipline prescrite dans le Concile, et en poursuivent les transgresseurs; enfin les *scrutatores*, qui recueillent les suffrages des Pères, les mettent par écrit et les portent au bureau des consulteurs pour être comptés.

4. Princes. — Nous avons dit que les rois ou les princes assistaient souvent aux Conciles et nous en avons cité des exemples. Mais, en même temps, nous avons bien fait voir qu'ils n'y assistaient et qu'ils ne devaient y assister que comme témoins, comme protecteurs, pour maintenir le bon ordre, si l'on veut, mais non comme y ayant voix délibérative ou même seulement consultative. Nous pouvons encore citer à l'appui de ceci l'autorité de saint Athanase, qui marque en plusieurs de ses écrits que les Conciles, pour être légitimes, devraient être absolument libres; et qu'on ne regardait pas comme de vrais Conciles toutes les assemblées d'évêques où les princes exerçaient leur autorité, où ils plaçaient de leurs officiers pour y être présents, pour y exercer quelque juridiction, et pour y introduire ou en exclure qui bon leur semblait; que c'étaient les diacres qui introduisaient dans les Conciles ceux qui avaient droit d'y être présents; qu'on portait un très-grand respect aux évêques, puisque les empereurs mêmes, en leur écrivant, les traitaient de Pères, et que saint Athanase, rapportant que l'eunuque qui avait été envoyé par l'empereur Constance au pape Libère, voyant qu'il ne pouvait le fléchir, s'emporta en sa présence, ajoute qu'*il oubliait en cela ce qu'il devait à la présence d'un évêque.*

5. Reliques et Églises. — Mais, indépendamment de cette présence des rois dans les Conciles qui servait à y imprimer une sorte de respect, ou qui contribuait à y maintenir le bon ordre, on employait un autre moyen, bien plus propre encore à réprimer ceux qui auraient pu exciter quelques troubles dans ces saintes assemblées. Nous voulons parler de l'usage où l'on était d'y exposer les corps des saints. Ainsi Letaldus, moine de Micy, auteur de l'*Histoire du Concile de Charroux*, tenu vers 989, raconte qu'on y porta les reliques de saint Junien. En 1020, au Concile d'Aire, on porta les reliques de saint Pierre le Vif, de saint Bercher et de saint Germain d'Auxerre. En 1025, au Concile d'Anse, on exposa celles de saint Hugues, moine d'Autun. Elles furent encore portées à un autre Concile, comme le témoigne l'auteur de sa Vie.

Les lieux que l'on choisissait de préférence pour la tenue des Conciles étaient les églises, comme nous l'apprend saint Hilaire, et comme nous le voyons par l'usage constant. On peut bien citer quelques Conciles qui ont été tenus dans le palais des princes, ainsi que fit Constantin; mais ces exemples sont rares et ne sont que des exceptions.

II. DE L'OBJET DES SAINTS CONCILES.

Les Conciles, on le sait, ont pour objet principal de s'occuper de la *foi*, de la *morale* et de la *discipline*.

Toujours on a distingué ces trois points, et on les a traités séparément; quelquefois même dans un Concile on ne s'est occupé que d'un seul, comme par exemple dans les ve et vi^e^ Conciles généraux, où l'on se contenta de condamner des hérétiques, ce qui nécessita comme complément le Concile *Quinisextum*, pour décréter des canons qu'on n'avait pas faits dans les premiers. Les Pères du Concile de Nicée, dans la lettre aux Égyptiens, distinguent et comprennent tout ce qui s'était fait par ces mots : δογματίζειν καὶ κανονίζειν, c'est-à-dire dresser des articles de foi et faire des canons.

1° La foi est contenue dans les dogmes qui la proposent, dans les symboles ou formules qui distinguent les fidèles des païens, des juifs et des hérétiques. On ne peut rien statuer de nouveau par rapport à la foi, qui est un don de Dieu auquel les hommes ne peuvent rien ajouter ni ôter. L'Église déclare seulement ce qui est de foi ou non; elle fixe un point contesté, sur lequel on est divisé : elle déclare que nous devons le croire comme article de foi. Mais elle fait des lois par rapport à la discipline. Aussi les dogmes, renfermant la foi, autant immuables que l'Écriture, sont révérés comme elle; les canons, renfermant la discipline, sont sujets à quelques changements comme toutes les lois.

2° Cela ne peut être autrement. L'Église, qui se conduit et se gouverne par ses canons, a rendu des décisions sur une infinité de questions que l'accomplissement d'événements qu'on ne pouvait prévoir a fait naître successivement touchant la discipline. Les règlements de discipline devinrent plus nécessaires dans l'Église après l'irruption des barbares qui altéra les mœurs; aussi voit-on que presque tous les Conciles décrétaient des canons pour cet objet, tandis que, dans les premiers siècles de l'Église, on s'assemblait rarement dans cette intention, parce que la vie des chrétiens était sainte, et qu'on n'avait pas besoin de fréquentes réformes.

3° Quant à la morale, on remarquera que dès que les chrétiens eurent la faculté de s'assembler, on fit des décrets, ou pour confirmer les règles connues et incontestablement reçues et autorisées dans l'Église, ou pour décider de nouvelles difficultés qui naissaient au sujet de la conduite des fidèles. Dans la suite, fallait-il donner aux règles déjà reçues une nouvelle autorité, examiner celles qui étaient peu connues, ou, s'il n'y en avait point encore, faire quelques règlements, à l'occasion de quelque incident ou de quelque circonstance nouvelle, on assemblait un Concile, et on y décidait les cas de conscience : les évêques assemblés consultaient la lumière du Saint-Esprit dans l'Écriture et dans les Conciles précédents, et s'appliquaient à

trouver des moyens et des remèdes efficaces pour guérir les maladies des âmes et les plaies de l'Église. Aussi les Conciles ont-ils été une ressource assurée contre la corruption des siècles et le dérèglement des mœurs.

Quelquefois encore on agite dans les Conciles les causes ecclésiastiques qui y sont terminées par un jugement de l'Église assemblée. Souvent celui qui avait été excommunié par son évêque ou par un premier Concile obtenait que sa cause fût examinée dans un second, qui pourrait l'absoudre ou confirmer sa condamnation. Un canon du Concile de Sardique permet d'appeler encore des Conciles provinciaux aux papes.

Nous devons à présent parler en particulier des *canons*.

III. DES CANONS.

Les canons, considérés en eux-mêmes, ne sont autre chose, comme nous venons de le voir, que les lois de l'Église, qui a Jésus-Christ pour chef et pour son époux. Considérés par rapport à leur matière et à leur but, ou ils décident quelque controverse touchant la foi, ou ils ont voulu résoudre des difficultés sur la morale, et apprendre par cette résolution comment il faut régler sa conduite. Dans ces deux différents points de vue, on sent quel est le prix des saints canons. Ceux qui appartiennent à la foi et ceux qui renferment les premiers principes de la morale subsistent et subsisteront toujours; ce qu'ils contiennent étant invariable. A l'égard des canons de pure discipline, quoiqu'ils soient sujets au changement, il y en a encore beaucoup qui sont en usage, ou en tout, ou en partie; et, d'ailleurs, il n'y en a point qui n'aient quelque liaison avec la foi et avec la morale. On voit par le Concile de Carthage de l'an 419 que c'était une pratique de recueillir les canons des Conciles particuliers et de s'en former une règle de conduite. On doit aussi beaucoup respecter ceux qui ont été faits pour contraindre, par les peines spirituelles, à régler la foi et les mœurs sur la parole de Dieu et les décisions de l'Église.

C'est dans les saints canons que les ecclésiastiques s'instruisent de leurs obligations, et qu'ils apprennent comment ils doivent administrer les choses saintes et travailler utilement à la sanctification des peuples.

La connaissance des canons est recommandée dans plusieurs Conciles, et entre autres dans le IVe de Tolède, le Ier de Mâcon, dans ceux de Constance et de Bâle, dans le IVe de Milan sous saint Charles Borromée, qui dit que par la connaissance des canons il faut entendre celle des anciens Conciles, des écrits des saints Pères, et celle de l'histoire ecclésiastique. C'est en les étudiant que l'on acquiert cette science que le Sage appelle la science des saints, puisque c'est le Saint-Esprit qui les a inspirés, que ce sont les Conciles ou les saints papes qui les ont publiés. C'est dans les canons que l'on trouve les véritables et solides principes de la théologie morale; c'est en se conformant à leur esprit qu'on évite de tomber dans le relâchement, et de

suivre des opinions contraires à la simplicité de l'Évangile et à la doctrine des Pères.

IV. — DE LA CLÔTURE DES CONCILES.

Lorsque les affaires pour lesquelles les Conciles ont été assemblés sont entièrement décidées, on les termine : 1° par la souscription des décrets, et 2° par des acclamations ou cris de joie, et par des actions de grâce. Ces acclamations, qui étaient autrefois des transports naturels ou des mouvements du Saint-Esprit, furent de formule, c'est-à-dire rédigées d'avance, au Concile de Trente. Les propositions et les réponses furent composées avant la fin de la dernière session par le cardinal de Lorraine. On peut voir à cet égard l'histoire de ce Concile, par le cardinal Pallavicini.

1. SOUSCRIPTIONS DES DÉCRETS. — Le président, après avoir déclaré le Concile terminé, et après avoir donné aux Pères la bénédiction apostolique, leur défend, sous peine d'excommunication, de se retirer avant qu'ils n'en aient souscrit les décrets : c'est la peine prononcée par le canon : *Si quis autem*, dist. 18, tiré du second Concile d'Arles. Il y a différentes formules de souscriptions. Les plus usitées sont : *Subscripsi, Collaudavi, Annui, Confirmavi, Consolidavi, Cum gaudio consensi, Acquievi, Confortavi, Corroboravi, Conclusi, Consentiens subscripsi, Concessi, Propria manu confirmo, Signo crucis confirmo, Libenter annuo, Gratum habui, Concedo, Pro viribus assensum præbeo.*

Il serait trop long de développer ici les différences qu'on remarque dans l'ordre des souscriptions : contentons-nous de rapporter ce qui se fit au second Concile de Nicée.

Les légats du pape invitèrent d'abord l'empereur et l'impératrice à signer. Il est inutile de remarquer que ce n'est que par pure déférence, et non à cause d'un droit que ceci eut lieu. Le patriarche présenta aux personnes royales le livre qui contenait la définition du Concile, les priant d'y mettre leur souscription. L'impératrice Irène le prit la première, et, après avoir souscrit, le donna à l'empereur Constantin, son fils, qui en fit autant. Les deux légats du pape Adrien, savoir, Pierre, archiprêtre de l'Église romaine, et Pierre, prêtre et abbé du monastère de Saint-Sabas de Rome, sont nommés les premiers ; ensuite Taraise, patriarche de Constantinople ; puis Jean, légat et vicaire des patriarches d'Antioche et de Jérusalem, et Thomas, légat et vicaire du patriarche d'Alexandrie. On voit ensuite les noms des évêques de Césarée en Cappadoce, d'Éphèse, de Constentina en Chypre, de Cysique, de Sardes, etc. On compte jusqu'à trois cent soixante-dix-sept évêques qui assistèrent à ce Concile, tous des pays qui obéissaient à l'empereur de Constantinople : de Grèce, de Thrace, de Natolie, des îles de l'Archipel, de Sicile et d'Italie. Il y avait deux commis-

saires de l'empereur assis devant l'ambon ou jubé de l'église, savoir : Pétronax, ex-consul, patrice et comte de l'*Obsequium*, et Jean, huissier impérial et trésorier militaire. Il y avait aussi plusieurs moines, abbés et plusieurs qui ne sont point nommés.

Nous venons de citer, pour faire connaître l'ordre des souscriptions, l'exemple du Concile de Nicée; tout le monde peut consulter l'ordre qui a été suivi pour le Concile de Trente.

2. ACCLAMATIONS. — Il est d'usage à la clôture des Conciles d'adresser des acclamations à Dieu, à la sainte Vierge, aux saints, au pape, aux princes, aux peuples, etc. En voici un modèle, imité des anciennes formules et prononcé par le cardinal Donnet à la clôture du concile provincial de la Rochelle en 1853.

Acclamations donc à l'auguste Trinité, principe de toutes choses, source de tous biens!

Acclamations au cœur immaculé de la Reine des cieux, auquel nous venons de nous consacrer; acclamations à Marie, la mère des miséricordes, que nous regarderons toujours, après son adorable Fils, comme notre espérance, notre amour, notre vie!

Acclamations à l'Église romaine, la reine et la maîtresse de toutes les Églises du monde!

Acclamations à Pie IX, dont la grande âme porte avec tant de vigueur et de calme le poids aujourd'hui si pesant de toutes les Églises! Puissent les peuples, pénétrés d'un esprit nouveau, conduits à la science par la foi, à la liberté par l'ordre, ouvrir les yeux et se reconnaître pour frères, et, fatigués de leurs longues discordes, se reposer aux pieds, ou, mieux encore, sur le cœur de ce Père qui n'étend la main que pour bénir et n'ouvre la bouche que pour pardonner!

Acclamations à vous tous, vénérables Pères du Concile, bien-aimés prêtres de Jésus-Christ accourus à notre voix; acclamations à tous vos diocèses, si heureux et si fiers de vous avoir pour pasteurs et pour guides!

Acclamations particulières à l'ange de cette Église; que ce prélat bien-aimé reçoive ici, en présence de son peuple, l'expression de notre admiration pour sa science et pour ses vertus!

Acclamations à la France, toujours belle, toujours forte, parce qu'elle sera jalouse de se montrer toujours chrétienne! La sécurité rendue au pays, la délivrance de Rome, la liberté de l'enseignement et des Conciles seront comptées parmi les plus solides gloires du prince auguste qui la gouverne. Ne tremblons pas sur notre avenir : Dieu protége les peuples généreux. Il ne les fait passer par le chemin de l'épreuve que pour les couronner de gloire.

Acclamations à l'union dans une même foi et une même charité de tous

les habitants de la Rochelle ; puisse une ère de prospérité maritime, agricole et commerciale s'ouvrir pour toujours à leur intelligente activité !

Acclamations à nos guerriers, à nos administrateurs, à nos magistrats, à nos marins, à nos chefs de commerce, à tous les infatigables travailleurs des cités et des campagnes, à vous tous, qui que vous soyez, chrétiens nos frères, de la terre ferme comme des colonies, acclamations à vous tous !

Fiat, fiat ! Amen ! Amen !

SIXIÈME CONFÉRENCE

DE LA NÉCESSITÉ MORALE ET DE L'IMPORTANCE DES CONCILES.

En citant à la quatrième conférence ci-dessus, d'après Bellarmin, les causes qui nécessitent la convocation des Conciles, nous avons déjà fait comprendre par là même combien ces saintes assemblées peuvent être utiles, et quel bien l'Église peut en retirer. Cependant nous croyons devoir revenir sur ce sujet, et le traiter avec un peu plus d'étendue : il y a à cet égard d'utiles renseignements à recueillir.

I. — CARACTÈRES DE CETTE NÉCESSITÉ.

Sans doute les Conciles généraux ou particuliers ne sont pas absolument nécessaires, d'une nécessité physique ni métaphysique, parce que, par sa puissance absolue, Dieu peut conserver son Église sans ces sortes de moyens ; mais ils sont nécessaires, d'une nécessité morale, c'est-à-dire que, si l'on fait attention à l'ordre que Dieu a établi pour le meilleur gouvernement de son Église, on doit reconnaître la nécessité des Conciles généraux ou particuliers en diverses circonstances. C'est ce que conclut Bellarmin, après avoir cité les six causes qui nécessitent la tenue des Conciles, et que nous avons rapportées plus haut. Quoique les Conciles généraux, dit-il, ne soient pas d'une absolue nécessité, on ne peut néanmoins révoquer en doute que, dans le cours ordinaire, et attendu l'état présent de la religion sur la terre, tel qu'il a été établi de Dieu, il ne soit, en quelque sorte nécessaire (*quodam modo*) d'assembler des Conciles généraux, et absolument nécessaire d'en assembler de particuliers pour le meilleur gouvernement de l'Église : car, poursuit l'habile controversiste, s'il est nécessaire qu'il y ait des scandales (Matth., XVIII, 7) et des hérésies, *oportet et hæreses esse*, comme parle l'Apôtre (I Cor., XI, 19), il ne l'est pas moins qu'il y ait dans l'Église un jugement ou tribunal certain qui puisse ôter ces scandales et condamner ces hérésies, sans quoi l'Église périrait

dans peu. (Bellarm., *de Concil. eccles.*, l. I, c. IX, X et XI, cité par D. Richard, *ubi supra*, c. IV.)

Si l'on est étonné d'entendre Bellarmin soutenir la nécessité d'un pareil tribunal dans l'Église, malgré qu'il assure avec fondement que le pape est le juge infaillible des controverses auquel tous les chrétiens sont obligés d'obéir, Bellarmin lui-même montrera qu'il n'est point en contradiction avec son sentiment, et il répondra que le pape peut bien ne pas se fier à son propre jugement, ni attendre une révélation divine, quand il s'agit de juger en matière de foi, mais apporter toute la diligence qu'exige l'importance de l'affaire, et employer les moyens ordinaires pour la juger. Or le moyen ordinaire et par conséquent nécessaire pour juger ici, c'est un Concile général ou particulier : 1° à cause de ces paroles de Jésus-Christ : *Ubi fuerint duo vel tres congregati in nomine meo, illic sum in medio eorum* (Matth., XVIII, 20) ; 2° parce que les apôtres s'assemblèrent en Concile pour décider la question soulevée à Antioche au sujet des observances légales, quoique leur chef eût pu la décider en particulier ; 3° à raison de la coutume de tous les temps, ou de tous les lieux, selon laquelle l'Église a toujours assemblé des Conciles pour l'expédition des choses douteuses, jusque-là que les pontifes romains n'ont jamais condamné une nouvelle hérésie sans un nouveau Concile ; 4° eu égard à l'autorité des Pères et des Conciles qui les décident : *Necesse habuimus, convenientibus in unum pluribus sacerdotibus, cogere et celebrare Concilium*, dit saint Cyprien. (*Epist. I* au pape saint Étienne.) On peut voir, entre autres Conciles, celui de Nice, celui de Calcédoine, le quatrième et le onzième de Tolède, qui prouvent la nécesité des Conciles, pour empêcher le dépérissement de la foi et des mœurs. (*V.* à la table, art. *Concile*, de l'ouvrage intitulé : *Analyse* ou *Idée générale des Conciles œcuméniques et particuliers*, 2 vol. in-8, 1706, où l'on indique un bien plus grand nombre de Conciles touchant l'objet qui nous occupe ici.)

On objectera peut-être qu'il y a plusieurs hérésies qui ont été condamnées sans Concile général, et quelques-unes sans aucun Concile même particulier. Nous en conviendrons facilement, répondrons-nous avec D. Richard (*Traité des Conciles*, c. IV) : car, sans parler des anciennes hérésies, telles que celles de Ménandre, d'Ébion, de Cérinthe, des nicolaïtes, des valentiniens, des marcionites, des tatianites, on sait que les disciples de Vigilance, les origénistes, les pélagiens, etc., ont été condamnés sans Concile, au moins général. Mais pourquoi ? Parce que ces erreurs étaient claires et évidemment contraires à la foi de toutes les Églises. C'est pourquoi saint Augustin dit : « qu'il n'était nullement besoin d'assembler un Concile universel pour condamner une hérésie aussi manifeste que celle des pélagiens. » Et la raison qu'il en donne, c'est qu'il y avait très-peu d'hérésies pour la condamnation desquelles il avait été nécessaire d'as-

sembler un Concile, et qu'il y en avait incomparablement davantage qui avaient été condamnées dans les lieux de leur origine, et dont la condamnation s'était répandue de là par toute la terre. (*V.* Tricalet, *Bibl. port. des Pères*, t. V, p. 474.)

« Cependant, ajoute saint Augustin, la vanité des pélagiens veut avoir la satisfaction de donner la peine aux évêques d'Orient et d'Occident de s'assembler pour l'amour d'eux; et parce que, le Seigneur s'opposant à leurs desseins, ils ne peuvent pas pervertir le monde catholique, ils tâchent au moins de le troubler. Mais la vigilance et la diligence des pasteurs doivent terrasser ces loups partout où ils paraîtront après ce jugement compétent et suffisant qui a été porté contre eux, afin que par ce moyen ils se corrigent et se changent, ou qu'ils ne soient plus en état de corrompre les autres. » Puis, s'adressant aux pélagiens eux-mêmes, le saint docteur leur dit : « Votre cause vient d'être finie devant des évêques qui en sont les juges compétents; il n'y a plus rien à examiner avec vous; mais seulement à vous faire exécuter en paix la sentence qui a été prononcée contre vous. Que si vous ne voulez point y acquiescer, il faut réprimer votre inquiétude turbulente et artificieuse. On a déjà envoyé sur votre affaire le résultat de deux Conciles au siége apostolique; les rescrits en sont venus : la cause est finie; plaise à Dieu que l'erreur finisse un jour! Pourquoi demandez-vous encore un examen de votre cause, puisqu'il a déjà été fait par le Siége apostolique, et dans le jugement des évêques de Palestine, où Pélage, l'auteur de votre hérésie, aurait été condamné, s'il n'avait pas condamné lui-même les dogmes que vous défendez maintenant? Il n'est donc pas nécessaire que les évêques examinent encore votre hérésie : c'est aux puissances chrétiennes à la réprimer maintenant. » Nous avons cru devoir citer ces paroles à cause de ce qu'elles renferment sur la confirmation des Conciles, sur le respect qui est dû à leurs décisions, et parce qu'elles montrent en dernier lieu que les puissances temporelles n'ont à faire contre les hérésies que lorsque l'autorité spirituelle a accompli sa mission. »

En s'exprimant ainsi, le grand évêque d'Hippone fait assez connaître qu'il n'est pas nécessaire d'assembler un Concile pour condamner les hérésies notoires, et qui sont visiblement contraires à la croyance commune des fidèles répandus par toute la terre, telle qu'était l'hérésie des pélagiens, qui niaient le péché originel et la nécessité de la grâce pour le salut. Il suffit alors de condamner l'erreur dans le lieu de sa naissance, puisqu'il est certain que cette condamnation ne sera pas plutôt connue dans les autres Églises, qu'on s'empressera de l'y recevoir et de l'approuver. Il n'en est pas de même lorsque l'erreur est plus cachée, plus subtile, plus difficile à saisir et à pénétrer, ou qu'elle est déjà fort répandue, telle, par exemple, que l'erreur de saint Cyprien sur le baptême des hérétiques. C'est alors que les Conciles généraux deviennent nécessaires; et c'est dans cette circonstance

que saint Augustin excuse saint Cyprien, en disant qu'il n'était obligé de déférer sur ce point qu'à la décision d'un Concile général. (Aug., l. II, *de Baptism.*, c. IV.) Ce fut encore par cette raison qu'il fallut avoir recours aux Conciles généraux pour condamner les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, parce que ces erreurs, quoique notoires et visiblement contraires aux dogmes crus par toute l'Église et proposés par la prédication commune, trouvaient de l'appui dans les évêques de quelques grands siéges. Une autre raison qui rend les Conciles généraux nécessaires, c'est que, pour couper pied à une erreur, il faut quelquefois dresser des canons qui expliquent et qui développent la doctrine de l'Église; ce qui se fait beaucoup mieux et avec plus de succès dans un Concile général que dans des Conciles particuliers. (D. Richard, *Ubi supra*, l. I, p. 11 et 12, édit. in-4 de 1772.) Car, « encore que l'Église, dit Bossuet, sache toute vérité dans le fond, elle apprend cependant par les hérésies, comme disait le célèbre Vincent de Lérins, à l'exposer avec plus d'ordre, avec plus de distinction et de clarté. » (*Instruction sur les promesses,* n° 35.)

Les Conciles généraux sont donc nécessaires, soit pour terminer les disputes qui s'élèvent sur les points de doctrine obscurs et difficiles à pénétrer, soit pour expliquer et développer les points mêmes de doctrine qui sont des dogmes publics dans l'Église, mais qui sont attaqués par des ennemis puissants et nombreux, soit enfin pour procurer à l'Église une réforme générale dans les chefs et dans les membres.

II. — PREUVES TIRÉES DES AVANTAGES DES CONCILES.

On ne saurait en effet révoquer en doute que les saints Conciles ne procurent à l'Église des avantages sans nombre. Ils lui servent, dit le docte auteur du *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques*, ils lui servent à régler ses dogmes, sa morale, sa discipline, son culte, ses cérémonies. Ils la conservent dans son unité et son intégrité contre les efforts de ses ennemis étrangers ou domestiques : ils en préviennent ou en guérissent tous les maux. Il suffit de jeter les yeux sur les différents Conciles qui se sont tenus jusqu'à présent dans l'Église, et l'on verra que les uns ont pour but de décider et d'exposer les dogmes de la foi orthodoxe, sans la protection de laquelle on ne peut être sauvé, et de condamner les erreurs qui lui sont opposées. Les autres se sont proposés de faire rentrer les hérétiques dans le sein de la mère commune des chrétiens, ou les schismatiques dans le centre de l'unité dont ils s'étaient séparés. Ceux-ci se sont appliqués à former les mœurs des chrétiens sur les maximes de l'Évangile, et ont donné des règles certaines de la plus pure morale. Ceux-là ont dressé des canons pour établir ou perfectionner, maintenir ou rétablir la discipline de l'Église, et toutes les branches de sa police : tous, animés du même esprit, de cet esprit de vérité, d'ordre, de zèle pour le salut des âmes, pour la gloire de

Dieu et l'ornement de sa maison, se sont accordés, dans tous les lieux et dans tous les temps, pour corriger les abus, arracher les scandales et les vices, planter les vertus, étendre et affermir l'empire de Jésus-Christ et de sa vérité sur les ruines de l'empire du démon et de ses erreurs. C'est donc avec raison qu'on a toujours regardé les Conciles comme les nerfs du corps de l'Église, le fondement, la base et l'appui de sa foi, son salut, la terreur de ses ennemis. C'est ainsi que s'exprimaient les Pères du Concile de Cologne, de l'an 1549; et c'est ce qui faisait dire à Gerson qu'il n'y a point eu jusqu'à présent, et qu'il n'y aura point, dans la suite, de contagion plus pernicieuse dans l'Église que l'omission des Conciles généraux et provinciaux : *Nulla fuit hactenus nec erit in posterum, perniciosior pestis in Ecclesia, quam omissio generalium Conciliorum et provincialium.* (*De Potest. Eccl.*, consid. 8, cité dans l'*Anal. des Conc.* de D. Richard, *Traité des Conc.*, c. IV.)

III. — DÉCLARATIONS DES PAPES.

Plusieurs grands papes ont reconnu et proclamé la nécessité de la tenue des Conciles généraux et particuliers. Nous citerons Innocent Ier, dans sa lettre au clergé de Constantinople, au sujet de l'affaire de saint Jean Chrysostôme : « Quel remède peut-on apporter à un si grand mal? demande ce souverain pontife. Il n'y en a point d'autre que d'assembler un Concile. Il n'y a point d'autre moyen d'apaiser l'orage et la tempête. Jusqu'à ce que nous puissions obtenir la convocation d'un Concile, nous ne saurions mieux faire que d'attendre de la volonté de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ le remède des maux qui nous pressent. Nous verrons cesser tous les désordres qui ont été excités par la jalousie du démon, et qui servent d'épreuve aux fidèles. Il n'y a rien que nous ne devions espérer de la bonté de notre Dieu, si nous demeurons fermes dans la foi. Nous songeons continuellement aux moyens d'assembler un Concile général, où tous les troubles puissent être apaisés selon la volonté de Dieu. Attendons donc pour un peu de temps, et, étant comme couvert du bouclier de la patience, assurons-nous que Dieu aura la bonté de remettre toutes les choses en très-bon état. » (Sozomène, *Hist. de l'Égl.*, l. VIII, c. XXVI, trad. de Cousin, in-4, 1676.) Le pape Grégoire X, dans sa lettre de convocation du quatorzième Concile général, tenu à Lyon l'an 1274, ne s'exprime pas moins nettement sur la nécessité d'assembler un Concile œcuménique pour rémédier au schisme et à la corruption qui s'était glissée dans les mœurs des clercs et des laïcs de son temps. On peut consulter les lettres XII XXV et LIV de saint Léon, la lettre de Clément VII à François Ier, roi de France, et Paul III, dans la bulle de convocation du Concile de Trente, où il dit expressément : « Nous trouvant appelé à conduire et à gouverner la barque de Pierre au milieu de cette grande tempête d'hérésies, de dissen-

sions, de guerres, et ne pouvant, dans ces violentes agitations, nous confier assez en nos propres forces, d'abord nous avons jeté dans le sein du Seigneur toutes nos pensées, afin qu'il nous nourrît lui-même et qu'il armât notre âme de vigueur et de force, notre esprit de prudence et de sagesse. Puis, rappelant à notre mémoire que nos prédécesseurs, doués d'une sagesse et d'une sainteté si admirables, ont plus d'une fois, dans les pressants périls de la chrétienté, employé comme le meilleur et le plus convenable de tous les remèdes les Conciles œcuméniques et les assemblées générales des évêques, nous aussi, nous avons conçu le dessein de convoquer un Concile général... » (*V.* le *saint Concile de Trente*, etc., trad. de M. l'abbé Dessance, t. I, p. 3, 1842, in-8.) Enfin l'esprit des Pères et des canons de l'Église est que l'on tienne fréquemment des Conciles qui ont toujours été regardés comme l'âme de la discipline et le moyen efficace qu'on puisse employer pour la conserver dans sa vigueur, ou pour la rétablir, lorsqu'elle vient à se relâcher. On ne finirait pas, si l'on voulait rapporter tous les canons des Conciles qui ordonnent, sous les peines les plus sévères, la tenue fréquente de ces saintes assemblées : il nous suffira de rappeler ici que le Concile de Calcédoine, suivi par une infinité d'autres, renouvelle dans son dix-neuvième canon le décret du premier Concile général de Nicée, qui ordonne de célébrer les Conciles provinciaux deux fois l'année. (D. Richard, *ubi supra*, c. IV.)

IV. — PREUVES DE FAIT.

Si les Conciles n'étaient pas extrêmement utiles, ou même nécessaires en plusieurs circonstances, pourquoi Dieu les aurait-il établis? Pourquoi les apôtres se seraient-ils assemblés par le souffle de l'Esprit saint et de l'inspiration divine? Pourquoi l'Église, dans tous les temps, en aurait-elle fait tenir dans toutes les parties du monde, avec tant de frais? Pourquoi les Pères en auraient-ils soutenu la nécessité et recommandé la pratique en des termes si forts et si énergiques? Pourquoi l'Église, en sacrant les évêques, leur fait-elle prêter serment de se trouver aux Conciles auxquels ils seront légitimement convoqués, à moins qu'ils n'en soient canoniquement empêchés? *Vocatus ad synodum, veniam; nisi impeditus fuero canonica impeditione.* (*Pontific. Rom.*) Pourquoi les Conciles excommunieraient-ils les évêques qui s'en absentent sans qu'ils aient quelque empêchement canonique qui les en dispense? Pourquoi enfin les pasteurs les plus sages et les docteurs les plus éclairés attribueraient-ils à l'omission des Conciles, comme à l'une de leurs sources principales, tous les maux qui affligent l'Église? Toutes ces différentes questions montrent assez, ce nous semble, la nécessité des Conciles.

Rappelons-nous ce que nous avons rapporté au chapitre troisième de cette première partie, touchant la vénération qui est due aux Conciles, et ces

fêtes que l'Église grecque tout entière célébrait tous les ans, en l'honneur des sept premiers Conciles œcuméniques; vénération bien fondée, dit D. Richard (*Traité des Conc.*, c. IV), puisque, après les divines Écritures, nous n'avons rien de plus respectable que les Conciles généraux. Non, la sainteté, la grandeur, la majesté, la sagesse, la force et l'autorité plus qu'humaine de notre Église catholique ne brille nulle part, avec tant de pompe et d'éclat, que dans ces grandes et augustes assemblées où l'on voit les premiers pasteurs, animés d'un même esprit, se communiquer leurs lumières, et travailler de concert, pour le bien de leurs troupeaux, par les plus sages règlements sur la foi, les mœurs, la discipline, les cérémonies, les sacrements, les devoirs de la vie chrétienne, et tout ce qui peut contribuer à leur salut.

V. — TÉMOIGNAGE DES SAINTS PÈRES.

C'est ce que témoignent tous les saints Pères, nous l'avons déjà remarqué; mais il importe de recueillir un plus grand nombre encore de ces témoignages précieux, et c'en est ici le lieu. Rien n'est magnifique comme les expressions dont se servent les docteurs de l'Église en parlant des Conciles. Saint Basile dit des trois cents évêques assemblés à Nicée, « qu'ils ont été inspirés par le Saint-Esprit (Basil., *Epist.* CXIV, p. 207); qu'il se fait gloire d'être héritier de leur doctrine (Id., *Epist.* LII, p. 145); que la foi qu'ils ont enseignée était depuis longtemps celle de l'Église de Césarée (Id., *Epist.* CXL, p. 233); qu'elle est aussi reçue non-seulement dans toutes les Églises d'Occident, mais aussi dans un grand nombre de celles d'Orient. » (Id., *Epist.* CCLXV, p. 411.) Il préfère la formule de Nicée à toutes celles qu'on a inventées depuis (Id., *Epist.* LIX, p. 248), et il la qualifie *le grand et invincible symbole.* (Id., *Epist.* LXXXI, p. 174.) Saint Grégoire de Nysse raconte (S. Greg. Nysse., *Contre Eunom.*, l. I, p. 50) que « le préfet Modeste, voulant persuader à saint Basile d'ôter de ce *symbole* le mot de *consubstantiel*, pour contenter l'empereur Valens, ce saint lui répondit que, *loin d'en ôter ou d'y ajouter quelque chose, il n'oserait pas même y changer l'ordre des paroles.* » En parlant de ce même Concile de Nicée, saint Grégoire de Nazianze s'exprime d'une manière qui fait voir avec combien de respect il en recevait les décisions. Il l'appelle une *assemblée où le Saint-Esprit avait réuni l'élite de son Église* (*Orat.* XXI, p. 381), protestant qu'il demeurerait inviolablement attaché à la profession de foi qui y fut dressée (*Ib.*, LII, p. 745-46); en se réservant néanmoins d'y ajouter quelque chose touchant la divinité du Saint-Esprit, dont la question n'avait pas encore été agitée lorsque ce Concile fut assemblé. (*V.* D. Cellier, *Hist. des aut. sac. et eccl.*; S. Grégoire de Naz., et Tricalet, t. II, p. 464.) Saint Ambroise dit, en parlant du respect que nous devons avoir pour les traditions et les décrets de l'Église : « Observons les préceptes de

nos pères, et ne violons point, par une entreprise téméraire et audacieuse, les marques héréditaires qu'ils nous ont laissées de la foi. » (*De Fide*, l. III, c. xv, n° 128, p. 519, t. II.) Il relève encore ailleurs l'autorité du Concile de Nicée, protestant que ni l'épée ni la mort ne l'en sépareront jamais. (*Epist.* xxi, p. 862.)

L'Apôtre des nations écrivant aux Thessaliens leur recommande de *demeurer fermes et de conserver les traditions qu'ils avaient apprises, soit de vive voix, soit par lettres.* (II Thess., iii, 15.). D'où saint Jean Chrysostôme conclut « que les apôtres n'ont pas toujours enseigné par leurs lettres, mais qu'ils ont aussi enseigné plusieurs choses de vive voix, et que les uns et les autres méritent la même croyance. » (Chrysost., *in II Thessal., Homil. IV,* p. 532, l. XI.) C'est pourquoi, ajoute l'illustre docteur, « nous croyons que la tradition de l'Église est digne de foi. C'est une tradition : n'en demandons pas davantage. » (Id., *ibid.*) Parlant du Concile de Nicée, il soutient (*Homil. III in eos qui Pascha jejunant*, p. 619, l. I) qu'il est également ridicule de l'accuser d'ignorance ou de timidité en ce qu'il a réglé touchant la pâque, et il nous le représente comme ayant été composé de saints et de confesseurs qui portaient sur leurs corps les marques des souffrances de Jésus-Christ. Il ajoute ensuite « que la foi ou le symbole qui y fut dressé a fermé la bouche aux hérétiques; » et il l'appelle une *muraille inébranlable opposée à leurs embûches.* (*V. Bibl. port. des Pères*, l. IV, p. 278-79.) La vénération de saint Cyrille pour le Concile de Nicée était telle, qu'il voulait qu'on en suivît en tout le symbole sans en altérer une syllabe, comme ayant été dicté par le Saint-Esprit. (*Epist. ad Joan. Antioch.*, p. 1112, t. III, *Concil.*) Il dit encore que « Jésus-Christ a présidé à ce saint Concile » (*Idem, in Sanct. Symb.*, p. 175, t. I, part. ii), qu'il appelle ailleurs le *synode des saints.* (*In Prolog. in canon. Pascha*, apud Bucher, p. 481.) Saint Léon le Grand n'avait pas moins de respect pour ces saintes assemblées. (On peut en voir de nombreux témoignages dans Tricalet, *Bibl. port. des Pères*, t. VI, p. 277-78.) Quant à saint Grégoire, pape, on connaît sa vénération pour les Conciles. Elle était si grande, surtout pour les quatre premiers Conciles généraux, qu'il disait anathème à quiconque ne les recevait pas (*In Ezech.*, l. VI, *Ep. II*, p. 792-93); nous avons rapporté qu'il les révérait comme les quatre Évangiles (*Ibidem*, l. I, *Ep. XXV*, p. 515) : il recevait aussi le cinquième, rejetant toutes les personnes que ces Conciles avaient rejetées, et recevant toutes celles qu'ils avaient reçues. Ce saint pontife trouve dans la tenue des Conciles particuliers de grands avantages, les évêques y empêchant qu'il ne naisse des semences de division entre eux et les peuples dont ils sont chargés. (Id., l. IX, *Ep. CV*, p. 1010.) Saint Jean Damascène déclare qu'il reçoit les six Conciles généraux, avec tout ce qu'ils ont défini, tant par rapport aux dogmes qu'aux personnes qu'ils ont reçues ou anathématisées. (Damasc.,

Orat. I, de Recta sentent., p. 394-95.) Il soutient que c'est aux Conciles et non aux princes à décider sur les matières de religion, puisque ce n'est pas aux princes, mais aux apôtres, que Jésus-Christ a donné le pouvoir *de lier et de délier*... (Id., *Orat. I, de Imagin.*, p. 329.)

Tous ces docteurs, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer, reconnaissent donc la nécessité et l'utilité des Conciles : nous pensons avoir suffisamment démontré ce point. Et maintenant, que nous avons dit quelques mots en général sur les Conciles, que nous avons dit ce que sont ces saintes assemblées, que nous avons montré leur origine et leur institution, leur autorité et leur puissance, que nous avons dit à qui appartient le droit de les convoquer, quel est le mode de cette convocation, à qui il appartient de les présider; que nous avons énuméré les causes qui donnent lieu à leur convocation, fixé l'objet et le but de ces saintes assemblées; parlé de leurs travaux, retracé les cérémonies qui ont lieu dans ces réunions; traité de leur clôture et de leur confirmation, et en dernier lieu de leur nécessité et de leur importance; maintenant, disons-nous, que cette première tâche est remplie, nous passerons à d'autres considérations.

SEPTIÈME CONFÉRENCE

NÉCESSITÉ DES CONCILES RELATIVEMENT AU DOGME.

I. — DISTINCTION ENTRE LA FOI ET LES MŒURS.

On a toujours distingué dans les Conciles la foi et les mœurs. Il y a de la différence entre la doctrine et les règlements de morale : cette division se fait sentir, et par la manière dont les décisions sont énoncées, et par l'acceptation et la pratique. Le symbole du Concile de Nicée renferme la définition de foi. Les canons renferment les mœurs et la discipline; d'où vient que dans la lettre synodique écrite aux Églises d'Égypte, et rapportée par Socrate et Théodoret (dans leurs *Histoires de l'Église*), les Pères comprennent tout ce qui s'était fait dans ce Concile, dans ces deux mots : δογματίζειν et κανονίζειν. Dans le premier de Constantinople, qui est le second Concile œcuménique, la même distinction se trouve, le symbole et les canons. Le troisième œcuménique, assemblé à Éphèse, n'a rien de général pour toute l'Église que ce qui concerne la foi ou ce qui y a été arrêté contre les hérétiques nestoriens et célestins. Le quatrième œcuménique, tenu à Chalcédoine, distingue manifestement la définition de la foi et les canons de la discipline.

Non-seulement dans les quatre premiers Conciles œcuméniques, mais

encore dans le dernier tenu à Trente, les définitions de la foi et les règlements de la discipline et des mœurs y sont très-séparés. Ce qui regarde les mœurs s'appelle *decretum de reformatione*. Ce qui concerne la foi est encore divisé en deux ordres. Le premier contient le décret de la foi, c'est-à-dire ce qu'il faut croire; le second renferme les canons qui marquent ce qu'il ne faut pas croire et qu'il faut rejeter sous peine d'anathème : ce qui, dans les anciens Conciles, s'appelait *anathematizati*.

Il faut donc distinguer plusieurs sortes de questions qui sont agitées dans les Conciles par rapport au dogme. Il s'agit quelquefois de prouver les principaux articles de la foi, comme la divinité du Fils de Dieu : elle fut établie dans celui de Nicée; quelquefois il s'agit de quelque autre point de doctrine qui regarde aussi la foi, mais qui n'est qu'une conséquence des premiers principes de la foi, comme l'article des deux volontés en Jésus-Christ qui est une conséquence de la doctrine que Jésus-Christ est Dieu et homme : cela fut décidé dans le sixième Concile, tenu contre les monothélites; quelquefois on y traite des questions moins importantes, mais qui ne sont point de foi, parce qu'elles ne sont point contenues clairement dans l'Écriture ni dans la tradition, et qu'on ne peut point les en tirer par une conséquence nécessaire : telles sont plusieurs questions théologiques. On donne pour exemple celle-ci : *Si les anges sont spirituels, ou s'ils ont été créés en même temps que le monde*, sur lesquelles le quatrième Concile de Latran a marqué son sentiment. (Cap. *Firmiter*.) Enfin on y condamne des personnes et des livres, comme enseignant ou contenant tels et tels dogmes. Voilà les différentes matières qui sont traitées dans les Conciles par rapport à la doctrine.

II. — CONFORMITÉ DES DÉCISIONS DU CONCILE AVEC LES ARTICLES DU SYMBOLE.

On peut avoir une idée des articles de foi qui ont été définis dans les Conciles en examinant la conformité qu'ils ont avec ceux du symbole; et on ne peut s'empêcher d'admirer que les décisions ont été faites presque dans le même ordre que nous les lisons dans notre profession de foi. Il y en a qui le divisent en deux parties : la première propose un Dieu en trois personnes, Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme; la seconde, la hiérarchie ecclésiastique, la grâce de Jésus-Christ, les sacrements, l'état futur de l'autre vie. Or nous trouvons ce qui regarde la première partie touchant la Trinité et l'Incarnation défini dans les sept premiers Conciles généraux, et le reste dans le quatrième Concile de Constantinople et dans les autres, en y comprenant celui de Trente. Le symbole est par rapport à la doctrine de la foi ce que sont les principes dans les sciences naturelles; comme les conclusions en sont des explications, aussi les canons des Conciles sur la foi sont des explications plus étendues du symbole. Ainsi dans la relation

que l'on fit à Théodose, de la part du Concile d'Ephèse, touchant la déposition de Nestorius, il est dit que la même foi qui nous est venue par tradition des saints apôtres a été ensuite exposée par trois cent dix-huit évêques de Nicée : *Fides initio quidem a sanctis apostolis tradita, posteà vero a trecentis decem et octo Patribus in metropoli nicæna exposita.* (Labb., *Conc.*, t. III, *col.* 766.) En effet on trouve d'abord la décision préliminaire à toutes les autres, c'est-à-dire dans l'infaillibilité de l'Église, sans l'autorité de laquelle saint Augustin déclare qu'il ne croirait pas à l'Évangile, affirmée dans le Concile de Jérusalem par ces mots solennels : *Visum est Spiritui sancto et nobis.* (Act., xv, 28.)

Il n'y a qu'à parcourir tous les autres Conciles, on y verra les objets de notre foi décidés successivement, les plus nécessaires d'abord, ensuite les moins principaux.

Que proposent les premiers articles du Symbole des apôtres? *Un Dieu en trois personnes, Jésus-Christ vrai Dieu;* et c'est ce qui est établi dans ces paroles du Symbole de Nicée : « Je crois en un seul Dieu... et en « un seul Seigneur Jésus-Christ Fils unique de Dieu et né du Père, Dieu « de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu, qui n'a pas été fait « mais engendré, qui n'a qu'une même substance que le Père. »

La divinité du Saint-Esprit, le conducteur de l'Église, fondée par Jésus-Christ, est décidée dans le Symbole de Constantinople : « Je crois au « Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et qui donne la vie, qui procède du « Père, et qu'on doit adorer et glorifier conjointement avec le Père et « le Fils. »

Le Concile d'Éphèse, qui est le troisième général, a déterminé contre Nestorius ce qu'on doit entendre quand on dit que Jésus-Christ subsiste par le suppôt divin dans les douze anathémathismes de saint Cyrille, qui sont : « 1° que le Dieu Emmanuel est vrai Dieu, et que la sainte Vierge « est mère de Dieu; 2° que le Verbe de Dieu est uni à la chair selon « l'hypostase; 3° que l'union de la divinité en Jésus-Christ est une union « naturelle, non selon la dignité ou l'autorité seulement; 4° que ce qui est « dit dans l'Écriture de Jésus-Christ ne peut pas s'attribuer aux deux « autres personnes; 5° que Jésus-Christ est vrai Dieu, et non-seulement « porte-Dieu; 6° que le Verbe est un seul et un même Dieu et homme; « 7° que Jésus-Christ n'est pas autre que ce Verbe; 8° qu'il faut adorer le « Verbe fait homme par une seule et unique adoration, et ne pas adorer « le Verbe et l'humanité par deux adorations distinctes et séparées; 9° que « le Christ n'est pas glorifié par le Saint-Esprit comme par une vertu qui « lui est étrangère; 10° que Jésus-Christ n'a pas offert le sacrifice pour lui, « n'ayant commis aucun péché, mais pour nous seuls; 11° que la chair de « Jésus-Christ est vivifiante et propre au Verbe; 12° que le Verbe a souf- « fert selon la chair, et qu'il s'est donné la vie en tant que Dieu. »

Il y avait à examiner de quelle manière les deux natures divine et humaine étaient en Jésus-Christ; si elles étaient distinctes ou confuses; si des deux il n'en résultait qu'une, comme de deux liqueurs il s'en fait une troisième, ou si elles étaient toutes les deux distinguées dans la seule personne du Verbe; c'est pourquoi ce Concile de Chalcédoine anathématise ceux qui professent deux natures avant l'union, et n'en font qu'une après l'union : « Nous reconnaissons Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, com-« posé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père selon « la divinité, et consubstantiel à nous selon l'humanité, égal à nous en « tout sans péché. »

Cette décision a fait naître une question de fait sur les écrits d'Ibas, de Théodoret et de Théodore, qui paraissent favoriser Nestorius et Eutychès. On l'a déterminée dans le deuxième Concile de Constantinople, qui est le cinquième général.

Il restait à savoir s'il y a une seule opération en Jésus-Christ comme il n'y a qu'un suppôt, ou s'il y a deux opérations, deux entendements, deux volontés, comme il y a deux natures. Le troisième Concile de Constantinople décida en faveur des deux opérations.

Enfin le septième Concile général, qui est le deuxième de Nicée, résolut la question sur le culte que l'on doit aux images de Jésus-Christ, et définit que, selon la tradition de l'Église catholique, la figure de la croix, les saintes images de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge et des saints anges, sont dignes de nous être proposées pour être honorées non d'un culte de latrie, mais relatif, et qu'il faut avoir beaucoup de vénération pour les traditions de l'Église. (Labb., *Conc.*, t. VII, col. 555.)

Jésus-Christ est venu sur la terre comme roi, comme rédempteur et comme juge. Selon la première de ces qualités, il a établi une république qui est son Église, dont le gouvernement spirituel est tout à fait indépendant de la puissance séculière. Comme rédempteur, il répare par sa grâce et par ses sacrements les malheurs qu'Adam nous a attirés par son péché. Il prépare comme juge une récompense éternelle aux bons, et un supplice éternel aux méchants. Or ces vérités ont été établies dans les Conciles à mesure qu'il s'est élevé des hérésies qui ont osé les combattre, de même que les vérités essentielles avaient été déterminées dans les premiers Conciles à l'occasion des hérétiques qui les avaient attaquées. Par la décision du quatrième Concile de Constantinople, qui déclare Photius intrus pour avoir été établi patriarche par un empereur, et qui regarde Ignace, élu canoniquement, et par conséquent chassé injustement, comme un vrai patriarche, on voit que la hiérarchie ecclésiastique est spirituelle et non séculière, et que son gouvernement, qui vient de Notre-Seigneur Jésus-Christ son divin fondateur, n'émane point de la puissance royale. « Nous « anathématisons Photius, dit le synode, à cause qu'il s'est injustement

« emparé de l'Église de Constantinople par ses artifices. » Ce malheureux, ne voulant point acquiescer à la décision de l'Église, rentra dans ce siége après la mort d'Ignace, et commença le schisme que les Grecs ont adopté et qui les a séparés des Latins. (Salmon, *Traité de l'étude des Conciles*, 1re part., c. II, art. 1.)

Voilà seulement quelques exemples de ce que l'étude des Conciles peut fournir pour la connaissance des dogmes catholiques. Il y en aurait un grand nombre d'autres, mais ce que nous venons de rapporter suffit pour vous mettre sur la voie, et vous pouvez voir par vous-mêmes tout ce que les Conciles ont décidé, réglé, confirmé ou protégé quant à ce qui regarde le dogme... Encore un mot à ce sujet.

Le saint Concile de Trente a défini un grand nombre de vérités qui avaient été légèrement touchées dans les précédents : tous les décrets qu'il a faits sur la grâce sont pris des trois Conciles de Carthage, de deux d'Afrique, d'un Concile de France et de celui de Milève. Il n'y a plus rien à désirer après les définitions qu'il a faites sur la justification et sur les sacrements. Plusieurs Conciles particuliers avaient décidé par avance quelques-uns de ces points. « Les décisions de foi faites dans les Conciles particuliers sont aussi très-respectables. Combien d'erreurs ont été condamnées dans les Conciles particuliers? Les béguards, avant d'être condamnés dans le Concile général de Vienne en France, l'avaient été dans celui de Vienne en Autriche, et ailleurs. L'erreur de Pierre d'Osman, qui enseignait qu'il ne fallait point se confesser à un prêtre, que la confession n'est pas de droit divin, fut condamnée dans celui d'Alcala, dit *Complutum*, en 1470, avant de l'être par ceux de Latran et de Trente...» (Salmon, *Traité*, etc., 1re part., c. I, p. 15.) Saint Grégoire VII, dans le premier Concile de Rome, c. IV, établit l'autorité des Conciles particuliers : « Il y a, « dit-il, beaucoup de choses qu'on ne trouve pas décidées dans les Conciles « généraux, ni par les décrets des papes. »

Il nous reste une remarque à faire, c'est que, à l'égard des articles de foi révélés, contenus dans l'Écriture sainte et reçus dans l'Église par la tradition des apôtres, il est certain que la définition d'un Concile général assemblé pour ce sujet, soit qu'elle soit en forme de symbole ou dressée d'une autre manière, étant ensuite acceptée et approuvée par l'Église universelle, est infailliblement véritable, parce qu'il ne se peut pas faire que toute l'Église cesse d'enseigner la doctrine qu'elle a reçue par tradition de Jésus-Christ et des apôtres, et qu'elle en établisse une contraire. Il en doit être de même à l'égard des points qui sont des conséquences nécessaires de la doctrine de l'Écriture et de la tradition, qui sont définis expressément dans les Conciles, et dont la définition est reçue dans l'Église; car s'ils se trouvaient faux, l'Église serait tombée dans l'erreur sur une doctrine qui est de tradition dans son principe, en rejetant ce qui en es

une conséquence nécessaire, ou en admettant une fausse, le principe de la foi serait ébranlé et renversé. Enfin il est indubitable que les définitions contenues dans les symboles ou dans leurs expositions sont de foi quant à la chose définie, et non pas toujours quant aux raisons de la définition, parmi lesquelles il y en peut avoir qui ne soient pas de foi : il en est de même des questions incidentes sur lesquelles on n'a point délibéré dans le Concile, et qui n'y ont point été examinées. (Salmon, *ubi supra, loc. cit.*) Quant à ce qui regarde les actes et les discours des évêques qui sont rapportés, il est évident que ce n'est point l'ouvrage du Concile, mais seulement une mention historique de ce qui s'y est dit et passé.

HUITIÈME CONFÉRENCE

BIENFAITS DES CONCILES RELATIVEMENT A LA MORALE.

I. — COUP D'ŒIL HISTORIQUE.

Les Conciles ont puissamment contribué au progrès de la civilisation dans le monde, en consacrant par leurs décisions les principes de l'Évangile; par eux cette sublime législation morale est devenue la base et le modèle des législations civiles. C'est elle qui a révélé à l'homme ces rapports intimes et nécessaires qui l'unissent à Dieu et à la société, cette immuable théorie des droits et des devoirs dont l'antiquité n'avait connu qu'une bien faible partie. On ne rencontre plus dans nos codes modernes aucune de ces lois absurdes ou barbares, aucune de ces grandes violations morales qui, dans les lois anciennes, se trouvaient souvent mêlées à d'autres dispositions inspirées par la sagesse et par le génie. Sans nous reporter aux siècles passés, quelle différence immense entre les législations des peuples chrétiens et celles des nations qui n'ont pas encore reçu ou qui ont rejeté la lumière de l'Évangile! Quoi de plus bizarre ou de plus cruel que les coutumes de ces peuplades à demi sauvages de l'Amérique! Quelle servilité, quel despotisme, quelle immoralité dans ces législations de l'Asie qui régissent partout des peuples depuis longtemps civilisés! Ainsi, tandis que l'indissolubilité du mariage, l'union d'un seul homme avec une seule femme, l'égalité devant la loi, sont devenues en Europe des principes élémentaires de législation; le divorce, la polygamie, l'esclavage souillent encore les codes des nations idolâtres ou infidèles. Il faut donc reconnaître qu'il y a dans la religion chrétienne un esprit de raison et de sainteté qui passe des mœurs dans les lois à l'insu même des législateurs.

Au moyen âge, ce sont les évêques assemblés en Conciles qui règlent tout pour le bonheur et le perfectionnement moral des peuples; ce sont les canons des Conciles qui servent de législation. Peu de pages dans l'histoire intéressent plus que celles qui nous ont conservé les détails de cette éducation de nos farouches ancêtres. Ce ne fut point l'ouvrage d'un jour ni d'un siècle. Les évêques apparaissent dès-lors comme les pères et les vrais instituteurs. Déjà revêtus d'une magistrature publique sous l'administration romaine, ils devaient bien plus encore la considération dont les peuples les environnaient à leurs lumières et à leurs vertus. Ils avaient sauvé les villes des fureurs d'Attila. Paris n'avait point oublié le nom de Germain; Troyes celui de Loup; Châlons-sur-Marne celui d'Alpin; Orléans celui d'Anianus. Dans cette reconstruction des sociétés, les évêques représentaient seuls la force intelligente; eux seuls parlaient au peuple de choses morales en même temps qu'ils défendaient ses intérêts de chaque jour. Protéger les faibles et les vaincus, nourrir les pauvres, affranchir les esclaves, racheter les captifs, recevoir les étrangers, maintenir l'inviolabilité des asiles, n'était pas moins dans leurs attributions qu'annoncer l'Évangile et corriger les pécheurs. Pour suffire à tant de travaux ils avaient besoin de coopérateurs nombreux et dévoués; aussi le soin de l'épiscopat fut-il de s'entourer d'un digne sacerdoce. Plus de cinquante Conciles, au sixième siècle, furent tenus dans la Gaule pour l'établissement ou le maintien de la discipline. Nulles matières n'y sont plus souvent traitées que le célibat des prêtres, l'organisation de la hiérarchie, la liberté des élections, les peines contre les usurpateurs du bien des pauvres, les secours dus aux malades et aux indigents.

De plus, les décrets des Conciles embrassaient les principaux actes de la vie; les mariages étaient réglés par eux et la pénitence canonique tendait à se substituer aux lois pénales des barbares. On ne saurait croire tout ce que les Conciles, les évêques et les prêtres firent pour conserver les droits et les intérêts des faibles et des pauvres contre les vices et les vexations des grands. A peine Clovis a-t-il embrassé la foi chrétienne, que saint Remi lui écrit : « Choisis des conseillers dont la sagesse honore ton règne; respecte les évêques et écoute leurs conseils. Soulage les peuples, console es affligés, protége les veuves, nourris les orphelins, rends exactement la ustice, ne reçois rien des pauvres ni des étrangers. Que ton palais soit ouvert à tous, et que personne n'en sorte la tristesse dans le cœur; emploie au rachat des captifs les biens de ton domaine paternel. » Est-il possible de prescrire des règles plus sages à un roi? Clotaire voulut exiger que les Églises de son royaume payassent au fisc le tiers de leurs revenus; mais Injuriosus, évêque de Tours, lui tint ce langage : « Si tu prétends enlever les biens de Dieu, Dieu t'enlèvera bientôt ton royaume; car il est inique que toi, qui devrais nourrir les pauvres de tes greniers, tu remplisses tes

greniers du bien des pauvres. » Tous les Conciles renferment des règlements concernant les mœurs et le bien des peuples. Le dix-septième canon du sixième Concile d'Arles, tenu l'an 813, ordonne que chaque évêque fera, une fois l'année, la visite de son diocèse, et prendra *la protection des pauvres opprimés,* en employant même l'autorité de la puissance temporelle pour réprimer ceux qu'il n'aurait pu fléchir par ses prières et ses remontrances.

Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochements; ils suffisent pour bien comprendre les progrès que les peuples ont fait dans l'ordre moral et dans la civilisation.

II. — EXEMPLES.

Cette étude ne procure pas seulement ces avantages, mais elle sert encore à rectifier bien des erreurs propagées et accréditées par les incrédules et par l'école philosophique contre l'Église et contre ses ministres. Ainsi, l'un des reproches que les novateurs adressent le plus au clergé catholique, c'est *d'avoir favorisé la superstition.* Or, rien n'est plus absurde qu'une semblable accusation, et il suffit de parcourir les canons des Conciles pour se convaincre de sa fausseté. En effet, en 511, un Concile d'Orléans excommunie avec les devins ceux qui observent le *sort des saints.* Un Concile, tenu à Ratisbonne dans le huitième siècle, fait un devoir aux évêques de préserver le peuple de Dieu de toutes les superstitions païennes, telles que les enchantements et les sorts, les augures et la divination, les sacrifices des morts et les victimes que l'on immole, à l'imitation des païens, en allumant des feux auprès des églises, des martyrs et des confesseurs. D'autres Conciles ont imposé cette même obligation aux premiers pasteurs des diocèses. Le Concile de Soissons, du 2 mars 744, condamna deux imposteurs, dont l'un, appelé Adalbert, prétendait connaître l'avenir et les plus secrètes pensées, et qui inventait différentes superstitions. Dans le douzième siècle, Odon de Sully, évêque de Paris, abolit la fête des fous dans son diocèse; les peuples continuant à la célébrer, malgré la défense de l'autorité ecclésiastique, le Concile de Bâle, dans sa vingt et unième session, renouvela les censures déjà portées contre cette pratique singulière. Le Concile de Nantes, tenu en 1431, proscrivit plusieurs usages ridicules pour lesquels le peuple montrait beaucoup de vénération. Dans le neuvième siècle, Agobard, archevêque de Lyon, s'éleva avec force contre les épreuves, les duels judiciaires, et contre l'opinion qui attribuait toutes les tempêtes aux sorciers. Nous n'en finirions pas assurément si nous voulions indiquer tous les Conciles, nommer tous les pontifes, tous les Pères de l'Église, tous les écrivains ecclésiastiques, qui, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, n'ont cessé de censurer, de condamner les usages, les pratiques superstitieuses, et se sont

efforcés de prévenir contre leurs dangers les esprits faibles et les ignorants. Si maintenant les incrédules veulent accuser le clergé catholique d'ambition, de cupidité, et lui reprocher son peu de vigilance à veiller sur les intérêts et le bonheur des peuples, les canons des Conciles servent encore à les combattre et à repousser leurs calomnies. Il est également facile de se convaincre que ces saintes assemblées se préoccupaient aussi vivement de procurer le bien des peuples que de ce qui pouvait intéresser la foi et la morale. Le Concile de Rome, tenu en 504, défend d'aliéner les terres de l'Église et de les donner à d'autres personnes qu'aux clercs, aux captifs et aux hôtes, c'est-à-dire aux étrangers indigents. Le Concile d'Orléans, tenu en 503, ordonne de rejeter, comme un réprouvé, quiconque tenterait d'obtenir l'épiscopat à prix d'argent; ces prescriptions se trouvent encore dans les actes de plusieurs autres Conciles. Celui de Tours, tenu en 567, s'éleva avec force contre les mariages incestueux et les usurpations des biens de l'Église; c'était s'attaquer aux grands et aux princes. Un autre Concile, tenu dans cette même ville, en 569, ordonne que chaque cité prendra soin de ses pauvres; que chaque prêtre, à la campagne, chaque citoyen, à la ville, aient soin de l'un d'eux, de manière à ce que l'on ne voie pas de vagabonds; il veut qu'on traite de meurtriers des pauvres les usurpateurs de biens ecclésiastiques, et prescrit que, si après trois monitions, ils persistent, non-seulement ils soient excommuniés, mais ils soient encore anathématisés. Le Concile de la Palme, tenu en 505, annule une ordonnance par laquelle le préfet de Rome avait défendu d'élire ou de consacrer l'évêque de Rome sans le consentement de l'empereur. Divers Conciles, notamment ceux de Constantinople, en 518, en 536, en 553, de Rome, en 590, de Brague, en 563, de Brévian, pays de Galles, en Angleterre, en 519, de Sardaigne, en 521, condamnent diverses hérésies et schismes, leurs auteurs et fauteurs; ceux de Tarragone, en 516, et de Mâcon, en 585, prescrivent l'observation du dimanche et défendent les œuvres serviles pendant ce jour; dans tous les Conciles de cette époque on remarque la vigilance extrême de l'Église sur les mœurs; ils veillent principalement sur l'honneur des ministres des autels, et ils entrent sur ce point dans les détails les plus circonstanciés. Nous pourrions faire voir que d'autres assertions fausses des ennemis de la religion peuvent être détruites avec les canons des Conciles. Mais ce que nous venons de rapporter fait assez comprendre que leur étude est également nécessaire pour l'apologétique chrétienne.

NEUVIÈME CONFÉRENCE

BIENFAITS DES CONCILES RELATIVEMENT A LA LÉGISLATION ET A LA DISCIPLINE.

I. — LÉGISLATION.

« A quelque époque que nous étudiions l'histoire des Conciles, dit Mgr le cardinal Donnet, nous les voyons presque toujours porter leur sollicitude sur les intérêts matériels des peuples, tant la charité est vivante au sein de l'Église et inséparable de ses plus hautes préoccupations!

« Dès le commencement de la monarchie française, alors qu'il fallait civiliser nos rudes aïeux, je vois des Conciles substituer à un code barbare une législation puisée aux sources pures de la religion de miséricorde et d'amour; et les peuples, qui n'auraient pas reçu la loi de la main d'un homme, courbent la tête sous l'autorité religieuse qui l'impose.

« Plus tard, je vois quarante assemblées d'évêques, sur l'invitation de Charlemagne, dresser de sages prescriptions, qui, revêtues de la sanction du prince, formèrent les célèbres ordonnances connues sous le nom de *Capitulaires*. Sous les rois qui succédèrent à ce puissant monarque, les Conciles continuèrent de rendre au monde les services dont eux seuls étaient capables; car en eux se réunissaient la science, la vertu et le pouvoir. Là on réformait les abus, on défendait le faible contre le fort, on créait la société, et comme l'a dit Gibbon, on faisait la France.

« Et comment pourrais-je vous passer sous silence, Conciles de la vieille Aquitaine, vous qui, donnant l'exemple à toutes les Gaules, et par là au reste de la chrétienté, avez eu la gloire de changer la face de l'Europe par l'établissement de cette *trève de Dieu* qu'adopta ensuite le monde civilisé? Par vous les peuples, jusqu'alors toujours en guerre, purent goûter les douceurs de la paix, non-seulement aux époques sacrées de l'Avent, du Carême et de toutes les grandes solennités religieuses, mais encore trois jours par semaine; par vous fût consacré dans les temples le *droit d'asile*, et à l'entour une enceinte fut réservée, où la vierge timide, la veuve et l'orphelin, le faible poursuivi par le puissant, pouvaient mettre à couvert leur innocence, leur fortune et leur vie. Par vous enfin furent placés sous la sauvegarde de Dieu, et l'homme des champs, qu'il ne fut pas permis d'arracher à ses travaux, et ses instruments de labour, et ses plantations, et jusqu'à ses animaux domestiques, dont le guerrier seul put demander à se servir, mais dont la propriété fut garantie à son légitime possesseur.

« Magnifique institution, dit un écrivain hostile d'ailleurs au catholicisme (Sismondi, *Histoire des Français*), la plus belle œuvre du clergé au moyen âge, celle qui contribua le plus à adoucir les mœurs, à développer les sentiments de commisération entre les hommes, sans nuire à ceux de la bravoure, à faire jouir les peuples d'autant de sécurité et de bonheur qu'en pouvait supporter la société de ce temps.

« Or, serait-il impossible d'imiter ces exemples, même de nos jours d'émancipation universelle? Quand Dieu permet de grands maux, c'est qu'il a de grands desseins : desseins étendus dans un plan général, déroulés dans un profond horizon, hors de la portée de notre vue et de l'atteinte de nos générations rapides.

« Apôtres modernes de la philanthropie, vous qui procédez plus que vous ne pensez de l'Évangile et de l'Église, créez des établissements agricoles, industriels, où règnent la foi et les bonnes mœurs, où l'ouvrier soit traité comme un frère, le serviteur comme un membre de la famille; maîtres généreux, faites toutes ces choses pour l'amélioration du sort de vos semblables; cicatrisez toutes les plaies de l'humanité; et, fussiez-vous des frères séparés, comme le Samaritain de l'Évangile, l'Église vous secondera et vous bénira; elle mettra dans ses Conciles un sceau divin sur votre œuvre, et, comme Jésus-Christ, elle vous placera au-dessus du pharisien qui n'aura fait que se vanter de sa dévotion égoïste et fastueuse.

« Mais, de grâce, avant de taxer aujourd'hui le christianisme d'inertie ou d'impuissance, nous vous en supplions, unissez-vous à nous pour obtenir la liberté, l'expansion complète de l'Église; et vous verrez si la religion ne peut plus rien pour le bonheur et la gloire des sociétés humaines. Hélas! on trouve encore des hommes qui, tout en reconnaissant cette vérité, aiment mieux périr que de se sauver à l'aide de l'intervention divine. Ils n'ignorent pas que, pour combattre les principes subversifs de toute autorité, il n'y a pas d'autre force que la force de l'Église, et ils n'en continuent pas moins à vivre dans l'absence de toutes les habitudes religieuses. On espère qu'on saura s'arrêter sur le penchant de l'abîme; disons plutôt qu'on ferme les yeux pour ne pas voir le terme extrême de chacun des pas qu'on fait en avant.

« Je n'ai pas à scruter le fond des consciences, ni à dire la raison de cette répugnance de la société actuelle à s'unir franchement à la religion. Saint Jean ne l'a-t-il pas signalée sous le nom d'*orgueil de la vie?* N'est-ce pas cet orgueil qui pousse quelques hommes à méconnaître toute puissance qui reçoit son investiture d'autre puissance que de la leur?

« Ces tristes réflexions ne seront pas capables de nous décourager, et nous n'en reprendrons pas moins la grande œuvre des Conciles provinciaux, si profitables à la société dans des jours qui furent mauvais comme les nôtres. Rapprocher les esprits divisés par les discordes politiques, les

apaiser, en leur donnant une juste et loyale satisfaction; concilier l'amour du progrès avec le respect du passé; étendre graduellement l'exercice légitime de la raison et de la liberté, sans compromettre l'ordre et la paix; fortifier et ennoblir le pouvoir, en inspirant à ses dépositaires cet esprit de justice et de bonté qui rend l'obéissance douce et facile; tel est le but commun auquel aspirent les gouvernements de la terre; tel est aussi le but que se proposent les Conciles; tel est celui qu'ils se sont toujours proposé.»

II. — DISCIPLINE.

On s'est assemblé rarement, dit Salmon (*Traité de l'étude des Conciles*, première partie, c. II, art. 3, p. 50), pour la discipline dans les premiers siècles de l'Église : on n'avait pas besoin de fréquentes réformes, parce que la vie des chrétiens était sainte, et la corruption n'avait pas encore pris le dessus. « Les hommes apostoliques, dit saint Hilaire (*in Frag.*), s'occupaient uniquement à publier la foi parfaite, de peur que la religion ne fût infectée et corrompue par les hérésies. » Quoique les persécutions fissent éclater le courage et la constance des fidèles, elles en ébranlaient cependant quelques-uns qui avaient la lâcheté d'y succomber. L'Église éprouvait longtemps ceux qui étaient tombés. Les chrétiens que le déréglement entraînait dans quelqu'un de ces crimes horribles étaient aussi soumis à la pénitence; le temps était plus ou moins long, selon la qualité des péchés; et quoique il y ait eu une grande diversité suivant les différents usages des Églises, comme on le voit par la diversité qui est entre les canons pénitentiaires qui nous restent, les plus anciens sont d'ordinaire les plus sévères.

Mais dans les siècles suivants, l'Église eut à s'occuper davantage de régler la discipline; nous choisirons deux ou trois exemples de ce qu'elle eut à faire sous ce rapport.

D'abord, voyons les prescriptions relatives aux sacrements. Un peu d'attention sur ce qui est ordonné dans le Concile de Celychit, au commencement du neuvième siècle, nous apprendra que le baptême par immersion avait encore lieu dans quelques endroits. Dans le troisième Concile de Tolède, chapitre XII, et dans le quatrième, chapitre LV, il est parlé d'une pénitence perpétuelle à laquelle se consacraient les particuliers à l'extrémité de la vie, et qu'ils continuaient lorsqu'ils avaient recouvré la santé : il est également fait mention de l'état religieux que conservaient toujours, avec la tonsure, ceux qui l'avaient reçu dans un danger de mort. Le Concile de Compostelle, tenu en 1056, ordonne aux évêques et aux prêtres de célébrer tous les jours la sainte messe.

Par rapport aux maux de l'Église, on trouve une foule de faits touchant les ravages des barbares en Espagne, dans les Actes du Concile de Brague, qu'on met environ en 410. On voit par le Concile d'Epaone, en 517, que

les mœurs germaniques des nations dominantes prévalaient dans la Gaule : on y défend, dans le quatrième canon, aux évêques, aux prêtres et aux diacres de chasser et de nourrir des chiens et des oiseaux pour le plaisir. Les précautions que prennent les Pères du Concile du Lyon, en 517, montrent ce qu'ils avaient à souffrir des rois barbares, quoique catholiques : ils disent, au troisième canon, que, si la roi continue de s'abstenir de la communion de quelqu'un de ceux qui auront condamné Étienne à cause de son inceste, ils se retireront dans les monastères. Le Concile de Metz, sous le roi Arnoul, en 888, ou environ, parle au premier canon de l'incursion des Normands et des nécessités publiques, et nous apprend qu'il faut recourir à Dieu dans ces conjonctures fâcheuses.

L'Église était encore dans un état plus déplorable à la fin du neuvième siècl. Il est exactement décrit dans ce que nous a conservé Flodoard touchant le Concile de Rome, où le pape Formose, qui avait été d'abord évêque de Porto, fut réduit à faire serment qu'il demeurerait toujours dans la communion laïque. On lit dans les Actes du Concile de Reims la triste description qu'en fait Arnoul, évêque d'Orléans, rapportée par Gerbert. Ainsi il marque que plusieurs Églises s'étaient séparées de Rome : celle d'Afrique, d'Asie, de Constantinople, et que celle d'Europe s'en retirait : que ses décisions étaient inconnues en Espagne, quoiqu'il avoue qu'il y avait encore d'illustres prélats dans la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Les nombreux Conciles qui ont été tenus en France ont fait en ce temps d'excellents décrets pour remédier à des maux si grands. Il y en a eu de célèbres à Narbonne, à Maguelonne, plusieurs à Trosly, à Tours, à Châlons, trois à Reims, un à Soissons, un à Verdun, deux à Mousson.

Admirons les usages de l'Église dans la canonisation des saints. Le décret de Gélase ou d'Hormisdas, dans un Concile de Rome, défendait de lire les Actes des martyrs publiquement dans l'Église : telle était la précaution de l'Église romaine. On a eu recours au pape Adrien en 794 pour la canonisation de saint Alban, martyr, et ce fut Offa, roi des Merciens, qui l'obtint. On s'opposa aux translations des reliques dans le Concile de Mayence en 813, canon LI, pour ne pas donner lieu aux trafics honteux qu'on en faisait. La canonisation se faisait dans ce temps en élevant le corps : telle fut celle de saint Othmar, abbé, par le consentement de l'évêque de Constance et du Concile. Le premier exemple qu'on ait d'une canonisation solennelle faite par le pape est celle de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, que Jean XV accorda en 993, à la prière de Liutolfe, évêque de ce lieu, dans une nombreuse assemblée. Louis IX, en 1053, mit au nombre des saints Gérard, évêque de Toul, avec le consentement du Concile de Rome. Spelman rapporte une formule de canonisation. Le pouvoir de canoniser les saints, qui appartenait, dans chaque diocèse, à l'évêque et au peuple, dont le suffrage a été admis jusqu'au dixième siècle, a depuis

été de la compétence du Concile et du prince qui donnait son consentement. Cette forme a duré jusqu'à Alexandre III. Nous parlons de la canonisation particulière, car la canonisation générale dépendait du Concile général ou du peuple, qui déclarait à toute l'Église un tel comme saint. (Salmon, *Traité de l'etude des Conciles*, Ire partie, c. II, p. 93-95.)

On trouva même dans les Conciles des lumières sur les matières politiques, civiles, militaires, et sur les dignités temporelles. Mais nous serions entraîné beaucoup trop loin si nous voulions en donner des exemples.

DEUXIÈME PARTIE

SERMONS SUR LES CONCILES

N. B. Ces sermons de premier ordre empruntés à des célébrités contemporaines sont de vrais monuments d'éloquence en cette matière, par leurs thèmes élevés, nouveaux, actuels, par la profondeur des vues, par la noblesse, la vigueur et l'éclat du style. Un prédicateur ne pourra s'inspirer à des sources plus belles et plus fécondes.

SERMON SUR LES CONCILES EN GÉNÉRAL

Par Mgr PAVY, ancien évêque d'Alger.

PLAN

1. Nature des Conciles. — 2. Motifs de ces assemblées. — 3. Leur nombre. 4. Leurs bienfaits.

Autrefois, mais déjà bien anciennement en France, et beaucoup plus anciennement encore en Afrique, les fidèles étaient accoutumés aux Conciles. Ils en connaissaient le but, l'esprit et la forme. S'ils prenaient à chaque convocation de ce genre un vif intérêt, ne croyez pas que ce fût uniquement à raison du pompeux appareil qu'on y déployait et à cause du nombre et du mérite des personnages qu'on y voyait figurer soit au rang des évêques, soit au rang des docteurs accourus à leur suite ; non, cet intérêt, fondé sur la foi, tirait sa principale force des questions qu'on y agitait et des oracles qui fixaient la règle de la croyance et la conduite de la vie. Rien n'égale en effet le pieux enthousiasme des habitants d'Éphèse à l'occasion du Concile où fut vengée la divine maternité de Marie, ni le mouvement prodigieux qu'excitèrent dans le monde entier les Conciles de Nicée, de Lyon, de Trente, en Europe et en Asie, le Concile de Clermont, et, en Afrique, plusieurs Conciles de Carthage.

Aujourd'hui, en dehors du clergé et de quelques lettrés dont la mémoire a gardé ce souvenir, n'est-il pas vrai que presque tout le monde en ignore jusqu'aux notions les plus élémentaires et presque jusqu'au nom?

A qui la faute? au clergé? aux fidèles? non, mais au temps. Depuis la disparition du christianisme en Afrique jusqu'à sa renaissance contemporaine; lorsque le nom du vrai Dieu et de son divin Fils étaient à peu près inconnus, dans le silence presque total de la foi, en présence de tant de ruines religieuses, s'effaçant d'elles-mêmes sous les pas des barbares, quelle voix aurait tenté avec succès de ressusciter pour la foule nos Conciles de Carthage, d'Hippone, de Lambèse, de Suffète, de Milève et de Cirta? Et sur notre terre de France, pourquoi la parole des évêques eût-elle rappelé aux fidèles une institution tombée depuis longtemps en désuétude, abandonnée par les uns comme inutile, reléguée par d'autres dans le passé comme sans relation avec les mœurs modernes, honnie des légistes comme un foyer d'associations illégales, repoussée par les politiques comme créant un second État dans l'État, écartée par le pouvoir comme une source d'inquiétudes et d'embarras; calomnies pures, mais trop accréditées alors? Que si, malgré ces oublis, ces obstacles et ces ombrages, l'Église de France n'a pourtant pas cessé d'élever la voix en faveur des Conciles, ou par ses docteurs, ou par ses réclamations et ses vœux nettement formulés, la prudence ne permettait guère d'associer la multitude à des protestations dont le plus beau caractère est celui de la modération et de la réserve. Mais aujourd'hui que, grâce à l'abandon de préjugés ridicules, à la distinction mieux sentie de l'Église et de l'État, aux dispositions du pouvoir, à la noble initiative de quelques-uns de nos évêques et aux encouragements de Pie IX, grâce plutôt à l'intervention de la Providence, qui a fait luire ce rayon de salut du milieu de nos orages politiques, aujourd'hui que nous avons recouvré la précieuse liberté des Conciles, et que Nous sommes convoqué Nous-même à celui de la province dont notre siége fait partie, Nous vous devons sur cet objet, nouveau pour tous, une instruction courte, mais solide.

I. — NATURE DES CONCILES.

Un Concile est une réunion d'évêques légitimement convoqués pour délibérer en commun sur les intérêts de la religion. En droit strict, les évêques seuls le composent, parce que seuls ils ont été établis de Dieu juges de la doctrine, gardiens de la morale, modérateurs du culte et des observances disciplinaires, mandataires de Jésus-Christ auprès des hommes et représentants-nés de l'Église. Qu'ils admettent à leurs délibérations des abbés, des chanoines et des théologiens, c'est une ancienne règle et une légitime condescendance; ils s'éclairent des lumières de leurs inférieurs, ils peuvent même s'inspirer de leurs vœux; mais c'est de plus haut que vient l'autorité des canons, décrets et avertissements qu'ils arrêtent et proclament seuls. Un Concile est œcuménique ou général quand tous les évêques de la chrétienté y sont convoqués par le souverain pontife; national, quand

tous les évêques d'une ou de plusieurs nations réunies y sont convoqués par le patriarche ou le primat; provincial enfin, quand tous les évêques d'une province ecclésiastique y sont convoqués par le métropolitain. Mais l'Église peut suppléer et a suppléé plus d'une fois aux conditions de convocation et de nombre, en donnant son adhésion solennelle aux actes d'un Concile déjà célébré. L'objet des délibérations est purement spirituel, et se borne aux choses de la foi, des mœurs, du culte et de la discipline. A certaines époques, l'esprit public, d'irrésistibles nécessités, le libre consentement des souverains et des peuples, la constitution mixte des États, ont pu momentanément ouvrir la porte à des intérêts temporels; mais ces rares exceptions, commandées par les circonstances et cessant avec elles, n'ont ni changé ni altéré le caractère essentiellement spirituel des Conciles; le pape seul les confirme, et l'histoire a flétri du nom de conciliabule, et une fois plus durement encore, les assemblées auxquelles le pontife romain avait refusé sa suprême sanction.

Ainsi confirmés, tous sont vénérables; mais les Conciles œcuméniques ont seuls le privilége de l'infaillibilité, seuls ils commandent à toute la chrétienté, parce que seuls ils représentent, unis au pape, l'Église universelle. Les Conciles nationaux et provinciaux ont néanmoins droit à l'obéissance et au respect de la nation ou de la province à laquelle ils adressent leurs règlements et décrets, parce qu'ils ont autorité sur elles, et que l'approbation du pape garantit d'ailleurs la sagesse de leurs décisions. Ces quelques mots suffiront, à n'en pas douter, pour vous faire comprendre la nature des Conciles.

II. — MOTIFS DES CONCILES.

Avons-nous besoin de vous dire le motif qui a présidé à leur institution? Il est on ne peut plus simple, N. T. C. F.; c'est le besoin impérieux qu'ont les évêques de conférer entre eux sur les intérêts de l'Église et sur les intérêts de leurs diocèses.

L'Église est une famille *fondée sur l'épiscopat*, dont le pape est le chef, et *régie par lui*, la famille des âmes. Cette famille a son patrimoine divin, ses croyances, son code, son culte, ses lois, sa vie intérieure et de relation, son esprit propre. Au dedans elle a ses joies, ses afflictions, ses maladies, ses langueurs, ses apparentes défaillances; au dehors elle a ses ennemis, ses dangers, ses attaques, ses progrès, ses revers, ses victoires et ses défaites momentanées. Une, malgré sa prodigieuse extension et sa durée, il faut que tous ses membres soient liés par la même profession de foi. Universelle, malgré l'étroite unité de son symbole, il faut que ses observances soient appropriées à la nature des esprits, au degré d'instruction et de civilisation des peuples, à de certaines exigences des âges et du climat, «*parce que tout doit être fait selon l'ordre.*»

Or, N. T. C. F., c'est principalement par les Conciles que l'Église a pourvu dans le passé, et qu'elle veut encore pourvoir, dans le présent et dans l'avenir, à ces graves et multiples intérêts. Les Conciles ! voilà son institution normale, son institution par excellence et de prédilection. C'est son flambeau, son levier, son bouclier, son écho, son remède le plus actif et le plus universel; ce sont les nerfs de ce corps mystique, ce sont les rames et la voile de cette mystérieuse nacelle que pousse à l'éternité le souffle de l'Esprit saint. Pour parler sans figure, c'est dans les Conciles que se manifestent avec plus d'éclat les croyances et les traditions de chaque Église particulière, c'est là qu'on voit de plus près, qu'on connaît plus à fond les abus, et qu'on dresse des statuts plus en rapport avec les besoins et avec les mœurs. Certainement l'Église dispersée est infaillible comme l'Église assemblée en Concile œcuménique; mais l'Église dispersée ne fera jamais ce que fait l'Église assemblée. L'Église dispersée n'est pas, à proprement parler, un tribunal; elle donne son adhésion, mais elle ne fait pas de décret, elle ne formule pas de sentence; elle flétrit de son indignation et de son mépris; elle ne marque pas un front de l'anathème qui le sépare de tous; elle exprime sa foi et ses vœux, elle n'établit pas, elle ne supprime pas d'un seul acte de sa volonté, elle fait appel à l'autorité, aux individus et au temps, et se contente de vivre de sa vie divine. Le souverain Pontife est placé, avec les plus glorieuses prérogatives au sommet de la hiérarchie; il a l'enseignement et le gouvernement de toute l'Église, et notre plus grand honneur, à nous évêques, est de lui être inviolablement attachés comme à notre père, et soumis comme à notre chef suprême; mais, de quelque rayon d'en haut qu'un homme soit éclairé, quelles que soient l'étendue et la majesté de son sceptre, il ne saurait lui être donné de tout voir, de toucher à tout, de s'occuper de tout, de remédier à tout dans l'immensité des choses et dans l'universalité des lieux. L'évêque, lui, est placé bien près des hommes et des faits; son œil peut d'ordinaire tout discerner, sa houlette peut tout atteindre dans son diocèse; cependant, malgré la grâce de l'Esprit saint, malgré tous les conseils et toutes les précautions dont il s'entoure, vous êtes les premiers à le dire, il peut se tromper encore et être trompé. Son autorité, toute divine qu'elle est, si elle n'est pas contestée en principe par les hommes de foi, n'est que trop souvent livrée dans la pratique à d'injustes appréciations, à des contradictions aveugles. Après tout, chaque évêque étant le chef spirituel de son église, il faut bien qu'après avoir consulté les règles générales, il établisse, supprime, modifie, juge, condamne, en un mot, gouverne selon ses propres vues. De là, dans la discipline, des variétés d'un diocèse à l'autre, dont on se plaint avec quelque apparence de raison peut-être, mais variétés inévitables là où les évêques ne peuvent ni se concerter, ni s'entendre; de là un certain affaiblissement du pouvoir épiscopal; de là ces ridicules, mais trop fréquentes accusations

de despotisme et d'arbitraire qui ont prise sur les âmes faibles, ignorantes ou passionnées; mais de là aussi, concluent les docteurs, la nécessité des Conciles. Nécessité, il est vrai, qui n'est point de l'ordre le plus absolu, l'Église possédant en elle-même une force indépendante, et la papauté ayant suffi à la conduire pendant les tempêtes des trois derniers siècles, à la sauver du jansénisme, de la philosophie et des révolutions qui ont bouleversé l'Europe jusque dans ses fondements; mais nécessité morale, c'est-à-dire, utilité et importance extrêmes des Conciles.

Si nous ne craignions d'abaisser la majesté d'un sujet tout divin, nous vous dirions : Un Concile est, au fond, l'application à l'épiscopat du principe éminemment philosophique de l'association. Pourquoi notre siècle, siècle de la personnalité s'il en fut jamais, se porte-t-il avec tant d'entraînement aux associations de tout genre : associations financières, associations commerciales, associations politiques, associations scientifiques, associations littéraires, associations de bonnes œuvres? pourquoi? parce qu'on active et qu'on féconde, en les réunissant, des éléments impuissants et stériles tant qu'ils demeurent isolés; parce qu'on centuple, en les liant et en les multipliant les unes par les autres, les forces, les facultés, les ressources et les influences. L'étincelle, en se communiquant, devient un foyer; les torrents, en mêlant leurs eaux, se changent en fleuve; les voix, en s'accordant, enfantent des concerts; les soldats, en marchant sous le même drapeau, forment une armée; et, pour parler avec la majestueuse simplicité des Écritures : « *Trois liens noués ensemble sont une chaîne difficile à rompre.* (Eccl., IV, 12.) » Or, que prétendons-nous faire autre chose qu'une association épiscopale, de foi, de piété, de dévouement, de zèle et de charité, en tenant nos Conciles; association d'autant plus pure que son but est entièrement céleste, d'autant plus touchante qu'elle se fait entre des frères, d'autant plus puissante qu'en quelques jours elle dresse des statuts destinés à vivre des siècles.

Mais, sans repousser un raisonnement qui nous paraît saisissant, l'Église agit en ce point, comme en tous les autres, par des motifs d'un ordre plus élevé, c'est la promesse formelle de Jésus-Christ. N'a-t-il pas dit : « *Là où deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux?* (Matth., XVIII, 20.) » Eh bien! voilà le véritable germe des Conciles, voilà ce qui en fait la puissance et la dignité. Celui qui nous a envoyés prêcher, enseigner, baptiser et gouverner les âmes, celui-là veut présider lui-même nos Conciles. Assurément des évêques, en se voyant, en conférant ensemble *dans l'unité d'un même cœur et d'une même âme*, (Act., IV, 32,) s'enrichiront naturellement de leurs lumières réciproques et se prêteront un mutuel appui; mais ils seront bien autrement éclairés de la lumière du Saint-Esprit, qui *enseigne toute vérité*, (Joan., XVI, 13,) et bien autrement fortifiés par la toute-puissance de Celui qui *a vaincu le monde.* (*Ibi-*

dem.) Quand les hommes, réunis au pied des saints autels pour prononcer sur la doctrine et sur les erreurs qui l'attaquent, sur la morale et sur le rigorisme qui l'exagère ou le relâchement qui l'amoindrit, sur le culte et les superstitions qui le dénaturent ou la négligence qui l'avilit, sur la discipline et sur les abus qui l'énervent, quand de tels hommes, après s'être recueillis dans leur foi, dans la tradition de leurs pères et dans la conscience de leur mandat sacré, viennent dire au monde : *Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous* (Act., xv, 28,) de définir cette doctrine ou de frapper cette hérésie, de créer cette institution ou de réprimer ce scandale, avouons-le, c'est sans doute une magnifique chose que le monde chrétien s'incline sous cette parole, et cherche dans sa soumission le salut et la vie ; c'est là pourtant le dessein de Dieu ; c'est aussi l'ordre des faits.

III. — NOMBRE DES CONCILES.

Ouvrez l'histoire ecclésiastique, chaque page est un anneau de cette chaîne des Conciles. Tableau d'une grandeur sans égale, et que nous regrettons de ne pouvoir retracer ici ; mais il suffit à notre but de nous rappeler que la tenue des Conciles, appartenant à la discipline la plus ancienne et la plus universellement pratiquée dans l'Église, nos saintes annales ne nous offrent rien de plus fréquent ni de plus saint. Les Conciles généraux sont rares, il est vrai, et à la rigueur l'on n'en compte pas plus de dix-huit : Huit en Orient, savoir : deux de Nicée, quatre de Constantinople, un d'Éphèse et un de Chalcédoine ; dix en Occident, savoir : deux de Lyon, un de Vienne, quatre de Latran, un de Constance, un de Florence et un de Trente. Faut-il s'en étonner? c'est une œuvre gigantesque que de rassembler en un même lieu, à la même heure, pour discuter pendant des mois, quelquefois des années entières, (le Concile de Trente a duré, à diverses reprises, de l'an 1545 à l'an 1563), des évêques appelés de toutes les nations, de toutes les langues et de toutes les parties de la terre! Et cela ne deviendra-t-il pas une chose plus difficile encore à mesure que le catholicisme étendant au loin ses conquêtes, les siéges épiscopaux iront se multipliant dans l'Afrique, dans l'Asie, dans l'Amérique, dans l'Océanie et dans les mondes qui nous restent à découvrir? Aussi nulle époque régulière ne fut-elle assignée, en principe, à la tenue de ces grandes assises de la chrétienté. Il y a trois cents ans que le dernier Concile général, celui de Trente, a été célébré ; et, malgré nos vœux, malgré que, de nos temps, rien ne semble plus être impossible, nous n'osons pas nourrir l'espérance d'être jamais témoin d'un pareil spectacle, ni d'avoir notre place marquée dans un si auguste sénat.

Mais la tenue des Conciles nationaux, celle des provinciaux surtout, ne soulève aucune difficulté de ce genre. Aussi leur célébration était-elle prévue, et l'on en avait fixé le retour diversement, suivant la diversité des

temps et des besoins. On comprend en effet que, plus on remonte au berceau du christianisme, époque à laquelle tout était à fonder, plus la célébration des Conciles dut être fréquente, et que plus on redescend vers les temps modernes, en passant par dix-huit cents ans de décisions d'institutions et de réglementations, plus elle peut l'être moins. En 325, le Concile du Nicée veut qu'on les tienne deux fois par an. En 587, le second Concile du même nom en fait une obligation annuelle, et en 1215, le onzième Concile de Latran répète cette même obligation. Il paraît qu'au quatorzième siècle on ne les tenait plus que tous les deux ans. Au seizième siècle, le Concile de Trente règle qu'ils se célébreront tous les trois ans.

Ne vous étonnez donc pas, N. T. C. F., d'apprendre que les annales de l'Église ont conservé le nom de près de seize cents Conciles nationaux ou provinciaux, et que ceux de leurs actes qu'on a conservés forment des collections d'une richesse incomparable. Les principales collections sont celles des PP. Labbe et Cossart, du P. Hardouin et de Mansi. Sur ce nombre, la France en revendique cinq cents comme ayant été tenus sur le sol de sa circonscription actuelle; et l'Afrique, dont la vie chrétienne fut de si courte durée, en réclame quarante-deux. Si du moins en Europe, le dernier âge eût imité la discipline des âges anciens! mais soit que les immenses travaux et les sages règlements du Concile de Trente aient paru suffir pour longtemps aux nécessités de l'Église, soit que les troubles excités par le protestantisme d'abord, et ensuite par le jansénisme, aient retenu les évêques, soit qu'en France, par exemple, les assemblées du clergé semblassent en quelque façon tenir lieu de Conciles, soit ombrages et défiances du pouvoir, soit enfin empire de la désuétude, la fin du seizième siècle vit à peu près expirer les Conciles, et l'on en compte à peine quelques-uns dans le dix-septième. L'un des derniers tenus en France est celui de Bordeaux en 1624, et le dernier, celui d'Embrun, en 1727. Vous savez comment se termina celui que l'empereur avait convoqué à Paris en 1811. La généreuse résistance des évêques ayant fait échouer de sinistres projets, un décret impérial vint la châtier en levant le Concile et en emprisonnant trois de ses membres les plus généreux et les plus illustres.

On s'explique facilement comment des césars païens, hérétiques ou despotes, s'opposaient à la tenue de nos assemblées; ils savaient tout le mal qu'ils faisaient à l'Église en entravant la liberté de l'épiscopat. (Licinius.) A propos de cette défense, Eusèbe dit: *Si præcepto paruissent, leges ecclesiasticas convelli oportebat.* Mais des pouvoirs amis de l'Église, ou faisant profession de l'être, peuvent-ils ignorer ce que l'Église et la civilisation doivent aux Conciles, ou, s'ils le savent, vouloir priver l'Église et la civilisation de cette source de bienfaits toujours ouverte pour l'une et pour l'autre?

IV. — BIENFAITS DES CONCILES.

1° L'Église doit aux Conciles généraux, nationaux ou provinciaux, la confirmation et le développement de tout son symbole. Il n'est pas un dogme de foi qui n'ait été exposé, éclairé, vengé dans les Conciles, depuis l'unité de Dieu et la divinité de Jésus-Christ jusqu'aux indulgences et au culte des images. Pas une hérésie qui, aux diverses époques dont nous venons de parler, n'ait été dévoilée et stigmatisée par la sentence des Conciles : arianisme, nestorianisme, eutychéisme, monothélisme, pélagianisme, protestantisme. Ce sont les Conciles qui ont soutenu à sa hauteur primitive la beauté, la pureté de la morale, soit en fondant le célibat ecclésiastique, soit en relevant l'éclat de la virginité, soit en sauvant l'intégrité du mariage, soit en gardant la liberté humaine, soit en faisant de siècle en siècle de salutaires réformes, soit en dictant sur tous les points en apparence les plus minutieux des règlements qui ont survécu à toutes les corruptions du cœur et de la pensée. Quant à la discipline, merveilleux réseau d'observances qui enlace toute la vie chrétienne, et plus étroitement encore la vie sacerdotale, ce sont les Conciles qui l'ont faite; et l'Église d'Afrique a eu cette gloire insigne de léguer en mourant à l'Occident, qui les reçut dans sa libre admiration, des règles écrites dans les Conciles où présidaient l'éloquence de Cyprien et le génie d'Augustin.

2° La civilisation doit aux Conciles un esprit général de modération et d'équité introduit dans les lois, c'est ce qu'avouent spécialement Gibbon et M. Guizot, l'adoucissement gradué des mœurs barbares, la destruction de superstitions ridicules ou sauvages, la paix et la trève de Dieu, l'affranchissement des esclaves, la fondation et la création d'innombrables hospices, l'approbation des grands Ordres religieux, la règle du pouvoir et de la subordination, la protection accordée aux lettres, la conservation de la famille, les formes savantes de la procédure criminelle, le mouvement prodigieux des croisades, la répression de l'usure, le culte du pauvre, et une foule de prescriptions favorables aux plus humbles conditions de la vie, en sorte qu'on a pu le dire avec raison : Les canons des Conciles sont le fondement, la règle et le principe de tout ce qu'il y a de réellement solide et durable dans les sociétés.

Assurément, nous ne refusons pas d'avouer que quelques taches humaines se rencontrent de loin en loin dans les sentences des Conciles nationaux ou provinciaux, auxquels n'appartient pas le don d'infaillibilité; l'Église elle-même en a réprouvé plusieurs. Moins encore voudrions-nous nier que d'autres causes et que la papauté, la papauté surtout, avec la hauteur de son coup d'œil, avec l'inépuisable activité de son zèle et avec sa suprême autorité de doctrine, aient puissamment contribué au bien religieux et social que nous signalons; ce que nous voulons dire, N. T. C. F.,

et ce que nous affirmons, c'est que les Conciles ont rendu d'immenses services à la religion et à la société, que leur reprise spontanée et bientôt universelle marque une ère de régénération pour la religion et pour la société, que la religion soutient, moralise et perfectionne; car il ne faut pas se lasser de répéter le mot profond de Montesquieu : « Chose admirable! la religion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. (*Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. 3.)

INSTRUCTION PASTORALE

SUR

L'IMPORTANCE RELIGIEUSE ET SOCIALE DES CONCILES

Par Mgr PIE, évêque de Poitiers.

PLAN

I. L'histoire des Conciles est celle des nations modernes.
II. Bienfaits sociaux des Conciles.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

I. Quand le Fils de Dieu institua le sacerdoce chrétien pour être *la lumière du monde et le sel de la terre* (Matth., v, 13), il ne le laissa dépourvu d'aucun des moyens d'action qui devaient assurer le succès de son ministère. Non-seulement il mit à sa tête un pontife suprême, chargé de gouverner le troupeau tout entier, et des pasteurs particuliers investis du pouvoir de diriger et d'instruire les diverses portions de l'Église universelle; mais il voulut, quand les circonstances le demanderaient, que ces pasteurs, ces pontifes pussent se réunir pour délibérer ensemble sur les intérêts de toute la chrétienté ou sur les besoins de chaque province chrétienne, et que leurs décrets, rendus au nom de l'Esprit saint, puisassent aux yeux des peuples une force nouvelle dans l'autorité du nombre et la solennité de la décision. Sans doute, assemblée ou dispersée, l'Église est indissolublement unie à son Époux; mais si Jésus-Christ est avec ses apôtres quand ils vont par son ordre porter ses enseignements jusqu'aux extrémités de la terre, il est au milieu d'eux d'une façon plus sensible encore, et par une présence plus intime, quand, réunis en son nom (*Ibid.*, XVIII, 20), ils prennent des délibérations communes. Le pasteur, quand il fait entendre

sa voix, a toujours droit à l'attention des brebis; mais quiconque refuserait d'écouter l'Église, dont le nom seul indique une assemblée permanente, devrait être regardé comme un païen et un publicain. (*Ibid.*, 17.)

Le droit de s'assembler, exercé par l'Église pour la première fois à Jérusalem, a toujours subsisté parmi nous. De là, dans le cours des âges, ces réunions si fameuses et si fréquentes, sous le nom de Conciles; les uns appelés universels, parce que leurs définitions, émanant de l'universalité des pasteurs unis à leur chef, devenaient une règle obligatoire en même temps qu'infaillible pour l'Église tout entière; et les autres particuliers, parce que, composés d'une portion seulement de l'épiscopat, leurs prescriptions n'avaient force de loi que dans des conditions plus restreintes et dans les limites d'une province ou d'un empire.

I. — L'HISTOIRE DES CONCILES EST CELLE DES NATIONS MODERNES.

L'histoire de ces Conciles, N. T. C. F., est celle de notre sainte religion et du triomphe de la vérité sur l'esprit de mensonge. Leur enseignement est la formule de plus en plus précise de nos dogmes, l'exposition de la morale évangélique dans sa plus incorruptible pureté. Là ont été décrétées ces règles de discipline qui font du sacerdoce catholique la première magistrature du monde par le sérieux de ses habitudes et la gravité de ses mœurs, comme par la sublimité des fonctions qu'il exerce et par la supériorité des lois qu'il applique et qu'il interprète. Mais, ajoutons quelque chose : l'histoire des Conciles, c'est l'histoire des nations modernes; par eux elles avaient été organisées, par eux elles furent longtemps défendues et protégées; et la postérité dira ce que devint le monde pendant des siècles où il ne fut plus permis aux pasteurs de l'Église de se réunir pour apporter le concours de la religion aux intérêts de cette société périssable, en même temps que pour travailler aux intérêts éternels; car, sachez-le bien, N. T. C. F., sans doute, le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, (Joan., XVIII, 36), c'est-à-dire il n'a pas pour principe ni pour objet les choses de ce monde; mais tant que l'heure du dernier avénement n'aura pas sonné, le royaume de Jésus-Christ s'accomplira en ce monde, il sera étroitement lié aux événements de ce monde. Les grandes questions qui décident du sort des sociétés ne sauraient donc trouver l'Église indifférente. L'œuvre de l'Église est une œuvre spirituelle sans doute, qui peut à la rigueur procurer le salut individuel de quelques hommes vivant dans l'isolement de l'état sauvage; mais pourtant l'Église est une société, la société des esprits, et cette société des esprits ne pourrait subsister longtemps, si l'on supposait la destruction de l'état social et le règne de la barbarie. C'est pourquoi Jésus-Christ donnant aux apôtres leur mission, ne leur dit pas seulement : Allez et enseignez les hommes, mais, Allez et enseignez les nations. (Matth., XXVIII, 19.) Or, pour enseigner les nations, il faut

qu'il y ait des nations. Aussi l'Évangile, partout où il est annoncé, introduit-il aussitôt l'esprit de société. Et quand les sociétés tombent en dissolution, quand les peuples s'en vont à la suite des rois qu'ils ont bannis, c'est à l'Église de refaire les sociétés et les peuples. Par conséquent l'Épouse de Jésus-Christ ne sortait pas de ses attributions divines, quand elle se préoccupait, dans une juste mesure, des conditions qui pourraient assurer et garantir la stabilité d'un ordre social aux destinées duquel se rattachaient ses propres destinées : l'âme serait justement accusée de coupable imprévoyance, si elle dédaignait de descendre jusqu'au soin du corps dans lequel elle subsistera jusqu'à la rupture des liens de la mortalité. Nous l'avouons donc, N. T. C. F., l'Église, à certains jours donnés, ne fut étrangère ni à l'organisation, ni à la défense de la société. Et ce qu'elle fit dans ce but, elle le fit à sa façon, c'est-à-dire avec cette élévation de vues, cette ampleur de proportions, cette fermeté d'exécution qui forment l'inimitable cachet de ses œuvres.

II. — BIENFAITS SOCIAUX DES CONCILES.

Tandis que le vieux monde périssait, la société chrétienne, dans ses nombreux Conciles, après avoir vengé et développé son Symbole, élaborait tranquillement toutes les questions de son régime propre et intérieur ; et quoique dès lors elle ne refusât à personne le concours de ses lumières et de ses conseils, elle ne s'acharna pas à étayer l'Empire croulant, édifice décrépit qui l'aurait écrasée sous ses ruines. Mais au moment où la barbarie semblait triomphante, quand la civilisation paraissait s'exiler, tout à coup un agent nouveau intervint dans l'œuvre créatrice d'un autre monde. Qu'on étudie les Conciles de cette première période, et l'on reconnaîtra que le travail majestueux qui devait aboutir à l'unité européenne leur appartient. Voyez, au sein de ces assemblées, des hommes tels que Charlemagne, qui écoutent, qui obéissent en tant que chrétiens; qui interrogent, qui opinent en tant que princes : admirable concert d'où résultent des institutions qui n'avaient jamais eu, qui n'auront jamais leur semblable sous le soleil. Quelques siècles plus tard, les Conciles, toujours secondés par la papauté qui les préside ou qui les stimule, déploient une énergie, une activité sans exemple pour protéger et maintenir la société catholique envahie, l'unité européenne menacée au dehors et au dedans. Q'on ne s'y méprenne pas, N. T. C. F., refouler vers sa source le sensualisme ottoman, dont les flots impurs commençaient à déborder sur le sol de la chrétienté, si c'était une œuvre de foi, c'était en même temps une œuvre de conservation. L'impulsion des Conciles fit échapper l'Europe aux rigueurs du sabre, aux ignominies du sérail, en même temps qu'elle rendit l'Évangile victorieux du Coran. Le parti des croisades n'était que le grand parti de l'ordre dirigé par des vues surnaturelles, et enrôlé par l'Église pour la triple défense de

la religion, de la famille et de la société. Ce n'est pas tout : des dangers plus intimes s'étaient révélés. Et c'est ici, N. T. C. F., que nous réclamons votre attention ; car l'histoire n'a pas encore voulu être équitable sur ce point : puisse l'expérience ne pas lui apporter désormais de trop promptes ni de trop vives lumières !

Saint Paul parlait déjà de *ce mystère d'iniquité*, dont *le travail* (*Nam mysterium jam operatur iniquitatis*. II, Thessal., II, 7), souterrain avait commencé pour ainsi dire au pied du Calvaire : machinations ténébreuses qui devaient se poursuivre pendant toute la durée des siècles ; sociétés secrètes toujours subsistantes, quelquefois affaiblies, jamais détruites, et qui, propagées par les diverses ramifications du gnoticisme et du manichéisme, allaient se produire au grand jour, et dire leur dernier mot par la bouche de ces audacieux perturbateurs du moyen âge, qui furent moins des hérétiques que des brigands, et qui prirent à peine le soin de dissimuler leurs pensées antisociales sous le voile du dogmatisme religieux. Qu'on pénètre dans le fond de la doctrine des Bulgares, des Albigeois et de tant d'autres ; on comprendra qu'une *Jacquerie* formidable était imminente. Qu'on entende les Cathares, c'est-à-dire ceux qui s'intitulaient les *Purs*, et que l'on suive la marche de leurs raisonnements. A leurs yeux, les prêtres, s'ils ne sont pas saints, ont perdu le caractère sacré du sacerdoce ; et, comme ils n'ont plus le pouvoir d'administrer les choses saintes, ils n'ont plus droit à posséder les biens ecclésiastiques. Le pillage commencera donc par l'Église. Mais la logique des *Purs* ne leur permet pas de s'arrêter là ; et, de conséquences en conséquences, voici où ils arrivent. Tout chrétien, à quelque condition qu'il appartienne, roi, noble, bourgeois ou artisan, est dépouillé de son baptême par le péché ; il devient infidèle, et, à ce titre, il n'a plus droit ni à son trône, ni à sa magistrature, ni à sa femme, ni à sa maison, ni à ses propriétés, ni au fruit de son travail : toutes choses qui entrent dans le domaine commun. C'est faire acte de religion, c'est obéir à Dieu que de *leur mettre la main dessus*. Le pillage, commencé contre l'Église, se continuera donc contre les grands, puis contre tous ceux qui possèdent : à moins qu'ils ne soient *Purs ;* mais qui pourra demeurer tel aux yeux du brigandage qui s'est fait juge ? — Nous venons, N. T. C. F., de lever un coin du voile qui cache les maux et les dangers de cette époque. Les deux dates les plus terribles contre l'Église et la société, contre la hiérarchie et la propriété, les deux ères qu'ont inaugurées le dix-huitième siècle expirant et le milieu du dix-neuvième, pouvaient être anticipées de six ou sept cents ans. L'Église se mit intrépidement à l'œuvre, et elle les retarda de plusieurs siècles : gardons-nous de nous en plaindre. Oui, la croisade contre les hérésies du Midi, prêchée par les Conciles ; les préservatifs institués par eux contre le travail secret de l'iniquité mystérieuse, ce ne fut rien autre chose que la ligue offensive et défensive de tous ceux qui

voulaient l'ordre, la conservation, contre les ennemis de la foi, de l'autorité, de la famille et de la propriété. Et qui oserait reprocher à ces moyens de défense d'avoir été trop énergiques, quand on pense à l'immensité du péril qu'il fallait conjurer, et à l'étendue des intérêts qu'il était question de sauver? Et qui pourrait songer à soutenir que l'Église est sortie de ses attributions?... Je crois voir un infortuné, tout à l'heure englouti dans les flots, et qui, au moment où il saisit un bras sauveur, discute et conteste la compétence de son bienfaiteur à lui rendre le service auquel il doit le salut et la vie.

Hélas! N. T. C. F., cette ingratitude, à peine supposable, ne fut que trop réelle. La société n'était pas encore délivrée entièrement, et l'on discutait si l'Église, dont l'autorité est toute spirituelle, avait le droit de protéger d'autres intérêts que les intérêts des âmes. Ses bienfaits s'appelèrent des empiétements et des usurpations. Comme son divin Maître, elle eût pu invoquer le droit naturel et répondre : «Hypocrites, qui de vous, si son bœuf ou son âne vient à tomber dans une fosse au jour du sabbat, ne l'en retire aussitôt, nonobstant la circonstance du sabbat? (Luc., VIII, 15.) Or, la société humaine, cette fille de Dieu, régénérée en Jésus-Christ, dont tous les enfants ont reçu de moi sur leur front le signe de la croix, quand je la vois prête à tomber sous les coups de Satan, il me serait défendu, à cause de mon caractère divin, de lui donner conseil, appui, et de la délivrer de ses maux?... Mais l'Église n'insista pas pour imposer au monde des services que le monde repoussait, et ses Conciles reprirent désormais un autre caractère. De nouveaux sectaires plus habiles avaient prêché la réforme. Les conséquences d'anarchie, de révolte et de pillage, qui devaient naître bientôt de leurs erreurs, étaient dissimulées sous une apparence momentanée de respect pour les pouvoirs civils. On ne voulut voir qu'une controverse religieuse là où l'édifice social était attaqué par sa base. L'Église obtint à grand'peine d'assembler le dernier de ses Conciles généraux, le Concile de Trente; et là, sans s'obstiner à envisager le côté humain des nouvelles erreurs, l'Église se renferma presque exclusivement dans les choses de foi et de discipline. L'esprit qui animait les princes de la terre ne permit pas à la Fille du ciel de se souvenir qu'elle aussi elle était intéressée aux destinées de ce monde. Sans doute l'auguste assemblée ne laissa pas prévaloir des principes qui pussent diminuer ses droits; dans plus d'un de ses décrets, elle montra clairement que l'Église, en tant que société visible, pouvait et devait avoir ses points de contact avec les autres éléments de ce monde visible; plus d'une fois même elle signala aux puissances séculières les dangers inévitables de l'avenir; elle leur adressa des conseils, des supplications, des ordres, des menaces. Mais sa voix ne fut guère écoutée. Forcée d'abandonner les boulevards, les contremurs et toutes les constructions avancées dont elle s'était entourée dans la société

temporelle, l'Église, la société des âmes, se retrancha surtout dans le sanctuaire, afin de le fortifier. Elle écrasa toutes les erreurs sous le poids de ses anathèmes; il ne resta aucune vérité importante sur laquelle le doute pût s'exercer impunément. Et principalement elle reporta son zèle sur les questions les plus délicates et les nécessités les plus pressantes de son gouvernement intérieur. Pendant les longs combats soutenus conjointement avec les hommes du siècle contre des ennemis communs, parfois les ministres de l'Église avaient emprunté les mœurs de leurs compagnons d'armes. Tandis qu'on se défendait à ciel ouvert, des abus s'étaient introduits dans la maison. Le Concile de Trente mit ordre à tout. Et si, à cause des dispositions de ce temps, la portée politique du Concile fut à peu près nulle, sa portée religieuse, c'est-à-dire la seule à laquelle il prétendît essentiellement, fut immense, incalculable : il faudrait écrire toute l'histoire des trois derniers siècles pour en raconter les résultats.

2° La même observation s'étend, dans la mesure convenable, aux nombreux Conciles *particuliers* qui ont suivi le Concile de Trente, et qui, en appliquant ses décrets à nos Églises, les ont enrichies de ses institutions, à la tête desquelles il faut placer les séminaires. Ce n'est pas que, jusqu'à la fin, les assemblées épiscopales de nos provinces n'aient conservé un reste d'empire sur la société extérieure. On peut conjecturer quelle heureuse influence exerçaient sur toute une contrée des événements tels que ceux qui signalèrent le dernier Concile de Bordeaux, tenu en 1624. Sans parler des avertissements à la fois sévères et paternels adressés à un gentilhomme bordelais qui avait oublié les saintes lois de la morale et de la famille, ce fut un grand spectacle que la démarche du premier magistrat dans l'ordre judiciaire, le baron d'Authon, sénéchal de la Saintonge, lequel vint faire amende honorable de ses actes irréligieux devant les Pères du Concile, et obtint par eux d'être réintégré dans sa charge, ramenant à sa suite plusieurs autres esprits égarés. Toutefois, il faut l'avouer, ce Concile et celui qui l'avait précédé se distinguèrent surtout dans l'organisation intime de la chose ecclésiastique. Les décrets du premier, revus par le Saint-Siége, ainsi que les constitutions du second, qui sont conformes au droit général de l'Église, forment un code remarquable, dont l'observation, à peu près constante, a rendu la religion longtemps florissante dans nos diocèses.

Il semble, N. T. C. F., que nos illustres prédécesseurs d'alors, en donnant à leur œuvre un caractère si complet, eussent par rapport à notre province le même pressentiment qui se trouvait chez les Pères du Concile de Trente, et qu'ils avaient prévu les difficultés qui s'opposaient désormais à la tenue de ces vénérables assemblées. Quelque soin qu'elles missent à s'abstenir de toute participation téméraire aux affaires du dehors, elles portèrent ombrage aux pouvoirs humains. La société s'était émancipée; l'au-

torité aspirait à une complète sécularisation; on marchait vers cet axiome : L'État est laïque et il ne doit être que laïque; et l'on proclamait comme un dogme national que l'autorité laïque ne dépend que de Dieu et n'a point de leçons a recevoir de l'Église. L'Église se tut en effet; elle resta chez elle, elle s'appliqua à sauver les âmes, et elle en sauva beaucoup. Mais la société temporelle, qui avait voulu se suffire, qui avait repoussé la main que lui tendait l'Église, déclina sensiblement; elle descendait tous les jours de quelque degré vers l'abîme. Le mystère de l'iniquité, opérant sourdement, emporta l'un après l'autre tous les appuis de l'ordre social. On put, dans cette œuvre de destruction, observer l'ancienne gradation des complots retardés par nos pères. La spoliation de l'Église fut le prélude de la spoliation des grands, et celle-ci un acheminement rapide vers la spoliation de tous, vers la négation de toute autorité, de toute propriété quelconque. Et, ce que l'on dit tout haut et partout aujourd'hui, c'est qu'en dehors de l'Église il ne reste plus d'autorité, plus de société, et que le seul lien qui rattache encore les hommes entre eux, c'est le lien secret des âmes : à tel point que si l'Église ne refait pas une autorité, une société parmi nous, nous avons devant nos yeux les horreurs de la dissolution et les transes prochaines de l'agonie.

DISCOURS

SUR LES

DÉCISIONS DES CONCILES OECUMÉNIQUES

ET SUR LE BUT DE CELUI DE 1869.

Par Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans.

PLAN

I. Les décisions des Conciles œcuméniques ont toujours terminé toutes les controverses et fixé la foi.

II. But du Concile œcuménique de 1869.

Nous arrivons de Rome, M. F., de cette terre pétrie de la cendre des générations. Partout nos yeux y ont vu des restes antiques, partout nos pas se sont heurtés à des débris : débris de ce qu'il y eut jamais de plus fort, de plus durable ici-bas; les hommes étonnés en avaient chanté l'éternité : *Imperium sine fine!* Mais non, rien de ce qui est de l'homme est immuable. Il n'y a qu'une chose ici-bas qui ne change pas, qui ne tombe pas, qui

ne passera jamais, et cette chose, c'est la plus faible, la plus désarmée, la plus fragile en apparence : c'est un vieillard qui peut mourir demain, que la force peut chasser, que la colère impie d'un potentat peut briser, dont les princes et peuples peuvent se jouer, mais que cependant ni princes, ni peuples, ni colère, ni force, ne feront disparaître, et qui priera sur le tombeau de tous ceux qui chantent sa mort ; parce qu'un jour, il y a dix-huit cents ans, alors qu'il n'était qu'un pauvre pêcheur du lac de Génésareth, cette parole lui fut dite : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Cherchez, M. T. C. F., ce que sont devenues les nations qui couvraient la terre et les dynasties qui régnaient sur les peuples, quand Néron tuait Pierre et Paul, là même où s'élève aujourd'hui le Vatican? Où sont les Césars de l'Orient et de l'Occident? Où sont les Romains et les Barbares? Où sont les souverainetés du moyen âge, qui alors n'étaient pas encore? Pierre et Paul vivent et règnent toujours au milieu du monde renouvelé. Ils ont sacré Charlemagne, ils ont bravé Henri VIII, ils ont fait un concordat avec Napoléon, ils ont fondé de florissantes Églises dans le pays de Washington ; et au lieu de douze apôtres, nous sommes mille évêques autour du successeur de Pierre, pasteurs de deux cent millions d'hommes, et le Christ est Dieu de deux cent millions de frères, séparés par les espaces, mais unis dans sa foi et dans son amour.

Et que fait Pierre dans le monde depuis dix-huit siècles? Il tient les clefs du royaume des cieux, et il en montre la route aux hommes. Il prêche à la terre la vérité, la justice, la charité, la sainteté ; il canonise des saints, car l'Église n'est pas épuisée dans sa vieillesse, et elle ne cessera jamais d'enfanter les saints. Et si, au milieu de ces fêtes bruyantes dont Paris et l'Europe retentissent, on pouvait demander à tout ce monde agité quelques moments de réflexion, si les yeux fatigués de voir et les mains d'applaudir, si le bruit des pas joyeux pouvaient permettre à la conscience, seule faculté aujourd'hui qu'on ne fatigue guère, de s'ouvrir aux voix qui viennent de Rome, le Vicaire de Jésus-Christ ne pourrait-il pas dire à tous ces hommes affolés de plaisir, qui se divertissent au loin et dansent sur des abîmes :

« Que deviendriez-vous tous sans moi? Vous vous enrichissez, vous vous amusez, vous vous querellez et vous vous tuez ; mais que serait-ce de ce monde livré à lui-même, et que pèseraient toutes seules vos sciences, vos doctrines et vos industries, au milieu de l'océan de l'erreur et du mal, pour abriter la pureté de vos filles et l'honneur du nom d'homme? Que serait-ce si, pendant vos agitations, vos cupidités et vos folies, la sainte Église de Dieu n'était là, source perpétuelle de la vertu, foyer permanent de la lumière, indestructible asile des vérités qui vous sauvent? Et moi, Pierre, je demeure à ce poste depuis dix-huit siècles, et qu'il est heureux que je sois immuable au milieu de votre infirme et perpétuelle mobilité. Et je veux

même vous donner une preuve de plus de mon obstination et de ma constance : continuez vos expositions et vos industries, car ne croyez pas que je les condamne ; non, je les admire et je les bénis ! Elles font honneur au génie de l'homme ; mais pendant qu'elles vous appliquent aux choses de la terre, je vous invite à des pensées plus hautes, et, traitant pour vous des choses de l'âme, moi, je ferai mon Concile ! »

Ier POINT. — LES DÉCISIONS DES CONCILES ONT TOUJOURS TERMINÉ LES CONTROVERSES ET FIXÉ LA FOI DANS L'ÉGLISE.

Mais quoi? un Concile œcuménique aux temps où nous sommes, au penchant de ce siècle agité et tourmenté, de ce siècle dont on se demande quelle sera la fin, s'il s'abîmera dans les tempêtes ou s'il s'ouvrira des temps meilleurs ! Un Concile, cette grande et rare chose ! Serait-ce pour présider à l'enfantement d'un monde nouveau?

Quel que soit l'avenir, ah ! l'inspiration est grande, et pour moi, je l'avoue, M. T. C. F., quand je considère ce que c'est qu'un Concile œcuménique, et ce que l'Église en a toujours recueilli de bien à l'époque des crises suprêmes, et ce qu'elle en peut espérer aujourd'hui encore ; lorsque je réfléchis en même temps aux obstacles que semblaient devoir apporter à une telle entreprise, et l'âge avancé du Pontife de Rome et la situation menacée du Saint-Siége, quand je vois cependant ce vieillard presque octogénaire s'élever au-dessus des sollicitudes vulgaires, et se confiant, magnanime, au Dieu qui l'inspire, ne pas craindre d'entreprendre cette œuvre si grande et si laborieuse ; non, je ne puis m'empêcher de le penser et de le dire : il y a là une illumination supérieure ! il y a là une vue des choses, un courage, une espérance qui manifestement viennent d'en haut et que Dieu bénira.

Mais, qu'est-ce donc, M. T. C. F., que les Conciles œcuméniques, si rares et si décisifs dans l'Église? D'où leur viennent leur grande autorité et leur suprême influence ? Il est juste, il est nécessaire, M. T. C. F., de vous en instruire. Il faut que votre religion soit éclairée sur cette grave question, et que votre foi ait ici des notions nettes et précises.

Les Conciles œcuméniques sont, je vous l'ai dit, les assises solennelles de la catholicité, les assemblées générales de l'Église enseignante. Le pape convoque tous les évêques du monde, et de tous les points de l'univers chrétien, ils viennent, représentant, avec le pape qui est leur chef et qui les préside, toutes les Églises, et par conséquent l'Église universelle. Et l'Esprit saint est là, dans ces assemblées saintes, parlant par la bouche de ces hommes à qui il a été dit : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez donc, enseignez toutes les nations, apprenez-leur tout ce que je vous ai enseigné moi-même, et voici que, dans cette grande mission de

pour l'Église, il avait dû se décider à convoquer, selon l'antique coutume des Pères, un Concile universel. »

Et le Pape, mettant dès lors toute l'Église en travail pour préparer le futur Concile, ajoutait, dans un langage plein de sollicitude et de clairvoyance pastorale : « Nous avons donc commis dans les différentes provinces des hommes sages pour explorer à fond ce qui a besoin d'être soumis à la correction de notre autorité apostolique. » Puis, leur recommandant à tous de préparer les travaux du Concile dont il assigne l'époque, il s'exprime en ces termes : « Recherchez donc par vous-mêmes et par de sages collaborateurs, avec le dernier soin, tout ce qui vous semblera demander une correction ou une réforme, et notez-le fidèlement, pour le soumettre ensuite à l'examen du saint Concile. Car, ajoutait ce grand Pape, plus les périls sont grands, plus il est urgent de recourir aux grands remèdes. »

Quand, au seuil des temps modernes, le protestantisme vint faire dans l'Église le plus grand déchirement que la société chrétienne eût encore souffert, quelle mesure, dans cette crise suprême, apparut au Pape Paul III comme le suprême secours ? Encore le Concile œcuménique : « C'est là, disait le Pape, le grand remède dans les grands périls de la chrétienté. » Et il convoqua cet immortel Concile de Trente qui, malgré les traverses de tout genre dont il dut triompher, jeta un si grand éclat de science et de lumière sur tous les dogmes où le protestantisme avait essayé de jeter ses ombres, et fut pour l'Église le point de départ d'un des plus grands mouvements de vie chrétienne qui se soient jamais produits.

IIe POINT. — BUT DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE 1869.

Depuis le Concile de Trente, c'est-à-dire depuis trois siècles, le monde n'a point vu de Conciles œcuméniques; et, cependant, des faits d'une portée immense, le philosophisme du dix-huitième siècle, la révolution française, le rationalisme contemporain, par suite des changements dans l'ordre politique, social et religieux, plus profonds encore qu'au seizième siècle, se sont accomplis dans le monde, et rendent plus nécessaire peut-être qu'elle ne l'a jamais été la convocation d'une assemblée générale de la catholicité. Il y a manifestement aujourd'hui, et c'est ce que le regard pénétrant du successeur de Pierre a su voir, un état des esprits, des mœurs, des sociétés, toute une situation, en un mot nouvelle et sans précédent dans le monde, qu'il est indispensable que l'Église approfondisse avec toutes ses lumières et l'expérience de tous ses pontifes assistés de l'esprit divin, sous la présidence et la direction du Pontife suprême.

Quel pas immense a fait l'incrédulité depuis le seizième siècle, quelle chute du protestantisme dans le rationalisme, et du rationalisme dans tous

les égarements que nous voyons aujourd'hui se produire dans la négation de Dieu, de l'âme, de la vie future, de la raison comme de la foi, de toutes les vérités enfin qui sont la base de toute religion, de toute morale et de toute société ; et cela, au nom des progrès de la science moderne, si tristement et si faussement invoquée en ce moment à l'appui de l'athéisme, du panthéisme et du matérialisme.

D'autre part, quels problèmes compliqués, délicats, profonds, soulevés par les doctrines politiques et économiques modernes, et surtout par les redoutables questions sociales, et portés partout par la presse, cette formidable puissance des temps nouveaux, inconnue à nos pères! Et sur tous ces problèmes, que de confusions d'idées, que d'erreurs, de sophismes, de malentendus funestes ! Quel pêle-mêle de vrai et de faux, de bon et de mauvais dans les théories contemporaines, et que d'incertitudes dans les esprits sur les rapports réels de la doctrine catholique avec ces théories, comme aussi sur l'attitude nécessaire ou possible de l'Église vis-à-vis de l'état présent des sociétés! Combien il importe sur tous ces points de faire pleinement la lumière pour tous les hommes de bonne volonté, de séparer le vrai du faux, le bien du mal, *pretiosum a vili*, comme dit l'Écriture ; et combien il est digne du souverain Pontife de convoquer, à cet effet, les évêques de tous les pays, qui sont en contact quotidien ou en lutte incessante avec les idées qu'il convient ou d'éclaircir, ou de condamner, ou de glorifier.

En ce qui touche à la vie intérieure et extérieure de l'Église, que de questions aussi du plus capital intérêt n'auront pas à étudier les évêques catholiques réunis en Concile, soit relativement au développement si nécessaire de la science sacrée dans toutes ses branches, puisque l'apologétique chrétienne, puisque la théologie touche à toutes les sciences ; soit relativement au droit ecclésiastique, modifiable peut-être dans quelques-unes de ses antiques dispositions ; soit en ce qui concerne la discipline, le ministère pastoral et les œuvres de zèle : œuvres qui sont le labeur et l'honneur de ce sacerdoce chrétien, séculier ou régulier, voué sur la terre au triple apostolat de la vérité, de la charité, de la sainteté!

Le Saint-Père a donc annoncé un Concile œcuménique, et écoutez, M. T. C. F., dans quel calme et grand langage :

« Il y a longtemps, et les circonstances ont permis d'en donner communication à plusieurs de nos vénérables Frères, que nous avons eu la pensée, et aujourd'hui nous avons la confiance de pouvoir un jour, et aussitôt que le moment opportun et désiré sera venu, tenir un Concile général et œcuménique de tous les évêques du monde catholique, afin que, mettant en commun nos conseils, et réunissant nos efforts, nous apportions d'utiles et nécessaires remèdes à tant de maux dont l'Église souffre.

« C'est sur un Concile surtout que nous fondons notre plus grande es-

pérance de voir un jour la lumière de la vérité catholique chasser les ténèbres des erreurs qui enveloppent les intelligences, et répandre son salutaire éclat, afin que les hommes connaissent, avec la grâce de Dieu, le vrai sentier du salut et de la justice, et y marchent.

« C'est au moyen d'un Concile encore que l'Église, comme une armée rangée en bataille et invincible, brisera les efforts de l'erreur et du mal, et, victorieuse, propagera et étendra au loin dans le monde le royaume de Jésus-Christ. »

C'est, en effet, dans un Concile œcuménique, M. T. C. F., que se manifestent, dans leur plus grand éclat, la force et la majesté de l'Église. C'est là véritablement qu'elle apparaît, ainsi que vous venez de l'entendre de la bouche du Saint-Père, comme une armée en bataille, lorsque, Pierre à sa tête, ses évêques rangés autour de la chaire de l'unité, Jésus-Christ son chef invisible au milieu d'elle, l'esprit sanctificateur et illuminateur planant sur son assemblée, elle proclame la vérité, confond l'erreur, dissipe ces sciences trompeuses qui s'élèvent contre la science de Dieu ; et, après avoir fait la lumière dans les esprits, tente aussi ses plus grands efforts pour mettre la charité dans les cœurs et préparer les grands apaisements, les grands rapprochements, les grands retours.

Tel est le beau et noble dessein du Saint-Père.

Et ce qui ajoute à la grandeur de l'entreprise, c'est le courage et la foi du Pontife, et sa magnanime espérance. Aucun labeur n'effraye ni sa forte vieillesse ni sa grande âme. Et qu'importent, d'ailleurs, les années à qui a pour soi l'avenir ?

Le Pape ne meurt pas. Qu'importent aussi les menaces de la révolution frémissante ? Sur cette pierre, sur ce rocher, tous les flots continueront à se briser.

Certes, oui, l'œuvre est hardie autant que grande. Car, enfin, le Pontife n'est-il pas là entouré comme d'un cercle de fer et de feu ? Et quels que soient l'honneur, le dévouement et la vaillance de cette noble armée pontificale, que nous avons vue passer devant nous, acclamée par le peuple romain et par les pèlerins catholiques de l'univers, elle vaut beaucoup, mais peut-elle répondre de tout ? Qui sait, d'ailleurs, parmi tant de convoitises, de lâchetés et d'attentats, ce qu'il adviendra demain de l'Europe et de la paix du monde ? Eh bien, c'est dans une telle situation, au milieu de tels périls, que, jetant un calme et ferme regard autour de lui vers l'avenir, le Pape a dit : « Le Saint-Siége est menacé, le monde est troublé, incertain, inquiet : n'importe, l'Église fera son œuvre ! » Et s'adressant à ses frères et à ses fils les évêques du monde entier : « Venez, leur dit-il, je vous attends, et nous travaillerons ensemble ici, à Rome, au salut du monde. »

A cette annonce d'un Concile œcuménique, les évêques ont tressailli,

émus de la solennité de l'entreprise et de l'auguste sérénité du Pontife; et, bénissant Dieu des incalculables biens qu'un tel dessein peut porter pour l'avenir, ils ont répondu :

« C'est spécialement avec une extrême joie de nos âmes que nous avons appris de Votre bouche le profond dessein que vous méditez parmi tant de périls des temps présents, de convoquer un Concile œcuménique, « ce « remède, le plus grand qu'on puisse employer, » disait votre prédécesseur Paul III, « dans les plus grands périls de la république chrétienne. »

« Daigne le Ciel être propice à un tel dessein, dont il a été lui-même l'inspirateur, et que les hommes de notre temps, si faibles dans la foi, cherchant sans jamais parvenir à la vérité, emportés qu'ils sont par tous les vents de doctrine, trouvent enfin dans ce saint Concile une nouvelle et favorable occasion de se rapprocher de la sainte Église, qui est la colonne et le fondement solide de la vérité; qu'ils apprennent à connaître la vraie foi, source du salut, et à rejeter les erreurs qui les perdent; et qu'ainsi, Dieu aidant, et l'Immaculée Vierge Marie priant pour nous, cette assemblée générale de l'Épiscopat catholique soit une grande œuvre d'unité, de sanctification et de pacification, qui procure à l'Église une splendeur nouvelle et au royaume de Dieu un nouveau triomphe. »

Il se tiendra donc, ce Concile, et à Rome, et même le Saint-Père, nous répondant, a exprimé l'espoir que l'ouverture s'en ferait au glorieux jour de l'Immaculée-Conception de Marie. Avec la facilité des voies modernes de communication, les évêques viendront plus nombreux et des pays plus divers qu'en aucun Concile des temps passés. A Trente, il y avait trois cents évêques et hier nous étions à Rome cinq cents. A Chalcédoine il est vrai, le plus nombreux des anciens Conciles, il y avait six cents évêques, mais presque tous Orientaux; au futur Concile, vous aurez l'Orient et l'Occident, le Midi et le Nord, les trois continents du vieux monde et les deux Amériques, avec les évêques des Indes, de la Chine et des îles les plus lointaines de l'Océan; en sorte que ce Sénat de l'Église catholique, composé des vieillards qui président à toutes les Églises du monde, sous toutes les latitudes, sous tous les cieux, sera la représentation la plus complète de l'Église qui se soit jamais vue.

Je le dirai même, peut-on imaginer, pourrait-on citer quelque part une assemblée comparable à celle de ces hommes, de ces évêques? Venus de partout, ils ne représentent pas seulement l'Église, ils seront encore, par l'expérience et la science, par la gravité et les vertus, la plus digne représentation de l'humanité elle-même, et, au simple point de vue humain, la plus haute autorité morale assurément qui soit sur la terre.

Comment prévoir ce qui, d'une telle assemblée, de la maturité de ses délibérations, de l'autorité de ses jugements, peut sortir de vérité et de

lumière, en même temps que d'impulsion puissante et féconde pour le bien ?

J'ai vu les évêques des différents pays de l'Europe se féliciter mutuellement et regarder le nouveau Concile comme le plus grand et le plus heureux effort que l'Église puisse faire pour l'illumination des esprits et l'apaisement des cœurs, pour le retour des hommes sincères que l'erreur ou de funestes malentendus égarent ; pour le bien enfin de la société comme de l'Église.

J'ai vu les évêques des deux Amériques saluer déjà le grand courant de vie catholique que cette communication directe et prolongée avec le Saint-Siége et avec les évêques des vieux continents, ne peut manquer d'accélérer encore, dans les jeunes comme dans les anciennes Églises du nouveau monde.

J'ai vu les évêques orientaux surtout tressaillir d'une sainte espérance ; déjà les vieilles chrétientés de l'Orient semblent à leurs yeux se ranimer au souffle qui partira du Concile, mais ce n'est pas là leur histoire. Il se produit depuis quelque temps, en effet, dans les profondeurs de l'Orient, je ne sais quel travail secret ; les Églises orientales séparées commencent à sentir ce que leurs malheurs, hélas ! auraient dû depuis longtemps leur apprendre ; en se retranchant de l'unité, elles se sont retranchées du principe de vie, et il n'y a de régénération possible pour elles que si elles reviennent à la chaire de Pierre, à la mère et maîtresse de toutes les Églises. Ce sentiment très-vif chez quelques-unes, confus encore chez d'autres, qui peut dire jusqu'à quel point un Concile le portera, et quelle éclatante démonstration peut sortir de là pour les Églises orientales contre le schisme qui leur a été si funeste ? Ah ! s'il était donné au Concile du dix-neuvième siècle d'accomplir à Rome l'œuvre essayée autrefois à Florence, et si notre siècle, attristé par tant de malheurs, était destiné à contempler ce grand retour !

Dirai-je ici toutes mes espérances ? Le protestantisme, qui ne le sait ? est travaillé, aujourd'hui plus que jamais, d'un mal inhérent à son principe, qui, d'une part, le pousse, Bossuet le lui avait prédit et nous le voyons aujourd'hui, jusqu'au rationalisme le plus antichrétien, et, d'autre part, le déchire et le dissout par des divisions sans fin. Les protestants restés chrétiens luttent en vain contre le torrent qui les entraîne : ils sentent la nécessité de l'unité ; ils en cherchent le principe nécessaire. Nous savons que, en Angleterre, particulièrement, beaucoup d'hommes sincères, non encore revenus à l'Église, en sont là, et soupirent vers l'union. Est-il donc présomptueux de penser que ce grand spectacle de l'unité vivante, parlant dans un Concile de l'Église universelle, apportera à leurs yeux la surprême lumière ; que là peut-être les dernières difficultés disparaîtront devant la simple et lumineuse exposition de la vraie doctrine. Ah ! que Dieu entende nos

vœux, et vous, nos frères séparés, venez enfin vous jeter dans nos bras, ouverts déjà depuis trois siècles !

Sont-ce là tous nos espoirs? Non. En ce moment où toutes les Églises du monde, représentées par ces cinq cents évêques, entourent le Père commun, il en est une, qui nous est chère entre toutes, par sa fidélité, son héroïsme et ses malheurs, et que nous ne voyons pas ici. O chère Église de Pologne, nous avons cheché en vain, pour lui baiser les mains, comme on fait aux martyrs, un seul de tes évêques. Il n'y en avait pas. Pourquoi? Sont-ils dans ces exils d'où l'on ne revient pas? A-t-on craint qu'ils n'émeuvent trop douloureusement le doux Pontife en lui faisant voir de près les maux que tu souffres? Mais qui les ignore sous le soleil? Oh! quand donc renoncera-t-on à vouloir t'arracher sanglante du sein de l'Église romaine, ta mère, ô Pologne, comme la nôtre!

Ah! du moins, aux jours du Concile, que tes évêques aussi soient là, près de nous, travaillant avec nous à l'avénement du règne de Dieu dans le monde et au triomphe quelquefois si tardif de la vérité et de la justice!

Donc, dissiper les erreurs contemporaines, jeter sur les grandes questions que tant de ténèbres obscurcissent aujourd'hui, le vif éclat de la tradition chrétienne et de la science catholique; ranimer au sein de l'Église la flamme ardente de la charité et du dévouement, déployer toutes ses forces vives, et faire courir d'une extrémité de ce grand corps à l'autre un nouveau souffle de vie sainte; écarter, en éclaircissant les obscurités et en dissipant les malentendus, les causes de discordes et de séparation, et aplanir les voies à de grands retours peut-être; faire, en un mot, une grande œuvre d'illumination et de pacification : qui donc pourrait ne pas applaudir à un tel effort de l'Église catholique? Et y a-t-il un gouvernement quelconque, un homme d'État digne de ce nom, nous ne disons pas seulement libéral, mais sensé, mais honnête, mais ami au moindre degré de la vérité et de la paix, qui puisse en prendre ombrage et y susciter des obstacles?

Non! et j'en appelle hautement ici à la conscience universelle: lorsque, dans un temps comme le nôtre, travaillé de tant d'erreurs et menacé de tant de rages, l'Église fait un Concile, c'est-à-dire quand l'Église se met en travail pour jeter plus de vérité, de charité et de sainteté dans le monde, elle ne conspire contre personne, si ce n'est contre le mal; elle fait une œuvre sociale autant que catholique; elle travaille pour les gouvernements et pour les peuples, autant au moins que pour elle-même; pour la paix, pour la concorde universelle, pour l'affermissement sur ses bases de l'ordre social ébranlé, pour les vrais progrès du monde, et tous, gouvernements et peuples, ne doivent que la bénir.

Qu'on la laisse donc, au nom de l'intérêt européen et universel autant que de l'intérêt catholique, au nom même des principes modernes comme

au nom de tous les droits, qu'on la laisse s'assembler et délibérer en paix, et faire en toute liberté et sécurité son Concile, ici, à Rome, chez elle, dans ce centre pacifique et glorieux; et quand même, ce qu'à Dieu ne plaise! les maux que nous voudrions prévenir éclateraient; quand les erreurs contemporaines, enfantant les catastrophes qu'elles recèlent, jetteraient de nouveau les peuples dans les sanglants conflits des révolutions et des guerres, qu'il serait beau encore de voir les gouvernements et les peuples maintenir l'Église en paix au sein des tempêtes du monde, sous une protection commune, afin qu'il y ait au moins sur la terre un lieu réservé où des vieillards assemblés de toutes les parties du monde cherchent ensemble, dans la science sacrée, dans la méditation et la prière, et loin des passions humaines, les lumières supérieures dont le monde a besoin, et qui seules permettront aux hommes divisés de s'entendre, et de rentrer enfin par la vérité dans la justice et dans la paix.

O doux et saint Pontife! avec *ces yeux illuminés du cœur* dont parle l'Écriture, vous avez aperçu le vrai remède aux maux de ce temps, et avec cette force et ce courage que vous cachez dans votre mansuétude et votre douceur, vous vous êtes confié à Dieu et aux hommes pour entreprendre l'œuvre la plus laborieuse, mais la plus grande, et d'où peut sortir avec le salut de ce siècle le pacifique triomphe de l'Église : soyez-en béni! Quand vous ne porteriez pas déjà sur votre front vénérable la triple auréole de vos travaux, de vos vertus et de vos malheurs, cela seul suffirait à vous mériter à jamais l'admiration reconnaissante du monde; et, je l'espère, ni Dieu ni les hommes ne vous manqueront. Dès cette heure, le futur Concile va mettre l'Église tout entière en travail et en prières, et remplir tous les cœurs d'une sainte espérance; et dans cette grande œuvre qui met le comble à tout ce que vous avez fait pour Dieu et pour les âmes, Dieu a réservé peut-être la consolation et la couronne de votre long et glorieux pontificat!

† Félix, *Évêque d'Orléans.*

5 juillet 1867, au retour de notre pèlerinage de Rome.

INSTRUCTION

SUR LES

CONCILES PROVINCIAUX

Par S. Em. le cardinal DONNET, archevêque de Bordeaux.

PLAN

I. Du Concile provincial.
II. But et bienfaits des Conciles provinciaux.

L'Église de France, N. T. C. F., était, depuis plus de deux siècles, dépossédée de l'une de ses plus chères prérogatives, celle de se réunir dans des Conciles provinciaux. Ce droit précieux, elle vient de le recouvrer; et, à ce titre, les années 1849 et 1850 marqueront dans nos annales catholiques.

Autrefois, N. T. C. F., on savait généralement ce que c'est qu'un Concile provincial; aujourd'hui, en dehors du clergé, presque tout le monde l'ignore. Nous vous devons à cet égard des développements qui ne seront peut-être pas sans quelque intérêt.

On appelle Concile une réunion d'évêques légitimement convoqués pour délibérer sur les intérêts de la foi, de la discipline et des mœurs. Lorsque cette assemblée est ordonnée par le chef de l'Église, et qu'il y appelle tous les évêques du monde chrétien, elle prend le nom de concile œcuménique; lorsqu'un métropolitain réunit ses suffragants, c'est un Concile provincial.

I. — DU CONCILE PROVINCIAL.

Le Concile provincial se compose donc de l'archevêque et de ses suffragants, sans excepter ceux qui n'ont pas encore reçu l'onction épiscopale, pourvu que leur élection ait été confirmée par le souverain pontife. Les évêques légitimement empêchés se font représenter par des délégués de leur choix. Là où le siége est vacant, les procureurs des chapitres sont les représentants de l'autorité diocésaine; à ceux-ci se joignaient autrefois les abbés ou supérieurs de monastères, investis d'une juridiction quasi-épiscopale. Tous ces membres assistent avec voix délibérative. Le Concile provincial comprend encore, mais seulement avec voix consultative, les délé-

gués du chapitre de la métropole et des cathédrales de la province; les prêtres et les religieux que les évêques amènent à titre de théologiens; les syndics, nommés par le Concile, chargés de rendre compte des divers abus qu'ils auraient observés dans les diocèses; enfin, le maître des cérémonies et les autres officiers jugés nécessaires pour le bon ordre des séances.

A ce personnel déterminé par le droit et l'usage, on ajoutait les membres du clergé que la coutume locale faisait un devoir d'inviter. De ce nombre étaient les prieurs de certains monastères, les dignitaires de quelques églises collégiales, qui se faisaient représenter par des députés, ainsi qu'on le voit par les actes de plusieurs Conciles provinciaux. Mais la bulle de Pie VII, *Qui Christi Domini*, en changeant l'ancienne circonscription des diocèses et des provinces ecclésiastiques de France, ayant formellement anéanti tous les us et priviléges qui leur étaient particuliers, l'invitation canonique se trouve restreinte aux derniers titres assignés par la coutume générale et par le droit commun.

La foi était vive, N. T. C. F., alors que ces saintes assemblées étaient régulièrement tenues. Réunis à leur métropolitain, les évêques s'éclairaient de leurs lumières, opposaient un rempart à l'erreur, et pourvoyaient de concert aux besoins de leurs diocèses. Se confiant à la bonté divine, ils ne comptaient pour rien les dangers; ils s'exposaient aux fatigues des plus pénibles voyages, pour aller défendre le droit du faible, la dignité de leurs églises. Les monuments qu'ils nous ont légués attestent l'étendue et l'importance de leurs travaux : ce qui a fait dire à un savant canoniste qu'on peut appliquer aux Conciles, mais avec plus de raison, l'éloge que faisait Sénèque du suprême pouvoir dans la république : « C'est là le souffle vital par lequel tant de milliers d'hommes respirent; c'est l'âme du corps social. Si cette âme se retire, il ne sera bientôt qu'une ruine et une proie. » Le Concile de Cologne de 1549 ne s'expliquait pas moins énergiquement, quand il proclamait, par l'organe de ses évêques : « Que la négligence dans la tenue de ces assemblées produisait dans le corps ecclésiastique le même relâchement que l'absence de nerfs dans le corps humain.

II. — BUT ET BIENFAITS DES CONCILES PROVINCIAUX.

Les Conciles ont toujours été dans l'Église l'expression la plus vraie de sa vitalité. Ils sont, selon la parole d'un jurisconsulte distingué, « comme autant de puissantes rames à l'aide desquelles le vaisseau de l'Église traverse les flots d'un vaste et terrible océan, résiste aux vents furieux et aux tempêtes menaçantes des hérésies, et, soutenu par le secours divin au-dessus des gouffres entr'ouverts des erreurs, arrive tranquille et sûr au port de la félicité. »

Pendant plusieurs siècles, les Conciles provinciaux durent être réunis au

moins deux fois l'année; un Concile de Latran et le deuxième d'Arles les réduisirent à une fois; les *Capitulaires* de Charlemagne rappellent sur ce point à l'exécution des saints canons. Dans la suite, il fut statué qu'on ne les tiendrait plus que tous les trois ans : ainsi le prescrivit le Concile de Trente, session 24. Le célèbre Gerson était si profondément convaincu de leur nécessité, qu'il n'a pas craint de dire que « il n'y a point eu jusqu'ici, et qu'il n'y aura jamais plus tard dans l'Église, de plus grande calamité que la cessation des Conciles généraux et provinciaux. »

S'il parlait ainsi dans un temps où la moindre nouveauté soulevait une protestation générale, que dirait-il aujourd'hui que « les nations, selon l'expression du Prophète, ont été remuées dans leurs profondeurs, » et que les hommes, absorbés par les intérêts matériels, n'ont plus pour la vérité ni ce zèle ni cet amour qui distinguaient nos aïeux? Les gouvernements qui, à diverses époques, ont cru devoir imposer l'isolement à l'Église, non-seulement ont contribué à l'affaiblissement de la foi, mais se sont fait beaucoup de mal à eux-mêmes; car les Conciles, en prévenant chez les peuples les causes premières des désordres, préviennent les grandes calamités qui ne manquent jamais de marcher à leur suite. Donc, N. T. C. F., rendre à l'Église ces assemblées d'évêques d'où sont sorties les plus salutaires réformes, les institutions les plus utiles; lui conserver le respect et l'amour des peuples, c'est défendre la société et assurer la gloire, la liberté et le salut du monde. Société et religion sont deux choses qu'on ne peut séparer; elles vivent ensemble ou disparaissent ensemble.

Étrangers aux agitations de la terre, nous ne resterons pas toutefois étrangers à ce qui peut intéresser les populations confiées à notre sollicitude pastorale. Nous nous efforcerons de ranimer la charité dans les âmes, afin qu'elle proportionne ses consolations à la grandeur des misères qu'elle est appelée à secourir, et nous continuerons, sur ce point comme sur tout le reste, les vénérables traditions de l'Église. Qu'étaient, en effet, ses monastères, ses abbayes, ses prieurés, ses évêchés, ses presbytères, ses maladreries, ses hôtels-Dieu, sinon les écoles et les infirmeries du peuple des cités et des campagnes, par conséquent tout un système de soulagement pour les misères humaines, où l'Église combinait, dans une admirable économie, les secours matériels et les lumières spirituelles?

Lorsque quelques hommes signalent avec tant d'amertume une partie du mal qui ronge la société, pourquoi ne pas dire le bien qui s'y fait encore, ne fût-ce que pour ne pas jeter le désespoir dans le cœur de ce peuple devant lequel on ne semble se complaire à exagérer nos maux que pour les rendre plus incurables? Dites cependant s'il est vrai que la charité se soit refroidie parmi nous! Voyez si les habitudes de dévouement ne sont pas devenues comme une tradition de famille dans le beau pays de France! Y a-t-il une condition, un âge, un sexe, à qui la charité, ou si vous préférez

un autre nom, à qui *l'assistance* ne prodigue ses secours? Comptez, si vous le pouvez, le nombre de ses asiles, de ses écoles, de ses maisons d'orphelins, de ses ouvroirs pour la préservation, de ses refuges pour le repentir, de ses hôpitaux pour les malades, les vieillards, les incurables, les aliénés, les sourds-muets, les aveugles, les enfants abandonnés.

Nous savons qu'il est des cœurs généreux qui voudraient qu'on fît davantage encore. Ils se sont épris d'un zèle ardent pour améliorer le sort des classes laborieuses : c'est une noble pensée ; il ne tiendra pas à vos évêques qu'elle ne se réalise dans ce qu'elle a de sincère et surtout de praticable. En cherchant à porter le calme et la paix au fond des âmes aigries par le malheur, il nous sera donné de calmer quelques jalousies inquiètes, de réprimer quelques ambitions menaçantes ; et « à force d'aimer nos frères comme le Dieu Sauveur nous a tous aimés » (Eph., v, 2.), peut-être hâterons-nous la solution du grand problème qui préoccupe si péniblement les esprits.

Nous nous réunirons en Concile pour condamner les erreurs qui traitent nos dogmes de visions, nos miracles d'impostures. « La fumée est sortie du puits de l'abîme, comme parle l'Écriture ; elle a obscurci le soleil. (Apoc., ix, 2.) « Les vérités de la foi se sont affaiblies parmi les enfants des hommes (Ps. xi, 2.) ; défigurées et travesties, elles ont été vouées à la haine ou au ridicule. Ne devons-nous pas chercher à ramener tant d'esprits dévoyés, à guérir les intelligences des préjugés nombreux qui élèvent un mur de séparation entre le prêtre et les générations nouvelles? Descendus dans tous les rangs, sous des formes accessibles aux intelligences vulgaires, ces funestes principes se lient à de vastes systèmes d'erreur, avec lesquels on cherche à ébranler les bases de la société.

Il n'est pas une science à laquelle l'incrédulité n'ait emprunté des objections : d'où résulte pour le prêtre la nécessité de ne demeurer étranger à aucune des connaissances que réclament les besoins du moment. Nous chercherons, dans ce but, à faire refleurir dans toutes nos écoles la science et la vertu, comme aux plus beaux jours de l'Église. Le zèle de la vérité et de la charité multipliant les hommes apostoliques, nous verrons tomber les voiles derrière lesquels s'abritent l'ignorance, l'hypocrisie et le mensonge.

Nous payerons dans notre Concile un tribut solennel d'obéissance au chef si éprouvé de la sainte Église romaine ; nous resserrerons les nœuds sacrés qui nous attachent inviolablement à la chaire de Pierre. Dans un temps où l'esprit d'insubordination travaille si fort les intelligences ; quand, au sein même de la société spirituelle, surgissent des tentatives coupables pour rompre les liens les plus augustes, combien il sera doux de contribuer à l'affermissement de ces croyances catholiques, dernier espoir temporel des sociétés humaines!

INSTRUCTION

SUR LES

MAUX ACTUELS SIGNALÉS ET CONDAMNÉS

PAR LES CONCILES PROVINCIAUX DE NOTRE ÉPOQUE

PAR

Mgr MELLON-JOLLY, archevêque de Sens et les évêques de cette province.

PLAN

Maux actuels : I. Mépris de l'autorité. — II. Fausses doctrines. — III. Indifférence pratique. IV. Ignorance religieuse.

Ils sont bien grands, N. T. C. F., les maux de la société! Qui ne les connaît pas? Qui n'en gémit pas tous les jours? Ne faudrait-il pas désespérer de la société, « si Dieu n'avait fait guérissables les nations de la terre? (Sap., I, 14.) » Ne sommes-nous pas arrivés à cette époque malheureuse annoncée dans les saintes Écritures, où, remplis d'eux-mêmes, ne voulant reconnaître aucune espèce d'autorité, se livrant à toutes les folles pensées d'une imagination en délire, les hommes appellent bien ce qui est mal et mal ce qui est bien; croyant tout savoir, ils négligent de s'instruire de ce qu'il importe le plus de connaître et consument leur vie dans l'omission des devoirs les plus essentiels et dans une effrayante sécurité? Et voilà les plaies de la société auxquelles nous avons voulu apporter un remède par les décrets de notre Concile provincial.

I. — MÉPRIS DE L'AUTORITÉ.

On l'a dit mille fois, N. T. C. F., mille fois on en est convenu : un des malheurs de notre société moderne, c'est cette horreur qui se manifeste de toutes parts pour tout ce qui s'appelle *autorité*, cette impatience du joug de la soumission et d'une sage indépendance. Vos évêques, réunis au nom de Dieu, devaient se souvenir qu'ils étaient, malgré leur faiblesse, les successeurs de ces glorieux pontifes qui, *autrefois, construisirent la France*, et que la postérité ne leur pardonnerait pas de l'avoir laissée défaillir.

Aussi nous avons commencé par proclamer ces principes éternels d'ordre, de soumission, de dépendance, base unique de la prospérité des institutions, en montrant aux yeux étonnés des hommes de nos jours cette

admirable constitution de l'Église catholique, qui, depuis dix-huit siècles, invariable dans son unité, perpétue le prodige toujours nouveau d'une société immense, répandue sur toute la face de la terre, toujours attaquée, toujours combattue, toujours victorieuse, même dans ses passagères épreuves, parce que, si son berceau est presque noyé dans le sang de ses enfants, si à chaque âge elle voit se ruer sur elle de nombreux ennemis acharnés à sa perte, Dieu, qui l'a fondée, qui l'a constituée, la soutient et la protége, et la soutiendra et la protégera toujours : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ! » (Matth., XVI, 18.)

Paraissez donc, sainte Église romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Églises ; c'est vers vous que nous commençons par tourner nos regards; c'est sur cette chaire vénérable, sur laquelle Pierre vit toujours dans ses légitimes successeurs, que nous nous appuyons; c'est vers elle que tous, pasteurs et fidèles, nous dirigeons nos humbles hommages d'amour filial, de respectueuse obéissance, de soumission sans bornes.

Admirable constitution de l'Église, qui fait sa beauté et sa force éternelle ! Elle embrasse le monde entier dans les liens de son invincible unité ! Dans les lieux où se lève le soleil, dans ceux où il se couche, partout se sont produites d'innombrables Églises, qui ne flottent pas au hasard comme des astres égarés, mais qui toutes se rattachent à la même source de vie, et viennent se confondre dans la communion de Rome. Chacune a son évêque, supérieur aux prêtres par son caractère sacré et son autorité, mais soumis au souverain pontife dans l'exercice de sa juridiction. Sublime dignité de l'évêque ! Nous vous l'avons rappelée, mais nous avons surtout aimé à nous rappeler à nous-mêmes les obligations et les devoirs qu'elle nous impose, et nous avons demandé et vous demanderez avec nous et pour nous, N. T. C. F., la grâce de les accomplir fidèlement.

Autour du trône épiscopal est placé le chapitre, aujourd'hui comme autrefois l'ornement de l'Église, sénat vénérable par son âge, ses vertus, ses travaux, sa science, son expérience. Ses membres, l'élite du sacerdoce, chargés par devoir du ministère de la prière publique, réunis plusieurs fois le jour pour la sainte psalmodie, font monter vers le Seigneur l'encens de la prière et attirent sur toute l'Église, dont ils sont les députés, des grâces abondantes.

Dans chaque paroisse de nos villes et de nos campagnes sont les pasteurs connus sous le nom de curés. Sous l'autorité et la direction des évêques, ils exercent le saint ministère au milieu de vous, N. T. C. F., ils vous édifient par leurs vertus, vous instruisent de vos devoirs, vous consolent dans vos peines, viennent s'asseoir auprès de votre lit de douleur, bénissent votre dernière heure, reçoivent votre dernier soupir et accompagnent par leurs prières votre âme jusqu'au pied du trône de Dieu.

Et si une nombreuse population des infirmités prématurées glorieuse-

ment acquises en travaillant pour vous et au milieu de vous, si de pressants besoins nécessitent pour ces hommes qui ont bien mérité de la religion et de vos âmes, des coopérateurs et des aides, le jeune prêtre, toujours sous la dépendance du pasteur, viendra s'instruire de ses exemples et de ses conseils, en même temps qu'il consacrera au service du peuple de Dieu ses premières forces et ses talents naissants.

Ainsi, le fidèle est soumis à son pasteur, le curé à son évêque, l'évêque au souverain pontife, le pape à Jésus-Christ; voilà cette hiérarchie obéissante, soumise et aimante qui s'offre sans cesse aux hommes de notre siècle et leur révèle le secret de la beauté et de la force toujours renaissante de l'Église, et qui, contrastant sans cesse avec le désordre de l'insubordination et les malheurs qui en sont la suite nécessaire, leur fait comprendre, par des exemples journaliers, la vérité de cette parole du maître : « Un royaume divisé sera désolé. » (Matth., XII, 25.)

Vous ne voudrez jamais, N. T. C. F., voir cette désolation dans le sein de l'Église votre mère; loin, bien loin de vous la pensée de contrister jamais le cœur de ceux qui sont chargés et « placés par le Saint-Esprit pour vous diriger! » (Act., XX, 28.) Ah! nous le savons, les enfants de l'Église doivent vivre au milieu du monde; dans cette région où se forment trop souvent de terribles orages; l'homme ennemi a semé des discordes dans le champ de l'Église, et son cœur s'épanouit d'une joie détestable lorsque le prêtre est devenu semblable au peuple (Ose., IV, 17.); et notre cœur de père s'émeut péniblement quand nous voyons des enfants que nous avons douloureusement engendrés au Seigneur méconnaître leurs devoirs, leurs saintes promesses et nos droits sacrés; alors nous ne portons plus avec joie le fardeau du commandement, nous le portons en gémissant, et ces gémissements ne sont ni pour votre avantage (Hebr., XIII, 17.), ni pour notre consolation.

II. — FAUSSES DOCTRINES.

La constitution de l'Église est, pour ainsi dire, la charpente de ce divin édifice élevé depuis dix-huit siècles « sur Jésus-Christ et par Jésus-Christ, la pierre angulaire » (Eph., II, 20.); le principe de sa vie est dans la foi : « Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu (Hebr., XI, 6.), dit l'Apôtre; et ailleurs il nous avertit que « c'est en repoussant la foi qu'un grand nombre ont fait un triste naufrage. (Rom., I, 21.) En effet, retranchez le principe d'autorité, le principe de soumission qui, lorsqu'il s'agit de la foi surtout, doit s'élever comme une digue insurmontable pour arrêter les flots d'une orgueilleuse raison, et il faudra nécessairement que la parole sainte s'accomplisse : « Ils se sont évanouis dans leurs propres pensées et leur cœur insensé a été obscurci. (Luc., XVIII, 8.) Or, pensez-vous que, si le Fils de l'homme venait sur la terre, il dût trouver encore de la foi dans les

cœurs? Quel temps fut jamais plus fertile en fausses idées, en grossières erreurs! Quelle anarchie dans les intelligences! Quel désordre dans les imaginations! Et n'avons-nous pas eu raison de vous signaler cette autre plaie de notre société! Aussi il ne suffisait pas à vos évêques, placés comme des sentinelles avancées pour veiller à la conservation du précieux trésor de la foi, de vous faire connaître le mal : après avoir solennellement confessé, de cœur et de bouche, la foi antique du Symbole catholique, telle qu'elle fut définie par les Conciles généraux, telle que la tradition la plus vénérable nous l'a conservée, les Pères du Concile de Sens se sont élevés avec force et autorité contre les principales erreurs répandues de nos jours; ils ont condamné, ils ont flétri tous ces malheureux produits du rationalisme moderne, qui des hautes régions d'une science qui n'est pas selon la foi et d'une fausse et bien souvent ténébreuse philosophie, sont venus s'abattre jusque dans l'atelier de l'ouvrier, jusque dans la chaumière du pauvre, pour lui ravir avec ses pieuses croyances, ses consolations, son espérance, son bonheur. Nous les indiquons sommairement :

1° La doctrine du Panthéisme, qui affirme que Dieu est tout et que tout est Dieu. Doctrine impie, qui ne tend à rien moins qu'à anéantir Dieu, s'il était possible, à supprimer la création, à confondre les notions de l'esprit et de la matière : doctrine également funeste à la religion et à *la société*;

2° La doctrine du Naturalisme, qei met Dieu en dehors de toute action sur l'homme, de toute intervention, de toute influence sur ses destinées et qui refuse à l'homme cette participation à la nature divine promise par 'apôtre saint Pierre : *Divinæ consortes naturæ* (II Petr., I, 4);

3° La doctrine du Mythisme, produit étranger à notre sol et récemment importé en France, qui ne voit dans les faits et sous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament que des figures ou des symboles créés par une imagination poétique et ardente : doctrine qui détruit tout principe de certitude historique et ne voit, dans nos livres saints, que des romans plus ou moins ingénieux;

4° La doctrine de l'Indifférentisme, qui, répétant sans cesse que toutes les formes de religion, nonobstant leurs contradictions mutuelles sur le dogme et la morale, sont également indifférentes ou également agréables à Dieu, amène nécessairement l'homme à n'admettre et à ne pratiquer aucune religion;

5° La doctrine hideuse du Matérialisme, si répandue de nos jours, qui, dépouillant l'homme de ses titres d'honneur et de gloire, ne voit plus en lui une intelligence, une âme, un cœur, mais une machine plus ou moins bien organisée, qui, sans espérance et sans avenir, ne doit avoir pour maître et pour précepteur que son intérêt, et pour règle de ses devoirs, que ses appétits grossiers;

6° La doctrine du Communisme, qui confond les préceptes et les con-

seils de l'Évangile, et, sous prétexte de poser, pour la société et les individus qui la composent, de meilleures conditions d'existence, sape les fondements de toute société, en s'attaquant à la religion, à la famille et à la propriété ;

7° Enfin la doctrine d'un « Faux christianisme, » si l'on peut donner le nom de christianisme à une monstrueuse doctrine qui parle de l'Évangile sans le connaître, scinde cet Évangile ou le défigure, et qui, anathématisant au nom du Christ les principes sur lesquels repose l'ordre social, fait de celui qui est venu apporter « la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » (Luc., II, 14) un chef de parti dont la parole serait la justification de leurs rêves coupables.

Nous vous conjurons donc, N. T. C. F., de « prendre garde qu'on ne vous fasse tomber dans l'erreur au moyen d'une fausse philosophie et de ses raisonnements trompeurs. » (Col., XI, 8.) Notre paternelle affection pour vous, le désir que nous avons d'apprendre que nos « enfants marchent dans la vérité, » (III Joan., V, 4) ne nous portent pas seulement à vous dire : Évitez ces hommes à la langue perfide qui veulent se poser comme vos maîtres, comme si vous aviez d'autre maître que celui qui a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie » (Joan., XXIV, 6); évitez-les, fuyez-les ; mais nous nous sentons pressés de vous dire encore : Ayez une profonde horreur pour ces livres qu'une presse impie vomit pour ainsi dire tous les jours pour servir de pâture aux esprits inquiets, pour faire circuler plus promptement le poison des pernicieuses doctrines qui les ont enfantés; fuyez ces livres dont le titre seul fait monter la rougeur au front. Pères et mères, maîtres et maîtresses, que vos maisons ne leur servent jamais d'asile. C'est après avoir lu ces livres que vous avez senti naître des doutes sur la foi qui vivait dans vos âmes, et ces préjugés, jusqu'alors inconnus, pour les pratiques de religion dont vous vous faisiez gloire dans les jours de votre piété. C'est en se livrant à la lecture de ces livres que vos enfants perdraient avec l'innocence l'amour et le respect qu'ils doivent aux auteurs de leurs jours; que vos serviteurs apprendraient à méconnaître ce qu'ils doivent à Dieu, leur premier maître, et, par une conséquence obligée, ce qu'ils vous doivent à vous-mêmes; c'est par ces lectures que se propagent ces doctrines désolantes qui ont porté partout le désordre et la corruption, le libertinage dans les esprits et dans les cœurs.

III. — INDIFFÉRENCE PRATIQUE.

Par une suite nécessaire des erreurs qui désolent les esprits, et surtout de cette indifférence systématique, fléau de notre société actuelle, résulte un autre mal qui fait d'affreux ravages, « l'indifférence pratique. » Nous sommes parvenus à une époque où il n'est plus de bon ton d'être irréligieux à la façon du dernier siècle; chez les hommes qui se respectent, comme ils

disent, l'urbanité, la politesse, les convenances ne permettent plus les fades plaisanteries, les grossiers et ridicules sarcasmes contre la religion et ses pieuses pratiques, On respecte le prêtre, parce que l'on commence à comprendre qu'il est le représentant et le défenseur-né des principes et de l'ordre qui en est la conséquence; on va même quelquefois jusqu'à demander de bonne foi son concours; on proclame avec emphase et en style pompeux que sa mission est grande et belle; on l'entoure même d'une certaine considération que l'on croit lui être nécessaire; on s'extasie sur la sublimité de nos livres saints, sur la beauté de la morale évangélique, sur l'architecture grandiose et mystérieuse de nos temples anciens, sur la magnificence des pompes de la religion; on y paraît même volontiers quelquefois; mais on s'arrête là; on croit en avoir fait assez, et il semble que pour un grand nombre de chrétiens de nos jours, Dieu, notre créateur, Jésus-Christ, notre rédempieur, la sainte Église catholique, dont le baptême nous a faits les enfants, n'ont pas droit d'exiger davantage de nous. On oublie que, le catholicisme ne consiste pas dans des théories, dans des spéculations, dans des exaltations d'une brillante imagination, dans de nobles pensées, dans de beaux et affectueux sentiments du cœur; mais qu'il consiste essentiellement dans la pratique de certains devoirs qu'il impose; on oublie que « la oi sans les œuvres est une foi morte » (Jacob., II, 17) qui ne peut opérer le salut ; que « ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume du ciel, mais celui qui fait la volonté du Père céleste » (Matth., VII, 21); on oublie ou du moins on vit comme si on avait oublié que, de même qu'il y a pour le catholique « qui veut parvenir à la vie éternelle » une obligation d'admettre un symbole et « de garder les commandements » (Id., XIX, 17) il y a aussi une obligation pour lui de recourir aux sacrements qui, institués par Jésus-Christ dans son Église, sont « les sources d'eaux vives qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. » (Joan., IV, 14.)

De là cette coupable et mortelle négligence qui nous porte à nous éloigner des sacrements établis pour nous et pour chacun de nous; de là le peu de dispositions dans ceux qui s'en approchent et qui n'en retirent pas le profit spirituel que s'était proposé le Sauveur. Ah! qu'il est déplorable de voir ainsi rendues inutiles ces sources de grâces que le Sauveur avait ouvertes pour le bonheur de ses enfants?

Les Pères du Concile de Sens ont été vivement préoccupés de ce malheur. Ils ont cru que leur tendre affection pour vous, N. T. C. F., leur faisait un devoir tout particulier d'y remédier. Aussi, après avoir rappelé à vos pasteurs les soins, le zèle qu'ils doivent apporter dans l'administration des sacrements et les règles de conduite qui leur sont prescrites, ils ont voulu vous faciliter, autant qu'il a été en eux la fréquentation des sacrements. Ils ont cru devoir déroger à certaines règles anciennes d'une discipline

respectable, mais qui, par le malheur des temps, pouvaient tourner au détriment des âmes; ils ont cru sage et prudent de ne plus vous astreindre à certaines formalités dont les bons et fervents chrétiens ne s'abtiennent pas ordinairement, mais qui, dans des circonstances où « la charité de plusieurs s'est refroidie » (Matth., XXIV, 12), deviennent trop souvent une pierre d'achoppement contre laquelle vient se briser une volonté peu ferme, quand il s'agit de l'accomplissement d'un devoir qui distingue essentiellement et a distingué dans tous les temps le vrai catholique du chrétien infidèle.

Pouvions-nous passer sous silence, nos très-chers Frères, la grande prévarication de nos jours, la violation de la double loi du repos et de la sanctification du dimanche? Cette loi, faite dans l'intérêt de la famille, dans l'intérêt de la société : cette loi, aussi ancienne que le monde, renouvelée sur le mont Sinaï, consacrée par l'autorité de l'Église, sanctionnée par les lois civiles; cette loi qui donne à l'ouvrier laborieux le repos qui lui est indispensable pour reprendre avec joie et courage le travail et la peine de chaque semaine, le temps nécessaire pour essuyer la sueur de son front et reposer ses bras fatigués, pour relever un peu vers le ciel sa patrie ses yeux et son cœur trop souvent fixés sur la terre; cette loi qui le rend aux douceurs de la famille, aux devoirs du chrétien; cette loi qui l'amène dans le temple saint pour adorer son Dieu et recevoir de la bouche d'un père et d'un ami les leçons de la divine sagesse, qui lui apprendront à être un fils soumis et respectueux, un vertueux père de famille, un bon et honnête citoyen; cette loi, peut-elle avoir d'autres ennemis que ceux qui cherchent à matérialiser l'homme doué d'une âme immortelle, qui ont sans cesse à la bouche les mots de liberté et d'affranchissement, et qui exercent une insupportable tyrannie, qui enfin pratiquent sans cesse, dans leurs rapports avec ceux qui vivent sous leur dépendance, ce contre quoi ils n'ont jamais assez de réclamations, d'invectives et de clameurs, ce qu'ils appellent l'*exploitation de l'homme par l'homme.*

Aussi N. T. C. F., nous, vos évêques et vos pères, nous vous rappelons avec force, parce que nous sommes vos véritables amis, avec confiance, parce que nous savons que vous écouterez notre voix qui vous est connue, nous vous rappelons ce précepte de la sanctification du dimanche par la cessation du travail défendu et par l'assistance aux saints offices. Nous vous disons :

Maîtres de maisons, chefs d'ateliers, nous vous en conjurons, si vous avez à cœur le bien moral, le bien intellectuel, le bien physique de vos serviteurs et de vos ouvriers qui vous doivent leur temps, mais non pas leurs âmes, qu'ils ont reçues de Dieu, si vous comprenez vos véritables intérêts, observez, faites observer la loi du dimanche.

Magistrats, dépositaires d'une partie des pouvoirs du chef de l'État, qui

veillez au maintien de l'ordre et des bonnes mœurs dans nos villes et nos campagnes, vous voulez que votre autorité soit respectée, que l'ordre règne, que les mœurs s'améliorent, donnez les premiers l'exemple; observez, faites observer la loi du dimanche.

Notre sollicitude ne pouvait t'oublier, brave armée, la gloire de notre France; toi que l'on retrouve partout et toujours la même, toujours loyale, toujours fidèle, toujours vaillante, toujours victorieuse sous le beau ciel de l'Italie comme sur le sol brûlant de l'Algérie; nous savons le zèle que montrent tes enfants pour la religion qui bénit leurs drapeaux et demande pour eux la victoire *au Dieu des armées* (Is., I, 24); nous savons quelles consolations ils donnent aux hommes apostoliques qui se sont dévoués plus particulièrement au salut de leurs âmes. Chefs des différents corps de notre généreuse milice, les évêques de la province de Sens ont foi dans votre sagesse; ils savent que vous voulez des soldats fidèles à la religion comme à l'honneur, à Dieu comme à la patrie, qui n'oublient pas les nécessités du salut et les nobles devoirs du chrétien. Vous redoublerez de zèle pour concilier le service *du roi des rois* (I Tim., VI, 15) avec les exigences du service militaire et la sévérité de la discipline; facilitez à vos soldats le moyen de sanctifier le dimanche, et ils deviendront encore plus intrépides dans le danger, plus fidèles à leurs drapeaux, plus soumis à la loi, *sans peur et sans reproche.*

Chrétiens, N. T. C. F., venez chaque dimanche vous réunir autour des saints autels dans « la maison de la prière » (Matth., XXI, 13), dans votre église, dans votre paroisse, la patrie du chrétien. Ah! que de touchants souvenirs, que de douces émotions se rattachent à l'église de la paroisse! Enfants, vous y avez reçu la naissance spirituelle; jeunes, vous y avez été réconciliés avec votre Dieu, on vous y a distribué le lait de la doctrine et le pain des forts; c'est là que priait votre tendre et pieuse mère, dont le nom fait encore palpiter votre cœur; c'est là que la religion bénit et consacra des liens indissolubles; c'est là que vos bien-aimés enfants viendront un jour prier pour vous quand vous ne serez plus; c'est là que se forment et se resserrent entre les enfants de Dieu les liens de la véritable fraternité. Réunis par les mêmes pensées, par les mêmes affections. la même prière nous unira encore avec l'Église romaine, l'Église catholique; et si la « prière du juste peut becucoup » (Jacob., V, 16) sur le cœur de Dieu, « si Jésus-Christ se trouve au milieu de ceux qui sont réunis en son nom » (Matth., XVIII, 20), quelle ne sera pas la force de notre prière!

IV. — IGNORANCE.

Enfin, N. T. C. F., une autre plaie de la société non moins affreuse et non moins générale a attiré l'attention des Pères du concile de Sens, c'est l'ignorance. Il semblerait au premier abord que ce mal est imaginaire. En

effet, jamais peut-être l'instruction n'a été portée à un plus haut point. Ce siècle ne s'appelle-t-il pas le siècle des lumières? L'instruction n'est-elle pas généralement répandue? Dans toutes les localités ne fait-on pas d'énormes sacrifices pour faciliter à tous le moyen de s'instruire? Des maîtres habiles n'imaginent-ils pas mille méthodes ingénieuses pour inoculer l'instruction aux intelligences même les plus rebelles! Que de progrès n'a point faits la science? et ses résultats prodigieux ne se présentent-ils pas tous les jours à nos yeux étonnés? Nous aimons à le reconnaître, et nous donnons de justes éloges aux administrateurs éclairés qui comprennent le bien de l'instruction. Mais pourquoi faut-il que nous ayons si souvent à gémir de ce que la science par excellence, celle qui rend l'homme meilleur en lui apprenant son origine et sa fin, ses droits et ses devoirs, ce qu'il est et ce qu'il doit être, la science de la religion soit trop négligée? Oh! qu'il est douloureux pour notre cœur de trouver dans nos campagnes, et bien souvent jusqu'au milieu de nos villes, des enfants qui ont dépassé de plusieurs années l'âge de raison, et qui n'ont jamais entendu parler de Dieu, qui ne connaissent pas même les premiers éléments de la foi et de la morale chrétienne, et qui n'ont pas encore appris à former sur leurs fronts le signe auguste de notre redemption?

Est-il surprenant, N. T. C. F., qu'une affreuse ignorance de ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même, soit le résultat obligé de cet abandon de l'instruction religieuse? Et ne comprend-on pas qu'à sa suite vienne se placer le hideux cortége de tous les vices?

Nous connaissons vos pasteurs, et nous savons avec quel religieux scrupule ils exécuteront les prescriptions du Concile. Mais les efforts de leur zèle et de leur piété seront infructueux si les parents ne les secondent pas. Le petit recevra donc sur les genoux de sa mère cette première instruction, qui ne s'effacera pas plus que l'amour de son père; la jeunesse trouvera au sein de la famille des encouragements pour s'instruire encore; longtemps elle fréquentera les instructions familières; chaque dimanche, assidue autour de la chaire de vérité, elle viendra se fortifier dans la connaissance et dans l'amour de ses devoirs, et présentera ainsi à la société le spectacle d'une « génération bénie par le Seigneur. » (Is., I, 3.)

FIN.

MANDEMENTS DES ÉVÊQUES DE FRANCE

SUR LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE 1869

A ceux qui ne trouveront pas suffisants sur la matière les nombreux discours contenus dans cet opuscule, nous indiquerons les vingt-trois Mandements suivants qui viennent d'être publiés pour le carême de 1869, lesquels ont tous rapport au Concile œcuménique qui doit s'ouvrir le 8 décembre prochain.

Province d'Aix, Mgr Chalandon : le Concile général. — Marseille, Mgr Place : prochain Concile œcuménique.

Province d'Albi. — Cahors, Mgr Gruisardias : Concile œcuménique.

Province de Besançon. — Nancy, Mgr Foulon. Le prochain Concile œcuménique; Saint-Dié, Mgr Caverot : le Concile général. — Verdun, Mgr Hacquard, le Concile œcuménique.

Province de Bordeaux. — Poitiers, Mgr Pie : Lettre synodale au sujet du dernier Concile provincial.

Province de Bourges. — Bourges, Mgr de la Tour d'Auvergne : Opportunité du Concile général. — Le Puy, Mgr Le Breton : le Concile œcuménique.

Province de Cambrai. — Cambrai, Mgr Regnier : le Concile œcuménique.

Province de Lyon. — Autun, Mgr de Marguerie : Concile œcuménique de 1869.

Province de Paris. — Orléans, Mgr Dupanloup. Ce célèbre prélat a publié durant le cours de l'année 1868 deux excellentes lettres pastorales sur le Concile œcuménique de 1869, l'une que nous avons insérée ci-dessus, l'autre, plus longue, qui forme une brochure, en vente chez les principaux libraires, dont voici le plan : 1 Le Concile; — 2 Son programme; — 3 Ses causes; — 4 Retour sur le passé; — 5 Secours offert par le Concile; — 6 Les craintes mal fondées au sujet du Concile; — 7 Le Concile et les églises séparées; — 8 L'Église catholique.

Province de Reims. — Amiens, Mgr Boudinet : Concile œcuménique. — Beauvais, Mgr Gignoux : Prochain Concile œcuménique. — Châlons, Mgr Meignan : Le Concile.

Province de Rennes. — Rennes, Mgr S. Marc : Prochain Concile œcuménique.

PROVINCE DE ROUEN. — Séez, Mgr ROUSSELET : Le Concile dans les mauvais jours, la prière.

PROVINCE DE SENS. — Nevers, Mgr FORCADE : Concile général. — Troyes, Mgr RAVINET : Concile œcuménique.

PROVINCE DE TOULOUSE. — Carcassonne, Mgr de la BOUILLERIE : Le Concile.

PROVINCE DE TOURS. — Angers, Mgr ANGEBAULT : Convocation du Concile œcuménique. — Le Mans, Mgr FILLION : Le Concile œcuménique. — Nantes, Mgr JACQUEMET : Le futur Concile universel.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CONFÉRENCES SUR LES CONCILES

PROLOGUE I

PRÉFACE .....

LETTRE APOSTOLIQUE de S. S. Pie IX, convoquant le Concile à Rome, le 8 décembre 1869 1

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — I. Qu'est-ce qu'un Concile? — II. Des différentes sortes de Conciles. — III. Énumération des Conciles généraux. 7

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — I. Origine ou institution divine des Conciles. — II. Leur autorité. — III. Vénération due aux Conciles 11

TROISIÈME CONFÉRENCE. — Des conditions requises pour la célébration des Conciles généraux. — I. De la convocation par le pape. — II. Du nombre des assistants. — III. De la liberté des délibérations. — IV. De la présidence. — V. De la confirmation des décrets par le Souverain-Pontife. — VI. Erreurs des protestants sur la composition des Conciles et le droit de suffrage 16

QUATRIÈME CONFÉRENCE. — I. Causes ou motifs des Conciles. — II. De leurs cérémonies particulières. — III. Des suffrages 20

CINQUIÈME CONFÉRENCE. — I. Organisation et travaux des Conciles. — II. Leur objet. — III. Leur causes. — IV. Leur clôture 25

SIXIÈME CONFÉRENCE. — De la nécessité morale et de l'importance des Conciles. — I. Caractères de cette nécessité. — II. Preuves de cette nécessité tirées : des avantages des Conciles; de la déclaration des papes; du fait lui-même; des témoignages des saints Pères 31

SEPTIÈME CONFÉRENCE. — Nécessité des Conciles relativement au dogme. — I. Distinction entre la foi et les mœurs. — II. Conformité des décisions des Conciles avec les articles du symbole 39

HUITIÈME CONFÉRENCE. — Bienfaits des Conciles relativement à la morale. — I. Coup d'œil historique. — II. Exemples..... 44
NEUVIÈME CONFÉRENCE. — Bienfaits des Conciles relativement à la législation et à la discipline..... 48

DEUXIÈME PARTIE

SERMONS SUR LES CONCILES

Sermon sur les Conciles en général, par Mgr PAVY, ancien évêque d'Alger. — I. Nature des Conciles. — II. Motifs de ces assemblées. — III. Leur nombre. — IV. Leurs bienfaits..... 53
Instruction pastorale sur l'importance religieuse et sociale des Conciles; par Mgr PIE, évêque de Poitiers. — I. L'histoire des Conciles est celle des nations modernes. — II. Bienfaits sociaux des Conciles..... 61
Discours sur les décisions des Conciles œcuméniques et sur le but de celui de 1869; par Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans. — I. Les décisions des Conciles œcuméniques ont toujours terminé toutes les controverses et fixé la foi. — II. But du Concile œcuménique de 1869... 67
Instruction sur les Conciles provinciaux; par S. Ém. le cardinal DONNET, archevêque de Bordeaux. — I. Du Concile provincial. — II. But et bienfaits des Conciles provinciaux..... 79
Instruction sur les maux actuels signalés et condamnés par les Conciles provinciaux de notre époque; par Mgr MELLON-JOLLY, ancien archevêque de Sens. — I. Mépris de l'autorité. — II. Fausses doctrines. — III. Indifférence pratique. — IV. Ignorance..... 83
Mandements des évêques de France sur le Concile œcuménique de 1869. 92

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLES GÉNÉRALES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS

PROLOGUE

Bon accueil fait à la Bibliothèque des Prédicateurs de M. l'abbé C. MARTIN.

Cette *Bibliothèque des Prédicateurs* a été marquée, non d'un seul, mais des sept cachets qu signalent le bon livre : 1° *Approbations* de l'autorité; 2° *Témoignages* élogieux du Clergé; 3° *Comptes Rendus* favorables de la presse; 4° *Éditions* rapides et nombreuses; 5° *Traductions;* 6° *Imitations;* 7° *Ventes à l'épreuve.*

1° APPROBATION DE L'AUTORITÉ. — En tête de notre *Panorama des Prédicateurs* figurent les approbations et recommandations de l'Ordinaire, Mgr l'évêque de Gap; du Métropolitain, Mgr l'archevêque d'Aix; de S. Em. Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux; de Mgr l'archevêque d'Avignon; de NN. SS. les évêques de Nîmes, de Fréjus, de Grenoble, de Digne; et deux lettres élogieuses, l'une de Mgr SIBOUR, archevêque de Paris, l'autre de Mgr FIORAMONTI, secrétaire de N. S. P. le Pape Pie IX.

2° TÉMOIGNAGES DU CLERGÉ. — On se souvient que nous avons publié successivement dans nos divers prospectus, durant plusieurs années, plus de mille lettres élogieuses qui nous ont été adressées par les différents membres de la hiérarchie : Grands Vicaires, Chanoines, Doyens, Archiprêtres, Curés, Vicaires, Aumôniers, Missionnaires, Religieux. Un grand nombre n'a pu être publié faute d'espace.

3° COMPTES RENDUS DE JOURNAUX. — L'*Univers religieux,* plus tard le *Monde,* l'*Ami de la Religion,* la *Gazette,* l'*Union,* le *Journal des Villes et Campagnes,* le *Journal de Bruxelles,* le *Journal de la Librairie,* la *Bibliographie catholique,* l'*Armonia de Turin,* le *Serto de Naples,* le *Pastoralblatt* de l'Allemagne du Sud et de la Suisse, l'*Indépendant d'Aoste,* etc., ont rendu compte de la manière la plus favorable de plusieurs ouvrages composant notre *Bibliothèque des Prédicateurs.*

4° EDITIONS RAPIDES. — Malgré son prix et son étendue, le *Panorama des Prédicateurs* a atteint en peu de temps sa neuvième édition, qui est à peu près épuisée; le *Mois de Marie des Prédicateurs,* publié plus tard, est à la sixième; le *Journal de la Prédication populaire et contemporaine* est à sa quatorzième année; les *Mystères;* le *Répertoire de la Doctrine chrétienne;* l'*Année pastorale;* la *Vie des Saints à l'usage des Prédicateurs;* le *Dictionnaire de Prédication;* les *Dominicales;* les *Retraites;* les *Sermons d'actualité sur l'Église;* les *Conférences sur les Conciles;* la *Théologie morale en tableaux;* le *Calendrier des Prédicateurs* obtiennent le même succès.

5° TRADUCTIONS. — A part les ouvrages de circonstance, qui ne font pas règle, parce qu'ils sont poussés et soutenus par l'esprit de parti, quand un livre de fond obtient les honneurs et les risques d'une traduction, c'est qu'il a une valeur intrinsèque. Plusieurs de nos livres ont eu cet honneur et ont réussi dans des traductions italienne, allemande et espagnole.

6° IMITATIONS. — Plusieurs publications contemporaines ont été imitées de notre *Bibliothèque des Prédicateurs.* Si elle est une bonne source d'inspiration pour les auteurs, elle sera meilleure encore pour les Pasteurs.

7° VENTES A L'ÉPREUVE. — Nous sommes les seuls en librairie qui ayons eu la hardiesse d'établir ce genre de vente. C'est la meilleure garantie qu'on puisse offrir à l'acheteur.

Paris. — Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

TABLES

GÉNÉRALE, ALPHABÉTIQUE

ET PAR NOMS D'AUTEURS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS

DE

M. L'ABBÉ C. MARTIN

Chanoine, officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes,

De 1851 à 1870.

PARIS

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET ECCLÉSIASTIQUE

DE MARTIN NEVEU ET AUDIER

Rue du Cherche-Midi, 87.

M DCCC LXX

APPLICATION DES TABLES

Ces Tables s'appliquent aux Ouvrages suivants, composant la Collection dénommée : *Bibliothèque des Prédicateurs*, de M. l'abbé C. Martin, lesquels sont, en 1870 :

Les chiffres romains indiquent le tome. — Les chiffres arabes : la page.

ABRÉVIATIONS :		SIGNIFICATION :
Dictionnaire,	indique :	Journal de la Prédication (sujets suivis), 10 vol., ayant pour titre, en volumes : Dictionnaire de Prédication, 10 vol.
Panor.,	—	Panorama des Prédicateurs, 3 vol. obl.
Symb.,	—	Symbole, premier volume du Répertoire de la doctrine chrétienne.
Décal.,	—	Décalogue, deuxième volume du Répertoire de la doctrine chrétienne.
Sacrem.,	—	Sacrements, troisième volume du Répertoire de la doctrine chrétienne.
Myst.,	—	Sermons nouveaux sur les Mystères de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, 2 vol.
An. Past.,	—	Année Pastorale, 2 vol.
Église,	—	Sermons d'actualité sur l'Église, 1 vol.
Mois de M.,	—	Mois de Marie des Prédicateurs, 2 vol.
Retr. gén.,	—	Retraite générale, 1 vol.
Retr. hom.,	—	Retraite pour hommes, 1 vol.
Retr. fem.,	—	Retraite pour femmes, 1 vol.
Retr. 1re Comm.,	—	Retraite de première Communion, 1 vol.
Retr. jeun. pers.,	—	Retraite pour jeunes personnes, 1 vol.
Ador. perp.,	—	Triduum pour l'Adoration perpétuelle, 1 vol.
Revue,	—	Revue mensuelle de la Prédication contemporaine, 11 vol.
Vies des SS.,	—	Vies des Saints à l'usage des Prédicateurs, 4 vol.
Calend.,	—	Calendrier des Prédicateurs, 1 vol.
Conciles,	—	Sermons sur les Conciles, 1 vol.
Prônes,	—	Prônes suivis d'Exemples, 1 vol.
Liturgie,	—	Sermons sur la Liturgie. — En cours de publication On n'a pu indiquer ici que les premiers sujets.
Sermons,	—	Sermons suivis d'Exemples en style oratoire. — En cours de publication pour l'année 1870. (Voir le *Supplément* ci-après, p. 44.)

OBSERVATIONS

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Cette table indique : 1° les Sermons; 2° les Auteurs; 3° les Ouvrages.

Elle contient plus de *deux mille titres* ou sujets de Sermons, c'est dire que la *Bibliothèque des Prédicateurs* de M. l'abbé C. Martin est l'ouvrage le plus étendu et le plus varié qui existe en ce genre; car la *Bibliotheca manualis concionatoria*, du P. Lohner, ne contient que cent cinquante-trois sujets; — la *Bibliothèque des Prédicateurs*, du P. Houdry, en vingt-deux volumes in-4°, n'en contient que deux cent quatre-vingts; — le *Dictionnaire apostolique*, du P. Montargon, n'en contient que cent, à triples plans; — la *Nouvelle Bibliothèque des Prédicateurs*, de Dassance, n'en contient que cent vingt, et c'était jusqu'ici les ouvrages de ce genre les plus étendus.

TABLE DES AUTEURS.

Cette table désigne, par ordre alphabétique, les noms des auteurs des Sermons, Prônes, Instructions, Conférences, Exhortations, Allocutions, et renvoie au texte de la composition de chacun, excepté pour les anonymes, qu'il eut été trop long d'indiquer.

On remarquera que le nombre des Auteurs nommés monte au chiffre élevé de plus de trois cents, que celui des anonymes est de mille environ, que ces Auteurs sont en général célèbres, que la plupart ont rang parmi les illustrations de la chaire, soit modernes, soit contemporaines; que par conséquent ce sont les meilleurs modèles que l'on pût insérer dans ce vaste cadre.

SUJETS DE SERMONS.

Tous les sujets de Sermons, Conférences, Prônes, Allocutions sont marqués dans la première table par ordre alphabétique. Quelquefois ils sont uniques, le plus souvent ils sont multiples, surtout quand la matière est étendue et importante; c'est alors que, disséminés, toujours *sub diverso respectu*, dans les différents ouvrages de la Collection, la table générale devient d'une nécessité indispensable pour les retrouver promptement.

MATÉRIAUX.

Nous appelons Matériaux ce que les anciens appelaient : *loca communia*, parties diverses qui entrent toujours dans le corps du discours, pour le remplir, l'orner, le féconder, le compléter. Ce sont des extraits appropriés à chaque sujet, tirés de : 1° Écriture; 2° SS. Pères; 3° Théologie; 4° Tradition sacrée et profane; 5° Liturgie; 6° Histoire; 7° Figures et Emblèmes; 8° Comparaisons; 9° Maximes des Saints; 10° Motifs et Moyens; 11° Séries de Plans spéciaux; 12° Tables d'auteurs à consulter; 13° Cours d'éloquence sacrée appliqué au sujet.

Tous les ouvrages de la présente Collection contiennent ces Matériaux, qui accompagnent chaque sujet. Nous ne pouvons en donner la table sans être trop long et sans introduire de la confusion. Qu'il suffise de dire ici, une fois pour toutes, qu'il n'est pas de sujet de la *Bibliothèque des Prédicateurs* qui ne soit suivi et complété par d'abondants Matériaux choisis avec le plus grand discernement.

TABLE CHRONOLOGIQUE, SELON LE PROPRE DU TEMPS ET DES SAINTS.

Cette Table, qui trace l'ordre de la prédication depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, mystères et fêtes des saints comprises, existe on ne peut plus complète dans le *Calendrier des Prédicateurs*, auquel nous renvoyons. On la trouve encore dans : l'*Année pastorale*, le *Panorama des Prédicateurs*, les *Revues* ou *Dominicales*, les *Prônes*, les *Sermons suivis d'Exemples* et les *Vies des Saints à l'usage des Prédicateurs*.

TABLE DE RETRAITES, STATIONS ET OCTAVES.

Cette Table existe à la fin du troisième volume du *Panorama des Prédicateurs* et à la fin de chaque série des six *Retraites*. On pourra soi-même la compléter.

TABLE POUR UN COURS COMPLET DE DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Voir les Tables des volumes : *Symbole; Décalogue; Sacrements*. — Voir la table qui termine le troisième volume du *Panorama des Prédicateurs*.

TABLE GÉNÉRALE

ALPHABÉTIQUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS

DE

M. l'abbé C. MARTIN

(1851—1870)

A

ABANDON DE DIEU. Rupture avec Dieu; impénitence commencée, finale; Robinot. *Dictionnaire*, II, 152. — Malheur d'une âme abandonnée de Dieu; Tailland, *Ibid.*, 157.

ABJURATION; Maccarthy. *Panor.*, III, 207.

ABSTINENCE. Loi; réfutation des objections. *Décalog.*, 458. — Voyez Carême; Quatre-Temps.

ABRAHAM (S.), ermite. *Vies des SS.*, I, 402.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Discours de réception. Alliance des lettres divines et humaines; Mgr Dupanloup. *Panor.*, III, 196. — R. P. Lacordaire. *Revue*, V, 83.

ACHARD (S.). *Vies des SS.*, III, 366.

ADIEUX à un Missionnaire; card. Donnet. *Panor.*, III, 192.

— A une Paroisse; card. Dupont. *Ibid.*, 193.

ADMINISTRATION des Sacrements. *Sacrem.*, 31.

ADOLPHE (S.). *Revue*, V, 267.

ADOPTION ou Filiation divine des chrétiens. *Calendrier*, 18.

ADORATION DE DIEU. *Décalog.*, 13.

— de N.-S. J.-C. dans l'Eucharistie. *Sacrem.*, 197.

— **PERPÉTUELLE.** Présence réelle; R. P. Lacordaire. — Vie de N.-S. J.-C. dans un tabernacle; MM. Deplace; Breton. *Panor.*, III, 170 à 173. — Elle est la fête perpétuelle de l'Eglise, de l'âme, de J.-C.; M. Deplace. — Institution de l'Eucharistie; R. P. Lefèvre. — Comment J.-C. nous aime; R. P. Simonet. — Aimons notre Sauveur; R. P. Millet. — Miséricorde de Dieu; M. Mullois. — Confiance en Dieu; R. P. de Ratisbonne. — Dévotion au saint Sacrement; Mgr Malou. — Visites au saint Sacrement; Mgr Rey. — Communion; M. Deverlange. — Communion pour les âmes du Purgatoire; de la Tour. — Communion fréquente. *Triduum de l'Adoration perpétuelle*, 1 à 96.

ADVERSITÉ (Avantages de l'); M. Martin. *Ann. pastor.*, II, 363. — Voyez Afflictions.

AFFLICTIONS. Desseins de Dieu; conduite de l'homme; moyens de consolation dans nos afflictions; Cambacérès; Marolles. *Panor.*, I, 59. — Avantages; supporter les afflictions; Lallois, etc. *Dictionnaire*, I, 14 à 69. — Avantages; conduite du chrétien dans les afflictions; M. Martin, *Ann. past.*, I, 20. — Patience. *Revue*, VIII, 27. — Moyens d'expiation et de sanctification. *Id.*, IX, 132. — Avantages; Mgr Gros. *Prônes*, 6. — Voyez Souffrances.

AGATHE (Sainte). *Vies des SS.*, I, 216. — *Revue*, II, 35; IV, 33.

AGE (Vertus du jeune). *Panor.*, III, 217.

AGNÈS (Sainte). *Vies des SS.*, I, 119. — *Revue*, II, 7; III, 23.

— de Monte Pulciano. *Vies des SS.*, II, 89.

ALEXIS (S.). *Vies des SS.*, III, 73.

ALLOCUTIONS diverses. *Panor.*, III, 163 à 212. — *Liturgie.*

AMBITION : aveugle, présomptueuse, odieuse; Bourdaloue. *Panor.*, II, 63. — Criminelle; Roy. *Dictionnaire*, I, 86. — Ex diversis. *Ibid.*, 94 à 127.

AMBROISE (S.). *Vies des SS.*, IV, 352.

AME. Origine; nature; prix; destinées; soin. — Dignité; Joly. — Beauté et prix. — Grandeur; excellence; M. Deplace. *Dictionnaire*, I, 128 à 190.

— chrétienne. Fermeté dans la vie et la mort; M. Martin. *Ann. past.*, II, 344.

— (Besoins de l'). *Sacrem.*, 10.

— (Immortalité de l'). Voyez ce mot.

AMES (Amour des). *Vies des SS.*, III, 128.

AMITIÉ CHRÉTIENNE; M. de Lestang. *Revue*, I, 244.

AMOUR DE DIEU : Pénitent, reconnaissant; Bourdaloue. *Panor.*, I, 193. — Motifs et avantages; S. Bernard; P. Lenfant. — Grandeur et justice. — Motifs et manière; Brydaine; Gérard. *Id.*, II, 75 à 80. — Motifs. — Amour souverain; désintéressé; agissant; P. Lejeune. — Pour quoi, comment devons-nous aimer Dieu? Longin. — Dieu nous commande de l'aimer; manière de l'aimer; Labouderie. *Dictionnaire*, I, 191 à 263. — Du précepte; R. P. Félix. *Revue*, I, 224; II, 310. — Premier commandement. *Revue*, VII, 282. — Manière. *Décalog.*, 15. — Devoir; manière. *Prônes*, 346.

— de l'Église. *Église*, 106. — *Vies des SS.*, II, 425.

— de N.-S. J.-C. L'amour donne; ce que J.-C. a donné; souffre; ce qu'il a souffert; M. Martin. *Myst.*, II, 223. — Tendre; généreux; constant; R. P. Simonet. — Envers l'humanité; ingratitude envers N.-S.; R. P. Millet. *Ador. perp.*, 18 à 40. — Voyez Eucharistie.

— des âmes. *Vies des SS.*, III, 128.

— des ennemis : nature de cet amour; prétextes; Ségaud; La Luzerne. *Panor.*, II, 129. — Prétextes; sentiments d'un chrétien qui pardonne; Reguis; Billot. — Motifs; manière d'aimer ses ennemis. — Motifs du pardon des offenses; M. Martin. — Motifs de pardonner ses ennemis; conduite à tenir à leur égard; M. Doucet. — Motifs de pardonner; prétextes pour ne pas pardonner; M Mullois. — En ne pardonnant pas, on se prive de pardon : comment Dieu récompense tous ceux qui pardonnent; P. de Besse. *Dictionnaire*, I, 328 à 356; II, 1 à 51.

AMOUR DU PROCHAIN. Devoir commandé par la nature, la religion. — Nature de la charité chrétienne; Bourdaloue; Massillon. — Obligations; devoirs; La Colombière. *Panor.*, II, 105. — Précepte; trois actes de charité. — Motifs; titres du prochain à notre amour; M. Hamon. — Charité de sympathie, de bienveillance, d'amour; M. Sainte-Colombe. *Dictionnaire*, I, 264 à 327. — Respect; amour; M. Martin. *Ann. past.*, II, 249. — *Revue*, III, 262; IX, 178. — *Calend.*, 258.

— en général (le Bon et le Mauvais); R. P. Félix. *Revue*, I, 120.

AN (premier jour de l'). Fin et caractères du temps. — Brièveté du temps. — Brièveté de l'année qui finit, de l'année qui commence. *Panor.*, II, 147, 161. — Passé, regrets, avenir, vœux. — Retour sur l'année écoulée; souhaits. *Id.*, III, 211. — M. de Lestang, etc. *Revue*, I, 337; II, 366; III, 375; IV, 1; VI, 5. — *Calend.*, 49. — Voyez Circoncision.

— (dernier jour de l'). *Vies des SS.*, IV, 476.

ANNE (Sainte). *Vies des SS.*, III, 117. — M. Deplace, etc. *Revue*, II, 97; III, 202; X, 188.

ANDRÉ (S.). Apôtre. *Vies des SS.*, IV, 313. — *Revue*, I, 299; II, 326; III, 332. — Biroat. *Panor.*, III, 71.

— Avellin (S.). *Vies des SS.*, IV, 211.

— Corsini (S.). *Id.*, I, 212.

ANGÈLE (Sainte) de Merici. *Id.*, II, 264.

ANGÉLUS; M. Brunet. *Mois de M.*, II, 407.

ANGES (SS.). Existence; nature; ministère; de Mazenod. *Panor.*, III, 53. — Notions; ministère; culte; M. Hamon. *Symb.*, 122. — *Revue*, XI, 251.

ANGES GARDIENS. Mission; M. Bolard. — Obligations et Devoirs; P. Loriot. *Panor.*, III, 53. — Services; devoirs. *Vies des SS.*, IV, 6. — Ministère; culte; devoirs; card. Villecourt. *Revue*, II, 299. — Ex div., *Id.*, III, 294; X, 251.

— (dévotion aux SS.). *Panor.*, III, 220.

— (N.-D. des) ou de la Portioncule; Bourdaloue. *Panor.*, III, 209. — *Vies des SS.*, III, 151. — La Tour. *Mois de M.*, II, 356.

ANICET (S.). *Vies des SS.*, II, 76.

ANIMAUX. Les traiter avec douceur; card. Donnet. *Revue*, IV, 23.

ANNÉE LITURGIQUE. Avent, Carême, Noël, Fêtes. *Liturgie*,

ANNONCIATION. Marie, mère de Dieu et des hommes; récompense de ses vertus; Bourdaloue. — Grandeurs de Marie; Lenfant. *Panor.*, II, 217 à 220. — Anéantissement de Dieu; élévation de Marie; élévation et abaissement des hommes; P. Champigny. — Exposition de cette fête; salut de l'ange; humilité de Marie; Duclot. *Mois de M.*, I, 176 à 202. — *Revue*, II, 70; III, 70; IV, 66; V, 66; VII, 68; VIII, 69; IX, 72; XI, 81.

ANSELME (S.). *Vies des SS.*, II, 93.

ANTOINE (S.), abbé. *Vies des SS.*, I, 93. — Fléchier; *Panor.*, III, 77. — *Revue*, II, 6; III, 22.

— de Padoue. *Vies des SS.*, II, 327.

ANTONIN (S.). *Ibid.*, 179.

APPEL DE DIEU. *Calend.*, 313.

— de la grâce. Voyez Grâce.

— Pour une conversion; Mgr Pie. *Panor.*, III, 234.

APPOLLINAIRE (S.). *Vies des SS.*, III, 103.

APOLLONIE ou **APOLLINE** (Sainte). *Id.*, I, 328. — *Revue*, IV, 33.

APOLLONIUS (S.). *Vies des SS.*, II, 80.

APOSTOLAT DE MARIE; R. P. Humphry. *Mois de M.*, II, 194.

— ou zèle des fidèles; R. P. Lartigue. *Panor.*, III, 240. — Mgr Thibault. *Prônes*, 38-43.

— du jeune âge. *Vies des SS.*, III, 312.

APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE. *Église*, 29. — M. Martin. *Dictionn.*, IV, 67. — *Myst.*, II, 428.

APOTRE (fête d'un). *Panor.*, III, 95.

ARCADIUS (S.). *Vies des SS.*, I, 64.

ARCHICONFRÉRIE du Saint-Cœur de Marie; M. Georges. *Mois de M.*, II, 353.

ARS (mort du curé d'). Lettre de Mgr de Langalerie. *Revue*, III, 304.

— (un Sermon du curé d'). *Revue*, V, 57.

ART (fin de l'). *Vies des SS.*, IV, 300.

ASCENSION. Gloire méritée; Bourdaloue. — J.-C. véritable pontife; Bossuet. — Gloires de J.-C. *Panor.*, II, 185. — Histoire de l'Ascension. *Symb.*, 390. — Gloire et triomphe de J.-C.; M. Martin. — Mystère de puissance, de sagesse; d'amour; M. Pintaud. *Myst.*, I, 300 à 335. — R. P. Ventura; M. Martin, etc. *Revue*, II, 142; III, 161; IV, 140; V, 140; VI, 136; VII, 138; VIII, 129; IX, 124; X, 121; XI, 137 — Foi, espérance, amour; M. Tholon. *Prônes*, 196. — *Calend.*, 168.

ASSOCIATION (l'aumône par l'). *Panor.*, III, 243.

ASSOMPTION. Saint usage de la Vie et de la mort; Fénelon. — Grandeurs de Marie; Maccarthy. — Mort de Marie; son assomption; son pouvoir. *Panor.*, II, 285. — Mort; résurrection; récompense de Marie; M. l'abbé Bossuet. — Triomphe; élévation de Marie; Latour. *Mois de M.*, I, 358 à 379. — M. Cornet, etc. *Revue*: tous les vol., au 15 août. — Gloires de Marie; Mgr Pavy. *Prônes*, 296. — *Calend.*, 268. — Marie, modèle des vierges, des épouses, des mères. *Vies des SS.*, III, 213.

— (Vigile de l'). — *Vies des SS.*, III, 207.

ATHANASE (S.). *Vies des SS.*, II, 147.

ATTACHEMENT et détachement. *Id.*, I, 300.

AUBIN (S.). *Ibid.* 334.

AUGUSTIN (S.). *Id.*, III, 278. — *Revue*, IV, 238.

AUMONE. Ses obligations et avantages; Houdry; Maccarthy. — Les pauvres dans l'Eglise; Bossuet. — Le Pauvre: prétextes; NN. SS. de Quélen, de Boulogne. *Panor.*, I, 47 à 52. — Précepte; avantages; prétextes; règles. — Obligation; S. Paulin. — Prétextes; P. Lejeune. — Devoir; plaisir; M. Breton. — Obligation; qualités; card. Villecourt. *Dictionnaire*, II, 52 à 116. — Obligation; grandeur et avantages; M. Chauvel. *Ann. past.* II, 254. — *Revue*, IX, 195. — *Calend.*, 170. — Cinq questions; R. P. Souaillard. *Prônes*, 170.

AUTORITÉ; son origine. *Ann. past.*; II, 401. — Devoirs envers l'autorité; *Décalog.*, 224. — Condition de tout progrès; R. P. Félix. *Revue*, III, 153-214.

— de l'Église; M. Deplace. *Église*, 43 et 134. — Mgr Plantier. *Panor.*, I, 169.

— des Pasteurs. Réguis, *Ann. past.*, I, 405.

AUXILIATRICE (N.-D.) des âmes du purgatoire; M. Martin; S. Liguori. *Mois de M.*, II, 237. — *Vies des SS.*, IV, 197.

AVARICE. Avare; malheureux; ennemi de Dieu, du prochain, de lui-même. — Dangers de l'avarice; P. Loriot. — Ses dangers et noirceurs; remèdes; card. Villecourt. *Dictionnaire*, II, 117 à 144. — Désirs déréglés des biens temporels. *Décalog.*, 380. — *Calend.*, 105.

AVE MARIA. Paraphrase (de l'); M. Destrem. *Mois de M.*, II, 395.

AVENT (temps de l'); Bourdaloue. *Panor.*,

III, 163. — *Ann. past.*, I, 7. — *Revue.*, I, 5. — *Calend.*, 9.

— Dominicales (de l'). *Ann. past.*, I. — Tous les vol. de la *Revue*. — *Panor.*, I, 1 à 31.

AVEUGLEMENT; Robinot; Taillant, etc. *Dictionnaire*, II, 145 à 197. — *Ann. past.*, II, 205. — *Calend.*, 6, 255.

AVOCATE (Marie) des âmes; M. Martin. *Mois de M.*, II, 225.

B

BALS. (Dangers des). *Décalog.*, 287; — R. P. Félix. *Revue*, I. 172. — *Calend.*, 282. Voyez Spectacles.

BANNIÈRE (Bénédiction d'une). *Panor.*, III, 184.

BAPTÊME (Sacrement du). Excellence; obligations. *Panor.*, II, 9. — Nature; effets; nécessité; M. Breton. — Cérémonies; obligations; M. Breton. — Effets; M. Brunet, *Dictionnaire*, II, 198 à 141. — Effets; nécessité. — Cérémonies; obligations. — Eléments; du ministre; du sujet; enfants morts sans baptême. — Anciens usages. — Effets. — *Sacrem.*, 75 à 139.

— **DE N.-S. J.-C.** *Myst.*, II, 172. — *Vies des SS.*, I, 142. — *Revue*, XI, 25.

— (Allocution pour un); Mgr Depéry. *Panor.*, III, 205.

— (Anniversaire d'un). *Sacrem.*, 98.

— (Rénovation des vœux du). *Panor.*, II, 9. — MM. Breton; Cossart, etc. *Panor.*, III, 224, 227. — *Sacrem.*, 104. — M. Duquesnay. *Retr., prem. comm.*, 112. — *Revue*, IV, 143.

BARBE (Sainte). *Vies des SS.*, IV, 336. — *Revue*, IV, 358.

BARNABÉ (S.). *Vies des SS.*, II, 317. — *Revue*, II, 163.

BARQUE DE L'ÉGLISE (la); Mgr Le Courtier. *Ann. past.* I, 159.

BARTHÉLÉMY (S.) *Vies des SS.*, III, 256. — *Revue*, II, 240; III, 241.

BASILE (S.) *Vies des SS.*, II, 333.

BATHILDE (Sainte). *Id.* I, 182.

BAYLON (S. Pascal). *Id.*, II, 207.

BÉATITUDES. *Sacrem.*, 161. — *Revue*, X, 183. — *Sermons sur les Béatitudes.*

BÉNÉDICTIONS DIVERSES. *Panor.*, III, 174 à 208. — *Liturgie.* — Voyez à chaque mot spécial pour les bénédictions diverses.

BENOIT (S.) *Vies des SS.*, I, 426.

— **LABRE** (S.) *Id.*, II, 71.

BENEZET (S.) *Ibid.*, 68.

BÉNIGNE (S.) *Id.*, IV. 187.

BERCEAU DE MARIE. *Id.*, III, 331.

BERNARD (S.) *Ibid.*, 235. — *Revue*, IV. 237.

BERNARDIN DE SIENNE. (S.) *Vies des SS.*, II, 220.

BIBIANE (Sainte). *Id.*, IV. 325.

BIEN D'AUTRUI. *Décalog.*, 298.

BIENFAISANCE (œuvres de). Hors et dans le christianisme. — Nécessaires au salut; œuvres que chacun doit pratiquer; Grisot. *Panor.*, II, 45. — *Dictionnaire*, IV, 235, 277.

— (Société de); M. Certes. *Panor.*, III, 244.

BIENFAITS DE LA RELIGION. Mgr de Trevern. *Panor.*, I, 139.

— **DE J.-C.** M. Martin. *Myst.*, II, 213.

— **DE MARIE**; card. Villecourt. *Mois de M.*, II, 335.

— **DE L'ÉGLISE**; M. Ansault. *Église*, 96.

BIENS DE LA TERRE. Voyez Rogations.

— **SPIRITUELS** (les trois grands). L'adversité; la paix intérieure; la bonne conscience; M. Martin. *Ann. past.*, II, 363.

BLAISE (S.) *Vies des SS.*, I, 207.

BLASPHÈME. Crime; causes; remèdes; P. Lejeune; P. Houdry. — Injurieux à Dieu; au prochain; au blasphémateur; Richard l'Avocat. *Panor.*, II, 21. — Trois sortes; énormité; châtiments. *Décalog.*, 83 à 96. — Enormité; châtiments; remèdes. — Condamnation; P. Lejeune. — Enormité; multiplicité; châtiment. *Dictionnaire*, II, 242 à 279. — *Calend.*, 222.

BONAVENTURE (S.) *Vies des SS.*, III, 59. — *Revue*, V. 201.

BON EXEMPLE; P. Houdry. *Panor.*, II, 45. — *Vies des SS.*, III, 66. — *Calend.*, 149.

BONHEUR (le). *Revue*, I, 39, 64, 78. Voyez Béatitudes.

— **DU CIEL.** Voyez Ciel.

BON PASTEUR. Voyez Pasteur.

BONS (les) persécutés par les méchants. *Revue*, VI, 179.

— **LIVRES.** Voyez Livres.

BONNES ŒUVRES. Voyez Bienfaisance, et Œuvres.

BONIFACE (S.), martyr. *Vies des SS.*, II, 194.

— (S.), apôtre d'Allemagne. *Ibid.*, 290.

BONNE MORT; Fénelon, *Panor.*, II, 235. Voyez Mort.

— (N.-D. de la); M. Martin. *Mois de M.*, II, 212.

BORROMÉE. Voyez Charles.

BREBIS ET DRACHME PERDUES (Paraboles). *Revue*, III, 203. M. Daumas. *Prônes*, 237.

BRIGITTE (Sainte). *Vies des SS.*, IV, 37.

BRUNO (S.) *Ibid.*, 26.

BRIÈVETÉ DE LA VIE; R. P. Félix. *Retr. générale*; 62. — M. Martin. *Année past.*, I, 420.

C

CARÊME (notions, devoirs). *Panor.*, III, 164. — *Ann. past.*; I, 257. — *Décalog.*, 450. — *Revue*, I, 53.

— (dominicales du). *Ann. past.*, I, 253 à 366. — Tous les vol. de la *Revue*. — *Panor.*, I, 97 à 210.

CARMEL (N.-D. du Mont-). *Vies des SS.*, III, 69. — *Revue*, III, 198. Voyez N.-D. et Scapulaire.

CARNAVAL (désordres du). condamnables; motifs; conduite des fidèles. — Conduite coupable des chrétiens; manière de sanctifier ces jours; Réguis. *Ann. past.*, I, 241. — *Revue*, II, 50; III, 65; IV, 49; VI, 78; VII, 40; X, 42; XI, 57.

CASIMIR (S.) *Vies des SS.*, I, 346.

CATÉCHISME. Importance; caractères des vérités; mode d'enseignement; Mgr de Garsignies. *Panor.*, III, 195.—Sentiments de respect; de reconnaissance et d'amour; Mgr Dubreil. — Nous devons l'aimer; l'estimer; Mgr Gueulette. — C'est un livre nécessaire; manière de son enseignement; Mgr Fayet. — Annonces des catéchismes. *Liturgie*, 13 à 47.

CATHERINE (Sainte), martyre. *Vies des SS.*, IV, 286. — *Revue*, I, 298; II, 326; V, 328.

— (Sainte), de Gênes. *Vies des SS.*, III, 354.

— — de Sienne. *Id.*, II, 136. — *Revue*, V, 105; VIII, 101,

— — de Suède. *Vies des SS.*, I, 431.

CATHOLICISME (progrès du). *Revue*, VI, 93.

CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE; M. Martin. *Dictionnaire*, IV, 63. — *Myst.*, II, 407. — *Église*, 23.

CÉCILE (Sainte). *Vies des SS.*, IV, 269.

CÉLESTIN (S.) premier, *id.*, II, 25.

— (S. Pierre), pape, *ibid*, 216.

CENDRES. *Ann. past.*, I, 253. — *Revue*, II, 55; III, 67; IV, 50; V, 37; VII, 43; VIII, 37; IX, 66. Voyez Mort.

CÉRÉMONIES DES SACREMENTS. *Sacrem.*, 15. 21. Voyez chaque sacrement. — *Retr. 1re Comm.*, 128, 142.

— de l'Église. *Liturgie*.

CÉSAIRE (S.) *Vies des SS.*, I, 317.

CHAIR (Résurrection de la). *Symb.*, 457. — Maccarthy; Chapelain. *Panor.*, I, 151. — M. de Ratisbonne. *Prônes*, 149.

CHAIRE de saint Pierre à Antioche et à Rome. *Vies des SS.*, I, 103, 303. — *Revue*, V, 40; IX, 43.

CHANTAL (Sainte J. F. de). *Vies des SS.*, III, 242.

CHANT DE L'ÉGLISE. Histoire; participation; Mgr Donnet. — Antiquité; importance; effets; Mgr Angebault. — Participation; Mgr Parisis. *Liturgie*, I, 47 à 75.

CHAPELET; M. Brunet; R. P. Souaillard; *Mois de M.*, I, 389. — *Revue*, I, 266. Voyez Rosaire.

CHAPELLE (bénédiction de) de prison; Maccarthy. *Panor.*, III, 208.

CHARLES BORROMÉE (S.) *Vies des SS.*, IV, 181. — *Revue*, I, 296; II, 323; IV, 317.

CHARITÉ. Esprit de J.-C. et de l'Église; M. Martin. *Ann. past.*, II, 328. — Esprit de charité en nous et hors de nous. *Ibid*, 334. — *Décalog.*, 52. — *Myst.*, I, 177. — *Revue*, VII, 289; VIII, 42; IX, 215. — *Calend.*, 98, 74.

— (discours de); R. P. Ventura. *Revue*, I, 129. — M. Certes. *Panor.*, III, 244.

— de la femme chrétienne; M. Deplace. *Retr. femm.*, 101.

CHARITÉS (les trois). Amour; bienveillance; sympathie; M. de Sainte-Colombe. *Dictionnaire*, I, 289.

CHARTREUX (Vie des). *Vies des SS.*, IV, 29.

CHASSE (la); card. Donnet. *Vies des SS.*, IV, 176.

CHASTETÉ. Le sens dépravé; effets de la chasteté; R. P. Lacordaire. *Retr. homm.*, 59. — Eloges; moyens. *Décalog.*, 271. — *Revue*, VIII, 49. — *Vies des SS.*, II, 100. — *Calend.*, 82, 261.

CHATIMENT du péché; M. Martin. *Ann. past.*, II, 230.

CHEMIN DE FER (bénédiction d'un); card. Donnet; *Panor.*, III. 186.

CHEMIN DE LA CROIX. Erection; dévotion; stations; *Panor.*, III, 180. — M. Pajot. *Revue*, XI, 95.

— — **DE MARIE**; M. Bégel. *Mois de M.*, II, 392.

CHRÉTIEN (devoirs, dignité du); M. Martin. *Ann. past.*, II, 266. — M. Polge. *Panor.*, II, 9. — Beuvellet. *Symb.*, 179. — *Revue*, I, 35. — *Calend.*, 76.

CHRIST (du nom de). Ex div.; Beuvellet. *Symb.*, 179. — R. P. Félix. *Revue*, VIII, 253.

CHRISTIANISME (notions, établissement du); Duvoisin; Frayssinous. *Panor.*, II, 191. — M. Martin. *Myst.*, I, 87.— *Revue*, I, 66; II, 20; 106, 137; VI, 312.

CHRYSOSTÔME (S. Jean). *Vies des SS.*, I, 158. — *Revue*, V, 11.

CHUTE DE L'HOMME; ses suites; M. Hamon. *Symb.*, 140.

CIEL (bonheur du); S. Bernard, etc. *Panor.*, II, 247. — Plénitude de lumière; de paix; de durée; M. Martin. — Vision de Dieu; ressemblance avec Dieu; R. P. Ventura. *Dictionnaire*, II, 280 à 332. — R. P. Athanase; M. Hoffmann; etc. *Revue.*, I, 276; X, 203; XI, 137. — *Calend.*, 16, 340.

— (pensée du). Porte à la vertu; nous rend heureux ici-bas; M. Duquesnay. *Dictionnaire*, II, 289. Voyez Saints, Toussaint, Transfiguration.

CIMETIÈRES. Respect et devoirs envers les tombeaux; card. Giraud. — Histoire; leçons des cimetières; Mgr Bravard. *Liturgie*, I, 77 à 109.

— (bénédiction d'un). *Panor.*, III, 174. — Mgr Guibert; etc. *Liturgie*, I, 137.

— (exhortation dans un); — M. Hébert. *Panor.*, III, 173. — M. Cazes. *Liturgie*, I, 135.

— (plantation de croix dans un); M. Gondret; etc. *Liturgie*, I, 142. Voyez Sépultures.

CINQ PLAIES DE N.-S. Douleurs de J.-C.; cinq plaies considérées en elles-mêmes. *Panor.*, III, 15. — Sources de lumières; de grâces; motifs de contrition et de douleur. *Myst.*, II, 5, — *Vies des SS.*, I, 458. — *Revue*, II, 68; III, 102; XI, 77.

CIRCONCISION. Commencement; moyen de salut; Bourdaloue. — Royauté de J.-C.; Bossuet. *Panor.* II, 161, 163.— Commencement de notre rédemption; grand enseignement; M. Hoffmann. *Myst.* I, 43. — *Symb.*, 279. — *Vies des SS.*, I, 1. — *Revue*, VII, 5; VIII, 5; IX, 5; XI, 145. — *Prônes*, 27.

CIVILISATION. En quoi elle réside; R. P. Félix. *Revue*, I, 85.

CLAIRE (Sainte). *Vies des SS.*, III, 197.

CLAUDE (S.) *Id.*, II, 295.

CLAVER (B. Pierre); Mgr de Montpellier. *Id.*, III, 336.

CLASSES (Rentrée des). *Panor.*, III, 197. — M. Martin. *Revue*, II, 346.

CLÉMENT (S.) pape. *Vies des SS.*, IV, 277.

CLOCHES. — Elles se mêlent à toutes nos actions, nous appellent à Dieu. Mgr Pie. *Panor.*, III, 176. — Leur sens mystique; leurs services; Mgr Donnet. *Ibid.*, 177. — Leur origine, leurs merveilleux effets; le cardinal Giraud. — Leurs affinités avec le temple; Dieu et les âmes; M. Deplace.—La cloche est le symbole de la vie; de l'éducation et de la piété; Mgr Landriot. — La cloche : éclaire; charme; émeut; convertit; unit; R. P. Félix. — Accents religieux de la cloche; son caractère social; M. Brunet. — Allocutions pour bénédictions de cloche; M. Lebrun; M. Pougeois; Mgr Gros; Mgr Donnet. *Liturgie*, I, 148 et suiv. — Histoire et mission de la cloche; Mgr Pavy, *Revue*, V, 343.

CLOTILDE (Sainte); M. Freppel. *Vies des SS.*, II, 277.

CLOTURE d'une station, jubilé, retraite; R. P. Caussette; Richard l'Avocat. *Panor.*, III, 127, 133. Voyez la fin des six séries de *Retraites*.

— du Mois de Marie; Savigny. *Panor.*, III, 45. — MM. Lestang; Doucet. *Mois de M.*, II, 283.

CLOUD (S.) *Vies des SS.*, III, 326.

CLOUS (fête des SS.) *Id.*, I, 451.

CŒUR DE JÉSUS (sacré). Culte d'amour; de réparation; Legris-Duval. — Excellence; avantage de cette dévotion; NN. SS. Besson; de Boulogne. — J.-C. source unique de vie et de bonheur. *Panor.*, II, 209 à 215. — Origine; raison de cette dévotion; M. Martin. *Myst.*, II, 26. — Excellence; avantages de cette dévotion; M. de Lestang. *Ann. past.*, II, 88. — Excel-

lence; origine et fruit de cette dévotion; M. Duquesnay. *Prônes*, 226. — Le cœur de Jésus répond à la double aspiration des cœurs des hommes : à l'humain et au divin; R. P. Félix. *Revue*, IX, 163. — *Revue*, II, 185; III, 193; V, 167; IX, 163; X, 142. — *Vies des SS.*, III, 1. — *Mois de M.*, I, 4.

— de Marie. Perfections. — Cœur immaculé; pur; parfait; admirable. *Panor.*, III, 39-42. — Perfections; charité; M. Martin. — Considéré en lui-même; union avec Dieu; amour pour nous; M. Laden. *Mois de M.*, I, 433 à 454. — Excellence de cette dévotion; caractère de l'amour de Marie envers les hommes; M. Duquesnay. *Prônes*, 302. — *Vies des SS.*, III, 252. — *Revue*, III, 243.

COLÈRE. Funestes effets; Hugues de S. Victor; Richard; Grisot. *Panor*, II, 21. — Nature et remèdes; M. Martin. *Ann. past.*, II, 124. — *Décalog.*, 246. — Funestes effets. *Retr. jeunes pers.*, 47. — Notions; déplorables effets; prétextes; M. Cirier. *Prônes*, 248. — *Calend.*, 226.

COLLÉGE (fête d'un); M. Lépine. *Panor*, III. 198.

COLETTE (Sainte). *Vies des SS.* I, 353.

COLOMBAN (S.) *Id.*, IV, 281.

COLOMBE (Sainte); Mgr Mellon-Jolly. *Ibid*, 417.

COMBATS et triomphes de l'Église; M. Duquesnay. *Église*, 55. — M. Martin. *Dictionnaire*, IV, 77.

— des chrétiens. *Vies des SS.*, III, 95.

— des saints. *Id.*, I, 422.

COMMANDEMENTS de Dieu. *Décalog.*, 1 à 392. — Bossuet; Bourdaloue. *Panor.* I, 71. — *Calend.*, 230. — *Revue*, VII, 282.

— de l'Eglise. *Décalog.*, 395 à 465.

COME ET DAMIEN (SS.) *Vies des SS.* III, 432.

COMICE agricole (discours pour un); card. Donnet. *Revue* IV, 23.

COMMÉMORAISON de S. Paul. *Vies des SS.*, II, 445. Voyez S. Paul.

— des Morts. R. P. Félix. *Id.*, IV 168. — *Revue*, I. 287; III, 328; VI, 326; IX, 293; X, 289; XI, 280. — M. Petit. *Prônes*, 398. Voyez Morts et Trépassés.

— de l'Oraison de N.-S. *Vies des SS.*, I, 435.

— de la Passion de N.-S. *Ibid.*, 381.

COMPAGNIES (mauvaises). *Décalog.*, 286, 297.

COMPASSION de la sainte Vierge. Grandeur de Marie au pied de la croix; Bossuet. — Marie, victime et ministre de son sacrifice; R. P. Caussette. — Homélie sur tout ce qui se rapporte à ce mystère. *Panor.*, III, 27 à 33. — Dignité; générosité; fécondité des douleurs de Marie; R. P. Ravignan. — Amertumes de Marie; card. Villecourt. *Mois de M.*, I, 325 à 352. — *Vies des SS.* I, 462. — *Revue*, II, 81; III, 103; VIII, 277. — Douleurs d'une mère; coopération de Marie à la Rédemption; Mgr Dupanloup. *Revue*, X, 65.

COMMUNION. Motifs de l'institution; Borderies; de Boulogne. — Dispositions; Cambacérès; Lenfant; Massillon. *Panor*, I, 199 à 205. — Obligation. — Effets. — Dispositions. *Sacrem.*, 213 à 254. — Effets; M. Hoffmann. — Obligation; M. Hébert. Avantages; dispositions. *Dictionnaire*, III, 1 à 88. — Des quatre effets principaux; dispositions; M. Landrieu. *Prônes*, 120. — M. Deverlange. *Ador. perp.*, 67. Voyez Eucharistie.

— fréquente. Motifs; prétextes; M. l'abbé J. N. *Dictionnaire*, III, 61. — Dieu et l'Eglise nous y invitent; biens qu'elle procure. *Ador. perp.*, 88. — *Décalog.*, 426.

— indigne. Crime, funestes effets. *Dictionnaire*, III, 29. — Crime; châtiment. *Panor*, I, 199.

— pascale. Obligations; dispositions, *Panor*, III, 167. — Crime de ne pas communier à Pâques; avantages de communier; Ballet, *Ann. past.*, I, 353. — Obligation; délai; punition. *Décalog.*, 426. — Précepte; réfutation des prétextes; bonheur; M. Chanal. *Prônes*, 105. — Nécessité; dispositions. *Revue*, II, 92.

— pour les âmes du purgatoire; Latour. *Ador. perp.*, 80.

— des Saints. *Symb.* 439. — M. Hamon. *Prônes*, 391.

COMMUNION (première). Indications. — Éducation religieuse des enfants. — Pour le dimanche qui précède la première communion. — Devoirs des parents. — Ouverture; M. Duquesnay. — Salut; R. P. Lefèvre. — Mort; M. Mullois. — Jugement de Dieu. — Enfer. — Paradis. — Péché. — Confession; R. P. Lefèvre. — Contrition; Id. — Jour de la première communion. — Avant; après la première communion. — Renouvellement des vœux du baptême; M. Duquesnay. — Consécration à la sainte Vierge; R. P. Lefèvre. — Lendemain de la première communion; Id. — Traits historiques. *Retraite pour la première communion*, 1 à 156. — Avantages

de la retraite; dispositions; M. Levasseur. — Nécessité de la retraite; M. Duquesnay. — Influence sur le bonheur et le salut. — Vertus du jeune âge. — Servir Dieu dès sa jeunesse; R. P. A. J. C. frey de Neuville. — Pratiques de la vie chrétienne. — Dévotion à la sainte Vierge, aux SS. Anges et aux SS. Patrons. — Exhortation avant la communion. — Aux diverses stations; M. Morisot. — Après la communion; Bonardel; M. Breton. — Rénovation des vœux du baptême; Cessart; etc. — Persévérance. — Mission de la jeunesse chrétienne; M. Breton. — Exemples. *Panor*, III, 213 à 232. — Fruits de salut que procure à une paroisse une première communion; M. Martin. *Ann. past.*, II, 1. — Ouverture. — Abus des grâces. — Salut. — Examen de conscience — Péché. — Péché véniel. — Mort; M. l'abbé L.... *Revue*, I, 105 à 115; 147 à 155; 183 à 191. — Après l'Evangile. Avant; après la communion. = Rénovation des vœux du baptême. — Consécration à la sainte Vierge. — Remise des enfants aux parents. *Revue*, IV, 133 à 148. — Renouvellement d'une première communion; M. Crabot. *Revue*, VII, 62.

CONCEPTION de N. S.; M. Hamon. *Symb.*, 230.

— (Immaculée). Preuves; nature du privilége; card. Lambruschini; L'Herminier. — Vérités se rapportant à ce dogme; fins que l'Eglise s'est proposée, dans cette définition; devoirs que nous impose ce dogme; Mgr Dupanloup; MM. Costa; Lelandais. *Panor.*, II, 223 à 229. — Ce dogme n'est pas une nouveauté; preuves; Mgr Plantier. — Il convenait au Père éternel; à J.-C.; au Saint-Esprit que Marie fût préservée de la tache originelle; S. Liguori. *Mois de M.*, I, 72 à 103. — Enseignements de ce mystère de la part de Dieu; de Marie. *Vies des SS.*, IV, 358. — MM. Saint-Arroman; Destrem.; etc. *Revue*, I. 328; III, 353; V, 358; VI, 357; VII, 353; VIII, 353; IX, 317.

CONCILES. Origine; énumération; vénération; conditions de leur célébration; convocation; leur liberté; leur confirmation; leurs causes ou motifs; organisation de leurs travaux; leur nécessité morale et leur importance; leurs avantages; leurs bienfaits; Ex diversis. — Nature des conciles; Mgr Pavy; — leur importance religieuse et sociale; Mgr Pie. — Décision des conciles œcuméniques; Mgr Dupanloup. — But du concile œcuménique de 1869; le même. — Des conciles provinciaux; Mgr Donnet. — Maux actuels signalés et condamnés par les conciles provinciaux de notre époque; Mgr Mellon-Jolly. — Liste des mandements des évêques de France sur le concile œcuménique de 1869. — *Conciles*, de 1 à 160.

CONCUPISCENCE; R. P. Félix. *Revue*. I, 115.

— (les trois). *Calend.* 282.

CONCUSSION. *Décalog.*, 301.

CONFÉRENCES de l'Avent; R. P. Hyacinthe. *Revue*, IX, 26, 59, 250.

— de Lille; R. P. Lavigne. *Revue*, III, 311; IV, 60.

— de Notre-Dame; R. P. Félix. *Revue*, I; II; III; IV; V; VI; VII; VIII.

— (appréciation des) du R. P. Félix. M. Bautain. *Revue*, III, 222, 387.

— de Saint-Vincent-de-Paul; M. Lequeste. *Panor.*, III, 249.

CONFESSION. Est de droit divin; réponse aux objections. — Efficacité; Bourdaloue. — Défauts; Massillon. *Panor.*, I, 181 à 186. Divinité; bienfaits; card. Donnet. *Panor.*, III, 238. — Nécessité; manière de bien se confesser; MM. Ballet; David. *Ann. past.*, I, 331. — Divinité; but salutaire; bienfaits; Mgr Vibert. — Indulgence et bienfaits du tribunal de la pénitence; M. Duquesnay. — Dogme de foi; élément régénérateur de l'homme et de la société; M. Combalot. — Réponse aux philosophes; aux protestants; aux mauvais chrétiens; R. P. Ventura, *Dictionnaire*, III, 89 à 163. — Précepte de la confession annuelle; fréquente. *Décalog.*, 420. — Divinité; marques de la bonté de Dieu. *Sacrem.*, 312. — Constitution du tribunal de la pénitence; son action et son influence; M. Deplace. *Retr. générale*; 115. — Rien de plus facile et de plus doux qu'une bonne confession; rien de plus horrible qu'une mauvaise; R. P. Lefèvre. *Retr. 1re comm.*, 90. — *Revue*, II, 72; VII, 243. — Divinité; qualités. M. Guillois. *Prônes*, 109.

CONFIANCE en Dieu. Fondements; avantages de la confiance chrétienne; Mgr Borderies. — Motifs; qualités; S. Bernard. *Panor.*, I, 53 à 58. — Card. Donnet. *Id.*, III, 202. — Motifs; caractères; M. Watrin. *Dictionnaire*, VI, 299. — Fondement; heureux effets; R. P. Ratisbonne. *Ador. perp.*, 48. — *Revue*, XI, 185.

— (fausse); Massillon. *Panor.*, I, 77.

— (vaine). *Calend.*, 254.

CONFIRMATION. Effets; obligations; sur la descente du Saint-Esprit; manière de le

recevoir; Mgr Depéry. — Exhortation avant la confirmation; Mgr Depéry. *Panor.*, III, 145 à 150. — Nature; éléments. — Préparation. — Sept dons du Saint-Esprit. — Béatitudes. *Sacrem.*, 141 à 179. — Excellence. — Cérémonies; dispositions. — Dons et fruits du Saint-Esprit. *Retr.*, 1re *comm.*, 128 à 149. Voyez Saint-Esprit.

CONFRÉRIES, CONGRÉGATIONS. *Panor.*, III; 194. NN. SS. Giraud, — Rendu et M. Moreau. *Liturgie.* — R. P. Binet. *Mois de M.*, II, 445.

CONNAISSANCE de J.-C.; R. P. Pontlevoy. *Myst.*, II, 307.

CONSCIENCE. Vraie et fausse; card. La Luzerne. — Lumières et remords; Lenfant. — Fausse; Bourdaloue. *Panor.*, II, 81 à 86. — *Ann. past.*, I, 3. — *Calend.*, 16, 317.

CONSÉCRATION de la messe. *Sacrem.*, 198.

— à Marie; Bretonneau. *Mois de M.*, II, 449. — R. P. Lefèvre. *Retr.*, *de* 1re *comm.*, 120 — M. Hamon. *Retr. de jeunes pers.*, 95. — *Revue*, IV, 146. Voyez Communion (1re).

CONSÉCRATION, CONSTRUCTION d'une église; M. Combalot, etc. *Panor.*, III, 183, 184.

CONSEIL (N.-D. de Bon-). *Vies des SS.*, IV, 231.

CONTRITION; Chevassu. *Ann. past.*, I, 340. — *Sacrem.*, 362. — R. P. Lefèvre. *Retr.* 1re *comm.*, 96.

CONVERSATIONS; M. Duquesnay. *Ann. past.*, II, 236. — *Retr. de jeunes pers.*, 61.

CONVERSION. Massillon. *Panor.*, I, 193. — *Dictionnaire*, III, 164. — Grandeur; fécondité; bonheur du repentir; R. P. Félix, *Ibid.*, 182. — *Revue*, XI, 63.

— (délai de la). Fausse confiance; Massillon. — Prétextes. *Id.* — Impénitence finale; Bourdaloue. *Panor.*, I, 77 à 82. — Dangers; card. Villecourt. — Réfutation des prétextes; id. *Dictionnaire*, III, 164 à 217.

— (appel pour une); Mgr Pie. *Panor.*, III, 234.

— de S. Paul. *Vies des SS.*, I, 143.

COOPÉRATION au dommage. *Décalog.*, 313.

CORNEILLE ET CYPRIEN (SS.) *Vies des SS.*, III, 370.

COURAGE chrétien, militaire. *Id.*, II, 363.

COURONNE D'ÉPINES (sainte). *Id.*, I 447.

COUSIN (sainte Germaine); Mgr Pie. *Id.*, IV, 398

CRAINTE de Dieu. Principe de lumière et de justice; source des vertus sociales; règle de conduite sûre; Cambacérès; Grisot; etc. *Panor.*, II, 87. — Principe de lumière et de justice; caractères de cette crainte; M. Martin. *Ann. past.*, II, 28. — *Revue*, IV, 206. — Dieu est notre Maître et notre Juge; M. Guiol. *Prônes*, 270.

CRÉATION (merveilles de la); M. Bertrand. *Prônes*, 320.

— (le mystère de la); R. P. Félix. *Revue*, VII, 126.

— de l'univers; M. Hamon. *Symb.*, 82.

— de l'homme; *ibid.*, 82.

CRÉATURES (devoirs des) envers Dieu; M. Martin, *Ann. past.*, II, 266.

CRÈCHE (consolations de la). *Revue*, X, 18.

— (enseignements de la). R. P. Ambroise, *Id.*, III, 361.

— (Marie à la). *Mois de M.*, II, 375.

CRÉPIN ET CRÉPINIEN (SS). *Vies des SS.* IV, 127.

CRITIQUE (la) devant le christianisme; R. P. Félix. *Revue*, VIII, 88, 120, 158, 224, 253.

CROIX et fêtes de la Sainte-Croix. La croix, source de puissance et de miséricorde; Bossuet. — Glorifiée par J.-C.; La Roche. — La croix par rapport à J.-C. et au chrétien. *Panor.*, III, 9 à 15. — Puissance et miséricorde de J.-C. sur la croix. — Explique et adoucit nos larmes; R. P. Lefèvre. *Myst.*, II, 56 à 88. — *Revue*, I, III, VI, VII, VIII. *Vies des SS.*, II, 151, 406; III, 363. *Décalog.*, 25.

— (bénédiction, plantation de); card. Dupont; contemporains. *Panor*, III, 178. — M. Gondret, etc. *Liturgie*, I, 142.

— (stations du chemin de la); *Panor.*, III, 181. — M. Pajot. *Revue*, XI, 95.

— (signe de la). *Calend*, 132.

CRUCIFIEMENT de N. S.; M. Hamon. *Symb.*, 353.

CRUCIFIX (le). *Calend.*, 132.

CULTE (intér., extér., public). *Panor.*, I, 127; II, 117. — *Décalog.*, 13, 24. — Mgr de Dreux-Brézé. *Liturgie.*

— de Marie; MM. Corblet; Cadrais; Doucet. *Mois de M.*, 54 à 82; 293. — De Savigny. *Panor.*, III, 45.

— des Saints; M. Breton. *Panor.*, II, 247; III, 113. — *Décalog.*, 25 à 44. — M. Breton. *Revue*, X, 281. Voyez Saints.

CUNÉGONDE (Sainte). *Vies des SS.*, I, 341. — *Revue*, IV, 64.

CUPIDITÉ; R. P. Félix. *Revue*, I, 193. Voyez Avarice.

CURÉ (Installation d'un). NN. SS. Dupont; Parisis; M. Hamon. *Panor.*, III, 190 et suivantes.

— (Allocution d'un) à son évêque. *Revue*, IV, 177, 178.

CYRIAQUE (S.). *Vies des SS.*, III, 170.

CYRILLE (S.), martyr. *Id.*, II, 256.

CYPRIEN (S.) et **JUSTINE** (sainte). *Id.*, III, 426.

D

DAMASE (S.). *Vies des SS.*, IV, 374.

DAME (Notre-). Voyez Notre-Dame.

DAMIEN (S.). *Vies des SS.*, III, 432.

DANSES; cardinal Villecourt. *Dictionnaire*, X, 184, 131 et suiv. Voyez Spectacles.

DÉCALOGUE. *Décalog.*, le volume entier.

DÉCHÉANCE de l'homme; M. Martin. *Myst.*, I, 2. — *Revue*, I, 12; IV, 85.

DÉCOLLATION de S. Jean-Baptiste. *Vies des SS.*, III, 284.

DÉDICACE. Antiquité; but et caractère; effets; significations symboliques de la cérémonie; institution de cette fête; S. Bernard. *Panor.*, II, 57. — Nous sommes les temples de Dieu; obligations que cette qualité nous impose; M. Martin. *Ann. past.*, II, 407. — *Vies des SS.*, IV, 206. — *Revue*, I, 310; II, 331; V, 326; VI, 321; VII, 332; VIII, 327; IX, 297; X, 302; XI, 284. — *Prônes*, 410. Voyez Temples.

DÉLAI de la conversion. Voyez Conversion.

DÉMON. *Symb.*, 125. — *Sacrem.*, 87. — *Myst.*, I, 303. — *Revue*, I, 104. — *Calend.*, 106.

DENIS (S.) et ses compagnons, martyrs; M. Leblastier. *Vies des SS.*, IV, 42.

DÉPOUILLEMENTS (des trois). *Id.*, III, 258.

DÉSASTRES publics; NN. SS. Donnet; Dupont; Lacroix. *Panor.*, III. 202 et suiv.

DÉSIRS (Mauvais). *Décalog.*, 365.

DÉTRACTION; La Luzerne. *Panor.*, II, 111.

DEVOIRS envers Dieu, soi et le prochain. *Panor.*, II, 117. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 266.

— envers l'Eglise. *Eglise*, 106. — *Vies des SS.*, II, 426.

— envers Marie; M. Duquesnay. *Panor.*, III, 45.

DEVOIRS des parents, époux, enfants, maîtres, etc. *Décalog.*, 166 à 201. — M. Martin. *Ann. past.*, I, 93. — Girard. *Id.*, II, 374. — S. Bonaventure; Billot; Bourdaloue; Massillon; etc. *Panor.*, I, 41. — Legris-Duval; *Ibid.*, 157. — *Vies des SS.*, II, 126. — *Retr.*, 1re *comm.*, 24. — *Calend.*, 289. — NN. SS. Dupanloup; Parisis. *Prônes*, 368, 385. — *Dictionnaire*, VI, 209. — M. Crabot. *Retr. femm.*, 94.

DEVOIR PASCAL; Chevassu. *Ann. past.* I, 321. — *Revue*, V, 73; XI, 108. Voyez Communion pascale.

DÉVOTION en général; Massillon; Brydaine. *Panor.*, I, 231. Voyez Amour de Dieu.

— envers Marie; Bossuet; Maccarthy; M. Saint-Arromand. *Panor.*, II, 241; III, 220. — Maccarthy; Lafiteau; *ex div.*; *Mois de M.*, II, 1 à 54. — *Revue*, II, 152.

— au Mois de Marie. *Panor.*, III, 45. — M. Martin. *Mois de M.*, I, 1 à 26.

DÉVOUEMENT du chrétien. *Vies des SS.*, I, 331.

DIEU (existence, adoration de); Clarke; Fénelon; M. Noirot. *Panor.*, I, 116. — *Symb.*, 37. — *Décalog.*, 18, 58.

— (Attributs de). *Symb.*, 69.

— Créateur de l'univers; M. Hamon. *Ibid.*, 82.

DIGNITÉ du chrétien; M. Polge. *Panor.*, II, 9, 13.

— de Marie; R. P. Félix. *Mois de M.*, I, 230.

DIMANCHE. Nature du précepte; Masson. — Obligations; avantages; violation; Mgr Régnier. — Caractères du dimanche; objections. *Panor.*, II, 99 à 104. — Conférence résumant toutes les questions actuelles concernant cette question. — Sa violation est la destruction du bien de Dieu, de l'homme, de la société; R. P. Félix. — Sans le dimanche, point de vie religieuse; point de vie sociale; R. P. Lavigne. *Dictionnaire*, III, 218 à 298. — Funeste effet de la violation de cette loi; heureux fruits de son observation; M. Duquesnay. *Ann. past.*, II, 313. — De la sanctification du dimanche; motifs de l'institution d'un jour de repos. — Repos religieux; pratiques pieuses; réfutation

des objections ; état actuel. — Abstention des œuvres serviles ; œuvres de religion. — Objections ; réfutations. *Décalog.*, 118 à 141. — Loi, de son observation dans l'univers à notre époque ; c'est le jour de notre âme ; Mgr Ravinet. *Prônes.*, 337.

DIMANCHES de l'année. Voyez Dominicales.

DISCORDES dans la paroisse; dans les familles. *Calend.*, 103.

DISCOURS aux funérailles du prince Jérôme Bonaparte ; Mgr Cœur. *Revue*, IV, 332.

DISPOSITIONS aux sacrements. *Sacrem.*, 36, 157.

DISTRIBUTION de prix; Mgr Depéry; M. Théry. *Panor.*, III. 199, 200.—M. Dufour, *Revue*, III, 55.—M. Mariani. *Id.*, II, 273.

DIVERTISSEMENTS profanes ; Soanen. *Panor.*, I, 89. Voyez Spectacles.

DIVINITÉ DE J.-C. *Panor.*, I, 120.—M. Pélissier. *Symb.*, 200. — M. David. *Myst*, II, 216. — R. P. Minjard. *Revue*, IX, 150.

— de la religion ; Bossuet ; Cambacérès ; Massillon ; Frayssinous ; de Trevern. *Panor.*, I, 133 à 145.

DIVORCE. R. P. Félix. *Revue*, IV, 213.

DOCTRINE CHRÉTIENNE : sa fécondité ; R. P. Félix. *Revue*, VI, 312.

DOCTRINES (Mauvaises). *Calend.*, 76.

DOGME. *Panor.*, I, 127.

DOMINICALES. Voyez *Panorama*, le tome premier en entier et le tome deuxième jusqu'à la page 154 ; l'*Année pastorale* entière ; tous les volumes de la *Revue mensuelle;* le volume des *Prônes.*

DOMINIQUE (S.). *Vies des SS.*, III, 161. — *Revue.* V. 225.

DOMMAGE au prochain. *Décalog.*, 309.

DONS du Saint-Esprit. *Sacrem.*, 157. — *Retr. de 1re comm.*, 142.

DOROTHÉE (sainte). *Vies des SS.*, I, 222.

DOSITHÉE (sainte). *Ibid.*, 298.

DOUCEUR ; Richard ; Grisot. *Panor.*, II, 24. — *Retr. de jeunes pers.*, 47.

DOULEUR en général. *Revue*, II, 271 ; VII, 292.

DOULEURS (N.-D. des Sept-). Voyez Compassion.

DRAPEAU (Bénédiction d'un) ; NN. SS Sibour ; Donnet. *Panor.*, III, 185.

DOMESTIQUES (Devoirs des). *Décalog.*, 195. — Girard. *Ann. past.*, II, 374.

DOCTRINE DE J.-C. *Panor.*, I, 115. — Duclot ; Henry. *Symb.*, 331. — *Myst.*, II, 186.

— Catholique. *Revue*, VI, 281.

DUEL. *Décalog.*, 234.

E

EAU BÉNITE. *Panor.*, III, 210. — *Liturgie.*

ÉCOLES (Rentrée des). M. Blanc; Contemp. *Panor.*, III, 197, 201. — M. Martin. *Revue*, II, 346.

ÉCOLIERS (Devoirs des). *Décalog.*, 227.

ÉCRITURES (Saintes). *Calend.*, 10, 340. Voyez Livres saints.

ÉDOUARD (S.). *Vies des SS.*, IV, 66. — *Revue*, V, 291.

ÉDUCATION. Religieuse ; mondaine. — Nature et effet ; Frayssinous. — Devoirs des parents et des enfants ; Legris-Duval. *Panor.*, I, 157 à 163. — Elle doit être religieuse ; avantages ; M. Lépine. *Id.*, III, 198. — Devoir sacré ; manière de le remplir ; Mgr Gros. — Obligation d'instruire les enfants ; nécessité de les édifier ; Mgr Debelay. — Dignité ; éducation chrétienne de l'enfance ; R. P. Ravignan. — But ; importance. *Dictionnaire*, III, 299 à 335 ; IV, 1 à 35. — Nécessité de la religion ; M. Dufour. *Revue*, II. 55. — Education. — Formation de l'intelligence. — L'éducation par le cœur. — Formation de la volonté. — Le respect. — La pureté. — Ce qui constitue l'éducation ; R. P. Félix, Conférences de N.-D. de 1861. *Revue*, V, 116, 127, 150, 186, 213, 241, 248.

— religieuse des enfants. *Retr. 1re comm.*, 6.

EFFETS des sacrements en général. *Sacrem.*, 22.

— du baptême. *Ibid.*, 75.

ÉGALITÉ ; R. P. Félix. *Revue*, III, 271.

ÉGLISE. Unité ; puissance ; Bossuet. — Nécessité et unité ; M. Deplace. — Autorité ; Mgr Plantier. *Panor.*, I, 169 à 174; — Triomphe ; Mgr Dupanloup. *Id.*, II, 191. — Nature ; opinion ; propriété. — Perpétuité ; unité ; sainteté ; catholicité. apostolicité ; M. Martin. — Triomphe. *Dictionnaire*, IV, 35 à 115. — *Symb.*, 422. — Des cinq principaux caractères ; M. Martin. — Luttes et triomphes. *Id.* — Sort des Églises répudiées par J.-C. *Id. Myst.*, II, 407 à 463. — Notion ; origine ; Mgr

Baudry. — Unité ; M. Combalot. — Sainteté. — Catholicité. — Apostolicité. — Nécessité ; M. Deplace. — Autorité. *Id.* — Infaillibilité. *Id.*—Triomphe ; MM. Duquesnay ; Destrem. — Elle est de son temps ; Mgr Mermillod. — Bienfaitrice du peuple ; M. Ansault. — Devoirs. — Objections actuelles. *Sermons d'actualité sur l'Eglise*, 1 à 140. Voir ce Traité spécial, surtout la table qui indique tous les sujets prédicables sur l'Eglise et leurs auteurs actuels. — Souffrances ; M. Bougaud. *Revue*, IX, 145. — Devoirs. *Vies des SS.*, II, 425. — Triomphes. *Ibid.*, 78 ; IV, 163. — *Calend.*, 74, 197.

— (Barque de l') ; Mgr Lecourtier. *Ann. past.*, I, 159.

— (Commandements de l'). *Décalog.*, 395 à 466.

— (Bénédiction, construction d'une) ; Mgr. Buissas ; M. Combalot ; etc. *Panor.*, III, 182, 183.

— (Dédicace des). Voyez Dédicace, Temples.

— (Etats de l'). Aperçu sur leur administration politique, judiciaire et civile ; M. Winckler. *Revue*, V, 306.

— (Œuvre des pauvres). Mgr Dupanloup. *Revue*, II, 217.

— (Respect dû aux) ; M. Martin. *Ann. past.*, II, 197. Voyez Temples.

ÉGOISME dans la puissance ; R. P. Félix. *Revue*, II, 349 ; III, 185.

ÉGYPTE (Fuite et retour d'). *Mois de M.*, I, 271 à 284.

ÉGYPTIENNE (sainte Marie). *Vies des SS.*, II, 10.

ÉLISABETH de Hongrie (sainte). *Vies des SS.*, IV, 254.

— de Portugal (sainte). *Id.*, III, 32.

ÉLOI (S.). *Id.*, IV, 319.

ÉLOIGNEMENT DE DIEU. Voyez Péché.

— de la religion ; Mgr de Beauvais. *Panor.*, III, 236.

ÉLUS (Petit nombre des). *Calend.*, 312.

EMBLÈMES de Marie ; M. Martin. *Mois de M.*, II, 94.

ENDURCISSEMENT. *Ann. past.*, II, 205. Voyez Aveuglement.

ENFANCE (Dignité, respect de l'). R. P. Ravignan. *Dictionnaire*, III, 327.—*Décalog.*, 169.

— de Jésus ; Biroat. *Panor.*, II, 173. — M. Hoffmann ; etc. *Myst.*, I, 124 ; II, 143. — M. Doucet. *Mois de M.*, I, 285.

— de Marie ; M. Doucet. *Mois de M.*, II, 365.

— (Œuvre de la Sainte-). *Panor.*, III, 243.

ENFANT PRODIGUE. Affreuse prodigalité du pécheur ; aimable prodigalité de Dieu ; Segaud. *Panor.*, I, 187. — Tableau des égarements ; retour ; M. Combalot. *Dictionnaire*, VIII, 56.— Révolte contre Dieu ; fuite de Dieu. — Des cinq dissipations ou ruines du prodigue. — Servitudes des pécheurs ; dégradation occasionnée par les passions. — Retour de l'enfant prodigue ; retour de Dieu vers le pécheur. Ces quatre discours ; par le R. P. Félix. *Prônes*, 66 à 105.

ENFANTS (Devoirs des) ; S. Bonaventure ; etc. *Panor*, I, 141. — *Décalog.*, 181. — M. Martin. *Ann. past.*, I, 93. — Mgr Dupanloup. *Prônes*, 385.

— morts sans baptême. *Sacrem.*, 94.

— (Bénédiction des). *Revue*, I, 29.

— (Modèle des). *Vies des SS.*, IV, 228.

ENFER. Existence et éternité. — Tourments du réprouvé ; Bourdaloue. — Peines ; La Luzerne. *Panor.*, I, 15 à 21. — Existence ; tourments ; M. Combalot. — Notion et existence ; fuite ; M. David. — Eternité des peines ; R. P. Ventura.— Eternité des peines ; preuves tirées de Dieu et de l'homme ; R. P. Caussette. *Dictionnaire*, IV, 116 à 200. — Péché et enfer ; R. P. Ravignan. *Id.*, VII, 302. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 358. — Tourments ; éternité ; M. Bedoin. *Retr. gén.*, 78. — M. Deplace *Ibid.*, 92. — *Retr. 1re comm.*, 69. — *Revue*, IX, 271 ; X, 315. — *Calend.*, 313.

ENFERS (Descente aux) ; Beuvellet. *Symb.*, 369.

ENTRÉE EN PAROISSE ; card. Dupont. *Panor.*, III, 189.

ENVIE ; M. Martin. *Ann. past.*, II, 187. — *Revue*, VII, 279. Voyez Médisance, Calomnie.

ÉPIDÉMIES ; NN. SS. Dupont ; Lacroix. *Panor.*, III, 203. Voyez Calamités.

ÉPIPHANIE. Vocation des gentils ; Fénelon. — Vocation des pécheurs ; Bossuet. — Circonstances principales de cette fête. *Id.*, *Panor.*, II, 167 à 173.— Ce que nous serions sans le christianisme ; ce que nous sommes avec ses lumières ; M. Martin. — Circonstances de ce mystère ; M. Breton. *Myst.*, I, 87 à 124. — *Symb.*, 288. — *Vies des SS.*, I, 31. — M. Martin ; R. P. Ambroise ; M. Deplace. *Revue*, II, 19 ; III, 5 ; VI, 25. Ex diversis dans tous les autres

volumes de la *Revue*. — L'étoile ; les mages ; la crèche ; card. Giraud. *Prônes*, 32.

— (Dimanches après l'). *Revue*, tous les vol. — *Ann. past.*, I, 93 à 199. *Panor.*, I, 41 à 77.

ÉPITAPHES ; Mgr Plantier. *Liturgie*, I, 34.

EPITRES. *Revue*, tome VIII en entier.

ÉPOUX (Devoirs des). *Sacrem.*, 448-460. — *Dictionnaire*, VI, 209.

ÉPOUSES (Modèles des). *Panor.*, III, 110.

ESPÉRANCE. *Décalog.*, 18, 50. — *Revue*, VIII, 26. — *Calend.*, 10. — Nous vient de Dieu ; elle est dans la foi et la charité ; M. Vincent. *Dictionnaire*, VI, 322. — Caractères ; en dehors du christianisme il n'y a que désespoir ; espérances consolantes du christianisme ; M. Bautain. *Prônes*, 353.

— (N.-D. d') ; Bourrée. *Mois de M.*, II, 340. — *Vies des SS.*, IV, 434.

ÉPREUVES. Voyez Afflictions, Souffrances.

ÉRECTION d'un chemin de croix. *Panor.*, III, 180.

ERREURS actuelles ; Mgr Gerbet. *Revue*, IV, 312.

ESPRIT SAINT. Voyez Saint-Esprit.

— de J.-C. *Myst.*, II, 376. — *Calend.*, 42.

ÉTERNITÉ Pensée. *Panor.*, II, 147. — Oubli, motifs d'y penser ; elle existe ; nous n'y pensons pas. — Existence ; en elle-même ; par rapport à nous ; M. Martin. — Pensée ; M. Hoffmann. *Dictionnaire*, IV, 201 à 266. — *Calend.*, 229.

— des peines. Voyez Enfer.

ÉTIENNE (S.), 1er martyr. *Vies des SS.*, IV, 446. — *Revue*, I, 324 ; V, 359. — Bourdaloue. *Panor.*, III, 59.

— (Invention du corps de S.). *Vies des SS.*, III, 157.

— , roi de Hongrie. *Ibid.*, 304.

— le Jeune. *Id.*, IV, 300.

ÉTUDE de la religion ; Chapelain ; Borderies. *Panor.*, I, 109.

EUCHARISTIE. Présence réelle. *Panor.*, II, 203. — Motifs de l'institution ; NN. SS. Borderies ; de Boulogne. *Id.*, I, 199. — C'est l'incarnation continuée et l'unité consommée ; R. P. Ravignan. *Id.*, III, 239. — Présence réelle ; R. P. Lacordaire. *Ibid.*, 170. — Preuves de la présence réelle ; M. Hoffmann. — Elle nous donne la force ; l'amour ; la vie ; besoins de l'âme ; M. Martin. *Dictionnaire*, III, 7, 37. — M. Martin. *Myst.*, I, 416. — Figures et prophéties ; Mgr Dupanloup. *Ibid.*, 430. — Institution ; R. P. Lefèvre. *Ador. perp.*, 14. — Principe de grandeur en cette vie et pour la vie future ; M. Deverlange. *Ibid.*, 67. — Figures et noms divers. — Preuves de la présence réelle. — Consécration, etc. — Excellence et grandeur. *Sacrem.*, 181 à 212. — Indifférence ; M. Martin. *Ann. past.*, I, 237. — Grandeur ; félicité ; R. P. Nourry. *Retr. gén.*, 156. — R. P. Nourry. *Revue*, IX, 157. — Assure l'empire du Christ sur les hommes ; assure l'homme contre la justice de Dieu ; R. P. Sourrieu. *Revue*, X, 142. — Fête d'amour ; action de grâces ; réparation. *Revue*, XI, 157. Voyez Adoration perpétuelle, Communion, Fête-Dieu, Messe, Présence réelle, et *Calend.*, 99, 105, 135.

EUCHER (S.), de Lyon. *Vies des SS.*, IV, 239.

— (S.), d'Orléans. *Id.*, I, 293.

EUPHRASIE (sainte). *Ibid.*, 390.

EUSTACHE (S.). *Id.*, III, 395.

ÉVANGILE en général ; Reguis. *Ann. past.*, II, 452.

ÉVÊQUE (Allocution d'un curé à son). *Revue*, IV, 177-178.

EXALTATION DE LA CROIX. *Panor.*, III, 9. — *Vies des SS.*, III, 361. — *Revue*, VIII, 274. — R. P. Lefèvre. *Myst.*, II, 63.

EXAMEN DE CONSCIENCE. *Sacrem.*, 351. — *Revue*, I, 147.

EXEMPLE (Bon). P. Houdry. *Panor.*, II, 45. — *Vies des SS.*, III, 66.

EXEMPLES pour la 1re communion. *Panor.*, III, 228. — *Retraite pour la première comm.*, 151.

EXERCICES DE PIÉTÉ. Voyez Piété.

EXORCISMES. *Sacrem.*, 85.

EXPECTATION (Fête de l'). Carrelet. *Mois de M.*, II, 309. — *Vies des SS.*, IV, 409.

EXTRÊME-ONCTION. *Panor.*, III, 151, 205. — *Sacrem.*, 388 à 402.

F

FAMILLE. Influence religieuse ; M. David. — Nature ; force ; joies ; M. Brunet ; R. P. Hunolt ; Mgr Mabile. *Dictionnaire*, VI, 230 à 288. — Ce qui la constitue ; conditions d'existence et de prospérité. *Sacrem.*, 448. — La famille ; principe de la vie sociale ; R. P. Félix. — J.-C., principe de la famille. *Id.* — Destruction dans les mauvaises doctrines et les mœurs du temps. *Id. Revue*, IV, 118, 149, 179.

FAMILLE (Paix dans la); R. P. Lavigne. *Prônes*, 416.

FAUSTIN ET JOVITE (SS.). *Vies des SS.*, I, 268.

FAUX ACTES. *Décalog.*, 328.

FAUX TÉMOIGNAGES. *Ibid.*, 327.

FÉLICIEN ET PRIME (SS.). *Vies des SS.*, II, 309.

FÉLICITÉ et ses compagnes (sainte). *Id.*, III, 40.

FÉLIX de Cantalice (S.). *Id.*, II, 224.

— de Valois (S.). *Id.*, IV, 261.

FERDINAND (S.). *Id.*, II, 260.

FEMME (Fête d'une sainte). *Panor.*, III, 107.

— chrétienne réhabilitée par Marie; Mgr Gerbet. *Mois de M.*, II, 438.

FEMMES chrétiennes (Charité des). *Id.*, I, 203, 212.

— (Retraite pour). Introduction; M. l'abbé C. Martin. — Sermon d'ouverture; M. Combalot. — Mission de la femme; M. Combalot. — La femme selon le monde et selon l'Evangile; M. Deplace. — Vie pratique de la femme; M. Deplace. — Scandales des femmes; M. Combalot. — Luxe des vêtements; M. Cornet. — Piété de la femme chrétienne; M. Deplace. — Les trois femmes de la passion; M. Codant. — La femme avant et après l'Evangile; R. P. Lacordaire. — Ce que les femmes ont fait pour la religion; Mgr Angebault. — Mission des mères; M. Crabot. — Charité de la femme chrétienne; M. Deplace. — La mère chrétienne; M. Dupanloup. — Sermon de clôture; Mgr Foulon. *Retraite spéciale pour femmes*, 1 à 128.

FERMETÉ d'âme du chrétien; M. Martin. *Ann. past.*, II, 344. — *Revue*, VI, 365.

FÊTES. *Panor.*, II, 99. — *Décalog.*, 405. — But; nécessité; Mgr Vibert. *Dictionnaire*, III, 231. — Mgr Rivet; M. Le Dreuille; etc. *Liturgie*.

FÊTES DE N.-S. *Panor.*, II, 155 à 215; III, 1 à 26. Voyez les 2 vol. des *Mystères*.

— de la sainte Vierge. *Panor.*, II, 217 à 256; III, 27 à 50. Voyez les 2 vol. du *Mois de Marie*.

— des saints. *Panor.*, III, 53 à 118. Voyez les 4 vol. *Vies des Saints*.

FÊTE-DIEU. But de cette fête; obligations; P. C. de Neuville. *Panor.*, II, 203. — Raisons de son institution; manière de la sanctifier. *Myst.*, I, 441. — Excellence de cette dévotion; origine et fruits; M. Duquesnay. *Prônes*, 226. — *Revue*, III, 179; VI, 174; IX, 157; XI, 157.

FIACRE (S.). *Vies des SS.*, III, 289.

FIANÇAILLES de Marie. *Mois de M.*, II, 299. — *Vies des SS.*, I, 133.

FIDÈLE de Sigmaringen (S.). *Vies des SS.*, II, 109.

FIDÈLES (Apostolat ou zèle des); R. P. Lartigue. *Panor.*, III, 240. — Mgr Thibault; R. P. Pontlevoy. *Prônes*, 38, 158. — Mgr Dufêtre. *Dictionnaire*, X, 326 à 345.

FIDÉLITÉ à Dieu. *Panor.*, III, 219. Voyez Service de Dieu.

— à la grâce. Voyez Grâce.

FIGURES de l'Eucharistie; Mgr Dupanloup. *Myst.*, I, 430. — *Sacrem.*, 182.

— de Marie. *Mois de M.*, II, 102.

FILLE chrétienne et mondaine; M. l'abbé J. *Retr. jeunes pers.*, 6-9.

FIN de l'homme; R. P. Lavigne. *Retr. hommes*, 6.

— dans l'éternité; R. P. Félix. *Ibid.*, 88.

FINS du saint sacrifice de la messe. *Sacrem.*, 261.

— dernières; M. Martin. *Ann. past.*, II, 358. — Voyez *Retraite générale* entière. *Retr.* 1re *comm.*

FIRMIN (S.). *Vies des SS.*, III, 422

FLÉAUX; châtiments du Ciel; card. Donnet; Dupont. *Panor.*, III. 202.

FOI. Ténèbres et lumières; de Boulogne. — Croyance et pratique; Richard. — Indifférence pratique; Legris-Duval. *Panor.*, I, 213 à 218. — Conférence; M. Martin. — Foi pratique; M. Cornac. — Puissance; M. David. — Objet; manifestations; M. Combalot. *Dictionnaire*, IV, 266 à 326. — Caractères; M. Hamon. *Symb.*, 25. — *Décalog.*, 47. — *Vies des SS.*, I, 269; II, 284. — *Revue*, VIII. 279. — Etablie et combattue en nous. *Ann. past.*, I, 182.

FOI et raison. Harmonies de la foi et de la raison. — Trois causes de désharmonie. — L'indépendance absolue. — L'immuable et le permanent; R. P. Félix. *Revue*, VI, 117, 154, 190, 281. — M. Mariani. *Revue*, II, 273.

— et science; M. Martin. *Ann. past.*, I, 271.

FOLIE DES MONDAINS. *Vies des SS.*, III, 148.

FONTAINE (Bénédiction d'une); Mgr de Mazenod. *Panor.*, III, 187.

FORCE DE L'ÉGLISE; Mgr Mermillod. *Église*, 83.

FORME DES SACREMENTS. Voyez Sacrements.

FOURRIER (B. Pierre). *Vies des SS.*, IV, 362.

FRANÇOIS Caracciolo (S.). *Id.*, II, 285.

— d'Assise (S.). *Id.*, IV, 14. — *Revue*, VI, 289.

— de Borgia (S.), *Vies des SS.*, IV, 49.

— Régis (S.). *Id.*, II, 343.

— (Œuvre de S.); M. Duquesnay. *Panor.*, III, 241.

— de Paule. *Vies des SS.*, II, 5.

— de Sales. *Id.*, I, 170.

— Xavier. *Id.*, IV, 329. — Begault. *Panor.*, III, 83. — *Revue*, I, 322; II, 357; IV, 356; V, 356; VI, 354.

— (Neuvaine de S.). *Vies des SS.*, I, 350.

FRANÇOISE JEANNE DE CHANTAL (sainte). *Id.*, III, 242.

FRANÇOISE Romaine (sainte). *Id.* I, 371.

FRATERNITÉ (la vraie); R. P. Félix. *Revue*, III, 340. — *Calend.*, 42.

— dans l'Église; M. Ansault. *Église*, 96.

FRERES (les sept), martyrs. Voyez Félicité (sainte).

FRAUDE. *Décalog.*, 301.

FRUITS et dons du Saint-Esprit. *Sacrem.*, 159. — *Retr.* 1re *comm.*, 142.

FRUMENCE (S). *Revue*, V, 292.

FUITE en Égypte. *Myst.*, II, 139. — *Mois de M.*, II, 271. — *Revue*, VI, 14.

FUITE du monde. *Panor.*, II, 30.

— des occasions. *Ibid.*, 93.

FUNÉRAILLES; MM. Coulin et Mercier. *Liturgie.*, I.

— (Harangues aux); Mgr Plantier. *Ibid*, 129.

G

GABIN (S.), père de famille. *Vies des SS.*, I, 286.

GABRIEL, archange (S.). *Ibid.*, 410.

GAÉTAN (S.). *Ibid.*, III, 174.

GARDE des sens; M. Hoffmann. *Retr. jeunes pers.*, 29.

GARDIENS (SS, anges). *Vies des SS.*, IV, 5. — P. Loriot; M. Bolard. *Panor.*, III, 53. — Card. Villecourt; etc. *Revue*, II, 299; III, 294; X, 251.

GÉLASE (S.), comédien. *Vies des SS.*, I, 326.

GEORGES (S.), martyr. *Id.*, II, 103.

GÉNÉALOGIE de la sainte Vierge. *Mois de M.* I, 111.

GENÈSE (la) et les sciences modernes; R. P. Félix, *Revue*, VII, 187.

GENEVIÈVE (sainte); M. Freppel. *Vies des SS.*, I, 11. — Bourdaloue. *Panor.*, III, 89.

ENTILS (Vocation des); Fénelon. *Panor.*, II, 167. Voyez Epiphanie.

GERMAIN (S.) d'Auxerre. *Vies des SS.*, III, 136.

— (S.) de Paris. *Id.*, II, 252.

GERVAIS ET PROTAIS (SS.). *Ibid.*, 358.

GERTRUDE (sainte), vierge. *Id.*, IV, 234.

GILLES (S.), abbé. *Id.*, III, 300.

GLOIRE DE J.-C; M. Martin. *Myst.*. I, 300. — *Panor.*, II, 185.

— de Marie; Mgr Pavy. *Prônes*, 296.— *Mois de M.*, I, 104, 339.

GOAR (S.). *Vies des SS.*, III, 24.

GORGONIUS (S.); Bossuet. *Ibid.*, 321.

GRACE en général. Don; abus; La Luzerne. — Nécessité; Ch. de Neuville; l'abbé Richard. — Caractères; Bourdaloue. *Panor.*, I, 33 à 38. — Catéchisme raisonné sur la grâce. — Appels; M. Crabot. — Négligence; présomption; R. P. Lacordaire sur sainte Madeleine. *Dictionnaire*, 19 à 97. — *Vies des SS.*, III, 185, 280. — Abus. *Revue*, I, 110.

— des sacrements. *Sacrem.*, Voyez à chaque sacrement.

GRAIN DE SÉNEVÉ; R. P. Lacordaire. *Ann. past.*, I, 188. — *Revue*, III, 44.

GRANDEUR MORALE (Véritable). *Vies des SS.*, II, 69, 91.

GRANDEURS (Vanité des); Bossuet. *Panor.*, II, 63.

— de J.-C. *Myst.*, II, 270. — Neuville; Torné. *Panor.*, I, 115.

— de Marie; R. P. Félix. *Mois de M.*, I, 229.

— des saints; Maccarthy. *Panor.*, II, 33.

GRANDES VÉRITÉS (Les). Voyez *Retraite générale*, *Retraite première communion*, *Panorama*, III.

GRANDS ET PETITS (Conduite envers les). *Vies des SS.*, IV, 251.

GRÉGOIRE LE GRAND (S.) *Vies des SS.*, I, 386.
— VII (S.), pape. *Id.*, II, 239.
— (S.), de Nazianze. *Ibid.*, 175.
— le Thaumaturge (S). *Id.*, IV, 244.
— de Tours (S.). *Id.*. 249.

GUALBERT (S.). *Ibid.* III, 49.
GUERRIERS (Cérémonie funèbre pour des); M. Suchet. *Panor.*, III, 185.
GUILLAUME (S.), abbé. *Vies des SS.*, II, 34.
— de Bourges (S.). *Id.*, I, 53.

H

HABITUDES D'ORDRE ; M. Le Dreuille. *Prônes*, 377.
HAINE. *Décalog.*, 249.
HARANGUES aux funérailles; Mgr Plantier. *Liturgie*, I, 129,
HEDWIGE (sainte). *Vies des SS.*, IV, 85.
HÉLÈNE (sainte). *Id.*, III, 226.
HÉLIODORE (S.). *Ibid.*, 53.
HENRI (S.), empereur. *Ibid.*, 65.
HERMANN (le B.). *Id.*, II, 29.
HERMÉNIGILDE (S.). *Ibid.*, 59.
HÉROISME des Martyrs. *Panor.*, I, 139; III, 77, 95.
HILAIRE (S.). *Vies des SS.*, I, 74.
HILARION (S.). *Id.*, IV, 102.
HISTOIRE du culte de la sainte Vierge ; MM. Corblet ; Cadrais. *Mois de M.*, II, 54 à 83.
HOMME (Création de l') ; M. Hamon. *Symb.*, 82.
— Sa chute; ses suites; M. Hamon. *Ibid.*, 140.
— de Dieu et du peuple. *Vies des SS.*, II, 328.
— régénéré en J.-C.; M. Combalot. *Myst.*, II, 159.
HOMMES (Retraite pour). Pensée de la mort; Mgr Depéry. — Ignorance religieuse. — Appel pour une conversion ; Mgr Pie. —Respect humain; R. P. Caussette. — Frivoles prétextes des indifférents ; Mgr Gignoux. — Salut ; R. P. de Ravignan. — Divinité et bienfaits de la confession ; card. Donnet. — L'Eucharistie est l'Incarnation continuée et l'unité consommée ; R. P. de Ravignan. *Panor.*, III, 232 à 240. — Introduction ; M. l'abbé C. Martin. — Fin de l'homme; R. P. Lavigne. — Ignorance religieuse; M. Duquesnay. — Respect humain ; Mgr Cœur. — Pratiques religieuses ; M. Cloet. — Reproches adressés à la religion ; M. Grabot. — Chasteté ; R. P. Lacordaire. — Péché et pénitence ; R. P. Ravignan. — Intempérance; M. Cirier. — Miséricorde de Dieu; Mgr Mermillod. — Fin dans l'éternité ; R. P. Félix. — *Retraite spéciale pour hommes*, 1 à 96.
HOMICIDE (l') corporel et spirituel. *Décalog.*, 232, 246.
HONNEURS (Vanité des). *Panor.*, II, 63.
— dus à Marie. *Mois de M.*, II, 39.
HORS DE L'ÉGLISE, POINT DE SALUT. *Église*, 137.
HUBERT (S.). *Vies des SS.*, IV, 175.
HUGUES (S.). *Id.*, II, [illegible].
HUMILITÉ. Nécessité; P. Lenfant. — Nécessité et grandeur; l'abbé Richard. — Fondement de la piété; Mgr Borderies. *Panor.*, I, 21 à 26. — Sa vertu; sa nécessité. — Exemples et faits; moyens. — Nécessité et grandeur; l'abbé Richard.— Humilité et pauvreté; M. l'abbé Dauphin. *Dictionnaire*, 98 à 158. — Précepte ; exemples; principe des autres vertus; M. Martin. *Ann. past.*, I, 39. — *Myst.*, I, 175. — Principe du progrès; R. P. Félix. *Revue*, II, 205. — Motifs; moyens. *Retr., jeunes pers.*, 39. — Motifs; fondement des autres vertus; R. P. Hyacinthe. *Prônes*, 11.
— de Marie. *Mois de M.*, II, 126, 148, 288.
— (Marie, modèle d'). *Id.*, I, 309.
HYACINTHE (S.). *Vies des SS.*, III, 221.

I

ICONOCLASTES. *Vies des SS.*, I, 308.
IGNACE (S.), martyr. *Ibid.*, 192.
— de Loyola (S.). *Id.*, III, 141.—*Revue*, II, 197.

IGNORANCE de la religion; M. Duquesnay. *Retr. hommes*, 14. — *Panor*, III, 233.
ILLUSIONS de l'esprit et du cœur; M. Hoffmann. *Retr. jeunes pers.*, 82.

IMAGE (saintes). *Décalog.*, 25 et suiv. — Mgr Guibert; MM. Ballet; Ricard. *Liturgie.*

IMMACULÉE CONCEPTION. Voyez Conception et *Calendrier*, 24.

IMITATION DE J.-C.; M. de Lestang. *Myst.*, II, 398.

— de Marie. *Mois de M.*, II, 43.

— des saints. *Panor.*, III, 113.

IMMOLATION de la volonté; des sens. *Mois de M.*, I, 250.

IMMORTALITÉ de l'âme. Preuves; Frayssinous; de La Luzerne. — Avantages; de Boulogne. — Résurrection des corps; de Maccarthy; P. le Chapelain. *Panor.*, I, 151 à 156. — Preuves; M. Martin. — Il y a dans l'homme un principe immatériel; immortel. — Nier l'immortalité, c'est méconnaître la nature de l'homme, c'est blasphémer; M. Certes. — Réfutation des objections. *Dictionnaire*, V, 159 à 228. Voyez Résurrection des corps.

IMPÉNITENCE finale; Bourdaloue. *Panor.*, I, 77. — *Revue*, XI, 236.

IMPRÉCATIONS. *Décalog.*, 97. — *Calend.*, 277.

IMPURETÉ. Le sens dépravé; R. P. Lacordaire. — Servitude de ce péché; Cheminais. — Caractères et châtiment de ce péché; Cossart; R. P. de Bussy. *Panor.*, II, 69 à 74. — Gravité de ce péché; causes et remèdes. — Remèdes; M. Alix. — Volupté; cause de la perte éternelle des hommes; de toutes les calamités physiques et morales; R. P. Félix.—Ravages du sensualisme dans le monde; dans les individus; M. Combalot. *Dictionnaire*, V, 229 à 294. — Enormité; causes de ce péché. *Décalog.*, 257. — R. P. Félix. *Revue*, I, 161. Voyez Luxure, Sensualisme, Volupté.

INCARNATION (Promesse de l'); M. Hamon. *Symb.*, 162, 321.

— réalisée. *Panor.*, II, 115. — *Myst.*, II, 103. Ce mystère est un foyer de lumières; R. P. Félix *Revue*, VII, 311.— *Calend.*, 17.

INCONDUITE de la fille mondaine; M. l'abbé J. *Retr. jeunes pers.*, 12.

INCRÉDULES, INCRÉDULITÉ. Folie et crime; de Maccarthy. — Malheur; de Maccarthy. *Panor.*, I, 145. — Mauvaises raisons des incrédules; Mgr Gignoux. *Dictionnaire*, V, 303.

INCROYANCE; M. Bertrand. *Dictionnaire*, V, 295.

INDIFFÉRENCE religieuse. Mauvaises raisons des indifférents; Mgr Gignoux. — Mauvaise foi; crime de l'indifférent; M. Destrem. *Dictionnaire*, V, 303, 310. — Comble de l'irréligion; de la déraison; de Maccarthy; Frayssinous. *Panor.*, I, 145. — Frivoles prétextes; Mgr Gignoux, *Id.*, III, 236. — *Calend.*, 337.

— pratique; Legris-Duval. *Panor.*, I, 213.

— envers l'Eucharistie; M. Martin. *Ann. past.*, I, 237.

INDULGENCES. *Panor.*, III, 133. — *Retr. gén.*, 19. — *Mois de M.*, I, 17, 406, 430.— NN. SS. Pavy; Pie. *Liturgie.*

INDUSTRIE (l') sans le progrès moral; R. P. Félix. *Revue*, I, 83.

INFAILLIBILITÉ de l'Église; M. Deplace. *Église*, 49.

INFLUENCE DE LA PREMIÈRE COMMUNION. *Panor.*, III, 216.

— religieuse sur la famille; M. David. *Dictionnaire*, VI, 231.

INJURES (Pardon des); M. Doucet. *Dictionnaire*, II, 5.

INJUSTICES. *Décalog.*, 298, 309.— L'abbé Cossar. *Panor.*, II, 135.

INNOCENCE. *Sacrem.*, 29.

— retrouvée par la pénitence. *Ibid.*, 299, 303, 328.

INNOCENTS (les SS.). *Mois de M.*, I, 273. — *Vies des SS.*, IV, 458.

INONDATIONS; card. Donnet. *Panor.*, III, 202.

INSTALLATION d'un curé; Mgr Parisis. *Panor.*, III, 191.

INSTITUTRICES (Devoirs des). *Panor.*, III, 201. — *Décalog.*, 281.

INSTITUTION de l'Eucharistie. *Ador. perp.*, 4. Voyez Eucharistie.

— des sacrements. *Sacrem.*, 4.

INTEMPÉRANCE. Injurieuse à Dieu; préjudiciable au prochain; à soi-même. *Panor.*, I, 103.—Funestes effets; moyens de s'en préserver; M. Cirier. *Retr. homm.*, 76. — *Calend.*, 201, 250.

INTELLIGENCE (Formation de l'); R. P. Félix. *Revue.*, V, 159.

INTÉRIEUR (Culte). *Panor.*, II, 117.

INVENTAIRE spirituel. *Vies des SS.*, IV, 476.

INVENTION DE LA CROIX. *Panor.*, III, 9. — *Vies des* SS., II, 151. — *Myst.*, II, 56. — *Revue*, II, 101; III, 134. Voyez Croix.

INVOCATION des saints. *Décalog.*, 27, 32 et suiv.

INVOCATIONS de la sainte Vierge. *Mois de M.*, II, 80. — *Décalog.*, 28, 31.

IRÉNÉE (S.). *Vies des* SS., II, 413.

ISIDORE de Séville (S.). *Id.*, III, 16.

— le laboureur (S.). *Id.*, II, 198.

J

JANVIER (S.). *Vies des SS.*, III, 391.

JACQUES et **PHILIPPE** (SS.), apôtres. *Id.*, II, 141. — *Revue*, VI, 132.

— le Majeur (S.), apôtre. *Vies des SS.*, II, 141. — *Revue*, II, 197; III, 302.

— de Nisibe (S.). *Vies des SS.*, III, 45.

JEAN-BAPTISTE (S.). Deux panégyriques. — *Vies des SS.*, II, 388. — P. Nicolas de Dijon. *Panor.*, III, 59. — *Revue*, II, 367; III, 178; VII, 164; VIII, 176; IX, 172; X, 150.

— (Décollation de). *Vies des SS.*, III, 284.

JEAN l'Évangéliste (S.). *Id.*, IV, 451. — Bossuet. *Panor.*, III, 71. — *Revue*, I, 324; II, 365; VI, 132; VII, 361.

— devant la Porte-Latine. *Vies des SS.*, II, 164.

— de la Croix (S.). *Id.*, IV, 387.

— de Dieu (S.). *Id.*, I, 366. — *Revue*, II, 67.

— Gualbert (S.). *Vies des SS.*, III, 49.

— de Matha (S.). *Id.*, I, 233. — *Revue*, II, 35.

— Népomucène (S.). *Vies des SS.*, II, 202.

— et Paul (SS.). *Ibid.*, 405.

— de Sahagun (S.). *Ibid.*, 323.

— le Solitaire (S.). *Ibid.*, 190.

JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL (sainte). *Id.*, III, 242.

JÉRÔME (S.). *Ibid.*, 449. — *Revue*, IV, 1; VII, 271.

JÉSUS-CHRIST (N. S.) — Mystères de sa vie : conception, vie, mort, résurrection, ascension; noms, titres, qualités, grandeur, etc. — Voyez le détail, table des 2 vol. des *Myst. de N.-S.*, II, 475. — *Symb.*, 162 et suiv. — *Panor.*, II, 155 à 215; III, 1 à 27.

— (Saint nom de). Excellence de ce nom; obligations que le Fils de Dieu contracte; R. P. Houdry; M. Gosselin. *Panor.*, II, 173. — Histoire de ce saint nom considéré en lui-même; mystères et consolations qu'il renferme; M. Hoffmann. *Myst.*, I, 63. — Nom glorieux; nom de salut. *Prônes*, 27. — *Vies des SS.*, I, 68. — Beuvellet. *Symb.*, 179. — M. de Lestang, etc. *Revue*, II, 29; III, 115; IV, 6; V, 9; VI, 11; VII, 2; VIII, 12; IX, 5; X, 11; XI, 12.

— (L'Enfant) au temple : Histoire du mystère des Rencontres; J.-C., lumière des chrétiens. — Conduite de la sainte Vierge dans ce mystère; comment on perd Jésus; comment on le retrouve. *Myst.*, II, 130, 148. — *Symb.*, 299. — M. Doucet. *Mois de M.*, I, 285. — *Calend.*, 42.

— (Sainte enfance de) : mystère; sentiments qu'il doit inspirer; M. Hoffmann. *Myst.*, I, 124. — Histoire; mystères; Biroat; etc. *Panor.*, II, 173.

— (Vie cachée de). Vie d'obéissance; de travail; M. Brunet. *Myst.*, I, 131; II, 159. — En quoi consiste ce mystère; enseignements; devoirs; Grisot; etc. *Panor.*, II, 173. — Histoire; enseignements. *Symb.*, 310.

— Sa venue sur terre pour nous racheter. *Myst.*, I, 1.

— (Naissance de). Voyez Nativité.

— (Baptême de). Voyez Baptême.

— (Circoncision de). Voyez Circoncision.

— (Transfiguration de). Voyez Transfiguration.

— (Passion de). Voyez Passion.

— (Résurrection de). Voyez Pâques.

— (Ascension de). Voyez Ascension.

— (Précieux sang de). Voyez Précieux.

— (Cinq plaies de). Voyez Plaies.

— (Sacré Cœur de). Voyez Cœur.

— (Amour de) pour les hommes; M. Martin. *Myst.*, II, 223. — RR. PP. Millet, Simonet. *Ador. perp.*, 18 à 40. — R. P. Félix; M. de Lestang; etc. *Revue*, II, 29, 309; XI, 92.

— (Bienfaits de); M. Martin. *Myst.*, II, 213.

— (Besoin de); M. Deplace. *Ibid.*, 292.

J.-C. (Commémoration de l'oraison de) au jardin des Oliviers. *Vies des SS.*, I, 435.

— (Commémoration de la Passion de). *Ibid.*, 381. — *Panor.*, III, 15.

— conçu du Saint-Esprit; M. Hamon. *Symb.*, 230.

— (Connaissance de); R. P. Pontlevoy. *Myst.*, II, 306.

— consolateur, réformateur et médiateur. *Ibid.*, 339.

— (Crucifiement de); M. Hamon. *Symb.*, 353.

— (Divinité de) démontrée : par sa doctrine; ses œuvres. *Panor.*, I, 115. — Preuves; nous sommes les enfants adoptifs de Dieu; M. Pélissier. *Symb.*, 200. — J.-C. Dieu aux yeux de la foi; de la raison; M. David. *Myst.*, II, 316. — R. P. Minjard. *Revue*, IX, 150.

— docteur et rédempteur; Mgr Cœur. *Myst.*, II, 349.

— (Doctrine de). Sublime; objections. *Ibid.*, 186, 349. — Duclot; Henry. *Symb.*, 331.

— (Douceur du joug de) par rapport à l'esprit; au cœur; à la pratique; M. Martin. *Myst.*, II, 233 à 259.

— (Enseignement de); M. Deplace. *Prônes*, 278.

— (Esprit de). *Myst.*, II, 376.

— (Gloires de); Bourdaloue; etc. *Panor.*, II, 185. — M. Martin. *Myst.*, II, 299.

— (Grandeurs de). Avant sa naissance; dans sa personne; Ch. de Neuville; Torné. *Panor.*, I, 115. — Avant; dans le temps. *Myst.*, II, 270.

— (Imitation de); M. Lestang. *Ibid.*, 398.

— (Influence de) dans l'ordre social; R. P. Félix. *Revue*, III, 153.

— législateur, roi et pontife. *Myst.*, II, 330.

— (L'homme régénéré en); M. Combalot. *Ibid.*, 259.

— (Manifestation de); M. Deguerry. *Ibid.*, 365.

— (Miracles de); Frayssinous. *Panor.*, I, 139. — *Myst.*, II, 197. — Henry; etc. *Symb.*, 321.

— (Morale en); R. P. Ducreux. *Myst.*, II, 384.

— Notre-Seigneur. *Symb.*, 214.

— ouvrier; modèle des ouvriers. *Vies des SS.*, IV, 128.

— (Prédication de). Sa doctrine. Duclot; Henry. *Symb.*, 331.

J.-C. véritable pontife; Bossuet. *Panor.*, II, 185. — *Revue*, X, 121.

— principe de la famille; R. P. Félix. *Revue*, IV, 149.

— (Prophéties relatives à). *Myst.*, II, 113.

— (Royauté de); Bossuet. *Panor.*, II, 161. — M. de Balmont. *Myst.*, II, 284.

— (Sépulture, descente aux enfers de); Beuvellet. *Symb.*, 369.

— (Sept paroles de) sur la croix. Voyez Paroles.

— source unique de vie et de bonheur; M. Deplace. *Panor.*, II, 209.

— (Tentation de). *Myst.*, II, 177. — *Revue*, III, 75.

— (Vie de) dans le tabernacle; MM. Deplace; Breton. *Panor.*, III, 172.

— (Vie de souffrances de); M. Hamon. *Symb.*, 341. Voyez Passion.

— (Triomphes de); M. Martin. *Myst.*, I, 300.

— (Réhabilitation de l'homme par); M. Martin. *Ibid.*, 1.

— centre de l'autorité dans son Église; R. P. Félix. *Revue*, III, 185.

— (Le règne de) et la critique antichrétienne; R. P. Félix. *Revue*, VIII, 120.

— réformateur et la critique contemporaine. *Ibid.*, 151.

— thaumaturge. *Ibid.*, 224. — Le Christ de la nouvelle critique. *Ibid.*, 253.

— dans son Église, avec son Église M. Martin. *Myst.*, II, 407 à 451.

— (Sort des deux Églises répudiées par); M. Martin. *Ibid.*, 452.

JEUDI-SAINT. *Revue*, XI, 92.

JEUNE. Loi légitime; salutaire; Géry. — Avantages; prétextes; Massillon. *Panor.*, I, 103. — Obligation; avantages; sanctification; dispenses; objections. *Décalog.*, 435 à 440.

JEUNES PERSONNES (Retraite de). Préface, M. l'abbé C. M. Martin. — Sermon d'ouverture; M. J., missionnaire. — La Fille mondaine; le même. — La Fille chrétienne; le même. — La Garde des sens; M. Hoffmann. — L'Orgueil; M. J., missionnaire. — L'Humilité; le même. — La Colère, la Douceur; un contemporain. — Les Médisances et Calomnies; le même. — Les Conversations; le même. — La Perfection chrétienne; M. Combalot. — Les Exercices de piété de chaque jour; M. Hoffmann. — Les Illusions; le même. — Sermon de clôture sur la dévotion à

Marie; M. Thomas. — Allocution d'adieu; M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. — *Retraite spéciale pour Jeunes personnes*, 1 à 96.

JEUNESSE (Mission; vertus de la); M. Breton; etc. *Panor.*, III, 217, 227.

— (Servir Dieu dès la); P. Frey de Neuville. *Ibid.*, 218. — M. Tailland. *Dictionnaire*, X, 128.

JOACHIM (S.). *Vies des SS.*, I, 421. — *Revue*, V. 231.

JOIE DE MARIE à la résurrection de son Fils; M. Doucet. *Mois de M.*, II, 382. — Au ciel; R. P. de Ravignan. *Dictionnaire*, VIII, 45.

JOIES de la piété et joies mondaines. *Revue*, XI, 121. — *Calend.*, 13, 100.

— spirituelles. *Vies des SS.*, IV, 23.

JOSEPH (S.). *Vies des SS.*, I, 415. — *Panor.*, III, 59. — M. Lamazou. *Revue*, I, 33. — M. de Lestang. *Revue*, II, 76. — *Revue*, III, 69; IV, 65; V, 65; VII, 65; VIII, 65; IX, 69; X, 57.

— (Mariage de S.). *Revue*, II, 8. — *Mois de M.*, II, 299. — *Vies des SS.*, I, 133.

— (Mort de S.). *Mois de M.*, II, 379. — *Revue*, I, 42.

— (Patronage de S.). *Revue*, V, 101; VII, 104; VIII, 97; X, 99.

JOURNÉE (Bon emploi de la). *Dictionnaire*, X, 245. — M. Lechat. *Prônes*, 242.

JUBILÉ. Grâce; dispositions; fruits; Bourdaloue. — Principes de l'Eglise relativement aux indulgences; conditions pour gagner le jubilé; appel à la grâce. — Clôture; motifs et moyens de persévérance; Richard L'Avocat. *Panor.*, III, 133 à 139. — Doctrine et indulgence; conditions pour gagner l'indulgence. — Histoire du jubilé et de ses différentes espèces. *Retraite générale*, 1 à 19. — NN. SS. Dupanloup; Pie; Giraud. *Liturgie*, I.

JUDE (S.), apôtre. *Vies des SS.*, IV, 146.

JUGEMENT DERNIER. Le pécheur montré à lui-même; à toutes les créatures; Massillon. — Résurrection des corps; manifestation des consciences; séparation; de Maccarthy. — Avant; pendant; après; M. Breton. *Panor.*, I, 9 à 14. — Préliminaires; nature; suites. — Preuves; fait et circonstances; Mgr Lacarrière. *Dictionnaire*, VI, 1 à 70. — Préludes; manifestation des consciences; sentence; M. Duquesnay. *Retr. générale*, 62. — Défaillance des justices terrestres; jugement de Dieu; M. Martin. *Ann. past.*, I, 1. — Nature; manière de nous préparer; M. Martin, *Id.*, II, 439. — Motifs; manière dont se fera ce jugement. *Symb.*, 400. — *Revue*, I, 10; IV, 361; VI, 347; VII, 350; X, 309; XI, 289. — Bouleversement de la nature; apparition de J.-C.; résurrection des corps; Mgr Gros. *Prônes*, 1. — Voyez Avent (premier dimanche).

— du monde ou de l'opinion. *Calend.*, 15. — *Revue*, VIII, 365.

— particulier. Nature; moyens pour l'adoucir. — Motifs; nature. *Dictionnaire*, VI, 12, 29. — L'âme citée, jugée au tribunal de Dieu; M. Martin. *Ann. past.*, II, 181, 358. — Vérité; Mgr Lacarrière. — Nature. — Préparation; Grisot. *Panor.*, II, 51 à 57. — L'âme comparaissant devant son juge; interrogatoire; sentence; M. Cirier. *Retr. générale*, 71. — *Retr. 1re comm.*, 62. — M. Guiol. *Prônes*, 270.

— téméraire; Bourdaloue. *Panor.*, II, 111. — *Décalog.*, 357, 361.

JULIE (sainte). *Vies des SS.*, II, 228.

JULIENNE de Falconieri (sainte). *Ibid.*, 354.

JUREMENT; P. Lejeune. *Dictionnaire*, II, 253.

JUSTE (Fête d'un); P. de La Rue. *Panor.*, III, 104.

— (Mort du) et du Pécheur. *Dictionnaire*, VII, 96.

JUSTICES TERRESTRES : leur insuffisance; M. Martin. *Ann. past.*, I, 1.

JUSTIN (S.). *Vies des SS.*, II, 268.

JUSTINE (sainte). *Id.*, III, 427.

L

LABRE (S. Benoît-). *Vies des SS.*, II, 71.

LADISLAS (S.). *Ibid.*, 409.

LANCE (Fête de la sainte). *Ibid.*, 451. — *Revue*, II, 36; III, 72.

LANGUE (Puissance de la) en bien et en mal. *Vies des SS.*, III, 124.

LATUIN (S.); Mgr Pie. *Revue*, II, 337.

LAURENT JUSTINIEN (S.), *Vies des SS.*, III, 317.

— (S.), martyr. *Id.*, *ibid.*, 187. — de Cicéri. *Panor.*, III, 77. — *Revue*, III, 231; VI, 230; IX, 217.

LAZARE (S.), hôte de N.-S.; M. Bayle. *Vies des SS.*, IV, 403. — Ségaud. *Panor.*, I, 193.

LAZARE (S.), moine. *Vies des SS.*, I, 307.

LECTURES (Bonnes et mauvaises). Voyez Livres.

— spirituelles. *Panor.*, II, 127.

— téméraires; Mgr Cœur. *Dictionnaire*, VI, 102.

LÉGER (S.). *Vies des SS.*, IV, 32.

LÉOCADIE (sainte). *Ibid.*, 394.

LÉON (S.) le Grand. *Id.*, II, 49.

LÉON IX (S.), pape. *Ibid.*, 85.

LÉPREUX DE L'ÉVANGILE (Le). *Revue*, II; III; IV; V; VI; VII; IX.

LETTRES DIVINES ET HUMAINES (Alliance des); Mgr Dupanloup. *Panor.*, III, 196.

LIBERTÉ D'EXAMEN; M. Martin. *Ann. past.*, II, 150.

— (La vraie); R. P. Félix. *Revue*, III, 62, 250.

LIGUORI (S. Alph. de). *Revue*, VII, 225.

LIN (S.), pape. *Vies des SS.*, III, 414.

LITTÉRATURE actuelle; ses tendances. *Revue*, I, 168, 262.

— immorale; M. Deplace. *Dictionnaire*, VI, 87.

LITURGIE en général; Mgr Mabile. *Liturgie*, I, 2. Voyez *Sermons sur la Liturgie*.

LIVRES (Bons). *Panor.*, II, 123.

— (Mauvais) : Par rapport à l'esprit et au cœur; M. Hulot; Frayssinous. — Par rapport aux individus et aux peuples; de Maccarthy; M. Deplace; Mgr Lacarrière. — Par rapport à la foi et à la conscience; M. Marolles; Mgr Fayet *Panor.*, II. 123 à 128. — Mauvaises lectures; Mgr Lacarrière.—Presse impie et licencieuse; R. P. Lavigne. — Influence de la littérature immorale; M. Deplace. — Lectures téméraires; Mgr Cœur. *Dictionnaire*, VI, 71 à 142.

— saints; M. Combalot. *Ann. past.*, II, 445. — MM. Doucet; Thomas. *Liturgie*.

LOI en général. *Dictionnaire*, VI, 142.— *Décalog.*, 1.

LOI DIVINE, chrétienne, ancienne, nouvelle; Bossuet. — Sagesse et douceur; Bourdaloue. — Sainteté et force; Bourdaloue. *Panor.*, I, 71 à 77. — Caractères de la loi de Dieu. — Caractères; oubli. — Loi qui est; du bien; de l'amour; le Décalogue; Mgr Dupanloup. *Dictionnaire*, VI, 147 à 208.

LOIS DE L'ÉGLISE. *Décalog.*, 395.

LOUIS (S.), roi. *Vies des SS.*, III. 262. — Bourdaloue; Massillon; de Cicéri; etc. *Panor.*, III, 83. — *Revue*, III, 242.

— de Gonzague (S.). *Vies des SS.*, II, 367 — *Revue*, II, 166; III, 177.

LORETTE (N.-D. de). *Vies des SS.*, IV, 370. — M. Georges. *Mois de M.*, II, 326. — *Revue*, II, 363.

LOUP (S.), évêque. *Vies des SS.*, III, 107.

LUC (S.), évangéliste. *Id.*, IV, 90. — *Revue*, I, 257; II, 304.

LUCE ou **LUCIE** (sainte). *Vies des SS.*, IV, 383.

LUTTES de la vie; Mgr Landriot. *Prônes*, 156.

LUXE; M. Cornet. *Retr. femm.*, 49. — R. P. Félix. *Revue*, I, 302; II, 10.

LUXURE. *Dictionnaire*, V, 229. — *Panor.*, II, 69. — *Décalog.*, 257. — *Revue*, I, 161. Voyez Impureté.

LYCÉE (Fête d'un); M. Lépine. *Panor.*, III, 198.

M

MACAIRE (S.) d'Alexandrie. *Vies des SS.*, I, 6.

— (S.) d'Antioche. *Id.*, II, 44.

MADELEINE (sainte Marie-); Bourdaloue. *Panor.*, I, 193; — R. P. Lacordaire. *Id.*, III, 90. — *Vies des SS.*, III, 98. — *Revue*, III, 200; VII, 200. — R. P. Lacordaire. *Dictionnaire*, V, 48.

MAGES (les rois). *Symb.*, 288. — M. Martin. *Myst.*, I, 98. — *Revue*, VII, 8; IX, 8; X, 6.

MAGLOIRE (S.). *Vies des SS.*, IV, 131.

MAGNIFICAT (paraphrase du). *Mois de M.*, II, 414.

MAITRES (devoirs des); Gérard. *Ann. past.*, II, 374. — *Décalog.*, 195.

MAMERT (S.). *Vies des SS.*, II, 183.

MALADES (devoirs envers les); Mgr de Montpellier. *Revue*, III, 87. — *Vies des SS.*, III, 79, 218.

— (N.-D. des); M. de Lestang. *Mois de M.*, II, 363. — *Vies des SS.*, IV, 292.

— (œuvres des); R. P. Lacordaire. *Panor.*, III, 245.

MALADIES (bon usage des). *Panor.*, III, 151, 245. — *Revue*, VII, 292. — *Vies des SS.*, III, 79.

MALÉDICTIONS. Voyez Imprécations.

MALHEURS PUBLICS; NN. SS. Lacroix; Dupont. *Panor.*, III, 203.

MANIFESTATION DE J.-C.; M. Deguerry. *Myst.*, II, 365. Voyez Epiphanie.

MARC (S.) évangéliste. *Vies des SS.*, II, 113. — *Revue*, II, 99.

MARCEL (S.) évêque de Paris; P. Séraphin. *Vies des SS.*, IV, 192.

— (S.) pape et martyr. *Id.*, I, 87. — *Revue*, V, 104.

MARGUERITE (sainte) vierge et martyre. *Vies des SS.*, III, 87. — *Revue*, VI, 202.

— (sainte) d'Écosse. *Vies des SS.*, II, 313.

MARIAGE. Dispositions et devoirs des époux. — Sainteté; obligations; préparation; M. Noël. *Dictionnaire*, VI, 208 à 288. Sainteté de son institution; dispositions; cérémonies. — Importance de son institution; préparation; célébration. *Sacrem.*, 431 à 462. — *Revue*, IV, 11, VII, 20; IX, 16. — *Calend.*, 44. — M. Martin. *Ann. past.*, I, 123. Voyez Famille.

— de la sainte Vierge, *Vies des SS.*, I, 133. — *Mois de M.*, II, 299.

— (allocutions avant; après le) Mgr Depéry; de Maccarthy. *Panor.*, III, 206. — RR. PP. Engelvin; Lacordaire. *Revue*, III, 52, 61.

MARIE (la sainte Vierge).

— (Prophéties relatives à). Voyez Prophéties.

— (Emblèmes et figures se rapportant à). Voyez Emblèmes, Figures.

— (Prédestination de); MM. Duquesne; Coulin. *Mois de M.*, I, 26 à 46.

— (Immaculée Conception de). Voyez Conception.

— (Nativité de). Voyez Nativité.

— (Mission de). Voyez Mission.

— (Saint Nom de). Voyez Nom.

— (Présentation de). Voyez Présentation.

— dans le temple; M. Doucet. *Mois de M.*, II, 371.

— (Enfance de); M. Doucet. *Mois de M.*, II, 365.

— (Fête des Fiançailles et du Mariage de). Voyez Fiançailles, Mariage.

— (Annonciation de). Voyez Annonciation.

— (Visitation de). Voyez Visitation.

— (Fête de l'Expectation de l'Enfantement de). Voyez Expectation.

— (Maternité divine de). Voyez Maternité.

MARIE mère de Dieu et vierge. *Symb.*, 263.

— à la crèche. *Mois de M.*, II, 375.

— (Purification de). Voyez Purification

— (Fuite en Egypte de). Voyez Egypte.

— (Retour d'Egypte de). Voyez Egypte.

— (Pèlerinage et Chemin de la croix de); M. Bégel. *Mois de M.*, II, 392.

— (Compassion de). Voyez Compassion.

— (Joie de) à la résurrection de son Fils. *Mois de M.*, II, 382.

— au jour de l'Ascension. *Mois de M.*, II, 387.

— au Cénacle. *Mois de M.*, II, 389.

— (Assomption de). Voyez Assomption.

— (Vie de); MM. Deguerry; Coquereau. *Mois de M.*, I, 298 à 324.

— (Gloires de); Mgr Pavy. *Prônes*, 296. — *Mois de M.*, I, 104, 339.

— (Grandeurs de); Maccarthy; M. Duquesne; etc. *Panor.*, II, 223, 235. — *Revue*, XI, 217. — R. P. Félix. *Mois de M.*, I, 229.

— (T.-S. cœur de). Voyey Cœur.

— (Dévotion envers). Bossuet; Maccarthy; S. Arromand. *Panor.*, II, 241; *Id.* III. 220. — Maccarthy; etc. *Mois de M.*, II, 1 à 30. — M. l'abbé Thomas. *Retr. jeunes pers.*, 89. — R. P. Elysée-Marie; M. Hamon. *Prônes*, 186, 330. — *Revue*, III, 231.

— (Dévotion des prêtres envers); M. Boyer. *Mois de M.*, II, 433.

— (Caractères de la dévotion envers); Lafiteau; etc., *Mois de M.*, II, 31 à 54. — *Panor.*, II, 241.

— (Histoire du culte de); MM. Corblet; Cadrais. *Mois de M.*, II, 54 à 83. — *Panor.*, III, 45.

— (Vertus de). Voyez Vertus.

— (Médiation de); M. l'abbé N. *Revue*, II, 152.

— est notre mère. Voyez Mère.

— (Miséricorde de). Voyez Miséricorde.

— modèle des veuves. *Mois de M.*, II, 379.

— — des épouses, des mères, des vierges. *Vies des SS.*, III, 213.

— (Plénitude des grâces de); M. Duchesne. *Revue*, VIII, 305.

— (Puissance de). Voyez Puissance.

— (Fête du patronage de). Voyez Patronage.

— (Fête de la pureté de). Voyez Pureté.

— (Persévérance dans la pratique des vertus de). Voyez *Mois de Marie*.

— patronne de la Bonne-Mort. Voyez Notre-Dame.

MARIE avocate des âmes au tribunal de Dieu ; M. Martin. *Mois de M.*, II, 222.

— Auxiliatrice des âmes du purgatoire. Voyez Notre-Dame.

— (Réhabilitation de la femme chrétienne par); Mgr Gerbert. *Mois de M.*, II, 438.

— (Sacerdoce de) ; M. Maupied. *Mois de M.*, II, 428.

— (Triomphe de). Voyez Assomption.

— (Utilité des congrégations en l'honneur de); P. Binet. *Mois de M.*, II, 445.

— (Archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de). Voyez Archiconfrérie.

— (Consécration à). Voyez Consécration.

— Voyez Notre-Dame et chaque fête de la sainte Vierge et ci-après : *Mois de Marie.*

MOIS DE MARIE. Indications pour chaque jour de ce Mois.

Dévotion du Mois de Marie : 1° Sermon de M. l'abbé C. Martin; 2° Instruction familière par le même; 3° Matériaux. — II. Prédestination de Marie : 1° Sermon par M. l'abbé Duquesne; 2° Instruction familière par M. l'abbé Coulin; 3° Matériaux. — III. Mission de Marie : 1° Sermon par l'abbé Cassan de Floyrac; 2° Instruction familière par M. l'abbé Brunet; 3° Matériaux. — IV. Immaculée Conception : 1° Sermon par Mgr Plantier; 2° Instruction familière par S. Liguori; 3° Matériaux. — V. Nativité de la sainte Vierge : 1° Sermon imité de Biroat; 2° Instruction familière d'un contemporain; 3° Matériaux. — VI. S. Nom de Marie : 1° Sermon par le P. Houdry; 2° Instruction familière par l'abbé Laden; 3° Matériaux. — VII. Présentation de Marie : 1° Sermon par le P. Bretonneau; 2° Instruction familière par le P. Bourrée; 3° Matériaux. — VIII. Annonciation : 1° Sermon par le P. Champigny; 2° Instruction familière par M. l'abbé Duclot; 3° Matériaux. — IX. Maternité de Marie : 1° Sermon par le R. P. Félix; 2° Instruction familière par M. l'abbé Latour; 3° Matériaux. — X. Purification : 1° Sermon par M. l'abbé C. Martin; 2° Instruction familière par M. l'abbé Breton; 3° Matériaux. — XI. Fuite en Egypte : Deux instructions *ex diversis* avec Matériaux. — XII. Recouvrement de l'Enfant Jésus au temple : 1° Sermon par M. l'abbé Doucet; 2° Instruction familière *ex diversis*; 3° Matériaux. — XIII. Vie de la sainte Vierge : 1° Sermon par M. l'abbé Deguerry; 2° Instruction familière par M. l'abbé Coquereau. — XIV. Compassion : 1° Sermon par le R. P. de Ravignan; 2° Instruction par Mgr le cardinal de Villecourt; 3° Matériaux. — XV. Assomption : 1° Sermon par M. l'abbé Bossuet, curé à Paris; 2° Instruction familière par M. l'abbé Latour; 3° Matériaux. — XVI. Rosaire, Chapelet : 1° Sermon par le R. P. Souaillard; 2° Instruction par M. Brunet; 3° Matériaux. — XVII. S. Scapulaire : 1° Sermon par M. Brunet; 2° Instruction familière de Girard; 3° Matériaux. — XVIII. Très-saint Cœur de Marie : 1° Sermon par M. l'abbé C. Martin; 2° Instruction par M. Laden; 3° Matériaux; — XIX. Dévotion envers la sainte Vierge : 1° Sermon par le P. de Maccarthy; 2° Instruction familière *ex diversis*; 3° Matériaux. — XX. Caractères de cette dévotion : 1° Conférence par Lafiteau; 2° Instruction *ex diversis*; 3° Matériaux. — XXI. Histoire du culte de la sainte Vierge : 1° Sermon par M. l'abbé Corblet; 2° Conférence par M. l'abbé Cadrais; 3° Matériaux. — XXII. Prophéties relatives à la sainte Vierge : 1° Sermon par M. l'abbé C. Martin; 2° Matériaux. — XXIII. Emblèmes et figures relatifs à la sainte Vierge : 1° Sermon sur les emblèmes par M. l'abbé C. Martin; 2° Sermon sur les figures, par le même; 3° Matériaux. — XXIV. Vertus théologales de la sainte Vierge : 1° Sermon par Mgr le cardinal de Villecourt; 2° Instruction par S. Liguori; 3° Matériaux. — XXV. Vertus chrétiennes de la sainte Vierge : 1° Sermon par M. l'abbé C. Martin; 2° Instruction par S. Liguori; 3° Matériaux. — XXVI. Puissance de la sainte Vierge : Sermon par Mgr le cardinal de Villecourt; 2° Instruction par M. l'abbé C. Breton; 3° Matériaux. — XXVII. Miséricorde de Marie : 1° Sermon par le R. P. Humphry; 2° Instruction par M. l'abbé Bolard. — XXVIII. Notre-Dame de la Bonne-Mort ; 1° Sermon par M. l'abbé C. Martin; 2° Sermon sur la sainte Vierge avocate des âmes, par le même; 3° Matériaux. XXIX. Notre-Dame auxiliatrice des âmes du purgatoire : 1° Sermon par M. l'abbé C. Martin; 2° Instruction par S. Liguori: 3° Matériaux. — XXX. Marie est notre Mère : 1° Sermon par le R. P. Félix; 2° Instruction par Mgr Mermillod; 3° Matériaux. — XXXI. Persévérance dans le culte de Marie; 1° Sermon par M. l'abbé de Lestang; 2° Instruction par M. Doucet; 3° Matériaux.

Fêtes secondaires et particulières de la sainte Vierge. 1° Fiançailles et mariage ou sponsalice de la sainte Vierge; 2° Maternité; 3° Expectatio partûs; 4° Pureté; 5° Patronage; 6° Translation de la maison de Lorette; 7° N.-D. de la Merci; 8° N.-D. du Refuge; 9° des Victoires; 10° des Neiges; 11° d'Espérance; 12° de l'Archiconfrérie; 13° des Malades; 14° Marie dans le

temple; 15° à la crèche; 16° auprès de S. Joseph mourant; 17° Modèle des veuves; 18° Marie à la résurrection; 19° à l'Ascension; 20° au cénacle; 21° Pèlerinage et Chemin de la Croix de Marie.

Paraphrase de l'*Ave Maria*, de l'*Angelus*, du *Magnificat*, du *Salve*. Sujets divers : Sacerdoce; Dévotion des prêtres à Marie; Réhabilitation de la femme par Marie; Congrégations; Cérémonie de piété en l'honneur de la sainte Vierge. *Mois de Marie des Prédicateurs*, 2 *vol.*

— Ouverture : Motifs de l'institution; fin, avantages, pratiques de cette dévotion. — Marie est notre mère; de nos devoirs envers Marie; M. Duquesnay. — Clôture : le culte de Marie est aussi ancien que le christianisme; fondements sur lesquels il repose; M. de Savigny. *Panor.*, III, 45 à 50. — Ouverture : quatre motifs de l'universalité de la dévotion du Mois de Marie; l'instinct du beau, du bon, du grand, le sentiment filial nous portent vers Marie; R. P. Petétot. *Prônes*, 180. — Universalité du culte de Marie; motifs de cette universalité; R. P. Elysée-Marie. *Ibid.*, 186. — Motifs de la consécration d'un mois à Marie; culte que nous devons lui rendre durant ce mois; du choix du mois de mai; M. Deguerry. *Revue*, I, 73. — Vie de Marie; M. de Lestang. *Ibid.*, 97. — Marie, reine des anges; des hommes; terreur des démons; M. Perdriau. *Ibid.*, 101. — Médiation de Marie; exercice de cette fonction; M. l'abbé N. *Id.*, II, 152. — *Id.*, III, 132. — Clôture : motifs de la persévérance; moyens à employer pour l'obtenir. *Id.*, V, 156. — Du Mois de Marie; prédestination de Marie; M. Brunet. *Id.*, IX, 117. Voyez au *Calendrier*, 184 à 191, cinq programmes pour la station du Mois de Marie.

MARIE ÉGYPTIENNE (sainte). *Vies des SS.*, II, 10.

— Madeleine (sainte). Voyez Madeleine.

— de Pazzi (sainte). *Vies des SS.*, II, 248.

— des-Neiges (sainte-). *Id.*, III, 166. — *Mois de M.*, II, 340. — *Revue*, II, 234; X, 97.

— d'Oignies (sainte). *Vies des SS.*, II, 383.

— Salomé (sainte). *Id.*, IV, 112.

MARRAINE (Qualités, devoirs d'une). *Sacrem.*, 113.

MARTHE (sainte). *Vies des SS.*, III, 131. — *Revue*, IV, 197.

MARTIAL (S.). *Vies des SS.*, III, 9.

MARTIN (S.), évêque de Tours; Mgr Landriot. *Id.*, IV, 216. — *Revue*, I, 297; VII, 102. — Begault. *Panor.*, III, 77.

MARTIN (S.), pape. *Vies des SS.*, IV, 222.

MARTINIEN (S.). *Id.*, I, 258.

MARTYRE (Le). *Id.*, II, 240; III, 181. — Fénelon. *Panor.*, II, 141. — M. Chervet; Cornélius à Lapide. *Liturgie.*

— de Marie. *Mois de M.*, I, 2.

MARTYRS (Fête des SS.); Fénelon; Mgr Plantier; etc. *Panor.*, II, 141; III, 95. — *Liturgie.*

— (Les quarante) d'Alexandrie. *Vies des SS.*, I, 330.

— (Les quarante) de Sébaste. *Ibid.*, 376.

MATERNITÉ. Dignité et joies maternelles dans le christianisme; douleurs maternelles et leurs consolations; Mgr Dupanloup. *Retr. femm.*, 111. — M. Crabot. *Id.*, 94. — Le rôle de la maternité; R. P. Félix. *Revue*, IV, 302.

— **DIVINE**; R. P. Félix; Latour. *Mois de M.*, I, 229 à 249.

— **DE LA SAINTE VIERGE** (Fête de la). *Id.*, *ibid.* — R. P. Félix, etc. *Revue*, IX, 261; X, 263.

MATHILDE (sainte). *Vies des SS.*, I, 394.

MATTHIAS (S.), apôtre. *Ibid.*, 312. — *Revue*, IV, 33; VI, 39.

MATTHIEU (S.), évangéliste. *Vies des SS.*, III, 400. — *Revue*, III, 259; VI, 263.

MAUR (S.). *Vies des SS.*, I, 82.

MAURICE (S.). *Id.*, III, 407.

MAUX DE L'ÉGLISE. Voyez Combats, Souffrances de l'Eglise.

MÉDARD (S.). *Vies des SS.*, II, 305.

MÉDECINS du corps et de l'âme. *Id.*, I, 318; III, 433.

MÉDIATION DE MARIE. M. l'abbé J. *Revue*, II, 152.

MÉDISANCE. Causes; effets; Mgr Borderies. *Panor.*, II, 111. — Deux sortes; gravité de ce péché; différentes manières de médire. *Décalog.*, 343. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 189. — Nature; grièveté de ce péché. *Retr. jeunes pers.*, 54. — M. Hoffmann, etc. *Revue*, I, 140; VI, 187.

MÉLÈCE (S.). *Vies des SS.*, I, 253.

MÉMOIRE DE LA PASSION DE N.-S. *Ibid.*, 381.

— **DE L'ORAISON DE N.-S.** *Ibid.*, 435.

MENSONGE. *Décalog.*, 330.

MERCI (N.-D.-de-la-); Ballet. *Mois de M.*, II, 330. — *Vies des SS.*, III, 419. — *Revue*, III, 261; IX, 243.

MÈRE (Marie est notre); Mgr Mermillod; R. P. Félix. *Mois de M.*, II, 271. — M. Duquesnay. *Panor.*, III, 45.

— **DE FAMILLE.** *Revue*, I, 37, 156, 191.

MÈRES (Marie, modèle des). *Panor.*, III, 107. — *Vies des SS.*, III, 213.

MÈRES CHRÉTIENNES; Mgr Dupanloup; M. Crabot. *Retr. femm.*, 94, 110. — *Vies des SS.*, III, 120; IV, 233. — *Revue*, IV, 312.

MESSE (S. sacrifice de la). Grandeur du sacrifice chrétien; propriétés de ce sacrifice; dispositions à y apporter; S. Augustin; Bourdaloue. *Panor.*, II, 203. — *Décalog.*, 413. — Institution et cérémonies de la messe; obligation d'y assister. *Sacrem.*, 263. — Comment faut-il entendre la messe? comment l'entend-on? Chevassu. *Ann. past.*, II, 81. — MM. Mercier; Noël. *Liturgie.*

— **DE PAROISSE.** *Sacrem.*, 270.

— (Première) d'un prêtre; M. Breton. *Panor.*, III, 188.

MESSIE (Attente, promesses du); M. Martin. *Myst.*, I, 18; II, 91. — M. Hamon. *Symb.*, 162.

MICHEL ARCHANGE (Apparition de S.). *Vies des SS.*, II, 171. — *Revue*, II, 264; XI, 251.

— (Dédicace de l'église de Saint-). *Vies des SS.*, III, 442.

MINISTÈRE ÉPISCOPAL; NN. SS. Mabile; Plantier; Régnier. *Liturgie.*

— **PASTORAL**; NN. SS. Dufêtre; Mabile; Régnier. *Ibid.*

MINISTRE (Du) des sacrements. *Sacrem.*, 31.

MIRACLES EN GÉNÉRAL : leur possibilité; leur certitude; leur autorité; leur existence; Duvoisin. *Panor.*, I, 121. — Du miracle; exposé sommaire des faits miraculeux de l'ancienne et de la nouvelle loi; M. Martin. *Ann. past.*, I, 113.—*Revue*, IX, 278. — *Calend.*, 78.

— **DE N.-S. J.-C.** Rien de plus certain; rien de plus décisif en faveur de la religion; Frayssinous. *Panor.*, I, 139; II, 179. — Authenticité; autorité; Frayssinous. *Myst.*, II, 197. — Exposé sommaire des miracles de J.-C.; ils prouvent sa divinité; de Surice; etc. *Symb.*, 321. — M. Martin. *Ann. past.*, I, 112. — *Calend.*, 11.

MIRACLE de Cana; M. Martin. *Ann. past.*, I, 117. — *Vies des SS.*, I, 47. — *Revue*, III, 28; IV, 11; V, 13; VI, 17; VII, 20. — *Calend*, 59.

MISÈRE DE L'HOMME, suite de sa déchéance. *Myst.*, I, 4.

MISÉRICORDE DIVINE. Tout nous invite à espérer en la miséricorde de Dieu; rien ne peut, dans une âme chrétienne, autoriser la défiance; de Boulogne. *Panor.*, I, 53. — Amour de compassion; de condescendance; de générosité; M. Pintaud. *Dictionnaire*, VI, 289.— Le jugement d'un criminel suppose trois choses : le tribunal où il est cité; le jugement qui manifeste son crime; la sentence qui décide son sort; M. Deplace. *Ibid.*, 310; VII, 1 à 30. — Miséricorde de Dieu; sa manifestation; Mgr Mermillod. *Retr. hommes*, 82. — Dieu pardonne au pécheur; Dieu aime le juste; M. Mullois. *Ador. perp.*, 41.

— de Marie. Marie peut nous secourir; veut nous secourir; MM. Breton; Normand. *Panor.*, III, 39. — Marie est le refuge, la patronne des pécheurs; R. P. Humphry. — Miséricorde de Marie d'après l'Ecriture, la tradition et les faits; M. Bolard. *Mois de M.*, II, 189 à 211.

— (Œuvres de); Grisot, etc. *Panor.*, II, 45.

MISSIONNAIRE (Adieux à un). Card. Donnet. *Id.*, III, 192.

MISSIONNAIRES (Héroïsme des). *Vies des SS.*, I, 28.

MISSION (Ouverture d'une). Méditation des vérités éternelles; Maccarthy, etc. — Motifs et dispositions. *Panor.*, III, 127. — *Retr. générale*, 1.

— (Appel à l'ouverture d'une); card. Donnet. *Panor.*, III, 193.

— (Clôture d'une). Motifs, moyens de persévérance; R. P. Caussette. *Panor.*, III, 127. — Motifs, moyens de persévérance; M. Crabot. *Retr. générale*, 152.

— de la Jeunesse chrétienne; M. Breton. *Panor.*, III, 227.

— de Marie. Dieu l'appelle et l'associe aux destinées du Sauveur Jésus; elle a fidèlement accompli sa mission; M. Cassan de Floyrac. — Mission de Marie dans le temps; caractères de cette mission; M. Brunet. *Mois de M.*, I, 46 à 71.

— de la Mère chrétienne. Mission de la mère envers l'enfant; durant la vie de ses enfants; M. Crabot. *Retr. femm.*, 94.

— de la Femme. La femme est l'auxiliaire de la vérité; le foyer de la charité; l'instrument de la vérité; M. Combalot. *Ibid.*, 15.

— des Saints. *Panor.*, III, 113.

MISSIONS (Utilité des). *Revue*, VII, 225.— NN. SS. Dufêtre; Vibert. *Liturgie.*— Voyez l'ouverture de chaque Retraite.

MODESTIE. *Revue*, VIII, 298.— *Calend.*, 13.

MOINES; leurs bienfaits. *Vies des SS.*, IV, 343. — R. P. Didon; M. Berset. *Liturgie.*

MOIS DE MARIE. Voyez Marie.

MONASTÈRES; M. Berset. *Liturgie.*

MONDE. La fuite du monde, dans le monde même, est possible; est nécessaire; P. Segaud. — Mépris et haine du monde; Borderies. — Il y a dans le monde : concupiscence de la chair; des yeux; orgueil de la vie; Bossuet. *Panor.*, II, 39 à 45. — Vanité du monde; des mondains. — Mensonges du monde; des mondains. — Tyrannie du monde. — Dangers du monde; comment on peut se sauver dans le monde. Ces quatre conférences par le R. P. Lefèvre. *Dictionnaire*, VII, 31 à 95.— *Calend.*, 165, 283. — Dangers; mépris; piéges du monde. *Vies des SS.*, I, 347, 391; II, 287. — Fuir ses maximes perverses; ses mauvais exemples; ses occasions dangereuses; M. l'abbé J. N. *Revue*, II, 50. — Ses fausses richesses. *Id.*, VIII, 285.—Joies courtes et fausses. *Id.*, XI, 121.

— (Fin du). Vérité attestée: par la religion; la raison; la conscience; M. Pauls. *Prônes*, 122.

MONOPOLE. *Décalog.*, 301. Voyez Fraude.

MONIQUE (sainte). *Vies des SS.*, II, 154.

MORALE DE J.-C. Sublimité; motifs à suivre cette morale; La Luzerne. *Panor.*, I, 127. — Caractères de la vraie morale; il n'y a de morale qu'en J.-C.; R. P. Ducreux. *Myst.*, II, 384. — *Calend.*, 289.

MORT. Mort du juste et du pécheur. — Humiliations et souvenir de la mort; R. P. Humphry. — La pensée de la mort rappelle l'homme au plan divin; fait comprendre la vie et l'importance de la religion; Mgr Cœur.—La vie et la mort; M. Saint-Arromand. *Dictionnaire*, VII, 96 à 160. — Causes de nos agitations terrestres; repos dans l'éternité; R. P. Félix. *Retr. homm.*, 88. — Langage de la mort; travail de la mort; M. Mullois. *Retr. de 1re comm.*, 56. — Nous mourrons et ce sera bientôt; quand et comment mourrons-nous? M. Martin. — Etat où nous réduit la mort; souvenirs de la mort. *Id.* — Première de nos quatre fins; loi inexorable; heureux fruits de la pensée de la mort. *Id.* — *Ann. past.*, II, 294, 300, 358. — Enseignement; Bossuet. — Certitude; incertitude; Massillon. — Pensée; Richard. *Panor.*, I, 97 à 102. — Saint usage de la vie et de la mort; Fénelon. *Id.*, II, 235.—Pensée; Mgr Depéry. *Id.*, III, 232. — Causes; ce qu'elle est; que sera-t-elle? *Revue*, I, 185. — M. Martin, etc. *Id.*, I, 56; III, 67, 335; IV, 50; V, 37; VII, 43; VIII, 37; IX, 68; X, 50. *Calend.*, 337. — Brièveté de la vie et surprises de la mort; R. P. Félix. *Retr. générale*, 52.

— de Marie. Voyez Assomption.

— de S. Joseph. *Mois de M.*, II, 379. — *Revue*, I, 268.

— (N.-D. de la Bonne-); M. Martin. *Mois de M.*, II, 212. — *Vies des SS.*, IV, 296.

MORTS (Commémoraison des). Nécessité de prier pour les morts; moyens inefficaces; Bourdaloue. — Motifs; effets de la piété envers les morts; de Beauvais. *Panor.*, I, 65. — Preuves du purgatoire; genre d'expiation; espérance de soulagement; charité envers les âmes; M. Deguerry. — Les âmes du purgatoire ont faim et soif de la justice; souffrent; sont prisonnières. — Piété envers les morts; M. Deplace. *Dictionnaire*, VIII, 299 à 332; IX, 1 à 32. — Oubli des morts; l'Eglise ne les oublie pas; ils sont nos frères; R. P. Félix. *Vies des SS.*, IV, 168. — MM. de Lestang, etc. *Revue*, I, 287; II, 305; III, 328; V, 324; VI, 329; VIII, 325; IX, 293. — De Sambucy, etc. *Id.*, X, 289; XI, 280. — Des pompes funèbres; des bonnes œuvres; des prières; M. Petit. *Prônes*, 398. Voyez Purgatoire.

MORTIFICATION. Voyez Pénitence.

— des passions; R. P. Félix. *Revue*, II, 249. — *Calend.*, 80.

MOYEN AGE (Culte de Marie au). *Mois de M.*, II, 58.

MULTIPLICATION des pains. *Revue*, II, 198; III, 210; VII, 211. *Ann. past.*, I, 326.

MUSIQUE religieuse; NN. SS. Plantier; Berteaud. *Liturgie.*

MYSTÈRE (Le) de la science; de la création; de la Trinité; du péché originel; de l'Incarnation; R. P. Félix. *Revue*, VII, 119, 126, 250, 302, 311.

MYSTÈRES de la Foi. Raison; sage ordonnance; grandeur; utilité des mystères. *Panor.*, I, 127. — *Calend.*, 199.

— de N.-S. J.-C. Voyez à chaque mystère.

— de la Sainte Vierge. Voyez à chaque mystère.

N

NATIVITÉ DE N.-S. J.-C. Vérité du mystère de l'Incarnation. — Une naissance humble, abjecte convenait : à la grandeur ; à la sagesse ; à la bonté d'un Homme-Dieu ; Maccarthy. *Panor.*, II, 155. — Sur notre déchéance et notre réhabilitation par la venue de J.-C. ; M. Martin. — Sur les trois naissances du Fils de Dieu : génération éternelle du Verbe ; naissance de J.-C. dans la vie temporelle ; dans nos âmes ; M. Hébert. *Myst.*, I, 1 à 43. — Nature et nécessité du mystère de l'Incarnation ; histoire ; principes et notions relativement à ce mystère. *Id.*, II, 103. — *Ann. past.*, I, 73. — Histoire ; enseignements de la Crèche ; révélation du mystère ; M. Hamon. *Symb.*, 244. — Mystère de grandeur ; d'anéantissement ; consolations. *Vies des SS.*, IV, 442. — Incarnation ; naissance ; vie de J.-C. *Prônes*, 21. — Avénement de J.-C. : il est venu ; vient ; viendra ; M. Martin. — Sur notre déchéance et notre réhabilitation par la venue de J.-C ; M. Martin. — Etat de J.-C. naissant ; circonstances de sa naissance ; M. Deplace. *Revue.*, I, 5, 12, 332. — *Id.*, II, 371. — Sur les enseignements de la Crèche ; R. P. Ambroise. — *Id.*, III, 361. — *Id.*, V, 359 ; VI, 363 ; VII, 356 ; VIII, 356. — M. Hébert. *Id.*, IX, 325. — *Id.*, X, 322. — Sur les bienfaits de la Rédemption ; M. Hoffmann. *Id.*, XI, 298.

— **DE LA SAINTE VIERGE.** Marie nulle dans la sainteté ; pour la sainteté ; Bossuet ; Pallu ; M. Combalot. — Grandeur de Marie dans les prophéties et les figures qui l'ont annoncée ; au-dessus de celle de ses glorieux ancêtres ; dans ses sublimes destinées ; M. Duquesne ; etc. *Panor.*, II, 223 à 229. — Le berceau de Marie est plein de gloire ; porte la joie dans le ciel ; apporte l'espérance à la terre. *Vies des SS.*, III, 330. — Nous devons à Dieu d'honorer Marie ; nous devons à Marie de l'honorer ; nous devons à nous-mêmes de l'honorer ; M. Hamon. *Prônes*, 230. — Passé ; avenir de Marie ; différence entre sa naissance et la nôtre. *Revue*, I, 235. — *Id.*, II, 262 ; III, 257 ; V, 267 ; VI, 257 ; VII, 265 ; VIII, 270 ; IX, 235 ; X, 231 ; XI, 236. — Passé ; avenir de Marie ; différence entre sa naissance et la nôtre. — Généalogie de Marie ; grâces dont elle fut comblée à sa naissance. *Mois de M.*, I, 104 à 132.

— de saint Jean-Baptiste. Grandeurs à sa naissance ; dans sa vie ; à sa mort ; P. Nicolas, de Dijon. *Panor.*, III, 59. — *Vies des SS.*, II, 388. — *Revue*, III, 178 ; V, 170 ; VII, 164 ; VIII, 176 ; X, 151.

NAZARETH (Retour à). *Symb.*, 310.

NAZAIRE ET CELSE (SS.). *Vies des SS.*, III, 127.

NÉCESSITÉ DE L'ÉGLISE ; M. Deplace. *Église*, 36. — *Panor.*, I. 169. Voyez Eglise.

NÉPOMUCÈNE (S. Jean). *Vies des SS.*, II, 202.

NÉRÉE ET ACHILLÉE, etc. (SS.). *Ibid.*, 187.

NEIGES (N.-D.-des-). *Id.*, III, 166. — *Mois de M.*, II, 340. — *Revue*, II, 234 ; X, 197.

NICANDRE ET MARCIEN (SS.). *Vies des SS.*, II, 349.

NICOLAS DE MYRE (S.). *Id.*, IV, 347. — *Revue*, I, 223 ; II, 361.

— de Flue (B.). *Vies des SS.*, I, 439.

— de Tolentino (S.). *Id.*, III, 339.

NOBLESSE d'aujourd'hui ; R. P. Félix. *Revue*, I, 165.

NOCES DE CANA. Voyez Miracle de Cana.

NOEL (Fête de). Voyez Nativité de N.-S.

— (Préparation à la fête de). *Vies des SS.*, IV, 438. — *Revue*, II, 371 ; VI, 371 ; IX, 313. — M. Martin ; etc. *Ann. past.*, I, 58, 62. — *Panor.*, II, 155.

— (Octave de) ; M. Martin. *Ann. past.*, I, 75, 80. — *Revue*, III ; IV ; VI ; VII ; VIII ; X ; XI.

NOM DE DIEU (S.). *Décalog.*, 58. Voyez Dieu.

— de Jésus. Voyez Jésus.

— de Marie. Excellence ; invocation de ce saint nom ; Math. Faber ; P. Niquet. *Panor.*, II, 230. — Nom glorieux ; en rapport avec le ministère de Marie ; contient un présage de bonheur ; P. Houdry. — Trois significations de ce nom : Dame élevée en dignité ; Etoile de la mer ; Mer pleine d'amertume ; M. Laden. *Mois de M.*, I, 132 à 155. — *Vies des SS.*, III, 347. — *Revue*, IV, 255 ; V, 268 ; VII, 266 ; IX, 240 ; XI, 242.

NOMS divers de l'Eucharistie. *Sacrem.*, 181. Voyez Eucharistie.

NORBERT (S.). *Vies des SS.*, II, 299.

NOTES DE L'ÉGLISE. *Symb.*, 426. — *Myst.*, II, 407. Voyez Eglise.

NOTRE-DAME-DES-ANGES. Voyez Portioncule.

N.-D. Auxiliatrice des âmes du purgatoire. *Vies des SS.*, IV, 197. — M. Martin; S. Liguori. *Mois de M.*, II, 237 à 262.

— de Bon-Conseil. *Vies des SS.*, IV, 231.

— de Bon-Espoir. *Ibid.*, 434.

— de Bonne-Encontre. *Ibid.*

— de Bon-Secours. *Id.*, II, 236; IV, 434.

— de la Bonne-Mort. *Id.*, IV, 296. — M. Martin. *Mois de M.*, II. 212 à 237.

— de la Délivrande. *Vies des SS.*, IV, 434.

— d'Espérance. *Ibid.*, 434. — Bourrée. *Mois de M.*, II, 340.

— de Lorette; M. Georges. *Ibid.*, 326.— *Vies des SS.*, IV, 370. — *Revue*, II, 363.

— des-Malades; M. de Lestang. *Mois de M.*, II, 363.

— de-la-Merci; Ballet. *Ibid.*, 330. — *Vies des SS.*, III, 418. — *Revue*, III, 260; IX, 245.

— du Mont-Carmel. Voyez Scapulaire.

— des-Neiges. *Vies des SS.*, III, 166. — *Mois de M.*, II, 340. — *Revue*, II, 234; X, 197.

— des-Prodiges. *Vies des SS.*, III, 37. — Card. Villecourt. *Mois de M.*, II, 335.

— de-Recouvrance. *Vies des SS.*, IV, 434.

— du-Refuge. *Ibid.*, *Ibid.* — *Mois de M.*, II, 344.

— du-Rosaire. Voyez Rosaire.

— de-la-Salette; Mgr de Bruillard. *Vies des SS.*, IV, 414.

— de-la-Santé. *Ibid.*, 292.

— des-Sept-Douleurs. Voyez Compassion.

— des-Victoires. *Vies des SS.*, III, 230. — Clément. *Mois de M.*, II, 345.

O

OBÉISSANCE en général. Nécessité; avantages; M. Martin. *Ann. past.*, II, 160. — *Calend.*, 41, 230.

— de N.-S. J.-C.; M. Brunet. *Myst.*, I, 132.

— de la sainte Vierge. *Mois de M.*, II, 156. — *Revue*, I, 77.

— des Enfants. *Décalog.*, 181.—M. Martin. *Ann. past.*, I, 93. — R. P. Félix. *Revue*, V, 186.

— à l'Église. *Église*, 106. — *Vies des SS.*, II, 425.

OBJECTIONS CONTRE LA RELIGION. Il n'y a pas de Dieu. — L'Athéisme. — Le Panthéisme. — Le Dualisme et le Fatalisme. — Ne me parlez pas de religion. — Votre religion est une religion d'argent. *Dictionnaire*, VII, 161 à 201.

— contre la Confession. Voyez Confession.

— contre l'Église. L'Église ennemie des lumières et des sciences. *Eglise*, 122.

OCCASIONS (Fuite des). Précepte; La Luzerne.—Motifs; P. Lenfant.—Marques d'une fausse pénitence; P. Ch. de Neuville. *Panor.*, II, 93 à 98. — *Vies des SS.*, III, 285. — *Calend.*, 47.

OFFENSES (Pardon des). Dieu a droit de l'exiger de nous; injustices de nos haines; fausseté de nos réconciliations; Bourdaloue; Massillon. — Nécessité; caractères du pardon; Biroat; Joly; Lingendes; Cambacérès. *Panor.*, II, 129 à 134. —L'autorité de Dieu; droits du prochain; notre intérêt propre; M. Martin. *Ann. past.*, II, 387. — *Id.*, *Dictionnaire*, I, 346. Voyez Amour des Ennemis.

ŒUVRES (Bonnes). Nécessité; œuvres à faire; conditions pour qu'elles soient méritoires. *Ann. past.*, II, 167. — Sont nécessaires pour le salut; œuvres que chacun doit pratiquer; Grisot. — Hors; dans le christianisme. *Panor.*, II, 45 à 50. — *Revue*, II, 200; VIII, 248.

— (Diverses sortes d'). De la Propagation de la Foi; R. P. Lacordaire; card. de Bonald; M. Bautain; R. P. Humphry; Mgr Sibour.—Apostolat des fidèles; R. P. Lartigue. — Œuvre de Saint-François-Régis; M. Duquesnay. — Des Orphelins. — De la Sainte-Enfance. — Des Pauvres de la paroisse; M. Certes. — Visite des malades; R. P. Lacordaire. — Des Séminaires; M. Bossuet. — Des Salles d'asile; card. Donnet. — Conférences de Saint-Vincent-de-Paul; M. Lequeste. *Panor.*, III, 240 à 250. — Petites-Sœurs des pauvres; R. P. Ventura. *Revue*, I, 129. — Pauvres-Eglises; Mgr Dupanloup. *Id.*, II, 217. — *Liturgie*.

— serviles. *Décalog.*, 132.

OISIVETÉ; Bourdaloue; Grisot. *Panor.*, II, 27. — *Calend.*, 81. Voyez Travail.

ONCTION (Extrême-). Effets de ce sacrement; dispositions pour le recevoir. — Précieux avantages attachés à la réception des derniers sacrements; préparation; R. P..... *Panor.*, III, 151 à 156. — Exhortation pour l'extrême-onction. *Ibid.*, 205. — Nature et effets de ce sacrement. —Du retard dans la réception; onctions; dispositions. *Sacrem.*, 387 à 402.

ONÉSIME (S.). *Vies des SS.*, I, 273.

OPPORTUNE (sainte). *Id.*, II, 99.

ORAISON DE N.-S. *Id.*, I, 435.

— de Marie. *Mois de M.*, II, 136.

— funèbre de Mgr Sibour; M. Deplace. *Revue*, I, 47.

— funèbre du prince Jérôme; Mgr Cœur. *Id.*, IV, 332.

— funèbre des soldats de l'armée pontificale; Mgr Pie. *Id.*, V, 19.

ORDRE (Sacrement de l'). Nature; effets de ce sacrement; différents degrés du sacerdoce et cérémonies de l'ordination; devoirs envers les prêtres. — Le prêtre dans l'ordre temporel et spirituel. *Sacrem.*, 405 à 428.

— (Habitudes d') dans sa conduite et dans sa famille; M. Le Dreuille. *Prônes*, 377.

ORGUE; Mgr Landriot; M. Brunet. *Liturgie.*

ORGUEIL; P. Lenfant. *Panor.*, I, 21. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 113. — M. l'abbé J. *Retr. jeunes pers.*, 34. — R. P. Félix. *Revue*, I, 227. — *Calend.*, 254.

ORPHELINS (Œuvre des). *Panor.*, III, 242.

OUEN (S.). *Vies des SS.*, III, 267.

OUVERTURE d'un jubilé; mission, etc. *Panor.*, III, 45, 127, 133, 193. *Retr. gén.*— *Retr. homm.* — *Retr. femm.* — *Retr. jeunes pers.* — *Revue*, VIII, 370.

— du Mois de Marie. Voyez Marie (Mois de).

— des classes; M. Martin. *Revue*, II, 346. — *Panor.*, III, 197.

OUVRIER (J.-C.), modèle des ouvriers. *Vies des SS.*, IV, 128.

OUVRIERS DE LA VIGNE (Parabole des); M. Martin. *Ann. past.*, I, 205. — *Revue*, III, 45; IV, 42; V, 16.

— de nos jours; R. P. Félix. *Revue*, I, 90.

P

PAINS (Multiplication des). *Revue*, II, 198; III, 210; VII, 211. — *Ann. past.*, I, 329.

PAIX de l'âme; M. Martin. *Ann. past.*, II, 363. — *Revue*, III, 141. — *Calend.*, 147.

— du monde. *Ann. past.*, I. 393. — *Revue*, XI, 121. — *Calend.*, 100.

— dans la famille; R. P. Lavigne. *Prônes*, 416.

— (Mandement à l'occasion de la); Mgr Dupanloup. *Revue*, III, 278.

PANÉGYRIQUES. *Panor.*, III, 53 à 113. — *Vies des SS.*, les 4 vol. Voyez à chaque nom de saint.

PANTALÉON (S.). *Vies des SS.*, III, 123.

PANTHÉISME (Réfutation du). *Dictionnaire*, VII, 175.

PAPAUTÉ (Grandeur de la); Mgr Plantier. *Panor.*, III, 65. — *Vies des SS.*, II, 432. — Mgr Bertaud; M. Bourret; R. P. Félix. *Liturgie.* Voyez saint Pierre.

PAQUES (Fête de). J.-C. est véritablement mort sur la croix; les apôtres n'ont pas enlevé son corps; ce fait est attesté par des témoignages irrécusables; Bergier; Frayssinous; de Lamennais. — Le miracle de la résurrection de J.-C. est le fondement de notre foi; de notre espérance; S. Augustin; Bourdaloue; Duvoisin. — Figure et prédiction de la résurrection de J.-C.; accomplissement; R. P. Ventura. *Panor.*, II, 179 à 184. — Preuves du fait de la résurrection; conséquences; M. Martin. — Vérité; bienfaits de la résurrection; M. Duquesnay. *Myst.*, I, 255 à 299. — Résurrection spirituelle. — Foi; espérance en J.-C. ressuscité. *Ann. past.*, I, 372 à 391. — Vérité; manière dont J.-C. est ressuscité; modèle de notre résurrection; Henry de Surice. *Symb.*, 379 à 390. — J.-C. est ressuscité pour notre justification; modèle de notre résurrection spirituelle; R. P. Berset. *Prônes*, 143. — Preuves de la résurrection; conséquences; M. Martin. *Revue*, II, 118. — *Id.*, III, 110; IV, 103; V, 68; VI, 100; VII, 99; VIII, 72. — J.-C. atteste sa divinité en ressuscitant; est Dieu en apparaissant; R. P. Lavigne. *Id.*, IX, 108. — J.-C. retrouve dans le sépulcre : sa vie naturelle; la vie de l'homme; la vie de l'amour; M. Viard. *Id.*, X, 85. — *Id.*, XI, 105. — *Calend.*, 142.

— (Clôture des); M. Deguerry. *Revue*, X, 106.

PAQUES (Préparation aux). *Revue*, I, 59. — *Ann. past.*, I, 326.

— (Dominicales). *Ann. past.*, I, 392 à 468. — *Revue*, tous les vol. — *Panor.*, I. — *Prônes*.

PARABOLES évangéliques. *Ann. past.*, à chaque dimanche dont l'évangile est une parabole. — *Panor.*, III, 231. *Revue*, tous les vol. Voyez chaque parabole.

PARADIS; M. Martin. *Ann. past.*, II. 358. — R. P. Caussette. *Retr. gén.*, 132. — *Retr. 1re comm.*, 76. Voyez Ciel.

— (Chemin du) : moyens d'y arriver. *Revue*, I, 67; 283.

PARALYTIQUE. *Calend.*, 311. — *Revue*.

PARRAINS ET MARRAINES : qualités, devoirs. *Sacrem.*, 113.

PARDON DES INJURES; Bourdaloue; Massillon. *Panor.*, II, 129. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 387. — *Calend.*, 317.

— des offenses. Voyez Offenses.

PARENTS (Devoirs des). Les pères ne peuvent régler seuls la vocation de leurs enfants; ils en sont responsables; rareté d'une vocation véritable; Bourdaloue; Massillon. — Besoins temporels; spirituels; Billot. *Panor.*, I, 41. — Soins corporels; spirituels. *Décalog.*, 60. — Instruction; correction; bon exemple. *Ann. past.*, I, 101. — *Vies des SS.*, I, 433. — *Revue*, IX, 12. — Les parents élèvent leurs enfants au gré : de leur faiblesse; de leur indifférence; de leurs scandales; Mgr Parisis. *Prônes*, 368. — La surveillance; la correction. — Le bon exemple; la prière. *Retr. 1re comm.*, 24, 29.

PARAPHRASE de l'*Angelus*; de l'*Ave Maria*; du *Magnificat*; du *Salve Regina*. *Mois de M.*, II, 395, 407, 414, 418.

PARJURE. *Décalog.*, 70.

PAROISSE; NN. SS. Mabile; Bravard. *Liturgie*.

— (Entrée en); Card. Dupont; Mgr Parisis; M. Hamon. *Panor.*, III, 189, 190, 191.

— (Adieu à une); Card. Dupont. *Ibid.* 192.

— (Messe de). Obligation; avantages. *Décalog.*, 413. — Prescriptions et usages de l'Eglise; avantages; prétextes. *Sacrem.*, 270.

— (Transformation d'une). *Vies des SS.*, IV, 367.

PAROISSIENS (Devoirs des) : obligation de connaître; d'écouter leur pasteur. *Ann. past.*, I, 412. — *Décalog.*, 212. — *Vies des SS.*, II, 233. — *Calend.*, 149. — Chevassu. *Panor.*, I, 219. — Aimer son église; ses pasteurs; les usages de sa paroisse; M. Duquesnay. *Revue*, X, 96. — R. P. Pouillevoy. *Prônes*, 158.

PAROLE DE DIEU : ce qu'elle nous apporte; ce qu'elle demande en nous; M. Combalot. — Dégoût; abus; résistance volontaire; Bourdaloue. — Les hommes en sont : les profanateurs; les contempteurs; les persécuteurs; de Maccarthy. *Panor.*, I, 83 à 88. — Effets; dispositions; prétextes. — Merveilles et grandeurs; dispositions; R. P. Lavigne. — Ce qu'elle est; ce qu'elle demande de nous; M. Combalot. — La recevoir avec foi et respect; avec humilité et obéissance; R. P. Caussette. *Dictionnaire*, VII, 202 à 267. — Nature et effets; dispositions; M. Martin. *Ann. past.*, I, 220. — Obstacles; dispositions. *Prônes*, 56. — *Revue*, V, 39; IX, 53. — MM. Hoffmann; Breton. *Id.*, X, 33; XI, 51.

— catholique; M. Combalot. *Dictionnaire*, VII, 218.

PAROLES (Les sept) de J.-C. sur la croix; M. Chevojon. *Panor.*, III, 15. — M. Duquesnay. *Myst.*, I, 210. — Mgr Maret. *Prônes*, 132. — M. Deplace. *Revue*, III, 115.

PASCAL BAYLON (S.). *Vies des SS.*, II, 207.

PASCAL (Temps). Voyez Dominicales de Paques.

PASCALE (Communion). *Panor.*, III, 167. — *Sacrem.*, 213. — M. Chanal. *Prônes*, 105. — Chevassu; Ballet. *Ann. past.*, I, 321; 353. — *Décalog.*, 426. — *Revue*, II, 93; V, 73; XI, 108.

PASSÉ glorieux de Marie. *Mois de M.*, I, 105.

PASSION DE N. S. J.-C. : Mystère de puissance; de sagesse; Bourdaloue. — J.-C. au jardin des Oliviers; entre les mains des juifs; attaché à la croix; Bossuet. — Paraphrase historique; P. de la Colombière. *Panor.*, I, 205 à 211. — Sept dernières paroles; M. Chevojon. *Id.*, III, 15. — J.-C. au jardin des Oliviers; en face de Judas; de Caïphe; de Pilate; du peuple; des tourments de la mort; M. Bautain. — Sept dernières paroles; M. Duquesnay. *Myst.*, I, 194 à 253. — Date; genre; manière dont J.-C. est mort; M. Hamon. *Symb.*, 353. — Sept dernières paroles; Mgr Maret. *Prônes*, 132. — *Calend.*, 133. — Du supplice de la croix et de la croix; manière dont J.-C. est mort; M. Hamon. *Revue*, I, 65. — *Id.*, II, 75. — Sept dernières paroles; M. Deplace. — *Id.*, III, 115; IV, 100; VII, 92. — Abandon; trahison et outrage; le supplice et la mort; R. P. Lavigne. *Id.*, IX, 90. — Le péché est l'auteur des souffrances et de la mort

de J.-C.; elles en sont le remède; R. P. Félix. *Id.*, X, 73. — Les quatorze stations du Chemin de la croix; M. Pajot. *Id.*, XI. 95.

— (Commémoration de la). *Vies des SS.*, I, 381. — *Calend.*, 98.

— (Dévotion à la). *Vies des SS.*, IV, 39. — *Calend.*, 98, 130.

— (Dimanche de la). *Revue*, tous les vol. à partir du tome IV. — *Ann. past.*, I, 331. — *Prônes*, 109. — *Panor.*, I, 181.

PASSIONS (Les). conspiration et révolte; caractères; R. P. Félix. *Ann. past.*, I, 151. — *Calend.*, I, 231. — *Vies des SS.*, III, 30.

PASTEUR (Le Bon). *Ann. past.*, I, 478. — Qualités; Chevassu. *Panor.*, I, 219. — *Revue*, II, 103; III, 144; IV, 113; V. 109; VI, 139; VII, 111; X, 96; XI, 117.

— (Mission du). *Vies des SS.*, II, 233.

— de brebis et d'âmes. *Id.*, IV, 379.

PASTEURS (Caractère et autorité des); Réguis. *Ann. past.*, I, 405.

— (Devoirs des). *Décalog.*, 209. — *Vies des SS.*, IV, 379. — *Calend.*, 149.

PATERNELLE (Sources et attributs de la puissance); R. P. Félix. *Revue*, IV, 270.

PATIENCE. *Panor.*, I, 51, III, 101. — *Revue*, VIII, 27. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 124.

— de Marie. *Mois de M.*, I, 279; II, 258.

PATRIARCHES; Mgr Mabile. *Liturgie*.

PATRICE (S.). *Vies des SS.*, I, 406.

PATRONS (SS.). *Panor.*, III, 113 à 119. — *Décalog.*, 35.

— (Dévotion aux SS.). *Panor.*, III, 220.

PATRONAGE de la sainte Vierge (Fête du); P. Houdry. *Mois de M.*, II, 318. — *Vies des SS.*, IV, 152. — *Revue*, X, 275.

— de S. Joseph. Voyez S. Joseph.

PATRONNE (Marie) de la bonne mort; des pécheurs. *Mois de M.*, 193, 212.

PAUL (S.); apôtre; docteur; pasteur; prédicateur; M. Garnier. *Panor.*, III, 71.

— (Commémoraison de S.). *Vies des SS.*, II, 444.

— (Conversion de S.). *Id.*, I, 143.

PAULE (sainte), *Ibid.*, 165.

PAULIN (S.). *Id.*, II, 376.

PAUVRES : leur dignité; leurs droits; leurs prérogatives; Bossuet. — Situation du pauvre; NN. SS. de Quélen; de Boulogne. *Panor.*, I, 47 à 52. — Dignité; droits. M. Deplace. *Dictionnaire*, IX, 146. — *Revue*, I, 132; II, 268, 282.

PAUVRES de la paroisse (Œuvres des); M. Certes. *Panor.*, III, 244.

— (Œuvre des Petites-Sœurs-des-); R. P. Ventura. *Revue*, I, 129.

— Églises (Œuvre des). Voyez Églises.

PAUVRETÉ (La). *Vies des SS.*, IV, 16. — R. P. Félix. *Revue*, II, 282. — M. Dauphin *Dictionnaire*, V, 124.

PÊCHE miraculeuse; Ricaud. *Ann. past.*, II, 110. — *Revue*, II, 167; III, 205; VII, 177.

PÉCHÉ en général. Il y a dans le péché: un caractère de mépris; d'ingratitude; de rebellion; Brydaine. — Suites immédiates; châtiment; Maccarthy. — Nature du péché d'habitude; suites; remèdes; Bossuet. *Panor.*, I, 175 à 180. — Du péché et de ses espèces; des trois conditions qui constituent le péché actuel; des cinq manières de pécher. — Le péché et l'enfer; R. P. de Ravignan. *Dictionnaire*, VII, 268, 302 à 332; VIII, 1 à 19. — Le péché et la pénitence; R. P. de Ravignan. *Retr. homm.*, 67. — Mal que le péché fait à Dieu; à l'homme; *Retr.* 1re *comm.* 82. — Trois motifs d'énormité; trois caractères de malice; M. Martin. *Ann. past.*, I, 135. — Effets. *Revue*, I, 151; VIII, 337; IX, 19. — Il est la cause des souffrances et de la mort de J.-C.; R. P. Félix. *Revue*, X, 73. — *Calend.*, 47.

— d'habitude; Bossuet. *Panor.*, I, 175.

— (Châtiments du); M. Martin. *Ann. past.*, II, 230. — Maccarthy. *Panor.*, I, 175.

— mortel. Gravité en lui-même; dans le chrétien. — Châtiment. *Dictionnaire*, VII, 278, 292. — Biens qu'il nous ravit; maux dont il est la cause; moyens de l'éviter; Card. Villecourt. *Retr. générale*, 98.

— originel. Ce mystère et la science de l'homme; R. P. Félix. *Revue*, VII, 302. — M. Hamon. *Symb.*, 140.

— véniel. Nature; suites. *Dictionnaire*, VII, 285. — *Revue*, I, 183. — Malice; châtiments; R. P. ds Ravignan. *Retr. générale*, 110.

PÉCHÉS opposés aux vertus. *Décalog.*, 47.

PÉCHEUR (Pénitence du); R. P. Ravignan. *Dictionnaire*, VIII, 45.

— (Sommeil et réveil du). *Calend.*, 7.

— et Juste (Parallèle de la mort du). *Dictionnaire*, VII, 96.

— (Captivité du). *Vies des SS.*, III, 148.

PÉCHEURS (Vocation des); Bossuet, *Panor.*, II, 161.

PÉLAGIE (Sainte). *Vies des SS.*, IV, 55.

PÈLERINAGES. *Vies des SS.*, I, 323. — *Mois*

de M., I. 3; II, 392. — M. Freppel. *Liturgie.*

PÉNITENCE. Nécessité; douceur; R. P. Pétetot. — Nécessité; caractères. — Pénitence du pécheur; joie au ciel; R. P. de Ravignan. *Dictionnaire*, VIII, 20 à 99. — Le péché et la pénitence; R. P de Ravignan. *Retr. homm.*, 67. — *Vies des SS.*, IV, 17. — Nécessité; nature; Mgr de Quélen. — Sévérité; douceurs; Bourdaloue. — Caractères; *Id. Panor.*, I, 27 à 32. — Nécessité d'après l'Ecriture; les saints Pères. *Prônes*, 16. — *Calend.*, 16. Voyez Enfant prodigue.

— (Délai de la). *Revue*, II, 64.

— (Fausse); P. Ch. de Neuville. *Panor.*, II, 93.

— (Sacrement de). De ce sacrement; de son institution. — Nature; quand on doit le recevoir; du ministre de ce sacrement. *Sacrem.*, 297 à 384. Voyez Confession, Contrition, Satisfaction.

— du Carême. *Ann. past.*, I, 257. — *Revue*, I, 54; VIII, 330.

PENTECOTE. Du Saint-Esprit; Biroat; Bourdaloue; etc. — Etablissement du christianisme; Duvoisin; Frayssinous; etc. — Triomphes de l'Eglise; Mgr Dupanloup. *Panor.*, 191 à 196. — Sur le Saint-Esprit; M. Martin. — Etablissement du christianisme; *Id.*, *Myst.*, I, 335 à 378. — Sur le Saint-Esprit; M. Bayle. — Sur la crainte de Dieu: M. Martin. *Ann. past.*, II, 18 à 40. — Sur le Saint-Esprit; Mgr Gros. *Prônes*, 206. — *Revue*, II, 136; III, 168; V, 144; VI, 166; VII, 142; VIII, 132. — Sur les souffrances de l'Eglise; M. Bougaud. *Id.*, IX, 145, — R. P. Félix. *Id.*, X, 130. — Triomphe de la Religion; Mgr Dupanloup. *Id.*, XI, 145. — *Calend.*, 16.

— (Préparation à la); Thiébault. *Ann. past.*, I, 442. — R. P. Lartigue. *Prônes*, 201. — *Calend.*, 171 à 194.

— (Dominicales de la). *Panor.*, II, 9 à 152. — *Ann. past.*, II, 40 à 456. — *Prônes.* — Tous les vol. de la *Revue.* — *Calend.*, 198.

PERFECTION CHRÉTIENNE; M. Combalot. *Retr. jeunes pers.*, 66. — *Revue*, VIII, 141.

PERSÉVÉRANCE. Motifs; moyens; avantages; de La Luzerne. *Panor.*, I, 243. — Motifs; moyens; R. P. Caussette. *Id.*, III, 127. — Motifs; moyens; Richard l'Avocat. *Ibid.*, 133; 226. — Châtiments du défaut de persévérance; avantages de persévérer; prétextes contre la difficulté de la persévérance. — Persévérance après la première communion; M. Lenoir. — Persévérance finale. *Dictionnaire*, VIII, 100 à 165. — Motifs; moyens; M. Martin. *Ann. past.*, II, 417. — Motifs; moyens; M. Crabot. *Retr générale*, 152. — Principes; habitudes; nécessité; fruits; Mgr Foulon. *Retr. femm.*, 121. — *Revue*, 297. — MM. de l'Estang; Doucet. *Mois de M.*, II, 283 à 296.

PERPÉTUITÉ DE L'ÉGLISE; M. Destrem. *Eglise*, 69. — M. Martin. *Dictionnaire*, IV, 35.

PERSONNES (Retraite de Jeunes). Voyez Jeunes.

PEUPLE (Foi et dévotion du); Réguis. *Ann. past.*, I, 316. — *Vies des SS.*, IV, 401. — *Calend.*, 108.

— (L'homme du). *Vies des SS.*, II, 47.

— (Le) et l'Eglise; M. Ansault. *Eglise*, 96.

PHARISIEN ET PUBLICAIN. (parabole). *Revue*, II, 202; III, 247; IV, 197; V, 211; VI, 245; VII, 231; X, 194; XI, 210. — Card. Giraud. *Prônes*, 288. — *Ann. past.*, II, 213; 219.

PHILIPPE (S.) apôtre. *Vies des SS.*, II, 141. — *Revue*, II, 101.

— de Néri (S.). *Vies des SS.*, II, 243.

PHILOMÈNE (sainte). *Id.*, III, 192.

PHILOSOPHIE ACTUELLE (La); R. P. Félix. *Revue*, I, 167; VI, 315.

PIE V (S.). *Vies des SS.*, II, 159.

PIERRE (S.) et S. Paul, apôtres. S. Pierre à la suite de J.-C.; dans sa pénitence; dans son apostolat et son martyre. — Chef; centre; fondement de l'Eglise; Maccarthy. *Panor.*, III, 65. — Foi; amour de S. Pierre. *Vies des SS.*, II, 420. — *Revue*, II, 166; III, 179; VII, 166; VIII, 178; X, 158; XI, 169. — Hérode persécuteur; Pierre sauvé miraculeusement; Hérode puni; Mgr Pie, *Prônes*, 254. — Primauté de S. Pierre. *Myst.*, I, 184.

— (Chaire de) à Antioche puis à Rome. *Vies des SS.*, I, 103; 303. — *Revue*, II, 7; V, 10; IX, 43.

— aux liens. *Id.*, III, 228. — *Vies des SS.*, III. 147.

— d'Alcantara (S.). *Id.*, IV, 96.

— (B.) de Luxembourg. *Id.*, III, 19.

— de Nolasque (S.) *Id.*, I, 186.

— de Vérone (S.) *Id.*, II, 132.

— Célestin (S.) pape. *Ibid.*, 216.

— (B.) Fourrier. Voyez Fourrier.

PIÉTÉ (La) en général. Voyez Dévotion.

— de la femme chrétienne; M. Deplace. *Retr. femm.*, 67. — M. Hoffmann. *Retr. jeunes pers.*, 77.

— envers les morts. Voyez Morts.

PLACIDE (S.). *Vies des SS.*, 22.

PLAIES (Les cinq) de N.-S. Douleurs de J.-C.; de ses plaies considérées en elles-mêmes. *Panor.*, III, 15. — Les cinq Plaies sont une source de lumière; de grâces; un motif puissant de contrition et de douleur. *Myst.*, II, 1. — *Vies des SS.*, I, 458. — *Revue*, II, 68; III, 102; XI, 77.

PLAISIRS DU MONDE; Bossuet. *Panor.*, I, 89. — R. P. Millériot. *Revue*, XI, 121. — *Calend.*, 283. Voyez Joies du monde; Spectacles.

PLANTATION DE CROIX. Voyez Croix.

PLUIES (Ravages des); Card. Donnet. *Panor.*, III, 202.

POLYCARPE (S.). *Vies des SS.*, I, 153.

PONT (Bénédiction d'un); Card. Donnet. *Panor.*, III, 187.

PONTIFE (Fête d'un); P. de Montargon. *Panor.*, III, 95.

PORPHYRE (S.). *Vies des SS.*, I, 321.

PORTIONCULE (Fête de la); Bourdaloue. *Panor.*, III, 209. — De Latour, *Mois de M.*, II, 356. — *Vies des SS.*, III, 151.

POTHIN (S.). *Vies des SS.*, II, 272.

PRATIQUES DE PIÉTÉ. *Panor.*, III, 219. — *Décalog.*, 126. — M. Hoffmann. *Retr. jeunes pers.*, 77. — M. Cloët. *Retr. homm.*, 40.

PRÉDESTINATION de Marie; MM. Duquesne; Coulin. *Mois de M.*, I, 26 à 45.

PRÉDICATION DE J.-C.; Duclos. *Symb.*, 331.

PRÉCIEUX-SANG (Fête du). Motifs de l'excellence de cette dévotion; des sept Mystères où J.-C. répandit son précieux sang. *Panor.*, III, 15. — Le sang de J.-C. dans l'Ancien Testament; sur le Calvaire; dans l'Eucharistie. *Myst.*, II, 7. — *Vies des SS.*, I, 465. — *Revue*, III, 102; V, 199; VI, 198; X, 169. — *Calend.*, 130.

PREMIÈRE COMMUNION. Voyez Communion.

PRÉPARATION aux fêtes. Voyez à chaque Fête.

PRESBYTÈRES; card. Giraud. *Liturgie.*

PRESCRIPTION. *Décalog.*, 316. — *Sacrem.*, 194.

PRÉSENCE de Dieu; M. Martin. *Ann. past.*, II, 68. — *Mois de M.*, II, 290.

— réelle. Preuves. *Sacrem.*, 187. — Preuves; M. Hoffmann. *Dictionnaire*, III, 7. — Ce qu'elle est en soi; efficacité; R. P. Lacordaire. *Panor.*, III, 170.

PRÉSENTATION DE N.-S. Histoire du mystère des Rencontres; J.-C. lumière des chrétiens. *Myst.*, II, 130. — *Symb.*, 299. — *Revue*, IV, 321. — R. P. Lequette. *Id.*, XI, 29.

PRÉSENTATION de la sainte Vierge. Empressement avec lequel Marie se consacre à Dieu; perfection avec laquelle elle se voue à son service; PP. Giry; Grou; M. Gosselin. *Panor.*, II, 229. — Présentation; séjour de Marie dans le temple. *Vies des SS.*, IV, 265. — Marie se donne à Dieu de bonne heure; pour toujours; P. Bretonneau. — Marie se voue à Dieu dès son enfance; sa sainteté ne fit que s'accroître; Bénédictions accordées à son sacrifice; P. Bourrée. *Mois de M.*, I, 156 à 175. — Saint-Germain. *Revue*, I, 317. — *Id.*, IV, 321. — M. de Balmont. *Id.*, VI, 350. — *Id.*, IX, 302.

PRESSE impie et licencieuse; R. P. Ravignan, *Dictionnaire*, VI, 79.

PRÊTRE (Fête d'un S.); Fléchier, *Panor.*, III, 101.

— (Prmière messe d'un); M. Breton, *ibid.*, 188.

PRÊTRES (Les). leur ministère; leur caractère; Mgr Buissas. — Accusations et réfutations; instance et réplique; les prêtres troublent les consciences; ils sont intéressés, vindicatifs, méchants; Mgr Dufêtre. *Dictionnaire*, IX, 193 à 242. — Devoirs envers les prêtres. — Le prêtre dans l'ordre temporel et spirituel. *Sacrem.*, 406, 415. — Ils doivent être des saints; R. P. Félix. *Revue*, II, 170; III, 214. — Dignité du sacerdoce; R. P. Minjard. *Id.*, V, 255. — Souffrances des prêtres; raisons de ces souffrances. *Id.*, VII, 157. — Examen des avantages que le sacerdoce présente pour l'humanité; Examen des reproches qu'on lui fait; Frayssinous. — Excellence du sacerdoce; devoirs envers le sacerdoce; Legris-Duval. *Panor.*, I, 219. — Le prêtre est l'homme de Dieu; l'homme du peuple; M. Breton. *Id.*, III, 183.

— (Dévotion des) à Marie; M. Boyer. *Mois de M.*, II, 433.

PRIÈRE en général. Excellence; pratique; M. Combalot. — Nécessité de la prière vocale; de la prière publique; Mgr Lacarrière. — Lois morales de la prière; constatation de ces lois; R. P. de Ravignan. — Puissance; nécessité; Mgr Dupanloup. *Dictionnaire*, VIII, 166 à 234. — Nécessité; besoin; manière de prier; Fénelon. — Stérilité de nos prières : nous ne demandons pas ce qu'il faut; pas comme il faut; Bourdaloue. — Prétextes : on ne sait pas prier; dégoût de la prière; petitesse de l'homme: Massillon. *Panor.*, I. 237 à 243. — Motifs de la prière tirés du côté de Dieu; du côté de l'homme; M. Martin. *Ann. past.*, I, 454. — Nécessité. *Revue*, III, 151. — Conditions. *Id.*, VII,

134. — Excellence; nécessité; *Id.*, IX, 207. — Par rapport à Dieu; à l'homme; M. Hoffmann. *Id.*, X, 113. — Facilité : c'est de notre faute si nous ne sommes pas exaucés. *Id.*, XI, 135. — *Calend.*, 13, 166.

PRIÈRE publique. *Dictionnaire*, VIII, 183. — *Calend.*, 10.

— du pharisien et du publicain. Voyez Pharisien.

PRIMAUTÉ de S. Pierre. Voyez S. Pierre.

PRIME ET FÉLICIEN (SS.). *Vies des SS.*, II, 309.

PRINCES (Bons et mauvais). *Id.*, III, 440.

PRISON (Bénédiction d'une chapelle de); Maccarthy. *Panor.*, III, 208.

PRISONNIERS (Allocution à des); Mgr Lyonnet. *Ibid.*, *ibid.*

PRIX (Distribution de); Mgr Depéry; M. Théry. *Ibid.*, 199, 200. — MM. Mariani; Dufour. *Revue*, II, 273; III, 55.

PROCÈS (Injustes). *Décalog.*, 301. — *Revue*, VII, 295.

PROCESSIONS. *Revue*, VII, 102. — Mgr Rendu. *Liturgie*.

PROCHAIN (Amour du). Voyez Amour.

PROCOPE (S.). *Vies des SS.*, III, 28.

PRODIGES (N.-D.-des-). *Ibid.*, 37. — Mgr Villecourt. *Mois de M.*, II, 335.

RODIGUE (Enfant). Voyez Enfant.

PROFESSION RELIGIEUSE. Périls dans le monde; moyens de sanctification dans l'état religieux; M. de Lestang. — Sacrifices de la vie religieuse; avantages accordés à ces sacrifices; *Panor.*, III, 121. Voyez Vêtures.

PROGRÈS du christianisme. *Revue*, V, 306.

— moderne. Conférences de N.-D. de Paris; R. P. Félix. *Revue*, les huit premiers vol.

PROMULGATION du Décalogue. *Décalog.*, 2.

PROPAGATION-DE-LA-FOI (Œuvre de la). L'apostolat est le moyen efficace dont Dieu se sert pour attirer les hommes à lui; comment nous devons participer à cet apostolat; R. P. Lacordaire. — Cette œuvre est profondément chrétienne; féconde en résultats; devoir pour tous de la soutenir; card. de Bonald; M. Bautain; R. P. Humphry. — Motifs de coopérer à cette Œuvre : L'amour de la Religion; de la patrie; Mgr Sibour. *Panor.*, III, 139 à 145. — *Revue*, I, 322; II, 358. — *Mois de M.*, I, 4.

PROPHÈTES; Mgr Mabile; M. Lechat. *Liturgie*.

— (Faux). *Revue*, III, 212; V, 203; VI, 219; VII, 215; IX, 189.

PROPHÉTIES. Leur possibilité; leur fin; leur force; leurs caractères; objections; de la Luzerne. *Panor.*, I, 121. — card. Giraud; M. Barthe. *Liturgie*.

— relatives à J.-C. *Myst.*, II, 113.

— à l'Eucharistie; Mgr Dupanloup. *Id.*, I, 430.

— à Marie; M. Martin. *Mois de M.*, I, 105; II, 84.

PROPRIÉTÉ (Droit de); Mgr Pavy. *Panor.*, II, 135. — *Calend.*, 312. — R. P. Ventura. *Revue*, I, 131.

PROSPER (S.). *Vies des SS.*, II, 401.

PROTESTANTISME; R. P. Félix. *Revue*, I, 125.

PROVIDENCE. Elle ne manque point à l'homme; l'homme manque à la Providence; P. de la Rue. — Sagesse de la Providence; Bossuet. — Les désordres du monde ne prouvent rien contre la Providence; ils en sont le triomphe; de Boulogne. *Panor.*, I, 163 à 169. — Il y a une Providence; de nos devoirs envers elle. *Symb.*, 103. — Il existe une Providence qui gouverne avec sagesse, bonté; elle s'étend à tous nos besoins. — Existence; bonté. — Réponses aux murmures contre la Providence. — Les désordres du monde ne prouvent rien contre elle; ils sont notre propre crime; de Boulogne. *Dictionnaire*, VIII, 235 à 298. — Exposition de ce dogme; il est rationnel et consolant. *Ann. past.*, II, 144. — *Calend.*, 13, 228.

PSAUMES; Caffort. *Liturgie*.

PUBLIC (Culte). Voyez Culte.

PUISSANCE de Dieu. *Calend.*, 75.

— de J.-C.; M. Pintaud. *Myst.*, I, 309.

— de Marie; R. P. Félix. *Mois de M.*, I, 229. — Motifs qui nous portent à invoquer la puissance de Marie; card. Villecourt. — Marie peut nous secourir; veut nous secourir. M. Breton. *Mois de M.*, II, 169 à 188. — M. Perdriau. *Revue*, I, 101.

PULCHÉRIE (sainte). *Vies des SS.*, III, 351.

PURETÉ (Vertu de). *Décalog.*, 275. — R. P. Félix. *Revue*, V, 241.

— de Marie. M. Martin. *Mois de M.*, II, 146.

— (Fête de la) de Marie. *Vies des SS.*, IV, 137. — *Mois de M.*, II, 313. — *Revue*, X, 269.

PURGATOIRE. Preuves : Écriture; tradition; raison; vérité pratique, consolante, card. Wiseman. *Panor.*, I, 65. — Preuves, genre d'expiation; espérance de soulagement; charité envers les âmes; M. Deguerry. — Dogme solide dans ses fondements; magnifique dans son économie;

consolateur; R. P. Ventura. — Nature et conséquences de ce dogme; résultats pratiques; M. Deplace. *Dictionnaire*, VIII, 299 à 332; IX, 1 à 32. — Preuves; M. de Lestang. *Revue*, I, 287. — *Id.*, VIII, 325; XI, 280. Voyez Morts (Commémoraison des).

—(N.-D.-Auxiliatrice-des-âmes-du-); M. Martin. *Mois de M.*, II, 237. — *Vies des SS.*, IV, 197.

PURIFICATION. Immolation de la volonté; des sens; de la vie; Bossuet. *Panor.*, II, 217. — M. Martin. *Mois de M.*, I, 250 — Humilité et sacrifice de Marie; obéissance de Jésus; ardents désirs de Siméon et d'Anne; M. Breton. *Ibid.*, 256. — *Vies des SS.*, I, 198. — *Revue*, II, 8; III, 24; IV, 30; V, 35; VI, 36. — S. Thomas de Villeneuve. *Id.*, VII, 27. — *Id.*, VIII, 32; IX, 40; X, 29. —R. P. Lequette. *Id.*, XI, 29.

Q

QUARANTE-HEURES. Présence réelle; R. P. Lacordaire. — Vie de N. S. J.-C. dans un tabernacle; MM. Deplace; Breton. *Panor.*, III, 170 à 173. — Le Mystère de l'Eucharistie le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu; de l'amour de Dieu. *Revue*, II, 39. — Instructions pour les trois jours. *Id.*, VI, 65 à 77. — *Calend.*, 99. Voyez Adoration perpétuelle.

QUARANTE MARTYRS (Les) d'Alexandrie. *Vies des SS.*, I, 330.

— de Sébaste. *Ibid.*, 376.

QUASIMODO. *Ann. past.*, I, 397. — *Revue*, IV, 110; V, 105; VII, 107; VIII, 104; XI, 108; X, 92. — R. P. de Ratisbonne. *Prônes*, 149. — *Panor.*, I, 213.

QUATRE-TEMPS. *Panor.*, III, 165. — *Décalog.*, 449.

QUENTIN (S.). *Vies des SS.*, IV, 158.

QUINQUAGÉSIME; M. Martin; Réguis. *Ann. past.*, I, 237, 241. — P. Soanen; Bossuet; Bourdaloue; Lenfant; Segaud. *Panor.*, I, 89 à 95. — *Revue*, II, 37; V, 43; VI, 77; VIII, 51; IX, 56; X, 92; XI, 57. — R. P. Félix. *Prônes*, 66.

R

RADEGONDE (sainte). *Vies des SS.*, III, 202.

RAISON ET FOI (Harmonie de la); M. Mariani. *Revue*, II, 273. — R. P. Félix. *Id.*, VI, 117, 154, 190, 281.

— humaine (Altération de la); M. Martin. *Id.*, I, 14. — *Myst.*, I, 3.

RAMEAUX; Ballet. *Ann. past.*, I, 353. — *Revue*, IV, 106; V, 79; VI, 108; VII, 89; VIII, 84; XI, 88. — *Calend.*, 133.

RAPHAEL (S.). *Vies des SS.*, IV, 121.

RAPINE. *Décaleg.*, 299.

RATIONALISME (Le); M. Martin. *Ann. past.*, II, 48.

RAYMOND NONNAT (S.). *Vies des SS.*, III, 295.

— **DE PENNAFORT** (S.). *Id.*, I, 36.

RECHUTE, Causes; caractères; Massillon. *Panor.*, I, 243. — Causes; caractères; M. Martin. *Ann. past.*, I, 298. — *Calend.*, 103.

RÉCONCILIATIONS. *Revue*, IX, 178.

RÉDEMPTION. *Revue*, II, 40. — M. Hoffmann. *Id.*, XI, 298. Voyez Noël.

RÉFORME (La) aux différentes époques; R. P. Félix. *Revue*, I, 125.

REFUGE (N.-D.-du-). *Mois de M.*, II, 344.

— (Marie) des pécheurs. *Ibid.*, 190

REGARDS (Mauvais). *Décalog.*, 374, 379.

RÉGÉNÉRATION DE L'HOMME PAR J.-C.; M. Combalot. *Myst.*, II, 259.

RÉGIS (S. François). *Vies des SS.*, II 343.

— (Œuvre de Saint-François-); M. Duquesnay. *Panor.*, III, 241.

RÉHABILITATION DE L'HOMME PAR J.-C.; M. Martin. *Myst.*, I, 6.

— **DE LA FEMME** par Marie; Mgr Gerbet. *Mois de M.*, II, 438.

RELIGIEUSES (Pratiques); M. Cloet. *Retr. homm.*, 40.

RELIGIEUX. *Revue*, II, 174. Voyez Moines.

— (Fête d'un saint); Maccarthy, etc. *Panor.*, III, 101.

RELIGION (Divinité de la). Vérité souveraine; direction parfaite de mœurs; bonté sans mesure; Bossuet. — La religion est raisonnable ; glorieuse ; nécessaire à l'homme; Massillon. — Folie apparente de la religion; folie sage; faiblesse apparente; faiblesse forte; humiliation de la religion; humiliation glorieuse; Cambacérès.—Divinité prouvée par les miracles évangéliques; Frayssinous;—par les martyrs; le même; — par ses bienfaits; De Trevern. *Panor.*, I, 133 à 145.

— (Éloignement coupable des hommes pour la); Mgr Gignoux. *Panor.*, III, 236.

— (Établissement de la). *Revue*, I, 66.

— (Étude de la). Nécessité pour tous d'étudier la religion; déplorables résultats de l'ignorance en matière de religion. — Il faut savoir assez sa religion pour la bien croire; pour la bien pratiquer; P. Le Chapelain. — Vains prétextes pour ne pas étudier la religion; où il faut l'étudier; Borderies. *Panor.*, I, 109 à 114.— *Revue*, IX, 306.

— (Nécessité de la); M. Dufour. *Revue*, III, 55.

— (Objections populaires contre la). Six conférences. *Dictionnaire*, VII, 160 à 201.

— (Choses opposées à la). *Décalog.*, 53.

— (Œuvres de). *Décalog.*, 137.—*Panor.*, II, 45; III, 240.

— pratique; R. P. de Ravignan. *Dictionnaire*, IX, 33.—Pourquoi tant de chrétiens ne pratiquent pas leur religion; M. J. B. *Revue*, X, 25.

— (La) considérée dans ses rapports avec les besoins moraux et intellectuels de l'homme. *Dictionnaire*, IX, 42.

— (Reproches adressés à la); M. Crabot. *Retr. homm.*, 49.

— (Triomphes de la); Mgr Dupanloup. *Revue*, XI, 145. Voyez Église.

— vraie : Bonheur d'appartenir à la. *Revue*, IX, 214.

RELIQUES (Saintes). Culte pur de toute superstition; perpétuité de ce culte dans l'Église ; réponse aux objections des impies; card. Giraud.—Culte dû aux saintes reliques des martyrs; Fénelon. — Culte légitime; utile; de La Tour. *Panor.*, II, 141 à 146. — *Décalog.*, 29. — Réponse aux hérétiques; aux incrédules. *Ann. past.*, II, 425. —NN. SS. Gignoux; Freppel. *Liturgie.*

— (Fêtes des saintes). *Vies des SS.*, IV, 200.

RELIQUES (Translation des saintes); Mgr Depéry. *Panor.*, III, 118.

REMI (S.); M. Maupied. *Vies des SS.*, IV, 1. — *Revue*, VIII, 289.

RÉMISSION DES PÉCHÉS; Duclot. *Symb.*, 449.

REMORDS (L'âme tourmentée par le); M. J. B. *Revue*, XI, 293.

RÉNOVATION des vœux du baptême. Voyez Baptême.

REPAS CHRÉTIENS. *Calend.*, 291.

REPENTIR (Puissance du); R. P. Félix. *Dictionnaire*, III, 182. Voyez Conversion.

RÉSIGNATION. Voyez Confiance, Soumission à Dieu.

RESPECT (Le); R. P. Félix. *Revue*, V, 213.

— envers les parents; Mgr Dupanloup. *Prônes*, 385.

— de nos corps. *Vies des SS.*, III, 159.

— humain. Crimes; folies; injustices; Massillon. — Par rapport à Dieu; à l'homme; La Luzerne; R. P. Guyon. *Panor.*, II, 15.—Il est un outrage à la dignité humaine; à la volonté de Dieu; R. P. Caussette. *Id.*, III, 235.—Prétextes; esclavage du respect humain; R. P. Carboy. — Il est un crime; une bassesse; card. Giraud. *Dictionnaire*, IX, 74 à 122. — Le respect humain est un attentat contre nos propres intérêts; contre ceux d'autrui; il est un crime d'esclave; Mgr Cœur. *Retr. homm.*, 26. — *Calend.*, 223.

RESTITUTION; Bourdaloue. *Panor.*, II, 135. — *Décalog.*, 318. — *Calend.*, 336.

RETOUR A DIEU; Mgr Pie. *Panor.*, III, 234.

— d'Égypte. Voyez Égypte.

RESTRICTIONS MENTALES. *Décalog.*, 332.

RÉSURRECTION DE N. S. J.-C. Voyez Pâques.

— des corps. Ils ressusciteront pour ne plus mourir; conséquences pratiques; Maccarthy; P. Le Chapelain. *Panor.*, I, 151. — Certitude de ce dogme; état des corps ressuscités. *Symb.*, 457. — Exposé de ce dogme; ses fondements; état des corps ressuscités; R. P. de Ratisbonne. *Prônes*, 249.

— spirituelle. *Panor.*, II, 184; III, 168. — *Ann. past.*, I, 372.

RETRAITES.

RETRAITE GÉNÉRALE. Ouverture : jubilé; indulgences.— Salut; R. P. de Ravignan; M. Combalot. — Brièveté de la vie et surprises de la mort; R. P. Félix.—Jugement dernier; M. Duquesnay. — Jugement

particulier; M. Cirier. — Enfer; MM. Deplace; Bedoin. — Péché mortel; card. Villecourt. — Péché véniel; R. P. de Ravignan. — Confession; M. Deplace. — Paradis; R. P. Caussette. — Communion générale; Eucharistie; R. P. Noury. — Persévérance; clôture; M. Crabot. *Retr. générale*, 1 à 160. — Sermon d'ouverture; R. P. Carboy. *Revue*, VIII, 370. — Méditation des vérités éternelles; Maccarthy, etc. — Motifs et dispositions. — Clôture; persévérance. R. P. Caussette. *Panor.*, III, 127.

— pour femmes. Voyez Femmes.

— pour hommes. Voyez Hommes.

— pour jeunes personnes. Voyez Jeunes personnes.

— pour première communion. Voyez Communion.

RÉVÉLATION; Bergier. *Panor.*, I, 121.

RICHE (Mauvais); Massillon. *Panor.*, I, 187. — *Revue*, I, 133.

RICHESSES. Acquisition; possession; usage; Bourdaloue. *Panor.*, I, 187. — Leurs dangers; remèdes à ces dangers; R. P. Félix. *Dictionnaire*, IX, 122. — R. P. Félix. *Revue*, I, 193.

RIQUIER (S.). *Vies des SS.*, II, 120.

ROCH (S.). *Id.*, III, 215. — *Revue*, II, 240; II, 241; IV, 232; VI, 292; VIII, 239.

ROGATIONS (Les). Origine; processions; manière d'y assister. *Panor.*, III, 166. — Fin que se propose l'Eglise dans les Rogations; en quoi consistent les Rogations; diverses particularités des Rogations. *Ann. past.*, I, 459. — *Revue*, II, 135; III, 138; VI, 150.

ROMAIN (S.), évêque. *Vies des SS.*, IV, 117.

— (S.), soldat. *Id.*, III, 183.

ROMUALD (S.). *Id.*, I, 227.

ROSAIRE. Excellence de cette dévotion; manière de réciter le Rosaire. *Panor.*, III, 33. — Institution; excellence du Rosaire; R. P. Souaillard. *Mois de M.*, I, 380. — Origine de la dévotion au Rosaire; mystères du Rosaire; M. Combalot. *Vies des SS.*, IV, 10. — J.-C. dans le Rosaire, R. P. Gérard. *Prônes*, 363. — *Revue*, I; 265; II, 303; III, 292; IV, 286; V, 289; VI, 292; VIII, 288; IX, 257; X, 258; XI, 257. — Le Chapelet; M. Brunet. *Mois de M.*, I, 389.

ROSALIE (Sainte). *Vies des SS.*, III, 314. — *Revue*, IV, 286.

ROSE DE LIMA (Sainte). *Vies des SS.*, III, 273.

— **DE VITERBE** (Sainte). *Ibid.*, 310.

ROYAUTÉ DE N.-S. J.-C.; M. de Balmont. *Myst.*, II, 284. — Bossuet. *Panor.*, II, 161.

S

SABAS (S.). *Vies des SS.*, IV, 341.

SABIN (S.). *Ibid.*, 468.

SACERDOCE; Frayssinous; Legris-Duval. *Panor.*, I, 319. — NN. SS. Buissas; Dufêtre. *Dictionnaire*, IX, 93 à 141. — R. P. Minjard; *Revue*, V, 255. Voyez Prêtres.

— de Marie; M. Maupied. *Mois de M.*, II, 427.

SACRAMENTAUX; Bénédictions. *Liturgie*.

SACRÉ CŒUR DE J.-C.. Voyez Cœur.

— **DE MARIE.** Voyez Cœur.

SACREMENT (Fête; Procession du Saint-); P. C. de Neuville. *Panor.*, II, 203. — *Myst.*, I, 441. — M. Duquesnay. *Prônes*, 226. — *Revue*, II, 178; III, 179; VI, 174; VII, 162; VIII, 137; IX, 137; X, 142; XI, 157. — Réguis. *Ann. past.*, II, 62.

— (Dévotion au Saint-); Mgr Malou. *Ador. perp.* 57.

— (Visites au Saint-); Mgr Rey. *Ibid.*, 62.

SACREMENTS Le vol. des *Sacrements* en entier.

— en général. *Ibid.*, 1 à 68.

— de l'ancienne loi. *Décalog.*, 12.

— (Derniers); R. P***. *Panor.*, III, 151.

— (Cérémonies des). *Liturgie*.

SACRILÉGE. *Décalog.*, 53.

— (Communion). Voyez Communion.

SACRIFICE de la Messe. Voyez Messe.

— du cœur. *Vies des SS.*, II, 82.

SAINT-ESPRIT. Esprit de vérité; de sainteté; de force; Biroat; Bourdaloue; etc. *Panor.*, II, 191. — Sur la descente du Saint-Esprit et la manière de le recevoir; Mgr Depéry. — Manifestation des sept dons; le même. *Id.*, III, 145. — Esprit de vérité; de sainteté; de force; M. Martin. *Myst*, I, 335. — Dispositions pour le recevoir; Ricaud. *Ann. past.*, II, 7. — Action dans l'Eglise; opérations dans nos âmes; M

Bayle. *Ibid.*, 18. — Quest-ce que le Saint-Esprit? Opération du Saint-Esprit; Mgr Gros, *Prônes*, 206. — Ce que nous devons croire relativement au Saint-Esprit; Opérations; Dispositions pour le recevoir. *Symb.*, 411. — Effets du Saint-Esprit. — Des dons extraordinaires et des douze fruits. *Sacrem.*, 149 à 178. — Dons et fruits. *Retr.* 1re *comm.*, 142. — *Revue*, VII, 142; X, 183.

SAINTETÉ. Elle est le but digne de nos efforts; but que nous pouvons atteindre; P. de Marolles. *Panor.*, II, 33. — Sa grandeur dans l'ordre moral; elle est ce qu'il y a de plus utile. R. P. Caussette. — Les quatre degrés de la sainteté: Honnêteté; Vertu; Piété; Héroïsme. *Dictionnaire*, IX, 242 à 265; X, 1 à 33. — Elle est une des conditions du progrès; R. P. Félix. *Revue*, II, 170; V, 321. — *Vies des SS.*, II, 96, 168.

— de l'Eglise. Voyez Eglise.

— de Marie. Voyez Marie.

SAINTS. L'exemple des saints justifie contre les libertins la vraie sainteté; fait voir aux ignorants en quoi la sainteté consiste; confond la lâcheté des mauvais chrétiens; Bourdaloue. — Les saints grands par l'élévation de leurs vues et de leurs pensées; par la sublimité de leur courage; par leurs œuvres merveilleuses; Maccarthy. *Panor.*, II, 33. — La récompense des saints est sûre; les récompenses du monde sont incertaines; elle est abondante et celles du monde défectueuses; elle est éternelle; celles du monde sont périssables; Bourdaloue. — Le culte des saints est raisonnable; consolant; en quoi il consiste. M. Breton. *Ibid.*, 247. — Légitimité du culte des saints; imitation des saints. — Grandeur des saints dans leurs vertus: dans leur mission. *Id.*, III, 113. — Les saints, seuls véritables grands hommes; M. Marcelin. *Dictionnaire*, IX, 242 à 265; X, 1 à 33. — Légitimité du culte des saints; invocation des saints. *Décalog.*, 26-30. — Les saints sont des hommes progressifs; R. P. Félix. *Revue*, II, 170. — *Id.*, III, 324; VI, 325; VIII, 322; IX, 285; X, 281; XI, 273. — *Vies des SS.*, II, 296.

— (Communion des). *Symb.*, 439. — M. Hamon. *Prônes*, 391.

Pour chaque saint en particulier, voyez à chaque nom.

SAISONS MAUVAISES; card. Donnet. *Panor.*, III, 202.

SALETTE (N.-D.-de-la-); Mgr Bruillard. *Vies des SS.*, IV, 414.

SALLES-D'ASILES; card. Donnet. *Panor.*, III, 248. — *Liturgie.*

SALOMÉ (sainte Marie). *Vies des SS.*, IV, 112.

SALUT. Rien de plus grand que notre destinée suprême; rien de plus méconnu et de plus méprisé; M. Combalot. — Importance; négligence du salut; P. Cl. de Neuville. — Dans le monde, les obstacles au Salut ne sont pas insurmontables; les moyens de Salut y sont au contraire nombreux. Cambacérès. *Panor.*, I, 225 à 230. — Le chrétien est de Dieu; à Dieu; pour Dieu. R. P. de Ravignan, *Id.*, III, 237. — Le Salut au point de vue de Dieu; au point de vue de l'homme; Mgr Lyonnet. — Oubli du Salut; réfutation des prétextes; manière de travailler à son salut. R. P. Millet. *Dictionnaire*, X, 34 à 80. — Motifs pour faire son Salut; négligence du Salut; M. Martin. *Ann. past.*, II, 277. — Du Salut; caractères de l'affaire du Salut; Mgr Gignoux. *Prônes*, 50. — M. Combalot; R. P. de Ravignan. *Retr. générale*, 36, 45. — Importance du Salut; R. P. Lefèvre. *Retr.* 1re *com.*, 50. — *Revue*, I, 112; X, 244; XI, 173. — *Vies des SS.*, III, 123. — *Calends*, 100, 184.

SALUTATION ANGÉLIQUE. *Panor.*, III, 33. — M. Destrem. *Mois de M.*, II, 395.

SALVE REGINA! (Paraphrase du). *Ibid.*, 418.

SAMARITAINE (La); Massillon. *Panor.*, I, 193.

SANCTUAIRES de Marie. *Mois de M.*, II, 80.

SANG (Précieux) Voyez Précieux-Sang.

SANTÉ (N.-D.-de-la-). *Vies des SS.*, IV, 292.

SATISFACTION (La). *Sacrem.*, 378. — *Revue*, VII, 23.

SATURNIN (S.) de Toulouse; M. Destrem. *Vies des SS.*, IV, 307.

— **ET DATIF** (SS.), martyrs. *Id.*, I, 249.

SAUVETEURS (Allocution à la Société des); Mgr Lecourtier. *Revue*, III, 82.

SCANDALE. Malheur à son auteur; péché très-fréquent; sa réparation; son châtiment; Bourdaloue; Lenfant; Segand. *Panor.*, I, 89. — Nature et diverses espèces de scandale; déplorables effets; M. Combalot. — Nature; grièveté; châtiment; réparation; M. Cirier. *Dictionnaire*, X, 81 à 117. — *Décalog.*, 249. — *Revue*, III, 182.

— **DES FEMMES**; M. Combalot. *Retr. femm.* 41.

SCAPULAIRE (Le saint). Fondements; avantages de cette dévotion; M. de Sambucy. *Panor.*, III, 33. — Origine et progrès; exposition; avantages de cette dévotion; M. Brunet. *Mois de M.*, I, 409. — Il est un

vêtement de salut; de sainteté; il nous oblige à mieux remplir nos devoirs; Girard. *Ibid.*, 417. — Il est un vêtement de salut; de justice, *Vies des SS.*, III, 69. — *Revue*, I, 174; II, 195; III, 198; VII, 208; VIII, 197; IX, 184.

SCOLASTIQUE (Sainte). *Vies des SS.*, I, 243. — *Revue*, II, 36.

SCIENCE. Son harmonie avec la foi; M. Martin. *Ann. past.*, I, 271. — R. P. Félix. *Revue*, VII, 119. — *Vies des SS.*, II, 96, 168.

SCIENCES. L'orgueil est un obstacle aux sciences; R. P. Félix. *Revue*, I, 260.

SÉBASTIEN (S.) *Vies des SS.*, I, 113.

SÉCHERESSE (fléau de Dieu); card. Donnet. *Panor.*, III, 202.

— de l'âme. *Mois de M.*, I, 287.

SEIGNEUR (N.-S.-J.-C.) *Symb.*, 215. Voyez Jésus-Christ.

SEMAINE SAINTE. *Panor.*, III, 175. — *Ann. past.*, I, 362. — *Revue*, VI, 97.

SEMEUR. (Parabole du); M. Martin. *Ann. past.*, I, 225. Tous les vol. de la *Revue*, à la Sexagésime.

SÉMINAIRE. (Fête d'un). *Panor.*, III, 198.

SÉMINAIRES (Œuvres des); M. Bossuet. *Ibid.*, 247.

SENS (dépravé). Voyez Luxure.

— (Garde des); M. Hoffmann. *Retr. jeunes pers.*, 29.

— (Mortification des). *Vies des SS.*, II, 314.

SENSUALISME (Le); R. P. Félix. *Revue*, I, 39, 161. — M. Combalot. *Dictionnaire*, V, 263.

SEPT FRÈRES (Les), martyrs. *Vies des SS.*, III, 40.

SEPTUAGÉSIME (Dimanche de la). *Panor.*, I, 77. — *Ann. past.*, I, 199. — *Prônes*, 50. *Revue*, III, 45; VI, 55; VII, 40; VIII, 26; IX, 50; XI, 48. — *Calend.*, 80.

SÉPULCRE. Les saintes femmes au sépulcre. *Vies des SS.*, IV, 113.

SÉPULTURE DE N.-S.-J.-C.; Beuvelet. *Symb.*, 369.

SÉPULTURES. L'Eglise respecte la dépouille mortelle du chrétien; lois éclésiastiques concernant les sépultures; réfutation des objections; Mgr de Montpellier. — Deux abus concernant les sépultures : faire l'inhumation sans l'Eglise; exiger cette inhumation malgré elle; Mgr Plantier. *Liturgie*. I, 110 à 128.

SERMENT (du). *Décalog*, 69.

SERMON (Conduite avant; pendant; après le). *Revue*, VII, 50. Voyez Parole de Dieu.

SERVICE DE DIEU. Caractères; en quoi il consiste. — Du service de Dieu et du service du monde; manière de servir Dieu; Texier; Duneau; Poulle. *Panor.*, II, 87. — Obligation; manière de servir Dieu. *Dictionnaire*, X, 117 à 153. — *Revue*, III, 267. — *Calend.*, 78, 283.

— dès la jeunesse; P. A. J. C. Frey de Neuville. *Panor.*, III, 218. — M. Taillard. *Dictionnaire*, X, 128.

— de Marie. *Mois de M.*, I, 247, 256, 283.

SERVITEURS (Devoirs des). *Décalog.*, 195.

SEXAGÉSIME. *Panor.*, I, 83. — *Ann. past.*, I, 220. — *Revue*, III, 50; V, 39; VI, 61; VII, 50; IX, 53; XI, 41. — *Prônes*, 56.

SIÈCLE (Sensualité du). *Vies des SS.*, III, 200.

SIÉGE ÉPISCOPAL. Prise de possession; Mgr Le Courtier. *Revue*. V, 352.

SIBOUR (Lettres sur la mort de Mgr); Mgr Dupanloup; etc. *Revue*, I, 17 à 28.

— (Oraison funèbre de Mgr); M. Deplace. *Ibid.*, 47.

SIGNE DE LA CROIX. *Revue*, VII, 147. Voyez Croix.

SIGNES EXTÉRIEURS; Mgr Guibert. *Liturgie*.

SILVÈRE (S.), pape. *Vies des SS.*, II, 363.

SILVIN (S.), pape. *Id.*, I, 276.

SIMÉON (S.), évêque. *Ibid.* 282.

SIMÉON STYLITE (S.). *Ibid.*, 24.

SIMON (S.), apôtre. *Id.*, IV, 141. — *Revue*, I, 258.

SIMPLICE (S.). *Vies des SS.*, I, 337.

SOCIÉTÉS MODERNES (Décadence des); R. P. Félix. *Revue*, I, 84.

SŒURS-DES-PAUVRES (Œuvre des Petites-); R. P. Ventura. *Ibid.*, 129.

SOLITAIRE (Fête d'un S.); Maccarthy. *Panor.*, III, 101.

SOUFFRANCES : du juste; du pénitent; de l'impénitent; Bossuet. *Panor.*, I, 59. — La Religion nous fait une obligation des souffrances; elle seule nous console; Ballet; R. P. Vandebrége. — La souffrance est le fond de la vie humaine; J.-C. crucifié en est le remède; R. P. Félix. — Les souffrances sont nécessaires à l'homme pour obtenir la plénitude de ses destinées dans l'avenir; dans le temps; Mgr Cœur. *Dictionnaire*, I, 1 à 70. — Avantages; M. Martin. *Ann. past.*, I, 20. — *Calend.*, 11, 82, 163. Voyez Afflictions.

— de N.-S. J.-C. Voyez Passion.

— de Marie. Voyez Compassion.

SOUFFRANCES de l'Église; M. Bougaud. *Revue*, IX, 145.

— des prêtres. *Revue*, VII, 157.

SOUMISSION à Dieu. *Dictionnaire*, VI, 305. Voyez Confiance.

SOUPD-MUET; M. Saint-Arromand. *Prônes*, 310. — *Revue*, II, 244; IV, 244.

SPECTACLES : ils sont opposés à l'esprit du christianisme; ils produisent de funestes effets; Soanen. *Panor.*, I, 89. — Ils sont condamnés par les législateurs et les sages de l'antiquité; par J.-C. et les saint Pères; dangers; réfutation des prétextes; Mgr de Mazenod. *Dictionnaire*, X, 162 à 203. — Leurs dangers, surtout de nos jours. *Décalog.*, 282. — Dangers; conduite des chrétiens en présence de ces dangers. *Vies des SS.*, I, 327. — *Calend.*, 282.

SPIRIDION (S.). *Vies des SS.*, IV, 378.

STANISLAS (S.), évêque et martyr. *Id.*, II, 167.

— de Kostka (S.). *Id.*, IV, 227.

STATION (Une) du Carême; de l'Avent; etc. Voyez les six séries : *Retraites* et *Panor.*, III, 5, 163, 193.

STATION du Mois de Marie. Voyez Marie.

STATIONS du Chemin de la Croix. Voyez Croix.

STATISTIQUE des États de l'Eglise. *Revue*, V, 306.

STATUE de la sainte Vierge (Bénédiction d'une); card. Dupont; M. Creps; etc. *Panor.*, III, 184.

STOCK (S. Simon), *Vies des SS.*, III, 69.

STIGMATES de S. François (Fêtes des). *Ibid.*, 376.

SUAIRE (Fête du Saint-). *Id.*, I, 455.

SUICIDE (Le). *Décalog.*, 236.

SUJET des Sacrements. *Sacrem.*, 36, 95.

SULPICE (S.). *Vies des SS.*, I, 109.

SUPPORT MUTUEL; Réguis. *Ann. past.*, II, 131.

SURDITÉ spirituelle. *Revue*, II, 244; IX, 211.

SYLVESTRE (S.). *Vies des SS.*, IV, 471.

SYMBOLE des Apôtres. *Symbole*, le vol. en entier.

SYMPHORIEN (S.). *Vies des SS.*, III, 247.

T

TABERNACLE (Vie de J.-C. dans le); MM. Deplace; Breton. *Panor.*, III, 172.

TEMPÉRANCE; Bourdaloue. *Panor.*, III, 157.

TEMPLE (Enfant-Jésus au); M. Doucet. *Mois de M.*, I, 285.

— (Marie au); le même. *Id.*, II, 371.

TEMPLES : leur destination générale; spéciale; M. Saint-Arromand. — Combien ils méritent nos respects; combien ils sont profanés et désertés. *Panor.*, II, 57; III, 182. — Le temple est la gloire de Dieu; utilité des temples pour les hommes; M. Combalot. — Sermon historique et artistique sur les temples; M. Duquesnay. *Dictionnaire*, X, 201 à 238. — Respect; innocence et pureté pour en approcher. *Prônes*. 410. — M. Martin. *Ann. past.*, II, 407. — *Revue*, III, 321; IV, 319; V, 326; VII, 332; IX, 297; XI, 284. Voyez Dédicace.

— spirituels; M. Martin. *Revue*, I, 310. — Le même, *Ann. past.*, II, 407.

TÉMOIGNAGE de S. Jean-Baptiste. *Revue*, II, 369.

TEMPS. Fin; caractères; rachat. — Brièveté du temps; écueil du bonheur; espérance et consolation dans le malheur. *Panor.*, II, 147. — Trois manières de perdre le temps : en faisant le mal; en ne faisant rien; en ne faisant pas ce que l'on doit; R. P. Elysée-Marie. — Sur le bon emploi de la journée. *Dictionnaire*, X, 239 à 267. — Du temps; de son bon emploi; de sa fin; de ses caractères; M. Martin. *Ann. past.*, II, 103. — *Revue*, I, 54.

TENTATION DE N.-S. *Myst.*, II, 177. — *Revue*, V, 47; VI, 81; VII, 58. — *Calend.*, 101.

TENTATIONS. Fuir le monde; se combattre soi-même; Segaud. *Panor.*, I, 59. — Doctrine chrétienne sur la tentation; conduite à tenir; R. P. de Pontlevoy. — Dangers; rien ne doit rassurer contre ces dangers; R. P. Ambroise. *Dictionnaire*, X, 261 à 293. — Epreuves et remèdes. *Vies des SS.*, II, 217. — Utilité. *Ibid.*, 249. — Mystères. *Id.*, III, 429. — *Revue*, XI, 67.

THABOR (Le); Fromentières; Maimbourg. *Panor.*, III, 21. Voyez Transfiguration.

THÉNARD (Baron). Allocution à ses obsèques; M. Hamon. *Revue*, I, 252.

THÉODOSE (S.). *Vies des SS.*, I, 58.

THÉODOTE (S.). *Id.*, II, 211.

THÉRÈSE (Sainte). *Id.*, IV, 74.—Bossuet; La Rue; Cicéri. *Panor.*, III, 89. — *Revue*, VI, 295.

THEUDOSIE (Sainte); Mgr Pie. *Vies des SS.*, IV, 59.

THIBAULT (S.). *Id.*, III, 15.

THOMAS (S.), apôtre. *Id.*, IV, 423. — *Revue*, I, 323; VI, 360.

— d'Aquin (S.). *Id.*, II, 67. — *Vies des SS.*, I, 358.

— de Cantorbéry (S.). *Id.*, IV, 462.

— de Villeneuve (S.). *Id.*, III, 382.

TIBURCE, Valérien et Maxime (SS.). *Id.*, II, 63.

TIÉDEUR; Massillon. *Panor.*, I, 231.

TIMOTHÉE (S.). *Vies des SS.*, I, 138.

TITE (S.). *Ibid.*, 20.

TITRES de la sainte Vierge. *Mois de M.*, II, 80.

TOUSSAINT (Fête de la). Récompense des saints; Bourdaloue. — Bonheur du ciel; S. Bernard; etc. — Culte des saints; M. Breton. *Panor.*, II, 247 à 257.— De l'Eglise triomphante; militante; souffrante; *Vies des SS.*, IV, 162. — Communion des saints; M. Hamon. *Prônes*, 391. — Etat et bonheur des saints dans le ciel; leur occupation; moyens pour parvenir au ciel; R. P. Athanase. *Revue*, I, 276. — *Id.*, II, 305. — Les saints étaient des hommes comme nous; nous avons les mêmes moyens de sanctification qu'eux. *Id.*, III, 324. — La sainteté est difficile; n'est pas impossible. *Id.*, V, 321. — Idée du bonheur des saints; moyens d'y parvenir. *Id.*, VI, 325. — Le ciel est notre patrie; comment on y arrive. *Id.*, VII, 329. — Dignité du travail chrétien; *Id.*, VIII, 313. — Félicité des saints. *Ibid.*, 322. — Les saints nous ont laissé leurs exemples; ils nous montrent leur gloire. *Id.*, IX, 285. — Culte des saints; M. Breton. *Id.*, X, 281. — Gloire; exemple des saints; M. Hoffmann. *Id.*, XI, 273.

TRADITIONS sur l'Eucharistie. *Sacrem.*, 190.

— sur le culte de Marie. *Mois de M.*, II, 77.

TRANSFIGURATION. Notre foi tire de ce mystère: son évidence; notre espérance, sa certitude; notre amour, ses extases; de Lingendes. — La gloire de J.-C. sur le Thabor a prévenu le scandale de ses souffrances; elle en a révélé l'excès; elle en a rendu l'imitation aisée; de Fromentières. — Le Thabor, image de la gloire et du bonheur des saints; Maimbourg. *Panor.*, III, 21 à 27. — Vie naturelle; surnaturelle; R. P. Petetot. — Histoire; motifs de ce mystère; M. Hoffmann. *Myst.*, I, 145 à 173. — Le lieu; les acteurs; le sujet de la scène. *Vies des SS.*, III. 170. — *Revue*, II, 236; III, 77, 230. — Le ciel est la vue de Dieu; c'est la fin de tous les maux. *Id.*, IV, 69; V, 50; VI, 84. — La beauté de Jésus et les richesses de son royaume; la voie qui conduit sur le Thabor éternel. *Id.*, IX, 201. — Sur le ciel; M. Hoffmann. *Id.*, X, 203; XI, 71. — *Calend.*, 103.

TRANSLATION des Reliques. *Vies des SS.*, IV, 200. Voyez Reliques.

— de la sainte maison de Lorette. Voyez Lorette.

TRANSSUBSTANTIATION. *Sacrem.*, 198.

TRAVAIL. La religion nous apprend qu'il est une loi de notre nature; le christianisme seul a bien compris et bien appliqué cette loi; Mgr Sibour. — Du travail considéré en lui-même; par rapport à la vertu. — Obligation du travail en notre qualité de pécheurs; d'hommes; manière de le sanctifier; Bourdaloue; Grisot. *Panor.*, II, 27 à 32. — Loi du travail proclamée par la voix de Dieu; de la nature; de l'histoire; R. P. Félix. — Le travail au point de vue : religieux; social; M. Gondret. *Dictionnaire*, X, 294 à 325. — Avantages matériels; spirituels; M. Martin. *Ann. past.*, I, 199. — Nécessité; sanctification; le même. *Id.*, II, 348. — Dignité du travail chrétien. *Revue*, VIII, 313. — L'Eglise a toujours honoré le travail; M. Ansault. *Eglise*, 99. — Jésus nous en a montré l'exemple; le travail est une loi d'expiation; M. Brunet. *Myst.*, I, 136.

TRÉPASSÉS. Voyez Morts.

TRINITÉ (Sainte). Preuves de ce mystère. — La croyance en ce mystère est pour nous : un hommage de foi; un sujet de confiance; un motif et un modèle de charité; Bourdaloue; Bossuet. — Aperçus métaphysiques sur ce mystère; R. P. Lacordaire. *Panor.*, II, 197 à 202. — Révélation; grandeur de ce mystère; M. Martin. — De cette fête; rapports du mystère de la Trinité avec la foi. *Myst.*, I, 379 à 415. — Preuves; motifs de la révélation de ce mystère. *Ann. past.*, II, 40. — Devoirs envers la sainte Trinité; faveurs spéciales que nous avons reçues des trois personnes; M. Pauls. *Prônes*, 214. — En quoi consiste

ce mystère; sa profondeur; devoirs envers la sainte Trinité. *Symb.*, 51. — *Revue*, II, 139; III, 175; IV, 161; V, 148; VI, 174; VII, 146.

TRIOMPHE DE J.-C. *Myst.*, I, 303. — *Calend.*, 134.

— de l'Eglise; MM. Duquesnay; Destrem. *Eglise*, 58, 69. — *Dictionnaire*, IV, 77. — Mgr Dupanloup. *Revue*, XI, 145.

— de Marie. Voyez Assomption.

TROPHIME (S.); Mgr Pie. *Vies des SS.*, IV, 429.

TYRANNIE du monde; R. P. Lefebvre. *Dictionnaire*, VII, 48.

U

UNION fraternelle. *Vies des SS.*, I, 269.

UNITÉ de Dieu. *Symb.*, 51.

— de l'Eglise; M. Martin. *Dictionnaire*, IV, 55. — Bossuet. *Panor.*, I, 169. — *Symb.*, 425. — MM. Combalot; Deplace. *Eglise*, 9.

UNIVERS (Beauté de l'); M. Bertrand. *Prônes*, 320.

URSULE (Sainte). *Vies des SS.*, IV, 107.

USAGE (Saint) des maladies, de la mort. *Panor.*, II, 235; III, 151, 245. — *Ann. past.*, II, 344. — *Revue*, VII, 292.

USURE. *Décalog.*, 302.

V

VALENTIN (S.). *Vies des SS.*, I, 262.

VANITÉ DES GRANDEURS; Bossuet. *Panor.*, II, 63.

— **DU MONDE**. *Ibid.*, 39.

— **DES PAROLES**. *Revue*, II, 369.

VENDREDI-SAINT. Voyez Passion.

VENGEANCE. Crime et bassesse de la vengeance; M. Martin. *Ann. past.*, II, 124. — *Calend.*, 286.

VÊPRES (Les). *Panor.*, III, 169. — *Liturgie*.

VERBE (de Dieu). Génération et manifestation du Verbe de Dieu. *Myst.*, I, 15.

VÉRITÉ; Haïe par les méchants. *Revue*, VI, 79.

VERTU. Biens qu'elle procure; M. Gondret. *Prônes*, 263.

— (Spectacle de la); *Ann. past.*, I, 75.

— (Lutte de la) avec le vice. *Revue*, I, 34; XI, 87.

VERTUS CHRÉTIENNES. *Vies des SS.*, III, 363.

VERTUS DE LA SAINTE VIERGE. Vertus théologales; card. de Villecourt; S. Liguori. *Mois de M.*, II, 122 à 145.

— Vertus chrétiennes; M. Martin; S. Liguori. *Ibid.*, 146 à 168; 288.

VERTUS DES SAINTS. *Panor.*, III, 113.

— **DU JEUNE AGE**. *Ibid.*, 217.

— de la jeune fille chrétienne; M. l'abbé J***. *Retr. jeun. pers.*, 12.

VÊTEMENTS (Luxe des); M. Connet. *Retr. femm.*, 49.

VÊTURE (Prise d'habit); Mgr Dupéry; M. de Lestang, etc. *Panor.*, III, 121.

VEUVES (Modèles des). *Panor.*, III, 107. — *Mois de M.*, II, 379. — *Vies des SS.*, IV, 86.

VIATIQUE (Exhortation pour le Saint). *Panor.*, III, 205.

VICTOIRES (N.-D.-des-); Clément. *Mois de M.*, II, 345. — *Vies des SS.*, III, 230.

VICTOR (S.). *Ibid.*, 92.

VIE (Brièveté, misères de la); R. P. Félix. *Retr. gén.*, 52. — M. Martin. *Ann. past.*, I, 420. — *Revue*, III, 146.

— chrétienne. *Panor.*, III, 219. — *Mois de M.*, I, 308, 317. — *Vies des SS.*, III, 190.

— éternelle. *Symb.*, 469.

— intérieure. *Mois de M.*, II, 290.

— (Luttes de la); Mgr Landriot. *Prônes*, 156.

— molle et inutile. *Panor.*, I, 187.

— pratique de la femme chrétienne; M. Deplace. *Retr. femm.*, 34.

— Discours sur la vie et la mort; M. Saint-Arromand. *Dictionnaire*, VII, 129.

— cachée de N. S. Voyez Jésus-Christ.

— de la sainte Vierge; MM. Coquereau; Deguerry. *Mois de M.*, I, 308. — M. de Lestang. *Revue*, I, 97.

VIERGE (sainte). Voyez Marie.

VIERGE (Fête d'une) et martyre; P. Senault; de Montargon. *Panor.*, III, 107.

VIERGES. *Vies des SS.*, IV, 413.

VIGILANCE. *Revue*, IX, 46.

VIGILE de l'Assomption. Voyez Assomption.

— de Noël. Voyez Noël.

— des Fêtes. *Décalog.*, 450.

VINCENT (S.) martyr. *Vies des SS.*, I, 125.

— **FERRIER** (S.). *Id.*, II, 20.

— **DE PAUL** (S.). *Id.*, III, 82. — *Panor.*, III, 83.

— (Œuvres de Saint-); M. Lequeste. *Ibid.*, 249.

VIRGINITÉ (Excellence de la). *Panor.*, III, 108. — *Vies de SS.*, IV, 326.

VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE. *Symb.*, 425. — *Dictionnaire*, IV, 49.

VISITATION de la sainte Vierge (Fête de la). Enseignements qui découlent de ce mystère; figures représentées dans ce mystère; Bossuet; Duquesne. *Panor.*, II, 29. — Ce mystère révèle la mission de charité des femmes chrétiennes; manière de remplir cette mission à l'exemple de Marie. — La Visitation est un mystère de charité; de sanctification; de reconnaissance. *Mois de M.*, I, 203 à 228. — Marie source et canal des grâces; ce que nous devons faire pour les obtenir. *Prônes*, 259. — Que devons-nous penser des visites; comment nous devons nous comporter dans nos visites. *Vies des SS.*, III, 5. — *Revue*, II, 166; IV, 193; V, 196; VII, 205; VIII, 195; IX, 178; X, 175; XI, 198.

VISITE AU SAINT SACREMENT; Mgr Rey. *Ador., pempét.*, 62.

— pastorale. Allocution à l'évêque. *Revue*, IV, 177.

VISITES (des). *Vies des SS.* III, 5.

VITAL (S.) *Id.*, II, 128.

VITUS (S.). *Ibid.*, 339.

VŒUX. *Décalog.*, 108.

— (Les trois). *Panor.*, III, 121.

— (Rénovation des). Voyez Première communion.

VOCATION. *Revue*, VIII, 302; IX, 50.

VOL. *Décalog.*, 299.

VOLUPTÉ. *Panor.*, II, 69. — R. P. Félix. *Dictionnaire*, V, 252. — *Calend.*, 251.

W

WALTRUDE (sainte). *Vies des SS.*, II, 39.

WENCESLAS (S.). *Id.*, III, 436.

X

XAVIER (S. François). *Vies des SS.* IV, 329. — Begault. *Panor.*, III, 88. Voyez S. François Xavier.

XAVIER (S. François.) (Neuvaine de). *Vies des SS.*, I, 350.

Y

YVES (S.). *Vies des SS.*, II, 232.

Z

ZACHARIE (S.). *Vies des SS.*, I, 398.

ZÈLE. Motifs; conditions; Mgr Dufêtre. *Dictionnaire*, X, 326. — Mgr Thibault. *Prônes*, 38.

— des paroissiens; R. P. de Pontlevoy. *Ibid.*, 155.

ZÈLE pour les bonnes œuvres. *Panor.*, II, 15; III, 240.

— pour les Églises. *Liturgie.*

— de Marie. *Mois de M.*, II, 129.

ZÉNON (S.). *Vies des SS.*, II, 55.

ZITE (sainte). *Ibid.*, 124.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS.

SUPPLÉMENT A LA TABLE PRECÉDENTE

TABLE DES SERMONS

SUIVIS D'EXEMPLES EN STYLE ORATOIRE

N. B. — Ce volume étant présentement en cours de publication et devant ne se trouver terminé qu'en décembre 1870, nous ne pouvons indiquer la pagination d'une partie des sujets.

A

AMBITION : des classes élevées; des classes inférieures; M. Le Dreuille.

AMOUR DE DIEU. Motifs d'aimer Dieu; prétextes d'indifférence; card. Giraud.

AN (premier jour de l'). Des trois causes de tristesses de ce jour : le souvenir de ceux qui ne sont plus; des événements malheureux survenus en cette année; la fuite de cette année. Des trois causes de joie : c'est un jour de famille; d'espérance; de l'avenir; M. Duquesnay, 34.

ANGES GARDIENS. Dévotion aux Anges gardiens; elle est touchante; enseignements de l'Eglise sur les Anges gardiens; inspirations de la conscience; M. Le Dreuille.

ASCENSION. Pompe avec laquelle J.-C. monta au ciel; dans quel but J.-C. est monté au ciel; M. Chervet.

ASSOMPTION. Toute-puissance de Marie; toute-puissance de la terreur qu'elle inspire aux démons; toute-puissance de son amour; M. Vallée.

C

CARÊME (Premier dimanche du). Homélie sur l'Evangile de ce dimanche. De l'omission de la lecture et de la méditation de l'Evangile; de la tentation de J.-C. dans le désert; M. Le Dreuille, 88.

CARMEL (Fête du Mont-). Voyez Scapulaire.

CHAIRE DE SAINT-PIERRE (la). Saint Pierre à Rome; les successeurs de saint Pierre. Mgr Lyonnet, 50.

COMMÉMORAISON DES MORTS. Utilité *sociale* de la croyance au purgatoire; trois manières d'aimer les morts; M. Le Dreuille.

CONFESSION. Considérée en elle-même; dans ses effets; réfutation de treize objections contre la confession; R. P. Félix, 104.

D

DÉDICACE. Amour et respect des églises.

E

ÉGLISE (L') bienfaitrice du peuple. — Le peuple digne des bienfaits de l'Eglise; M. Le Dreuille.

— Divinité de l'Eglise prouvée par ses bienfaits; M. Duquesnay.

ENFANTS. Voyez Pères.

ÉPIPHANIE. Vocation des mages; leur obéissance; leur foi; leur piété; leur récompense; leur imitation, 40.

EUCHARISTIE. Vie de N.-S. J.-C. dans l'Eucharistie. Vie d'humilité; de charité; Mgr Ginoulhiac.

ÉVANGILE (Exhortation populaire sur l'). L'Evangile; ses deux ennemis; M. Le Dreuille, 20.

F

FAMILLE (Ordre dans la). La famille sans ordre; la famille d'ordre; M. Le Dreuille, 46.

FÊTE-DIEU. Voyez Eucharistie.

FOI (Œuvre de la Propagation-de-la-). Histoire et résultats; coopération à cette œuvre.

I

IMMACULÉE CONCEPTION. Il faut vaincre par l'exemple de Marie immaculée; il faut vaincre sous ses auspices; R. P. Pontlevoy, 11.

J

JÉSUS-CHRIST (Gloires de). Voyez Pâques.

JOSEPH (Panégyrique de S.). Ses prérogatives, ses droits sacrés; ses fonctions saintes et glorieuses; ses vertus, 88.

L

LECTURES bonnes et mauvaises. Des bonnes lectures; des mauvaises lectures; réfutation des objections; Mgr Pallu du Parc, 63.

M

MARIE (Bonté de); R. P. Chevreux, 156.

— (Puissance de). Voyez Assomption.

— (Mois de). Cinq entretiens. — I. L'Enfant Jésus et Marie, sa mère.— II. La foi par Marie. — III. L'espérance par Marie. — IV. La charité par Marie. — V. Partout on trouve Marie; Mgr Pie, 162.

MÉDECIN (Dieu est notre véritable); nous devons recourir à lui; M. Le Dreuille, 150.

MORTS. Voyez Commémoraison.

N

NATIVITÉ DE LA S. VIERGE. Commentaire de la première strophe de l'*Ave, maris Stella!* Mgr Le Courtier.

NOEL. Notre Sauveur vient guérir : notre corruption, par la pureté de sa chair sacrée; notre orgueil, par l'humilité de sa naissance; notre cupidité, par le dénûment de sa crèche; Mgr Lacarrière, 26.

P

PAROLE DE DIEU. Transmission de cette parole; manière de l'entendre; Mgr Regnier, 78.

PAQUES. Trois gloires de N.-S. J.-C. Gloire dans sa doctrine; dans ses institutions; dans sa souveraineté; M. Deplace, 142.

PASCAL (Devoir). Invitation à la communion; causes et prétextes de l'omission de ce devoir; Mgr Desprez, 118.

PASSION DE N.-S. J.-C. Jardin des Olives; la flagellation; couronnement d'épines; portement de croix; crucifiement, 126.

PENTECOTE. Merveilleux effets de la prédication des apôtres; l'établissement du christianisme a été l'œuvre de Dieu.

PÈRES et **ENFANTS.** (Aide réciproque); M. Le Dreuille.

PRÊTRE (le) et le **PÉCHEUR.** Opposition entre le prêtre et le pécheur; leurs points de rapprochement; M. Duquesnay, p. 1.

PROPHÈTES (les Faux-). Quels ils sont, quels dangers nous menacent : par rapport à l'esprit; au cœur. Opposer à ces dangers la prudence et la simplicité; M. Riche,

PURETÉ. Elle nous fait enfants de Dieu; elle ennoblit l'homme; elle fait son bonheur ici-bas; elle est une garantie de salut; M. Maurice.

PURIFICATION (Fête de la). Présentation de l'enfant Jésus au temple. Commentaire des paroles de S. Paul : *Holocaustomata*, etc.; *Corpus autem*, etc.; *Tunc dixi : Ecce venio...* (Hebr., x, 8-9); M. Chervet, 56.

R

ROSAIRE (Fête du Saint-). Son excellence démontrée par son origine; son essence; son efficacité; R. P. Monsabré.

S

SACRÉ-CŒUR (Fête du). Elle rappelle l'amour de Jésus pour nous; nous excite à beaucoup aimer N.-S. J.-C.; Mgr Gros.

SALUT. Importance du salut; prétextes pour différer l'œuvre du salut; Mgr Lamoureux de Pompignac.

SCAPULAIRE (S.). Fête du Mont-Carmel. Il est comme un sacrement de l'habit; avantages de la dévotion au S. Scapulaire; R. P. Bazile.

T

TEMPLES. Le temple, maison de Dieu : 1. sa nécessité; 2. son admirable architecture; 3. sa consécration. — Le temple, porte des cieux : 1. par sa forme il est l'image de l'Eglise catholique; 2. il est le symbole des opérations divines; M. Brunet.

TOUSSAINT (la). Formation des saints : chef-d'œuvre de la bonté, de la sagesse divines : M. Corblet.

TRAVAIL. But du travail; ses trois motifs : 1. l'enrichissement; 2. le plaisir; 3. le devoir; M. Le Dreuille, 72. — Assiduité au travail dans sa nature; dans ses effets; le même.

TRINITÉ. Sermon sur les mystères; M. Le Dreuille.

V

VIE (la). Qu'est-elle? Où doit-elle aboutir; conclusion; Mgr Darboy.

VISITATION DE LA S. VIERGE. Merveilles envers Elisabeth; dans Jean-Baptiste; dans Marie; Mgr Pavy.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

DES SUJETS TRAITÉS DANS LA

BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS

(1851-1870)

A

ALIX (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, V, 243. Remèdes au vice de l'impureté.

AMBROISE (R. P.), capucin. — *Revue*, III. Épiphanie, 5. — Les Enseignements de la Crèche, 361.

— *Dictionnaire*, X, 273. Les Tentations.

ANGEBAULT (Mgr), évêque d'Angers. — *Retr. femm.*, 89. Ce que les femmes ont fait pour la religion.

— *Liturgie*. I, 56. Chant religieux.

— *Id.*, II. Ministère pastoral; le Sacerdoce.

ANSAULT (M. l'abbé), aumônier de Sainte-Barbe. — *Église*, 96. L'Église bienfaitrice du peuple.

ARBOMAND (M. l'abbé de Saint-). — *Panor.*, II. Ce que c'est que le temple, 57. — Effets de la dévotion envers la sainte Vierge, 241.

— *Revue*, III, 353. Immaculée Conception.

— *Dictionnaire*, VII, 129. La vie et la mort.

— *Prônes*, 310. Le Sourd-Muet.

ARS (Curé d'). — *Revue*, IV, 57. Un petit sermon.

ATHANASE (R. P.). — *Revue*, I, 277. La Toussaint.

AUGUSTIN (S.). — *Panor.*, II. Effets de la résurrection de J.-C., 179. — Saint sacrifice de la Messe, 203.

B

BALLET. — *Mois de M.*, II, 330. Fête de N.-D.-de-la-Merci.

— *Dictionnaire*, I, 5. Souffrances.

— *Ann. past.*, I. Nécessité de la confession, 331. — Communion pascale, 355.

— *Liturgie*. Culte des saintes images.

BALMONT (M. l'abbé de). — *Myst.*, II, 284. Royauté de J.-C.

— *Revue*, VI, 350. Présentation de la sainte Vierge.

BAUDRY (Mgr), évêque de Périgueux. — *Église*, I. Notion et origine de l'Église.

BAUTAIN (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 139. Propagation de la foi.

— *Myst.*, I, 194. Passion de N.-S.

— *Prônes*, 353. Espérance chrétienne.

— *Revue*, III, 222, 287. Appréciation des conférences du R. P. Félix.

BAYLE (M. l'abbé). — *Ann. past.*, II, 18. Sur le Saint-Esprit.

BAYLE (M. l'abbé). — *Vies des SS.*, IV, 401. Panégyrique de S. Lazare.

BAZILE (R. P.), carme déchaussé. — *Sermons*. Le Scapulaire.

BEAUVAIS (de). — *Panor.*, I, 65. Piété envers les morts.

BÈDE (Le Vénérable). — *Revue*, IX, 171. Sur la fête de la Visitation de la sainte Vierge.

BEDOIN (M. l'abbé). — *Rertr. gén.*, 78. Enfer.

BÉGAULT. — *Panor.*, III. Panégyriques de S. Martin, 77.; — de S. François Xavier, 83.

BÉGEL (M. l'abbé). — *Mois de M.*, II, 392. Pèlerinages et Chemin de la croix de Marie.

BERGIER. — *Panor.*, I, 121. Révélation.

— *Idem*, II, 179. Miracle de la résurrection de J.-C.

BERNARD (S.). — *Panor.*, I, 53. Confiance en Dieu.

— *Idem*, II. Dédicace, 57. — Amour de Dieu, 75. — Bonheur du ciel, 247.

BERSET (R. P.), rédemptoriste. — *Prônes*, 143. Fruits de la Résurrection de J.-C.

BERTRAND (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, V, 295. Incroyance.

BERTRAND (M. l'abbé), curé de Bonpas (Ariège). — *Prônes*, 320. Merveilles de la création et beautés de l'univers.

BESSE (Pierre de). — *Dictionnaire*, II, 15. Pardon des ennemis.

BESSON (Mgr), évêque de Metz. *Panor.*, II, 209. Sacré-Cœur de Jésus.

BEUVELLET. — *Symb.*, S. nom de Jésus, 179. — Sépulture; descente aux enfers de N.-S., 369.

BILLOT. — *Panor.*, I, 41. Devoirs des parents.

— *Dictionnaire*, I, 328. Amour des ennemis.

BINET (R. P.). — *Mois de M.*, II, 445. Utilité des congrégations en l'honneur de la sainte Vierge.

BIROAT. — *Panor.*,, II. Pardon (nécessité et caractères du), 129. — Sainte Enfance de Jésus, 173. — Saint-Esprit. 191.

— *Panor.*, III, 71. Panégyrique de S. André.

BLANC (R. P.), missionnaire. — *Panor.*, III, 201. Allocution pour la rentrée des écoles.

BOLARD (M. l'abbé). — *Panor.*, 111, 53. Mission des Anges gardiens.

BOLARD (M. l'abbé). — *Mois de M.*, II, 197. Miséricorde de Marie.

BONALD (Mgr le card. de). — *Panor.*, III, 139. Propagation de la foi.

BONARDEL. — *Panor.*, III, 223. Allocution après la première communion.

BONAVENTURE (S.). — *Panor.*, I, 41. Devoirs des enfants.

BORDERIES (Mgr), évêque de Versailles. — *Panor.*, I. Humilité, 21. — Confiance en Dieu, 53. — Etude de la religion, 109. — Motifs de l'institution de la communion, 199.

— *Panor.*, II. Mépris, haine du monde, 39. — Médisance, 111.

BOSSUET. — *Panor.*, I. Les pauvres dans l'Eglise, 47. — Souffrances, 59. — Loi chrétienne, 71. — Plaisirs, 89. — Enseignement de la mort, 97. — Divinité de la religion, 133. — Sagesse de la Providence, 163. — Unité et puissance de l'Église, 169. — Péché d'habitude, 175. — Passion de N.-S., 205.

— *Panor.*, II. Ce qu'il y a dans le monde, 39. — Vanité des grandeurs, 63. — Royauté de J.-C., 161. — Epiphanie, 167. — Vocation des pécheurs, 168. — Ascension, 185. — Sainte Trinité, 197. — Purification, 217. — Nativité de Marie, 223. — Visitation, 229. — Dévotion envers la sainte Vierge, 241.

— *Panor.*, III. La croix, 9. — Grandeur de Marie au pied de la croix, 27. — Panégyriques de S. Jean l'évangéliste, 71; de sainte Thérèse, 89.

— *Vies des SS.*, III, 322. Panégyrique de S. Gorgon et de ses compagnons.

BOSSUET (M. l'abbé), curé de Saint-Louis en l'Ile, à Paris. — *Panor.*, III, 247. — Discours de charité en faveur d'un séminaire.

— *Mois de M.*, I, 353. Assomption.

BOUGAUD (M. l'abbé), vicaire général d'Orléans. — *Revue*, IX, 145. Souffrances de l'Eglise.

BOULOGNE (Mgr de), évêque de Troyes. — *Panor.*, I. Le pauvre, 47. — Miséricorde de Dieu, 53. — Avantages de l'immortalité de l'âme, 151. — Providence, 163. — Motifs de l'institution de la communion, 199. — Ténèbres et lumières de la foi, 213.

— *Panor.*, II, 209. Sacré-Cœur de Jésus.

— *Dictionnaire*, VIII, 266. Providence.

BOURDALOUE. — *Panor.*, I. Tourments du réprouvé, 15. — Sévérité et douceur de la pénitence 27 — Caractères de la péni-

tence, 28. — Caractères de la grâce, 33. — Devoirs des parents, 41. — Prières pour les morts, 65. — Loi chrétienne, 71. — Impénitence finale, 77. — Parole de Dieu, 83. — Scandale, 89.— Efficacité de la confession, 181. — Les richesses, 187. — La Madeleine, 193. — Passion de N.-S., 205. — Stérilité de nos prières, 237.

— *Panor.*, II. Oisiveté, 27. — Sainteté, 33.— Ambition, 63.— Fausse conscience, 81. — Amour du prochain, 105. — Jugement téméraire, 111. — Pardon des offenses, 129. — Restitutions, 135. — Circoncision, 161.— Effets de la résurrection de J.-C., 179. — Ascension, 185.— Saint-Esprit, 191. — Sainte Trinité, 197. — Saint Sacrifice de la Messe, 230.—Annonciation, 217. — Récompense des saints, 247.

— *Idem*, III. Panégyriques de S. Etienne, 59; de S. Louis, 83; de sainte Geneviève, 89. — Ouverture du Jubilé, 133.— Tempérance chrétienne, 157. — Temps de l'Avent, 163.— Indulgence de la Portioncule, 209.

BOURRÉE (R. P.). — *Mois de M.*, I, 163. Présentation de la sainte Vierge.

— *Mois de M.*, II, 340. N.-D. d'Espérance.

BOYER (M. l'abbé). — *Mois de M.*, II, 433. Dévotion des prêtres envers la sainte Vierge.

BRAVARD (Mgr), évêque de Coutances. — *Liturgie*, I. Les cimetières, 86. — Institution des paroisses.

BRETON (M. l'abbé).— *Panor.*, I, 9. Jugement dernier.

— *Id.*, II, 247. Culte des Saints.

— *Id.*, III. Miséricorde de Marie, 39.— Vie de N.-S. J.-C. dans le tabernacle, 172. — Première messe d'un jeune prêtre, 188. — Allocution après la première communion, 223. — Rénovation des vœux du Baptême, 227.

— *Mois de M.*, I, 256. La Purification.

— *Id.*, II, 176. Puissance de Marie.

— *Myst.*, I, 96. L'Epiphanie.

— *Dictionnaire*, II, Aumône 72. — Baptême, 198, 206.

— *Revue*, X, 281. Culte des Saints.

— *Id.*, XI, 51. Parole de Dieu.

BRETONNEAU (R. P.). — *Mois de M.*, I, 156. Présentation de la sainte Vierge.

— *Id.*, II, 449. Allocution pour une consécration à Marie.

BRUILLARD (Mgr de), évêque de Grenoble. — *Vies des SS.*, IV, 414. N.-D. de la Salette.

BRUNET (M. l'abbé), vicaire général de Limoges. — *Mois de M.*, I. Mission de Marie, 59. — Le Chapelet, 389. — Le Scapulaire, 409.

— *Id.*, II, 407. ANGELUS.

— *Dictionnaire*, II, 215. Baptême.

— *Id.*, VI, 241. Famille.

— *Revue*, I, 174. Le Scapulaire.

— *Id.*, IX, 117. Ouverture du Mois de Marie.

— *Myst.*, I, 131. Vie cachée de J.-C.

— *Liturgie*, I, 178. Bénédiction d'une cloche.

— *Sermons*. Temples.

BRYDAINE. — *Panor.*, I. Malice du péché, 175. — Dévotion, 231.

— *Id.*, II, 75. Amour de Dieu.

BUISSAS (Mgr), évêque de Limoges. — *Panor.*, III, 183. Allocution pour la bénédiction de la première pierre d'une église.

— *Dictionnaire*, IX, 193. Sacerdoce.

BUSSY (R. P. de), jésuite. — *Panor.*, II, 69. Caractère et châtiment du péché d'impureté.

C

CADRAIS (M. l'abbé). — *Mois de M.*, II, 66. Histoire du culte de la sainte Vierge.

CAFFORT. — *Liturgie*, II. Psaumes, quatre sermons.

CAMBACÉRÈS. — *Panor.*, I. Souffrances, 59. — Divinité de la Religion, 133. — Dispositions à la communion, 199. — Obstacles et moyens du salut, 225.

— *Panor.*, II. Crainte de Dieu, 87. — Nécessité du pardon, 129.

CARBOY (R. P.). — *Dictionnaire*, IX, 74. Respect humain.

— *Revue*, VIII, 370. Ouverture d'une retraite.

CARRELET. — *Mois de M.*, II, 309. Fête de l'Expectation de l'enfantement.

CASSAN DE FLOYRAC (M. l'abbé). — *Mois de M.*, I, 46. Mission de Marie.

CAUSSETTE (R. P.), supérieur des Missionnaires de Toulouse. — *Panor.*, III. Marie

victime et ministre de son sacrifice, 27. — Persévérance, clôture d'une mission, 129. — Respect humain, 235.

— *Dictionnaire*, IV, 147. Enfer.

— *Idem*, VII, 227. Parole de Dieu.

— *Idem*, IX, 243. Sainteté.

— *Retr générale*, 132. Le Paradis.

CAZES (M. l'abbé). — *Liturgie*, I, 135. Allocution dans un cimetière.

CERTES (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 244. Quête pour les pauvres de la paroisse.

— *Dictionnaire*, V, 181. Immortalité de l'âme.

CHAMPIGNY (R. P.). — *Mois de M.*, I, 176. Annonciation.

CHANAL (M. l'abbé), curé de N.-D.-des-Victoires, à Paris. — *Prônes*, 105. Communion pascale.

CHAPELAIN (P. Le). — *Panor.*, I, Étude de la religion, 109. — Résurrection des corps, 151.

CHAUVEL (M. l'abbé). — *Ann. past.*, II, 254. Aumône.

CHEMINAIS (P.). — *Panor.*, II, 69. Servitude du péché d'impureté.

CHERVET (M. l'abbé), ancien directeur du grand séminaire de Lyon, supérieur des Minimes. — *Sermons*, 56. Présentation de l'enfant Jésus au temple. — Ascension.

— *Liturgie*. Martyrs.

CHEVASSU. — *Panor.*, I, 219. Le Bon Pasteur.

— *Ann. past.*, I. Devoir pascal, 321. — Contrition, 340.

— *Idem*, II, 81. Saint sacrifice de la messe.

CHEVOJON (M. l'abbé), curé de Saint-Ambroise, à Paris. — *Panor.*, III, 15. Les sept paroles de J.-C. en croix.

CHEVREUX (R. P.). — *Sermons*, 156. Bonté de Marie.

CICERI. — *Panor.*, III. Panégyriques de : S. Laurent, 77; de S. Louis, 83; de sainte Thérèse, 89.

CIRIER (M. l'abbé), chanoine de Reims. — *Prônes*, 248. La Colère.

— *Dictionnaire*, X, 90. Scandale.

— *Retr. homm.*, 76. Intempérance.

— *Retr. gén.*, 71. Jugement particulier.

CLARKE. — *Panor.*, I, 115. Existence de Dieu.

CLÉMENT. — *Mois de M.*, II, 345. Fête de Notre-Dame-des-Victoires.

CLOET (M. l'abbé). — *Retr. homm.*, 40. Pratiques religieuses.

CODANT (M. l'abbé). — *Retr. femm.*, 74. — Sur les trois femmes figurant dans la Passion.

CŒUR (Mgr), évêque de Troyes. — *Dictionnnaire*, I, 33. Souffrances.

— *Idem*, VI, 102. Lectures téméraires.

— *Idem*, VII, 117. Mort.

— *Myst.*, II, 349. J.-C. docteur et rédempteur.

— *Retr. homm.*, 26. Respect humain.

— *Revue*, IV, 332. Discours aux obsèques du prince Jérôme Bonaparte.

COLOMBE (R. P. DE SAINTE). — *Dictionnaire*, I, 289. Sur les trois charités.

COLOMBIÈRE (P. de la). — *Panor.*, I, 205. La Passion de N.-S.

— *Idem*, II, 105. Amour du prochain.

COMBALOT (M. l'abbé). — *Panor*, I. Parole de Dieu, 83. — Salut, 225.

— *Idem*, III, 182. Construction d'une Eglise.

— *Myst.*, II, 259. L'homme régénéré en J.-C.

— *Dictionnaire*, III, 115. Confession.

— *Idem*, IV. Enfer, 16. — Foi, 299.

— *Idem*, V, 263. Sensualisme.

— *Idem*, VII, 218. Parole catholique.

— *Idem*, VIII, enfant prodigue, 56. — Prière 166.

— *Idem*, X. Scandale, 81. — Temples, 204.

— *Ann. past.*, II, 445. Richesses des livres saints.

— *Retr. gén.*, 36. Le Salut.

— *Retr. fem.* Ouverture de la retraite, 5. — Mission de la femme dans le monde, 15. — Sur quelques espèces de scandales des femmes, 41.

— *Retr. jeunes pers.*, 66. Perfection chrétienne.

— *Église*, 9. Unité de l'Église.

— *Vies des SS.*, IV, 10. Saint-Rosaire.

— *Liturgie*, II. Ministère pastoral; le prêtre.

COQUEREAU (M. l'abbé), chanoine de Saint-Denis. — *Mois de M.*, I. 308. Vie de la sainte Vierge.

CORBLET (M. l'abbé). — *Mois de M.* II, 54. Histoire du culte de la sainte Vierge.

— *Sermons*. La Toussaint.

CORMEAUX. — *Liturgie*, II. Patriarches; — Prophètes.

CORNAC (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, IV, 277. Foi pratique.

CORNELIUS A LAPIDE. — *Liturgie*. Excellence du martyre. — Force des martyrs. — Paix et joie des martyrs. — Triomphe de la religion par les martyrs. — Manière d'acquérir le mérite du martyre.

CORNET (M. l'abbé). — *Revue*, IX, 220. Assomption.

— *Retr. fem.*. 49. Luxe des vêtements.

COSSART. — *Panor.*, II. Caractère et châtiment du péché d'impureté, 69. — Injustices, 135.

— *Idem*, III, 224. Renouvellement des vœux du baptême.

COSTA (M. l'abbé). — *Panor.*, II, 223. Immaculée Conception.

COULIN (M. l'abbé), missionnaire. — *Mois de M.*, I, 35. Prédestination de Marie.

COULIN (M. l'abbé), missionnaire. — *Myst.*, I, 181. Le Lavement des pieds.

— *Liturgie*, I, Funérailles.

COUSSEAU (Mgr), évêque d'Angoulême. — *Liturgie*, II. Quêtes dans les églises.

CRABOT (M. l'abbé). — *Revue*, VII, 67. Allocution pour le renouvellement d'une première communion.

— *Idem*, IX, 313. Préparation à Noël.

— *Dictionnaire*, V, 31. Appels de la grâce.

— *Retr. gén.*, 152. Persévérance.

— *Retr. homm.*, 49. Sur quelques reproches adressés à la religion chrétienne.

— *Retr. fem.*, 94. Mission et devoirs des mères.

CREPS (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 184, Allocution pour une bénédiction d'une statue de la sainte Vierge.

D

DARBOY (Mgr), archevêque de Paris. — *Sermons*. La vie.

DAUMAS (M. l'abbé), aumônier du Lycée Saint-Louis, à Paris ; *Prônes*, 237. — Parabole de la brebis et de la drachme perdues.

DAUPHIN (M. l'abbé), chanoine de Saint-Denis. — *Dictionnaire*, V, 124. L'humilité et la pauvreté.

DAVID (Mgr), évêque de Saint-Brieuc. *Panor.*, II, 15. Zèle.

— *Myst.*, II, 316. Divinité de J.-C.

— *Ann. past.*, I, 331. Confession.

— *Dictionnaire*, IV, 288. Puissance de la foi.

— *Id.*, VI, 231. Influence religieuse dans la famille.

DAVID (M. l'abbé). — *Revue*, II, 178. — Fête du Saint-Sacrement.

— *Dictionnaire*, IV, 127. Enfer.

DEBELAY (Mgr), archevêque d'Avignon. — *Dictionnaire*, III, 318. Education des enfants.

DEGUERRY (M. l'abbé), curé de la Madeleine, à Paris. — *Mois de M.*, I. 298. Vie de la sainte Vierge.

— *Myst.*, II, 364. Manifestation de J.-C.

— *Dictionnaire*, VIII, 299. Commémoration des morts.

— *Revue*, I, 73. Ouverture du Mois de Marie.

DEGUERRY (M. l'abbé). — *Revue*, X, 107. Clôture de la Pâque.

DEPÉRY (Mgr), évêque de Gap. — *Panor.*, III. Pour une vêture ou prise d'habit, 121. — Sur la descente du Saint-Esprit, 147. — Exhortation avant la confirmation, 148. — Distribution de prix, 200. — Exhortation pour un mariage, 206. — Pensée de la mort, 232.

DEPLACE (M. l'abbé), chanoine de N.-D. de Paris, prédicateur de S. M. Napoléon III. — *Panor.*, I, 169. Nécessité et unité de l'Eglise.

— *Id.*, II. Mauvais livres, 129. — J.-C. Source de vie et de bonheur, 209.

— *Id.*, III, 172. Vie de N.-S. J.-C. dans le tabernacle.

— *Dictionnaire*, I, 153. Grandeur et excellence de l'âme.

— *Id.*, VI. Littérature immorale, 87. — Miséricorde de Dieu, 310.

— *Id.*, VIII, 325. Piété envers les morts.

— *Id.*, IX, 146. Dignité et droits du pauvre.

— *Myst.*, II, 292. Besoin de N.-S. J.-C.

— *Retr. gén.* Enfer, 92. — Confession, 115.

— *Retr. femm.* La femme selon le monde et selon l'Evangile, 27. — Vie pratique, 34. — Piété des femmes, 66. — Charité de la femme chrétienne, 101.

— *Ador. perp.*, 4. Adoration perpétuelle du T.-S.-Sacrement.

DEPLACE (M. l'abbé). — *Eglise.* Nécessité de l'Eglise, 36. — Autorité de l'Eglise, 43. — Infaillibilité de l'Eglise, 49.

— *Revue,* I. Oraison funèbre de Mgr Sibour, 47. — Noël, 332.

— *Id.,* III, 115. Sept dernières paroles de N.-S. J.-C.

— *Id.,* VI, 25. Epiphanie.

— *Id.,* X, 188. Ouverture de la retraite de sainte Anne.

— *Prônes,* 278. Enseignement de J.-C.

— *Liturgie,* 163. Cloches.

— *Sermons,* 142. Gloires de J.-C.

DESPREZ (Mgr), archevêque de Toulouse. — *Sermons,* 118. Devoir pascal.

DESTREM (M. l'abbé). — *Panor.,* III, 33. La salutation angélique.

— *Mois de M.,* II, 395. La salutation angélique.

— *Dictionnaire,* V, 310. Indifférence.

— *Revue,* IX, 317. Immaculée conception.

— *Vies des SS.,* IV, 308. Panégyrique de S. Saturnin.

— *Eglise,* 69. Triomphe de l'Eglise.

DEVERLANGE (M. l'abbé). — *Ador. perp.,* 67. Communion.

DONNET (S. E. Mgr le card.), archevêque de Bordeaux. — *Panor.,* III. Avantages et bienfaits des cloches, 177. — Bénédiction d'un drapeau de la garde nationale, 185. — Inauguration d'un chemin de fer, 186. — Bénédiction d'un pont, 187. — *Id.* d'un canal, *ibid.* — Allocution aux fidèles à l'occasion d'une mission, jubilé, retraites, station de carême, etc., 193. — Adieu à un missionnaire, 193. — Exhortation à l'occasion de la présence d'un fléau, 202. — Institution divine et bienfaits de la confession, 238. — Œuvre des Salles d'Asile, 248.

— *Vies des SS.,* IV, 176. Sur la chasse.

— *Revue,* IV, 23. Discours prononcé au comice agricole de Coutras. Protection des animaux.

— *Conciles,* 79. Conciles provinciaux.

— *Liturgie,* I. Chant de l'Eglise, 49. — Bénédiction d'un clocher, 208.

DOUCET (M. l'abbé). — *Mois de M.,* I, 285. L'enfant Jésus retrouvé au temple.

— *Id.,* II. Motifs de persévérance dans le culte de Marie, 293. — Enfance de Marie, 365. — Marie dans le temple, 371. — Joie de Marie à la résurrection de son divin fils, 382.

DOUCET (M. l'abbé). — *Dictionanire,* II, 5. Pardon des injures.

— *Liturgie.* Livres saints.

DREUX-BRÉZE (Mgr de), évêque de Moulins. — *Liturgie,* I. Le culte extérieur, 242. — Le culte public, 250.

DUBREIL (Mgr), archevêque d'Avignon. — *Liturgie,* I, 16. Le catéchisme.

DUCHESNE (M. l'abbé). — *Revue,* VIII, 305. Sur la plénitude des grâces de Marie.

DUCLOT. — *Mois de M.,* I, 186. Annonciation.

— *Symb.* Prédication de J.-C., 331. — Rémission des péchés, 449.

— *Liturgie.* Indulgences. — Processions.

DUCREUX (R. P.). — *Myst.* II, 384. Morale en J.-C.

DUFÊTRE)Mgr), évêque de Nevers. — *Dictionnaire,* IX, 204. Sacerdoce.

— *Id.,* X, 326. Zèle.

DUFOUR (M. l'abbé). — *Revue,* III, 55. Discours pour une distribution de prix.

DUNEAU. — *Panor.,* II, 87. Service de Dieu et du monde.

DUPANLOUP (Mgr), évêque d'Orléans. — *Panor.,* II. Triomphe de l'Eglise, 191. — Immaculée Conception, 223.

— *Idem,* III, 196. Discours de réception à l'Académie.

— *Myst.,* I, 430. Figures et prophéties relatives à l'Eucharistie.

— *Dictionnaire,* VI, 166. Loi divine ou essentielle.

— *Idem,* VIII, 197. Puissance et nécessité de la prière.

— *Revue,* I, 22. Lettres sur la mort de Mgr Sibour.

— *Idem,* II, 217. Discours en faveur des églises pauvres des campagnes.

— *Idem,* III, 278. Mandement à l'occasion de la paix (1859).

— *Idem,* X, 65. Compassion de la sainte Vierge.

— *Idem,* XI, 145. Triomphe de la religion (pour la Pentecôte).

— *Retr. fem.,* 110. La mère chrétienne.

— *Prônes,* 385. Devoirs des enfants.

— *Conciles,* 67. Décision des conciles œcuméniques ; but de celui de 1869.

— *Liturgie.* Jubilé.

DUQUESNAY (M. l'abbé), curé de Saint-Laurent, à Paris. — *Panor.,* III. Marie est notre mère, 45. — Retr. 1re comm.: Ouver-

ture, 215. — Œuvre de Saint-François Régis, 241.

— *Myst.*, I. Les sept dernières paroles de N.-S. J.-C., 210. — Pâques, 269.

— *Dictionnaire*, II, 289. Pensée du ciel.

— *Idem*, III, 101. Indulgence et bienfaits du Tribunal de la pénitence.

— *Idem*, X, 215. Les Temples.

— *Retr. gén.*, 62. Jugement dernier.

— *Retr. hom.*, 14. Ignorance religieuse.

— *Retr. 1re com.* Ouverture de la retraite, 40. — Renouvellement des vœux du baptême, 112.

— *Ann. past.*, II. Violation du dimanche, 313. — Conversations, 236.

— *Revue*, X, 96. Qualités d'un bon paroissien.

DUQUESNAY. — *Eglise*, 58. Triomphe de l'Eglise.

— *Prônes*. Fête-Dieu, 219. — Sacré-Cœur de Jésus, 226. — Sacré-Cœur de Marie, 302.

— *Sermons*. Le prêtre et le pécheur, 1. — Premier jour de l'an, 34. — Divinité de l'Eglise prouvée par ses bienfaits.

— *Liturgie*, II. Ministère pastoral : le curé. — Mission du prédicateur. — Signe de la croix.

DUQUESNE. — *Panor.*, II, 229. — Visitation.

— *Mois de M.*, I, 26. Prédestination de Marie.

DUVOISIN. — *Panor.*, I, 121. Miracles.

— *Idem*, II. Effets de la résurrection de J.-C., 179. — Etablissement du christianisme, 191.

E

ELYSÉE-MARIE (R. P.), carme déchaussé. — *Dictionnaire*, X, 239. Des trois manières de perdre le temps.

— *Prônes*, 186. Dévotion à Marie.

ENGELVIN (R. P.), franciscain. — *Revue*, III, 61. Discours pour un mariage.

F

FABER (Matth.) — *Panor.*, II, 229. Saint nom de Marie.

FAYET (Mgr), évêque d'Orléans. — *Panor.*, II, 123. Mauvais Livres.

— *Liturgie*, I, 31. Le Catéchisme.

FÉLIX (R. P.) S. J. — Conférences à N.-D. de Paris.

1857.

Revue, I. L'industrie sans le progrès moral, 81. — La concupiscence, obstacle au progrès, 115. — Le sensualisme, première force rétrograde, 161. — La cupidité, deuxième force rétrograde, 193. — L'orgueil, troisième force rétrograde, 227. — Le luxe, quatrième force rétrograde, 302. *Revue*, II, 10.

1858.

Idem, II. La sainteté, 105. — Les saints sont des hommes progressifs, 170. — Humilité, premier principe du progrès, 205. — Mortification, deuxième principe du progrès, 282. — Pauvreté évangélique, troisième principe du progrès, 309. — L'amour de J.-C., quatrième principe, 349.

1859.

Idem, III. De l'autorité, 153. — J.-C. centre de l'autorité dans son Eglise, 185. — Types de l'autorité : la paternité ; le sacerdoce chrétien ; la royauté chrétienne, 214. — Vraie notion de la liberté, 250. — Egalité du droit, 271. — De la fraternité, 340.

1860.

Idem, IV. La famille, principe de la vie sociale, 118. — J.-C. principe de la famille, 149. — Destruction de la famille dans les mauvaises doctrines et les mœurs du temps, 179. — Le catholicisme est le gardien de l'indissolubilité du mariage, 213. — De la puissance paternelle, 270. — Le rôle de la maternité. 370.

1861.

Idem, V. L'éducation, 116. — Formation de l'intelligence, 127. — L'éducation par le cœur, 150. — Formation de la volonté, 186. — Le respect, 213. — La pureté, 241. — Ce qui constitue l'éducation, 248.

1862.

Idem, VI. Harmonie de la foi et de la raison, 117. — Trois causes de désharmonie, 154. — L'indépendance absolue, 190. — L'immuable et le permanent, 281. — Fécondité de la doctrine chrétienne, 312. — Impuissance de la philosophie, 371.

1863.

Idem, VII. Le mystère de la science, 119. — Le mystère de la création, 126. — La Genèse et les sciences modernes, 187. — Le mystère de la Trinité devant la raison et la science, 250. — Le mystère du péché originel et la science de l'homme, 302. — Le mystère de l'Incarnation, foyer de lumière, 311.

1864.

Idem, VIII, La critique devant le christianisme, 88. — Le règne de J.-C. et la critique antichrétienne, 120. — J.-C. réformateur et la critique contemporaine, 151. — J.-C thaumaturge, 158. — Caractères des récits miraculeux, 224. — Le Christ de la nouvelle critique, 253.

SUJETS DIVERS.

Mois de M., I, 229. — Maternité divine de Marie.

— *Idem*, II, 262. Marie est notre mère.

— *Ann. past.*, I, 151. Les Passions.

— *Dictionnaire*, I, 24. La Souffrance.

— *Idem*, III. Puissance du repentir, 183. — Observation du Dimanche, 240.

— *Idem*, V, 252. La Volupté.

— *Idem*, IX, 122. Les Richesses.

— *Idem*, X, 294. Loi du travail.

— *Revue*, IX. Sacré cœur de Jésus, 163. — Maternité de Marie, 261.

— *Idem*, X. Passion de N.-S., 73. — La Pentecôte, 131.

— *Vies des SS.*, IV, 169. Les Morts délaissés.

— *Retr. gén.*, 52. Brièveté de la vie et surprises de la mort.

— *Retr. hom.*, 88. Fin dans l'éternité.

— *Prônes*, 66-97. Quatre discours sur l'Enfant prodigue.

— *Sermons*, 104, 112. Deux sermons sur la Confession.

— *Liturgie*, I, 184. La fonction de la cloche.

FÉNELON. — *Panor.*, I. Existence de Dieu, 115. — Prière. 237.

— *Idem*, II, Des martyrs et du culte dû à leurs saintes reliques, 141. — Epiphanie, Vocation des gentils, 167. — Assomption, 235.

FLÉCHIER. — *Panor.*, III. Panégyrique de S. Antoine, 77. — Pour la fête d'un saint prêtre, 101.

FOULON (Mgr), évêque de Nancy. — *Retr. fem.*, 121. La Persévérance.

FOULQUIER (Mgr), évêque de Mende. — *Liturgie*. La Paroisse.

FRAYSSINOUS. — *Panor.*, I. Divinité de la Religion prouvée par les miracles évangéliques, 139; par les martyrs, 140. — Indifférence en matière de religion, 145. — Immortalité de l'âme, 151. — Nature et effets de l'éducation, 157. — Sacerdoce, 219.

— *Idem*, II, Mauvais Livres, 123. — Miracle de la Résurrection de J.-C., 179. — Etablissement du christianisme, 191.

— *Myst.*, II, 197. Miracles de J.-C.

FREPPEL (Mgr), évêque d'Angers. — *Liturgie*. Pèlerinages.

FROMENTIÈRES (de). — *Panor.*, III, 21. Rapports entre le Thabor et le Calvaire.

G

GARNIER (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 71. Panégyrique de S. Paul.

GARSIGNIES (Mgr de), évêque de Soissons. — *Panor.*, III, 195. Sur l'importance du Catéchisme.

GEORGES (M. l'abbé). — *Mois de M.*, II. Fête de la Translation de la Maison de Lorette, 326. — Fête de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, 353.

GÉRARD. — *Panor.*, II, 75. Amour de Dieu.

GÉRARD (R. P.), dominicain. — *Prônes*, 363. Saint-Rosaire.

GERBET (Mgr), évêque de Perpignan. — *Revue*, IV, 342. Instruction sur diverses erreurs du temps présent.

— *Mois de M.*, II, 438. Réhabilitation de la femme chrétienne par Marie.

GERMAIN (S.), de Constantinople. — *Revue*, I, 317. Présentation de la sainte Vierge.

GÉRY. — *Panor.*, I, 103. Loi du Jeûne.

GIGNOUX (Mgr), évêque de Beauvais. — *Panor.*, III, 236. Frivoles prétextes des indifférents.

— *Dictionnaire*, V, 303. Incrédules et indifférents.

— *Prônes*, 50. Le Salut.

GINOUILHIAC (Mgr), archevêque de Lyon. — *Sermons*. Vie de J.-C. dans l'Eucharistie.

— *Liturgie*, Lecture de l'Evangile.

GIRARD. — *Ann. past.*, II, 374. Devoirs des maîtres et des domestiques.

— *Mois de M.*, I, 417. Le saint Scapulaire.

GIRAUD (Mgr le cardinal), archevêque de Cambrai. — *Panor.*, II, 141. Culte des saintes Reliques.

— *Dictionnaire*, IX, 82. Respect humain.

— *Prônes*. Epiphanie, 33. — Le Pharisien et le Publicain, 288.

— *Sermons*. Amour de Dieu.

— *Liturgie*, I. Les Cimetières, 77. — Les Cloches, 152. — Confréries, 228. — Jubilé.

— *Idem*, II. Presbytères. — Prophéties.

GIRY (P.). — *Panor.*, II, 229. Présentation de la sainte Vierge au Temple.

GONDRET (M. l'abbé), curé de Saint-Clément (Hautes-Alpes). — *Dictionnaire*, X, 303. Travail.

— *Prônes*, 263. Biens que procure la vertu.

— *Liturgie*, I, 142. Plantation de croix dans un cimetière.

GOSSELIN (M. l'abbé). — *Panor.*, II. Saint nom de Jésus, 173. — Présentation de la sainte Vierge au temple, 229.

GRISOT. — *Panor.*, II. Colère; — Douceur, 21. — Oisiveté, 27. — Bonnes œuvres, 45. — Préparation au jugement de Dieu, 51. — Crainte de Dieu, 87. — Vie cachée de Jésus, 173.

GROS (Mgr), évêque de Versailles. — *Dictionnaire*, III, 299. Sur le devoir sacré de l'éducation et sur la manière de le remplir.

— *Prônes*. Jugement dernier, 1. — Avantages des afflictions, 6. — Le Saint-Esprit, 206.

— *Liturgie*, I, 206. Bénédiction d'une cloche.

— *Sermons*. Sacré Cœur de Jésus.

GROU. — *Panor.*, II, 229. Présentation de la sainte Vierge au temple.

GUEULETTE (Mgr), évêque de Valence. — *Liturgie*, I, 22. Le Catéchisme.

GUIBERT (Mgr), archevêque de Tours. — *Liturgie*, I. Bénédiction d'un cimetière, 137. — Sur les signes extérieurs du culte : statues, images, croix.

GUILLOIS (M. l'abbé), ancien curé du Mans. — *Prônes*, 314. Amour du prochain.

GUIOL (M. l'abbé), vicaire général de Marseille. — *Prônes*, 270. Crainte de Dieu et de ses jugements.

GUYON (R. P.), S. J. — *Panor.*, II, 15. Respect humain

H

HAMON (M. l'abbé), curé de Saint-Sulpice, à Paris. — *Symb.* Symbole en général, 9. — Foi, 25. — Dieu, créateur de l'univers, 82. — Saints Anges, 122. — Le premier homme, sa chute, 140. — Promesse d'un Messie, 162. — J.-C. conçu du Saint-Esprit, 230. — Naissance de J.-C., 244. — Vie de Souffrances de J.-C., 341. — Crucifiement et mort de J.-C., 353.

— *Panor.*, III, 191. Discours à l'occasion d'une entrée en paroisse.

— *Revue*, I. Passion de N.-S. J.-C. — Allocution aux obsèques du baron Thénard, 252.

— *Retr. jeun. pers.* Allocution d'adieu pour la clôture d'une retraite de jeunes personnes, 94. — Consécration à Marie, 95.

HAMON (M. l'abbé.) — *Dictionnaire*, I, 281. Amour du prochain.

— *Prônes*. Nativité de Marie, 330. — Communion des saints, 391.

HÉBERT (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 173. Exhortation dans un cimetière.

— *Dictionnaire*, III, 19. Obligation de la communion.

— *Myst.*, I, 14. Les trois naissances du Fils de Dieu.

— *Revue*, IX, 325. Noël.

HENRI DE SURICE. — *Symb.* Miracles de J.-C., 321. — Prédication de J.-C., 331. — Résurrection de J.-C., 379.

HERMINIER (L.). — *Panor.*, II, 223. Immaculée Conception.

HOFFMANN (M. l'abbé), archiprêtre. — *Dictionnaire*, III, 7. Effets de la communion.

— *Idem*, IV, 235. Pensée de l'éternité.

— *Myst.*, I. Circoncision, 43. — Saint nom de Jésus, 63. — Sainte enfance de Jésus, 124. — La Transfiguration, 155.

— *Revue*, I, 140. Médisance.

— *Idem*, X. Parole de Dieu, 33. — Prière, 114. — Le Pharisien et le Publicain, 194. — Le ciel, 203. — Jugement universel, 309.

— *Idem*, XI. Le Pharisien et le Publicain, 210. — Le Rosaire, 257. — La Toussaint, 273. — Dédicace des églises, 284. — Bienfaits de la Rédemption, 298.

— *Retr. jeunes pers.* Sur la garde de nos sens, 29. — Exercices de piété de chaque jour, 77. — Sur les illusions, 82.

— *Liturgie*, II. Bénédiction d'un Presbytère.

HUGUES DE SAINT-VICTOR. — *Panor.*, II, 21. Colère. — Douceur.

HOUDRY (P.). — *Panor.*, I, 47. Obligations et avantages de l'aumône.

— *Idem*, II. Blasphème, 21. — Bon exemple, 45. — Saint nom de Jésus, 173.

— *Mois de M.*, I, 132. Saint nom de Marie.

— *Idem.*, II, 318. Fête du Patronage-de-la-Sainte-Vierge.

HULOT (M. l'abbé). — *Panor.*, II, 123. Mauvais Livres.

HUMPHRY (R. P.). — *Panor.*, III, 139. Propagation de la foi.

— *Mois de M.*, II, 189. Miséricorde de Marie.

— *Dictionnaire*, VII, 104. Humiliations et souvenir de la mort.

HUNOLT (R. P.). — *Dictionnaire*, VI, 241. La famille.

HYACINTHE (R. P.). — *Revue*, IX, 26, 31, 59, 250. Analyse des conférences de l'Avent, 1864.

Prônes, 11. Humilité.

J

J*** (M. l'abbé). — *Revue*, II, 50. Désordres du carnaval.

— *Idem*, II, 152. Médiation de la sainte Vierge.

— *Dictionnaire*, III, 61. Communion fréquente.

— *Retr. jeun. pers.* Ouverture d'une retraite de jeunes personnes, 5. — Funestes résultats de l'inconduite de la fille mondaine, 12. — Avantages de la vertu dans la fille chrétienne, 19. — Orgueil, 34.

J. B*** (M. l'abbé), curé de campagne. — *Revue*, IX, 72. Annonciation.

— *Id.*, X, 25. Pourquoi tant de chrétiens ne pratiquent pas leur religion.

— *Id.*, XI. Pour la fête de Saint-Pierre, 169. — L'âme tourmentée par le remords, 293.

JOLY (C.). — *Panor.*, II, 129. Pardon (nécessité et caractères du).

— *Dictionnaire*, I, 135. Dignité de l'âme.

JOURDAIN (Mgr), évêque d'Aoste. — *Panor.*, III, 157. Les cabarets.

L

L*** (M. l'abbé). — *Revue*, I. Retraite pour une première communion. Ouverture de la retraite, 105. — Sur l'abus des grâces, 110. — Le salut, 111. — Examen de conscience, 147. — Péché, 151. — Péché véniel, 183. — La mort, 185.

LABOUDERIE (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, I, 223. Amour de Dieu.

LACARRIÈRE (Mgr), ancien évêque de la Guadeloupe. — *Panor.*, II. Vérité du jugement de Dieu, 51. — Mauvais Livres, 123.

LACARRIÈRE (Mgr). — *Dictionnaire*, VI. Jugement de Dieu, 20. — Mauvaises lectures, 70.

— *Idem*, VIII, 178. Prière.

— *Sermons*, 26. Noël.

LACORDAIRE (R. P.). — *Panor.*, II. Impureté, le sens dépravé, 69. — Sainte Trinité, 197.

— *Idem*, III. Panégyrique de sainte Marie Madeleine, 89. — Propagation de la foi, 130. — Présence réelle, 170. — Œuvre de la Visite des Malades, 245.

LACORDAIRE (R. P.). — *Ann. past.*, I, 188. Le grain de senevé.

— *Dictionnaire*, V, 48. Sainte Marie-Madeleine.

— *Revue*, III, 52. Discours au mariage de mademoiselle de Montalembert avec M. de Meaux.

— *Idem*, V, 83. Discours de réception à l'Académie française.

— *Retr. hom.*, 59. La chasteté.

— *Retr. fem.*, 80. La femme avant et après l'Evangile.

LACROIX (Mgr), évêque de Bayonne. — *Panor.*, III, 203. Instruction à l'occasion d'une épidémie.

LADEN (M. l'abbé). — *Mois de M.*, I. Saint Nom de Marie, 140. — Très-saint Cœur de Marie, 442.

LAFITEAU. — *Mois de M.*, II, 32. Caractères de la dévotion envers la sainte Vierge.

LALLOIS (M. l'abbé). —*Dictionnaire*, I, 14. Afflictions.

LAMAZOU (M. l'abbé), du clergé de Paris. — *Revue*, I, 33. Panégyrique de S. Joseph.

LAMBRUSCHINI (cardinal). — *Panor.*, II, 223. Immaculée conception.

LAMENNAIS (de).—*Panor.*, II, 179. Miracle de la résurrection de J.-C.

LAMOUROUX DE POMPIGNAC (Mgr), évêque de Saint-Flour. — *Sermons*. Le Salut.

LAMOSIEU (M. l'abbé). — *Prônes*, 120. Communion.

LANORIOT (Mgr), archevêque de Reims. — *Prônes*, 156. Luttes de la vie.

— *Vies des SS.*, IV, 217. Panégyrique de S. Martin.

— *Liturgie*, I, 170. Bénédiction d'une cloche.

— *Idem*, II. Musique religieuse.—Bénédiction d'un orgue.

LANGALERIE (Mgr de), évêque de Belley. — *Revue*, III, 304. Lettre circulaire à l'occasion de la mort du curé d'Ars.

LARTIGUE (R. P.), S. J. — *Panor.*, III, 240. Zèle des fidèles.

— *Prônes*, 201. Préparation à la Pentecôte.

LAVIGNE (R. P.). — *Dictionnaire*, III, 260. Violation du dimanche.

— *Idem*, VI, 79. Presse impie et licencieuse.

— *Idem*, VII, 209. Parole de Dieu.

LAVIGNE (R. P.). — *Revue*, III, 311; IV, 60. Résumé de ses conférences à Saint-André-de-Lille. L'Eucharistie, mystère de foi et d'amour. — Le *Pater*. — Le Symbole. — l'Incarnation. — La Souffrance.

— *Id.*, IX. Passion de N.-S. J.-C., 90. — Pâques, 108.

— *Retr. hom.*, 6. Fin de l'homme.

— *Prônes*, 416. Paix dans la famille.

LEBLASTIER (M. l'abbé). — *Vies des SS.*, IV, 42. Panégyrique de S. Denis, évêque de Paris.

LEBRUN (M. l'abbé), doyen. — *Liturgie*, I, 196. Bénédiction d'une cloche.

LECHAT (M. l'abbé), docteur ès lettres. — *Prônes*, 242. Bon emploi de nos journées.

LE COURTIER (Mgr), évêque de Montpellier. — *Ann. past.*, I, 159. Sur l'Eglise.

— *Revue*, III, 82. Discours à la société des Sauveteurs.

— *Idem*, V, 352. Lettre pastorale à l'occasion de la prise de possession de son siége épiscopal.

— *Sermons*. Nativité de la sainte Vierge.

LE DREUILLE (M. l'abbé), orateur des Sociétés ouvrières de saint François-Xavier, de Paris, aumônier du Val-de-Grâce, chevalier de la Légion-d'honneur. — *Prônes*, 377. Ordre dans la famille.

— *Sermons*. Exhortation populaire sur l'Evangile, 20. — Ordre dans la famille, 46. — But du travail, 72. — Homélie sur l'Evangile du premier dimanche de Carême, 88. — Dieu est notre véritable médecin, 150. — L'Eglise bienfaitrice du peuple, 173. — Sur les mystères. — Assiduité au travail. — Aide réciproque des pères et des enfants. — Ambition. — Anges gardiens. — Commémoraison des morts.

— *Liturgie*, I, 296. Fêtes populaires.

LEFÈVRE (R. P.), S. J. — *Myst.*, II, 63. Exaltation de la Croix.

— *Dictionnaire*, VII. Vanité du monde, 31. — Tromperies du monde, 39. — Tyrannie du monde, 48. — Scandales du monde, 58.

— *Retr. 1re comm.* Importance du salut de son âme, 50. — Confession, 90.—Contrition, 96. — Consécration à Marie, 120. — Pour le lendemain de la première communion, 123.

— *Ador. perp.*, 14. Institution de l'Eucharistie.

LEGRIS-DUVAL. — *Panor.*, I. Education, devoirs des parents et des enfants, 157.—

Indifférence pratique, 213. — Sacerdoce, 219.

— *Idem*, II, 209. Sacré-Cœur de Jésus.

LEJEUNE (P.). — *Panor.*, II, 21. Blasphème.

— *Dictionnaire*, I, 202. Amour de Dieu.

— *Idem*, II. Aumône, 68.—Jurement et blasphème, 253.

LELANDAIS (M. l'abbé). — *Panor.*, II, 223. Immaculée Conception.

LENFANT (P.). — *Panor.*, I. Nécessité de l'humilité, 21. — Scandale, 89.— Dispositions à la communion, 199.

— *Idem*, II. Amour de Dieu, 75. — Lumières et remords de la conscience, 81. — Motifs de fuir les occasions, 93. — Annonciation, 217.

LENOIR (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, VIII, 115. Persévérance après la première communion.

LÉPINE (M. l'abbé), chanoine vicaire général de Gap. — *Panor.*, III, 198. Discours pour la fête d'un lycée, collége, pensionnat, etc.

LEQUESTE (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 249. Œuvre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

LEQUETTE (R. P.), prêtre de la Miséricorde. — *Revue*, XI, 29. Purification de la sainte Vierge et présentation de N.-S. J.-C.

LESTANG (M. l'abbé de). — *Panor.*, III, 121. Profession religieuse.

— *Mois de M.*, II. Persévérance dans la pratique des vertus de Marie, 283. — N.-D.-des-malades, 363.

— *Myst.*, II, 398. Imitation de N.-S. J.-C.

— *Ann. past.*, II, 88. Sacré-Cœur de Jésus.

LESTANG (M. l'abbé). — *Revue*, I. Vie de la sainte Vierge, 97. — Amitié chrétienne, 244. — Purgatoire, 287.

— *Idem*, II. Saint nom de Jésus, 29.— Panégyrique de S. Joseph, 76.

— *Idem*, III, 275. Allocution pour le premier jour de l'an.

LEVASSEUR (R. P.), prêtre de la Miséricorde.— *Panor.*, III, 214. Ouverture d'une retraite de première communion.

LIGUORI (S.). — *Mois de M.*, I, 82. Immaculée Conception.

—*Idem*, II. Vertus théologales de la sainte Vierge, 131. — Vertus chrétiennes de la sainte Vierge, 151. — N.-D.-Auxiliatrice-des-Ames du Purgatoire, 247.

LINGENDES (de). — *Panor.*, II, 129. Nécessité et caractères du pardon.

— *Id.*, III, 21. La Transfiguration.

LONGIN (M. l'abbé).—*Dictionnaire*, I, 211. Amour de Dieu.

LORIOT (P.) — *Panor.*, III, 53. Obligations et devoirs envers nos anges gardiens.

— *Dictionnaire*, II, 130. Avarice.

LUZERNE (cardinal de la). — *Panor.*, I. Peines de l'enfer, 15. — Grâce, 33. — Prophéties, 121. — Morale, 127.— Immortalité de l'âme, 151. — Persévérance, 243.

— *Idem*, II. Respect humain, 15.—Vraie et fausse conscience, 81. — Fuite des occasions, 93. — Détraction, 111. — Amour des ennemis, 129.

— *Ann. past.*, I, 426. Homélie pour le troisième dimanche après Pâques.

LYONNET (Mgr), archevêque d'Albi. — *Panor.*, III, 208. Allocution à des prisonniers.

— *Dictionnaire*, X, 32. Le salut.

— *Sermons*, 50. Chaire-de-Saint-Pierre.

M

M*** (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 83. Panégyrique de S. Vincent-de-Paul.

MABILE (Mgr), évêque de Versailles. — *Dictionnaire*, VI. 241. La famille.

— *Liturgie*, I, 2. La liturgie en général.

— *Idem*, II. Ministère épiscopal. — Paroisses. — Patriarches. — Prophètes.

MACCARTHY (de). — *Panor.*, I. Jugement dernier, 9. — Aumône, 47. — Parole de Dieu, 83. — Incrédulité, 145. — Indifférence en matière de religion, 147.— Résurrection des corps, 151.— Conséquences du péché, 175.

— *Idem*, II. Grandeur des saints, 33.— Mauvais Livres, 123. — Nativité de J.-C., 155. — Assomption, 235. — Dévotion envers la sainte Vierge, 241.

— *Idem*, III. Primauté de S. Pierre, 65.

— Panégyrique de S. Vincent de Paul, 83. — Pour la fête d'un S. Solitaire ou d'un S. Religieux, 101. — Ouverture d'une mission, ou retraite, 127.— Allocutions pour un mariage, 206; pour une abjuration, 207. — Bénédiction d'une chapelle de prison, 208.

— *Mois de M.*, II, 1. Dévotion envers la sainte Vierge.

MAIMBOURG. — *Panor.*, III, 21. Le Thabor, image de la gloire et du bonheur des saints.

MAITRIAS (M. l'abbé). — *Liturgie.* Le Crucifix.

MALOU (Mgr), évêque de Bruges. — *Ador. perp.*, 57. Dévotion envers le très-saint-Sacrement.

MARCELIN (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, IX, 261 ; X, 1. Les saints, seuls véritables grands hommes.

MARET (Mgr), évêque de Sura, doyen de la Sorbonne. — *Prônes*, 132. Passion de N.-S. J.-C. Paraphrase des Sept Paroles.

MARIANI (M. l'abbé). — *Revue*, II, 273. Discours pour une distribution de prix : la Raison et la Foi.

MAROLLES. — *Panor.*, I, 59. Souffrances.

— *Idem*, II. Sainteté, 33. — Mauvais Livres, 123.

MARTIN (M. l'abbé C.), chanoine, et auteur de la *Bibliothèque des Prédicateurs.* — *Mois de M.*, I. Dévotion au mois de Marie, deux discours, I, 11. — Purification, 250. — Saint Cœur de Marie, 433.

— *Idem*, II. Prophéties relatives à la sainte Vierge, 84. — Emblèmes relatifs à la sainte Vierge, 94. — Figures relatives à la sainte Vierge, 102. — Vertus chrétiennes de la sainte Vierge, 146. — La sainte Vierge patronne de la bonne mort, 212. — La sainte Vierge est l'avocate des âmes au tribunal de Dieu, 222. — N.-D.-Auxiliatrice-des-âmes-du-Purgatoire, 237.

— *Myst.*, I. Sur notre déchéance et notre réhabilitation par la venue de J.-C., 1. — Epiphanie, 87. — Pâques, 255. — Ascension, 299. — Le Saint-Esprit, 335. — Etablissement du christianisme, 342. — Sainte-Trinité, 379. — Eucharistie, 416.

— *Idem*, II. Sacré-Cœur de Jésus, 26.— Le Messie, 91. — J.-C. bienfaiteur du genre humain, 213. — Amour de J.-C. pour les hommes, 223. — Douceur du joug de J.-C. par rapport à l'esprit, 233 ; par rapport au cœur, 242 ; relativement à la pratique, 249. — J.-C. dans son Eglise, 407. — J.-C. dans les luttes et les triomphes de l'Eglise, 438. — Sort des deux Eglises répudiées par J.-C., 452.

— *Ann. past.*, I. Jugement dernier, 1.— Souffrances, 20. — Homélie pour le deuxième dimanche de l'Avent, 25.— Humilité, 39. — Homélie pour le troisième dimanche de l'Avent, 45 ; pour le quatrième dimanche, 62. — Spectacle de la vertu, 75. — Homélie pour le dimanche de l'Octave de Noël, 80.— Devoirs des enfants envers leurs parents, 93. — Miracles, 113. — Homélie pour le deuxième dimanche après l'Epiphanie, 123. — Péché, 135. — Homélie pour le troisième dimanche après l'Epiphanie, 139. — Manière dont la foi est établie extérieurement en nous, 182. — Avantages du travail, 199. — Ouvriers de la vigne, 205. — Parole de Dieu, 220. — Le semeur, 225. — Indifférence envers l'Eucharistie, 237. — Harmonie de la science et de la foi, 271. — Rechute, 298.— Briéveté, misères de la vie, 420. — Prière, 454.

— *Idem*, II. Fruits de salut de la première communion pour une paroisse, 1. — Crainte de Dieu, 28. — Le Rationalisme, ancien, moderne et contemporain, 48. — Présence de Dieu, 68. — Bon emploi du temps, 103. — La patience, la colère et la vengeance, 124. — Liberté d'examen, 150. — Obéissance, 160.— Jugement dernier, 181. — Envie, médisance, calomnie, 187. — Respect dans les églises, 197. — Orgueil, 213. — Châtiment du péché, 230. — Respect et amour du prochain, 249. — Devoirs envers Dieu comme chrétiens et comme créatures, 266. — Salut, 277. — La mort, deux discours, 293, 300. — Charité, deux discours, 328, 334. — Fermeté d'âme chrétienne dans la vie et la mort, 344. — Nécessité et sanctification du travail, 348. — Les fins dernières, 358. — Les trois grands biens spirituels : l'adversité ; la paix intérieure ; la bonne conscience, 363. — Pardon des offenses, 387. — Dédicace des églises, 407. — Persévérance, 417. — Jugement dernier, 439.

— *Dictionnaire*, I, 346. Pardon des offenses.

— *Idem*, II, 280. Bonheur du ciel.

— *Idem*, III, 37. Eucharistie.

— *Idem*, IV. Conférence sur l'Eglise. Des cinq principaux caractères de l'Eglise : perpétuité visible, unité, sainteté, catholicité, apostolicité, 46. — Triomphe de l'Eglise, 77. — Eternité, 223. — Foi, 267.

— *Idem*, V, 159. Immortalité de l'âme.

MARTIN (M. l'abbé C.). — *Revue*, I. Avénement de J.-C., 1. — Temples spirituels, 310.

— *Idem*, II. Epiphanie, 19. — Mort, 55. — Pâques, 117. — Ascension, 142. — Sacré-Cœur de Jésus, 185. — Allocution à l'ouverture d'une année scolaire, 316.

— *Idem*, IV. Mercredi des Cendres, 50. — Sur notre déchéance et notre réhabilitation par la venue de J.-C., 85.

— *Liturgie*, I. Allocution aux funérailles d'une pieuse paroissienne.

— *Idem*, II. Bénédiction d'un presbytère.

— Les Cours d'éloquence sacrée et les Indications oratoires des divers sujets traités dans la *Bibliothèque des Prédicateurs*.

MASSILLON. — *Panor.*, I. Jugement dernier, 9. — Devoirs des parents, 41. — Fausse confiance, 77. — Délai de la conversion, 78. — Certitude et incertitude de la mort, 97. — Jeûne, 103. — Divinité de la Religion, 133. — Confession, 181. — Le mauvais riche, 187. — La Samaritaine, 193. — Dispositions à la communion, 199. — Vraie piété, 231. — Tiédeur, 232. — Prière, 237. — Rechute (causes et caractères de la), 243.

— *Idem*, II. Respect humain, 15. — Amour du prochain, 105. — Pardon des offenses, 129.

— *Idem*, III, 83. Panégyrique de S. Louis.

MASSON (P.). — *Panor.*, II, 99. Nature du précepte de la sanctification du Dimanche.

MAUPIED (M. l'abbé). — *Mois de M.*, II, 427. Sacerdoce de Marie.

— *Vies des SS.*, IV, 2. Panégyrique de S. Remi.

MAURICE (M. l'abbé), prêtre de Savoie. — *Sermons*. Avantages de la pureté.

MAZENOD (Mgr de), évêque de Marseille. — *Panor.*, III. Saints anges, 53. — Bénédiction d'une fontaine, 187.

— *Dictionnaire*, X, 162. Spectacles.

MELLON-JOLLY (Mgr), archevêque de Sens. — *Vies des SS.*, IV, 417. Panégyrique de sainte Colombe.

— *Conciles*, 83. Maux actuels signalés et condamnés par les conciles provinciaux de notre époque.

MERCIER (R. P.), missionnaire. — *Liturgie*, I. Funérailles du juste et du pécheur.

— *Idem*, II. Les martyrs.

MERMILLOD (Mgr), évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. *Mois de M.*, II, 271. Marie est notre mère.

— *Retr. homm.*, 82. Miséricorde de Dieu.

— *Eglise*, 84. Discours sur l'Eglise.

MILLET (R. P.). — *Ador. perp.*, 29. Aimons-nous notre Sauveur ?

— *Dictionnaire*, X, 50. Salut.

MILLÉRIOT (R. P.), S. J. — *Revue*, XI, 57. Vains plaisirs du monde.

MINJARD (R. P). — *Revue*, V. Eglise, 53. — Dignité du Sacerdoce, 255.

— *Idem*, IX, 150. Divinité de J.-C.

MIOLAND (Mgr), archevêque de Toulouse. — *Vies des SS.*, IV, 398. B. Germaine Cousin.

MISSIONNAIRE (un). — *Ann. past.*, I. Résurrection spirituelle, 372. — Rogations, 459.

MONSABRÉ (R. P.), dominicain. — *Sermons*. Le Rosaire.

MONTARGON (de). — *Panor.*, III. Pour la fête d'un pontife, 95. — Pour la fête d'une vierge et martyre, 107.

MONTPELLIER (Mgr de), évêque de Liége. — *Revue*, III, 87. Devoirs envers les malades.

— *Vies de SS.*, III, 336. Panégyrique du B. Pierre Claver.

— *Liturgie*, I, 110. Loi de l'Eglise concernant les sépultures.

MOREAU (M. l'abbé), chanoine de N.-D. de Paris, ancien curé de Saint-Médard, à Paris. *Liturgie*, I, 233. Les patronages.

— *Idem*, II. Processions.

MORIZOT (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 222. Première communion. Allocutions aux diverses stations.

MULLOIS (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, II, 11. Pardon des ennemis.

— *Retr. première comm.*, 56. Mort.

— *Ador. perp.*, 41. Miséricorde de Dieu.

N

NEUVILLE (P. A. J. de). — *Panor.*, III, 218. Nécessité de servir Dieu dès sa jeunesse.

NEUVILLE (P. Ch. de). — *Panor.*, I. Nécessité de la grâce, 33. — Grandeurs de J.-C., 115. — Salut. 225.

— *Idem*, II. Fausse pénitence, 93. — Fête du Très-Saint-Sacrement, 203.

NICOLAS DE DIJON (P.) — *Panor.*, III, 59. Panégyrique de S. Jean-Baptiste.

NIQUET (P.). — *Panor.*, II, 229. Saint nom de Marie.

NOEL (M. l'abbé), vicaire général de Rodez. *Dictionnaire*, VI, 222. Mariage.

— *Liturgie*. II. Gloire des martyrs.

NORMAND (M. l'abbé). — *Panor.*, III, 39. Miséricorde de Marie pour les hommes.

NOIROT (M. l'abbé). — *Panor.*, I, 115. Existence de Dieu.

NOURY (R. P.). S. J. — *Retr. gén.*, 146. Eucharistie.

— *Revue*, IX, 157. Eucharistie.

P

P*** (Le R.). — *Panor.*, III, 151. Instruction sur les derniers sacrements.

PAJOT (M. l'abbé). — *Revue*, XI, 95. Les stations du Chemin de la croix.

PALLU (P.), — *Panor.*, II, 223. Nativité de la sainte Vierge.

PALLU DU PARC (Mgr), évêque de Blois. — *Sermons*, 63. Bonnes et mauvaises lectures.

PARISIS (Mgr), évêque d'Arras. — *Panor.*, III, 191. Discours du curé installé.

— *Prônes*, 368. Devoirs des parents.

— *Liturgie*, I, 64. Chant de l'Église.

PAULIN (S.), évêque de Nole. — *Dictionnaire*, II, 62. Aumône.

PAULS (M. l'abbé), curé doyen. — *Prônes*. Devoirs envers la T.-S. Trinité, 206. — La fin du monde, 422.

PAVY (Mgr), évêque d'Alger. — *Panor.*, II, 135. Droit de propriété.

— *Revue*, V, 343. Bénédiction de cloches.

— *Prônes*, 296. Gloires de Marie.

— *Conciles*, 53. Conciles en général.

— *Sermons*. Visitation.

— *Liturgie*. Indulgences.

PÉLISSIER (M. l'abbé). — *Symb.*, 200. Divinité de J.-C.

PERDRIAU (M. l'abbé). — *Revue*, I, 101. Puissance de Marie.

PETÉTOT (R. P.), ancien curé de Saint-Roch, à Paris, supérieur des Oratoriens. — *Dictionnaire*, VIII, 20. Pénitence.

— *Myst.*, I, 145. La Transfiguration.

— *Prônes*, 180. Ouverture du Mois de Marie.

PETIT (M. l'abbé). — *Prônes*, 398. Les Morts.

PICHENOT (Mgr), évêque de Tarbes. — *Liturgie*, II. Les Psaumes.

PIE (Mgr), évêque de Poitiers. — *Panor.*, III. Bénédiction d'une cloche, 176. — Appel pour une conversion, 234.

— *Revue*, II, 336. Translation des reliques de S. Latuin.

— *Idem*, V, 19. Discours au service pour les soldats de l'armée pontificale qui ont succombé dans la guerre.

— *Vies des SS.*, IV. Panégyriques de sainte Theudosie, 60; de sainte Germaine Cousin, 400; de S. Trophime, 429.

— *Prônes*, 254. Homélie pour la fête de Saint-Pierre.

— *Conciles*, 61. Importance religieuse et sociale des conciles.

— *Liturgie*. Indulgences. — Jubilé.

— *Sermons*, 167. Cinq entretiens pour le Mois de Marie.

PINARD (M. l'abbé.) — *Liturgie*, II. Quêtes dans les églises.

PINTAUD (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, VI, 289. Miséricorde divine.

— *Myst.*, I, 308. Ascension.

PLANTIER (Mgr), évêque de Nîmes. — *Panor*, I, 169. Autorité de l'Eglise.

— *Idem*, III. Grandeurs de la Papauté, 65. — Fête d'un martyr, 95.

— *Mois de M.*, I, 72. Immaculée Conception.

PLANTIER (Mgr). — *Liturgie*, I. Abus concernant les sépultures, 121. — Harangues au funérailles, 129. — Allocution sur les épitaphes, 134.

— *Idem*, II, Musique religieuse.

POLGE (M. l'abbé). — *Panor*, II, 9. Dignité et devoir du chrétien.

PONT (Cardinal DU), archevêque de Bourges. — *Panor.*, III. Plantation d'une croix, 179. — Bénédiction d'une statue de la sainte Vierge, 184. — Entrée en paroisse, 189. — Adieux à une paroisse, 192. — Exhortation à la prière et à la confiance en Dieu, 202. — A l'occasion d'une épidémie, 204.

PONTLEVOY (R. P.), S. J. — *Myst.*, II, 306. Connaissance de J.-C.

— *Dictionnaire*, X, 267. Les Tentations.

— *Prônes*, 158. Zèle des paroissiens.

— *Sermons*, 11. Immaculée Conception.

POUGEOIS (M. l'abbé). — *Liturgie*, I, 204. Bénédiction d'une cloche de village.

POULLE. — *Panor.*, II, 87. Service de Dieu et du monde.

Q

QUÉLEN (Mgr de). — *Panor.*, I. Pénitence, 27. — Le pauvre, 47.

R

RATISBONNE (R. P.), supérieur des prêtres de N.-D.-de-Sion. — *Ador. perp.*, 48. Confiance en Dieu.

— *Prônes*, 149. Résurrection des Morts.

RAVIGNAN (R. P.), S. J. — *Panor.*, III. Salut, 237. — L'Eucharistie est l'incarnation continuée et l'unité consommée, 239.

— *Mois de M.*, I, 325. Douleurs de la sainte Vierge.

— *Dictionnaire*, III, 327. Dignité de l'enfance; son éducation.

— *Idem*, VII, 302. Péché et Enfer.

— *Idem*, VIII. Pénitence du pécheur, 45. — Prière, 189.

— *Idem*, IX, 33. Religion pratique.

— *Retr. gén.*, 45. Le Salut.

— *Retr. homm.*, 67. Péché et pénitence.

RAVINET (Mgr), évêque de Troyes. — *Prônes*, 337. Le Dimanche.

RÉGNIER (Mgr), archevêque de Cambrai. — *Panor.*, II, 99. Le Dimanche.

— *Sermons*, 78. Parole de Dieu.

REGUIS. — *Ann. past.*, I. Divertissements du carnaval, 241. — Foi et dévotion du peuple, 316. — Caractère et autorité des pasteurs, 405.

— *Idem*, II. Procession du Saint-Sacrement, 62. — Support mutuel, 131. — Conclusion de la dominicale, 452.

— *Dictionnaire*, I, 328. Amour des ennemis.

RENDU (Mgr), évêque d'Annecy. — *Liturgie*, I, 217. Confréries.

Idem, II. Processions.

REY (Mgr), évêque d'Annecy. — *Ador. perp.*, 62. Visites au Saint-Sacrement.

REYRE (l'abbé). — *Ann. past.*, I, 304. Homélie pour le troisième dimanche de Carême.

RICAUD. — *Ann. past.*, II, Dispositions pour recevoir le Saint-Esprit, 7. — Pêche miraculeuse, 110.

RICHARD (l'abbé). — *Panor.*, I. Humilité, 21. — Grâce, 33. — Pensée de la mort, 97. — Foi, 213.

— *Dictionnaire*, V, 116. Humilité.

RICHARD L'AVOCAT. — *Panor.*, II. Blasphème, 21. — Colère et douceur, 22.

— *Idem*, III, 33. Clôture du Jubilé.

RICHE (M. l'abbé), prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice. — *Sermons*. Les faux prophètes.

RIVET (Mgr), évêque de Dijon. — *Liturgie*, I, 286. Utilité des fêtes.

ROBINOT. — *Dictionnaire*, II, 152. Aveuglement; endurcissement; abandon de Dieu.

ROCHE (de La). — *Panor*, III, 9. La croix glorifiée par J.-C.

ROY. — *Dictionnaire*, I, 86. Ambition.

RUE (P. LA). — *Panor.*, I, 163. Action de la Providence.

— *Idem*, III. Panégyrique de sainte Thérèse, 89. — Pour la fête d'un juste, 101.

S

SAMBUCY (De). — *Panor.*, III, 33. Saint Scapulaire.

— *Revue*, X, 289. Piété envers les morts.

SAVIGNY (De). — *Panor.*, III, 45. Culte de Marie.

SEGAUD. — *Panor.*, I, Tentations, 59. — Scandale, 89. — Enfant prodigue, 187. — Lazare, 193.

— *Idem*, II. Fuite du monde, 39. — Amour des ennemis, 129.

SENAULT (P.). — *Panor.*, III, 107. Pour la fête d'une vierge.

SÉRAPHIN (P.). — *Vies des SS.*, IV, 193. Panégyrique de S. Marcel.

SIBOUR (Mgr), archevêque de Paris. — *Panor.*, II, 27. Loi du travail.

SIBOUR (Mgr). — *Idem*, III. Propagation de la foi, 139. Distribution des drapeaux à l'armée française, 185.

SIMONET (R. P.), prêtre de la Miséricorde. — *Ador. perp.*, 18. Comment Jésus-Christ nous aime.

SOANEN. — *Panor.*, I, 89. Spectacles.

SOUAILLARD (R. P.), dominicain. — *Mois de M.*, I, 380. Le Rosaire.

— *Revue*, I, 266. Le Rosaire.

— *Prônes*, 170. Aumône.

SOURRIEU (R. P.), missionnaire. — *Revue*, X, 142. Eucharistie-Sacrifice.

SUCHET (M. l'abbé), vicaire général d'Alger. — *Panor.*, III, 185. Allocution à l'occasion d'une cérémonie funèbre pour des guerriers.

T

TAILLAND. — *Dictionnaire*, II, 157. Abandon de Dieu.

— *Idem*, X, 128. Obligation de servir Dieu dès sa jeunesse.

TEXIER. — *Panor.*, II, 87. Service de Dieu et du monde.

THÉRY (M.), recteur d'Académie. — *Panor.*, III, 199. Discours pour une distribution de prix.

THIBAULT (Mgr), évêque de Montpellier. — *Prônes*, 38. Apostolat des fidèles.

THIÉBAUT. — *Ann. past.*, I, 442. — Préparation à la Pentecôte.

THOLLON (M. l'abbé). — *Prônes*, 196. Ascension.

THOMAS DE VILLENEUVE (S.). — *Revue*, VII, 26. Purification de la sainte Vierge.

THOMAS (M. l'abbé), missionnaire. — *Liturgie*, II. Livres saints. — Prophéties.

THOMAS (M. l'abbé), prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice. — *Retr. jeun. pers.*, 89. Dévotion à Marie.

TORNÉ. — *Panor.*, I, 115. Grandeurs de J.-C.

TOUL (Instructions de). — *Ann. past.*, I, 362. Manière de passer la semaine sainte.

TOUR (De La). — *Panor.*, II, 141. Culte des saintes reliques.

— *Mois de M.*, I. Maternité divine, 239. — Assomption, 361.

— *Idem*, II, 356. N.-D. de la Portioncule.

— *Ador. perp.*, 80. Communion pour les âmes du purgatoire.

TREVERN (Mgr de). — *Panor.*, I, 139. Divinité de la religion prouvée par ses bienfaits.

V

VALLÉE (M. l'abbé), ancien chapelain de Sainte-Geneviève, aumônier de l'hospice impérial des Quinze-Vingts. — *Sermons*. Assomption : sur la puissance de Marie.

VANDEBRÉGE (R. P.). — *Dictionnaire*, I, 5. Souffrances.

VENTURA (R. P.) — *Panor.*, II, 179. Paques.

— *Dictionnaire*, II, 300. Bonheur du ciel.

— *Idem*, III, 129. Confession.

VENTURA. — *Idem*, IV, 137. Eternité des peines.

— *Idem*, VIII, 314. Purgatoire.

— *Revue*, I, 129. Discours en faveur de l'Œuvre-des-Petites-Sœurs-des-Pauvres.

— *Idem*, IX, 124. Ascension.

VIARD (Mgr), protonotaire apostolique.— *Revue*, X, 85. Pâques.

VIBERT (Mgr), évêque de Maurienne. — *Dictionnaire*, III. Confession, 89. — Fêtes, 231.

VILLECOURT (Mgr le card.). — *Mois de M.*, I, 333.

— *Idem*, II. Vertus théologales de la sainte Vierge, 122. — Puissance de la sainte Vierge, 169. — Fête de N.-D.-des-Prodiges, 385.

— *Dictionnaire*, II. Aumône, 80. —Avarice, cupidité, 135.

— *Idem*, III. Dangers à différer sa conversion, 171. — Refutation des prétextes relativement au délai de la conversion, 191.

— *Idem*, X, 154. Danses.

— *Revue*, II. Compassion de la sainte Vierge, 81. — Anges gardiens, 299.

— *Retr. gén.*, 98. Péché mortel.

VINCENT (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, VI, 322. Espérance chrétienne.

W

WATRIN (M. l'abbé). — *Dictionnaire*, VI, 299. Confiance chrétienne.

WINCKLER (M. Théodore). — *Revue*, V, 306. Aperçu sur l'administration politique, judiciaire et civile des Etats de l'Eglise sous le pontificat de S. S. le pape Pie IX.

WISEMAN (le cardinal). — *Panor.*, I, 65. Preuves de l'existence du purgatoire.

FIN DES TABLES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE PILLET FILS AÎNÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

6310

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000502593